



H
29
R

~~7-17-63.~~



Heritas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

7. 5. 79. ^{français}

coll. spec.

PN

541

.B3

1725

n. 5/2

Coll. spec.

de l'Académie des Sciences, belles-lettres & arts
JUGEMENTS

D E S

S A V A N S

S U R L E S

PRINCIPAUX OUVRAGES

DES AUTEURS,

PAR ADRIEN BAILLET;

Revûs, corrigez, & augmentez par
Mr. DE LA MONNOYE.

NOUVELLE EDITION.

TOME CINQUIEME,

SECONDE PARTIE.

Les Auteurs déguisez.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

PHYSICS DEPARTMENT

PHYSICS 350

LECTURE 10

STATISTICAL MECHANICS

ENTROPY AND TEMPERATURE

REVIEW OF THERMODYNAMICS

THE CANONICAL ENSEMBLE

THE GRAND CANONICAL ENSEMBLE

APPLICATIONS

PROBLEMS

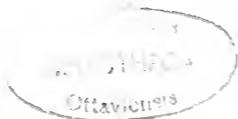
REFERENCES



AU LECTEUR.

L *A nature de l'Ouvrage que je vous présente demandoit que vous fussiez averti dans le Titre qu'il s'agit non seulement du Déguisement, mais encore de la Découverte des Auteurs cachés. Cette persuasion m'avoit porté d'abord à lui donner pour titre, Découverte d'Auteurs déguisés. Mais craignant que ce qui ne me plaisoit pas ne vînt à vous déplaire, & souhaitant que vous fussiez content de moi jusqu'aux moindres choses, j'ai fait prier quelques personnes intelligentes de vouloir me changer mon mot de Découverte, & de m'en fournir un qui fût de meilleur usage pour exprimer ma pensée. On comprit aisément ce que je demandois, mais on ne pût me l'accorder, & on s'excusa sur la disette de notre Langue, qui ne s'accommode ni de découvremment comme au siècle passé, ni de révélation, ni d'apocalypse, termes qu'elle a empruntés des Latins & des Grecs pour d'autres usages. J'ai donc retranché le mot de Découverte,*

Tome V. Part. II. A mais



A U L E C T E U R.

mais je ne lui en ai point substitué d'autre, parce qu'il ne me restoit que des expressions figurées qui ne valent rien pour les personnes de bon goût. (1.) Ce scrupule ne regarde que le Titre qui a coutume de frapper d'abord l'imagination de vos semblables, & qui les prévient souvent pour ou contre un Auteur. Mais j'ai cru que vous souffririez plus volontiers le mot de Découverte dans le corps de l'Ouvrage où il s'est glissé, quoique rarement : soit parce qu'il y sauve les périphrases, soit parce qu'il y forme un sens moins impropre. Mr. Placcius (2) au mérite duquel je ferai justice en toute rencontre, ayant jugé à propos de rendre publique une conversation secrète que j'avois eüe avec Mr. Lipsitorpius qui m'avoit engagé de sa part à lui faire voir ce que j'avois sur les Auteurs déguisés, a exposé au jour le titre d'Elenchus Apocalypticus Script. Cyptonym. &c. que j'avois mis à la tête d'un Ouvrage composé en Latin depuis environ douze ans. Quoique ce
titre

1 v. g. Pseudonymes Démasqués, &c.

2 *Invitatio amica ad Magliabecchium & alios* pag. 27.
29.

¶ Ce fut en 1689. que Vincent Placcius fit imprimer à Hambourg in 8. l'Invitation que Baillet cite,

A U L E C T E U R.

titre fût plus tolérable en Latin qu'il ne seroit en François, j'aurois maintenant quelque confusion de le reconnoître, quand même il seroit question de publier cet Ouvrage que je prétens anéantir tant pour ses imperfections, que parce que je l'ai écrit en une Langue qui semble devenir de plus en plus étrangère en France.

Je réserve à vous informer plus au long de ma conduite dans une Préface que j'espere mettre à la tête du Recueil François des Auteurs déguifés. Quant au Traité que je vous donne présentement, il n'a pas besoin d'autre Préface que la Table des Chapitres. Je prens seulement la liberté de vous dire que si j'ai parlé quelquefois du changement des noms dans des personnes qui n'ont pas été Auteurs, ç'a été par la nécessité de prouver le particulier par le général. Je n'en excepte pas même les Chapitres XIII. & XIV. de la troisième Partie de ce Traité, où j'ai été obligé d'entrer dans un assés ample détail des noms vulgaires défigurés par des terminaisons Latines,

A 2

§

te, & dont parle plus amplement Jean Albert Fabricius sur la fin de sa Préface du Théâtre publié à Hambourg in fol. l'an 1608. des Anonymes & Pseudonymes recueillis & découverts par les soins de Placcius, & de plusieurs autres hommes de Lettres,

A U L E C T E U R.

Et par la suppression ou la mauvaise expression des Articles. C'est ce qu'il a fallu donner aux instances de quelques amis qui ont demandé quelque remède au désordre que les Latinistes ont introduit dans la connoissance des noms propres : Si dans ces deux Chapitres on rencontre Mr. de Thou un peu plus souvent que les autres Ecrivains, il faut s'en prendre à la haute réputation de cet incomparable Historien, dont les taches, quoique petites, méritent d'autant plus d'être remarquées, que son Ouvrage sera de plus longue durée.

AUTEURS DE'GUISE'S,

Sous des noms étrangers , empruntés, supposés, feints à plaisir, abrégés, chiffrés, renversés, retournés, ou changés d'une Langue en une autre.

T O M E P R E M I E R .

Contenant un Traité préliminaire (1) sur le changement & la supposition des noms parmi les Auteurs.

A MR DE LAMOIGNON, Marquis de Baviile.

UN des raisons, Monsieur, qui vous ont fait concevoir de l'amitié pour les Auteurs & de l'amour pour leurs Livres, a été la bonne opinion qu'on vous avoit donnée de leur ingénuité dès votre enfance. On avoit tâché de profiter

A 3

des

1 * Ce Traité n'a pas eu d'autre suite, & a été imprimé pour la première fois in 12. en 1690.

6 DEGUISEMENS DES AUTEURS.

des petits déplaisirs que vous témoigniés dès lors de voir que le déguisement & la dissimulation fussent de toutes les bonnes compagnies, & que la sincérité se trouvât rarement dans les discours ordinaires des vivans. On vous avoit laissé croire que cette belle vertu pourroit s'être réfugiée dans les Livres comme dans des lieux de sûreté. Avec une préoccupation si favorable vous aviés déjà fait quelques démarches dans la lecture des Livres que l'on vous avoit mis entre les mains pour vos premières études. L'esprit de reconnoissance vous avoit porté ensuite à vouloir connoître ceux à qui vous étiés redevable de ce que vous aviez appreniés, afin de payer au moins de votre estime des gens qui étant morts depuis plusieurs siècles n'étoient plus en état de recevoir aucun autre bien de vous. La chose ne réussit point mal d'abord au gré de ceux qui avoient intérêt de conserver en vous la bonne opinion que vous aviés de la sincérité & de la franchise de ces Auteurs, & de vous les faire considérer comme des Maîtres incapables d'abuser de votre confiance.

Lorsqu'on en vint à TERENCE, on avoit heureusement pris le devant, pour vous ôter la pensée que cet Africain eût voulu vous tromper, en s'attribuant sous de faux titres les Ouvrages de quelques

1 ¶ Voyés Ger. J. Vossius l. 1. c. 14. de *Hist. Lat.* touchant Cornelius Nepos, & Aurelius Victor. On y apprend à ne pas donner à Cornelius Nepos le

ques illustres Romains, & qu'il eût entrepris sans fondement de substituer son nom à ceux de Lélius & de Scipion à la tête de ses Comédies. Lorsqu'il fut question de vous faire voir les Vies des grands Capitaines de la Grèce par Cornelius Nepos, & les Hommes illustres de l'ancienne Rome par Aurelius Victor, ou n'avoit pas eu de peine à vous faire comprendre que les faux noms d'Emilius Probus & de Plinius Secundus ne donnoient aucune atteinte à l'ingénuité de Nepos & de Victor; & qu'il n'y avoit eu que la négligence des siècles suivans qui eût pû donner occasion à l'imposture (1).

Vous ne rencontrâtes rien dans la suite des démarches que vous fîtes parmi les anciens Auteurs, qui fût capable de vous faire perdre ou de diminuer la disposition où vous vous étiez trouvé jusques alors à leur égard. Rien ne troubloit encore la bonne foi avec laquelle vous rendiez vos respects & vos reconnoissances à ceux que vous croyiez Auteurs de l'Enéide, de l'Iliade, de certaines Odes, de certaines Oraisons, de certaines Annales. Vous étiez persuadé que Virgile, Homere, Horace, Cicéron, Tite-Live, Tacite n'étoient pas des noms de chimères ni des titres de Faussaires.

Les Auteurs des livres seroient peut-
tre

le nom d'Emilius Probus, ni à cet Aurelius Victor le nom ou de Cornelius Nepos, ou de Pline le jeune, ou de Suetone, ou de Tacite.

8 DEGLISEMENS DES AUTEURS.

être encore en réputation de candeur & de sincérité chés vous, si vous aviez voulu vous borner à la lecture des Anciens, & sur tout de ceux qui portent le nom de Classiques. Mais ils n'ont pas tous également trouvé leur compte au désir que vous avés témoigné de vouloir passer aux Modernes.

Lors qu'après Sannazar, Vida, Buchanan, & quelques autres de ce rang, il fallut vous mettre sur votre bureau la foule des Poètes Latins d'Italie, de France & des Pays-bas, pour vous en faire faire le choix, on crut les avoir assés bien ramassés en vous présentant les volumes du gros Recueil de Ranutius Gherus. La première question que vous fites à la vuë de tant de Poètes, recueillis ensemble, fut de savoir quel étoit ce Ranutius Gherus, parce que sur la réputation que cet Auteur auroit acquise d'ailleurs, vous prétendies juger du bon ou du mauvais discernement qu'il auroit apporté dans le triage de tant de Poësies. On fut obligé de vous avouer que ce Gherus n'étoit pas connu dans la République des Lettres: mais que vous connoissies assés d'ailleurs un Janus Gruterus (1), parce que c'étoit un Humaniste qui avoit fait des corrections & des notes sur des Auteurs.

1 ¶ *Ranutius Gerus* auroit fait une anagramme plus exacte que *Ranutius Gherus*, puisqu'on écrit *Janus Gruterus*, & non pas *Janus Grutherus*.

2 ¶ Alexandre VII. Voyés l'article 1506, des Poètes.

teurs Classiques que vous aviez lûs , & qui avoit ramassé les Inscriptions anciennes en un corps que vous aviez parcouru depuis peu de tems. Je me souviens que vous ne fûtes pas alors fort bon gré à cet Auteur d'avoir voulu essayer de vous surprendre sous le faux nom de Gherus , & que vous ne jugeâtes point sa dissimulation du goût & du caractère des Anciens , avec lesquels vous aviez eu tant d'habitudes jusques alors.

La curiosité vous ayant porté depuis à lire les Poësies du Pape Urbain VIII. on crut par une suite de convenance pouvoir vous présenter ensuite celles de *Philomathus*. Vous fûtes en peine de savoir qui étoit ce Philomathus. On vous répondit que c'étoit un Pape (2) aussi bien qu'Urbain VIII. Vous vous récriâtes là-dessus & vous répliquâtes que dans la liste des successeurs de saint Pierre, que vous aviez apprise par cœur, vous n'aviez vû ni Pape ni Anti-pape du nom de Philomathus.

Quand on vous parla des Poësies du Comte d'Alfinois, vous cherchâtes en vain le Comté d'Alfinois dans la Géographie, ne sachant pas que cette Seigneurie ne subsistoit que dans l'anagramme du nom de l'Auteur (3).

Enfin

3 ¶ Nicolas Denisot Manceau, Peintre & Poëte, ami de Ronfard, de du Bellai, Murer, Jodelle & autres hommes celebres ses contemporains, ayant trouvé sur son nom l'anagramme de *Comte d'Alfinois*, (car c'est *Comte* que l'on écrivoit alors, & non pas *Conte*).

Enfin lorsqu'on vous dit un jour qu'entre ceux qui avoient traité le plus au long de l'art d'écrire par chiffres, les plus connus étoient Trithème, Caramuel, Jean-Baptiste à Porta, Gaspar Schott, Heidel & Gustavus Selenus (1), vous répondez qu'il n'y avoit que le dernier qu'on ne vous eût pas encore fait connoître. On vous repliqua que c'étoit néanmoins le plus célèbre & le plus qualifié de tous; que c'étoit un Prince d'Allemagne de la Maison de Brunswick, un Duc de Lunebourg. Vous fûtes curieux de consulter plus d'une Généalogie des Brunswick-Lunebourg, mais vous ne trouvâtes nulle part ce *Gustavus Selenus*.

Ces petits traits de dissimulation joints à une espèce de contestation que vous aviez eue sur l'orthographe de *Pbyllarque*, que vous prétendiés alors corriger & changer en *Philarque*, parce que vous n'étiez pas obligé de savoir qu'un Pere Goulu s'étoit appelé *Prince des Feuilles*, pour dire *Général des Feuillans* (2); ces petits traits, dis-je, commencèrent à vous met-

Comte) se fit un plaisir d'ajouter à son nom cette qualité imaginaire, en sorte qu'il étoit autant & plus connu par ce titre que par son nom propre. C'est de quoi ses livres, & ceux de ses amis font foi. Il est rarement nommé en Latin autrement que *Comes Alcinoüs*, où il s'en faut pourtant bien que se trouve *Nicolaüs Denisotus*. Maurice de la Porte dans ses Epithètes a mal écrit *Alcinoüs* pour *Alinois*, ce qui gâte l'anagramme.

1 ¶ Voyés touchant ces six Auteurs l'article 614. & l'art 615. des Jugemens des Savans, où l'on se marque pourtant pas que *Gustavus*, d'où par

tre en précaution contre les Modernes. Ils servirent aussi à vous faire rehausser le prix de ceux d'entre eux qui ont conservé ou fait revivre la simplicité des Anciens.

Le déguisement, disiez-vous, passera chés moi tant qu'on voudra pour bagatelle & pour puérité dans des Poètes, des Grammairiens & des Humanistes. Mais à quoi en ferons-nous réduits, si cette licence se communique aux autres? Que penserons-nous de la sincérité d'un Historien qui entreprendra de nous tromper d'abord par de faux noms? Comment traite-t-on au Parlement un Jurisconsulte qui produit de faux titres?

Vous n'aviés pas mauvaise raison, Monsieur, de tout appréhender dès lors d'une semblable licence. Vous en auriez dit encore autre chose, si vous aviez sù en ce tems-là que les Hérétiques avoient eu recours à cet artifice, pour surprendre les Catholiques; que les Faussaires employoient ces moyens pour troubler l'ordre de la vie civile, & que la plupart
des

transposition de lettres se forme *Augustus*, joint à l'allusion de *Silenus* à *σελήνη Luna*, deligne le Duc Auguste de Lunebourg.

2 ¶ Il est dit pag 310. du Menagiana de 1715. tom. 1. que ce Feuillant avoit pour père Nicolas Goulu Professeur Royal en Grec, & se nommoit Jean Goulu, ensuite Jean de S François lorsqu'il fut en Religion & qu'écrivant contre Balzac il prit le nom de Phyllarque, parce qu'il étoit alors Général de sa Congrégation, *φύλλων ἀρχὴς* par allusion de feuilles à Feuillans.

des gens de Lettres sans vertu, n'avoient pas trouvé d'expédient plus commode pour se traiter en loups, pour se déchirer impunément, & se manger les uns les autres sans scrupule.

Mais sans savoir tous ces désordres produits par le déguisement des Auteurs, vous ne laissiés pas d'aller droit à leur condamnation en général. Qui voudra me répondre, disiez-vous, qu'un Auteur, qui se donne la liberté de cacher son visage, n'aura point eu dessein de cacher encore autre chose? Comment saurons-nous que le changement du nom de celui que l'on croit honnête homme, ne fera pas une marque ou un préjugé du changement de mœurs ou de sentimens, dans la même personne?

C'étoit donc déjà fait de la réputation des Auteurs déguifés dans votre esprit, lorsque je me mis en devoir de me rendre leur Avocat auprès de vous. J'abandonnai d'abord à votre indignation les Hérétiques, les Fauffaires & les mal-honnêtes gens de Lettres, dont je viens de vous parler. Je ne voulus point parler non plus ni pour les Plagiaires, ni pour les Imposteurs, ni pour aucun de ceux dont la conduite n'étoit pas innocente. Je vous passai même les inconvéniens que vous appréhendiés, & qui sont effectivement arrivés, de l'indiscrétion de ceux dont l'intention n'avoit pas été d'ailleurs criminelle. Mais je plaidai pour ceux dont le déguisement étoit indifférent à tout le monde, & pour ceux aussi
qui

qui avoient eu des motifs légitimes & honnêtes pour changer de nom & pour se dérober à la connoissance de ceux à qui ils avoient eu intérêt de ne se pas faire connoître.

Ce fut en faveur de ces derniers que je vous promis une Dissertation sur la conduite des uns & des autres dans le changement ou la supposition de leurs noms, avec le Recueil de ceux de ma connoissance qui s'étoient déguisés de quelque manière que ce fût. Vous verrez par le Recueil de quelle importance il est que tous les masques soient levés, afin que l'on connoisse les Auteurs à découvert, & que l'on puisse juger de leurs Ouvrages, & en savoir l'histoire avec plus de facilité. Mais vous allés voir par la Dissertation, 1° Quel a été l'usage des changemens de nom dans le monde; 2° Les motifs que les Auteurs ont eu ou pû avoir pour changer leurs noms & pour se déguiser; 3° Les manières différentes dont ils ont usé dans ces changemens; 4° Les inconvéniens que ces changemens de noms d'Auteurs ont causés dans le monde, & quelquefois dans l'Eglise, mais particulièrement dans ce qui s'appelle République des Lettres.



PREMIERE PARTIE,

Contenant quelques réflexions sur le changement des noms en général, & sur l'usage qui s'est observé dans cette pratique parmi le monde.

CHAPITRE I.

Les noms sont sujets à la vicissitude commune des choses de ce monde. Exemple de cette vicissitude dans les noms différens du premier de tous les Ecrivains.

JE veux croire, Monsieur, qu'il ne s'est encore trouvé personne qui ait eu la témérité de trouver à redire à la sagesse avec laquelle le premier Homme donna des noms à toutes les créatures que Dieu présenta à sa vûë. Mais toute infuse que cette sagesse étoit immédiatement du Créateur, elle n'a point garanti ces noms des effets de la vicissitude, à laquelle il semble que les choses de ce monde se trouvent assujetties. Loin de leur avoir communiqué un état immuable, il semble que ce soit par son ordre & par sa disposition qu'ils sont toujours prêts au changement.

Les

Les noms n'ayant été employés que pour marquer les choses, il semble que dès que les choses sont venuës à changer de nature ou de qualités, il ait fallu par une suite nécessaire que les noms suivissent leur sort.

Malgré cette nécessité, il faut avouer que cette permutation de noms auroit toujours pû passer pour une rareté, si elle n'avoit été attachée qu'à la nature ou aux qualités principales des choses. Elle ne se seroit peut-être pas étendue au-delà de leurs formes : de sorte que la variation de ces formes auroit pû en être la règle ou la mesure.

Mais pour ne parler ici que des hommes dont la nature semble être immuable, & qui changent assés rarement de qualités, l'on fait assés qu'un simple changement de condition, de demeure, d'habitude, d'occupation, d'action, de quelque autre accident ou de quelque autre caprice, leur a paru suffisant pour les porter à changer de nom.

Sur une considération si générale, ceux qui font profession de tout réduire à leur examen, se donneront peut-être la liberté d'accuser le genre humain d'inconstance & de légéreté, & ils seront ravis de trouver cette occasion d'augmenter nos scrupules & de nous faire de nouveaux cas de conscience. Mais il est à propos de prévenir leur jugement de bonne heure, & de les avertir que celui qui a fait la nature de l'homme, ne s'est pas contenté de permettre ces changemens de
noms :

noms dans diverses personnes qui s'étoient mises avec une soumission toute particulière sous la conduite de sa Providence : mais qu'il les a autorisés lui-même dans quelques Patriarches & quelques Justes de l'ancien Testament, & dans quelques Apôtres de l'Évangile.

Ce n'est pas toujours l'instabilité ou la variation d'une personne qui fait celle de son nom. Ce sont souvent les idées & les notions différentes sous lesquelles on se représente la personne sans sa participation. De sorte qu'une même personne, sans changer d'état, d'habitude, de lieu & de profession, ne laisse pas d'être quelquefois nommée fort différemment, je ne dis pas seulement par des Peuples différens qui sont obligés de s'exprimer suivant la diversité de leur Langue, mais encore par des gens d'un même pays, vivans sous le même gouvernement & les mêmes coutumes, & demeurans quelquefois ensemble.

Ceux qui se piquent de savoir un peu l'état de l'Antiquité la plus reculée, ne s'étonneroient peut-être pas d'apprendre que le premier de tous les Auteurs, que nous

γ ¶ Tous les différens noms appliqués ici à Moïse, sont tirés de la Démonstration Évangélique du savant Mr Huët, à qui on adressa autrefois une Epigramme Grecque là-dessus, par laquelle on lui passoit toutes ces dénominations à une près, que le Poëte enjoué lui contesloit en ces termes :

Ἐμῖν μυρίμορφον ἀπέπλασας, ᾧ γὰρ εἶ, Μωσῆν,

Ἐρ :

nous ne connoissons proprement que sous le nom de *Moyse*, eût été appellé *She-meja* par les Israélites ; *Taaut*, *Adonis*, *Thammuz* par les Pheniciens de divers endroits ; *Marnas* par ceux de Gaze en Palestine, ou par les Philistins ; *Azizus* & *Monimus* par ceux d'Emese en Syrie ; *Theut*, & *Thoyt*, *Osiris*, *Osarsiph* ou *Ar-saphes*, *Serapis* & *Apis*, *Mnevis* ou *Mneuës*, *Orus* & *Anubis*, *Phtas* ou *Aphthas* par les Egyptiens, selon la diversité de leurs cantons ; *Admosis* ou *Tetmosis*, *Tisithes*, &c. par quelques Peuples de l'Arabie & de la côte voisine de l'Egypte ; *Typhon*, *Zoroastre*, *Pan*, *Apollon*, *Bacchus*, *Vulcain*, *Priape*, *Promethée*, *Minos*, *Orphée*, *Esculape*, *Protée*, *Tiresias*, *Janus*, *Evan-dre* (1), & tout ce qu'on voudra, par les Peuples différens de l'Asie Mineure, de la Grèce & de l'Italie. Mais il seroit difficile de ne point faire paroître quelque surprise, de voir que cet homme ait porté au-dedans des quatre murailles de sa maison, presque autant de noms différens, qu'il y avoit de personnes dans sa famille : qu'il ait été nommé *Chabar* par son pere *Amram*, *Jecothiel* par sa mere *Jocha-*

Ες Λίον, ἐς Φοῖβον, κείνον ἀμειψόμεϑ̅.
 Καί μιν ἐποίησας Μίνωϊ τε, Τειρεσίαν τε,
 Γαπετιονίδην, ἠδὲ Πρίητον ἔτι.
 Αὐτὰρ ὁ μὲν Μωσῆς ἔσω Φοῖβός τε, Δίνϑ̅ τε,
 Μίνως, Τειρεσίας, Γαπετιονίδης.
 Μὴ δ' αὖ μὴ δὲ Πρίητϑ̅, ἐπεὶ τότε μᾶλλον Ἀδάμου,
 Ὃς πρότερον πάντων ἔπλετο κυτορύσσῃ,

Jochabed, *Jared* par sa sœur Marie, *Abizannach* par son frere Aaron, *Abigedur* par son grand-pere Caath, & *Abizuc* par sa nourrisse.

Cet exemple que je vous produis des différentes dénominations de celui que nous considérons comme l'Auteur des Auteurs, le chef & le modèle des Théologiens, des Politiques, des Jurisconsultes, des Historiens, & des Poètes-mêmes, pourra vous persuader que la fixation des noms n'a point été reçüe au nombre des établissemens de la société humaine. Mais la crainte de trouver des Censeurs qui n'auroient pas autant de déférence que nous pour l'autorité des savans hommes qui ont avancé ce que je viens d'alléguer sur les noms différens de Moyse, m'oblige à chercher encore ailleurs des marques de ce peu de stabilité. Vous me permettrés de vous faire faire une revüe succincte par le monde, pour vous montrer par l'usage des Nations les plus anciennes & les plus célèbres de la terre, que les noms n'ont rien eu de fixe; & qu'encore qu'ils ayent été appliqués ordinairement comme des caractères qui devoient servir à distinguer les hommes, ils n'ont pas laissé de contribuer souvent à les faire confondre.

CHAPITRE II.

*L'usage de changer les noms est fort ancien.
Exemples divers de cette pratique en gé-
néral.*

S'il est vrai que Moyse n'ait pas été le premier des hommes à qui l'on ait changé le nom, les Auteurs qui ne font qu'une fort petite portion du genre humain, n'auront pas sujet de se vanter d'avoir introduit l'usage de ce changement des noms parmi le reste des hommes. Les exemples que nous avons de ce changement dans la personne d'Abraham & de Sara, doivent leur faire connoître qu'il faut remonter jusqu'à Dieu comme au premier Auteur de ce changement, & comme à celui qui par la souveraineté de sa domination sur les hommes auroit dû se réserver le droit de leur distribuer & de leur changer les noms. S'il se trouvoit quelqu'un qui voulût chercher encore quelque origine plus haute de ce changement, on pourroit le conduire peut-être jusqu'à la fameuse entreprise des hommes à la Tour de Babel, & y fixer l'époque de ce changement. Il n'est pas probable qu'il se soit fait alors une révolution générale dans la dénomination des créatures & des choses destinées à l'usage des hommes, & que cette révolution ne se soit point étendue jusqu'aux noms des mêmes hommes. Ceux qui ne voudront pas y faire d'exception, seront
au.

au moins obligés de reconnoître que Dieu aura encore été l'Auteur de ce changement, en jettant la confusion sur les Langues des particuliers, & que la volonté des hommes y aura eu moins de part que n'y en eut celle d'Abram, de Sarai & de Jacob, lorsqu'il fut question de les faire appeller *Abraham, Sara & Israël*.

Mais il n'est pas croyable que Dieu ayant si libéralement abandonné à l'homme son droit de nommer les créatures ait voulu retenir celui de changer les noms. Et nous ne voyons pas que lorsque les hommes se sont mis en possession de ce droit, ils en aient été repris comme des usurpateurs par les Prophètes ou par aucun autre Ministre du Seigneur.

Les Hébreux qui se sont toujours vanté d'être son Peuple choisi, n'ont donc jamais eu de scrupule sur le changement des noms, sur tout lorsqu'il n'a point été question de déguisement ou d'imposture. Mais ils ont rarement usé de cette liberté sans quelque raison honnête ou légitime, ou du moins sans autorité ; souvent aussi la raison & l'autorité se sont-elles trouvées unies ensemble pour faire ces changemens, comme il est aisé de le remarquer dans la personne de Benjamin le Patriarche, & comme on peut raisonnablement le conclure de la variété des noms de l'ancien Testament jusqu'au tems des Maccabées (1).

L'usage en étoit encore assez commun
parmi

1. V. Jerobaal, Isai, &c.

parmi les Juifs du tems de Jesus-Christ. Quelques-uns de ses Apôtres avoient déjà changé de nom avant que de se mettre à sa suite ; & ce divin Sauveur voulut bien lui-même ajouter son autorité à la raison, lorsqu'il changea les noms de saint Pierre & des enfans de Zebedée. Il y auroit presque toujours de quoi traiter un point de Morale sur les raisons différentes de ces changemens, parce qu'il n'y avoit point de nom qui n'eût son sens particulier. Mais je me contente de vous renvoyer au Livre que Philon le Juif a fait sur ce sujet.

Nous avons encore des preuves de cette ancienne pratique touchant le changement des noms parmi les Nations étrangères, où nous voyons que l'on a presque toujours joint l'autorité à la raison. Parmi les Egyptiens je vous allégué l'exemple du Patriarche Joseph, à qui Pharaon donna le nom de Psonthompanech, ou plutôt de Sophompanea (2). Je ne vous parle pas des Philistins & des Cananéens, parmi lesquels Esau n'étoit connu que sous le nom d'Edom ; ni des Arabes, de la pratique desquels le beau-pere de Moïse pourroit être le témoin pour la diversité des noms qu'il portoit. Les Assyriens & les Babyloniens n'étoient pas moins dans cet usage, comme il paroît par les noms de plusieurs de leurs Rois. Ils l'étendoient même jusqu'aux étrangers, soit par un droit de conquête,

2 Zaphorpanoah,

te, soit pour leur bon plaisir, autant qu'on peut le conjecturer par le changement des noms de Daniel, d'Ananie, d'Azarié & de Misaël. Il seroit inutile de vouloir attribuer cela au changement de pays ou à la différence des Langues, parce qu'on ne s'affujettissoit pas pour l'ordinaire à conserver dans le nom substitué la signification de celui que l'on faisoit quitter.

Le changement des noms n'étoit pas moins fréquent parmi les Phéniciens, les Arcadiens, les Perses; & il ne regardoit pas moins les femmes que les hommes; autant qu'il a paru par l'exemple des Reines Esther, Didon, Tanaquil, & par celui de Nicostrate mere du Roi Evandre. Au moins seroit-on mal reçu des Savans, si l'on osoit avancer qu'Edisse & Elise, Cæcilia & Carmenta ne sont pour la signification qu'une même chose avec Esther & Didon, avec Tanaquil & Nicostrate dans des Langues différentes (1). Le commerce des Perses avec les Grecs nous a appris la coutume qu'avoient les premiers de faire changer de nom aux personnes qu'ils élevoient à la Royauté. Le nom qu'on leur donnoit ne passoit pas moins pour une marque de leur nouvelle dignité, que le sceptre & le diadème.

Il seroit allés inutile de passer aux Grecs &

1 Ctesias ap. Herod. Justin. l. 10.

2 Jupiter, Indiges, Quirinus, Archias, Antipater, Demetrius, Lucumo, Tarquinius.

& aux Romains, pour donner une suite continuée de cette liberté de changer les noms. Personne n'a plus fait valoir cette pratique que ces peuples : mais il est assés rare de trouver parmi eux aucun changement de nom qui n'ait été la marque ou la suite de quelque changement précédent dans la personne, soit pour la condition, soit pour le lieu d'un nouvel établissement. La chose seroit infinie, s'il falloit la déduire par un détail. Souvenés-vous, Monsieur, qu'une apothéose pour faire passer les gens à l'immortalité, qu'une adoption pour faire changer de famille, qu'un affranchissement, une réception aux droits de Citoyen ou aux Charges, enfin qu'une simple transmigration de lieu, un testament fait en faveur de quelqu'un, une succession pure & simple, étoit un prétexte ordinaire pour le changement des noms (2). Je souhaiterois que l'on pût retrouver le Livre qu'un Grammairien d'Alexandrie, nommé Nicanor (3), avoit composé sur ces divers changemens de noms parmi les Grecs. Ce seroit avec plaisir que je pourrois vous y renvoyer, comme j'ai fait au sujet de Philon pour ce qui regarde l'usage des Hébreux.

Les Chrétiens n'ont rien retranché de la liberté des Grecs & des Romains sur ce sujet, si l'on en excepte peut-être le
cas

3 ¶ Le Grammairien Nicanor dont il est parlé là, étoit de Cyrene, & non pas d'Alexandrie. Νικάνωρ Κυρηναίος ἐν Μετρονομαιαίς, dit Athenée VII. 12.

Cas de l'apothéose, dont ils n'ont pas jugé à propos de suivre la méthode dans la canonisation des Saints pour des raisons très-importantes. Il faut avouer néanmoins que l'on n'a point fait difficulté de changer les noms à divers Africains, Persans, & autres Saints des pays où les Langues Grecque & Latine n'étoient point en usage. Mais on n'a point eu d'autre vûë en cela, que d'ôter l'air de la barbarie qui se trouvoit dans leurs noms & qui embarrassoit la prononciation des Fidèles. Il se trouvera sans doute d'autres Saints encore, à qui les noms ont été changés dans les derniers siècles: mais cela n'est guères arrivé qu'à des Martyrs dont les noms s'étoient perdus dans les Catacombes ou dans d'autres sépulchres communs, où la confusion étoit presque inévitable.

Si les Chrétiens paroissent avoir usé de cette liberté avec encore plus d'étendue que ces Anciens, dans leur batême ou leur adoption divine qui comprend aussi l'usage de la Confirmation, dans leurs Professions Religieuses, dans leur élévation à l'Episcopat & au souverain Pontificat; on peut dire qu'ils en ont reçu les premiers exemples des Romains, des Grecs, ou des Juifs dans quelque'un des cas que je vous ai rapportés.

CHAPITRE III.

Usage particulier des Auteurs dans la pratique de changer leurs noms. De la mode de mettre son nom au commencement du texte ou dans le titre du Livre. Différence des Anonymes, des Plagiaires & des Imposteurs d'avec les Pseudonymes.

JUSQUES ici nous n'avons rien remarqué qui puisse regarder en particulier les Auteurs à l'exclusion du reste des hommes dans l'usage de changer son nom. On ne peut point nier qu'il n'y en ait eu plusieurs de leur nombre dont les noms n'ayent éprouvé les effets de la vicissitude & de l'instabilité commune. Mais il faut avouer que ce n'a point été en qualité d'Auteurs qu'ils ont souffert du changement, ou qu'ils ont adopté de nouveaux noms.

Melesigene passoit déjà dans le monde pour un excellent Poëte, pour un grand Théologien parmi les siens, avant qu'on se fût avisé de lui donner le nom d'*Homere*. Ce n'est point par aucune relation à ses Ecrits qu'il s'est trouvé qualifié de ce nouveau nom. Sans la perte ou l'affoiblissement de sa vûë, ou même sans l'aventure qui le fit prendre en ôtage à la guerre qui se fit de son tems entre ceux de Smyrne & de Colophon; ou enfin sans la confiance avec laquelle il fit le Prophète. & se rendit caution de l'O-

Tome VI. Part. II. B racle

racle pour cette guerre , nous l'appellerions peut-être encore aujourd'hui Melefigene.

Aristocles ne songeoit à rien moins qu'à se faire connoître sous un autre nom que le sien. L'équivoque du nom de *Platon* , qui tombe pour le moins autant sur la dimension de certaines parties du corps , que sur l'étendue de l'esprit , ne doit pas nous déterminer légèrement à croire qu'on ne lui a ôté le nom d'Aristocles pour celui de Platon , qu'afin de nous prévenir d'abord sur la grandeur de son courage & la majesté de son discours.

J'ajouterai qu'Aristote n'a point eu intention de se départir de l'usage commun à toute la terre , lorsque l'affection & l'estime qu'il avoit pour son cher Disciple Tyrtamus le portèrent à lui changer son nom en celui d'*Euphraste* , & ensuite en celui de *Theophraste*. J'avouë que la grace qu'il avoit à parler & que la beauté de style qui paroissoit dans ses écrits , ont servi de prétexte à ce changement. Mais Aristote ne prétendoit pas le déguiser sous ces nouveaux noms. Loin de vouloir le dérober à la connoissance du Public , son dessein étoit de le faire connoître plus qu'il ne l'avoit été sous son vrai nom , & de renfermer dans un mot toute l'idée qu'il prétendoit nous donner de son mérite.

Si Caton l'ancien que l'on n'avoit connu que sous le nom de Priscus tant qu'il étoit demeuré dans son pays , étoit redevable à sa prudence & à son expérien-

ce dans les affaires du nom nouveau qu'il porta toujours depuis son établissement dans la Ville de Rome, on ne dira point qu'il faille attribuer la chose à sa qualité d'Auteur. Ce n'étoit point dans la composition de ses Livres, mais dans sa conduite particulière, & dans le maniement des affaires publiques qu'il avoit fait principalement remarquer cette capacité & cette prudence qui lui valut le nom de *Caton*.

Enfin, Monsieur, je suis persuadé que quand le Philosophe Malchus ne se seroit jamais fait Auteur il n'auroit pas été moins tenté de se faire connoître aux Grecs & à toute la Postérité sous le nom de *Porphyre*. L'on trouvera quelques Auteurs qui l'ont appelé *Basile* dans l'intention peut-être d'approcher le nom de ce Philosophe plus près de la signification naturelle du mot original de son pays (1). Mais la prédilection qu'il a fait paroître pour le nom de *Porphyre* n'a jamais persuadé personne qu'il eût songé à demeurer caché sous ce nouveau nom.

Ces exemples pris dans des siècles différens sont très-capables de nous faire comprendre que les changemens arrivés dans les anciens Auteurs n'avoient rien pour l'ordinaire soit dans leur motif, soit dans leur manière qui fût destiné à les distinguer d'avec ceux des Personnes qui n'étoient pas Auteurs. Si le déguisement & l'imposture étoient en usage, on cher-

choit

(1) Malch. Melech, Roi.

choit souvent autre chose que des noms pour les faire valoir.

Les Anciens persuadés encore plus que nous qu'il y a de l'illusion dans la pensée de ceux qui prétendent qu'il suffit de savoir ce que l'on écrit sans se soucier de connoître celui qui écrit, avoient soin avant toutes choses de mettre leur nom à la tête de leurs Ouvrages. C'étoit une espèce de caution pour ce qu'ils vouloient débiter. Dans ceux dont on n'avoit pas encore oui parler, c'étoit un moyen de les faire connoître : dans ceux qui étoient déjà connus, c'étoit le fondement du préjugé dans lequel on devoit lire l'Ouvrage, & l'indice de ce qu'on pouvoit esperer de sa lecture.

Nous aurions une infinité d'exemples de cette pratique des Anciens, & en même tems plus de preuves de leur ingénuité & de leurs précautions, si nous n'avions point tant perdu de leurs Livres. Mais parmi le peu de monumens qu'il nous est resté de l'Antiquité savante, l'on trouvera toujours de quoi se persuader suffisamment de cette conduite dans les exemples que nous voyons d'Herodote, de Thucydide, de Timée, &c. L'Histoire d'Herodote commence indépendamment de son titre par les termes de *Ἡροδοτὸς Ἀλικαρνασσοῦ ἰστορίας ἀπόδοξις ἴδιε*. Celle de Thucydide par ceux de *Θουκυδίδης Ἀθηναῖος ξυγγραψὲ τὸν πόλεμον*, &c. Le Livre que Timée l'un des Maîtres de Platon avoit composé sur la Nature commençoit par les mots de *Τιμαῖος ὁ Λοκροῦς*
ταῖς

ταδὲ ἔφαθ', sans qu'on pût dire que ce fût le titre de son Ouvrage.

Je sai qu'il s'est trouvé quelques Critiques (1) dans notre siècle & dans le précédent qui jugeant du génie & du goût de ces Anciens par celui de leur temps n'ont pas fait difficulté de les soupçonner d'un peu de vanité & de trop de complaisance pour leurs Ouvrages. Sur ces fortes de début, ils les ont crûs susceptibles de la crainte de tomber dans l'oubli, ou de donner lieu aux Plagiaires de s'attribuer des Ouvrages sans nom dans la suite des tems, parce qu'ils n'auroient été réclamés de personne. Mais ces Critiques auroient eu des pensées plus favorables touchant la pratique de ces Anciens s'ils avoient été mieux informés du caractère de leur esprit. On n'étoit pas encore entièrement déchû de cette simplicité ancienne que l'on avoit vû regner dans les Ecrits des premiers âges; & cet usage pouvoit trouver son apologie dans la conduite même des Auteurs sacrés, comme il seroit aisé de vous le faire remarquer par les exemples de Salomon, d'Isaïe, de Jeremie, des petits Prophètes, & de Nehemie qui ont commencé leurs Livres par la déclaration de leurs noms & de leurs qualités.

Ce caractère d'ingénuité ne s'étoit point mal conservé dans le siècle où la Philosophie humaine sembloit avoir passé des Barbares ou des Orientaux chés les Grecs,

je

1 Fr. Port. comm. in Thuc. &c.

je veux dire depuis la captivité de Babylone jusqu'à la guerre du Peloponèse, depuis les Prophètes jusqu'à Socrate. Les Philosophes vivoient encore alors sans affectation, ils parloient & écrivoient encore sans artifice. Quand nous accorderions à Ciceron (1), que c'est le desir de vivre après la mort qui a porté les Philosophes postérieurs à mettre leur nom à la tête des Livres mêmes qu'ils composoient pour inspirer le mépris de la gloire, nous serions toujours obligés de reconnoître dans l'expression de leur nom cette franchise qui ne se trouve pas dans l'expression de leurs sentimens.

Cette pratique de commencer son Ouvrage par son nom indépendamment du titre est devenuë plus rare dans la suite, quoiqu'on en trouve encore des exemples dans les Grecs du bas Empire de Constantinople (2). Il semble qu'elle ait été laissée aux Princes pour commencer les Ordonnances à leurs Peuples, aux Peres pour commencer les Instructions à leurs enfans, aux Papes & aux Evêques pour leurs Bulles & leurs Mandemens; en un mot, à tous ceux qui ne pouvoient devenir suspects de cette vanité dont on a commencé de taxer les Auteurs depuis le siècle d'Alexandre ou celui des Ptolomées. C'est peut-être par la même raison que les Particuliers se sont maintenus encore dans cet usage pour les Lettres qu'ils adressoient à leurs amis, où ils ont

ont toujours été en droit de mettre leur nom devant celui de la personne à laquelle ils écrivoient à la tête de leurs Lettres sur tout dans les Langues Grecque & Latine. On a toujours été si éloigné du soupçon de la vanité pour ce point, que les Inferieurs n'avoient rien à craindre de ce côté-là en se nommant les premiers lorsqu'ils écrivoient à leurs Supérieurs.

On peut dire que la mode de commencer la première période de son texte par son nom, est devenuë odieuse par l'abus de quelques particuliers, avant que d'avoir eu le tems de vieillir. C'est pour cela sans doute que les Auteurs n'ont point attendu qu'elle fût cessée pour introduire celle de joindre leurs noms aux titres de leurs Livres. Il n'y a jusqu'ici point eu de prétexte de vanité, point d'usurpation de Plagiaires, point de suppositions d'Imposteurs qui ait été capable de faire abolir cette dernière mode.

Si le mépris de la gloire ou la fuite de la vanité qu'on peut tirer de la composition d'un Livre a porté quelques Auteurs parmi les Anciens à retrancher leur nom de leur Ouvrage, on peut dire qu'ils n'ont jamais prétendu nous donner le change, puisque cette suppression n'a jamais passé pour un déguisement, & qu'ils ont mieux aimé ne se point faire connoître du tout, que de se faire connoître

2 Niceph. Callist. &c.

tre mal, ou d'une autre manière qu'ils n'auroient dû.

Si l'amour de cette même gloire a fait commettre aux Plagiaires l'injustice de supprimer les noms des vrais Auteurs pour y substituer les leurs & de se faire des fruits des travaux d'autrui; on ne peut pas dire qu'il soit question dans leur conduite du changement des noms de la manière que nous l'entendons. Leur intention n'a point été de déguiser les véritables Auteurs, mais de les détruire ou d'empêcher au moins qu'ils ne viennent bien ou mal à notre connoissance.

Enfin si l'esprit de fourbe a inspiré aux Impositeurs la malice de supposer à d'autres leurs propres Ouvrages, ou de les munir des noms spécieux de quelques personnes connuës & autorisées, afin de donner du cours & de l'autorité à leurs compositions; ce n'a point été pour nous persuader que ces noms ne fussent pas ceux des vrais Auteurs des Ouvrages qu'ils produisoient

Aucune de ces trois espèces, ni les Anonymes, ni les Plagiaires, ni les Impositeurs n'ont eu dessein d'abolir la mode de joindre le vrai nom du véritable Auteur au titre de son Ouvrage, quoiqu'ils ayent gardé une conduite fort contraire à cette pratique. Les premiers, je veux dire les Anonymes, n'ont pas prétendu se proposer pour des exemples: s'ils ont fait faire une exception à la règle, ils ont eu la prudence de juger qu'elle n'étoit que pour eux. Les autres, soit Pla-

Plagiaires , soit Imposteurs , n'ont eu en vûe que le plaisir secret de nous faire croire qu'ils avoient religieusement suivi cette mode de publier son nom , & de traiter avec nous comme s'ils nous avoient persuadé que les Ouvrages qu'ils nous propofoient étoient effectivement des Auteurs dont les noms étoient à la tête.

La chose est incontestable du côté des Plagiaires & des Imposteurs; & si quel- qu'un venoit à bout de nous prouver le contraire , il nous prouveroit en même tems qu'il n'y auroit point de Plagiaires ni d'Imposteurs. Mais s'il faut une caution pour les Anonymes, je n'en ai point d'autre à donner qu'un homme de bien & de créance, un Auteur Ecclésiastique qui a eu l'honneur d'être assés long-tems confondu avec saint Cyprien pour son mérite. Arnaud de Bonneval (c'est le nom de cet Auteur) convient avec le Public de la mode de mettre son nom à la tête de son Ouvrage. Il n'en blâme point la coutume parce qu'il la trouve appuyée non seulement sur un usage invétééré de plusieurs siècles , mais aussi sur la raison , en ce que le nom d'un Auteur à la tête de son Livre fait que le Livre donne de la réputation à l'Auteur dont on voit le nom ; que d'une autre part le nom donne du poids & du crédit au Livre lorsque l'Auteur est déjà connu ; & qu'enfin le nom & le Livre se soutiennent mutuellement par cette communication de gloire. Si l'Abbé

de Bonneval se départit d'une mode si générale & si autorisée, ce n'est qu'avec des excuses très-humbles que le Public semble n'avoir reçues que sur les titres de la modestie & de l'humilité de cet Auteur. Je veux que vous l'entendiés parler en sa Langue afin que vous puissés être vous-même le Juge de sa pensée (1). *In capite libri sui quisque auctorem se posuit, ut & stylus Auctori, & stylo Auctor famularetur, & auctoritate altiuscâ communis gloria muniretur. Hoc virorum illustrium præclara meruerunt ingenia, & per hoc vivax eorum fama & gloria indelebilis perseverat. Nos vero qui vix intelligimus quæ ab eis dicta sunt, sensu & eloquentiâ omnino iis impares, si quid aliquando scribimus, indignum Titulo judicamus, ne forte nobilis materia cujus explanationi studium adhibemus, decoloratam potius quàm ornatam nostrâ præsumptione queratur.*

Il n'y a donc que les *Pseudonymes* qui soient venus de sang froid dans la République des Lettres pour y troubler l'ordre établi dans la coutume de mettre le vrai nom d'un Auteur à la tête de son Livre. Nous appellons *Pseudonymes* ceux que vous trouverez quelquefois qualifiés ailleurs d'*Allonymes* ou d'*Heteronymes*, ou même de *Cryptonymes* selon la fantaisie des Ecrivains qui ont eu occasion d'en parler. Vous m'objecterés sans doute que

1 De operib. Christi Cardin.

2 Lib. 4. contr. Marcion. c. 3.

que les *Plagiaires* & les *Impositeurs* à qui je viens de donner l'exclusion semblent se trouver aussi compris sous le nom de *Pseudonymes*; puisque les uns & les autres commettent de la fausseté dans les noms des Livres. Mais je vous répondrai qu'entre Gens de Lettres on est convenu depuis ces derniers tems de restreindre le terme générique de *Pseudonymes* à une seule espèce, & de ne plus donner ce nom qu'à ceux qui n'imposent à personne, en quoi les *Pseudonymes* sont distingués des *Impositeurs*; & qu'à ceux qui ne volent & ne pillent personne, ce qui fait la différence des mêmes *Pseudonymes* d'avec les *Plagiaires*.

L'espèce des *Pseudonymes* de la manière que nous la comprenons, c'est-à-dire, des Auteurs qui changent de nom purement pour se déguiser, semble être la plus récente de toutes. Les Anonymes contre lesquels Tertullien a déclamé (2), & dont Salvien de Marseille a voulu prendre la protection peuvent faire remonter leur origine jusqu'à Moïse, & se renforcer de l'exemple des Évangélistes. Les *Plagiaires* s'étoient déjà rendu formidables au siècle de Ptolomée Philadelphie: & les *Impositeurs* s'étoient déjà multipliés dans le monde lorsqu'on s'est apperçû de la fiction des *Pseudonymes*. A peine trouvons nous un de leurs masques outre celui de *Conchblax* (3) avant
le

Voy. tom. 1. des Jug. des Sav. pag. 476. 486.

3 ¶ Baillet dans sa Liste des Auteurs déguifés croit
que

le siècle d'Auguste. A peine en trouvons-nous depuis ce tems-là jusqu'à celui de Charlemagne si on excepte un *Peregrin*, (1), un *Timothée* (2), & quelque autre nom de fiction que l'industrie de quelques Auteurs Ecclésiastiques a inventés pour satisfaire leur humilité.

Le déguisement étant devenu une espèce de vertu sur la fin du huitième siècle, les beaux Esprits, je veux dire les Studieux, qui se trouvoient animés à écrire par l'exemple & les libéralités de Charlemagne, crurent que rien n'étoit plus à leur bienfiance. Chacun se travestit de gaieté de cœur pour paroître en public : rarement vit-on monter quelqu'un sur le théâtre sans son masque. Alcuin (3), les Prélats, le Prince lui-même ne voulurent pas s'en dispenser : de sorte qu'on peut dire que toute la face de l'Empire en ce qui regarde les Lettres étoit double sous Charlemagne, lorsqu'on la vouloit envisager dans les Livres, après l'avoir considérée au naturel dans le commerce ordinaire de la vie.

Ce

que par Conchlaux il faut entendre Pamphile d'Alexandrie, savoir ce Grammairien que Suidas dit avoir travaillé sur Nicandre. Mais ce n'est point Pamphile, c'est au rapport de Galien l. 6. de *medicam. simpl.* Nicandre lui-même dont l'Ouvrage avoit été publié sous le faux nom de Conchlaux.

1 ¶ C'est Vincent de Lérins dont le *Commonitorium* suivant les Manuscrits cités par Mr Baluze, commence par *Incipit Tractatus Peregrini pro Catholica fidei antiquitate, & universitate adversus profanas omnium novitates Hæreticorum.* Notre Auteur parle plus amplement de ce nom *Peregrinus* chap. 3. de la 2. part. de ce Traité.

Ce caprice de l'imagination des Gens de Plume joua encore pendant quelque tems sous les deux regnes suivans, mais sans concert. On l'a vû cesser peu à peu & disparoître presque entièrement jusqu'au tems du Pape Paul II. sous lequel on le vit renaître avec tant d'éclat & de mouvement parmi les Savans de ce tems-là que ce Pape en conçût de la jalousie (4), & que ce changement de noms assés innocent en soi, & fort indifférent d'ailleurs à l'Etat pensa être fatal à ceux qui s'étoient travestis à la Grecque ou à la Romaine dans leurs noms.

CHA-

2 ¶ C'est Salvien Prêtre de Marseille, touchant lequel, & les raisons qui lui firent prendre le nom de Timothée voyés plus bas le chap. 9. de la 2. part. Voyés aussi Placcius de *Pseudonymis* n. 2704

3 ¶ Placcius de *Pseudonym.* n. 38. touchant Alcuin, & n. 562. touchant Charlemagne.

4 ¶ Ce ne fut pas de la jalousie que ce Pape en conçut, ce fut de la défiance, sur ce qu'il s'imagina que ce changement de noms cachoit un dessein de conspiration, comme Baillet lui-même le reconnoit dans le chapitre suivant.

C H A P I T R E. IV.

L'usage de changer son nom devenu trop fréquent dans les derniers tems. Cause & occasion d'une partie des abus qui s'y sont glissés. Dans quelles personnes & dans quelles professions ces abus ont été tolérés plus volontiers.

LA rigueur avec laquelle le Pape Paul II. fit traiter les Gens de Lettres qui avoient changé leur nom de son tems, & les tourmens qu'il fit souffrir à quelques-uns d'entre eux sous prétexte que ce changement auroit pû être quelque effet de cabale & de conspiration contre son Etat ou sa Personne purent bien dissiper l'union ou la société qui avoit formé parmi eux une espèce d'Académie de beaux Esprits dans Rome. Mais ces moyens ne furent point capables de détruire parmi ceux qui se sauvèrent de ses mains cette manière de déguisement que les Grecs nouvellement venus de Constantinople qualifioient de *Metonomasie*. Quelques-uns s'étant réfugiés en Lombardie, en France, en Allemagne, & même en Pologne, y portèrent avec eux la fantaisie qu'ils avoient eu de se déguiser ou de tourner leur nom de leur Langue vulgaire en celles des Savans, & ils la communiquèrent à tout ce qu'ils purent gagner de disciples. Elle se répandit en peu de tems dans toutes les Ecoles où l'on introduisit le Grec & la belle Latinité,

tinité, & elle a passé jusqu'à notre siècle avec tant de licence & d'impétuosité, que la *Métonomastie* a mérité de se voir comptée parmi les choses les plus communes de la République des Lettres.

C'est peut-être par cette vûe que vous pourriés réussir à sauver ou à adoucir l'hyperbole qu'un inconnu écrivant contre un autre inconnu sur les Commendes & les Abbés Commendataires a avancé à ce sujet (1). " Je m'étonne, dit cet
 „ Auteur, qu'on ne s'apperçoive pas que
 „ dans ce tems où l'on se plaît à em-
 „ prunter des noms étrangers ou à s'en
 „ faire de nouveaux, les plus sages ne
 „ se croient pas mieux cachés que chés
 „ eux, & ne paroissent jamais moins
 „ qu'avec leur nom & leurs qualités,
 „ tant l'on est fait au déguisement.

Personne n'auroit peut-être trouvé à redire à la licence de feindre les noms & de travestir les personnes, si elle étoit demeurée dans ses bornes anciennes. Elle avoit presque toujours été renfermée dans la Poësie, & rarement l'avoit-on vû passer le théâtre. Les Poëtes & les Comédiens avoient reçu le privilège de se déguiser, & de déguiser les autres sans que personne eût parû leur porter envie. Il n'y avoit point d'abus ou de désordres à craindre de leur part dans ces fortes de fictions, parce qu'on étoit persuadé qu'ils ne prétendoient abuser de la bon-
 ne

1. Réponse au Livre intitulé l'Abbé Commendar.
 pag. 314.

ne foi de qui que ce fût, & qu'ils n'imposoient à personne. On a toujours été tellement préparé au déguisement lorsqu'il a été question de les voir ou de les entendre, qu'on auroit pris pour une fourbe & pour une véritable tromperie, la liberté que ces sortes de personnes se feroient donnée de découvrir la vérité à nud, de représenter les visages le masque levé, & d'appeller les Gens par leur nom.

On n'a jamais crié contre les Poètes & les Comédiens pour avoir associé les Auteurs de Romans à leur privilège. Les liaisons étroites & les rapports merveilleux qui se trouvent entre leur profession & celle de ces derniers, demandoient qu'ils les laissent entrer en communication d'un droit dont l'usage leur est indispensable. La fiction des personnes ne leur est pas moins nécessaire que celle des choses pour faire regner le Vrai-semblable & le Merveilleux dans leurs compositions. Ceux même qui ont eu dessein de renfermer l'Histoire des choses véritables dans leurs Romans, auroient infailliblement été blâmés du Public, s'ils n'avoient eu recours à la fiction des noms pour envelopper leurs vérités.

Il semble qu'on ne puisse nier qu'on n'ait encore laissé étendre le privilège de changer les noms par voie de déguisement jusqu'aux Auteurs satiriques. J'entens seulement ceux qui ont connu l'usage légitime de la satire, & qui ne s'en sont pas écartés ; ceux qui se sont contentés

tentés d'exposer les défauts au jour pour leur donner un tour ridicule plutôt que pour déchirer ou détruire ceux qui en étoient coupables ; & ceux qui ont eu la discrétion de cacher les personnes en découvrant leurs vices.

Enfin, la petite figure que les faiseurs d'Almanachs & de Prognostics ont toujours faite dans le monde n'a peut-être pas peu contribué à l'indulgence dont on a toujours usé à leur égard touchant la liberté qu'ils se sont donnée pour la supposition des noms, comme pour celle des choses. Les Poètes ne leur ayant jamais intenté de procès pour avoir usurpé leur privilège, le Public n'a pas crû s'y devoir intéresser plus qu'eux. Ils ont eu lieu de feindre impunément tout ce qui leur a plû. Personne n'ayant formé d'obstacle à leur manie, on peut dire sur la manière dont du Verdier de Vaupriyas en a parlé (1), qu'elle a inondé le siècle passé, & que la liberté qu'on lui a donnée de passer sans l'arrêter a été cause qu'elle s'est dissipée dans la suite, & qu'il ne s'en trouve plus que des restes peu considérables dans notre siècle.

Tant que la licence de feindre ou de changer les noms n'a point passé au-delà des Poètes, des Comédiens, des Romanciers, des Trouverres, des Satiriques, & des Astrologues, le Public n'a point formé de plaintes sur l'abus de cet usage. Les Actions & les discours de ces personnes

1 Page 27. de la Préf. de sa Bibl.

sonnes ont presque toujours été jugés de nulle conséquence dans la vie civile.

Mais soit que leur exemple ait fait espérer l'impunité aux autres, soit que l'on se soit laissé emporter à l'inclination particulière que les hommes ont toujours fait paroître pour la fiction & pour la dissimulation, il est certain qu'il n'a plus été question de scrupule & de réserve parmi les autres Auteurs sur le changement des noms, & qu'ils y ont eu recours dans la suite avec autant de licence que les Poètes & les Comédiens.

Il n'y a point de Profession parmi les Lettres où l'on ne voye des légions entières de ces sortes de *Pseudonymes*, qui ont mieux aimé porter de faux noms que de n'en point avoir du tout.

S'ils en ont usé de la sorte aux dépens de la vérité, s'ils ont blessé les règles de la sincérité, c'est ce qu'il vous fera aisé de reconnoître par le Recueil de ces *Pseudonymes* en particulier. Voyons maintenant comment leur changement de nom a pû devenir innocent ou criminel dans les circonstances de leur déguisement.

CHAPITRE V.

Des rencontres où l'usage de changer son nom étant indifférent de lui-même peut devenir innocent ou criminel dans ses circonstances.

JE suis un peu surpris que Tertullien qui mettoit tout en usage sans beaucoup de scrupule lorsqu'il étoit question d'attaquer quelqu'un, ou de défendre quelque chose, n'ait pas fait valoir le changement des noms pour justifier le changement qu'il avoit fait de la robe au manteau. Il a oublié à mon sens l'un des plus beaux exemples qu'il eût pû alleguer pour montrer que le changement d'habit n'étant certainement pas moins indifférent en soi que le changement de nom pourroit devenir aussi innocent & aussi honête dans l'usage. Je me persuade volontiers que sur le raisonnement qu'il en auroit pû faire, il auroit sù tirer une conséquence plus juste que la plupart de celles qu'il a voulu tirer de la vicissitude de ce monde par des argumens cornus, & par de vrais sophismes. Nous n'aurions pas le même avantage si nous prétendions employer ses raisonnemens ou son autorité en faveur du changement des noms. Comme il est moins ordinaire de changer de nom que d'habit il seroit aussi plus aisé de conclure contre nous que la chose est moins utile & moins nécessaire, & de-là il n'y auroit

auroit plus qu'un pas à faire pour prouver contre nous qu'elle est souvent ou qu'elle doit être moins innocente.

Un Orateur du siècle passé nommé Marc-Antoine Majoragius ayant été accusé juridiquement, du moins a-t-il voulu le faire croire, par Fabius Lupus & par Macrinus Niger pour avoir changé son nom d'Antonio Maria Conti, & ayant été cité au criminel, soit par feinte, soit tout sérieusement devant les Juges de Milan, entreprit de se défendre par un grand Plaidoyer Latin qui a passé pour une des belles Pièces d'éloquence de son tems. Il avoit entrepris d'abord de se purger du crime prétendu dont on chargeoit ce changement par un détail des actions innocentes de sa vie. Cela ne tendoit, ce semble, qu'à porter les Juges à faire une exception en sa faveur, ou à ne juger que du fait. Mais il entreprit ensuite de traiter la chose par le droit, & de faire voir qu'il n'y a rien dans le changement des noms qui soit contraire ni à la Loi divine ou humaine, ni à la coutume ou à l'usage ordinaire, sur tout des gens de Lettres, ni enfin à l'honnêteté ou à la bienséance.

En effet, il n'est plus difficile de faire voir qu'une chose est conforme à l'honnêteté & à la bienséance, lorsqu'on a montré qu'elle ne blesse point la loi & qu'elle n'innove rien contre la coutume. Il est aisé de nous faire comprendre qu'elle est innocente lorsqu'elle n'est point opposée à la droite raison, ni à l'autori-

té légitime. La loi & la coutume se trouvent heureusement unies avec la raison & l'autorité en faveur de la vérité pour condamner ensemble tout ce qu'il y a de faux & de trompeur dans nos actions & nos sentimens. De sorte que de tous les changemens qui peuvent arriver aux noms des Auteurs, il n'y aura d'innocens que ceux où la fourbe & le déguisement n'ont point de part, pourvû que l'on veuille s'en tenir à la droiture de la raison & à l'équité de la loi.

Les autres changemens n'ayant aucuns titres de justification qui puissent leur mériter une entière absolution, seront toujours à la vérité fort éloignés de participer à la louange qui n'est due qu'à la sincérité : mais au moins se trouvera-t-on disposé à les excuser & à les souffrir selon que le déguisement y paroîtra moins important, & que les raisons de se déguiser seront jugées plus recevables.

Il n'y a point de motif aussi spécieux, aussi juste, aussi honnête qu'il puisse être, qui soit capable de leur mériter autre chose que le pardon ; point de modestie, point de prudence, point de nécessité qui puisse en rectifier le fond jusqu'à leur communiquer l'innocence, & jusqu'à faire une véritable vertu de ce déguisement. C'est en quoi consiste la principale différence que nous devons établir entre les Auteurs que nous appelons Anonymes & les Pseudonymes dont nous traitons. Un Auteur veut-il n'être pas connu, veut-il tout sérieusement de-

demeurer caché? Qu'il prenne le parti de se faire Anonyme: il n'y a rien dans cette conduite que de fort indifférent, je dis plus, rien que de fort innocent tant que sa conscience ou ses devoirs ne l'obligeront pas de se produire & de comparoître. Mais qu'un Auteur qui aura les mêmes vûës, les mêmes intentions, veuille se rendre Pseudonyme, c'est vouloir au moins se faire connoître d'une certaine manière en se cachant de l'autre; c'est se jouer de la bonne foi de son Lecteur & lui donner le change. C'est se montrer mal & se cacher mal tout à la fois, & par conséquent pécher doublement contre la sincérité du cœur.

Il me semble que Mr. Cujas (1) n'est point mal entré dans cet esprit de discernement lorsqu'il a voulu se distinguer d'un Pseudonyme du nombre de ses Adversaires, en se rendant simplement Anonyme dans l'écrit qu'il a fait contre le prétendu Zacharie Furnester pour la défense de Monluc Evêque de Valence.

„ On ne fait ce que c'est, dit-il, qu'un
 „ *Zacharie Furnester* (2). C'est quelqu'un
 „ sans doute qui s'est adopté lui-même
 „ pour passer sous un nouveau nom à
 „ une licence plus grande de dire des
 „ injures. C'est un masque que l'Ad-
 „ versaire a pris pour faire impunément
 „ ce qu'il n'auroit osé faire à découvert.

„ Puis-

1 Tom. 8. Operum col. 1260. &c.

2 ¶ Cujas ne vouloit pas qu'on crût qu'il auroit fait l'honneur à Furnester d'écrire contre lui, s'il avoit

„ Puisque ce n'est point son nom qu'il
 „ a mis à sa pièce, je ne me crois pas
 „ obligé de mettre le mien à ma répon-
 „ se. Je n'ai pas jugé à propos d'oppo-
 „ ser imposture à imposture, & j'ai mieux
 „ aimé ne me point donner de nom que
 „ de m'en donner un qui soit faux à
 „ l'imitation de cet Adversaire. C'est u-
 „ ne étrange indiscretion à un Auteur
 „ d'user de supposition dans son nom s'il
 „ a quelque chose de bon à débiter dans
 „ son Livre. C'est le moyen de lui fai-
 „ re perdre créance, & de faire douter
 „ au Lecteur si la fiction regne moins
 „ dans l'ouvrage que dans son titre &
 „ dans le nom de son Auteur. Tel é-
 „ toit le sentiment de Mr. Cujas lorsqu'il
 „ se possédoit, & qu'il avoit le sens frais,
 „ parce qu'il avoit à combattre un Pseudo-
 „ nyme. Mais ceux qui savent qu'il a eu
 „ lui-même recours aux moyens qu'il esti-
 „ moit si criminels dans son Adversaire, &
 „ qu'il s'est rendu à son tour Pseudonyme
 „ sous le nom de Mercator (3), pour-
 „ roient se divertir des embarras où il se
 „ feroit jetté par ses raisonnemens, s'il a-
 „ voit trouvé dans Robert un homme en
 „ humeur d'objecter au prétendu Mercator,
 „ ce qu'il avoit allégué contre le masque
 „ de Furnester.

J'avouë avec quelques Auteurs, que la
 représentation d'un objet sous une ima-
 ge

avoit su que ce Furnester n'étoit autre qu'Hugue Do-
 neau.

3 ¶ Voyés plus bas chap. 3. de la 3. part.

ge étrangère , est capable de flater notre esprit. Mais cela doit supposer qu'il n'en soit pas la dupe. Je conviens que nous aimons volontiers à voir une chose dans un autre. Mais il faut pour cet effet que nous l'y reconnoissons. Enfin je ne nie pas que ce qui ne frappe pas de soi-même ni à face découverte, ne surprenne quelquefois allés agréablement dans un habit emprunté, & sous un masque. Mais cette surprise ne peut dépendre que d'une prévention ou d'une connoissance antérieure au déguisement. En un mot on n'est point surpris tant qu'on est trompé ou qu'on est dans l'erreur, ce n'est en ces occasions que la découverte de la tromperie qui doit produire la surprise.

Il n'y a donc pas d'Auteur Pseudonyme de quelque espèce que soit son déguisement, dont la conduite puisse être absolument innocente quoiqu'elle soit souvent excusable. S'il y avoit une exception à la règle, elle seroit sans doute en faveur de ceux qui s'étant persuadé de la nécessité de mettre son nom à la tête d'un livre, conformément à l'esprit d'un Concile Oecumenique (1), & à la
prati-

1 ¶ Le Concile de Trente.

2 ¶ George Hamartole *ἁμαρτωλός*, Pécheur, que Vossius dans ses Historiens Grecs confond avec George Syncelle, est postérieur de plus de 50. ans. Allatius dans son *Traité de Georgiis* a parlé de lui amplement & de sa Chronique qu'il a traduite de Grec en Latin, quoique ni le Latin ni le Grec n'aient point encore vu le jour.

3 ¶ *Idiota* est le nom sous lequel avoit voulu se cacher

pratique de la plupart des Anciens, ont pris des termes appellatifs pour tenir la place de leurs propres noms. Mais on peut dire qu'en ces rencontres ils ne sont plus véritablement Pseudonymes, & qu'ils n'imposent point à ceux de qui ils ne veulent être connus que fort généralement, & seulement par quelque qualité qui leur est commune avec beaucoup d'autres personnes. Nous avons une infinité de livres dont les Auteurs n'ont pas d'autres noms à leur tête, que les appellatifs d'*Abbé*, d'*Academicien*, d'*Avocat*, de *Chanoine*, de *Conseiller*, de *Docteur*, de *Gentilhomme*, d'*Officier*, de *Philosophe*, de *Prêtre* ou de *Théologien*. Ces appellations ne peuvent être que très-innocentes, lorsqu'elles sont véritables, quoiqu'elles ne contribuent pas beaucoup plus à faire connoître les Auteurs, que de faux noms. Rien ne nous empêche d'étendre le même privilège sur ceux qui peuvent passer pour des termes appellatifs de modestie, d'humilité, ou de quelque autre vertu que ce soit, tels que seroient les noms d'*Hamartolus* (2), d'*Idiota* (3), d'*Incognitus* (4), de *Pe-*
re-

cacher Raimond Jordan Chanoine régulier de S. Augustin, dont la fin du 14. siècle est la vraie époque.

* ¶ *Incognitus* est Michel Angriani ou Aignani Carme Boulonnois, Général de son Ordre, mort l'an 1416. Baillet l'appelle Ayguanus qu'il interprete en François d'Aygue, ne faisant pas reflexion que l'Orthographe Italienne n'admet point d'y Grec, & que tout nom propre ou conserve la terminaison de

regrinus (1), d'*Asceta* (2), de *Dacrianus* (3), de *Christodulus* (4), de *Pécheur Pénitent* (5), de *Fidelis Subditus* (6), de
Disci-

de la langue du pays, ou la terminaison Latine quand il en a une, & n'en doit point prendre d'étrangère qui le défigure. On se rendroit par exemple ridicule si au lieu de *Fovianus Pontanus*, ou de *Gioviano Pontano*, on s'avisoit de dire *Fovien du Pont*.

1 ¶ Jean Gerson, à cause de son *Testamentum quotidianum Peregrini*, où *Peregrinus* est Gerson lui-même.

2 ¶ *Asceta*, c'est le P. François Macedo Jésuite, & depuis Cordelier, Auteur du livre intitulé *Humberti Ascetae Carthusiensis Germanitas dogmatum Jansenii Episcopi Iprensis, & Henrici Nois*.

3 ¶ *Dacrianus*, Le Dôcteur Marguerin de la Bigne l'a pris pour un Ecrivain du 8. siècle, & c'est par ses soins que les deux livres de *Dacrien*, l'un intitulé *Speculum Monachorum*, l'autre *Documenta vite spiritualis* ont trouvé place dans la Bibliothèque des Pères. Mais de plus fins Critiques ont reconnu que ces Ouvrages étoient de l'Abbé Louis de Blois, qui voulant se donner le nom de *pleureur* sans l'exprimer trop ouvertement prit celui de *Dacrianus* tiré du Grec δάκρυ *pleur*, ayant peut-être même affecté, pour mieux cacher son dessein, d'écrire *Dacrianus* au lieu de *Dacryanus*.

4 ¶ *Christodulus*, Serviteur de Jesus-Christ. C'est le nom que prit l'Empereur de Constantinople Jean Cantacuzène lorsqu'il se fit Moine, & comme il changea aussi en *Joasaph*, c'est-à-dire en *Joseph*, son nom de batême Jean, il s'est au titre de son Histoire appelé *Joasaph Christodule*.

5 ¶ *Pécheur pénitent*. Baillet dans sa Liste des Auteurs déguilés a expliqué ce titre par N.... Patrix ou Parris. Cela se doit entendre de Pierre Patrix de Caen qui étant venu à Paris entra au service de Gaston Duc d'Orleans, & s'y distingua par son esprit. C'est de lui qu'on voit la Plainte des Consones qui n'avoient pas l'honneur d'entrer au nom de Neuf-Germain, à laquelle Voiture a répondu, & qui par cette raison a été inserée parmi les Poësies de Voiture. Ayant fait dans sa jeunesse plusieurs pièces galantes, & quel-

Discipulus (7), &c. On pourroit y ajouter même ceux de *Philadelphie* (8), de

quelques-unes même de licentieuses, il les supprima toutes dans un âge plus avancé, & ne composa dans la suite que sur des sujets de piété. Il fit imprimer à Blois en 1650. un recueil de ses Poësies dévotes sous le titre de *La miséricorde de Dieu sur la conduite d'un Pécheur pénitent*, & mourut à Paris le 6. Octobre 1671. âgé de 88. ans. Mr. Huet en parle fort au long dans ses *Origines de Caen*, & écrit *Patris* avec une s. quoique *Patris* y mit un x. qui pourtant se prononce comme une s. & même ne se prononce que devant une voyelle.

6 ¶ *Fidelis Subditus*. C'est, dit Baillet, *Jerome Moscovius*. Placcius n'en fait pas davantage.

7 ¶ *Discipulus*. Ce mot qui n'est ni expliqué, ni même spécifié dans la Liste de Baillet, désigne un vieux Sermonaire intitulé *Sermones Discipuli*, parce que l'Auteur ne se croyant pas digne de la qualité de *Magister*, se rabatit à celle de *Discipulus*. A la suite de ces Sermons est un ample recueil d'exemples où l'on trouve des histoires fort naïves, entre autres une que Babelais l. 3. c. 33. &, suivant quelques éditions, 34. en a extraite, pour faire voir combien les femmes sont peu capables de garder un secret. Simler & après lui Frisius, abrégiateurs & continuateurs de la Bibliothèque de Gesner, attribuent les Sermons du Disciple au Jacobin Jean Héroid. D'autres le nomment Jean Herlot. Il paroît par le Sermon 85. qui est de *luxuria* qu'il écrivoit en 1418.

8 ¶ *Philadelphie*. Baillet en propose trois dans sa Liste. Le premier est *Eugenius Philadelphus Romanus*, qu'il dit être le P. François Annat Jésuite, touchant lequel à la fin du 3. chap. de la 4. partie, il remarque la méprise de Prosper Mandosi. Le second, *Eusebe Philadelphie Cosmopolite*; c'est le nom que prend l'Auteur du *Réveil-matin des François & de leurs Voisins*, en 2. Dialogues imprimés à Edimbourg, c'est-à-dire à Genève en 1574. On les donne à Théodore de Beze, ou plus vraisemblablement au nommé Nicolas Barnaud de Crest en Dauphiné, qui sous le nom de Nicolas de Montand a fait le *Miroir des François*,
aussi

de *Timothée* (1), de *Christian. Sincerus* (2), de *Simplicius* (3), de *Verus* (4), de *Modestus* (5), &c. la si lecture des Ouvrages qui les portent persuadoit qu'il n'y a point de présomption dans l'usurpation de ces titres.

Enfin l'inclination que nous devons avoir pour diminuer toujours le nombre des coupables, & d'avoir des pensées favorables de la conduite d'autrui, me porte à ne considérer le changement des noms comme criminel, que lorsqu'on prend des noms destinés à mentir ou à nuire. Si les noms feints ou supposés ne sont pas faits pour rendre aucun de ces mauvais

aussi en Dialogues imprimés l'an 1582. in 8. & que je crois encore Auteur du Cabinet du Roi de France où se trouvent trois perles d'une valeur inestimable. Le troisième *Philadelphes* de Baillet c'est Louis du Moulin, qui aidé du Ministre Pierre du Moulin son père composa le *Commentarius rerum sui temporis in Scotia gestarum* imprimé l'an 1641. à Dantzic (lieu supposé) in 8. Il y a d'autres *Philadelphes*, mais il me suffit d'éclaircir ceux de Baillet.

1 ¶ *Timothée*. On a ci dessus parlé suffisamment de Salvien caché sous le nom de *Timothée*. Quelques uns ont dit que *Jean Thierré* ou *Joannes Theodoricus* s'étoit caché sous le même nom, mais Baillet le nie dans sa Liste. Surquoi je renvoie à *Placcius* n. 2704. de ses *Pseudonymes*.

2 ¶ *Sincerus Christianus*. Le Prince Ernest Landgrave de Hesse.

3 ¶ *Simplicius*. Le Socinien *Jonas Schlichtingius* prit le nom de *Joannes Simplicius* dans les Notes qu'il publia in 8. en 1643. sur le 2. chap. de la 2. aux *Thessaloniens* commentée par *Grotius*.

4 ¶ *Verus* *Chrysofome Eggenfeld* Conseiller d'Etat du Duc de Mekelbourg a fait sous le nom d'*Amandus Verus*, trois divers Traités imprimés in 12. l'an 1661. *Placcius* en rapporte les titres dans les

vais offices soit à la vérité, soit à la charité, je ne puis approuver la severité de ceux qui veulent qu'on les laisse enveloppés dans la condition des autres. Quelque plausible que paroisse le raisonnement de Richard de Montaigu, Evêque Protestant d'Angleterre, qui prétend qu'on ne peut quitter son nom de Batême, sans donner lieu de croire qu'on renonce à son Batême, de même qu'un Chrétien ne peut quitter le nom de Chrétien, qu'il ne soit censé avoir renoncé au Christianisme; quelque raison qu'ait eue Mr. de Marolles de blâmer ceux qui n'ont pas assez de vénération pour le nom

Pseudonymes n. 137. Guillaume Goës a écrit sous le nom de *Lucius Verus* contre Saumaïse touchant la question de l'aliénation dans le prêt. Quant à Jean Rhodius célèbre Professeur en Médecine, mort à Padouë l'an 1659. le livre où il a pris le nom de *Verus* m'est inconnu.

5 ¶ *Modestus*. George Cassander savant Theologien; & grand pacificateur en matière de Religion, ayant fait *incognito* dans cette vuë le petit livre de *officio viri pii in dissidio Religionis*, eut le malheur de ne plaire ni aux Catholiques ni aux Protestans. Calvin chef des prétendus nouveaux Réformés, mal content de ce livre anonyme, se déchaina contre François Baudouin qu'il en crut l'Auteur. Cassander eut le loisir de reconnoître la méprise, & quelque tems après, sous le nom de *Veranius Modestus Pacimontanus*, réfuta sans s'émouvoir la censure trop aigre qu'on avoit faite de son écrit. C'est ce que Baillet n'a nullement bien démêlé, en ce que dans les deux endroits où il raconte le fait, savoir à la fin du 3. chap. de la 2. part. & du 4. de la 4. il témoigne avoir cru que c'étoit sous ce nom de *Veranius Modestus Pacimontanus*, qu'originellement le livre de *officio viri pii*, avoit paru.

nom qu'ils ont reçu au Batême : je ne consentirois pas légèrement à la censure que ce dernier fait de la pratique de certains Couvens où l'on fait changer le nom de Batême au tems de la Profession Religieuse.

Je serois encore plus éloigné du sentiment de Thomafius (1) & de Spizelius (2), qui voulant bien confondre les Pseudonymes de la manière que nous les entendons, avec les Plagiaires & les Impositeurs, ne font pas difficulté de les rendre tous coupables d'un même crime sans discernement. En un mot je voudrois m'en rapporter aux termes de la Loi (3), dont la sagesse & la modération paroît nous tenir lieu de règle dans toutes les espèces & dans toutes les rencontres où il s'agit de changer de nom.

C'est suivant la maxime établie dans cette Loi, qu'Erasme (4) a raisonné contre le Luthérien Leon de Jude, & qu'il l'a mis hors d'état de justifier ou d'excuser la supercherie qui se trouve dans ces sortes de déguisemens.

C'est d'un autre côté par la même maxime que Papyre Masson a dû se défendre contre Hotman, qui prétendoit lui faire un crime de la liberté qu'il avoit prise de changer son nom (5).

CHA-

1 Thom. de plag. Lit. præfat.

2 Spizel. infel. Lit. pag. 451.

3 Cod. lib. 9. tit. 25.

CHAPITRE VI.

Ce qu'il y a de permis & de défendu par les Loix séculières & les Ordonnances des Princes touchant le changement des noms.

LA Loi que nous venons d'alléguer concernant le changement des noms, a eu pour Auteurs les Empereurs Diocletien & Maximien, qui nonobstant la cruauté avec laquelle ils ont tourmenté les Chrétiens, n'ont pas laissé de faire quantité de Réglemens très-utiles à l'Etat. Cette Loi porte que comme l'imposition des noms est libre aux particuliers lorsqu'il s'agit de nommer quelqu'un pour la première fois : de même le changement de ces noms n'a rien de dangereux ni rien de fâcheux à craindre, lorsqu'il se fait innocemment, c'est-à-dire, dans la bonne foi. Elle ajoute qu'il est permis à un homme libre qui est maître de soi-même, de changer de nom lorsqu'il lui plaît pourvu que cela se fasse sans fraude. Ce n'étoit point la considération seule des Auteurs qui avoit donné lieu à la Loi, leur corps n'étoit pas assez considérable alors pour se distinguer jusqu'au point de se faire donner des Statuts & des Privilèges à part. Mais on peut di-
re

4 Tom. 9. Oper. pag. 1280.

5 Thuan. in Vit. P. Mass.

re à leur avantage, pour la confusion de ceux des derniers siècles, que s'il s'en est trouvé quelqu'un dans ces tems-là qui ait usé de la liberté commune & de la permission donnée à toutes les personnes libres de l'Empire, ce n'a point été pour se déguiser ou pour imposer au Public qu'ils ont changé de nom.

Les Auteurs auroient d'ailleurs quelque raison de prétendre que l'exception que les Empereurs ont mise à la Loi, n'a point été faite pour eux, puisqu'ils n'ont point d'Esclaves dans leur société, & que la qualité d'Auteur nous donne ordinairement la notion d'un homme libre, à tout le moins pour la liberté d'écrire ou de ne pas écrire. En un mot la République des Lettres est un Etat où l'on ne doit point souffrir de domination ni d'esclavage, pourvû qu'il n'y ait point d'abus ou d'illusion dans le nom qu'on lui donne de République.

L'ancien usage de la France touchant le changement des noms, nous fait assés connoître que la liberté n'y étoit pas moins entière que dans l'Empire Romain. Nos Histoires particulières nous présentent une infinité d'exemples de ceux qui ont usé de cette liberté. Les Chartres & les Titres Généalogiques des Familles sont pleins de noms nouveaux substitués aux anciens, & l'on y trouve aussi des noms anciens restitués par la suppression des nouveaux. Ces changemens se sont pratiqués long-tems sans solemnité & sans Acte public, jusqu'à ce que l'abus qui
s'y

s'y est glissé, a obligé nos Rois d'y remédier.

Les désordres survenus dans les Familles, & particulièrement parmi la Noblesse, ont fait juger aisément qu'il ne suffisoit pas de renfermer cette licence dans les bornes que les Empereurs Romains lui avoient prescrites. C'est dans cette considération qu'on doit moins s'étonner des termes de l'Ordonnance donnée sur ce sujet par le Roi Henri II. à Amboise le 26. de Mars avant Pâques, de l'an 1555. selon la manière de compter de ce tems-là. L'Ordonnance porte que, *pour éviter la supposition des noms, défenses sont faites à toutes personnes de changer leurs noms, sans avoir obtenu des Lettres de dispense & permission, à peine de mil livres d'amande, d'être punis comme faussaires, & d'être exauctorés & privés de tout degré & privilege de Noblesse* (1). A juger du fond de la chose par son écorce, il semble que cet Edit seroit venu pour vanger les personnes réduites en roture ou en servitude des personnes libres & qualifiées, à qui il paroît que l'Edit des Empereurs avoit laissé uniquement la liberté de changer de nom à l'exclusion des autres. Mais à l'examiner selon l'esprit & l'intention du Prince, on remarque aisément qu'encore que la défense de changer son nom ne tombe que sur la Noblesse, les autres n'en sont pas plus libres touchant la fraude

1 Art. 9, de l'Ordonnance de 1555.

de & la supposition dans les noms, & que la Noblesse n'en est pas plus à l'étrait pour les changemens qui sont indifférens.

Nous connoissons diverses personnes, & particulièrement des gens destinés par la Providence à être chefs de Famille, qui ont eu toute la soumission nécessaire pour l'Ordonnance, & qui ont eu soin de prendre des Lettres du Prince portant permission expresse de *commutation de nom*. Mais nous ne voyons pas qu'aucun Auteur de ceux qui se sont déguisés sous des noms étrangers depuis l'an 1555. ait pris l'Ordonnance pour lui. C'est un assujettissement dont ils ne paroissent pas avoir voulu s'accommoder, dans la pensée que rien n'étoit plus diamétralement opposé au dessein de se cacher & d'imposer au Public, que l'obligation de prendre des Lettres Patentes pour autoriser leur changement; ce qui auroit été la même chose que le rendre public, & par conséquent mettre leur supposition

1 ¶ Il y a *Boireau* & *Bouhereau*. Jaques Boireau Jésuite a écrit la Vie de S. Clair Prêtre, Moine & Martyr, imprimée in 12. à Paris chés Gaspard Meurais 1656. Elie Bouhereau Médecin à la Rochelle a fait une traduction Françoisse de la Réponse d'Origène à Celse; traduction fort estimée qui parut l'an 1700. avec des notes à Amsterdam in-4. Baillet donne lieu de croire que le nom des *Boireaux* étoit originairement un nom voisin d'odieux que le Prince leur permit de changer.

2 ¶ Il est ridicule de croire que le nom *Poulin* ou *Poulain* ayant déplu à ceux qui le portoient, ils obtinrent des Lettres pour le changer en *Paulin*, y ayant plusieurs

position à découvert contre leur intention.

Il est vrai que parmi les *Boireaux* (1), les *Paulins* (2), les *Beaubarnois* (3), & quelques autres qui ont changé de nom, plusieurs se sont trouvés gens de Lettres, & mis au rang des Auteurs ; mais ce n'est pas en qualité d'Auteurs ni de gens de Lettres qu'ils ont pris des Lettres du Prince. Ils n'ont eu en vue que les devoirs des bons & fidèles sujets parfaitement soumis à la volonté du Roi, & ils n'y ont point entendu d'autre finesse que la bonne foi sur laquelle ils ont souhaité se faire connoître sous un nouveau nom qu'ils croyoient plus honnête ou plus avantageux, ou enfin plus glorieux que celui dont ils désiroient de se défaire par la permission & sous le bon plaisir de leur Souverain.

Il y a donc cette différence entre ceux qui ne se trouvant Auteurs que par hazard, se munissent des Lettres du Prince pour changer de nom, & les autres

Auteurs

plusieurs bonnes familles en France du nom de Poullain qui n'ont pas eu cette fausse délicatesse. Voyez la page 157. des *Epîtres Françoises* à Joseph Scaliger.

3 ¶ On sait ce que Ménage dans la première édition de ses *Origines Françoises* au mot *Hautclair* a écrit touchant les *Beauharnois* d'Orleans, à quoi il auroit bien fait d'ajouter que leur nom n'avoit autrefois rien que de beau & d'honnête puisqu'il signifioit *beau visage*, mais que le mot dont on usoit encore sur la fin du quinzième siècle pour dire *visagé* ayant dans la suite donné lieu à une équivoque obscène, avoit causé le changement de nom.

Auteurs que nous appellons Pseudonymes, que les premiers renoncent sincèrement & pour toujours à leur ancien nom, & retiennent le nouveau, sans qu'on puisse dire qu'ils en soient déguifés ou moins connus qu'auparavant : & que les derniers n'adoptent un nom nouveau que pour un livre, conservant toujours leur nom ordinaire pour le reste du commerce de la vie, où il n'est point question du déguifement.

Un Jurisconsulte de ces derniers tems (1), touché également du bon ordre que la vie civile reçoit de l'Ordonnance de nos Rois sur le changement des noms, & du désordre que la licence de ce changement cause parmi les Lettres pour la connoissance des Auteurs, n'a pû dissimuler son déplaisir sur ce dernier point.

„ Il n'est pas content que les mêmes
 „ Loix qui défendent la supposition de
 „ nom en général, n'ayent pas été éten-
 „ duës à la supposition particulière en
 „ matière de livres, & même à la sup-
 „ pression du nom des Auteurs, qu'il
 „ n'estime pas beaucoup plus innocente
 „ que la supposition.

Il faut avouer que la plainte de notre Jurisconsulte n'est pas entièrement in-

4 M. Men. præfat. ad Dion. Carth. pag. 7.

¶ On croit que cette citation qui n'est pas aisée à déchiffrer, doit être ainsi luë & expliquée : *Martinus Menardus præfationis ad Dionysium Carthusianum pagina septima* : parce que Martin Ménard habile Avocat, sur tout pour les matières bénéficiales, fit,
dit-on,

injuste. Mais peut-être auroit-il fait un peu trop de cas de ce que la Loi semble avoir estimé méprisable, ou indigne de faire un article à part dans l'Ordonnance, qui défend en général le changement des noms où il entre de la fraude & de la supposition. Peut-être aussi le désordre que les Pseudonymes ont causé dans le commerce des Lettres, n'étoit-il pas monté jusqu'au degré où ils l'ont porté depuis.

Mais si l'obligation que nos Rois ont imposée par leurs Edits aux Auteurs & aux Imprimeurs, de mettre leurs noms aux livres, ne regarde pas moins les Pseudonymes que les Anonymes, comme j'ai dessein de vous le faire voir dans le chapitre suivant : nous ne douterons plus que des plaintes de cette nature ne soient inutiles, à moins qu'elles ne tombent sur le peu de soin qu'on a toujours eu d'exécuter ces Edits.

En tout cas, ceux qui trouvent à redire à la douceur des Loix civiles & à l'indulgence des Puissances séculières pour les Auteurs qui trompent le Public par leurs déguisemens, pourront recevoir satisfaction du côté des Puissances spirituelles & des Loix Ecclésiastiques. Leur

févé-

dit-on, réimprimer sur la fin du 16. siècle, avec une Préface de sa façon, le Traité de Denys le Chartreux de *pluralitate beneficiorum*, & que c'est cette Préface que Baillet cite. On peut voir touchant ce Martin Ménard la note de Claude Joly à la page 709, des Opuſcules de Loisel,

févérité s'est étenduë également sur les Anonymes & sur les Pseudonymes, qui ont voulu porter le déguisement dans les matières de Religion: & ceux qui comptent les Inquisiteurs & les Compilateurs d'Indices pour une Puissance spirituelle, pourront voir qu'ils ont tâché en quelques rencontres de suppléer au défaut des Puissances séculières pour des livres qui n'étoient pas du ressort de leur Jurisdiction & qui ne regardoient pas les matières Ecclésiastiques.

CHAPITRE VII.

Le changement ou la supposition des noms défendus aux Auteurs des Livres en particulier par les Loix Ecclésiastiques & Séculières. Règlement ou Decret du Concile de Trente sur ce sujet. Edit de nos Rois sur ce même sujet. Du peu d'exécution de ces Edits & du Decret du Concile.

IL semble que ce soit à l'industrie ou à l'artifice des Hérétiques anciens, que nous sommes redevables des réglemens que l'Eglise a été obligée de faire contre la supposition & la suppression des noms des Auteurs dans les Livres, si toutefois on peut faire passer pour un vrai réglemeut un simple projet, à l'exécution duquel on n'a jamais tenu la main avec exactitude ni avec uniformité. Les Hé-
rési-

rétiques, qui avoient intérêt de s'insinuer dans les esprits pour faire recevoir la nouveauté de leurs dogmes, avoient besoin de surprendre la simplicité des uns & d'éluder la bonne foi des autres. Ils ne pouvoient espérer d'en venir à bout paroissant le visage découvert, & se montrant au Public tels qu'ils étoient. C'est pourquoi ils ont eu recours aux deux moyens ordinaires que les Ecrivains ont mis en usage, lorsqu'ils ont eu dessein de se soustraire à la connoissance du Public, c'est-à-dire, qu'ils ont supprimé leur nom à leurs Ouvrages, ou qu'ils y en ont mis de faux.

Cet abus étoit plus que suffisant pour fournir la matière d'un Règlement, auquel il n'y auroit pas eu un Ecrivain Catholique qui n'eût voulu se soumettre, pour ôter cette ressource d'imposture aux Hérétiques. Quelques Peres de l'Eglise, & particulièrement ceux qui dans leurs Ecrits Polémiques s'étoient avisés de découvrir la fourbe, avoient facilité les moyens de le faire. Cependant nous ne voyons pas ni que le Concile de Laodicée, ni le Pape Gelase, ni aucune autre Puissance Ecclésiastique en ait fait un article dans aucun de ses Decrets, jusqu'à ce que l'invention de l'Imprimerie ayant multiplié l'engeance des Anonymes & des Pseudonymes, sur tout depuis la naissance des nouvelles Hérésies, le Concile de Trente en voulut faire un Règlement dans les formes, pour tâcher d'arrêter le cours de ce mal.

Le

Le Règlement fut inféré dans le Decret qui fut donné le treizième jour d'Avril 1546. touchant l'édition & l'usage des Livres saints. Il porte, que pour arrêter la passion démesurée que les Libraires ont d'imprimer toutes sortes de Livres indifféremment, sans se soucier d'en demander la permission aux Puissances, sans s'affujettir à mettre le véritable nom de l'Auteur ou de l'Imprimeur: le Concile ordonne qu'il ne s'imprimera plus dorénavant aucun Livre concernant la Religion ou les choses sacrées, sans le nom de l'Auteur, sous peine d'anathème & d'une amende pécuniaire, telle qu'elle a été prescrite dans le Canon du dernier Concile de Latran sous Leon X.

Le Decret du Concile ne fut pas plutôt dressé à Trente, qu'on en envoya une copie à Paris. La nouvelle ne put qu'elle ne causât quelque mouvement dans la Faculté de Théologie, dont les Membres eurent quelque intérêt de faire voir que ce Decret ne devoit pas tomber sur eux, & que le Concile ne trouveroit rien à réformer dans la discipline qui se pratiquoit en France sur le nom des Auteurs dont on imprimoit les Livres. Ces petits mouvemens n'aboutirent qu'à faire solliciter un Edit auprès du Roi Henri II. pour autoriser la pratique qui s'observoit sur ce point dans l'Université de Paris, ou pour l'établir dans les lieux de son obéissance, où elle n'étoit point encore en usage.

Ce Prince fit donc une Ordonnance à
Fon-

Fontainebleau, datée du onze de Décembre, & publiée le dix-neuvième du même mois de l'an 1547. par laquelle il défend d'imprimer aucun Livre concernant l'Écriture sainte, & autres matières de Théologie, qui n'ait été examiné & approuvé par la Faculté de Théologie de Paris, & d'en débiter aucuns *commentés & scholiés*, que le nom & le surnom de celui qui l'aura fait, ne soit exprimé & apposé au commencement du Livre, & aussi celui de l'Imprimeur avec l'Enseigne de son domicile.

L'Édit de Chasteaubriant, donné par le même Prince le vingt-septième Juin & publié le troisième Septembre de l'an 1551. réitère les mêmes défenses dans son article huitième, & ajoute encore celle de supprimer l'année de l'impression, ou de la falsifier; ce qui est un genre de supposition qui accompagne assés ordinairement la supposition des noms de l'Auteur & de l'Imprimeur. L'article suivant de la même Déclaration soumet à la peine dûë aux Faussaires les Imprimeurs qui supposéront le nom d'autrui: mais il paroît que l'article ne tombe pas sur les Auteurs, & qu'il n'a été fait que pour prévenir la fourbe des Imprimeurs & Libraires qui supposent les noms & les marques les uns des autres.

L'an 1572. le dixième jour de Septembre le Roi Charles IX. donna une nouvelle Déclaration à Paris sur l'Édit de la Réformation de l'Imprimerie qu'il avoit fait

fait l'année précédente. Cette Déclaration, qui ne fut enregistrée au Parlement & publiée que le dix-septième Avril de l'an 1573. (1) porte une défense de *déguiser le nom, ou le lieu auquel les Livres seront imprimés*. Mais on peut remarquer à travers l'obscurité & l'équivoque des termes, que le sens de l'Ordonnance ne regarde que le déguisement du nom de l'Imprimeur. De sorte que si cette Ordonnance s'étend généralement à des Auteurs & à des Livres de toute profession & de tout sujet, sacré & profane; les Pseudonymes qui n'ont pas porté leur déguisement sur l'écriture sainte, ou sur d'autres matières de Religion, ont pû nier qu'il y eût encore en jusqu'alors aucune Loi, tant Ecclésiastique, que Séculière, qui condannât leur conduite, & qui leur défendît d'user de supposition, ou de se masquer.

Mais il n'y a point d'Auteur que l'on puisse excepter de l'Edit du Roi Louis XIII. qui fut donné au mois de Janvier de l'an 1626. si l'on s'en tient aux termes de cette Ordonnance, qui semble n'avoir été faite que pour renouveler l'Edit de Charles IX. de l'an 1563. Cette Ordonnance de Louis XIII. porte défense expresse à toutes sortes de personnes *d'imprimer ou de faire imprimer aucuns Livres, Lettres, Harangues, ni autres Ecrits, soit en rime, soit en prose, traitant de la Foi, des Mœurs, ou de quelque au-*
tre

re chose que ce soit, que premièrement telle composition n'ait été vüe & considérée par le Roi en son Conseil, & qu'il n'ait accordé Lettres de permission, &c..... de laquelle, ensemble du nom de l'Auteur, il sera fait mention au commencement & à la fin de chaque Livre, &c. Elle étoit conçüe en des termes univerfels, & comprenoit tous les sujets qu'on peut traiter dans les Livres. Mais lorsqu'il fut question de la publier & de l'enregistrer au Parlement, elle fut restreinte à ce qui concerne seulement *la Religion, & les affaires de l'Etat.*

Il ne manquoit rien à tous ces Edits de nos Rois pour être mis en exécution, soit dans le fond, soit dans les formalités dont ils devoient être revêtus. Le dernier même a été qualifié d'*Edit perpétuel & irrévocable* par Louis XIII. qui l'avoit porté. Cependant nous ne voyons pas qu'on en ait jamais pressé l'exécution pour le point qui regarde l'obligation de mettre le nom & le surnom des Auteurs. Une pratique contraire souvent réitérée à la vüe & par la connivence de ceux qui étoient en droit de tenir la main à l'exécution des Edits, semble avoir formé une coutume capable de leur être opposée pour ce point. Cette coutume de ne point mettre de noms d'Auteurs, ou d'en mettre de supposés, est aujourd'hui toute constante & toute notoire; elle peut être marquée par la suite de plus d'un siècle, & prouvée par une infinité d'exemples dans tous les genres d'écrire.

En

En un mot, l'on ne trouvera pas aujourd'hui quatre personnes qui voulussent douter sérieusement que cette coutume ait prescrit contre un point qui n'est dans le fond qu'un simple règlement de Police.

L'on ne peut pas dire que nos Rois n'y aient pas consenti, puisqu'il n'y a rien de plus ordinaire dans les derniers Regnes que des Priviléges donnés à des Livres sans nom, ou sous des noms qui sont visiblement feints & supposés, sans qu'on ait encore considéré cet usage comme une infraction des Ordonnances, ou un abus; ou que personne le trouve mauvais.

Vous voyés, Monsieur, que la juste févérité des Edits de nos Rois, qui a toujours subsisté touchant l'examen & l'approbation des Livres, où la Religion & l'Etat peuvent être intéressés, n'a point formé d'obstacle à leur indulgence, qui a porté les interprètes de leur volonté à se relâcher pour le point qui regarde le nom & le surnom des Auteurs. Les Loix Ecclésiastiques, ou les Constitutions Canoniques, qui, comme je vous l'ai fait remarquer ailleurs, se trouvent presque toutes réduites à l'unique Decret du Concile de Trente, n'ont pas été beaucoup mieux exécutées.

Premièrement, pour ce qui regarde l'usage où l'on a été en France sur ce sujet, il suffit de vous dire que ce Decret n'a jamais été reçu, & que les Compagnies souveraines, qui représentent le Roi, ont toujours eu grand soin que les Decrêts

crets de ce Concile, qui ne sont que de police & de discipline, n'y fussent pas reconnus ni exécutés comme tels au préjudice de la Puissance Royale & des Libertés de l'Eglise Gallicane. On ne peut point nier que ce Decret n'ait été allégué de tems en tems en France par quelques Particuliers contre des Ouvrages anonymes ou pseudonymes. Mais ces sortes d'allégations n'ont été considérées que comme des ornemens de leur discours & de simples témoignages de leur zèle. L'on a vû même quelques Prélats de l'Eglise Gallicane recourir à l'autorité de ce Decret du Concile pour condamner des Livres dont ils n'étoient pas satisfaits d'ailleurs; mais cette autorité ne se trouve ordinairement alléguée que sous les termes généraux de *Constitutions canoniques*.

A dire le vrai, nous ne voyons pas que ce Decret ait jamais épouventé ni détourné les Auteurs en France, qui ont jugé à propos de ne se point donner de nom, ou d'en supposer par fiction. Lorsque l'Evêque de Bazas Arnaud de Pontac écrivit contre du Plessis Mornay, il prit un faux nom (1), sans que personne lui en ait jamais fait un crime, quoiqu'il se fût mis dans le cas spécifié par les Peres du Concile de Trente dans leur Decret.

Le Concile de Sens tenu à Paris l'an
1612.

1 ¶ Le nom de *Gm. de Pui*, Scaligerana 2. au mot Pontac,

1612. (1) sous la direction du Cardinal du Perron, fut assemblé uniquement pour condamner un Livre anonyme qui avoit le Docteur Richer pour Auteur & pour Titre de *Ecclesiastica & Politica Potestate*. Les Prélats assemblés disent positivement que c'est un Livre *sans nom d'Auteur & d'Imprimeur*, ils le caractérisent par cette marque & par son Titre, afin qu'on n'y soit pas trompé en prenant un Livre pour un autre. Mais ils n'ont point remarqué la suppression du nom comme un défaut qui dût contribuer à sa censure. Le Concile d'Aix en Provence assemblé la même année (2) pour le même sujet n'a point oublié de marquer que le Livre en question avoit été imprimé l'an 1611. sans *nom d'Auteur & d'Imprimeur*, comme le Concile de Sens : mais ce n'a été que pour indiquer aux Fidèles de leur Province un Livre qu'ils avoient dessein de condamner sur d'autres chefs.

L'an 1615. (3) l'Assemblée du Clergé fit de grandes instances auprès du Roi, pour la réception & la publication du Concile de Trente en France, & lui présenta pour cet effet une Requête signée de trois Cardinaux François, & de cinquante autres Prélats. Ces instances ne firent pas grande impression sur les esprits, sur tout pour l'article qui concerne le Decret du Concile contre les Anonymes & les Pseudonymes. Les Prélats qui se trou-

1 Le 9. de Mars 1612.

2 Le 24. de Mai 1612.

trouvèrent à Paris l'an 1631. au nombre de trente-quatre, ne jugèrent point à propos d'employer ces moyens dans la Lettre circulaire qu'ils envoyèrent le 10. de Février à tous les autres Prélats de l'Eglise Gallicane, touchant la condamnation de quelques Ecrits d'Auteurs Pseudonymes, dont la censure ne fut pas fondée sur la supposition de leurs noms. L'Assemblée du Clergé de l'an 1635. & celle de l'an 1646. voulant reconnoître les services que les Evêques croyoient avoir été rendus à leur Corps par un Auteur Pseudonyme qu'ils ne connoissoient pas, n'estimèrent point que la supposition de son nom, toute visible & toute incommode qu'elle étoit, dût former un obstacle aux témoignages qu'ils vouloient lui donner de leur reconnoissance.

Ce seroit une chose infinie de rechercher les exemples des bons & des méchans Livres anonymes & pseudonymes qui ont été approuvés & condamnés en France, sans qu'on ait jamais fait l'honneur à ce Decret du Concile de Trente de se souvenir de lui & de sa disposition, soit pour s'y conformer, soit pour s'en écarter exprès. Mais afin qu'on ne croye pas que ce soit en vertu de quelque privilège, ou de quelque une des Libertés de l'Eglise Gallicane qu'on auroit affecté en France de n'avoir aucun égard à ce Decret, il n'est pas hors de propos de

vous

vous faire remarquer que les Pays où le Concile de Trente semble avoir été reçu sans réserve, ne se sont pas distingués de la France par cet endroit. Les personnes les plus soumises à l'autorité de ce Concile, ont été souvent celles qui se sont soucié le moins de lui obéir en ce point.

Il n'y avoit que huit ans (1) que le Decret avoit été donné par les Peres du Concile, lorsqu'on vit paroître le premier de tous les Ouvrages de la Compagnie de Jesus (après les Exercices de S. Ignace). Son Auteur Canisius ayant préféré ce que lui dictoit son humilité à ce que lui prescrivait le Decret, ne crut pas devoir y mettre son nom (2). Cette suppression n'empêcha pas S. Ignace son Supérieur, de lui donner son approbation dans les formes, quoique ce Saint ne pût ignorer le Decret. Ferdinand Roi des Romains lui en accorda le Privilège sans l'obliger à déclarer son nom. Le Livre a été réimprimé fort souvent depuis ce tems-là, & a fait des fruits infinis dans l'Eglise, au sein de laquelle sa lecture a ramené plusieurs Protestans, & particulièrement le Prince Wolfgang Guillaume Duc de Neubourg. Jamais la qualité d'Anonyme n'a causé la moindre affaire à son Auteur, & il n'y a eu que

1 En 1554.

2 ¶ Ce Livre intitulé *Summa doctrina Christiana* parut pour la première fois à Anvers chez Plantin 1554. Le *Catechismus Canisii* en est un abrégé.

3 En 1552,

que le desir de lui rendre la justice qui étoit dûë à l'utilité & à l'excellence de l'Ouvrage , qui fut cause qu'on y mit son nom dans les éditions postérieures.

Deux ans auparavant (3), c'est-à-dire six ans après le Decret du Concile , & cinq-ans après l'Edit du Roi Henri II. qui ordonnoit la même chose, on imprima dans Paris & on débita publiquement le Livre Pseudonyme d'Estienne Gardiner Evêque Catholique d'Angleterre contre les Protestans , & on le réimprima deux ans après à Louvain , sans que la qualité de son Auteur qui étoit Chancelier d'Angleterre depuis un an, eût été capable d'y faire remettre le nom véritable de Gardiner , au lieu de celui de Constantius qu'il avoit pris (4).

La plupart des Missionnaires d'Angleterre , Réguliers & Séculiers, usoient de supposition dans leurs noms du tems de la Reine Elizabeth , pour des raisons très-légitimes qui fautent aux yeux de tout le monde. Le Concile qui n'avoit pas pû ne les pas prévoir en général, n'avoit pourtant pas fait d'exception en faveur de ces prudens Pseudonymes.

Le Cardinal Bellarmin n'a point fait paroître plus de soumission ou de déférence que les autres pour le Decret du Concile,

4 Il fit encore imprimer à Londres un Livre de Controverse l'an 1553. qui étoit celui de son élévation à la dignité de Chancelier sous le faux nom de J. Wittus.

cile, lorsqu'il se déguisa sous le faux nom de *Matthæus Tortus* contre le Roi de la Grand-Bretagne, sous celui d'*Adolphus Schulckenius*, sous celui de *Franc. Romulus*, &c. Nous en pourrions dire autant du Cardinal Pazmani Archevêque de Sirigonie, qui a publié divers Ouvrages de Religion quelquefois sans son nom, & souvent sous des noms supposés ou empruntés. Pratique qui a été aussi observée sans scrupule par les Cardinaux Bona, Pallavicini, des Ursins, Sirlet, du Perron, & par un grand nombre de Prélats depuis le Concile de Trente.

Sans nous arrêter à la recherche des Particuliers de tout état & de toutes professions qui seroit infinie, on peut alléguer l'exemple des Ordres Religieux & des Sociétés régulières les plus célèbres, qui nous donnent des témoignages continuels de leur parfaite soumission aux Ordonnances de l'Eglise. Combien voyons-nous d'Anonymes, combien de Pseudonymes dans la Congrégation de l'Oratoire, dans le Corps des Chanoines Réguliers, mais particulièrement dans la Compagnie des Jésuites, parmi lesquels les Bibliothécaires de la même Compagnie ont déjà découvert près de 500. Anonymes & près de 200. Pseudonymes, sans compter ceux qui nous sont connus d'ailleurs & ceux qu'il n'a pas encore été possible de découvrir.

Enfin nous ne pouvons mieux finir les exemples du peu de cas qu'on a fait du Decret du Concile pour les noms des

des Auteurs : que par celui du Pape Alexandre VII. Il est vrai qu'il n'étoit encore que Nonce du S. Siège à Cologne & à Munster, lorsqu'il écrivit contre la paix des Protestans sous le nom supposé d'*Ernestus de Eusebiis*. Mais s'il avoit cru faire un crime de désobéir au Concile par ce déguisement, il en auroit demandé sans doute l'absolution avant que de se laisser élever sur le saint Siège, & peut-être nous auroit-il donné pendant son Pontificat une Bulle de Rétractation, à l'imitation du Pape Pie II. afin que l'exemple du faux Ernestus de Eusebiis ne fût d'aucune conséquence contre l'autorité de l'Eglise.

En effet la pratique de supprimer son nom, ou de le changer à la tête des Livres ne pouvant être qu'indifférente de soi ; on peut juger que le Concile par sa défense n'a pû la rendre criminelle que dans les circonstances qui l'avoient obligé à porter ce Decret. Ces circonstances ne se trouvant point dans la conduite de tant d'hommes célèbres qui ont déguisé ou supprimé leurs noms, ils n'étoient plus obligés à l'observation de ce règlement. Il est visible que la défense d'imprimer des Livres Anonymes ou Pseudonymes n'a été faite par le Concile qu'à cause de l'abus qui s'étoit glissé alors plus que jamais parmi les Auteurs, particulièrement sur les matières de Religion. L'Europe étoit remplie de gens que l'amour des nouveautés chatouilloit : mais la demangeaison qu'ils avoient d'écrire ne se

trouvant pas accompagnée par tout de la liberté nécessaire pour le faire, elle ne pouvoit être satisfaite que par l'adresse qu'ils apportoit à se cacher, en publiant leurs Ecrits. Les uns se déguisoient dans l'espérance de l'impunité, les autres dans la crainte de perdre les fruits qu'ils attendoient de la Lecture de leurs Ouvrages, s'ils venoient à être reconnus. Les Hérétiques, les Indifférens & les Libertins par cet artifice tendoient des pièges fort dangereux à la simplicité des Catholiques.

D'un autre côté il y avoit dans l'Eglise beaucoup de personnes de piété, qui étant en état de servir les Fidèles par leur plume, souhaitoient de ne se voir pas exposés à la tentation de la vanité, & ne savoient pas d'autre moyen pour le faire, que de supprimer leur nom. dans l'espérance de demeurer cachés, & de recevoir de Dieu plutôt que des hommes la paye de leur travail.

Il étoit de la prudence des Peres du Concile, de remédier aux désordres que causoient les premiers : mais ils ne trouvèrent pas de remède plus efficace, que l'obligation qu'ils enjoignirent à tous ceux qui se mêleroient d'écrire sur des matières de Religion, de mettre leur nom & leur surnom à leurs Livres. C'étoit sans doute une violence que l'on faisoit à la modestie des seconds. Mais les

Peres

Peres du Concile avoient assés de sagesse pour juger que l'inconvénient qu'il y a d'ôter aux humbles les moyens de se cacher, n'est pas comparable à celui de laisser aux esprits dangereux une retraite, d'où ils pourroient porter leurs coups, sans qu'on en pût découvrir la main.

La défense fut donc générale pour les uns & pour les autres, puisqu'il ne plut pas aux Auteurs du Decret d'y faire une exception : & si l'on avoit suivi le zèle de ceux qui ont dressé les Instructions de l'*Indice* des Livres défendus, cette défense auroit été étendue beaucoup au-delà des bornes de la Religion (1). Mais on ne fut pas long-tems sans reconnoître qu'elle étoit encore trop universelle; & les Deputés de l'Inquisition pour les *Indices* des Livres défendus, ont été des premiers dans la suite à reconnoître la nécessité de modifier le Decret, sur tout après que le Pape Clement VIII. y eut bien voulu déroger par une Bulle en faveur des Auteurs qui voudroient demeurer cachés sans fraude. „ On ne doit pas con-
 „ damner, dit ce Pape (2) ou ceux qui
 „ ont dressé les Instructions de son *Indice* par
 „ son autorité, „ tous les Livres qui ne
 „ portent point le nom de leur Auteur,
 „ parce que l'on fait que souvent des per-
 „ sonnes doctes & saintes ont publié de
 „ très-bons Livres sans y mettre leur
 „ nom, afin que l'Eglise en tirât du fruit,
 &

2 Bull. ad cap. Ind. libb. proh. Clem. VIII. & ad cap. Ind. Alex. VII.

„ & qu'eux évitassent la vaine gloire. Et
 „ ainsi pour ce qui regarde les Livres qui
 „ sont sans nom d'Auteur, les Dépu-
 „ tés (1) n'ont mis au rang des con-
 „ damnés que ceux qui contiennent une
 „ doctrine ou manifestement mauvaise,
 „ ou suspecte en la foi, ou pernicieuse
 „ aux mœurs. Mais c'est à cause de la
 „ malice de ce tems que le Concile de
 „ Trente avoit ordonné que dans la suite
 „ on n'imprimeroit plus de Livres sans
 „ nom d'Auteur. Que désormais donc,
 „ ajoute ce Pape, il ne s'imprime plus
 „ aucun Livre qui ne porte le nom de
 „ l'Auteur, son surnom & son pays.
 „ Que si l'on n'en fait pas l'Auteur, ou
 „ que l'Evêque ou l'Inquisiteur juge
 „ pour quelque cause juste que l'on peut
 „ publier le Livre en cachant le nom de
 „ celui qui l'a fait, il faut au moins
 „ que l'on marque le nom de celui qui
 „ l'aura examiné (2).

Voilà quelle a été à peu près la fortune
 du Concile de Trente touchant les Ano-
 nymes & les Pseudonymes dans les Pays
 d'Inquisition. Il semble que l'on ait ap-
 préhendé de ne pouvoir pas assez tôt
 prévenir les inconvéniens qui pouvoient
 naître de son exécution, puisque les
 précautions dont nous venons de parler
 en faveur des innocens qui suppriment
 leur nom, se trouvent même à la tête
 de l'*Indice* des Livres défendus qui porte
 le

1 De l'Index qu'il approuve.

le nom de ce Concile, & qui a été dressé par ses ordres.

† Les Inquisiteurs qui sont venus après, les Cardinaux députés & les Consultants de la Sacrée Congrégation de l'*Indice* sont entrés dans les mêmes sentimens d'équité & de modération. Ils ont eu soin de faire dresser une classe à part dans les *Indices* pour les Anonymes qui devoient être corrigés ou défendus en tout ou en partie, après avoir signifié leur intention dans la Règle sixième de leurs Instructions préliminaires. Ils témoignent être fort éloignés de trouver à redire à la conduite de ces judicieux Anonymes d'entre les Auteurs Catholiques, qui vivant parmi des Hérétiques qu'ils avoient dessein d'instruire, avoient jugé à propos de supprimer leur nom, ou d'en supposer un autre qui ne leur seroit pas suspect, afin de travailler avec plus de succès. Que n'auroient-ils pas dit des dispositions favorables où ils étoient à l'égard de tous les autres Anonymes & Pseudonymes qui n'ont pas traité la Controverse ni même les autres matières de Religion, s'il en avoit été question? Ils se sont contentés de ramasser dans la troisième classe de leurs *Indices*, ceux d'entre les Anonymes dans les Ouvrages desquels ils ont trouvé autre chose à censurer que la suppression du nom; & au regard des Pseudonymes, ils ont mêlé ceux

2 En France les Docteurs en Théologie tiennent lieu des Inquisiteurs pour l'approbation des Livres.

ceux qu'ils ont crû Hérétiques dans la première classe, & ceux qu'ils ont trouvés Catholiques dans la seconde sans se foucier de condamner la fiction ou la supposition qui se trouve dans leurs noms.

En effet on ne peut nier que ce ne soit souvent une chose indifférente & quelquefois fort inutile de savoir le nom d'un Auteur dont on lit l'Ouvrage. Il y a plus à dire, car il faut avouer de bonne foi que quand il s'agit de la recherche ou de la défense de la Vérité, de la bonne ou de la mauvaise Morale, & généralement de quelque autre connoissance que ce soit, il nous importe peu de connoître celui à qui nous avons affaire, ou celui qui nous parle dans son Livre. Il arrive même assés souvent que la connoissance que nous avons d'ailleurs de la personne, est un obstacle à la liberté que nous devrions avoir pour juger sainement ou pour profiter utilement de son Livre. On remarque ordinairement que le préjugé qui s'est formé de cette personne dans notre esprit, nous fait avoir plus d'égard à celui qui nous parle qu'aux choses qu'il nous dit, & que son autorité l'emporte sur ses raisons.

A dire le vrai, nous aurions de la peine à prouver contre des Sociniens & des Protestans, que l'empressement que nous témoignons pour connoître un Auteur qui se cache sous un faux nom, n'est

n'est pas une véritable foiblesse (1). Mais outre que cette foiblesse nous est presque inévitable, c'est que Dieu permet qu'elle ne nous soit pas toujours pernicieuse, ni même entièrement inutile: & que c'est peut-être dans cette vûë que les Peres du Concile de Trente ont eu de la condescendance pour elle dans leur Decret contre les Anonymes & les Pseudonymes.

Si j'avois à justifier le Concile en ce point contre Socin, Chemnitius & ses autres Adversaires, je pourrois dire, comme j'ai tâché de le faire voir ailleurs, que le nom d'un Auteur sert assés souvent de préjugé pour son Livre, & que les personnes qui en sont ptévenuës ont coutume de faire tout d'un coup le jugement d'un Ouvrage sur l'idée qu'elles ont déjà de la personne.

Il n'y a point de Pseudonymes, point d'Anonymes qui puissent éluder cette fatalité. On ne peut presque se défendre de tourner ses inclinations ou de régler son estime sur la notion que l'on se forme de l'inconnu que l'on fait ou que l'on devine être l'Auteur d'un Ouvrage, & alors il semble que cette notion nous tienne lieu de son nom.

S'il arrive qu'on ne puisse pas connoître l'Auteur d'un Livre qui porte un faux nom, ou qui n'en porte pas du tout, cette ignorance est capable de produire

1 F. Soc. Resp. ad Wujeck. Præf. pag. 529.

§2. DEGUISEMENS DES AUTEURS.

duire dans les esprits deux effets assés différens selon la différence de leur disposition. Dans les personnes qui sont accoutumées à juger d'un Livre par son Auteur, elle produit cette indifférence & ce froid qu'elles sentent pour tout ce dont elles ne sont pas prévenueës. Car nous voyons bien des gens qui n'aiment guères à lire un Livre dont ils ne savent point par avance l'histoire, l'occasion & le sujet, & qui ne veulent point s'exposer au hazard d'être trompés & de perdre leur peine.

Dans ceux qui se sentent libres, & qui se trouvent assés dégagés de préoccupation pour ne s'attacher qu'à la matière & au sujet que traite un Livre, l'ignorance du nom de l'Auteur produit un effet dont les suites peuvent être beaucoup plus dangereuses. C'est ce qui paroît particulièrement dans les Livres hérétiques dont on a eu soin de cacher ou de déguiser les Auteurs, pour ne pas détourner de leur lecture ceux qui s'en donneroient de garde s'ils connoissoient ces Auteurs.

On peut juger au moins sur cette dernière considération, si les Peres du Concile de Trente avoient tort de vouloir que les Auteurs missent dorénavant leur nom à la tête de leurs Ouvrages touchant la Religion. Prétendra-t-on qu'ils excédoient leurs pouvoirs en demandant cette espèce de caution & cette assurance publique de la doctrine que les Auteurs enseignent ?

Mais

Mais d'un autre côté voudroit-on nous porter à l'autre extrémité de croire que la suppression & la supposition des noms fussent toujours un mauvais préjugé contre les Livres ? N'est-on pas assés persuadé qu'il peut y avoir également de bons & de méchans motifs qui portent les Auteurs à ne point exprimer le leur, ou à en substituer un autre à la place ? Voyons au moins quels pourroient avoir été les principaux de ces bons & de ces méchans motifs qui ont porté & qui portent encore tous les jours les Auteurs à vouloir se déguiser.





SECONDE PARTIE,

Des Motifs que les Auteurs ont eus
ou pû avoir pour changer leurs
noms, & pour se déguiser.

CHAPITRE I.

Des motifs ou raisons de changer en général.

Souvenés-vous, Monsieur, que je vous ai fait considérer le changement des noms en général, comme une des choses indifférentes de ce monde ; & qu'en cette qualité, si c'est la raison qui les fait imposer, c'est aussi la raison qui les fait changer. Il semble même que nous ne puissions rien trouver de fixe, rien d'immuable parmi nous, que ce qui ne nous est pas indifférent.

Si la raison nous porte à donner des noms qui ayent du raport à l'état présent des choses ou des personnes, on ne peut pas dire qu'il soit contraire à cette même raison de changer ces noms, lorsque l'état de ces choses ou de ces personnes se trouve changé. Nous pouvons donc compter au nombre des principaux motifs qui portent les hommes à
changer

changer de nom, les divers changemens qu'ils souffrent en eux-mêmes. Changent-ils de Religion, changent-ils de pays & de demeure, changent-ils d'emploi & de condition, changent-ils d'habitudes? ce sont presque autant de raisons ou de prétextes pour changer de nom.

Mais pour nous tenir renfermés dans le ressort des Lettres, il suffira de vous faire remarquer parmi les principaux motifs qui ont porté les Auteurs à changer de nom, l'*amour* de l'Antiquité profane qui a excité plusieurs de nos Modernes à prendre des noms qui étoient de l'usage de l'ancienne Grèce ou de l'ancienne Rome; la *prudence* qui fait chercher aux Auteurs les moyens d'arriver à leurs fins sans être reconnus; la *crainte* des disgrâces & des peines de la part des Adversaires qui ont le crédit & l'autorité en main: la *honte* que l'on a de produire ou de publier quelque chose qui seroit indigne de son rang ou de sa profession; & la confusion qui pourroit revenir des Ecrits, du succès desquels on a quelque raison de se défier; le *dessin* de sonder les esprits sur quelque chose qui pourroit paroître nouveau, & sujet à être bien ou mal reçu; la *fantaisie* de cacher la bassesse de sa naissance ou de son rang, & celle de rehausser quelquefois sa qualité; le *desir* d'ôter l'idée que pourroit donner un nom qui ne seroit pas d'un son agréable ou d'une signification heureuse.

Il ne faut pas oublier d'y ajouter la

modestie de ceux qui ne se soucient pas de paroître ni de recueillir les fruits passagers de leurs travaux; la *piété* de ceux qui veulent laisser des marques extérieures de leur changement de vie; la *fourbe* & l'imposture pour séduire les simples & les ignorans qui ne peuvent juger du fonds que par la surface; la *vanité* qui donne quelquefois le change à la modestie au sujet du mépris qu'on peut faire de la gloire à laquelle les autres aspirent en écrivant; la *médifance* ou l'envie de médire avec impunité, & d'injurier à son aise; l'*impiété* & le libertinage d'esprit, dont le motif a beaucoup de rapport avec la crainte d'être découvert & de s'attirer quelque tempête; enfin le *mouvement* d'une pure gaieté de cœur excitée par quelque rencontre, ou par un simple caprice de l'imagination.

Il ne faut pas douter que l'on ne puisse trouver encore beaucoup d'autres motifs qui ont porté les Auteurs Pseudonymes au changement ou à la supposition des noms. Mais il ne sera peut-être pas difficile de les rapporter à quelqu'un de ceux que je viens de vous alléguer.

CHAPITRE II.

I. Motif. *L'amour de l'Antiquité profane, qui a porté divers Auteurs Pseudonymes à quitter leur nom pour en prendre selon l'usage de l'ancienne Grèce & de l'ancienne Rome.*

Lorsque l'amour des Lettres se réveilla dans l'Occident après plusieurs siècles d'assoupissement, & que les Grecs fuyant la domination Ottomane, vinrent en Italie & en France rétablir la mémoire des Anciens & l'étude de leurs Ouvrages: on a vû aussi-tôt les esprits faits pour les Sciences, s'animer à l'envi, & s'exciter mutuellement à suivre ces Anciens. L'ardeur y fut si grande, que plusieurs croyant se revêtir plus facilement de l'esprit de ces Anciens, ne firent point difficulté de prendre leurs noms. Ils estimèrent ce moyen si efficace pour allumer en eux une louable émulation, qu'ils en introduisirent la mode dans leurs Academies nouvelles, premièrement à Rome du tems de Paul II. puis dans quelques autres Villes d'Italie.

Quelques-uns d'entre eux prétendirent justifier cette nouveauté par l'exemple de quelques Réguliers qui quittent à la porte du Cloître le nom qu'ils avoient eu dans le siècle, pour prendre celui de quelque Saint de l'Eglise que l'on se propose d'imiter particulièrement.

ment (1). De même nos zelés amateurs de l'Antiquité s'ingéroient de changer le nom à leurs Disciples ou à leurs Confrères, lorsqu'ils les admettoient dans leurs Ecoles ou dans leurs Assemblées, après leur avoir les premiers donné l'exemple de ce changement. Mais comme les fondemens de ces nouveautés n'avoient pas la même solidité que ceux sur lesquels est appuyée la pratique des Couvens touchant le changement des noms, cette fantaisie ne dura presque pas plus d'un siècle. Elle n'alla guère au-delà du Pontificat de Clement VII. & il semble que les Italiens ayent passé peu de tems après à une autre extrémité encore plus bizarre dans l'élection de leurs Académies de beaux Esprits, dont les Membres ont pris des noms d'un goût fort moderne, & qui ne font ici envie à personne de les suivre.

Ceux

1 Sodalitium Esquilinæ Pomp. Latî.

¶ Il a corrompu l'inscription qui se lisoit au dessus de l'entree de la maison en ces termes, rapportés par Gérard Jean Vossius d'après Laurent Pignorius témoin oculaire : POMPONII LÆTI ET SODALITATIS ESCULINAI, quoique Frédéric Ubaldini pag. 47. de la Vie d'Angelus Colotius prétende que c'étoit ESCULINALIS.

2 ¶ Tout ce qu'il dit ici & dans la suite touchant Pomponius Lætus est amplement & exactement réfuté dans la Dissertation curieuse qui sert de correction à l'article 313. des Jugemens des Savans, où j'ai néanmoins omis une chose, que tous ceux qui ont parlé de Pomponius, ont aussi omise. Ils ont bien rapporté ce qu'il répondit à ses Juges quand ils lui demandèrent, pourquoi il changeoit le nom à ses Académiciens; mais ils n'ont pas remarqué en
 quoi

Ceux d'entre les Amateurs de l'Antiquité qui en ont pris des noms, pourroient être rangés dans trois classes différentes, autant que je l'ai pû remarquer par la conduite des particuliers

LES PREMIERS, sont ceux qui ont supprimé entièrement leurs noms & leurs furnoms pour prendre tout des Anciens, comme a fait Pierre de Calabre (2) que nous ne connoissons que sous le nom de *Julius Pomponius Latus* qu'il a retenu jusqu'à la mort, & qu'il conserve encore dans ses Livres. S'il a changé ce nouveau nom en quelques rencontres, comme il a paru à des Savans de notre siècle, ce n'a point été pour reprendre ni son nom de *Pierre*, ni son furnom de *Bernardini* ou de *Ferrandini*; ç'a été pour se déguiser de nouveau ou pour diversifier son premier déguisement qu'il s'est nommé *Julius Pomponius Sabinus*.

quoi consistoit la plaisanterie de sa réponse. *Quid ad-vos & Paulum*, lui fait dire Platine dans la Vie de Paul II. *si mihi faniculi nomen indo, modo id sine dolo ac fraude fiat?* Pour l'intelligence de quoi il faut faire attention à deux choses, l'une, que ce ne fut pas en Latin, mais en Italien que Pomponius fut interrogé; l'autre, qu'en Italien *popone* signifiait melon, & *finocchio* fenouil, très-communs l'un & l'autre en Italie, Pomponius prit de là occasion de plaisanter en disant à ses Juges, que le choix des noms, pourvu qu'on n'ait pas de mauvais dessein, étant libre, il auroit pu sans conséquence, soit pour eux soit pour le Pape, s'appeller aussi bien *finocchio*, qu'il s'étoit appelé *Pomponio*, faisant équivoque de *Pomponio* à *poponio*, comme venant de *popone*, melon. Nous avons dit en France très-longtems *pompon* pour melon, *pempon sucrin* pour melon sucrin.

binus. D'autres ont si bien réuſſi à ſe défaire de leurs ſurnoms & des noms de leur famille, qu'on ne fait plus maintenant qui ils étoient, pour s'être obſtinés à porter leur nouveau nom dans le commerce de leur vie auſſi-bien que dans leurs écrits. C'eſt ce qui a paru dans la perſonne de *Philippus Callimachus Experiens* (1), *Titus Alexander* (2), *Fabius Vigil* (3), *P. Apollonius Collatius* (4), *M. Antonius Coccejus Sabellicus* (5), dont

1 ¶ Ce Callimaque étoit de San-Geminiano bourg de Toſcane, mal nommé San Gemini par Bayle, qui du reſte au mot *Experiens* a ramalſé tout ce qu'on peut ſavoir de cet Auteur, excepté qu'il n'a point parlé du talent qu'il avoit pour la Poéſie Latine, quoique Sabellic dans ſon Dialogue de la Reparation de la Langue Latine, Tritheme dans ſon Catalogue, & Gyraldus au Dialogue 1. des Poètes de ſon tems, en aient fait mention. Politien a inféré une Lettre de Callimaque parmi les ſiennes. C'eſt la 2. du 3. livre.

2 ¶ Scaiger le père dans ſon Hypercritique parle d'un Poète qu'il nomme T. Alexander, qu'on ne connoit pas plus que s'il n'en avoit point parlé. Il n'eſt pas sûr que le T. qui précède *Alexander* doive être interprété *Titus* plutôt que *Thomas*, *Theodorus*, *Theophilus*, &c

3 ¶ Fabius Vigil de Spolète étoit dès le commencement du ſiècle un homme célèbre par ſon ſavoir. Il fut après ſon veuvage fait Evêque de Foligno en 1539. par Paul I. & l'an 1540. ayant le 23. Septembre été nommé par le même Pape à l'Evêché de Spolète, il mourut à Rome la même année revêtu de cette dignité. Pierius Valerianus en a parlé comme d'un tres-docte Antiquaire, juſqu'à le traiter de Varron dans l'Épître liminaire par laquelle il lui dédie le 9. livre de ſes Hiéroglyphiques. Nous n'avons pourtant de ce Fabius Vigil aucun Ouvrage qui faſſe foi de ſon erudition tant vantée. A peine nous reſte-t-il de ſa façon quelques

dont quelques-uns n'ont retenu au plus que leur prénom, ou le nom de leur Baptême.

On peut réduire à la même classe d'autres personnes de Lettres, qui n'ont quitté leurs noms que pour un tems & pour de certaines occasions, & qui n'ont pris le masque des Anciens que pour un Acte passager de Comédie, tels qu'ont été *Octavius Cleophilus* (6) au 15. siècle,
Mar-

quelques Epigrammes assés mediocres pour ne nous pas faire regretter celles que nous avons perduës. il s'en voit dans le recueil intitulé *Coryciana*, où il est appellé *Fabius Agathidius Vigil Spoletinus*. On ne peut rendre en Latin cet *Agathidius* diminutif d'*Agathis* ou *Agathis*. Mais pour ce qui est de *Vigil* le mot Italien qui, comme nous l'apprend Majoragius, étoit *della Veglia*, signifiant également *anus* vieille, & *Vigilia* veille, on voit aisément pourquoi *Fabius* étant libre de choisir l'une des deux significations de l'Italien *della Veglia*, aima mieux être nommé en Latin *Vigil*, qu'*Anilis*.

¶ 4. ¶ Je n'ai rien à dire de nouveau touchant *Petrus Apollonius Collatius*, après ce qui en a été remarqué à l'art. 1224. des Jugemens des Savans.

5. ¶ *Marcus Antonius Coccius Sabellicus* dont nous avons les Oeuvres, toutes presque historiques, imprimées à Bâle chés *Hervagius* en 3. volumes in-fol. 1560. mourut de la vérole le 18 Avril 1506. Des 4. noms qu'il portoit, les deux premiers étoient du Batême. Le troisiéme, sçavoir *Coccius* & non pas *Cocceus*; comme l'écrivit mal *Baillet*, étoit de famille. Pour le dernier, qui étoit un nom Académique, ce fut *Pomponius Latus* qui le lui donna.

6. ¶ *Octavius Cléophilus* né à Fano l'an 1447. s'appelloit *Franciscus Octavius*; ce ne fut qu'à Rome que par le conseil de *Pomponius Latus* il prit le surnom de *Cleophilus*, amateur de la gloire, & quitta le nom de *Franciscus*, ne retenant que le paternel, sçavoir *Octavius*, qu'il joignit à *Cleophilus*. Ayant passé

Marcus Licinius (1) qui est encore vivant, *Papyrius Censor*, (2), *Quintus Janua-*

passé de Rome à Viterbe, il y enseigna les belles Lettres, & comme il châtoit un peu sévèrement ses Ecoliers, quelques-uns d'entre eux l'ayant fait attaquer en trahison, il reçut à la main une blessure dont il fut estropié. Il passa ensuite à Corneto, & s'y maria richement. Peu de tems après, une Chaire d'Humanités lui étant offerte à Fano sa patrie, dans le moment qu'il montoit sur la mule qu'on lui avoit amenée pour le voyage, il tomba en défaillance, & ne survécut que 3. jours, mourant à l'âge de 43. ans le 26. Decembre 1490. non sans soupçon d'avoir été empoisonné par son avare beau-père, qui s'éxerçoit par là de lui payer la grosse dot qu'il lui avoit promise. Nous avons diverses poësies amoureuses & autres de Cleophilus, imprimées.

1 ¶ *Marcus Licinius* est le nom que s'est donné Gilles Menage dans l'édition de la Vie de Pierre de Montmaur, en ces termes, *Vita Gargilii Mamuræ parasito-pedagogi : Scriptore Marco Licinio.*

2 ¶ *Papyrius* non pas *Censor*, mais *Carpitanus* est le nom que prit Charles Féramus à la tete de son poëme satirique intitulé *Macrini parasito-grammatici HMEPA.* Un Gentilhomme Hollandois, connu par ses Mémoires de Litterature, m'ayant en 1715. prié de lui faire part de ce que je savois touchant Féramus, je lui envoyai ce qui suit. Charles Féramus Avocat au Parlement de Paris, étoit de Boulogne sur mer. Outre son Elégie sur la mort de Pierre du Puy, on a encore son Epigramme sur les Origines Françoises de Menage dans les *Miscellanea* de ce dernier, pag. 45. de son *Liber adoptivus.* Il avoit aussi fait sur la Coutume de Bouloinois des Commentaires non imprimés, doctes & curieux au sentiment de Ménage qui le cite aux mots *ahan* & *flégard* des Origines ci-dessus alléguées. Voyés encore le même Ménage dans la 18. & dans la 34. de ses Epigrammes de l'édition de Werstein. L'Abbé de Marolles pag. 190. de la 1. partie de ses Mémoires, après avoir parlé de la mort de Pierre du Puy arrivée le 14. Decembre 1651. ajoute que Nicolas Rigault, Charles Ogier, & Charles Féramus ne le survécurent pas

nuarius Fronto (3), *Julius Pomponius Dolabella* (4), *Atticus Secundus* (5), *Horatius*

pas long-tems, ce qui fait croire que N. Rigault étant mort l'an 1653. & C. Ogier en 1654. il y a grande apparence que Féramus sera mort en 1655. au plus tard. Parmi les Lettres Latines de Roland Desmarest frère du fameux Saint-Sorlin, il y en a une à Féramus sur ce qu'il cherchoit dans la poësie à se délasser des occupations du Palais, en composant ou quelque Ode, *in suo genere excellis*, lui dit-il, ou quelque autre petit poëme. Nous n'avons que je sache, aucune de ses Odes, à juger desquelles par l'*Hμέρα Macrini*, elles devoient être fort éloignées du gout de celles d'Horace. L'*Hμέρα* est lâche en divers endroits. *Magnatum* dont il use pag. 7. n'est pas Latin, non plus qu'*infernalibus* & *infernalis*, pag. 18. & 30. *obice* pag. 10. au lieu d'un dactyle feroit un tribraque, si on ne prend soin de substituer *objice*. Il a fait pag. 29. (trompé par Laurent Valle l. Eleg. 2.) la première de *lotium* brève, qui constamment est longue, comme l'autorité de Catulle ne permet pas d'en douter. J'ai cru, ces remarques étant de moi, pouvoir les employer ici, quoiqu'imprimées en 1715. à la Haie dans la Préface du livre intitulé *Histoire de Pierre de Montmaur*.

3 ¶ Hadrien de Valois dans un in 4. que pour se moquer de Montmaur il fit imprimer à Paris l'an 1643. avec ce titre *Petri Monmauri Opera in duos tomos divisa*, prit le nom de *Quintus Januarius Fronto*, de *Quintus*, dit il lui-même pag. 38. du *Valesiana* parcequ'il étoit le cinquième de ses frères; de *Januarius* parcequ'il étoit né en Janvier, & de *Fronto* parcequ'il avoit le front large & élevé. Par où l'on voit que Baillet qui a interprété *Quintus Januarius Fronto* de Jean Sirmond, s'est trompé.

4 ¶ *Julius Pomponius Dolabella* dans l'Epigramme in *Panphagum* pour le coup est Jean Sirmond, comme Baillet aussi l'a reconnu.

5 ¶ *Atticus Secundus*. La Satire intitulée *Attici Secundi Orbilius Musca, sive bellum parasiticum* est de Jean François Sarrasin, à la fin des Oeuvres duquel elle est imprimée.

tius Gentilis (1), & d'autres beaux Esprits déguifés qui fe font fait connoître d'ailleurs le vifage découvert du tems des Cardinaux de Richelieu & Mazarin.

LES SECONDS font ceux qui n'ont pas jugé à propos de quitter leur nom de Batême ni le furnom de leur famille, mais qui fe font contentés d'ajouter un nom Romain ou Grec quelquefois à la tête, & quelquefois à la fin de ceux qu'ils portoient. Entre ceux qui fe font nommés à la Romaine en forme de *pré-nom* avant leur nom ordinaire, on peut remarquer deux célèbres Espagnols Antoine de Lebrixa & André de Refende qui vivoient au commencement du feizième fiécle. Le premier est nommé *Ælius Antonius Nebriffensis Grammaticus* (2). Il a préféré le nom d'*Ælius* aux autres, à caufe que ce nom étoit fort fréquent dans la Bétique du tems des anciens Romains, & qu'il fe trouvoit encore de fon tems gravé dans plusieurs Infcriptions de marbre ou de bronze dans l'Andaloufie. Dom Nicolao Antonio prétend qu'il en avoit ufé de la forte à l'imitation de plusieurs Savans qui vivoient de ce tems-là fur tout en Italie

8

1 ¶ *Horatius Gentilis*. On ne connoit point l'Auteur dont il y a fous ce nom des Hendécasyllabe & des Scazons contre Montmaur; depuis la page 280. jusqu'à la 284. du tom. 1. des Pièces imprimées à la Haye l'an 1715. in 8. contre ce Parafité.

2 Vivès l. 2. de cauf. corr. art.

& que la passion pour l'Antiquité rendoit plus curieux de paroître Romains, ou Paiens, Grecs ou Gentils, que Chrétiens ou disciples de Jéſus-Christ. L'autre s'est appellé *Lucius Andreas Resendius* dans le même esprit, si nous en croyons le même Auteur; mais la tendresse respectueuse pour sa mere Angelique Eleonor lui a fait permuter quelquefois le prenom de *Lucius* avec celui d'*Angelus*, quoique celui de *Lucius* lui ait été plus ordinaire. C'est peut-être à son imitation qu'un autre Espagnol nommé Cristoval de Escobar s'est donné le nom de *Lucius Christophorus Escobarius*.

Nous en voyons d'autres qui ont porté la licence jusqu'à se donner deux noms d'Antiquité avant celui de leur Batême & le surnom de leur famille. Mais je n'en ai pas trouvé dans cette dernière espèce, qui m'ait paru plus spirituel, & qui mérite plus de considération que Florent Chrétien d'Orléans, autrefois Précepteur du Roi Henri le Grand & son Bibliothécaire à Vendôme. Cet Auteur pour tâcher de se rendre plus semblable aux Anciens, se fit appeller *Quintus Septimius Florens Christianus*. Il prit le nom
de

¶ Vivès qu'il semble que Baillet cite par rapport au prénom *Alius* dont il est parlé dans le texte n'en dit pas le moindre mot. Il louë seulement la modestie de *Nebriſſensis*, qui tout universel qu'il étoit, s'est contenté de la qualité de Grammairien. Il ne le nomme même nulle part *Alius*, mais, ou *Antonius Nebriſſensis*, ou simplement *Nebriſſensis*.

de *Quintus*, parce qu'il étoit le cinquième des Enfans de ses père & mere; & celui de *Septimius*, parce qu'il étoit né au septième mois de la grossesse de sa mere. Néanmoins on peut remarquer à son avantage que sa passion pour l'Antiquité semble n'avoir eu rien de profane, non-seulement parce qu'il a eu soin de conserver son furnom de *Christianus*, mais encore parce qu'il a pû se proposer, pour l'exemple des autres noms, un célèbre Auteur de l'Antiquité Ecclésiastique. Car vous pouvés vous souvenir, Monsieur, que Tertullien s'appelloit aussi *Quintus Septimius Florens*.

Au reste on peut dire que ce n'est pas sans quelque raison que l'on considère les Italiens comme les Auteurs de cette pratique capricieuse. Dès que les Grecs fugitifs de l'Empire de Constantinople leur ont ouvert les yeux, ils se sont regardés parmi les autres Peuples de l'Occident, comme les successeurs légitimes & les héritiers les plus proches des anciens Romains. A dire le vrai, ceux qui connoissent un peu l'Histoire des Lettres de ce tems là conviendront qu'il est plus ordinaire de trouver des Savans en Italie qu'ailleurs, sur tout des Humanistes qui ayant été nommés simplement *Antoine* au Batême, se sont nommés dans la suite *Marc-Antoine*, & d'autres qui se sont donnés sans beaucoup de nécessité les prénoms d'*Aulus*, de *Cains*, de *Cneus*, de *Publius*, de *Titus*, &c. Mais il y auroit de l'injustice & de la par-

partialité contre les gens de Lettres de l'Italie, si l'on vouloit les charger seuls d'une affectation qui leur est commune avec le reste de la Nation. J'avoué qu'il n'est rien de plus commun parmi leurs Ecrivains; que de voir des prénoms pris des Païens, comme *Theseus*, *Jafon*, *Hercules*, *Dædalus*, *Paris*, *Achilles*, *Hector*, *Ulysses*, *Cinthus*, *Ascanius*, *Silvius*, *Numitorius*, *Amulius*, *Romulus*, *Pompilius*, *Tarquinius*, *Tullius*, *Apollonius*, *Mutius*, *Camillus*, *Virginus*, *Curtius*, *Decius*, *Attilius*, *Fabricius*, *Ptolemæus*, *Torquatus*, *Annibal*, *Fabius*, *Flaminius*, *Æmilius*, *Pyrrhus*, *Plautus*, *Scipio*, *Lælius*, *Terentius*, *Pompeius*, *Sempronius*, *Hortensius*, *Cæsar*, *Lepidus*, *Octavius*, *Virgilius*, *Horatius*, *Manilius*, *Domitius*, *Ovidius*, *Tiberius*, *Vespasianus*, *Trajanus*, *Tacitus*, *Livius*, &c. Mais tous ces noms sont devenus propres aux particuliers dès leur naissance ou leur batême; & l'on en sera moins étonné, si l'on considère que de tous les Peuples de la Chrétienté, les Italiens sont peut-être les moins curieux de porter des noms de Saints, ou des noms qui soient d'un usage commun dans le Christianisme.

D'autres ont jugé plus convenable de ne mettre leur nom d'Antiquité qu'après le nom de leur batême. Je me contente de vous en produire deux exemples, que je tire de deux Savans de nos quartiers, l'un & l'autre devenus célèbres & distingués dans leur profession. L'un est un Docteur de Sorbonne nommé *De-*

Demochares de Reffons au Diocèse de Beauvais ; l'autre est un Jurisconsulte François, nommé *Charondas*, Lieutenant général de Clermont au même Diocèse. *Demochares* & *Charondas* sont des noms Grecs qui ont été portés autrefois par quelques Anciens. Le premier s'appelle dans la plupart de ses livres, *Antonius Demochares Monchiacenus Reffonæus*, & le second *Louis Charondas le Caron* ; & pour peu qu'on voulut donner quelque chose à la conjecture, on s'imagineroit peut-être que *Demochares* n'a été pris que pour représenter le surnom de *Mouchy* (1) à sa manière, & *Charondas* pour exprimer aussi celui de *Le Caron* à la sienne.

LES TROISIEMES enfin qui passeront sans doute pour les moins innocens, sont ceux qui ont défiguré leur nom de batême, pour lui ôter l'idée du Christianisme

1 Ou *Des Mouchards*.

¶ Ce surnom s'écrivoit de *Monchy* & se prononçoit de *Mouchy*. Le Docteur Antoine de *Mouchy* voulut toujours être appelé *Demochares*. Il ne faut pas croire avec *Baillet* que ce surnom ait jamais été *Des Mouchards*. Il est bien vrai qu'on a cru que le mot *mouchard* dans la signification d'*espion* venoit de ce qu'Antoine de *Mouchy* envoyoit sous main des gens dans les maisons pour observer s'il ne s'y disoit ou faisoit rien en faveur des Huguenots. Mais cette opinion ne me paroît pas fort sûre, n'ayant nul Auteur contemporain pour garant. *Mezeray*, mort plus de cent ans après de *Mouchy*, est le premier qui l'ait rapportée dans l'Abrégé de son Histoire en la Vie de François II. & cela seulement à la marge, comme par manière d'acquit. Il y a donc bien plus d'apparence, qu'à la manière des

Latins

nisme & lui communiquer celle du Paganisme par un changement léger.

C'est ainsi que Pierre de Valere, ou *Petrus Valerii*, a changé son nom de *Pietro*, ou plutôt *Pier*, en *Pierius* (2), Pierre; & son surnom de *Valerio* en *Valerianus*; comme si ayant été adopté par les Muses du mont *Pierius*, il avoit voulu retenir & tourner de la sorte le surnom de sa famille, comme il se pratiquoit dans l'adoption parmi les anciens Romains. D'autres Auteurs du nom de Pierre se sont appellés *Petrejus* par une légère alteration du mot Latin *Petrus*, comme nous le remarquons dans *Petrejus Thiarra*. Nous voyons aussi quelques Espagnols du nom de Perez s'appeller en Latin *Petrejus*, comme il est arrivé à J. Perez de Toledé, que l'on ne connoît presque que par le nom de J. *Petrejus Toletanus*.

L'artifi-

Latins qui ont dit *emungere* dans le sens d'attraper, duper, filouter, nous avons de même appelé *mouchards*, ces délateurs convertis qui nous escroquent notre secret pour nous rendre un mauvais office. Le proverbe *tirer les vers du nés*, confirme cette étymologie, ce qui est si vrai que Monet dans son Dictionnaire dit, pour expliquer la signification de *mouchard*, que c'est celui qui tire les vers du nés à quelqu'un pour lui faire dire son secret.

2 ¶ Il nous apprend dans l'Épître dédicatoire du 18. livre de ses Hiéroglyphiques que ce fut Marc-Antoine Sabellic son Maître qui lui changea le nom de *Petrus* en celui de *Pierius*. Quant à son surnom qui étoit de *Valerii* en Italien, il étoit naturel d'en faire en Latin *Valerianus*. Voyés l'article 256. des Jugemens des Savans.

Jean. L'artifice est encore plus grossier dans ceux qui portant le nom de *Jean*, ont eu honte de s'appeller en Latin *Joannes*, parce qu'il est commun parmi les Chrétiens, & ils lui ont préféré celui de *Janus*, parce que c'est celui d'une Divinité Païenne. Nous voyons dans les Pays-bas *Janus Douza*, pere & fils, *Janus Lernutius*, *Janus Gruterus*, *Janus Druisius*, *Janus Bodecher*, *Janus Rutgerius*, *Janus Hautenus*, &c. en France *Janus Passeratius* (1), *Janus Ant. Baifius*, *Janus Morellus*, &c. en Allemagne *Janus Guillelmus*, *Janus Chunradus*, *Janus Cornarius*, *Janus Antoniatius* (2), *Janus à Swola*, *Janus Dubravius*, *Janus Pannonius*, &c. en Italie *Janus Anysius*, *Janus Damiani*, *Janus Pintius*, *Janus Theséus*, *Janus Vitalis*, *Janus Lacinius*, *Janus Nicius*, *Janus Parrhasius*, *Janus Pagninus*, auxquels on peut ajouter *Janus Lascaris* depuis sa transmigration de la Grece en Italie. Mais de tous ces Amateurs de la Gentilité, celui que je trouverois le moins excusable, est ce *Parrhasius* que je viens de vous nommer parmi

1 ¶ *Passerat* ne s'est nommé *Janus* que dans l'Épitaphe qu'il s'est faite:

Hic situs in parva Janus Passerius urna.

où l'on voit que c'est par la seule nécessité du vers qu'il a été obligé de changer *Joannes* en *Janus* & *Passeratius* en *Passerius*.

2 C'est Jean Guinther d'Andernach, Médecin Allemand.

¶ Il falloit dire *Antoniacus*, d'*Antonacum* un des trois

mai les Italiens. Il s'appelloit de son vrai nom en Latin *Joannes Paulus Parisius* Paul, ou de *Parisii* (3). Qu'a-t-il fait pour se travestir à la Payenne? Il a pris son second nom de *Paulus*, & en a fait son prénom à la Romaine, après en avoir retranché la première lettre du prénom de *Joannes* il a fait un nom de maison (*gentis*) & de son surnom de *Parisii*, il a fait un nom de famille originaire de l'ancienne Grèce, venant du fils de Lycaon, qui s'appelloit Parrhasus, ou de quelque autre Arcadien de la ville de Parrhasie. De sorte qu'il s'est fait connoître sous les noms d'*Aulus Janus Parrhasius* (4), quoique ç'ait été inutilement qu'il a tâché de supprimer pour toujours ceux de *Joannes Paulus de Parisii*. Il faut que sa passion pour des noms profanes l'ait étrangement aveuglé, si elle l'a empêché de voir que *Paulus* qu'il rejettoit étoit l'un des plus beaux noms de l'Antiquité Romaine: mais il vouloit peut-être nous persuader en lui préférant celui d'*Aulus*, qu'il faisoit gloire de considérer les faux Dieux

trois anciens noms Latins de la ville d'Andernae. *Antoniatius* qu'on lit dans Simler Abbreviateur de Gesner est une faute de l'Imprimeur que Baillet a copiée.

3 Majorag. Orat. X. pag. 243.

4 ¶ Je croirois plutôt que par rapport à ses décisions critiques, souvent un peu bien hardies, il auroit pris ce nom de Parrhasius, du mot *παρρησία* dit à la Dorique pour *παρρησία* comme de notre tems Mr. le Clerc nous donna en 1699. & 1701, ses *Parrhasiana*.

Dieux du Paganisme comme ses nourris-
siers (1).

Après vous avoir montré parmi les plus beaux noms de batême défigurés à la Païenne ceux de Pierre, de Jean & de Paul transformés en *Pierius*, *Jannus* & *Aulus*, vous ne serés pas fâché que l'on vous fasse voir aussi le peu de respect qu'ils ont eu pour le nom de *Marie*, qui est en vénération à toute la Chrétienté. Vous sâvés qu'il n'est point rare de voir les hommes porter le nom de *Marie* en Italie. Les Auteurs & autres personnes de Lettres, à qui ce nom est échu, n'ont pas cru que *Maria* fût d'une terminaison convenable à leur sexe. C'est ce qui en a porté plusieurs à le tourner en celui de *Marius*, qui est un nom fort connu dans l'Histoire Romaine. On en a fait la remarque dans le jeune Philelphe, qui s'appelle ordinairement *Marius* & quelquefois *Joannes Marius*, dans Galeotta, dans Nizolius, dans Grapaldus & dans divers autres Italiens, que le prétexte de la terminaison masculine a pû rendre excusables, comme dans ceux qui ont tourné *Margarita* en *Margarinus*, *Catharina* en *Catharinus*, *Magdalena* en *Magdalenus*, *Anna* en *Annius*, *Annas*, *Ananus*, &c.

Nous trouvons une autre manière de changer le nom de *Marie*, qui a beaucoup de rapport avec ce que nous avons rapporté de Parrhasius au sujet du nom de

1 Aulus Diis alentibus natus.

de Paul. C'est une chose assés commune en Italie de donner aux enfans le nom de leur mere avec celui de leur pere; & il est fort ordinaire même parmi leurs Ecrivains de trouver des surnoms précédés de *Philippes Marie*, *Jean Marie*, *Antoine Marie*, *Joseph Marie*, &c.

Nous en connoissons à qui le nom de *Marie* n'a point paru assés digne d'un homme de Lettres, & qui n'ont point fait difficulté de le changer en celui de *Marcus*, pour s'en faire un prénom à la Romaine. C'est ce qui est arrivé à *Antonius Maria Comes*, ou en Italien, *del Conte*, ou de *i Conti*, & à *Antonius Maria de Flaminiis*. Le premier s'est fait appeller *Marcus Antonius Majoragius*, qui est le nom ordinaire sous lequel il est connu maintenant, & l'autre *Marcus Antonius Flaminius*, qui semble avoir donné l'exemple de cette licence à *Majoragius* & à d'autres (2):

L'on voit encore d'autres noms de bapême, tant des Apôtres & des Hommes Apostoliques, que d'autres Saints de l'Eglise, qui ont été corrompus ou altérés du moins pour la terminaison par les Savans, afin de leur donner un air plus profane. C'est dans cette imagination, selon un Savant d'Espagne, qu'un Auteur de Sicile, nommé *Lucas de Mari-Luc^a nis*, s'est fait appeller *Lucius Marinæus Siculus*. Un autre, dont le surnom m'est échappé, a changé son prénom de *Jacques*

2 ¶ Voyés *Majoragius Orat. 10.*

Jacques. *ques* en celui d'*Iacchus*, qui est l'un des noms d'une fameuse Divinité, & celui d'un ancien Auteur dont Pline. (1) avoit lû les Ouvrages. Un autre fort connu dans le monde savant sous le surnom de Calderinus, s'appelloit *Dominique* dans le commerce ordinaire de la vie. Ce nom ne lui parut pas assés beau, nonobstant le rapport qu'il peut avoir avec la grande Fête des Chrétiens, ou avec le Patriarche d'un Ordre Religieux de l'Eglise. Il changea donc le nom de *Dominicus* en celui de *Domitius*, qui a l'air un peu plus Païen : de sorte que depuis ce tems-là nous appellons *Domitius Calderinus*, celui qui selon Paul Jove se nommoit auparavant *Dominicus de Caldariis* (2).

Dominique.

Ignace. En Espagne les *Ignigo*, que nous pronçons *Ignigo*, se sont appellés quelquefois *Enecus* en Latin, & plus ordinairement *Ignatius*. C'est le nom d'un Homme Apostolique & d'un illustre Martyr, que les Amateurs de l'Antiquité Romaine auroient pû changer légèrement en celui d'*Egnatius*. Mais il y a apparence que le Cardinal de Mendoza, vivant du tems de Charles-Quint, n'a pas crû que le nom d'*Egnatius* fût encore d'une Antiquité assés profane pour lui.

Il

1 ¶ Livre 37. ch. 10.

2 ¶ Paul Jove n'en dit rien. C'est Majoragius dans l'endroit cité.

3 ¶ C'est Anysius qui de lui même croyant bien raffiner, donna ce nom d'*Inachus* au Cardinal, & non

Il se fit appeller *Inachus* (3), du nom du premier Roi d'Argos, pere de la fameuse Io, plus ancien que la plupart des Divinités Paiennes. Nous avons un livre de Sentences morales imprimées à Bâle en 1539. dédiées à cet Inachus de Mendoza par Janus Anysius.

Mais il est juste de faire une exception pour les noms, qui étant modernes ou particuliers à de certains pays, n'ont pas encore reçu d'éclat de ceux qui les ont portés les premiers, & sur tout qui n'ont pas encore honoré nos Calendriers. Je me contenterai de vous alléguer en exemple le nom de *Tanneguy*, que je crois particulier à notre nation, & qui a été porté par un célèbre Humaniste de ces derniers tems (4). Je ne crois pas qu'on ait jamais dû lui faire grand scrupule sur ce que sa passion pour l'Antiquité Romaine lui a fait quitter ce nom pour celui de *Tanaquil*, qui ne lui ressemble pas mal, & qui est connu depuis deux mille quatre cens ans, pour avoir servi à nommer la femme du cinquième Roi de Rome. Nos autres Auteurs du nom de Tanneguy, qui ont été Normans pour la plupart, se sont contentés de se nommer *Tanigius* en Latin.

Mais tous ceux qui avoient eu dessein
de

non pas le Cardinal qui s'avisâ de le demander, ni de le prendre. Janus Anysius Napolitain & Cosmus Anysius son frere étoient deux très mauvais Poètes Latins du 16. siècle.

4 Mr. le Fevic,

E 3

de faire perdre entièrement la mémoire de leur nom de Batême, après l'avoir changé ou corrompu, n'y ont pas toujours réuffi. Quelques-uns de ceux qui s'en font apperçus, n'ont pû se défendre de le reprendre : mais pour ne point échapper l'occasion de se mettre au rang des Gens de qualité, qui portent trois noms, selon le Poëte (1), ils ont auffi retenu celui qu'ils lui avoient substitué. C'est ainsi que Jean Pontanus après s'être donné le nom de *Jovianus*, qui paroïffoit d'abord n'être qu'une légère altération de celui de Jean, *Gioviano* n'étant pas fort éloigné de *Giovanni*, semble avoir repris dans la suite celui de Jean, sans renoncer à celui de Jovien, qui tire son origine du nom de Jupiter. De sorte que nous l'appellons encore communément *Joannes Jovianus Pontanus*. J'y ajouterois volontiers l'exemple d'un autre Italien célèbre Philosophe, nommé Thomæus, qui a paru vingt ou trente ans après ce Jovianus Pontanus, si j'étois persuadé qu'il eût eu recours au même artifice pour se faire appeller *Leonicus* au lieu de *Nicolaüs*. J'avouë que *Leonicus* n'est autre chose que *Nicolaüs* retourné par une simple transposition avec le changement d'une dialecte en une autre : de même que l'Historien Nicolas Chalcondyle, ou plutôt Chalcondyle, s'est fait appeller *Laonicus*, en conservant la dialecte dans la transposition.

1. *Tria nomina nobiliora.*

tion. J'avouë auffi que ce Philofophe s'appelle encore de ces trois noms *Nicolaüs Leonicus Thomæus* : mais je fuis trompé fi *Leonicus* n'étoit pas le nom de fa famille, parce qu'il avoit un frère favant comme lui, nommé Barth. Fuscus qui portoit auffi les trois noms de *Bartholomæus Leonicus Fuscus* (2).

Enfin nous pouvons mettre le Poëte Sannazar au nombre de ceux qui n'ont pas réuffi à fupprimer leur nom de batême, pour adopter des noms profanes de l'Antiquité. On prétend que ce fut à l'imitation de fon Maître Pontanus, qu'il voulut fe défaire du nom de *Jacques*. Il fe donna celui d'*Actius Sincerus*, auquel il ajouta celui de *Parthenopæus*, à caufe de la Ville de Naples. C'eft tout ce qu'il avoit pû faire pour fe donner l'air d'un ancien Auteur. Néanmoins il reprit enfuite le furnom de fa famille, & fe fit appeller *Actius Sincerus Sannazarius Parthenopæus*. Mais tous fes foins n'ont pas empêché que le Public ne lui ait enfin rendu fon nom de *Jacques*.

CHA-

C H A P I T R E III.

2. Motif. *La Prudence, qui a porté les Auteurs à se cacher, & qui leur a fait chercher les moyens d'arriver à leurs fins sans être reconnus.*

SI j'employe le mot de Prudence pour marquer l'un des Motifs qui ont porté les Auteurs Pseudonymes à se déguiser, & les Anonymes à supprimer leurs noms, ce n'est pas que je veuille prétendre que la Prudence en la manière que l'entendent précisément les Philosophes, puisse devenir un motif. Je ne comprends sous ce terme que les vuës que peuvent avoir eües ces Auteurs pour conduire sûrement leur dessein dans le secret, sans examiner par quelle passion ils peuvent y avoir été pouffés. Je considère ces vuës sans m'arrêter à la qualité de leur objet, comme de simples motifs qui leur ont fait chercher les moyens dont ils devoient se servir pour arriver à la fin qu'ils se sont proposée.

On peut bien au reste nous permettre d'appeller Prudence cette qualité ou cette habitude qui leur a fait trouver ces moyens, qui leur a fait juger quel pouvoit être le meilleur, & qui après ce discernement les a portés à se le prescrire dans l'exécution de leurs entreprises.

2 Clem. Alex, & ex eo Euseb. l. 6. Hist. Eccles.
628.

ses. Il vous fera aisé de voir dans le Recueil historique de nos Pseudonymes, que tous n'y ont pas réussi. Vous pourrez remarquer dans la plupart, que ce n'est pas le Génie qui leur a manqué, lorsqu'il a été question de trouver les expédiens; vous trouverez même que l'Intelligence ne les a point abandonnés, lorsqu'il a été besoin de pénétration pour le fond & de dénouement pour les difficultés. Mais vous reconnoîtrez dans ceux dont les vuës ont été ou fausses ou trop courtes & trop bornées, que leur Prudence s'est trouvée imparfaite par le défaut de quelqu'une des parties qui étoient nécessaires pour faire heureusement répondre la fin de l'exécution au commencement du dessein qu'ils avoient formé de se cacher. Aux uns vous auriés souhaité plus de Prévoyance, pour voir de plus loin le cours & les suites; aux autres plus de Circonspection pour mieux examiner les circonstances; & à d'autres plus de Précaution pour considérer davantage les inconveniens qui pouvoient naître de cette dissimulation.

Il semble que les Peres de l'Eglise (1) aient eu dessein de nous proposer les Evangelistes, & particulièrement l'Apôtre saint Paul, comme des modèles d'Anonymes, à qui on n'a pû trouver rien à redire pour les vuës que l'on doit avoir lorsqu'on veut être caché en se rendant
Auteur.

c. 18. Hieron. de Script. Ecclesiast. Chrysoft. hom. 61. Tom. 5, edit. Grec.

Auteur. Ils nous font observer sur tout qu'il n'y a eu rien à désirer à la Prudence de saint Paul, lorsqu'il conçut le dessein d'écrire aux Hébreux, sans mettre son nom à la Lettre qu'il leur destinoit.

Cet Apôtre écrivoit à des gens qui, bien que convertis du Judaïsme à la foi de Jesus-Christ, ne laissoient pas de conserver beaucoup de leurs anciennes habitudes, & quelques restes des inclinations qu'ils avoient euës pour les pratiques de la Loi & des observations Mosaïques. Il étoit difficile que plusieurs de ces nouveaux convertis ne fussent prévenus contre lui, non seulement parce qu'il avoit changé son nom, qui étoit Hébreu, en un nom qui étoit étranger & par conséquent Gentil: mais encore parce qu'il sembloit avoir abandonné le Judaïsme par une espèce de prédilection pour les Gentils convertis, dont il se déclaroit l'Apôtre, plutôt que des Juifs. Le dessein de sa Lettre, qui mérite plutôt le nom de juste Traité, étoit de faire voir que la Loi de Moïse, à laquelle les Juifs convertis paroïssent encore si fort attachés, ne justifie point par les sacrifices, comme il avoit montré dans l'Épître aux Galates, qu'elle ne justifie point par les cérémonies & par la circoncision. Pour en rendre la lecture plus utile & le succès plus certain, il prit toutes les mesures qui lui parurent nécessaires, afin de ne rien gêner dans l'esprit de ceux qui étoient prévenus. Il supprima son nom, afin de ne point faire connoître,
ou

ou de laisser au moins dans le doute qu'il fût l'Auteur de cet Ecrit. On croit même qu'il porta son déguisement jusqu'à vouloir changer le style ordinaire dont il étoit dans ses autres Epîtres, quoique ce fût le même caractère d'esprit & le même fond de doctrine. C'est ce que la Précaution lui fit faire par rapport à lui-même. A l'égard des autres, on peut lire que ce fut la Circonspection qui le porta à supprimer aussi le nom de ceux à qui il adressoit sa Lettre, afin de ne les point exposer à l'insulte de ceux des Juifs qui n'étoient pas convertis, & qui l'avoient connu autrefois sous le nom de Saul. Enfin ce ne peut être que par un effet de la Prévoyance, que la chose fut conduite jusqu'à sa fin selon les règles de cette Sagesse qui ne l'abandonnoit jamais. De sorte qu'il ne faut pas s'étonner si la Lettre eut tout l'effet qu'il s'étoit promis, sans en avoir laissé connoître l'Auteur qu'à ceux à qui le caractère d'esprit qui y regnoit, & le fond de la doctrine qu'elle contenoit, ne pouvoient pas ne le pas découvrir, je veux dire, à ceux qui avoient sa confiance, d'ailleurs, & qui étoient aussi parfaitement instruits que lui de la différence de la Loi de Moïse d'avec celle de Jesus-Christ.

Le changement du style & la suppression du nom ont formé une espèce de voile, qu'il a bien voulu jeter sur les yeux des autres, en travaillant à leur ouvrir l'entendement. C'est principalement sur ceux de cette sorte que s'étoient étendus

tenduës les vuës de cet Apôtre, & l'on peut dire qu'ils avoient été les objets particuliers du Motif que nous venons d'expliquer, puisque plusieurs années après la Lettre écrite aux Hébreux, quelques-uns de ceux mêmes qui la trouvoient divine & digne de saint Paul, n'ont pû d'ailleurs se résoudre à l'en reconnoître Auteur, & qu'ils ont mieux aimé l'attribuer à saint Luc, à saint Barnabé, à saint Clement de Rome, ou à quelque autre homme Apostolique, que de la donner à cet Apôtre.

Nous trouvons dans la conduite des Peres de l'Eglise peu d'exemples que nous puissions joindre à celui de saint Paul. Quelques Critiques (1) ont prétendu que les vuës de Vincent de Lerins n'étoient pas fort différentes de celles de cet Apôtre, lorsqu'il entreprit d'écrire contre les Nouveautés que les Hérétiques avoient introduites dans l'Eglise. Ils veulent que les motifs qui l'ont porté à se cacher, soient presque les mêmes dans le genre des Pseudonymes, au rang desquels il s'est rangé, qu'avoient été ceux de saint Paul dans le genre des Anonymes. Sixte de Sienne porte ce sentiment jusqu'à s'imaginer que le nom supposé de *Peregrinus*, que nous prenons pour la marque du détachement qu'avoit son Auteur à l'égard de cette vie passagère, n'étoit qu'un leurre pour attirer les Hérétiques & les autres Amateurs de nouveautés & de cho-

ses

es étrangères par un titre qui leur fût agréable, & les pût porter à la lecture de son livre en flattant leur curiosité. On ne peut attribuer qu'aux effets de la Prudence des vuës si louables & si éloignées des Motifs que fournissent ordinairement les passions en ces rencontres. Mais si vous vous souvenés des raisons que je vous ai alleguées pour vous faire voir combien les Anonymes sont préférables en matière de sincérité aux Pseudonymes les plus innocens, vous jugerés aisément de la différence que l'on peut mettre entre la prudence de Vincent de Lerins, qui s'est fait Pseudonyme, & la sagesse de saint Paul, qui s'est contenté du rang des Anonymes.

C'est à ces deux modèles différens de la Prudence chrétienne dans l'Antiquité Ecclésiastique, que l'on peut rapporter la plupart des exemples que nous avons d'une conduite approchante parmi plusieurs de nos Modernes, qui ont pris le parti de supprimer leurs noms, ou d'en supposer de faux dans des matières de controverse, pour ménager la confiance des Hérétiques que l'on entreprenoit de faire revenir à l'Eglise. Il ne seroit pas même trop difficile de réduire à un semblable principe les vuës qu'ont euës tant d'Auteurs Catholiques Anonymes & Pseudonymes dans la prévoyance, dans la circonspection & dans les précautions dont ils ont usé à l'égard des autres Catholiques sur des sujets contestés entre eux.

Mais il semble que le besoin de cette
Pra-

Prudence n'ait jamais plus éclaté que dans la conduite de ceux qui se font mêlés d'arbitrage en matière de Religion. Il a été question de concilier des partis opposés, sans se faire connoître des uns ni des autres. L'importance étoit de prévenir adroitement tous les préjugés, & d'ôter tous les soupçons de partialité: & rien ne paroïssoit plus propre à ces fins, que de demeurer inconnu aux uns & aux autres. Il s'agissoit de cacher la main qui devoit s'étendre également sur les uns & sur les autres, & se faire sentir à tous sans être apperçue de personne. Le peu de succès de ces entreprises nous a fait voir dans la plupart de ces prétendus Arbitres, qu'il faut encore autre chose que de l'habileté pour conduire des affaires de cette délicatesse. On a pû remarquer par les démarches d'un *Simplicius Christianus* (1), d'un *Sincerus Christianus* (2), & de divers autres *Conciliateurs* cachés des Communions étrangères que la plupart n'avoient pas prévû toutes les suites, ou qu'ils n'avoient peut-être pas examiné toutes les circonstances, ou enfin qu'ils ne s'étoient pas suffisamment précautionnés contre les obstacles.

Les

1 ¶ Placcius nomb. 2515. de ses Pseudonymes dit que le livre qui parut en 1650, sous le nom de *Simplicius Christianus*, ou plutôt de *Simplicius Christiano-Catholicus*, est d'un Medecin d'Utrecht nommé Timmannus Gesselius qui le reconnoit lui-même dans un autre livre où il a mis son nom, savoir en deux endroits de son Histoire profane & Ecclésiastique, imprimée l'an 1659. in 4. à Utrecht. Je rapporterai ici le premier, tel que Placcius l'a produit.

Les Protestans de leur côté n'oublièrent pas de nous objecter que les *Conciliateurs* Catholiques, qui avoient entrepris d'accommoder les partis de Religion, n'ont pas été plus heureux dans l'exécution de leurs desseins. Personne, diront-ils, n'a paru plus prudent & mieux précautionné que le prétendu *Veranius Modestus Pacimontanus* (3), qui avoit les qualités nécessaires à un Arbitre. Cependant aucun des partis qu'il tâcha de contenter, ne se trouva satisfait de lui. Mais les Protestans ne pourront au moins convenir que les mesures de *Veranius Modestus* n'ayent été judicieusement prises, puisque l'Auteur qui s'étoit voulu rendre l'arbitre des différens de la Religion sous ce masque, leur est demeuré inconnu, même long-tems après s'être démis de sa commission; & que Calvin y fut trompé lui-même, lorsque voulant écrire contre *Veranius Modestus*, il crut avoir affaire à François Baudouin, qu'il prenoit inconsidérément pour George Caslander.

CHA-

duit. Videatur, dit Gesselius, nostra Synopsis quam publici juris fecimus anno 1650. sub nomine Simplicii Christiano-Catholici, ubi per plurima Scripturae Sacrae loca, & solures Patrum primitivae Ecclesiae, & recentiorum Theologorum sententias demonstratur, quam pauca ad salutem sine absolute necessaria.

2 ¶ Ernest Landgrave de Hesse.

3 ¶ Voyez la note sur le nom *Modestus* à la fin du chap. 5. de la 1. part.

C H A P I T R E. IV.

3. Motif. *La crainte de tomber dans quelque disgrâce, ou d'encourir des peines de la part des Adversaires qui ont le credit & l'autorité en main.*

IL fera difficile que je vous fasse comprendre que la Crainte est un des Motifs qui portent les Auteurs à se cacher; lorsqu'ils se voyent menacés de quelque danger, s'il faut s'en tenir à l'idée que la plupart des Philosophes ont voulu nous donner de cette passion.

Si la Crainte n'étoit autre chose que l'attente du mal, comme on prétend que Platon l'a voulu définir (1), jamais on ne vous persuaderoit que c'est l'attente d'un mal qui fait changer ou supprimer le nom d'un Auteur à la tête de son livre. C'est ce que vous concevrez encore moins, si vous vous représentés cette Crainte comme une certaine douleur de l'Âme venant de l'imagination qu'on a d'une affliction importante ou de quelque autre mal à venir, selon la définition qu'Aristote en a donnée (2).

L'Aversion que notre Âme se forme contre quelque mal difficile à éviter.

La Fuite d'un mal où notre Âme se croit prête de tomber.

L'Emotion que l'imagination d'un mal que

1 Plat. de Leg:

que l'on croit ne pouvoir éviter, forme dans l'appetit que l'Ecole appelle irascible.

Enfin l'Imagination qu'on a d'un mal qui s'approche, font autant de définitions différentes que les Philosophes nous donnent de la Crainte. Mais il ne seroit pas aisé de vous marquer parmi ce grand nombre, celle qui pourroit convenir à ce mouvement qui se forme dans l'ame des Auteurs Pseudonymes, lorsqu'ils s'étudient à se cacher en publiant leurs Ouvrages.

Si ce Mouvement que j'appelle la Crainte, n'étoit autre chose que le Trouble, l'Aversion, l'Attente, ou la Fuite d'un mal, loin d'être un Motif capable de faire prendre la plume aux Auteurs avec les expédiens de se cacher, il pourroit en être un très-efficace pour les empêcher d'écrire, & il leur fourniroit avec beaucoup plus de certitude & beaucoup moins de frais les moyens d'éviter le danger & de se procurer le repos en demeurant en paix & en silence.

La crainte d'un Auteur déguisé est donc d'une espèce différente de toutes celles dont vous venés d'entendre les définitions. C'est une crainte accompagnée de la Prévoyance qui est nécessaire pour éviter le danger auquel on s'expose en écrivant, de sorte que le mal qu'on appréhende ne paroisse ni trop prêt d'arriver, ni absolument inévitable. C'est une crainte qui ne se trouve presque jamais

mais sans la Prudence qui la doit conduire, & sans l'Espérance qui la doit soutenir. C'est une crainte clairvoyante, qui porte les Auteurs jusqu'au pressentiment des disgraces les plus éloignées. Les maux les plus trompeurs, ceux même qui semblent les plus cachés sous des apparences flatteuses, n'échappent point à ses yeux ni à ses soins; & l'on peut dire qu'en faisant prendre le masque à un Auteur qu'elle porte à se cacher, elle lui fait lever le masque qui couvre le danger qui le menace & qui renferme quelque malheur déguisé sous une autre apparence.

Ce n'est pas au reste par les Auteurs des livres que la Crainte des dangers a commencé d'inspirer le déguisement. L'Écriture sainte (1) ne dissimule pas que ce n'ait été la crainte de la mort qui avoit porté David fuyant Saül, à se déguiser le visage pour se sauver des mains Achis. du Roi de Geth.

Ulysse menacé d'un danger encore plus présent chés un Tyran que la Fable nous a représenté sous le nom & l'apparence d'un Cyclope, changea de nom & se servit avantageusement de l'équivoque de celui qu'il s'étoit donné. Et vers le milieu de notre siècle nos peres ont vû un jeune Roi de la Grand-Bretagne fuir devant les Bourreaux & les parricides du Roi son Pere, déguisé sous le faux nom de Guillaume Jonas (2).

Si

1 1. Reg. cap. 21.

Si la conduite de ces Princes peut faire Apologie du Motif de la Crainte qui porte les hommes à se cacher, pour se soustraire aux dangers dans le commerce ordinaire de la société humaine: elle peut servir aussi à justifier les Auteurs qui employent de semblables moyens à leurs fins, pourvû que ces fins soient aussi honnêtes & aussi légitimes, & que la Prudence ne soit jamais séparée de cette crainte.

Je n'ai pas tort de demander pour la justification des Auteurs Pseudonymes, que leurs fins soient honnêtes & légitimes, parce qu'encore que les moyens soient presque les mêmes dans ceux à qui la crainte d'être découverts fait supposer des noms faux ou étrangers, nous ne laissons pas de remarquer que leurs fins sont souvent fort différentes.

Souvenés-vous, Monsieur, de l'état de l'Eglise Catholique en Angleterre sous le regne d'Edouard VI. & particulièrement sous celui de la Reine Elizabeth. Les Missionnaires & les Controversistes de l'Eglise Romaine n'auroient certainement pas suivi les règles de la Prudence, s'ils avoient mis leur confiance dans la bonne volonté ou dans l'indulgence de ceux qui étoient alors les Maîtres du gouvernement. La plupart jugèrent fort sagement qu'il y avoit peu de fruit à faire, s'ils marchaient dans les Missions la tête levée, & s'ils traitoient la controver-

se

se le visage découvert. Ils conçurent qu'il y avoit même de la témérité à exposer la liberté ou la vie des personnes qui pouvoient faire d'ailleurs un excellent usage de cette liberté & de cette vie, en agissant ou en écrivant, soit pour maintenir les Catholiques, à qui toute indiscretion auroit été pour lors très-nuisible; soit pour réfuter les Hérétiques, de qui il étoit très-dangereux d'être reconnu.

La fin de ces Ecrivains ne pouvoit être plus légitime ni plus honnête, & nous n'avons que des éloges à donner aux moyens qu'ils ont employés pour se cacher sous des noms qui les mettoient à couvert des dangers, dans le tems qu'ils travailloient pour rendre leurs services utiles à l'Eglise. C'est donc le Motif de la crainte, mais d'une crainte judicieuse dont la fin étoit très-légitime qui a fait prendre à la plupart des Anglois Catholiques de ces tems-là deux noms & deux surnoms, selon les usages différens qu'ils en vouloient faire afin d'agir sûrement, tantôt avec les Catholiques, & tantôt avec les Hérétiques.

Il semble qu'il n'y ait en ces occasions que la fin que se proposent les Auteurs cachés, de quelque profession qu'ils soient, qui les distingue dans notre esprit, & qui nous fait connoître s'ils méritent notre approbation. Tant que nous ne les considérerons que par le Motif de la Crainte qui les a conduits, difficilement pourrons-nous nous défendre de les regarder égale-

également, & nous ne les estimerons en qualité de Pseudonymes, qu'autant que la précaution leur aura fait faire un bon usage de leur crainte, & que la prudence aura fait réussir l'industrie qu'ils auront fait paroître à se cacher.

Dans cette vuë je douterai si l'adresse d'un Socinien a moins mérité notre estime que celle d'un Catholique, lorsqu'elle a été suivie du succès qu'il s'en étoit promis. Si nous mettons à part la fin qu'un Socinien Pseudonyme s'est proposée en se cachant dans ses livres, & qui ne peut être que très-pernicieuse dans son déguisement, lorsqu'il a entrepris de défendre sa Religion, ou d'attaquer la nôtre : il n'y a presque rien dans le Motif de la Crainte qui a fait cacher les Catholiques en écrivant, que l'on ne puisse attribuer également à un Socinien, qu'on suppose n'avoir pas été en pays de liberté lorsqu'il a pris la plume.

Si l'avantage qu'ont les Catholiques de se voir membres de la véritable Eglise, ne peut empêcher qu'ils ne soient aussi susceptibles que le reste des hommes de toutes les passions humaines en général, & particulièrement de celles de la Crainte dont il s'agit ici, il n'est pas moins vrai de dire que le malheur de tous ceux qui ne sont pas dans la vraie Eglise, ne peut les empêcher en qualité d'hommes d'acquérir les vertus morales, & nommément celle de la Prudence, qui doit conduire la passion de la Crainte, pour lui faire déguiser un Auteur avec succès.

Mettons un Socinien en Pologne, où il s'est effectivement trouvé plusieurs Auteurs déguifés de cette feéte par le Motif de la Crainte; & voyons s'il y a quelque chose de ce que nous avons dit d'un Catholique Pseudonyme & déguifé en Angleterre, que nous ne puiffions pas dire auffi de ce Socinien, à fa fin près.

N'avons-nous pas fujet de dire qu'un Socinien dans cette difpofition, auroit péché contre les regles de la Prudence, s'il avoit préfumé de la bonté, pour ne pas dire de la facilité du Prince & des États d'un Royaume où les Sociniens n'étoient pas plus tolerés que les Catholiques en Angleterre? Un Socinien avisé & prévoyant a pû juger du peu de progrès qu'il y avoit à esperer, s'il entreprenoit de répandre fes opinions à découvert dans un pays Catholique. Il a dû concevoir qu'il y alloit quelquefois de la perte de fa vie, ou pour le moins de celle de fa liberté ou de fes biens, dont il avoit befoin pour avancer ou pour maintenir les affaires de fon parti, dont la confervation dépendoit de mille précautions difficiles à prendre.

Si un Socinien dans toutes ces conjonétures, pouffé par le Motif de la Crainte de fe perdre foi-même, ou de perdre fon parti entier, réuffit à fe cacher fous de faux noms, pourrons-nous refufer au moins à fa crainte circonspééte & prévoyante les éloges qui font dûs à toute action humaine qui aura été conçue
avec

avec esprit , & exécutée avec prudence? Pour moi je ne trouve point cette conduite beaucoup moins louable que celle de l'œconome infidèle de l'Évangile (1), qui nonobstant son iniquité & ses malversations n'a point laissé d'attirer des louanges de la bouche du Sauveur du Monde pour sa prudence & son industrie.

On peut en sûreté se servir de la même règle pour mesurer l'estime que l'on peut faire de la plupart des Ecrivains d'iniquité , qui ont pris le masque par la crainte d'être découverts dans leurs mauvaises intentions. C'est dans ce rang que je voudrois mettre ces Pseudonymes infortunés que nous avons vû mourir en ces dernières années , après s'être couverts de divers masques par la crainte des supplices qu'ils n'auroient pû éviter s'ils avoient été reconnus pour les Auteurs des défenses Apologétiques & de la justification de la Polygamie. J'y rangerois aussi ces Auteurs séditieux qui ont employé leurs talens pour écrire contre le gouvernement légitime de l'État auquel ils étoient soumis , & qui ont osé soulever les esprits par leur plume , pour tâcher de les porter à la revolte. Enfin j'y comprendrois tous ceux qui se sont hasardés à traiter des sujets odieux , & qui ont eu affaire en même tems à des Adversaires également puissans & vindicatifs. Le nombre de ces derniers s'est

1 Luc. 16. 8.

trouvé si grand jusqu'à présent, qu'on ne doit point s'étonner qu'il s'en soit vu quelques-uns à qui la crainte n'ait pas été salutaire, pour n'avoir pas toujours été soutenuë par le jugement, & pour n'avoir pas été conduite jusqu'à la fin par la discrétion ou la prudence nécessaire à ces fortes de secrets. C'est pourquoi il leur arrive souvent d'expier sous un nom les fautes qu'ils ont faites sous un autre, comme on a pû le remarquer en la personne des prétendus Alcino Lupa & Ginifacio Spironcini (1), qui se trouvèrent n'avoir qu'une tête à deux, lorsque le bourreau d'Avignon abatit celle de l'Auteur anonyme du Divorce céleste de dessus les épaules de Pallavicin.

C H A P I T R E V.

4. Motif. *La honte que l'on a de produire, ou de publier quelque chose qui ne seroit pas digne du rang que l'on tient dans le monde, ou de la Profession qu'on exerce : & la confusion qui pourroit revenir des Ecrits, du succès desquels on a quelque raison de se défier.*

LE Motif de la Honte qui empêche les Auteurs Pseudonymes de paroître sous leur nom, n'est pas beaucoup moins ordi-

1 ¶ Alcino Lupa est l'anagramme de *Pallavicino*; mais

ordinaire que celui de la crainte, dont je viens de vous entretenir. On peut dire même qu'il y a du rapport de l'une à l'autre; & que si la Honte est une véritable passion, comme nous en devons être convaincus par la connoissance que nous avons des divers mouvemens de notre ame, elle n'est autre chose que la crainte même, mais une crainte déterminée à la fuite de quelque infamie.

La crainte ne suffit pas seule pour former la Honte; il faut qu'il y ait encore quelque mélange de Douleur, qui est une autre passion aussi simple que la crainte. De sorte que si nous avons raison de considérer l'Impudence qui est la passion opposée à la Honte, comme un mouvement de l'Ame formé du Plaisir & de la Hardiesse que l'on a de faire les choses deshonnêtes; nous pouvons aussi raisonnablement nous représenter la Honte comme une passion composée de la Douleur & de la Crainte de rien commettre contre le devoir ou la bien-séance, ou de tomber dans le deshonneur que produisent les actions deshonnêtes.

Quelle que puisse être la fin des Auteurs qui suppriment ou qui changent leur nom par le Motif de la Honte, il semble qu'il soit difficile de trouver jamais ce motif sans quelque honnêteté qui lui tient ordinairement lieu de raison ou de fondement. La première obligation, je dis

mais j'ignore le mystère caché dans Ginifacio Spioncini, s'il y en a.

dis plus, la principale gloire d'un homme qui se mêle d'écrire, est de se proposer une fin qui soit au moins utile à quelque chose, & qui soit glorieuse à quelqu'un: s'il manque dans ce point essentiel à son entreprise, il semble qu'il ne reste plus de ressource à sa réputation que dans l'art de se déguiser pour éviter l'infamie.

Mais quoiqu'on puisse dire que lorsque la fin que se propose un Auteur n'est ni utile ni honnête, le Motif de la Honte, qui le porte à se cacher, ne peut manquer d'être honnête en quelque sorte, ou du moins utile pour lui: il est toujours fâcheux qu'un tel Auteur ne puisse éviter la comparaison qu'on peut faire de lui avec une fille qui s'abandonne, & de son Livre avec un bâtard qui a honte de sa naissance.

Il n'étoit point rare parmi les Anciens de voir des filles, même celles de condition libre & de famille honnête, se perdre d'honneur volontairement, & s'abandonner au désordre de gayeté de cœur. Les Romains s'étant aperçus de bonne heure que cette licence ne pouvoit avoir que de très-pernicieuses suites, & que ces débordemens ne pouvoient produire que des inondations & des ravages sur les mœurs du Peuple, avoient tâché d'y pour-
voir

1 Pœnul. Act. 5. Scen. 3. v. 20. 21.

2 ¶ Ce sont des noms injurieux que certains Poëtes Grecs, la plupart satiriques, ont donné en général aux prostituées, & non pas en particulier à aucune.

voir par un règlement de Police. Le dessein de renfermer cette licence dans quelques bornes leur avoit fait ordonner que toute fille ou femme qui auroit conçu le dessein de se deshonoré, & qui auroit résolu de se rendre publique, seroit obligée d'aller se faire inscrire chés le Commissaire ou l'Edile, & changeroit de nom. Nous avons un exemple de cette pratique dans une des Comédies de Plaute, qui fait voir combien elle étoit ancienne. *Namque, dit ce Poëte, hodie earum mutarentur nomina, facerentque indignum genere questum corpore* (1).

Mais pour mieux sentir la justesse de cette comparaison, vous devés savoir que lorsqu'il s'agissoit de faire une autre figure parmi le monde dans les intervalles de leurs honteuses habitudes, ou de renoncer entièrement au commerce de cet infame métier, elles reprenoient leur véritable nom, & rentroient, pour ainsi dire, dans leur famille & dans la suite généalogique de leurs Ancêtres, qu'elles étoient censées avoir interrompue. C'est ce qui fait que nous considérons aujourd'hui les noms de plusieurs femmes de l'Antiquité, tels que sont ceux de *Myrachne, Borboropis, Anasyrtopolis, Pandosia, Leophoris, Maniocepus, Ilipus* (2), &c. rapportés par Athenée, Suidas & d'autres

Au-

aucune d'entre elles, pour la distinguer des autres filles ou femmes de même profession. La maniere dont ces noms s'écrivent en Grec fera connoître celle dont ils devoient être écrits en Latin.

Muse.

Auteurs Grecs , comme de vrais masques , sous lesquels elles ont été déguisées dans tout le tems de leur prostitution.

Les Auteurs , de telle condition qu'ils puissent être dans le monde , sont considérés comme autant de personnes libres dans la République des Lettres. Cette considération doit les retenir dans la crainte de se deshonorer , & de tomber dans l'infamie. S'il s'en trouve qui veulent bien se résoudre à prostituer leur honneur à l'imitation de ces filles de condition libre & honnête dont on vient de parler, je crois que la Police, (s'il y en a dans cette espèce de République) auroit dû les obliger à changer de nom, quand ils n'y auroient pas été portés par leur propre inclination.

Je crois qu'on peut réduire principalement à deux espèces ceux de ce genre à qui le motif de la Honte a fait changer de nom pour se déguiser. Les premiers sont ceux qui voulant divertir les autres de ce qui les divertissoit eux-mêmes en écrivant, n'ont osé publier leurs bagatelles , leurs fadaïses & leurs badineries sous leur nom
par

Μυσάχνη, *Mysachne*, & non pas *Myrachne*.

Βορβορίπη, *Borborope* selon Eustathius, plutot que
Βορβορίπις selon Suidas.

Ἀνασυρτόπολις, *Anasyrtopolis* selon Suidas, plutot
qu'Ἀνασύρτολις selon Eustathius.

Πανδοσία, *Pandosia*.

Λεωφόρος, *Leophoros*, & non pas *Leophoris*.

Μανίοκεπος, *Manioceros*, & non pas *Manioceris*.

Ἐιλίπυς, *Ilirius*.

par l'appréhension de se deshonorer.

Les seconds sont ceux qui croyant que leur Prose galante ou leurs Vers amoureux pourroient être de quelque utilité dans le monde, ont eu honte de leur laisser porter leur nom, de peur d'être reconnus pour leurs peres, & de nous laisser envisager ces productions comme les fruits de leur passion déréglée.

Les uns & les autres ont eu intérêt de ne point paroître à la tête de ces fortes d'Ouvrages, tels qu'ils étoient ailleurs. Il leur étoit important pour la conservation d'une réputation qui leur étoit nécessaire dans leurs emplois de prévenir la pensée qu'on auroit eüe qu'ils eussent rien fait qui fût indigne de la profession qu'ils exerçoient, ou du rang qu'ils tenoient dans le monde.

Il n'étoit pas de la gravité d'un Conseiller de Bretagne de paroître Auteur des *Baliverneries d'Entrapel*, ni d'un autre Ouvrage intitulé *les Ruses ou les Tromperies de Ragot Prince des Gueux*, quoique ces Ouvrages fussent les fruits de sa jeunesse. La honte qu'il eut de les
avouer

On ne trouve aucun de ces mots dans Athénée que Baillet par cette raison pouvoit se passer de citer. L'Auteur où i's se trouvent tous & plusieurs autres semblables, c'est Eustathius sur l'Iliade, & sur l'Odyssée, où tout Archevêque qu'il étoit il n'a fait nul scrupule de les expliquer. Nos Inquisiteurs modernes ne me passeroient pas une pareille liberté.

avouer le porta à les exposer sous le nom de Leon Adulfi , afin de réserver son nom de Noël du Fail (1) pour son *Recueil d'Arrêts* , pour son *Histoire de Bretagne* , & pour d'autres Ouvrages capables de lui faire quelque honneur. On peut avoir la même opinion du prétendu

1 ¶ Noël du Faill, dont l'Anagramme est Léon Ladulfi , composa sous ce nom étant fort jeune le livre des *Propos rustiques* , comme il le reconnoit lui-même à la fin de ses *Contes d'Entrapel* , lesquels dans les premières éditions avoient paru sous le titre de *Baliverneries*. Mais il n'est pas vrai que les *Tromperies de Ragot Prince des Gueux* soient , comme le dit la Croix du Maine page 288. de sa Bibliothèque, la même chose que les *Propos rustiques*. Celui-ci est tout différent. Paquier Lettre 8. du l. 1. parle de ces *Propos rustiques* avec mépris, en ces termes : „ Il „ n'y a celui de nous qui ne sache combien le docte „ Rabelais en folatrant sagement sur son Gargantua „ & Pantagruel, gagna de graces parmi le peuple. „ Il se trouva peu après deux singes qui se persuadèrent d'en pouvoir faire tout autant; l'un sous „ le nom de Léon Ladulfi en ses *Propos rustiques*; „ l'autre sans nom en son livre des *Fanfreluches*. „ Mais autant y profita l'un que l'autre, s'étant la „ mémoire de ces deux livres perduë. Le livre des *Fanfreluches* (pour le dire en passant) étoit de Guillaume des Autels qui étant Ecolier en Droit à Valence le fit imprimer à Lyon in 8. en 17. chapitres, sous le titre „ de Franfreluche & Gaudichon, My „ thistoire baragouine de la valeur de dix atomes „ pour la récréation de tous bons Franfreluchistes, Ant. du Verdier pag. 468. de sa Biblioth.

J'oublois de remarquer que la prétendue Histoire de Brétagne de Noël du Faill n'a jamais été imprimée, & n'est connue que sur ce qu'en a dit La Croix du Maine, Auteur très-peu sûr touchant ces sortes de faits.

2 ¶ François Sagon Secrétaire de l'Abbé de S. Evroul ayant attaqué Clément Marot par une pièce de

du Mathieu de Boutigny, qui a eu hon-
 te de faire paroître sous le nom de Fran-
 çois Sagon (2) *le Rabais du Caquet de*
Fripelippes, &c. du Sieur des Accords
 à l'égard des *Bigarrures* & des *Escrai-*
gues de Tabourot (3): du Musicien du
 Roi de Norvegue, & du Gendre du Roi
 Alco-

de poésie qu'il intitula son coup d'essai. Marot ne
 voulant pas lui faire l'honneur de lui répondre par
 lui-même, lui répondit sous le nom de son valet
 Fripelippes, auquel Sagon répliqua sous le nom de
 son prétendu page Mathieu de Boutigni, car alors
 en plusieurs Provinces de France le nom de page se
 donnoit à des valets du commun. Ces deux pièces
 & plusieurs autres, touchant la querelle de Marot &
 de Sagon sont imprimées chés Charles l'Angelier
in-16. dans le recueil qui en fut fait l'an 1539.

3 ¶ Comme les Tabourots ont pour armes, par
 allusion à leur nom, un tambour, anciennement
 appelé *tabour*, avec la devise à tous accords, plusieurs
 ont cru que c'étoit pour cela qu'Estienne Tabourot
 s'étoit nommé le Seigneur des Accords, mais la vé-
 ritable raison, comme il nous l'apprend, au chapi-
 tre des observations sur les vers François, est
 qu'ayant une fois envoyé un Sonnet à Mademoiselle
 Bégat, au bas duquel, au lieu de son nom, il avoit
 mis sa devise à tous accords, la Demoiselle prit de là
 occasion, dans la réponse qu'elle lui fit, de le
 qualifier Seigneur des Accords, & que le Président
 Bégat l'ayant aussi plusieurs fois nommé de la sorte,
 Tabourot lui-même avoit depuis adopté ce nom. Il
 a au-devant de ses Bigarrures déclaré qu'il n'avoit
 que dix-huit ans, quand il les fit, mais il en avoit
 plus de trente-cinq, & étoit Procureur du Roi au
 Bailliage de Dijon lorsqu'il revit & augmenta cet
 Ouvrage. S'il n'y mit pas son nom à découvert
 Estienne Tabourot, il le cacha du moins dans les
 lettres initiales des quinze premiers chapitres. Nous
 avons plusieurs autres Ouvrages de sa façon, les
 uns sans nom les autres sous des noms supposés,
 tels que celui de Jean Desplanches Libraire & Im-
 primeur

Alcofribas , pour les Facéties des deux Fumées freres d'un Prélat Pair de France, dont l'un étoit Chevalier de l'Ordre du Roi (1), & l'autre Maître des Requêtes de l'Hôtel (2).

Je ne puis attribuer auffi qu'au Motif de la Honte les Maccaroniques du prétendu Merlin Coccaïe , parce que ces pièces ne paroissent pas affés graves ni affés dignes de la Profession Monastique , à leur Auteur Theophile Folengi Moine de S. Benoît (3). Les Berniesques de Buonchier , parce qu'il étoit question de ne point deshonorer l'habit du Pere Cherubin Bozzome (4) : & même le combat des chats ou la Gatomachie de Thomé de Burgillos , parce qu'encore que l'Auteur ne passât dans l'esprit de tout le monde que pour un franc Comédien, il ne laissoit pas d'être un Religieux du Tiers-Ordre de S. François , un Prêtre &

primeur à Dijon , sous le nom duquel l'an 1567. il publia le livre intitulé *Synathrise* (Συνάθρισις) ou *Recueil confus*. Il mourut en 1590. âgé seulement de 43 ans à Dijon , où son Epitaphe se voit en l'Eglise de S. Benigne en ces termes :

D. M.

Et memoria aeterna Stephani Taborotii Accordii , qui Fiscii Procurator apud suos , tum meritis , tum liberalitate Regia , effectus , inter publicas patriæ discordias , animam quietam & concordem , non sine animorum dolore , exhalavit.

1 Avant l'Insttit. de celui du S. Esprit.

2 ¶ Martin Fumée Chevalier des Ordres du Roi , & Adam Fumée Maître des Requêtes , freres de Nicolas

& un Docteur en Théologie connu sous le nom de Lopé de Vega (5).

Dans l'autre espèce de Pseudonymes que le motif de la Honte a obligés de se cacher, on peut louer au moins la discrétion des Religieux, des Prêtres, & des autres Ministres Ecclésiastiques, qui n'ont pas eu le front de se déclarer Auteurs des galanteries, ou des obscénités qu'on ne peut s'empêcher de blâmer dans de simples Laïcs, & qui font rougir les moins difficiles d'entre les honnêtes gens du siècle.

Le Pere Jérôme de Savone auroit infailliblement deshonoré son Couvent, & scandalisé tous les Fidèles de dehors, s'il avoit publié ses Poësies amoureuses sous son nom. La Honte l'a fait recourir à la Prudence pour se déguiser sous le faux nom d'Olmerio de Micheli (6). Si la même Honte avoit pû le porter à les
sup-

Nicolas Fumée Evêque de Beauvais, tirèrent le nom burlesque d'Alcofribas du 2. livre de Rabelais, chap. 32. où Alcofribas cependant n'est pas un Roi, mais simplement Rabelais lui-même dont le nom & le surnom se trouvent par anagramme dans *Alcofribas Nasier*.

3 ¶ Touchant ce Bénédictin, fameux Poète Macaronique voyés les remarques sur l'art. 1276. des Jugemens des Savans.

4 ¶ Le nom de *Buonchier*, qu'il prit pour se déguiser, n'est autre chose que l'anagramme de *Cherubino*. C'est un Jacobin Génois du 17. siècle.

5 ¶ Voyés l'article 1428. des Jugemens des Savans.

6 ¶ *Olmerius Michaelis aliàs Hieronymus Savonenfis, Ordinis Minorum Sclator, initio presentis seculi (decimi septimi)*

supprimer entièrement, il auroit épargné à sa réputation ce qu'elle en souffre depuis sa découverte : ç'auroit encore été toute autre chose pour son avantage si la même Honte l'avoit efficacement empêché de les composer. Il faut dire la même chose de Gabriel Tellez Religieux de la Merci & Docteur en Théologie, qui a fait paroître ses Comédies sous le nom de Tyrso de Molina (1). Voilà quelques exemples tirés des Religieux d'Espagne & d'Italie, où il faut avouer que cette industrie est beaucoup plus à la mode qu'en France pour ces sortes de licences. Il n'est pas extraordinaire en France non plus qu'ailleurs de trouver de jeunes Ecrivains infatués de l'amour du siècle, qui se laissent aller à des productions licentieuses. Mais lorsqu'il leur est arrivé de renoncer au siècle pour embrasser la Profession Religieuse, ils ont commencé leur sacrifice par l'holocauste de leurs productions profanes & criminelles. Du moins ne m'a-t-il pas encore été possible de trouver un exemple de Pseudonymes parmi les Religieux François que je puisse joindre à tant d'Italiens & d'Espagnols, qui ont pris le parti de se travestir en personnes séculières pour
voir

septimi) *Italicè edidit opus sub titulo VERIS AMOROSÆ, consecratum Thomæ Principi Sabaudæ.* Ce sont les paroles du P. Augustin Oldoino Jésuite pag. 440. de son *Athenæum Ligusticum*, lesquelles ne donnent pas bien à entendre le titre Italien des Poësies d'Olmerio de' Micheli.

voir paroître leurs écrits libertins ou licentieux, plutôt que de les supprimer ou de les pleurer sous l'habit Religieux.

Il semble que les Séculariers d'Espagne & d'Italie aient voulu prendre le contre-pied des Réguliers. Si la Honte a empêché ceux-ci de mettre leur nom à la tête de leurs Pièces profanes & deshonnêtes; vous diriez que ce seroit par une Honte opposée, que ceux-là, après avoir fait trophée d'Ouvrages de galanteries, d'obscénités & d'impiété, publiés hautement sous leurs vrais noms, aient fait difficulté de faire paroître leurs Livres de piété sous les mêmes noms. C'est ce qu'on a remarqué en la personne du Marquis d'Offera, qui après s'être amusé à composer des Pièces indignes de son nom, & les avoir néanmoins publiées sous son vrai nom de Dom Jacinte de Villalpando, semble avoir été honteux de paroître Auteur d'une Vie de Sainte Elisabeth de Hongrie, qu'il fit imprimer sous le nom de Fabio Clement (2).

Pour joindre quelque Italien à cet Espagnol, je vous alléguerai l'exemple du fameux Aretin qui paroît avoir eu honte de mettre à la tête de ses Livres de piété un nom aussi décrié qu'étoit le sien.

C'est

1 ¶ Il étoit de Madrid où il mourut vers l'an 1650. Ses Comédies divisées en 3. parties ont été imprimées en autant de volumes in-4.

2 ¶ Dom Nicolas Antoine tom. 1. Scriptor. Hisp. pag. 466.

C'est peut-être la plus favorable des raisons qu'on pourroit apporter pour expliquer le changement de Pietro Aretino en celui de Partenio Etiro, qui paroît Auteur d'une Paraphrase sur les Pseaumes de Pénitence, & de quelques Vies des Saints (1).

Enfin il semble que l'on pourroit attribuer encore au motif de la Honte le peu de cas que les Princes font de paroître Auteurs, quoiqu'ils estiment & qu'ils cultivent souvent les Sciences avec autant de soin que les Auteurs les plus laborieux & les plus avides de la gloire d'écrire. On a vû l'Empereur Adrien qui affectoit la réputation d'être le plus savant homme de son Empire, mépriser celle qu'il pouvoit espérer de la peine qu'il avoit prise de composer des Livres, & emprunter les noms de ses Affranchis ou de ses Domestiques pour les mettre à la tête de ses propres Ouvrages, au lieu du sien (2), & dans le commencement de notre siècle les Allemans nous ont vanté l'un des plus savans de leurs Princes, comme le modèle même de la science, mais d'une science qu'il n'avoit pas prétendu adopter, ni par conséquent qualifier de son nom. Il auroit pû le faire avec justice pour la science du jeu des échecs,

1 ¶ C'est, comme je pense l'avoir déjà remarqué, une erreur de croire que les livres de piété composés par l'Aretin aient paru de son vivant sous un autre nom que celui de Pietro Aretino. Ce ne fut qu'affés long tems après sa mort que les Libraires craignant qu'un

échecs, & pour l'art des chiffres & des écritures secretes. Mais il semble qu'il n'y ait eu que la honte d'avoir écrit sur ces sujets qui l'ait porté à déguiser son nom d'Auguste de Lunebourg (3); quoique, à dire vrai, il ne paroisse rien de trop indigne des Princes dans l'art des chiffres qui sont d'un grand usage dans la politique & l'administration des Etats, & qu'il n'y ait rien aussi de trop bas dans la connoissance des échecs, qui ont souvent fait la matière du *passé-tems* des Grands.

Les exemples d'un grand nombre d'autres Princes savans qui n'ont pas eu cette délicatesse en écrivant, nous font assez connoître que tous n'ont pas crû se deshonoré en prenant la qualité d'Auteur. Que dirions-nous donc de ceux qui sans se donner la peine de prendre la plume, n'ont pas laissé de vouloir honorer les Ouvrages d'autrui de leur nom, afin d'en recevoir quelque honneur à leur tour? Cela n'est que trop suffisant pour faire voir que la Honte de paroître Auteur n'a jamais été générale parmi les Princes. Et afin de nous persuader d'ailleurs qu'elle ne leur a jamais été particulière, nous n'avons qu'à jeter les yeux sur une infinité d'Ecrivains sans rang ou de

qu'un nom si diffamé ne rebutât les dévots, le changèrent en Pattenio Etiro, qui en est l'Anagramme.

2 ¶ Spartianus in Adriano n. 16.

3 ¶ Sous celui de *Gustavus Selenus*,

de condition privée, en qui cette honte a passé au moins pour une véritable indifférence ou pour un mépris de la vaine réputation qui s'acquiert en écrivant. Mais pour mettre cette honte, cette indifférence & ce mépris dans une plus grande évidence, plusieurs ont mieux aimé ne point prendre de noms, que d'en prendre de faux à la tête de leurs Livres.

C H A P I T R E VI.

5. Motif. *La Fantaisie de cacher la bassesse de sa naissance ou de sa condition : & celle de rehausser quelquefois sa qualité.*

IL ne faut pas douter que la Fantaisie qui porte les Ecrivains à quitter leur nom dans le dessein de cacher la bassesse de leur naissance ou de leur condition, plutôt que pour se cacher eux-mêmes, ne soit l'effet de quelque passion, comme les autres Motifs dont on vient de parler. Je vous permets de donner à cette nouvelle passion un nom tel que vous le jugerez à propos, si vous n'aimés mieux la réduire à quelqu'une de celles que les Philosophes appellent Passions mêlées. Pour n'en pas multiplier le nombre sans nécessité, vous pourrés la prendre pour une simple émulation, ou pour une espèce de Honte approchant de

de la qualité de celle dont il a été question dans le Chapitre précédent, ou enfin pour un mélange d'émulation & de honte. Car on ne peut pas disconvenir qu'un homme qui cherche les moyens de cacher sa bassesse, n'ait quelque appréhension de tomber, ou plutôt de demeurer dans cette espèce d'infamie qu'il s' imagine y être attachée; & cette crainte n'est qu'un effet de la Honte. D'un autre côté un homme dans cette situation, sensible à la peine de n'avoir pas les avantages qu'il considère dans ceux qu'il voit au-dessus de lui, ne désespère pas de les pouvoir acquérir en changeant de nom pour tâcher de s'élever; & cette espérance jointe à sa peine ne peut qu'elle ne forme cette espèce d'Emulation qui se trouve accompagnée de la Honte.

Il seroit à souhaiter que les Auteurs ne se trouvassent point sujets à ce mélange de passions, qui ne peut être à la bien-séance de ceux qui par les lumières & les connoissances qui les distinguent du commun des hommes, sont censés être plus convaincus que les autres du peu de réalité qu'il y a dans l'inégalité des conditions.

Messieurs les Ecrivains sont les premiers à publier que la qualité d'Auteur les rend tous égaux & les annoblit tous par le ministère de la Renommée. Ils font profession de ne mettre aucune distinction entre un Esope, un Plaute, un Terence, un Cecilius Statius, un Epic-
tete,

tete, un Ammonius d'une part, & un Cesar, un Adrien, un Marc-Aurele & un Julien de l'autre; C'est-à-dire entre des Esclaves, des Manœuvres & des Crocheteurs, pourvû qu'ils ayent été Auteurs, & les plus grands Princes de la terre qui ont eu le même sort.

Il n'est pas nécessaire que les Auteurs & les Gens de Lettres ayent raison d'avoir cette opinion de leurs semblables, pour leur faire sentir le tort qu'ils ont de se laisser aller au torrent ordinaire du caprice des hommes, qui se trouvent presque tous naturellement excités à s'élever les uns au dessus des autres, à cacher ce qu'ils trouvent de bas & d'humiliant en eux-mêmes, & à se rehausser au moins dans l'imagination des autres.

C'est une vanité triviale & populaire, que les Gens de Lettres, pour se maintenir dans la réputation de leur état, devroient laisser à des Maltôtiers & à des Laquais nouvellement dépouillés de livrées. C'est en faveur de ces sortes de gens, que la bonne Police tolère qu'il se fasse du changement dans les noms, pour leur faire cacher la bassesse de leur naissance, & pour effacer la mémoire de leur première condition, lorsqu'elle peut faire obstacle à leur élévation.

Les Auteurs qui font profession d'un schisme public avec le reste des hommes en ce point, n'ont rien à craindre de ce côté-là, tant qu'ils ne se feront considérer qu'en qualité de Gens de Lettres. Mais ils ont beau se contraindre, il leur est

Et toujours difficile d'accorder leur cœur avec leur esprit, & les mouvemens du rêmier démentent souvent les sentimens u second. S'ils affectent de paroître philosophes dans leurs discours, c'est sans affectation qu'ils montrent presque toujours qu'ils sont hommes dans leurs des & dans leurs actions.

Ils prêcheront tant qu'on voudra les onneurs & les avantages de leur prétendue République des Lettres: mais quand est question de se contenter de ces onneurs & de ces avantages, c'est alors u'ils sont tentés secrètement de penser comme le reste des hommes, que ces onneurs & ces avantages ne sont pas moins imaginaires que leur République, qui passe pour une vraie chimère dans esprit des gens du monde.

A dire le vrai, on ne peut pas s'imaginer que ceux d'entre eux qui ont recherché les moyens de se tirer de la basse du rang où ils étoient selon le monde, fussent fort persuadés de la solidité des honneurs que leur donnoit la qualité d'Auteurs, ni de la réalité des avantages u'ils pouvoient recevoir de la réputation u'ils avoient d'être Gens de Lettres.

Mais d'un autre côté l'on reconnoît leur confusion que la plupart ont été pompés dans l'espérance qu'ils avoient eue que le changement de leur nom seroit suffisant pour couvrir l'obscurité de leur naissance, ou pour leur attirer quelque considération dans le monde.

Ces moyens ont été assés inutiles à

Pom-

Pomponius Lætus, à Sabellicus (1) & à d'autres Italiens de la fin du quinzième siècle. Le changement de leur nom ne les a pas empêché de passer pour ce qu'ils étoient, & pour ce qu'ils ne vouloient point paroître du côté de leur naissance & de leur première condition. Quelque considération qu'ils ayent tâché de se procurer dans le monde par cet expédient, il n'a pû les garantir de la misère dans laquelle ils sont morts, exposés la plupart à la risée & au mépris de ceux qui avoient été témoins des efforts inutiles qu'ils avoient faits pour se rehausser en changeant de nom.

On

1 ¶ Pomponius Lætus, & Sabellicus étoient les hommes du monde qui avoient le moins de vanité. Il faut voir ce qu'écrivit de leur candeur chap. 1. du 23. livre de ses Hiéroglyphiques Piérius, qui ayant été disciple de Sabellicus & étant âgé de 30. ans lorsque Pomponius mourut, les avoit connus particulièrement l'un & l'autre. Pomponius n'avoit pas lieu, quoique barard, de changer son nom de famille pour en cacher la bassesse, puisqu'il étoit fils d'un Prince de la maison de Sansevérin. J'en ai ci-devant produit la preuve à l'article 313. des Jugemens des Savans. Personne n'en pouvoit être mieux instruit que Jean Jovien Pontan d'où je l'ai tirée chap. 4. du 6. livre de *Sermone*. Comme je n'ai rapporté que le sens de ses paroles dans l'endroit où je l'ai cité, & qu'elles méritent d'être luës, tout au long, je les représenterai d'autant plus volontiers, qu'elles contiennent une description du caractère de Pomponius, bien différente de l'idée qu'en donne ici notre Auteur. *Julius Pomponius exactissimus atatis nostra Grammaticus, Romanæque vetustatis perceptor quam maxime diligens, nobilitatem generis ita dissimulavit, cum è familia esset Sanseverinia, quæ hand quaquam exigua parti Lucania imperitaret ac Brutia, ut neque ipse genus fieretur, & cum illis quibus notum id esset, ita loque-*

retur;

On peut dire que la même fatalité est venuë chercher en France ceux qui ont voulu suivre ces Italiens dans de semblables fantaisies. Je n'en veux point d'autre exemple que celui du fameux Guillaume Postel. Vous savés, Monsieur, qu'il étoit né de la lie du petit peuple en basse Normandie, & que rien n'étoit plus obscur que sa naissance, ni rien presque plus inconnu que ses parens. L'indigence & les misères qui l'environnèrent dans son enfance & dans sa jeunesse, ne lui donnèrent pas la pensée de s'élever au-dessus de sa condition. Mais la fortune ayant enfin favorisé l'industrie & les travaux

retur, ut videri posset nobilitatem contemnere. Cognitionem vero rerum plurimarum, qua in eo erat non mediocris, ita præ se tulit, ut docens ipse, vetustosque auctores interpretans declararet qui & quantus in docendo esset, atque interpretando, ceterum in conventibus, familiarique in consuetudine, ac sermone, mirum est quam verecunde, nedum modeste de se aut sentiret, aut loqueretur, cumque aliis plurimum tribueret, in se ipsum maxime parcus erat.

La conclusion de tout ceci doit être que l'amour seul de l'Antiquité engagea Pomponius à prendre un nom à l'antique, & à en donner de pareils à ses disciples, du nombre desquels étoit Marc-Antoine Coccius, qu'il surnomma Sabellicus. Celui-ci bien loin d'avoir eu l'ambition de changer en *Cocceius*, comme il en a été accusé, son nom de famille *Coccius*, l'a retenu dans l'Inscription sepulcrale qu'il se fit lui-même en ces deux vers

*Quem non res hominum, non omnis ceperat atas
Scribentem, capit hac Coccion urna brevis.*

Où s'il paroît quelque air de vanité, c'est uniquement par rapport au mérite personnel dont une noble confiance donne, ce semble, droit de faire parade en ces sortes d'occasions,

vaux de ses études , il se laissa enfler le cœur par ces succès , & se voyant assés riche des pensions du Roi François I. & des appointemens de sa Charge de Lecteur du Roi , il songea aux moyens de s'annoblir. Il voulut d'abord se prévaloir du nom de Postel , à cause de sa ressemblance avec celui des Pôtels ou Postels Gentils-hommes d'ancienne race en Normandie. Voyant peut-être que la chose ne réüssissoit pas à son gré , soit qu'il n'eût pas le consentement de Messieurs Pôtels , soit que ses compatriotes ou ses amis se mocquassent de lui , il se fit appeller *Dolerie* du nom d'une Seigneurie qui appartenoit effectivement aux Pôtels , & qui étoit d'ailleurs le lieu de sa naissance , dépendant de la Paroisse de Barenton au Diocèse d'Avranches (1) Il auroit mieux fait d'employer ses talens pour acquérir de la sagesse plutôt que de la noblesse. Mais sa vanité devoit être punie de la peine des insensés , & ce fut par une espèce d'indulgence que la justice qui l'avoit encore convaincu d'autre chose , se contenta de le faire renfermer.

Il n'étoit rien de plus commun parmi les Gens de Lettres des siècles passés que de prendre le nom de leur pays ; & sans la connoissance que nous avons du caractère dont le génie de Postel étoit marqué , nous n'aurions pas attribué à sa vanité ou au désir de cacher sa bassesse

1.

1 La Cr. du Maine pag. 483.

la liberté qu'il a prise de se nommer du lieu de sa naissance. C'est ce qui fait que je suis fort éloigné d'approuver la précipitation, pour ne pas dire la témérité de quelques personnes de notre tems, qui ont voulu rendre feu Mr. de Roberval suspect de cette foiblesse d'esprit. Quelque chose qu'on ait voulu dire de la singularité de son humeur, & de l'opinion qu'il avoit d'autrui, je suis néanmoins persuadé qu'il n'étoit pas moins honnête homme qu'habile Mathématicien. Loin de vouloir jamais dissimuler la bassesse de sa naissance & la pauvreté de ses parens, l'on fait qu'il en faisoit gloire au milieu de ses amis, qu'il racontoit avec une naïveté charmante par quel accident il étoit né dans les champs durant la moisson, & qu'il attribuoit l'inclination qu'il avoit eu pour la Géométrie & l'Astronomie à l'habitude qu'il avoit eüe de regarder le ciel & de tracer la terre de son bâton, lorsqu'il gardoit les bestiaux en sa jeunesse. Il s'appelloit Gilles Personne, & s'il a pris dans la suite le nom de Roberval qui est un petit village du Beauvaisis au deçà de l'Oise sur les confins du Valois & du Soissonnois, il ne l'a fait que du consentement du Seigneur du lieu qui s'est trouvé fort content & fort honoré de voir prendre son nom à une personne de ce mérite.

Nous ne nous intéresserons pas tant à la justification de Nicolas Davy Auteur du siècle passé, qui avoit honte de passer pour Manseau parmi les Picards. Aussi

a-t-il été blâmé avant nous par la Croix du Maine (1), de s'être appelé *Dany* par le changement d'une seule lettre de son nom pour cacher son extraction qui étoit des plus basses & des plus obscures.

Mais pour finir par où nous avons commencé, je veux dire par la conduite des Italiens qui paroissent avoir communiqué aux autres Savans de l'Europe cette pratique de cacher la bassesse de sa naissance ; il semble qu'ils se soient étudiés à faire revivre une des coutumes de l'Antiquité Romaine en supprimant le nom de leur famille pour prendre celui de quelque maison plus noble & plus ancienne. C'est au moins le prétexte que nous ont donné ceux d'entre eux qui ont été obligés de se défendre du soupçon d'avoir changé de nom par vanité.

Les uns se sont mis-en tête de feindre des chimères d'adoption sur le modèle des adoptions usitées parmi les Romains, & de persuader à la posterité qu'ils étoient véritablement entrés dans les familles illustres dont ils avoient pris les noms. Les autres ont prétendu se proposer

1 La Croix du Maine pag. 340.

2 Majorag. Orat. X. pag. 244.

3 Jean Antoine prit de son chef le nom ancien de *Flaminius*, sans l'emprunter d'aucune famille illustre qui de son tems portât ce nom, soit à Imola, soit ailleurs. Il le prit même apparemment sur ce qu'étant d'Imola il étoit né dans la Romagne nommée anciennement *Flaminia*. Il ne se trouvera nulle part que Jean Antoine père de Marc Antoine
Flami-

poser l'exemple des jeunes Romains qui briguoient les Charges, & qui en qualité d'aspirans prenoient les noms des familles Patriciennes pour tâcher de se les rendre plus favorables, pour y trouver des protecteurs, & pour s'insinuer plus agréablement dans l'esprit du Peuple (2).

Il n'y avoit rien de plus illustre dans Imole ville de la Romandiole que la famille des Flaminiens au commencement du siècle passé. Un petit Maître d'École dans cette ville, nommé Jean Antonio, eut la fantaisie de vouloir se faire considérer encore par un autre endroit que celui des Lettres, dont la connoissance lui avoit déjà acquis quelque réputation. Il se procura de l'accès auprès de Flaminius chef de l'illustre famille dont il s'agit par le moyen de ses enfans qu'il instruisoit, & sous prétexte de lui faire honneur au moins comme les Afranchis de l'Antiquité, qui prenoient le nom de leurs Maîtres, il se fit appeller Flaminius (3). De sorte qu'ayant supprimé entièrement le prénom de Jean, & lui ayant substitué celui d'Antoine qui étoit le surnom qu'il avoit reçu de son
Pere,

Flaminius ait été précepteur des enfans d'aucun Seigneur Italien nommé Flaminius. Il est seulement vrai que pendant un tems considérable il tint école à Boulogne où ses Poësies furent imprimées in 4. l'an 1515. & où, selon Léandre Albert, il mourut l'an 1536. date qui ne s'accorde point avec celle d'une Lettre du 1. Mai 1537. prétendue écrite par ce Jean Antoine Flaminius à Léandre Albert au devant de l'Italie duquel elle est imprimée,

Pere , il ne voulut plus être connu que sous le nom d'*Antonius Flaminius* (1), & se fit toujours passer depuis pour une personne de qualité de la famille des vrais Flaminiens Vanité qui fut encore augmentée & fort bien soutenue par son fils (2) qui étant passé de Boulogne à Rome , après avoir changé son second nom de Maria contre le prénom de Marcus, comme je vous l'ai fait remarquer ailleurs , s'est fait considérer dans cette grande ville sous le nom de *Marcus Antonius Flaminius* non seulement comme le rejetton, mais encore comme la gloire

1 ¶ Quoique Majoragius dans l'endroit que cite Baillet, se soit exprimé en ces termes touchant Jean Antoine père de Marc Antoine Flaminius: *Nam ejus (M. Antonii) pater Joannes Antonius, cum esset Imole natus obscuro loco, se in Flaminiorum gentem inseruit, & Antonius Flaminius dici voluit*, il faut pourtant observer deux choses, l'une que Jean Antoine, n'a, comme je viens de le dire, nullement usurpé le nom de *Flaminius* sur aucune famille Italienne pour lors ainsi nommée; l'autre qu'il est faux qu'en prenant le nom de *Flaminius* il ait supprimé entièrement le prénom de Jean, & n'ait plus voulu être appelé qu'*Antonius Flaminius*. Les Poësies de sa façon, un discours de *Origine Philosophia & Philosophorum scriptis*, & la Lettre dont j'ai parlé adressée à Leandre Albert: le tout imprimé sous le nom de *Joannes Antonius Flaminius*, font foi du contraire. Aussi Majoragius par ces mots & *Antonius Flaminius dici voluit*, n'a-t-il entendu autre chose, sinon que Jean Antoine joignit à son nom *Antonius* celui de *Flaminius*, & non pas qu'il ne voulut plus être appelé autrement qu'*Antonius Flaminius*.

2 ¶ Le 26. Avril 1514. Jean Antoine Flaminius dédiant le recueil de ses vers au Cardinal Marc Cornaro, fait dans l'Épître dédicatoire mention de Marc Antoine

e & l'ornement de cette illustre famille l'Imole (3).

Mais rien ne me paroît plus propre à faire regarder cette fantaisie des Savans dans tout son jour que l'exemple d'Alde Manuce l'ancien. Cet homme ne se rendoit pas moins recommandable par son érudition particulière & par ses Livres, que par les services signalés que sa belle Imprimerie rendoit à la République des Lettres. La première démarche qu'il fit pour cacher la bassesse & l'obscurité de sa naissance (4) fut de quitter le surnom de sa famille, qui par ce moyen nous est inconnu,

Antoine Flaminius n'ayant alors que 16. ans, & déjà Auteur de plusieurs Poësies entre autres de quelques livres de Sylves, lesquels, au rapport de Jean Antoine son père, il avoit eu l'honneur de présenter à Léon X. Il est aisé par là de présumer qu'au moment que Jean Antoine se nomma Jean Antoine Flaminius, il fit dans le même tems prendre à son fils le nom de Marc Antoine Flaminius. J'ai vu dix Odes & une Eglogue de ce dernier, qui les a fait imprimer à Fano *in-8.* & les a dédiées *Ludovico Sperantia* par une courte Epitre datée d'Urbain le 11. Septembre 1515. Lui & son père étoient gens d'une simplicité de mœurs extrêmement éloignée de tout esprit de vanité. C'est d'ailleurs inutilement qu'ils auroient voulu imposer sur l'article de leur extraction: l'obscurité en étoit notoire.

3 ¶ On ne sauroit prouver qu'au commencement du 16. siècle il y ait eu à Imola des Flaminius de qualité dans la famille desquels Jean Antoine prenant le nom de Flaminius ait trouvé moyen de s'introduire.

4 ¶ C'est à quoi le bon homme Alde ne pensoit pas. Le séjour qu'il fit à Rome pour ses premières études lui donna occasion de s'intituler *Romanus*. Dans l'Epitre qu'il écrivit à Politien le 28. Octobre

connu, pour prendre celui du lieu de sa naissance. Il se fit donc appeller d'abord *Aldus de Bassano* qui est le nom d'une petite ville de la Seigneurie de Venise assés près de Padouë. Ce lieu ne lui paroissant pas assés illustre dans la suite, il en quitta le nom lorsqu'il se fut transporté à Rome, & voulant faire croire au Public qu'il étoit véritablement né dans cette dernière ville qu'il adoptoit pour sa Patrie, il se fit nommer simplement *Aldus Romanus*, & il ne signoit point ses lettres autrement, jusqu'à ce que la fantaisie lui vint de se faire de famille. Il n'en trouva point de plus facile à prendre ni de plus propre à le rehausser que celle des Manucci, dont il se donna le nom qu'il retint toujours depuis, en se qualifiant *Aldus Manucius Romanus*. Enfin s'étant insinué dans la connoissance, puis dans l'amitié d'Albert Pio Prince de Carpi, il voulut s'incorporer à sa famille, & dans cette vuë il prit la liberté de se nommer *Aldus Pius Manutius Romanus*, sans que le Prince ou aucun autre s'y opposât (1). Mais ses enfans & ses petits-fils se sont contentés du nom de

Octobre 1485. il s'appelle *Aldus Manutius Romanus*. Alde étoit son nom de batême, Manuce pouvoit être son nom de famille, car comment prouverait-on qu'il l'a emprunté d'ailleurs? Du reste il s'appelloit indifféremment tantôt *Romanus*, tantôt *Bassianus Romanus* dans une Epître dedicatoire d'un volume d'Aristote au Comte Alberto Pio de Carpi datée de 1497. douze ans après celle où il s'étoit qualifié simplement *Romanus* écrivant à Politien. Il s'appelle

le Manuce, dont les vrais Manucci ne
 eur ont jamais fait un procès.

Il faut avouer néanmoins que la pra-
 ique de se donner des noms illustres
 our cacher l'obscurité de sa naissance ou
 a bassesse de sa condition, n'étoit pas
 niverselle en Italie parmi les gens de
 Lettres. Nous connoissons des Savans
 qui avoient réussi à supprimer leur nom
 & la connoissance de leur extraction, en
 se donnant d'autres noms sur lesquels
 aucune noblesse ni aucune famille illus-
 tre n'avoient rien à revendiquer, & où il
 ne se trouvoit pas même la moindre ap-
 arence de vanité. Nous en pouvons
 fournir un exemple en la personne de
 Barthelemi Ferrinus, Conseiller & Mi-
 nistre de l'Etat de Ferrare au siècle pas-
 sé. Il n'étoit rien de plus vil, rien de
 plus obscur que sa naissance, ni rien de
 plus misérable que sa première condi-
 tion. Mais la beauté de son esprit &
 l'inclination qu'il témoigna pour l'étude,
 lui ayant fait trouver les moyens d'ap-
 prendre les belles Lettres & le Droit,
 il parvint à se faire connoître au Prince
 Hercule Ateste (2) Duc de Ferrare qui
 le

le même simplement, ΑλδⓄ ΜαύκιⓄ Βασιανός
 à la fin de la Grammaire de Theodore Gaza qu'il
 imprima en 1495. ce qui fait voir qu'il n'avoit pas
 une si grande prédilection pour Rome qu'il ne se
 souvint de Bassino sa patrie.

1 ¶ On peut bien s'imaginer qu'Alde ne prit le nom
 de *Pius* qu'avec l'agrément du Prince.

2 ¶ Le Prince appelé *Hercules Atestinus* par Majo-
 sagius dans l'endroit cité est le Prince Hercule d'Est

le fit son Secrétaire (1). Ce Prince le trouvant de plus en plus à son gré, & voulant en même tems le tirer de la pauvreté où il étoit sans être obligé de lui ouvrir sa bourse, lui fit épouser la fille d'un Marchand de fer qui étoit très-riche. De sorte que Barthelemi par reconnaissance envers son beau-pere porta toujours depuis le surnom de Ferrinus. après la suppression entière du sien, pour marquer plus particulièrement que c'étoit la marchandise du fer qui l'avoit enrichi par sa femme, comme c'étoit la bonté du Prince qui l'avoit annobli par ses Charges. Ainsi le nom de Ferrini effaça en peu de tems par son éclat, celui des plus illustres familles de Ferrare (2).

C H A P I T R E VII.

6. Motif. *Le désir d'ôter l'idée que pourroit donner un Nom qui ne seroit pas d'une signification heureuse, ou qui n'auroit pas un son assés agréable à l'oreille.*

IL ne nous est pas difficile de sentir que le Motif qui a pû porter les Auteurs à vouloir effacer de l'esprit des autres l'idée ou les impressions que leur auroit.

II. du nom, Duc de Ferrare. Traduire *Hercules Attefius*, par *Hercule Ateste*, c'est comme qui traduiroit *Franciscus Vatesius*, par *François Valèse*.

1 Major. *ibid.* pag. 270. 271.

auroit pû donner un Nom qui n'auroit pas été d'une signification assés heureuse, ou qui n'auroit pas formé un son assés agréable à l'oreille, est une véritable passion aussi bien que les Motifs dont nous avons déjà parlé.

Sans examiner si cette passion est un désir mêlé de Honte & d'Orgueil, je me contente de la considérer comme une simple foiblesse qui s'est beaucoup accruë par la suite des tems, & qui s'est fait remarquer parmi les Modernes beaucoup plus sensiblement que chés les Anciens.

On ne peut pas disconvenir que ce ne soit l'un des points qui nous font préférer les Anciens aux Modernes, en ce que ceux-ci n'ont pas témoigné autant de force d'esprit que ceux-là contre les impressions que les noms peuvent faire lorsqu'ils frappent l'imagination par ce qui se rencontre d'extraordinaire ou de choquant dans leur sens ou dans leur prononciation.

Il est certain qu'il n'y a rien de plus bizarre, ni peut-être rien de moins raisonnable que les conséquences que de certains Ridicules de ces derniers siècles ont entrepris de tirer des noms des Auteurs à leur préjudice ou à leur avantage. On doit trouver un peu étrange que les gens de Lettres qui se croyent presque

2 ¶ Barthelemi Ferrino Poëte Latin & Toscan, Secretaire d'Alfonse I. & d'Heicule II. Ducs de Ferrare, mourut en 1545. âgé d'environ 38. ans.

que tous plus éclairés que le reste des hommes semblent avoir été moins persuadés que les autres de la bassesse & de la puérilité de ceux qui s'arrêtent à ces badineries. Et il est assés surprenant que malgré la connoissance qu'ils ont eüe, ou qu'ils ont fait paroître de l'usage & du goût des Anciens sur ce point, ils se soient rendus quelquefois plus sensibles que les autres à cette fausse délicatesse, jusqu'à vouloir changer leurs noms, & renoncer, pour ainsi dire, à leur famille, sous prétexte de vouloir ôter ou détourner la bassesse ou la dureté de l'idée qu'on auroit pû former de ces noms.

Je ne doute pas que les Adorateurs ou les Partisans de l'Antiquité ne veuillent attribuer l'avantage que les Anciens semblent avoir en ce point sur les Modernes à la simplicité & à l'innocence de leurs tems, ausquels il faut avouer que l'ingénuité paroissoit plus grande que dans les siècles postérieurs.

On peut dire qu'il y avoit encore alors moins de malice que de naïveté dans l'imposition de certains noms qui servoient à marquer, je ne dis pas seulement les défauts du corps, mais encore ceux de l'esprit, & les vices de la volonté. Nous ne voyons pas que ceux à qui on faisoit porter ces noms à Rome en aient jamais conçu beaucoup de chagrin, & qu'ils aient témoigné la moindre inquiétude pour se défaire de ces noms, ou pour les changer en une Langue inconnüe au commun du peuple.

II. PARTIE CHAPITRE VII. 155

Les Modernes au contraire, soit qu'ils aient crû la malice de leurs tems montée trop haut pour pouvoir s'élever au-dessus, soit qu'ils aient voulu faire plus de cas de la médisance & de la raillerie que n'en faisoient les Anciens, semblent n'avoir rien oublié de ce qui pouvoit dépendre d'eux, pour ôter à la malice ou à la raillerie toute occasion de se jouer de leurs noms.

La remarque en pourra recevoir plus d'évidence par l'opposition qu'il est aisé de faire des uns aux autres.

Parmi les anciens Romains le nom de *Lurco* n'étoit pas capable de faire honneur à aucun de ceux qui le portoient (1). Il ne marquoit autre chose qu'un vice, mais, qui pis est, un vice qui ne pouvoit être de la nature de ceux dont les gens du siècle ont coutume de tirer vanité. Rien n'étoit plus propre pour attirer le mépris & l'infamie sur ceux qu'ils appelloient de ce nom: cependant nous ne voyons pas un de ceux de la famille des Aufidiens à qui il servoit de surnom, qui ait jamais tenté de le supprimer ou de le changer contre un autre.

Parmi les Modernes nous voyons au contraire qu'un de nos Auteurs qui ne s'appelloit ni *Gourmand* ni *Glouton*, mais seulement *Disne-mandi*, c'est-à-dire en Limousin, qui *dîne du matin*, n'a pû vaincre l'imagination qu'il avoit du deshonneur

1 *Lurco*, Gourmand.

neur qu'il croyoit recevoir de ce surnom. Il voulut le changer en celui de *Dorat*, & en Latin *Auratus*, à cause de l'un de ses Ancêtres qui fut appellé Dorat ou Doré, parce qu'il avoit les cheveux blonds. Mais ce qu'il y a de remarquable dans l'exemple que je vous représente, c'est que ce même Dorat qui paroissoit honteux & dégoûté du nom de *Disne-mandi*, ne fit point difficulté de donner sa fille Madeleine Dorat à un autre Savant du nom de *Goulu* (1), qui marque encore quelque chose de moins honnête que celui de *Disnemandi*, & qui ne vaut guères mieux que le *Lurco* des Latins. Après ce qu'il avoit fait pour son nom, il y a lieu de s'étonner qu'il n'eût point fait insérer dans le Contract de mariage pour sa fille qu'on changeroit le nom de *Goulu*, & qu'il ait bien voulu que non seulement son gendre, mais encore ses petit-fils ayent conservé ce nom, & l'ayent rendu même immortel dans la Postérité, sans avoir pris d'autre liberté que celle de le tourner assés mal en Latin par le mot de *Gulonius*.

Nous pouvons dire la même chose du nom de *Gurgas*, & même de celui de *Nepos* chés les mêmes Romains. *Quintus Fabius* fils de *Rullianus* porta celui de *Gurgas* jusqu'à la mort, & l'on peut ajouter qu'il le portera tant qu'on parlera de lui dans le monde.

H

1. ¶ Nicolas Goulu Professeur Royal en Grec mort
Par.

Il s'en faut beaucoup que le nom d'*Ouate-blé* soit aussi odieux parmi nous que celui de *Gurges*, ou celui de *Nepos*, qui aissent dans notre esprit l'idée de la friponnerie & de la prodigalité la plus vicieuse, & qui semblent ne marquer autre chose qu'un homme qui a mangé ou dissipé son bien dans les débauches. Cependant un de nos Modernes, & de ceux même qui ont remporté le plus de réputation pour la probité & pour la doctrine, nommé François *Ouateblé* s'est rendu plus sensible au sens de ce nom qu'aucun des anciens Romains ne l'avoit paru pour celui de *Gurges*, ou celui de *Nepos*. S'il avoit suivi l'exemple des Savans de son siècle qui, pour ôter au vulgaire la connoissance de la signification de leurs noms, avoient coutume de les tourner en Latin, il se seroit nommé peut-être *Vasta-bladus*, ou de quelque autre manière capable d'exprimer le nom de *Gaste-bled*, ou bien *Ouate-bled*, selon les Picards qui disent *ouater* de *vastare* pour *gâter*, comme *Ouespe* de *Vespa* pour *Guespe*. Mais il a jugé à propos d'en détruire tout le sens & toute l'idée en se nommant *Vatulus*, qui ne veut rien dire en aucune Langue, & qui n'a rien qui puisse paroître imité ou figuré sur la Grecque, comme seroit *Vatabulus*, ou sur la Latine comme pourroit être *Vastabilis*.

Les

L'an 1598. père de Jean Goulu Général des Feuillans
mort l'an 1629.

Les Anciens portoient sans scrupule les noms des animaux, & de ceux-même qui n'étoient ni de bonne augure ni d'heureux symbole. Nous ne voyons pas qu'un *Minutius Pica* parmi les Romains ait jamais eu honte de son surnom. Chés nous un Auteur du siècle passé, nommé *Pierre Piau* honteux du sien voulut le supprimer, ou du moins faire perdre l'idée de sa signification en le tournant par le mot Latin de *Pius*. C'est ce qui a donné lieu (1) à la bévuë d'un Ecrivain François qui l'appelle en le citant, *P. le Debonnaire*, pensant traduire le mot de *Pius*; erreur où il ne feroit pas tombé si ce *Piau* s'étoit appelé *Piculus*, qui est le diminutif de *Picus*. Il étoit plus court & plus naturel de conserver son surnom en sa Langue, comme a fait un autre de nos Auteurs, nommé François de la Pie, qui a été sage de ne déguiser son surnom ni en Latin ni en François.

La Croix
du Maine
P. 414.

Voulés-vous que nous rapprochions le
Pom-

1 ¶ Au lieu de *c'est ce qui a donné lieu*, l'exactitude vouloit qu'il mit: *C'est, comme l'a remarqué La Croix du Maine, ce qui a donné lieu &c.* autrement il n'y a personne qui voyant La Croix du Maine désigné à la marge ne le prenne pour cet Ecrivain François dont on relève la bévuë, au lieu que si l'on consulte La Croix du Maine dans l'endroit marqué, on trouvera que c'est lui-même qui a découvert la bévuë, & qui a tâché en même tems de faire voir comment on pouvoit l'éviter. Il a eu raison de se moquer du nommé *Piau* qui s'étant appelé en Latin *Pius* mettoit hors d'état le plus habile homme du monde de pouvoir deviner le nom François.

L'erreur

Pomponius Vitulus & le *Manilius Vitulus* de l'Antiquité Romaine auprès de *Théophile Viaud* de notre siècle? Les premiers qui ont toujours conservé leur surnom, ne serviront dans ce parallèle d'opposition qu'à faire voir la mauvaise délicatesse du second. Théophile ne portoit pas le surnom de *Veau*, & il n'avoit rien à craindre de l'idée que pouvoit donner la signification de celui de *Viaud*, qui étoit déjà devenuë obscure & presque inconnuë. Néanmoins la proximité de l'un à l'autre lui faisant appréhender d'être souvent traduit en ridicule par des gens aussi peu sérieux que lui, & de se voir exposé à la raillerie & aux brocards des rieurs de sa sorte, il se porta à le supprimer entièrement, sans en ajouter d'autre à son nom de batême. Vous voyés que le Poëte Théophile étoit fort éloigné du goût des Anciens, puisque la seule ombre ou la proximité d'un nom qui ne lui plaisoit pas, étoit capable de lui faire peur. Mais ce goût pour la simpli-

L'erreur d'avoir expliqué *Pius* par *Debonnaire*, étoit d'autant plus excusable, que ce Roi de France nommé en Latin, *Ludovicus Pius*, n'est pas autrement nommé en François que *Louis le Debonnaire*. C'est une erreur bien plus grossière tant à la Croix du Maine, qu'à Bailler, d'avoir cru que si *Piau* se fût appelé *Piculus*, le traducteur auroit deviné plus juste. Ont ils ignoré que *Picus* signifiant non pas le mâle de la pie, mais un piver, *Piculus* ne pouvoit par conséquent signifier qu'un petit piver, & non pas le petit d'une pie, ou, comme on parle au pays du Maine, un *piant*?

simplicité & pour l'indifférence n'étoit pas encore perdu parmi nous au quatorzième siècle, puisque nous avons au nombre de nos Poètes de ce tems-là un homme de qualité nommé Guillaume *Veau* (1); qui n'a point jugé à propos de supprimer ou de changer son surnom.

On a porté à Rome sans deshonneur les surnoms divers de *Verres*, de *Scrofa*, de *Porcius*, de *Suillius*, sans que la crainte des insultes ait fait songer ceux qui les portoient à les changer ou à les supprimer. Aujourd'hui s'il y a un honnête homme qui ait reçu un nom d'une semblable signification parmi ses parens, il se trouve obligé ou de le quitter, ou de joindre l'article si près du nom, qu'il ne paroisse faire qu'un seul mot, pour tâcher de détourner l'idée qu'on y attache, quand ces noms servent à marquer autre chose, & pour ôter tout sujet d'y faire de sottises allusions.

Dans les dix & onzième siècles il y avoit à Rome une famille considérable qui portoit le nom de *Bocca-porci*, c'est-à-dire, Groin de porc, sans que personne s'avisât de représenter l'importance qu'il y auroit eu de le changer. Le monde se soutenoit encore alors dans une ombre de la simplicité ancienne, & il semble que les noms de la signification la
moins.

1 ¶ Voyés p. 255. du tom. 2. de Vigneul-Marville l'Epitaphe d'un Tresorier de l'Epargne nommé *Alain Veau*, dit le *Tresorier sans reproche*, mort le 10. Juin 1575.

moins heureuse étoient encore en sûreté contre la médifance ou la rifée. J'avoué que le Pape Serge IV. que Poffevin met à nombre des Auteurs, & qui a été fans doute le principal ornement de cette famille, quitta le furnom de *Bocca-porci* (2). lorsqu'il fut élevé au Pontificat. Mais il faut ignorer la pratique qui'étoit introduite à Rome depuis quelque tems touchant le changement des noms lorsqu'on devenoit Pape, pour s'imaginer que ç'aît été le fimple défir d'ôter l'idée du fens de ce furnom, qui auroit été laufé de fa fuppreffion. Il fuffit pour létruire cette imagination de faire remarquer qu'il quitta en même tems fon nom de Pierre, qui ne lui pouvoit être qu'honorabile d'ailleurs, pour prendre celui de Sergius.

P. Decius Mus. ne remplit pas un des noindres endroits de l'Hiftoire Romaine, & le furnom de *Mus* n'a jamais fait de fache au nom de fa famille. Ceux qui ont été nommés *le Rat* parmi nous, n'ont peut-être pas jugé fi favorablement de ce nom. Les uns par la jonction de l'article fe font fait appeller *Lerat*, & les autres par l'addition d'une lettre *Lesrat*. Mais au fujet de ces derniers je ne prétens pas m'oppofer à l'autorité de ceux qui rejettent le témoignage d'un Auteur de notre tems (3), qui foutient que Messieurs de *Lesrat* célèbres Magistrats dans

2 ¶ Il faloit dire ou *Bucca-porci*, ou *Bocca di porco*.

3 La Roq. de la Loutiere pag. 96. des noms.

dans Angers & dans Rennes au siècle passé & en celui-ci, ont eu recours à cet artifice, pour changer & déguiser leur furnom.

Les noms de *Capra* & d'*Hircus* n'ont point été rejettés des anciens Romains, & ils ont été employés pour la distinction des branches de quelques familles qui sont encore aujourd'hui fort connus dans l'Histoire. Parmi nos Modernes il semble que les Gens de Lettres sur tous les autres ayent fait difficulté de porter en Langue vulgaire des noms de même nature. Nous voyons un Jérôme le Bouc, qui a déguisé en Grec un furnom qui ne lui plaisoit pas en sa Langue maternelle, & qui s'est fait appeller *Hieronymus Tragus*. Nous avons eu aussi quelques Chevreux & quelques Chevreuils, qui ont employé le nom de *Capreolus* pour changer leurs furnoms en une Langue que le vulgaire n'entend pas. Mais nous avons d'ailleurs d'autres exemples d'Auteurs de même nom, qui n'ont pas eu la même foiblesse, quoiqu'ils ayent écrit en Latin, & nous pouvons nous contenter d'alléguer celui de Simon le Bouc, Conseiller à Valenciennes, pour tous les autres.

Parmi les Romains nous voyons des personnes arrivées aux premières Charges de la République ou de l'Empire sous les noms de *Taurus*, de *Caballus*, d'*Asinus*, & d'*Asina* même, nonobstant la différence du sexe, sans qu'il ait paru que ces personnes fussent deshonorées par ces sortes

Annior.
&c.

Bock en Al-
lemand.

Corn. Sci-
pio Asina.

ortes de noms. Dans ces derniers tems on a remarqué parmi nous des familles du nom de *Poullain* & de *Cheval*. Les uns qui se sont trouvés de la première, n'ont pas goûté le surnom qu'ils voient reçu de leurs peres. Les uns ont changé le nom de *Poullain* en *Paulin*, en Latin *Paullinus*, qui étoit fort connu & fort honorable dans l'Empire & dans l'Eglise. Les autres ont traversé *Poullain* en *Pavillon*, par l'artifice de l'anagramme. Mais pour la famille du nom de *Cheval*, au lieu de recourir à l'industrie de quelques Savans qui auroient pû tourner ce nom en quelque Langue étrangère, ou le déguiser de quelque autre manière que ce fût, elle s'est adressée aux Puissances, & elle a obtenu des Lettres du Prince, portant pouvoir de le changer, ou de le supprimer entièrement, pour en prendre un autre. Ce qu'elle a fait avec succès.

Les Anciens portoient avec plaisir le nom de *Brutus*, qui est l'expression même de la folie; celui de *Bellutus*, qui marque la ressemblance de la bête, & même celui de *Bestia*, qui étoit affecté à l'une des familles de la Maison des Calpurniens, au lieu que s'il se trouve parmi nous un nommé *la Beste* ou *la Bete*, il devient honteux de son nom dès que la science le rend un peu curieux de gloire. Nous en connoissons parmi nos Auteurs, qui non contents de vouloir détourner la signification de ce mot en se donnant le nom Latin de *Labitus*,
ont

ont pris aussi la liberté de se nommer en François *de la Bête*, croyant que le changement d'une seule lettre seroit capable d'ôter l'idée que nous avons du nom de la Bête. C'est par un semblable artifice que quantité d'honnêtes gens de notre pays en ces derniers tems sont venus à bout de se faire appeller *Pallard*, *Cotu*, *Bodin*, *Collin*, *Ponssé-motte* (1), &c. sans avoir fait autre chose que retrancher, ou ajouter, ou seulement changer une simple lettre.

Les Anciens avoient quelquefois des noms pris des professions & des métiers les plus bas & les plus vils. Celui de *Bubulcus* étoit attaché à la famille des Juniens, celui de *Fullo* étoit pour les Apustiens. On ne parloit point dans ces familles de les changer ou de les supprimer. Le nom de *Tourne-bœuf* n'a rien, ce me semble, qui soit plus humiliant que celui de *Bubulcus* : néanmoins un Savant du siècle passé a jugé à propos de le supprimer, en se faisant appeller *Turnebus*, & en François *Turnebe*, jusqu'à ce qu'ayant découvert une noble & assés ancienne famille de Normandie

du

1 ¶ Mr. Huet dans sa Lettre à Mademoiselle de Scudery touchant Honoré d'Urfé, a parlé d'un *Paillard d'Urfé* député au Traité d'Arras en 1435. *Paillard*, selon lui, lorsqu'il est considéré comme un nom propre est un diminutif de Paul, d'où l'on a fait *Paulard*, *Pauliard*, & par corruption *Pâillard*. On voit bien par cet exemple quelle est l'origine de *Pallard*. Pour *Cotu*, l'Auteur d'un Formulaire récreatif de Notaires n'a fait nulle difficulté de prendre ce nom sans déguisement, & de s'intituler *Bredin*.

din.

du nom de *Tournebû* (2), il s'est enfin donné ce nom pour le commerce de notre Langue, & l'a fait passer à ses enfans & à sa postérité. Nous avons eu avant lui, & même parmi les gens de Lettres, des *Le Bouvier* & des *Le Vacher*, qui n'avoient point paru si difficiles.

Nous pouvons continuer la même réflexion à l'avantage de quelques Savans du nom de *Porquier* & de *Porcher*, qui n'ont pas cru devoir changer, puisque leur conduite semble blâmer la fausse délicatesse d'un Moderne, qui a prétendu détourner l'idée de ce nom en le tournant d'une manière étrangère, & en s'appellant *Choerobosque*.

A l'égard du nom de *Foullon*, qui n'a rien de trop avilissant, nous connoissons un Auteur contemporain de Turnebe, qui a mieux aimé s'appeller *Gnapheus* à la Grecque, que de prendre des Latins le nom de *Fullo*, parce que ce dernier ne paroïssoit pas assés étranger pour faire perdre l'idée du sens de ce nom au vulgaire. Nous pouvons dire la même chose de ceux d'*Hamaxurgus*, de *Lithodamus*, d'*Artopæus*, & autres noms de mé-

ticr

din le Cecu. Le nom *Bodin* est exposé aux allusions soit de *boudin*, soit de *badin*. Je passerai vite sur *Collin* à cause de la diphtongue qu'on a eu raison d'y supprimer, & je trouve fort à propos qu'on écrive *Ponffe motte* à la manière de Messieurs de l'Académie qui écrivent *convent* & *monstier*, quoiqu'ils déclarent qu'il faut prononcer autrement.

2 ¶ Ceci ne devoit pas être avancé sans preuve. Voyés le 4. tome du *Menagiana* pag. 6. & 7.

tier que les Auteurs ont emprunté des Grecs.

Celui de *Bourreau* sert à marquer des personnes d'une profession plus odieuse à la vérité, & il ne s'est pas rencontré d'homme de bon sens qui ait dû trouver mauvais qu'une famille honnête & considérée dans la Touraine ait pris le parti de le changer en celui de *Boireau* (1), qui a été porté depuis par quelques Auteurs. Il ne se peut rien alléguer de plus propre pour la justification de ce changement, que l'approbation des Puissances légitimes & l'autorité des Lettres patentes du Prince que ceux de cette famille ont obtenues pour cela. Cependant celui de *Latro*, qui paroît incomparablement plus diffamant que celui de *Bourreau* n'a point été changé par ceux des Anciens qui l'ont porté; & qui plus est, nous connoissons un Moderne qui n'a point été honteux de se faire appeller dans le monde & dans ses Livres *Hector Capycius Latro*.

Portius
Latro.

1st. Neapolit.

Les Anciens ne faisoient aucune difficulté de porter des noms qui marquoient les défauts du corps. Rien n'est plus commun parmi eux que les surnoms de *Capito*, *Cibo*, *Tuditannus*; de *Calvus*, de *Fronto*; de *Naso*, *Silus*, *Simus*; de *Strabo*, *Luscus*, *Cocles*, *Pætus*; de *Labeo*, *Chilo*, *Balbus*, *Dentatus*; de *Blasus*, *Varus*, *Valgus*,

1 ¶ Voyés ci-dessus 1. part. chap. 7.

2 *Æmilius Juncus*.

3 ¶ Il a préféré la leçon d'Ulpien l. 28. D. de *fideicom.*

us, de *Verrucosus*, &c. Parmi les Modernes un Savant s'appelle-t-il *Le Borgne*, *Faucher*, *Têtu*, *Grosse-tête*, &c.? aussi-tôt vous le voyés transformé en *Strabo*, en *Scævola*, en *Cephalus*, en *Capito* &c. avant par honte pour un nom de famille que par amour pour l'Antiquité. Ne croyons pourtant pas que tous nos Modernes se soient laissé aller à un semblable caprice. Nous en avons connu de notre tems, à qui le bon goût & la droite raison ont fait retenir les surnoms de *le Bossu*, de *le Camus*, de *Fronteau*, de *Têtu*, &c. qu'ils avoient de leurs pères, quoiqu'ils süssent assés de Grec & de Latin pour y trouver des noms équivalens aux leurs.

Enfin un Consul Romain, sans se soucier de savoir si le jonc tient le dernier rang parmi les herbes & les plantes, n'a point porté d'autre surnom que celui de *Juncus* (2), pour distinguer sa famille d'avec les autres familles de la Maison des Emiliens (3). Dans ces derniers tems un grave Ministre, un Théologien Réformé, nonobstant les maximes d'humilité & de détachement qu'il devoit avoir trouvées dans sa Religion, semble avoir eu honte de porter le nom de *Du Jonc*, ou *Du Jonc*; qu'il avoit reçu de son pere avec les premières teintures de la Foi Catholique. Lorsqu'il se défit de ces impressions, il voulut

deicom. libertat. à celle de *Lampridius in Commodo*, où au lieu de *Juncus* il y a *Junctus*.

voulut aussi changer de nom, & se garda bien de s'appeller *Juncius*, de crainte de se faire reconnoître par ceux qui auroient sù un peu de Latin; mais il se donna celui de *Junius*, qu'il savoit être celui d'une ancienne famille Romaine. Il n'avoit pourtant pas entièrement oublié son nom, lorsqu'il publia son prétendu *Curopolate*, dont il ne savoit pas même le nom, sous le masque d'*Agmonius*, qui ne veut dire autre chose que du jonc en Langue Hébraïque.

Georg.
Codin.

On ne doit pas au reste attribuer à aucune défense qu'il y eut à Rome de changer de nom cette attache scrupuleuse que les anciens Romains témoignent pour conserver leurs noms de famille tels qu'ils fussent. Il étoit libre à chaque particulier d'en user comme il lui plaisoit. Mais ils ne croyoient pas que l'usage de cette liberté pût se trouver sans ingratitude envers leurs peres, ou du moins sans quelque indifférence vicieuse pour le nom & la gloire de leur famille. C'est ce qui paroît principalement par la fermeté que témoigna Cicéron pour retenir son nom, lorsqu'il fut sollicité de le changer. Plutarque témoigne que ce fut dans le tems de son élévation aux Charges de la République, que ses amis lui firent instance sur ce point, ne jugeant pas que son nom, qui ne marquoit qu'une espèce de légume, fût capable de répondre aux honneurs qu'il avoit à soutenir. Il ajoute que Cicéron leur répondit d'une manière fort éloignée

leur pensée , & que par un mouvement de présomption , qui convenoit assez à un jeune ambitieux de sa sorte , il leur promit de rendre ce nom de Cicéron , qui leur paroissoit si bas & si obscur , plus relevé & plus éclatant que celui des *Scaures* , des *Catules* , &c.

Il y avoit sans doute plus de modestie dans la conduite d'un de nos Auteurs du siècle passé , qui s'étoit rendu d'ailleurs assez conforme à l'esprit des Anciens , tant pour le bon goût des choses , que pour la probité des mœurs. Cet Auteur étoit le célèbre Denys Boutillier , grand destructeur des chimères & des erreurs populaires , & l'un des principaux ornemens des Cours souveraines. Il s'étoit trouvé engagé d'écrire sur le privilège prétendu de la Fierté de Saint Romain contre le Chapitre de Rouen. Mais le défenseur du Chapitre ayant eu l'indiscrétion de le jouer , ou de lui insulter sur son nom de Boutillier , il se contenta de répondre à cet Adversaire en ces termes : „ Si mon nom lui déplaît , dit-il , „ je n'ai pas délibéré de le changer à sa „ fantaisie , l'ayant reçu de mes Prédé- „ cesseurs , ausquels je ne voudrois pas „ faire cette injure. Je dirai seulement „ qu'il a été célèbre en ce Royaume par „ plusieurs grands Personnages qui l'ont „ porté depuis plus de deux siècles (1).

CHA-

1 Loisel. Dial. des Avoc. pag. 590.

C H A P I T R E VIII.

7. Motif *Le dessein de sonder les esprits sur quelque chose qui pourroit paroître nouveau , ou dont le succès seroit incertain.*

Ceux qui connoissent le caractère de la Défiance, peuvent entrer tout d'un coup dans la pensée que j'ai eüe en désignant ce septième Motif de supprimer ou de déguiser son nom par le dessein de sonder les esprits sur ce qui pourroit paroître nouveau dans un Écrit qu'on rend public, ou qui pourroit être suivi d'un succès douteux. On peut dire que c'est une Défiance dont les regards sont doubles. Elle ne se contente pas de s'arrêter sur la capacité & les forces d'un Auteur, elle regarde encore les dispositions fâcheuses ou favorables d'un Lecteur.

Un Auteur qui se défie de ses propres forces, sans songer aux dispositions d'un Lecteur, n'a de la hardiesse que jusqu'à un certain degré. Il faut qu'il en ait pour se résoudre au milieu de ses appréhensions, à exposer son Ouvrage au jugement public, mais il n'en a point assez pour vouloir courir en personne le même hazard que celui qu'il fait tenter à son livre. Celui qui ne se défie que de la disposition des Lecteurs, n'a point lieu d'un autre côté d'espérer grand secours de sa présomption. Toute la connoissance qu'il peut avoir de sa propre
suffi-

suffisance n'est point capable de lui tenir lieu de caution en cette rencontre.

C'est pourquoi de quelque côté que se tourne cette défiance, elle peut être considérée comme un trait de sagesse, lorsqu'elle porte un Auteur à se mettre dans la précaution de retirer de son livre son nom, & les autres marques qui pourroient servir à caractériser sa personne.

Il y a deux manières de se dérober au Public dans le motif de sonder les esprits des autres, & de laisser aller ses écrits au jour sans s'y exposer soi-même. La première est celle de considérer son propre Ouvrage comme celui d'un étranger qui nous seroit inconnu, de se mêler sous le masque dans la foule des censeurs pour contrefaire l'indifférent, & de se mettre en devoir de se juger soi-même avec une liberté qui ne soit point gênée ni suspecte d'affectation.

L'autre est celle de ne se point montrer sous quelque apparence que ce soit, mais de se tenir caché, pour ainsi dire, derrière son Ouvrage, afin d'être toujours en état d'écouter les jugemens différens que l'on en pourroit porter.

On peut dire que c'est selon la première de ces maximes que saint Gregoire de Nazianze se mit autrefois au nombre des Auteurs inconnus. Après avoir composé son Livre de la Foi, il témoigna être en peine de savoir les jugemens qu'on en devoit faire (1). Mais il s'i-

magi-

(1) Præf, ad lib, de Fid.

imagina qu'il s'en feroit peu de sincères, sur tout parmi les ennemis de la Foi qu'il combattoit, & parmi ses amis particuliers, à qui ses interêts pourroient être plus sensibles que ceux de l'Eglise & du Public, s'il laissoit son nom à la tête de son Ouvrage. Afin de laisser une liberté entière aux uns & aux autres, & de ne donner aucun lieu à leurs préventions, il jugea à propos de se dépouiller d'abord de la propriété de son Livre, & de l'envoyer à un de ses amis, à qui seul il devoit confier le secret de cette affaire pour le publier sans faire connoître le nom de l'Auteur. Il le chargea en particulier de le faire lire à des personnes éclairées & prudentes, parce qu'estimant le jugement de ces personnes infiniment plus que celui des autres, il étoit d'autant plus important de leur dérober la connoissance de l'Auteur que le jugement qu'il en attendoit devoit être plus libre & plus désintéressé. Vous comprenés aisément que cet expédient ne pouvoit manquer de réussir à saint Grégoire, & qu'il lui donna les moyens d'affecter autant d'indifférence & d'éloignement qu'il voulut pour recueillir les jugemens qu'il pouvoit souhaiter.

La seconde manière de sonder les esprits sans se faire connoître, ne peut être mieux représentée que par l'exemple du célèbre Apellès, qui ne voulut point d'autre masque ni d'autre voile pour se couvrir que son Ouvrage même, & qui se cacha derrière son tableau pour entendre

entendre de près les sentimens divers de ceux qui viendroient l'examiner sans être obligé de paroître.

Cet exemple plut si fort au Pere Scheiner Jésuite & Mathématicien d'Allemagne, qu'il en voulut faire le titre d'un Livre qu'il publia à Ausbourg l'an 1612. sous le nom d'*Apelles post tabulam*. Son dessein étoit d'exposer au jour une découverte qu'il avoit nouvellement faite des taches du Soleil, & de quelques Astres nouveaux, ou plutôt de petites Lunes à Ingolstadt l'an 1611. Comme il doutoit du succès de la chose, ou du moins de la manière dont elle pourroit être reçue, à cause que la nouveauté semble avoir toujours quelque chose de choquant & d'odieux, il eut la précaution de se cacher pour sonder les esprits avec plus de sûreté, & recueillir les jugemens qu'on en feroit en toute liberté. Il ne voulut point imiter Apellès à demi: ayant entendu les jugemens que plusieurs Ignorans & quelques Savans portèrent de son Ouvrage, il ne daigna point se remuer pour les premiers, mais il voulut bien se découvrir pour satisfaire les derniers, & sur tout pour répondre à Galilée avec lequel il fallut disputer de l'honneur de l'invention touchant les taches du Soleil & les Satellites de Jupiter.

Au reste, on ne peut nier que le motif de se cacher pour sonder la pensée de ceux dont on recherche les sentimens, ne soit l'un des plus honnêtes & des

plus louables de ceux qui peuvent mouvoir un Auteur Anonyme ou Pseudonyme. L'expérience a dû nous persuader qu'il n'est quelquefois rien de plus préjudiciable à un livre que le nom de son Auteur, ou ce qui peut servir à le faire reconnoître.

L'on fait qu'il n'y a guères de préjugé qui soit plus fort sur notre esprit que celui qui nous est venu de la bonne ou de la mauvaise réputation d'un Auteur quand il s'agit de lire son Ouvrage. On a beau nous prêcher le dégagement, la liberté, l'indifférence. On a beau blâmer l'acceptation des personnes, & la soumission aveugle à l'autorité. Le préjugé que nous avons par la connoissance de l'Auteur, qui nous est venuë d'ailleurs, fait un contrepoids à toutes ces considérations, & il nous entraîne ordinairement contre tous les efforts de notre propre Raison. Il semble donc qu'il n'y ait pas de moyen plus propre pour remédier à cet inconvénient, que de dérober au Lecteur la connoissance de la personne dont il doit voir l'Ouvrage, afin qu'il ne songe qu'à la vérité ou à la solidité des choses qui y sont traitées. Ainsi l'on n'aura jamais lieu de trouver à redire à la judicieuse précaution des Auteurs qui suppriment ou déguisent leur nom à la tête de leurs Ouvrages lorsqu'ils jugent que sa connoissance est capable de nuire à la liberté des jugemens qu'on doit faire de leurs Ouvrages.

CHAPITRE IX.

8. Motif. *La Modestie dans ceux qui ne cherchent pas à paroître par leurs Livres, qui se soucient peu de la gloire imaginaire qu'on peut acquérir par la plume, & qui négligent de recueillir les fruits passagers de leurs travaux.*

LEs mouvemens que la véritable Modestie a coutume de produire dans l'esprit des Auteurs, ne manquent guères de les porter au mépris des flateries & de l'encens qui est recherché avec tant d'empressement & d'avidité par les idolâtres de la réputation. S'il n'y avoit eu d'Ecrivains modestes que ceux qui ont supprimé ou changé leurs noms en publiant leurs Ouvrages, nous serions obligés de reconnoître que la Modestie seroit l'une des qualités les plus rares de celles qui peuvent se rencontrer dans les Ecrivains. Il faut pour l'honneur de la profession des Auteurs reconnoître que la déclaration ingénue de son nom à la tête d'un livre n'est pas toujours un obstacle à cette belle vertu. On peut dire même qu'il se trouve quelquefois plus de véritable Modestie dans un Auteur qui n'auroit point la présomption de croire que la gloire viendroit le chercher au seul bruit de son nom, que dans celui qui feroit semblant d'appréhender un pareil inconvenient s'il déclaroit son nom.

Il y a pourtant cette différence entre

deux Auteurs dont l'un exprime & l'autre supprime son nom ; que le premier ne peut échapper à la gloire qu'il prétendoit fuir , parce qu'elle s'attache à son nom ; au lieu que l'autre trouve toujours moyen de se sauver à la faveur de son obscurité , & qu'il peut faire tomber cette gloire à terre , ou du moins la détourner de lui tant qu'il demeure inconnu , & qu'il ne lui donne point de prise.

Mais pour ne vous entretenir que de ceux de la dernière espèce , il faut vous faire remarquer que cette Modestie qui les porte à se cacher par la suppression ou le déguisement de leur nom peut être considérée de deux manières selon la diversité des vuës ou de la fin que les particuliers ont coutume de se proposer dans ce Motif. On peut la considérer comme une vertu Chrétienne , ou simplement comme une vertu Morale & purement humaine. J'appelle Modestie humaine & morale cette vertu que nous considérons comme une espèce de modération pour les sentimens de l'esprit , comme il y a une autre modération qui regarde la direction des sens du corps , & comme une qualité qui tient une espèce de milieu entre l'Ambition & la mauvaise Honte que les Grecs appelloient *Dyslopie*.

La Modestie Chrétienne est une vertu qu'il est assés difficile de séparer d'une autre vertu que nous qualifions du nom d'*Humilité*. L'on peut dire qu'elle a les mêmes extrémités à fuir qui sont l'orgueil.

gueil & la bassesse ; elle a la même affectation à craindre & la même profanation à éviter. Elle doit être ménagée à peu près de la même manière , & dispensée avec la même discrétion , & pour me servir des termes de l'Écriture , par le même nombre , au même poids , & sur la même mesure. S'il y avoit quelque différence à mettre , je crois qu'on pourroit la faire consister en ce que l'Humilité établit ordinairement son siège dans le cœur de l'homme , selon les maximes de nos Maîtres en spiritualité , au lieu que la modestie dont il est question , semble résider principalement dans l'esprit. Mais je trouve même par cet endroit que cette Modestie rentre dans la même notion de l'Humilité , puisqu'elle n'est autre chose que cette *Pauvreté d'esprit* tant vantée & tant recommandée dans notre Religion : à laquelle il a plu à JESUS-CHRIST d'assigner les premiers rangs de la Béatitude.

On peut assurer même que cette Modestie ou Pauvreté d'esprit libre & volontaire mérite d'autant mieux la qualité d'humilité qu'elle semble être encore plus contraire que l'humilité simple du cœur à l'orgueil , dont la tyrannie s'exerce particulièrement dans l'esprit comme dans le poste le plus commode & dans le centre naturel de sa domination. C'est une humilité qui doit être d'autant plus grande qu'elle se forme dans la partie la plus éminente de l'âme.

Voilà peut-être l'idée la plus avanta-

geuse que l'on puisse se former de la Modestie, lorsqu'elle est véritable & Chrétienne dans ceux qui ne cherchent point à paroître par leurs livres, qui méprisent sincèrement la gloire imaginaire que la plume peut produire, & qui négligent sérieusement de recueillir les fruits passagers & périssables de leurs travaux. C'est de cette Modestie & de cette humilité qu'on a prétendu louer Moïse & la plupart des autres Ecrivains sacrés tant de l'ancien que du nouveau Testament, qui se sont rendus Anonymes, afin de laisser à Dieu toute la gloire de leur travail.

Il faut avouer que les exemples de cette conduite sont devenus assés rares depuis la mort de saint Jean l'Évangéliste; & quoi qu'on puisse attribuer cette rareté à diverses autres occasions que les Auteurs Ecclésiastiques ont eues de faire usage de leur Modestie & de leur humilité, il est vraisemblable qu'ils auroient plus volontiers & plus souvent pris le parti de supprimer leurs noms, comme un des moyens de pratiquer cette vertu en écrivant, s'ils n'avoient eu lieu d'appréhender que les Hérétiques n'abusassent de leur exemple, comme il est arrivé à ceux qui ont mis cet artifice en usage pour surprendre les Fidèles.

De tous les exemples que l'on en pourroit produire je n'en connois pas de plus éclatant que celui de l'Auteur Anonyme des quatre Livres admirables de l'imitation de Jésus-Christ. On peut di-

re que la modestie & l'humilité de ce fameux inconnu ont triomphé jusqu'à présent de tous les vains efforts que nos Critiques ont faits pour tâcher de le découvrir. Cette affaire mérite d'être mise au rang des plus petits sujets qui ont allumé les plus grandes guerres. Celle que les Bénédictins & les Chanoines Réguliers se sont déclarée à cette occasion est une des plus longues & des plus mémorables qu'on ait encore vuës dans la République des Lettres. Il n'y a pas d'apparence qu'elle finisse si tôt; & quoique la situation des esprits de part & d'autre paroisse allés tranquille, il est visible que ce calme est plutôt l'effet d'une simple trêve que le fruit d'une bonne paix.

Je ne fais point difficulté de rapporter au motif de cette modestie Chrétienne la conduite de tous les Ecrivains qui se sont cachés lorsqu'il a été question de publier leurs Ouvrages, pourvû que d'un côté il n'y ait eu ni témérité ni présomption dans l'épreuve qu'ils ont voulu faire de leurs forces & de leurs talens; & que de l'autre ils n'ayent traité que des sujets nécessaires ou utiles pour l'instruction du Public ou des Particuliers. Je mets en ce rang tous les Ouvrages généralement qui tendent à conserver ou à exciter la charité & toutes les vertus avec leurs dépendances, tels que sont les Ouvrages que nous appellons *Paraneti-*

structions à la fuite du mal & à la pratique du bien; *Ascétiques* ou Livres spirituels pour les exercices de piété; *Mystiques*, ou Livres de Méditations & de Prières. Je mettrois aussi dans le même rang tous les Ecrits Anonymes faits pour l'explication, l'éclaircissement ou la défense des Vérités Théologiques, si nous ne savions que la crainte & d'autres passions ont souvent pris le masque de cette Modestie pour remuer les plumes.

Mais il faut avouer qu'il n'est pas aussi facile de découvrir la Modestie des Pseudonymes que celle des Anonymes. Ceux-ci ne se montrent au Public en aucune manière que ce soit : de sorte que s'ils réussissent à demeurer parfaitement inconnus, comme on le doit supposer, ils rendent inutiles les éloges & la reconnaissance de ceux qui profitent de leurs livres. C'est en quoi ils font éclater leur Modestie, tandis qu'ils ont soin de cacher tout le reste. Ceux-là se montrent au Public d'une manière différente de celle qui leur est naturelle; en quoi l'on ne peut pas dire que consiste la Modestie, à moins qu'on ne veuille la confondre avec le déguisement & la supercherie. S'il est glorieux parmi les hommes d'avoir quelque nom dans le monde, celui qui méprise cette espèce de gloire, semble être l'homme qui ne veut point porter de nom, plutôt que l'homme qui s'en donne un faux : parce que ce dernier n'évite pas la gloire qui s'attache à ce faux nom,

lors-

orsqu'elle y est attirée par le mérite de son
Ouvrage.

Il en faut excepter néanmoins les noms
qui semblent n'être faits que pour l'hu-
miliation & le mépris. Rien n'est plus
propre à conserver la Modestie que ces
sortes de noms, parce qu'il n'est rien
dont la véritable Modestie s'accommode
mieux que l'humiliation & le mépris :
& l'on peut dire que l'humiliation
dans ce cas-là est au Pseudonyme ce que
l'obscurité est à l'Anonyme, n'étant pas
beaucoup plus avantageux à un homme
d'être mal connu que de n'être point du
tout connu. J'appelle des noms faits
pour l'humiliation & le mépris ceux qui
pourroient être de la nature de celui d'*I-
diota*, qui a servi long-tems à cacher
Raimond Jordani; & de *Dacrianus* ou de
Pleureur emprunté par Louis de Blois,
dit Blofius. On ne fera point difficulté
de rapporter l'invention de ces noms à
la Modestie ou à l'humilité ingénieuse
de ces deux célèbres Abbés, lorsqu'on
fera réflexion sur la piété qui a paru dans
leurs actions, & qui éclate encore dans
leurs Ouvrages.

C'est un usage qui n'étoit point incon-
nu aux Chrétiens de l'Asie & de la Gré-
ce du moyen âge, comme il paroît par
le nom d'*Hamartole*, ou Pécheur, qui
n'est autre que George Syncelle (1), de
qui nous avons la Chronique, & par ce-
lui :

1 ¶ Voyés la note qui est vers la fin du chapitre :
5, de la première partie au mot *Hamartole*.

lui de *Tapinus* (1), & en Latin de *Minimus*, qui sert à déguiser saint Jean Damascene, si toutefois l'on peut dire que nos Critiques ne se trompent pas, quand ils soutiennent que c'est le nom ordinaire que ce Saint prenoit, lorsque sa modestie l'empêchoit de vouloir paroître Auteur de quelque nouvel Ouvrage (2).

Le nombre des modestes Pseudonymes seroit trop petit, s'il falloit le réduire aux Auteurs qui se sont déguisés seulement sous des noms d'humiliation. Avouons qu'il s'est trouvé beaucoup d'autres Ecrivains encore, qui n'ayant pour but que la gloire de l'utilité de son Eglise, ont été portés à écrire par le motif d'une véritable Modestie, sur tout lorsqu'ils ne se sont point donné des noms de trop grande confiance, ou de trop bonne opinion, comme pourroient être ceux de *Verus*, de *Sincerus*, d'*Optatus Ductor*, de *Firmianus*, de *Nathanaël Nezeckius*, d'*Eubulus*, d'*Evangelus*, de *Fulgentius*, de *Flore de sainte Foi*, d'*Eugenius*, d'*Eusebins*, d'*Athanasius Vincentius*, & de divers autres qui semblent renfermer l'idée de quelques sentimens un peu trop avantageux, que les Pseudonymes auroient voulu témoigner pour eux-mêmes en se cachant. Mais il y a d'autres noms qui ne détruisent point la Modestie de ces sortes d'Auteurs, quoi qu'ils n'ayent rien d'humiliant. Je suis persuadé que les
noms

1 Le nom de *Tapinus* a été pris aussi par un Patriarche de Constantinople nommé Jean,

noms qui ne marquent autre chose que l'amour de la retraite, de la vertu, de la paix, de la vérité, &c. n'ont point fait d'obstacle à la Modestie dans ceux qui les ont employés, quoique l'abus que plusieurs ont fait des noms de *Philarete* & de *Philaetbe* semble les avoir rendus autant suspects de présomption par rapport à la vertu & à la vérité, que l'est devenu celui de *Philosophe* par rapport à la sagesse, nonobstant la Modestie de ceux qui l'avoient pris d'abord au lieu de celui de *Sophus*, après qu'il fut devenu suspect de vanité.

En un mot je croi que la Modestie Chrétienne n'a eu rien à souffrir sous la plupart des noms que nous considérons comme simplement *Appellatifs*, lorsqu'on n'y remarque rien de contraire à la vérité; ni par conséquent sous ceux qui paroissent conformes à la profession d'un Chrétien & au caractère du Christianisme, tels que pourroient être un *Simplicius*, un *Peregrinus*, un *Anastasius*, un *Renatus Christianus*, un *Philadelphie*, un *Philereme*, un *Eremicola*, un *Tharato-phrasie*, un *Christodule*, & même un *Theophile*, si son Ouvrage traite de l'Amour de Dieu; & un *Timothee*, s'il parle de la crainte de Dieu, ou s'il travaille visiblement pour l'honneur de Dieu.

Car on peut dire que c'est principalement par cette considération qu'un célèbre

bre Auteur Ecclésiastique, du cinquième siècle a persuadé au Public & en particulier à un Evêque de France nommé Salonius, qu'il n'avoit été porté à prendre le nom de *Timothée*, que par un motif de Modestie Chrétienne. Cet Auteur qui est connu dans toute l'Eglise sous le nom de Salvien de Marseille, ayant été découvert & reconnu par Salonius, qui avoit été autrefois son disciple, pour le véritable Auteur des quatre Livres qui couroient le monde sous le titre de *Timothei libri quatuor ad Ecclesiam Catholicam toto orbe diffusam*, &c. & qui ta-
 xoient principalement l'avarice des Ecclésiastiques de son tems, se trouva obligé de répondre de sa dissimulation à ce Prélat, & de remédier à quelques scrupules que cette conduite lui avoit fait naître dans l'esprit.

Salonius lui avoit demandé l'explication & le sujet du nom de Timothée, en lui faisant connoître que s'il n'en rendoit compte au Public, l'Ouvrage seroit mis au nombre des Apocryphes, & l'Auteur au nombre des Impositeurs, pour avoir supposé faussement un Ouvrage à un ancien Ecrivain du nom de Timothée. Salvien lui répondit qu'il n'avoit rien à craindre par cet endroit, ni pour l'Ouvrage, ni pour la personne du nouvel Auteur qui avoit pris le masque de Timothée. Qu'il seroit aisé de juger par la nouveauté de la matière & par d'autres caractères de l'Ouvrage, qu'il ne pouvoit regarder que les affaires du tems
 présent

présent (c'est-à-dire l'état de l'Eglise du cinquième siècle) & qu'ainsi on ne pouvoit soupçonner l'Auteur de l'Ouvrage d'avoir eu intention de l'attribuer à un ancien Ecrivain, sans l'accuser en même tems d'avoir perdu le jugement. Il ajoute que l'Ouvrage ne pourroit encourir la disgrâce des Apocryphes que dans la supposition que son Auteur auroit voulu imposer à l'Apôtre Timothée : mais que si on lui fait justice on reconnoitra qu'il a été très-éloigné de cette pensée, & qu'il n'y a rien dans tout cet Ouvrage qu'on puisse raisonnablement soupçonner d'avoir été imputé à cet Apôtre.

Il est bon néanmoins de remarquer en passant, que Salvien a répondu en cette occasion un peu trop affirmativement en faveur de la justice qu'il espéroit de la Postérité pour ce point, & qu'il paroît avoir eu un peu trop bonne opinion du discernement de ses Lecteurs; parce que malgré la justesse de son raisonnement, on n'a point laissé dans la suite des tems d'attribuer son Ouvrage à Timothée Evêque d'Ephese, disciple & coopérateur de Saint Paul dans le ministère de l'Evangile (1). Mais il n'est pas juste de rendre Salvien responsable de la bêtise d'autrui.

S'il a réussi à faire voir qu'il n'y avoit point d'imposture dans la supposition du nom de Timothée, il n'a pas moins bien raisonné sur l'inutilité des questions que

Salo-

1. Gesner. Sixt. Sen. Possiv.

Salonius lui faisoit touchant ce nom : parce, dit-il, qu'en matière de Livres on doit moins s'intéresser au nom de son Auteur, qu'au sujet qu'on y traite, & d'où dépend tout le fruit qu'on en doit tirer. Mais ce raisonnement ne l'a point empêché de satisfaire d'ailleurs la complaisance qu'il avoit pour Salonius, qu'il considéroit comme son fils parce qu'il avoit été son Maître, & comme son Père parce qu'il lui étoit inférieur depuis que ce disciple étoit devenu Evêque. Il voulut donc répondre à deux questions qu'il lui avoit faites, 1^o pourquoi il s'étoit donné un nom étranger, 2^o pourquoi il avoit choisi celui de Timothée plutôt qu'aucun autre.

Il dit pour répondre au premier point, que sa vûë avoit été premièrement d'obéir à Dieu, qui nous ordonne d'éviter la fumée de cette gloire vaine & périssable, qui vient de la terre, afin de ne point perdre les fruits de la gloire céleste; & de ne pas briguer sottement auprès des hommes ce que nous devons uniquement attendre de Dieu. Dans la relation qui doit se trouver entre un Auteur & ses Lecteurs, il semble qu'il veuille bien comparer celui-là à la main droite, & ceux-ci à la gauche, afin d'insinuer que les Livres étant les largesses & les véritables aumônes de l'esprit, c'est à leurs Auteurs que Jesus-Christ s'adresse, lorsqu'il dit : *Que votre main gauche ne sache point ce que fait votre main droite, afin que votre aumône se fasse*

se en secret : Et votre Pere , qui voit ce qui se passe en secret , vous en rendra lui-même la récompense.

Cette considération seule étoit plus que suffisante pour porter l'Auteur à se cacher, en supprimant son nom. Il avoué néanmoins que la raison principale de cette conduite venoit du souverain mépris qu'il faisoit de sa propre personne , & de la persuasion sincère qu'il avoit d'être le dernier des hommes , & qui plus est , un homme de néant , non point par un sentiment d'humilité , mais par l'évidence de la vérité. C'est pourquoi voulant passer dans l'esprit des autres pour tel qu'il se connoissoit en lui-même , il s'étoit abstenu de mettre le nom d'une personne qu'il voyoit si méprisable , à la tête d'un Ouvrage fait pour la gloire de Dieu , de peur que sa bassesse & son néant ne diminuassent quelque chose de l'autorité d'un Ecrit , qui contenoit d'ailleurs une doctrine fort saine & fort utile , selon la perversité de ce tems-là , où il remarque que l'on étoit malheureusement accoutumé à ne peser les paroles & les écrits qu'au poids de la personne qui en étoit l'Auteur. Il parle si mal du goût de son siècle , qu'au lieu de reconnoître simplement qu'il étoit corrompu & gâté , il se trouve tenté de n'en point reconnoître du tout , en ce que l'on se soucioit moins alors de ce qu'on lisoit dans les Livres , que de celui qui les faisoit lire , & qu'on s'arrêtoit moins à ses discours qu'à sa personne. Il étoit donc

donc question, dit-il, d'ôter au Lecteur la conuoissance de cet Auteur, pour ne point détourner son attention de dessus les choses dont il souhaitoit de l'instruire, & pour ne point laisser avilir le prix de son Ouvrage par le peu de considération que méritoit son Auteur. C'est la raison qu'il donne à Salonius de la suppression & du déguisement de son nom.

Il répond ensuite à l'autre question, de savoir pourquoi il avoit pris le nom de Timothée plutôt qu'un autre. Il va recourir encore à la première de toutes les causes, & il remonte jusqu'à Dieu, comme il avoit fait pour répondre à la première question. Comme c'est à la fuite de la vanité ou de la gloire humaine qu'il avoit voulu faire attribuer la suppression de son véritable nom; c'est à la crainte d'offenser Dieu qu'il souhaite qu'on attribue la supposition de celui de Timothée : parce, dit-il, qu'il avoit toujours été environné de diverses appréhensions en composant son Ouvrage, pour ne rien écrire qui fût indigne de la matière qu'il traitoit ou de la fin qu'il se proposoit. Outre que la moindre ombre du mensonge lui ayant toujours fait peur, il auroit crû pécher contre la sincérité, & contre la vérité même, s'il avoit substitué à son vrai nom un autre nom qui ne lui eût pas été convenable, & que par conséquent il se seroit exposé au danger de perdre les fruits de son travail. C'est ce qui arrive souvent aux Pseudonymes,

nymes, à qui le motif de la Modestie Chrétienne a sù inspirer de se cacher à la manière des Anonymes, mais qui pour vouloir passer outre ont tout gâté en se donnant de faux noms, & en altérant ainsi leur humilité par une apparence d'imposture.

Salvien n'avoit, ce sëmble, rien à craindre de ce côté-là, puisque le nom de Timothée, qu'il avoit mis à la tête de son Ouvrage, ne devoit marquer autre chose qu'un homme qui avoit la crainte des jugemens de Dieu, qui est une disposition dans laquelle tout homme, & particulièrement un Chrétien, se doit trouver à tous momens. Mais parce que le nom de *Timothée* signifie aussi-bien l'honneur de Dieu que la crainte de Dieu, il se sert encore de cet avantage, afin d'enrayer en parallèle avec Saint Luc, ou (pour parler d'une manière plus conforme à sa modestie) afin de suivre l'exemple de cet Evangéliste. Saint Luc n'a point fait difficulté de feindre un nom à la personne à qui il adresse son Evangile & ses Actes, & il l'appelle *Théophile*, voulant marquer qu'il écrivoit pour tout homme qui auroit l'amour de Dieu. Salvien détourne un peu cette pensée pour nous persuader que l'Evangéliste craignant qu'on ne s'imaginât qu'il auroit adressé ses deux Ouvrages à un homme, les avoit adressés à l'Amour de Dieu même par un mouvement de reconnoissance, comme à celui qui avoit remué sa langue & gouverné sa plume. Il veut qu'il

qu'il en soit à peu près de même du prétendu Timothée dont il est question. C'est, dit-il, *l'honneur de Dieu*, que cet Auteur s'est proposé dans ses écrits, comme Saint Luc s'est proposé *l'Amour de Dieu* dans les siens. On ne doit donc pas trouver mauvais qu'il feigne que c'est *l'Honneur de Dieu* même qui est l'Auteur de son ouvrage sous le nom de Timothée, de même que c'est à *l'Amour de Dieu* que Saint Luc adresse ses écrits sous celui de Théophile.

Voilà, Monsieur, le raisonnement d'un Pere de l'Eglise qui faisoit honneur à son siècle & à son pays. On pourra juger par son exemple que la modestie n'est pas toujours incompatible avec la supposition des noms dans un Auteur déguisé. Je me suis contenté d'expliquer sa pensée sans m'affujettir à le suivre pas à pas. Mais le respect qui est dû à un Auteur de ce poids me porte à vous représenter ici ses propres termes pour vous donner lieu de vous satisfaire par vous-même en le traduisant à la lettre.

Queris à me, dit-il à Salonius, cur libellus nuper à quodam hujus temporis homine ad Ecclesiam factis, Timothei nomen inscriptum sit? Addis præterea quod nisi rationem vocabuli evidenter expressero, dum nominatur Timothei, inter Apocrypha sint fortasse reputandi. Ago gratias atque habeo, quod de me ita judicas, ut pertinere hoc æstimes ad fidei meæ curam, ne quia Ecclesiastici operis vacillare permittam; scilicet, ut res summæ salubritatis non sit minori

oris pretii per opinionis incertum. Suffi-
 ere itaque ad excludendam penitus Apo-
 cryphi styli suspicionem etiam hoc solum po-
 terat, quod superius indicavi libros neoteri-
 cæ disputationis esse, & à præsentis tem-
 poris homine divinarum rerum studio atque
 more conscriptos. Carent enim Apocryphi
 suspicione, qui agnoscuntur Timothei Apos-
 toli non fuisse. Sed requirit forsitan ali-
 quis, quis ille auctor sit, si Apostolus non
 sit? & utrum suum libellis ipsis, an alie-
 num nomen inscripserit? Verum est, potest
 hoc quidem quæri. Et certe quæritur, si
 inquisitio valet ad fructum aliquem perve-
 nire. Cæterum si infructuosa est, quid ne-
 esse est ut laboret curiositas? In omni enim
 volumine profectus magis quæritur lectionis
 nam nomen Auctoris. Et ideo si profectus
 sit in lectione, & habet quisquis ille est
 quod potest instruere lecturos, quid ei cum
 vocabulo quod juvare non potest curiosos?
 Tria sunt quæ in libellis istis
 e quibus loquimur quæri possunt. Cur is
 cui scripsit, ad Ecclesiam scripserit; & ut-
 rum alieno nomine, & an suo? Si non
 suo, cur alieno? Et si alieno, cur Timothei
 notissimum nomen quod scriberetur elegerit?
 Après avoir satisfait à la première de ces
 questions, il continuë en ces termes:
 Tunc illud dicimus quod secundum est, sci-
 cet, cur in titulo libellorum non sit nomen
 auctoris? Cujus rei licet una sit causa ma-
 xima, multæ tamen, ut reor, esse potue-
 runt. Ac prima illa veniens à mandato
 Dei, quo præcipimur vitare omnibus modis
 terrestris gloriæ vanitatem; ne, dum hu-
 ma-

mane laudis inanem aurulam quærimus, præmium cæleste perdamus. Ex quo etiam illud est quod & orari Deus & donari occulte jubens, vult nos fructum boni operis commendare secreto; quia nulla sit major fidei devotio, quam quæ conscientiam vitam hominum Deo teste contenta. Nesciat enim, inquit Salvator, manus tua sinistra quid faciat dextera tua, & pater tuus qui videt in absconso reddet tibi. Et idem scriptori illi ad subtrahendum è titulo nomen suum atque celandum sufficere hæc tantummodo causa potuit, ut quod in honorem Domini sui fecerat, divinæ tamen conscientie reservaret & res commendabilior Deo fieret, quæ famam publicam devitasset.

Sed tamen quod confitendum est, præcipuum illud fuit, quia scriptor ille, ut legitur, humilis est in oculis suis, ac vilis sibi, exiguum se penitus atque ultimum putans, & hæc quod majus est, mira fide non officio humilitatis assumptæ, sed judicio simplicis veritate. Unde est quod jure etiam ab aliis talem habendum putans quilibet à semetipso haberetur, rectè libellis suis alienum nomen inseruit; scilicet ne auctoritatem salubribus scriptis personæ suæ paritas derogaret. Omnia enim amodo dicta tanti æstimantur quantum est ipse dixit. Siquidem tam imbecilla sunt judicia hujus temporis ac pæne tam nulla; ut qui legunt non tam considerent quid legant, quam ceteri jus legant, nec tam dictionis vim atque virtutem quam dictatoris cogitent dignitates.

Idcirco igitur scriptor ille abscondi & latere vitare omnibus modis voluit, ne scripta quæ

n se habent plurimum salubritatis, minima forsitan fierent per nomen Auctoris. Habet itaque quisquis ille est qui requirit cur alienum nomen adsumptum sit. Restat dicere, cur Timothei.

Quid ut dicamus, ad Auctorem denuo reuersuri sumus. Is enim caussarum omnium caussa est, qui est: qui sicut humilitati praesertit ut alienum, sic timori atque cautela ut Timothei nomen scriberet. Pavidus quippe est & formidolosus, ac nonnunquam etiam leuium mendaciorum fugax, atque in tantum peccare metuens ut interdum & non timenda formidet. Cum ergo subtrahere è titulo nomen suum & inserere vellet alienum, timuit in hac nominum commutatione mendacium, nequaquam scilicet admittendam putans etiam in officio sancti operis maculam falsitatis.

Postius itaque in hoc ambiguae opinionis incerto optimum fore credidit ut beati Evangelistae sacratissimum sequeretur exemplum, qui in utroque divini Operis exordio Theophili nomen inscribens, cum ad hominem scripsisse videatur, ad amorem Dei scripsit: hoc scilicet dignissimum esse iudicans, ut ad ipsum affectum Dei scripta dirigeret, à quo ad scribendum impulsus esset. Hoc ergo etiam Scriptor hic, de quo loquimur, usus est argumento atque consilio. Consciens enim sibi sic se omnia in scriptis suis pro Dei honore, sicut illum pro Dei amore fecisse, qua ratione ille Theophili, hac etiam hic Timothei nomine scripsit. Nam sicut Theophili vocabulo amor, sic Timothei honor Divinitatis exprimitur. Itaque cum le-

gis Timotheum ad Ecclesiam scripsisse, hoc intelligere debes pro honore Dei ad Ecclesiam scriptum esse, imò potius ipsum Honorem Dei scripta misisse; quia recte ipse scripsisse dicitur, per quem factum est ut scriberetur. Hac causa igitur in titulo libellorum Timothei nomen inscriptum est. Congruum siquidem Scriptor ille existimavit, ut cum in honorem Dei libellos scriberet, ipsi Divinitatis Honori titulum consecraret.

C H A P I T R E X.

9. Motif. *La piété de ceux qui veulent laisser des marques extérieures de leur changement de vie, ou de leur renoncement au monde.*

IL semble qu'entre la Modestie Chrétienne dont je viens de vous entretenir, & la Piété dont il s'agit, il n'y ait pas d'autre différence que celle du genre à l'espèce, sur tout lors qu'on la considère telle qu'elle a été représentée dans la conduite de Salvien.

La Modestie se contente souvent de déterminer les Auteurs à se cacher simplement: mais lorsqu'elle les porte à se cacher pour l'amour de Dieu, afin de faire quelque chose à sa gloire, ou à l'avantage de son Eglise, il me semble qu'on peut alors prendre cela pour un motif de Piété ou de Religion.

En ce cas-là nous pouvons accorder que la Piété rentre dans la notion générale de la Charité, & reconnoître avec quelques pieux Pseudonymes qu'on peut se déguiser par charité, afin de servir les Fidèles avec plus de facilité ou de sûreté selon la diversité des occasions.

Mais lorsqu'on ne prend ce parti que pour cacher la main qui veut distribuer des largesses spirituelles, le motif de la Piété, dont on se sent animé, ne doit plus être distingué de celui de la Modestie Chrétienne. Si c'est uniquement pour empêcher que la connoissance de la personne ne forme quelque préjugé contre l'Ouvrage, & que cette prévention ne fasse perdre le fruit qu'on en espère, on peut rapporter ce motif à celui de la Prudence, ou à celui de la Crainte dont il a été parlé ailleurs.

Il y a une autre espèce de Piété que nous avons coutume d'appeller Dévotion, dont on ne peut pas douter que les mouvemens n'ayent souvent fait changer de nom aux Gens de Lettres. C'est ce qui est arrivé particulièrement à ceux qui étant déjà dans un âge avancé lorsqu'ils ont reçu le Baptême ou la Confirmation, ont pris cette occasion pour quitter leur nom, & pour en prendre de plus conformes à la Religion. C'est aussi ce qui arrive encore tous les jours à la Profession de la Vie Religieuse dans une grande partie des Monastères de l'un & l'autre sexe. C'est ce qui arrivoit autrefois dans l'Eglise à plusieurs de ceux que

l'on élevoit à l'Episcopat, & qui semble être réduit présentement à la pratique qui s'observe au sujet des Souverains Pontifes à Rome.

Quoique la plupart de ces personnes semblent avoir eu intention dans ces changemens de noms, de donner des marques extérieures du changement de leur intérieur ou de leur renoncement au monde, il n'est pas raisonnable d'attribuer cette conduite à aucun déguisement, puisqu'il n'est point question de dissimulation en ces occasions.

D'ailleurs il est vrai de dire que le Motif de Piété qui porte les personnes à changer de nom dans les cas que l'on vient de marquer, ne regarde pas plus les Auteurs ou les Ecrivains que les autres, & que le nombre de ces derniers est incomparablement plus grand que celui des premiers.

C'est une considération suffisante, pour ne me point étendre davantage sur ce sujet: quoique Mr. Naudé (1) ait prétendu que tous ces noms de Religion soient autant de masques, & les Religieux qui écrivent sous d'autres noms que ceux de leur famille, autant d'Auteurs déguisés, en leur attribuant sans discernement le mot de Seneque, *Personam malunt quam faciem*. C'est un sentiment qu'on peut mettre au nombre de ses Paradoxes.

CHA-

1 Masc. p. 90. 91. &c.

CHAPITRE XI.

10. Motif. *La Fourbe & l'Imposture pour séduire les simples qui ne peuvent juger du fonds que par la surface, & pour abuser de la bonne foi des autres.*

IL y a peu d'Auteurs Pseudonymes qu'on ne puisse accuser de supposition & de fausseté ; mais on ne peut pas dire de tous sans distinction qu'ils soient coupables de mensonge & qu'ils aient été animés de l'esprit de fourbe & d'imposture dans la supposition des noms qu'ils ont pris. C'est ce que je crois devoir avancer de tous ceux qui n'ont point eu dessein de séduire leurs Lecteurs, & qui n'ont point prétendu profiter de leur déguisement pour abuser de la bonne foi & des autres dispositions de ceux qu'ils ont entrepris d'instruire.

Il n'y a donc guères que l'intention de ces Auteurs qui puisse nous régler dans la distinction que nous devons faire des uns d'avec les autres. Ils ont l'extérieur assés semblable ; ce sont à peu près les mêmes manières de se travestir, c'est le même tour de déguisement, particulièrement dans ceux qui, au lieu de feindre des noms chimériques que personne ne puisse revendiquer, aiment mieux prendre des noms d'autrui, afin de se faire passer pour ceux même qui ont porté ces noms avec réputation. Mais leurs vûes sont entièrement opposées, & cette

opposition vient de la différence de leur fin & de leur objet.

Ceux qui se servent des noms d'autrui pour imposer au Public, & sur tout pour débiter des opinions pernicieuses & des discours empoisonnés sous les noms des personnes de mérite & de crédit ne ressemblent point mal aux Esprits de ténèbres, aux associés du Pere du mensonge, qui se travestissent quelquefois en Anges de lumière, ou en Hommes de Piété ou de savoir, pour nous séduire. Mais ceux qui n'en usent de la sorte que pour faire le bien que l'on pourroit espérer de la part de ceux dont ils prennent le nom, peuvent être comparés aux Esprits de lumière qui se transforment en hommes pour s'acquitter de leurs commissions célestes, & pour nous faire du bien en prenant des mesures plus proportionnées à notre nature ou à notre portée.

Vous ne m'accuserés pas, Monsieur, d'être le premier qui ait considéré les Anges travestis en hommes comme les modèles de nos Pseudonymes, qui prennent la forme d'autrui dans de bonnes intentions. C'est une pensée qui est tombée dans l'esprit de Salvien Prêtre de Marseille il y a plusieurs siècles. Cet Auteur, pour se mettre à couvert du blâme d'avoir supposé un faux nom à l'un de ses Ouvrages, & pour montrer aussi que ce n'est pas au nom d'un Auteur qu'il faut
s'ar-

1 *Genus quaris Mercenarii, an ipsum Mercenarium?*
Tob. V. 17.

'arrêter quand on lit son Livre, allégué l'exemple de l'Ange Raphaël dont il est parlé dans le Livre de Tobie.

Cet Ange, non content de s'être donné une apparence humaine comme les autres Ministres du Seigneur, avoit encore pris un nom supposé non pas de chimère & de fiction, mais celui d'une personne connue & estimée parmi ceux à qui il vouloit rendre service sous ce masque. Tobie le pere eut la curiosité de demander à l'Ange de *quelle Famille il étoit, de quelle Tribu, & par une suite ordinaire, quel étoit son nom?* Raphaël lui répondit : *Est-ce la famille du Mercenaire (ou du Guide) qui doit conduire votre Fils; ou le Mercenaire lui-même que vous cherchez (1)?*

Vous voyés déjà, Monsieur, que cette belle réponse peut servir d'exemple pour celles que les Pseudonymes font quelquefois obligés de faire lors qu'on leur demande leur vrai nom, comme si c'étoit de la connoissance de ce nom que dépendît le profit qu'on doit tirer de leurs Livres. *Mais, continua Raphaël parlant à Tobie (2), pour ne vous point donner d'inquiétude, je vous dirai que je suis Azarias fils du grand Ananias. Ha!* lui répondit Tobie, *vous êtes d'une race illustre. Mais je vous prie de ne vous point fâcher si j'ai désiré de connoître votre race.*

Les Écrivains qui entreprennent de
nous

2 Tob. V. 18.

nous instruire & de nous conduire à quelque connoissance utile & honnête, peuvent passer pour les guides de notre esprit dans les démarches qu'ils lui font faire, comme Raphaël l'étoit de la personne du jeune Tobie. Et ceux d'entre eux qui peuvent régler leurs intentions sur ce modèle, ou qui peuvent entrer dans des vûes aussi louables en se déguisant, ne tomberont pas dans le soupçon de la Fourberie ou de l'imposture. Le parallèle que l'on peut faire de leur conduite avec celle de l'Ange, donnera encore plus d'évidence & plus de facilité à leur justification.

L'Ange Raphaël ayant pris véritablement la forme d'Azarias fils du grand Ananias, il pouvoit dire qu'il étoit cet *Azarias* en étant vraiment l'image; de même que nous voyons dans les Livres de l'ancien Testament que l'Ange de Dieu qui s'apparoissoit à Jacob, aux autres Patriarches & aux Personnes justes, prenoit lui-même le nom de Dieu, à cause qu'il représentoit sa personne; & dans l'usage ordinaire de la vie que les statuës & les tableaux portent le nom des personnes qui y sont représentées. Il en est à peu près de même de nos Pseudonymes cachés sous les noms d'autrui, sur tout lorsqu'ils représentent fidèlement

1 ¶ On convient généralement que l'Ouvrage n'est pas de S. Cyprien; mais on a peine à convenir qu'il soit d'Erasmus, ennemi capital de ces sortes de suppositions, & capable d'ailleurs de supposer plus fin-

ment dans leurs écrits les sentimens & l'esprit de ceux dont ils prennent les noms. C'est ainsi que l'on peut sauver la réputation de Vigile de Tapfe qui a pris le nom de *Saint Athanase* pour écrire contre les ennemis de la Sainte Trinité; & que les Catholiques abandonnent de bon cœur celle de Bullinger Ministre Zuinglien qui a pris le même nom de *Saint Athanase* pour dresser un piège aux Fidèles de l'Eglise Romaine. C'est ainsi que nous excuserions Erasme d'avoir pris le masque de *Saint Cyprien* pour traiter du double Martyre s'il ne s'étoit point démenti dans certaines circonstances qui ont blessé le vraisemblable dans son écrit (1), faute de prendre garde aux lieux & aux tems, quoiqu'il soit toujours vrai de dire que ces exemples sont d'une conséquence dangereuse; sur tout dans les choses qui concernent la Religion ou l'interêt public. Car lorsqu'il ne s'agit que d'une affaire de particulier à particulier & d'une chose indifférente d'elle-même, il semble qu'on ne doive pas s'interesser avec tant de chaleur à poursuivre le crime d'imposture dans un Auteur qui n'auroit supposé son Ouvrage à quelque Ancien ou à quelque homme d'autorité, que pour exercer son style ou pour tâcher de l'imiter & de prendre son esprit.

C'est

nement - Quelle apparence en effet, s'il avoit eu dessein de faire passer S. Cyprien pour Auteur de ce Traire, qu'il y eût parlé de la guerre de Cesar contre le Turc, c'est-à-dire de Charles-Quint contre Soliman?

C'est peut-être le tour qu'on pourroit prendre pour excuser Sigonius d'avoir supposé un de ses Traités à Ciceron (1).

On peut ajouter de plus, que l'Ange Raphaël a parlé d'une manière figurée; lorsqu'il a dit qu'il étoit *Azarias fils du grand Ananias* : de sorte que ces noms doivent être pris plutôt comme des signes qui expriment certains Mystères, que selon leur signification propre dans laquelle ils semblent désigner deux personnes d'une famille fort connue dans leur Nation. *Azarias* veut dire secours de Dieu: *Ananias*, ou plutôt, selon le Texte original, *Hananeel* signifie, grace & don de Dieu. Ainsi l'Ange peut fort bien avoir voulu marquer simplement l'assistance Divine, comme un effet de la grace de Dieu. De même lorsque les Auteurs qui se cachent prennent des noms étrangers qui ont été propres à des personnes célèbres ou connues d'ailleurs, cette liberté ne doit point passer pour une usurpation frauduleuse. Et quoique l'on ait vû des Timothées, des Irenées, des Théophiles, des Eusebes, &c. devenus célèbres dans l'ancienne Eglise, on peut assurer néanmoins que les Ecrivains qui ont pris de semblables noms, sur tout dans ces derniers siècles, n'ont presque tous songé qu'au sens literal de ces mots,

1 ¶ On ne sauroit par là justifier Sigonius, parce que, quand on l'accusa d'avoir voulu imposer au public, il ne chercha point à s'excuser sur le dessein qu'il avoit eu d'exercer son style, il persista au
contrai-

nots, pour marquer tantôt la Crainte ou l'Honneur de Dieu, & tantôt la Paix de l'Eglise & de l'Etat: quelquefois l'Amour de Dieu, & quelquefois la Piété.

Voilà, ce me semble, ce qu'on peut alléguer de plus plausible pour excuser la dissimulation de ces Auteurs sur la droiture de leurs intentions. C'est aussi ce qui peut contribuer à la condamnation de ceux qui ont eu recours au même artifice avec des intentions opposées. Ces Ouvriers du mensonge & de l'imposture trouvent pareillement leurs modèles & leurs guides parmi les Anges, mais les Anges réprouvés. *On ne doit pas s'étonner*, dit Saint Paul (2), *si les faux Apôtres se transforment en Apôtres de JESUS-CHRIST; puisque Satan-même se transforme en Ange de lumière. Il n'est donc pas étrange que ses Ministres se transforment aussi en Ministres de la justice & de la vérité.*

Les grands noms des Patriarches & des Prophètes, ceux des Apôtres & des Pères de l'Eglise ont laissé dans les siècles qui les ont suivis la mémoire des personnes, dont l'autorité n'a pû être que d'un très-grand poids, parce que la vérité de leur doctrine s'est trouvée confirmée, tantôt par des miracles, tantôt par des actions de sainteté. Il n'en a point fallu davan-

tage

contraire à soutenir hardiment que la pièce étoit de Cicéron, & ce ne fut, dit-on, qu'à l'article de la mort, qu'il avoua la vérité.

2. 2. ad Cor. c. 11. v. 13. 14. 15.

tage aux Imposteurs, qui ont crû qu'en prenant ces grands noms, ils pourroient impunément substituer leurs erreurs & leurs rêveries à la saine doctrine de ces Saints, & en avoir le débit sous ces belles apparences. Ce qui a été remarqué par les Critiques à ce sujet touchant les Hérétiques de presque tous les âges de l'Eglise, qui ont tâché de renfermer leur esprit sous ces masques spécieux, doit servir à nous convaincre de l'empressement que les Ministres de l'erreur ont toujours eu de faire entrer l'Imposture dans les matières de Religion. Si elle a été d'un moindre usage dans les Sciences humaines, c'est peut-être parce que les vérités n'en sont pas si importantes que celles de la Religion. Car il suffit de connoître une partie des artifices de l'Esprit du mensonge pour juger que plus les vérités sont de conséquence, plus il fait d'effort pour leur substituer la fausseté en la couvrant de leur apparence.

Mais on peut dire qu'en fait de supposition d'ouvrages, jamais l'Imposture n'a eu d'occasion plus favorable pour supplanter la Vérité, que celle de la renaissance des Lettres, qui s'est faite dans les derniers siècles. Il s'agissoit de faire revivre les illustres Morts de l'Antiquité, & de déterrer leurs Ouvrages que la Barbarie avoit tenus ensevelis. Les Imposteurs ne manquèrent pas de profiter de la passion que le Public témoignoit pour voir ressusciter ces morts par le bénéfice.

néficé de l'Imprimerie. Les uns se mirent en tête, qu'après les recherches inutiles qu'ils avoient faites des vrais Auteurs, il ne seroit plus possible de découvrir la fourbe, & qu'ils pourroient sûrement faire passer les fantômes ou les masques de ces Auteurs pour eux-mêmes. Les autres ayant trouvé les squelettes, pour ainsi dire, ou les cadavres pourris de ces Auteurs, ont cru qu'il suffiroit pour les faire paroître vivans, de les animer de leur propre esprit, & d'entrer eux-mêmes dedans, pour les faire penser & les faire parler selon leur fantaisie. En quoi je trouve qu'ils n'imitent point mal ces *Brucolaques*, ou ces *Faux Ressuscités*, dont nous voyons des histoires assés étranges dans les Relations qu'on nous a données en ces derniers siècles de la Grèce & des Isles de l'Archipel (1). On veut nous persuader que ces *Brucolaques* ne sont autre chose que des démons qui déterrent les corps morts, qui entrent dedans pour les animer, & qui les conservent dans un embonpoint trompeur, pour suspendre les effets de la corruption & de l'infection des corps. On ajoute que ces démons n'usent de cet artifice que pour imposer aux personnes de la connoissance de ces morts, & pour nuire au genre humain, non seulement par des séductions honteuses, mais par des violences qui vont souvent jusqu'au

1 Relat. de l'Isle de S. Iren. ou Therassie ch. 154 par Fr. Richard.

qu'au meurtre des vivans. On prétend enfin qu'il n'y a point de remede plus sûr pour se garantir de ces cruelles & pernicieuses illusions, que de brûler ces corps morts, dont ces Esprits malfaiteurs abusent, & de dissiper leurs cendres au vent. Mais on peut dire que ce que nous estimons être fabuleux à l'égard des *Brucolaques*, s'est passé réellement à l'égard de cette espèce d'Imposteurs, qui ont cru que sous les noms spécieux des Auteurs véritables, & sous l'apparence de quelques restes de leurs ouvrages, ils pourroient nous imposer en toute assurance.

CHAPITRE XII.

11. Motif. *La Vanité, qui donne quelquefois le change à la Modestie, lorsqu'il s'agit du mépris qu'on peut faire de la gloire à laquelle les autres aspirent par le moyen de leurs Ecrits.*
12. Motif. *La Médisance ou l'Envie de médire avec impunité, & d'injurier à son aise.*
13. Motif. *L'Impiété & le Libertinage.*
14. Motif. *Le Mouvement d'une pure gaïeté de cœur.*

§. I. **S**'il y a de la différence entre la gloire d'être Auteur, & celle de le paroître ou d'en porter la qualité, on ne peut disconvenir que ceux qui ne sont

sont touchés que de la première, ne puissent se cacher par Vanité, en fuyant la seconde. C'est ainsi que la Vanité donne le change à la Modestie, de même que l'Orgueil à l'égard de l'Humilité en la contrefaisant. A ce compte-là nous pouvons dire que c'est la vanité qui contrepese ordinairement les foibles des Auteurs qui exposent leurs ouvrages au Public. D'un côté elle les porte à se produire, lorsqu'ils font paroître leur nom & leurs qualités, ou qu'ils donnent d'autres marques qu'ils jugent nécessaires pour se faire connoître; de l'autre, elle forme en eux une complaisance secrète, lorsqu'ils se cachent, afin qu'ils puissent se glorifier d'être cachés. Et il faut avouer que cette espèce de gloire, toute extraordinaire qu'elle paroît, a ses charmes & a ses douceurs particulières, puisque le raffinement la fait attacher même à son ennemie, qui est l'obscurité.

Un Auteur (1-) de ces derniers tems n'a pû s'empêcher de remarquer que c'est un motif de pure Vanité qui anime ceux qui prétendent se faire honneur d'une fausse Modestie, en supprimant leur nom. Il estime d'ailleurs que la fierté, qui empêche certains Auteurs de se montrer, n'est pas toujours malséante, principalement dans un siècle aussi éclairé & aussi critique qu'est le nôtre, où il semble qu'on a vû commencer le dédain des Princes & des autres Personnes distinguées du commun.

1 Le Père Rapin Instruit. sur l'hist. dans la Préface.

Voyés ci-
dessus.

commun par leur rang, lorsqu'ils ont pris les noms de leurs domestiques, ou de quelques autres inférieurs, pour publier des ouvrages qu'ils ne jugeoient pas capables de rien ajouter à leur gloire.

§. II. III. Nous ne pouvons presque rien remarquer dans le motif que forme l'Envie de médire & de dire des injures impunément, qui ne se rapporte facilement au motif de la Crainte d'être découvert & puni. On en peut dire autant du motif de l'Impiété, qui porte les Athées & les Auteurs libertins à se cacher. Quand l'usage de toutes les Nations & de tous les âges du Monde seroit inconnu aux Ecrivains de ce caractère, il ne seroit pas possible que leur conscience les abandonnât jusqu'au point de les tenir dans l'insensibilité des dangers qu'ils pourroient courir, s'ils étoient découverts & reconnus.

§. IV. Enfin il peut y avoir un autre Motif de se cacher que je ne saurois appeler autrement qu'un Mouvement d'une pure gayeté de cœur. Souvent il est excité par un simple caprice d'imagination, & quelquefois par une rencontre formée du hazard. Il ne nous seroit pas aisé de rendre raison de ce Motif, parce que les Auteurs qu'il porte à se cacher, n'en ont pas ordinairement, ou ne la connoissent pas eux-mêmes, & que la fantaisie leur tient lieu de raison. Ils ne songent qu'au plaisir qu'ils trouvent à faire voir une chose dans une autre; ils n'ont point d'autre intention que de flater

ter leur propre esprit en le représentant sous une espèce étrangère, s'imaginant que ce qui n'auroit point la force de frapper l'esprit des autres par soi-même & à face découverte, seroit plus capable de le surprendre & de le toucher sous le masque & dans un habit emprunté.





TROISIEME PARTIE,

Contenant les manières différentes dont les Auteurs ont usé dans le changement des noms.

CHAPITRE I.

1. Manière. *Changer son nom de famille en celui de quelque lieu, 1. en celui du pays natal; 2. en celui du lieu de la demeure; 3. en celui d'un fief ou seigneurie; 4. en celui du lieu du bénéfice qu'on possède.*

Du nom
du Pays
natal.

§. I. **Q**UOI qu'il n'y ait pas eu de déguisement dans la plupart des Auteurs qui ont quitté le nom de leur famille pour celui du lieu de leur naissance : il faut avouer néanmoins

1 Jean Charlier est infiniment plus connu par le nom de Jean Gerson à cause du village nommé Gerson où il naquit en Champagne près de Reims le 14. Décembre 1363. Il mourut à Lyon le 12. Juillet 1429.

2 ¶ Léandre Albert dans sa Description d'Italie est un des premiers qui nous ait appris que Bruno étoit le nom de famille de Léonard surnommé vulgairement d'Arezzo. Vivès pourtant, qui écrivoit quelques années

noins que ce changement a été l'une des plus grandes sources des erreurs où l'on est tombé touchant la connoissance des Auteurs. La raison qu'on en peut apporter vient du grand usage de cette pratique répandu parmi presque toutes les Nations civilisées. Avant l'établissement des surnoms, que nous pouvons appeller les noms de Familles, on n'avoit imaginé rien de plus cominode pour la distinction des personnes, & sur tout des Auteurs d'un même nom, que le surnom du pays de leur naissance. Mais il est arrivé que ce qui devoit servir à distinguer les Auteurs, en a fait confondre quelques-uns, pour avoir été de même pays, & en a fait multiplier d'autres mal-à-propos, lorsqu'on leur a fait porter tantôt le nom de leur pays, & tantôt celui de leur famille.

Celui du pays est tellement devenu propre à certains Auteurs, que les endroits où on les trouve appellés de celui de leur famille, peuvent passer pour des pièges, qui sont quelquefois inévitables, même à ceux qui se croient connoisseurs.

Ils connoîtront *Platine*, *Gerson* (1), *L. Aretin* (2), *Volaterran* (3), *Rhodigin*

années auparavant, a dit en deux endroits *Leonardus Brunus Aretinus*.

3 ¶ On pourroit croire que *Massei* seroit le nom de famille de Raphaël Volaterran, sur l'autorité de Léandre Albert qui compte parmi les Savans de Volterre *Rafaël Massei*. Mais Naude & plusieurs autres l'appelant *Massei*, on opine que *Massei* est une faute d'impression.

gin (1), *Politien* : mais ils ne connoîtront peut-être pas *Saccus*, *Charlier*, *Brunus*, *Maffæus*, *Richier*, *Bassus* ; parce que *Saccus* a pris le nom de son village, qui est *Platine* (2) ; comme *Charlier* celui de *Gerson*, & les autres de la même manière.

Des Auteurs, que nous appellerons communément *Majoragius*, *TritHEME*, *Rhe-nanus*, *Scot*, *Anglus*, *Caroloftad*, *Chastillon*, ou *Castiglione*, *Campanus*, *Remy*, *Roberval*, &c. du nom de leur patrie, feront long-tems en danger de passer pour des Auteurs différens de *Maria Comes* ou *Conti*, de *Jean Heidenberg*, de *Beatus Bildius*, de *Jean Duns*, de *Thomas Whitte*, d'*André Bodenstein*, de *Lapus Biragus*,

1 ¶ Voyés la note fur l'article 325, des Jugemens des Savans.

2 ¶ Un des premiers qui nous ait appris le nom de famille de *Barthelemi Platine*, c'est *O&avio Ferrari* dans la 9. de ses *Déclamations*, intitulées *Prolusiones*, où parlant de ces fameux Humanistes à qui sous le Pontificat de *Paul II.* l'amour de l'antiquité fit prendre des noms illustres, *ita Bartholomæus Saccus*, dit-il, *sive ab hoc instituto, sive aliunde, Platina est dictus*, en quoi néanmoins, si d'un côté il a fait plaisir aux curieux de leur indiquer ce surnom *Saccus*, qu'ils ne connoissoient point, il se trompe de l'autre lorsqu'il a cru que le *Barthelemi*, dont il s'agit, trouvant le surnom *Platina* plus illustre que le surnom *Saccus*, avoit mieux aimé par certe raison être surnommé *Bartholomæus Platina* que *Bartholomæus Saccus*. Ce fut sans affectation & purement à l'exemple de plusieurs Auteurs ses contemporains qu'il quitta son nom de famille pour prendre celui du lieu de sa naissance. C'étoit un village proche de *Crémone* nommé en Latin *Platina*, qui n'est devenu illustre que parce que *Barthelemi Saccus* l'a rendu tel en voulant.

agus, de Jean Rousselet, d'Abraham Ravand, de Gilles Personne, &c. parce qu'on n'a pas eu assés de soin pour supprimer leurs noms de famille.

Les Auteurs Infidèles ou Mahométans ne donnent pas moins d'exercice aux connoisseurs par la pratique d'un semblable usage qu'ils ont introduit entre eux. Ceux que l'on connoit sous les noms d'*Alcavinus*, d'*Alfarabius*, d'*Alfraganus*, &c. nous font assés juger que c'est aux villes de Casbin, de Farab, de Fergan, &c. qu'ils en sont redevables, aussi-bien que de leur naissance: mais lorsqu'on trouve le premier appelé *Zacharie Ibn Muhammed Abu-Nasr* ou *Abunasra*, le troisième *Muhammed Ibn Cothair* ou *Ke-tir*;

voulant être nommé uniquement *Platina*. Philelphe dans une de ses Lettres, c'est la 36. du 13. livre, pour marquer l'origine du nom que s'étoit donné Platine, a cru devoir plutôt dire *Bartholomæus Platinaensis* que *Bartholomæus Platina*. Naudé pag. 97. de la 2. édition de son *Mascurat* a fait mention du surnom *Saccus*, & dès l'an 1608. il parut à Francfort un Ouvrage de Platine in-4. de *Viro principe*, à la tête duquel l'Auteur est nommé *Baptista Saccus Platina*. Sur quoi je conviens que *Saccus* étoit son nom de famille, comme *Platina*, en Italien *Piadena*, celui de son pays, mais que *Baptista* ait été son nom de batême, c'est dequoi je ne conviens nullement. La méprise vient de ce que le B. initial, trouvé seul dans la plupart des manuscrits, a été mal interprété *Baptista*, au lieu de *Bartholomæus*. Platine lui-même en deux de ses Lettres, insérées parmi celles de Jaques Cardinal de Pavie, prend le nom de *Bartholæmi*. A l'égard de *Bassus*, qu'on a pris mal-à-propos pour le nom de famille de Politien, je ne répéterai point ce que j'en ai dit plus haut dans quelqu'un des articles où il est parlé de ce grand homme,

tir; on ne se souvient pas toujours d'Alcavin, d'Alfarabe, d'Alfragan, &c. J'en dis autant des Auteurs Juifs que l'on trouve dans le même cas. L'exemple du Rabin *Alphes* que la mémoire me fournit maintenant nous tiendra lieu de production pour les autres de la même catégorie. On fait que le Rabin Isaac ne porte ce nom qu'à cause de la ville de Fez en Mauritanie dont il étoit natif.

Les embarras que produit cette diversité de surnoms peuvent contribuer à faire moins regretter la perte qu'on a faite des vrais noms d'un grand nombre d'Auteurs que nous ne connoissons plus que par celui de leur pays. Il semble qu'on soit en sûreté contre l'erreur lorsqu'on fait qu'on n'est point en danger de trouver marqués de deux noms différens de Auteurs, tels que *R. de Sorbonne*, *P. de Apono*, *Guill. Ockam*, *Pierre d'Ailly*, *Nic de Clemangis*, *Gabriel Byel*, *le Cardinal Cusan*, *Ambroise Calepin*, *Antoine de Nebrisse*, *André Alciat*, *J. Cardan*, *Sleidan*, *P. Marsus*, *Seb. Minturne* (1), *M. A Muret*, *G. Cassander*, & tant d'autres qui se présentent en foule, mais seulement sous le nom du lieu de leur naissance, après avoir entièrement supprimé celui de leur famille.

Mais cet usage qui n'a rien que de très-indif-

1 ¶ Baillet en écrivant *Seb. Minturne* fait voir qu'il a cru que *Sébastien* étoit le nom de batême de *Minturne*, en quoi il s'est trompé. *Antonio* étoit le nom de batême de cet Auteur, *Sebastiani* son nom de famil.

indifférent en soi n'a pas laissé de donner lieu au déguisement de plusieurs de nos Pseudonymes. Ceux qui n'ont été connus que sous le nom de leur famille, & qui ont eu envie de se cacher dans quelques-uns de leurs Ouvrages, ont jugé qu'ils ne risqueroient rien en prenant le nom de leur pays, parce qu'un nom de cette espèce n'étant propre à personne en particulier, convient également à tous ceux d'un même pays. C'est ce qui a donné occasion à tant de masques d'Auteurs du nom de *Gallus*, de *Francus*, de *Celta*, de *Belga*, de *Parisius*, de *Van-len-Brugge*, de *Germanus*, de *Bohemus*, de *Pannonius*, de *Rhatus*, de *Britannus*, de *Hibernus*, sous lesquels divers Auteurs sont demeurés couverts étant connus sous d'autres noms. Comme tous ces noms de pays sont d'un usage commun à plusieurs, de même que les termes appellatifs, on ne s'étonnera point que les Auteurs qui les ont employés, ayent été moins suspects de déguisement que ceux qui y ont cherché de la singularité ou du raffinement. Si le jeune Barclay s'étoit appelé simplement *Scotus*; si le Pere Van Teylingen s'étoit appelé *Batavus* ou *Hollandus*, l'un & l'autre auroient sans doute frappé moins fortement l'imagination de leurs Lecteurs. Mais parce que l'un s'est

Famille, *Minturno* un surnom tiré de *Minturna* lieu de sa naissance. Voyés la note sur l'art. 1057. des Jugemens des Savans,

s'est appellé *Lusinus*, & l'autre *Amstelius*, la curiosité a fait enfin découvrir qu'il y avoit eu de l'affectation & du tour d'esprit dans cette manière d'exprimer leur pays.

§. II. Les Auteurs qui se sont appellés du nom des lieux où ils faisoient leur demeure ordinaire n'ont peut-être jamais songé à mettre le trouble dans la République des Lettres. Mais on peut dire que sans leur participation, & peut-être même contre leur intention, il s'est trouvé quelquefois du désordre & de la confusion dans la manière de les faire connoître au Public, sur tout lorsqu'ils ont été surnommés différemment, tantôt du lieu de leur naissance, & tantôt de celui de leur demeure. C'est un inconvénient auquel les Anciens n'ont pas moins donné d'occasion que les Auteurs du moyen âge.

Nous voyons que *Theodorus Rhodius* est appellé aussi *Theodorus Gadaraeus*; Gadare étoit le lieu de sa naissance & Rhode celui de son séjour (1). Sans cette connoissance, on est en danger d'en faire deux Auteurs différens comme il est arrivé au sujet d'*Apollonius Rhodius* l'Auteur des Argonautiques. Il est surnommé l'*Egyptien* par Théophile Evêque d'Antioche (2), *Alexandrin* par Suïdas, *Nancratique* par Elïen & Athenée. Le dénouement de ces difficultés est qu'Apol-

1 Quintil. lib. 3. Instit. c. 1.

2 Lib. 3. ad Autolyc. post Just. M. Opera.

nius étoit natif de Naucratis en Egypte, qu'il avoit demeuré quelque tems à Alexandrie, & qu'il s'étoit enfin retiré à Rhode où il professa la Rhétorique, & acquit le droit de Bourgeoisie (3). Quel moyen de se mettre à l'épreuve de la surprise dans une si grande confusion, puis qu'un homme aussi clairvoyant qu'étoit Meursius dans la connoissance des Auteurs Grecs, n'a pû s'en défendre, lorsqu'il a pris *Apollonius Alexandrinus* & *Apollonius Rhodius* pour deux Auteurs différens? J'ajouterai encore l'exemple de Denys le Grammairien dont Suidas fait mention dans son Lexicon. Cet Auteur l'appelle indifféremment *Dionysius Thrax*, *Dionysius Alexandrinus*, & *Dionysius Rhodius*. Si Strabon n'y a pas été trompé, ce qu'il en a dit a été capable d'en tromper d'autres, lorsqu'il a écrit (4) de ce Denys & d'Apollonius, qu'ils étoient tous deux *Alexandrins*, mais que l'on ne saisoit pas de les nommer *Rhodiens*. Parmi les Chrétiens nous voyons que *Clement Alexandrin* est appelé quelquefois *Clement Athenien*, parce qu'Athènes étoit le lieu de sa naissance.

Les Auteurs & particulièrement les Sophistes qui semblent être plus susceptibles de vanité que les autres quittoient volontiers le nom qu'ils avoient reçu d'abord du lieu de leur naissance pour prendre

³ Voss. de Histor. Græc. l. 1. c. 16. p. 107.
⁴ Lib. 161. Geogr.

prendre celui de quelque ville célèbre dans la pensée que cela pouvoit donner un nouvel éclat à leur réputation. C'est pourquoi Nicolas de Damas prétendoit se faire un mérite de la modestie qu'il avoit eüe de ne pas prendre un nom d'une ville plus illustre qu'étoit celle de sa naissance (1). Il se moquoit des Sophistes de son tems qui achetoient le droit de pouvoir se nommer *Atheniens* ou *Rhodiens*, à cause de l'obscurité de leur patrie. Il ajoute dans ce qui nous reste de ses Ouvrages que quelques-uns avoient porté la folie & la vanité jusqu'à composer des Livres entiers pour persuader au Public qu'ils n'étoient point du lieu où on les avoit vû naître, mais de quelqu'une des premières & des plus anciennes villes de la Grèce, & il ne met point de différence entre ceux qui renoncent leur patrie pour son peu de nom & ceux qui ont honte d'avouer leurs parens pour leur pauvreté. Aussi voyons-nous que Joseph l'Historien des Juifs (2) vouloit faire un crime à son Adversaire Apion le Grammarien de ce qu'étant d'Oasie en Egypte, il se faisoit nommer *Alexandrin* du lieu de sa demeure comme s'il eût voulu abjurer sa patrie & sa parenté.

Les Auteurs du moyen âge (3) n'ont pas été plus scrupuleux sur cette pratique;

1 Excerpta per Constantin. Porphyrogen. de vitii & virtut. p. 422. édition. Vales.

2 Lib. 2. contra Apion.

ue; & personne ne s'est encore avisé de
 es taxer de vanité ou d'ingratitude en-
 ers la Patrie. On n'a jamais eu cette
 ensée ni de *S. Antoine de Pade* ou *Pa-*
louë, ni de *Vincent de Beauvais*, ni de
 plusieurs autres Religieux, qui n'ont point
 ait difficulté d'adopter les noms des lieux
 e leur demeure; & l'on n'a point dû
 obliger ces pieux Personnages à se ren-
 re garants de l'erreur de ceux qui ont
 ris *Ant. Ulyssiponensis*, & *Vinc. Burgun-*
lus pour des Auteurs différens de *S. An-*
oine de Pade & de *Vincent de Beau-*
ais.

§. III. La manière de se nommer du Du nom
de Fief ou
de Sei-
gneurie,
 nom des Terres que l'on possède n'étoit
 oint connuë aux anciens. C'est un u-
 age que la multiplication des enfans &
 a propagation des familles ont établi dans
 es siècles postérieurs. Depuis on a vû
 le simples acquisitions, de simples con-
 rats de vente produire le même effet,
 & donner le droit de prendre le nom a-
 ec la jouissance ou les prétentions de
 a Terre. Les Auteurs ne se sont pas
 listingués du reste des hommes en ce
 oint, & ceux de France plus que tous
 es autres, pour se conformer à l'usage
 le la Nation, ont toujours eu soin de
 mettre à la tête de leurs Livres les noms
 le Fief & de Seigneurie qui servoient à
 es faire connoître dans le monde. Mais
 plusieurs

3 Voss. de Hist. Græc. l. 2. c. 7. Jons. de Phil.
 Hist. l. 1. c. 2.

plusieurs pour s'être contenté de mettre en d'autres rencontres le nom seul de leur famille, ou pour n'avoir pas toujours été uniformes dans la manière d'énoncer les deux noms ensemble, ont donné lieu à diverses méprises, sur tout parmi les étrangers, qui ont été obligés de le citer en Latin, ou qui n'ayant pas une connoissance suffisante de nos usages ont pris le nom moins connu pour ce lui qui seroit ordinairement à nommer ces Auteurs. C'est ce qui fait que dans les écrits de ces étrangers (1), on trouve par exemple comme deux Auteurs différens l'un de l'autre; *Monsieur du Plessis & Philippus Mornæus*; *Monsieur de Meziriac & Claudius Gaspar Bachetus*; *Monsieur des Bordes & Josias Mercerus*; *Monsieur de Boisrobert & Franciscus Metellus* *Monsieur de la Chambre & Marinus Curæus*; *Monsieur du Cange & Carolus Fresneus*

1 Draud. & alii.

2 ¶ Savoir Nicolas Pithou Sieur de Chamgobert fils de Pierre Pithou, du premier lit, & le célèbre Pierre Pithou Sieur de Savoie fils aussi de Pierre Pithou, mais d'un second lit.

3 ¶ Il entend Jaques de Sainte-Marthe, oncle de Scévole. Il est dit pag. 226 du Menagiana tom. 2 que ce Jaques de Sainte Marthe est appelé dans l. 52. Epitre de Nicolas de Nancel datée du 22. Septem. 1587. Mr. de Sainte-Marthe de la Guéritière. On ne l'appelloit donc plus alors de *Chandoisean*: c'est ainsi que ce mot doit être écrit, parce qu'il vient de l'ancien mot Gaulois *Cande* qui de même que *Cand.* & *Condé* marque la situation de quelque lieu près d'un confluent. *Candoisean* est un diminutif formé de *Cande* par extention. Au lieu de *Candoisean* on a dans la suite prononcé *Chandoisean*. La Roche-Maillet dans la Vie de Scévole de Sainte Marthe n'écrit pas autrement

ous ; & grand nombre d'autres noms, ont la duplicité est un piège pour les trangers, quoique les Auteurs qui les ont portés n'ayent jamais songé à se cacher ou à surprendre les autres. Quelques-uns de nos François, quoique plus accoutumés à cet usage, n'ont pas laissé de se trouver quelquefois la dupe de cette diversité. Ils n'ont pas sù tous que Mr. de *Champ-Gobert* & que Mr. de *Savoie* fussent les mêmes que deux de Messieurs *Pithou* (2) ; que Mr. de *Chantiseau* fût l'un de Messieurs de *Sainte Marthe* (3) ; que le Sieur des *Essarts* fût le même que le Sieur *Herberay* ; que le Sieur du *Fossé* fût le même que *Robert Estienne* le jeune (4) ; que le Sieur de *Bessy* fût le même que Mr. *Frenicle* ; que le Sieur du *Saussay* fût le Sieur de *l'Etoile* ; que le Sieur de *la Popeliniere* fût le Sieur

ment ce mot, qui ne vient pas du *chant des oiseaux* comme l'a cru Bailler. Ménage fondé sur un passage de l'Auteur de la Vie de S. Romain le derive du Latin *Condere*, parce que dans un confluent une rivière se cache dans l'autre. Mais *Cande*, *Candé* & *Condé*, dans les endroits où il n'y a point de confluent, ne viendroit il pas de *Candetum* ancien mot Gaulois mentionné dans Columelle ?

4 ¶ Robert Etienne 2. du nom, frère de Henri, fut père d'un autre Robert, & d'un Henri, qui fut père d'un Henri Etienne Ecuier Sieur des Fossés, Auteur d'un mauvais livre intitulé *l'Art de faire des Devises*, imprimé à Paris in-8. chés Jean Paslé 1645. Cet Henri Etienne Sieur des Fossés, étoit, comme on voit, petit-fils de Robert 2. & neveu de Robert 3. lesquels Roberts n'ont point eu le nom de *du Fossé*.

Sieur *Voyfin*. Et nous avons vû en ces dernières années diverses personnes qui ont fait difficulté de vouloir confondre Mr. de *S. Amant* avec Mr. *Tristan* (Jean); Mr. de *S. Sorlin* avec Mr. *des Marests* (Jean); Mr. de *Gomberville* avec Mr. le *Roy* (Marin); Mr. d'*Andilly* avec Mr. *Arnaud* (Robert); Mr. *Despreaux* avec Mr. *Boileau* (Nicolas), &c. parce qu'effectivement il s'est trouvé d'autres *Tristans*, d'autres *des Marests*, d'autres le *Roy*, d'autres *Arnauds* & d'autres *Boileaux* qu'eux qui ont vécu en même tems dans la République des Lettres.

Nos Auteurs déguisés ont cru pouvoir profiter de la liberté où l'on est de prendre de ces noms de Fief ou de Seigneurie pour se cacher, principalement lorsqu'ils n'étoient connus dans le monde que sous le nom de leur famille. C'est ainsi que le Jurisconsulte Fr. *Hotman* s'est appelé Fr. *Villierius*, quoique son fils se soit appelé depuis de *Villiers* sans déguisement. C'est ainsi qu'on a vû *Henri Estienne* caché sous le nom du Sieur de *Griere*; *Noël du Fail* sous celui du Sieur de la *Heriffaye*; *Guillaume de la Taissonniere* sous celui du Sieur *Chanein de la Tour des Moles*; Mr. *Tristan de S. Amant* sous celui du Sieur *Crapin*; Mr. le *Roy* sous celui du Sieur de la *Tour*; Mr. *Thomas* sous celui du Sieur de la *Motte*, &c.

Du nom
du lieu de
Bénéfice.

§. IV. Enfin l'on peut compter parmi les noms de lieux ou de pays substitués à ceux de la famille ceux que les Auteurs

urs ont retenus du lieu de leurs Bénéfices. Mais ces noms loin de contribuer à cacher ces Auteurs, semblent n'avoir été pris que pour les faire connoître encore avec plus d'éclat que n'auroient eu ceux de leur famille, sur tout lorsque ceux-ci se sont trouvés de moindre renom que ceux des Evêchés ou des Abbayes considérables.

Mais parce qu'il n'en est pas des Bénéfices comme des Fiefs & des Terres héréditaires, il sera toujours à craindre que ceux des Prélats, des Abbés & des Curiers qui n'ont pas eu soin de joindre le nom de leur famille à celui de leur bénéfice, ne donnent occasion à quelque désordre dans le discernement des Auteurs. C'est ce qu'il sera plus difficile d'éviter à l'égard des Bénéfices qui ont été possédés par plus d'un homme de Lettres de l'espèce de ceux qui se tiennent au rang des Auteurs.

Il en pourroit aussi arriver principalement chés les Etrangers, tant par la permutation que par la pluralité de ces Bénéfices. Car enfin les étrangers qui ne sauront pas l'Histoire Ecclésiastique de France en ces derniers tems, ne devineroient peut-être pas que Mr. du Puy, Mr. l'Evreux, & Mr. Maupas du Tour ne font qu'un seul Auteur; que Mr. de Grasse, Mr. de Vence, & Mr. Godeau n'en font pas trois; non plus que Mr. de Coisefrans, Mr. de Toulouse & Mr. de Marca qui est mort Archevêque de Paris. Ils ne seront pas obligés de savoir que Mr.

de *Thiron* n'est autre que *Philippus des Portes*. Abbé de deux autres lieux différens de *Thiron*. Pour Mr. l'Abbé de *Villeloin* on n'est pas fort en danger de le diviser d'avec Mr. l'Abbé de *Marolles*; mais nous connoissons des gens qui ont cru sur la foi de la diversité des noms que l'Abbé d'*Aubignac* étoit différent de l'Abbé *Hedelin*, l'Abbé de *S. Germain* de l'Abbé de *Morgues*, le Sieur *Melrose* du fameux *Caramuel*, le Sieur de *S. Laurent* de *Hugues Feuillet*, &c. Ces Auteurs nous auroient garantis de cet embarras s'ils ne s'étoient fait appeller que d'un seul nom. *Conrad de Lichtenau* a été plus de trois cens ans inconnu parmi les gens de Lettres, quoiqu'il ait passé durant tout ce tems pour un des Historiens d'Allemagne les plus connus sous le nom de l'Abbé d'*Ursperg* (1). Personne ne l'a coupé en deux, parce que personne n'avoit ouy parler de *Conrad de Lichtenau*. Mais d'un autre côté *Philippus ab Eleemosynâ*, qui d'Archevêque de *Tarente* étoit devenu Moine de *Clervaux* sous *S. Bernard*, puis Abbé de l'Aumône au Diocèse de *Chartres* (2), a été confondu long-tems avec *Philippus ab Eleemosynâ* Abbé de *Bonne-Espérance* aux Pays-bas de l'Ordre de *Prémontré*, parce qu'il n'a point pris d'autre

1. *Aversperg*. Abb. de *Prémontré* Diocèse d'*Ausbourg*.

2. Aujourd'hui le petit *Cisteaux*.

3. ¶ Il étoit d'autant plus aisé de confondre ces deux

d'autre nom qui fût propre à le distinguer d'avec celui-ci (3).

Mais ces inconvéniens ne nous empêcheront pas de reconnoître que les noms pris du lieu des Bénéfices que l'on possède, n'ont jamais été commodes pour déguiser les Auteurs, sur tout lorsqu'ils sont assés considérables pour donner quelque rang de distinction. Néanmoins lorsque ces lieux sont obscurs ou sans éclat, les Auteurs n'ont point fait difficulté de les prendre, pour se cacher en supprimant ceux qu'ils portent ordinairement. Par cette raison Mr. le Prieur de Bolleville, qui vient de se mettre au rang des Auteurs, n'auroit peut-être jamais trahi Mr. Simon, si ses Lecteurs n'avoient pas trouvé encore autre chose que le Prieuré de Bolleville au pays de Caux, qui convînt à Mr. Simon dans le livre qui porte ce nom inconnu.

CHA

deux *Philippes ab Eleemosyna* qu'ils étoient contemporains. Cet inconvénient a cessé depuis l'an 1620, que les *Oeuvres Philippi, Abbatís Bona Spei* furent imprimées à Douai in-fol.

C H A P I T R E II.

2. Manière. 1. Prendre le nom d'autrui pour se déguiser, sans faire injure à la personne dont on l'emprunte. 2. Défense de cette pratique contre un Auteur déguisé. 3. Emprunter des noms heureux, des noms de crédit & d'autorité. 4. Prêter son nom aux Auteurs pour de l'argent.

§. I. **I**L semble que les noms d'autrui, qui servent à cacher les Ecrivains, ne doivent point passer pour des masques d'Auteurs, lorsqu'on ne les employe pas contre le gré de ceux dont on les emprunte, s'ils sont encore vivans, ou pour faire tort à leur mémoire, s'ils sont morts. Je parle suivant la pensée de ceux qui veulent que l'on traite le terme de masque avec la dernière rigueur, & qui prétendent que l'usage des masques n'a été inventé que pour avoir la licence de médire & de déchirer impunément la réputation des autres (1). Mais depuis que l'usage en est devenu plus honnête, on peut dire qu'il n'y a plus de deshonneur à prêter son visage & son nom pour des sujets légitimes, lorsqu'il n'y va point du préjudice de la vérité, ou de la charité, ou même de la bienveillance.

§. II. Un Auteur déguisé sous le nom de

1 Sirm. Antisth. 2. pag. 47.

de P. Aurelius, que le Père Sirmond a pris pour Mr. Aubert, s'est beaucoup échauffé à nous persuader qu'il est moins permis de prendre le nom d'autrui pour se cacher, que d'en feindre un qui ne convienne à personne (2). On ne peut nier qu'il n'ait eu raison de soutenir qu'un Auteur n'est pas moins masqué sous un nom emprunté & fait pour un autre, que sous un nom forgé à plaisir & par quelque caprice d'imagination. Mais c'est par un zèle outré qu'il a prétendu blâmer cette pratique dans ses Adversaires, & l'on ne doute pas qu'il n'ait poussé sa Rhétorique trop loin, lorsqu'il a fait tourner ses Antithèses contre eux à l'avantage de ceux qui en ont usé autrement pour se déguiser. *Hoc enim, dit-il, inter vos & alios interest, quod aliorum larvæ inanes & emortuæ sunt: vestrae vivunt & spirant. Aliæ ludicram nescio quam veritatis imaginem habent: vestrae homines ipsos in larvas vertunt, & ad fallendum ipsâ quodammodo veritate abutuntur.*

Si cet Auteur a prétendu blâmer cette pratique sans distinction des motifs & sans examen des raisons, il s'est jetté lui-même dans le tort où il a voulu faire tomber ses Adversaires. Il devoit considérer qu'il y a souvent eu des raisons très-honnêtes & très-légitimes d'emprunter les noms d'autrui.

Combien a-t on vû de Parties parfaitement

ment instruites de leur procès, ayant le talent d'écrire, dresser leurs Mémoires & leurs Factums, & les publier sous le nom de leurs Avocats? S'est-on jamais avisé d'y trouver à redire? En a-t-on discontinué l'usage jusqu'ici?

Combien de Controversistes, qui après avoir travaillé avec succès à la conversion des Grands de l'un & de l'autre sexe, ont publié sous les noms de quelques-uns de ces illustres Convertis les Motifs de leur retour à l'Eglise, les Expositions de leur Foi, ou les Relations de leurs conversions?

Combien d'occasions s'est-il trouvé auxquelles les Défenseurs de la vérité, ou d'une bonne cause, auroient couru risque de la liberté, ou de la vie même, s'ils n'avoient eu recours à cet artifice innocent? Je ne veux alléguer à P. Aurelius que l'exemple de Nicolas Harpsfeldt, retenu dans les prisons d'Angleterre pour la Foi Catholique. Il lui en auroit coûté la vie, s'il avoit fait imprimer son livre (1) sur les lieux; & il ne lui auroit peut-être pas été possible d'en cacher l'Auteur, quand il se seroit rendu Anonyme. Il ne se seroit pas rendu moins suspect en feignant un nom qu'on n'eût pu attribuer à personne. Mais ayant trou-

vé

1 ¶ C'étoient six Dialogues. Alanus Copus les publia sous son nom in-4. chez Plantin 1566. mais afin de ne point passer pour un plagiaire, il fit mettre au bas du sizième dialogue dix lettres capitales: A. H. L. N. H. E. V. F. A. C. qui ont été ainsi expliquées: *Auctor hujus libri Nicolaitis Harpesfeldus; didit*

vé moyen d'envoyer son ouvrage à son ami Alanus Copus, qui étoit en exil hors de l'Angleterre, il le pria de le faire imprimer sous son nom dans un pays Catholique, afin que le nom de Copus, qui étoit connu en Angleterre, pût détourner le soupçon de sa personne. Ce qui lui réussit.

Blâmera-t-on des Auteurs qui voulant laisser voir le jour à des ouvrages qui n'ont pas de rapport à leur profession, ont emprunté les noms des personnes qui étoient de la profession; sur tout lorsqu'on avoit leur consentement, & qu'il s'agissoit de leur faire honneur? S'est-il trouvé rien de plus innocent que la conduite de deux Magistrats illustres (2), qui ont mis le nom d'un Jardinier à un livre du jardinage, qu'ils avoient fait durant leurs récréations?

Mais s'il falloit justifier cet usage par les exemples de ceux qui ont pris le nom d'autrui avec des raisons légitimes, on peut dire que leur nombre & leur poids seroit capable d'accabler ceux de l'opinion contraire. Nous ne leur alléguerions pas l'exemple de Jacob, qui prit le nom d'Esäu en une occasion qui étoit la plus importante de sa vie pour recevoir la bénédiction paternelle: parce qu'ils
nous

vero eum Alanus Copus. Voyés Pitseus pag. 780 & 781.

2 ¶ Guillaume de Lamoignon premier Président du Parlement de Paris, & Olivier le Févre d'Ormesson Maître des Requêtes Intendant d'Amiens & de Soissons, mirent le nom de Le Gendre Jardinier au livre qu'ils avoient fait du jardinage.

nous repliqueroient sur l'heure, que Jacob n'avoit pas pris le consentement de son frère, & que cet exemple seroit inutile à notre sujet. Mais que pourroient ils opposer aux exemples d'une infinité d'Auteurs anciens & modernes, Séculiers & Réguliers, & en particulier à ceux des PP. Jésuites, des PP. de l'Oratoire, de MM. de Port-Royal, qui ont mis sans scrupule le nom de leurs confrères, de leurs parens ou de leurs amis à la tête de leurs Ouvrages, sans que ceux-ci ayent formé aucune plainte contre cette liberté.

§. III. S'il y avoit quelque chose à redire dans la conduite des Auteurs qui se couvrent du nom d'autrui, il semble que cela ne devoit arriver que dans le cas de supposition ou d'imposture. Mais il y auroit de la dureté à faire passer toutes les suppositions de cette nature pour autant de crimes.

Lorsque la supposition est de nulle importance pour la réputation de la personne dont on prend le nom, ou pour la matière de la chose qui lui est supposée.

Lorsqu'on n'employe le nom de quelque personne de mérite ou de réputation, que pour tâcher de l'imiter, ou de représenter ses sentimens.

Lorsqu'on n'a point eu d'autre intention que de donner à son Ouvrage quelque un de ces noms heureux des Anciens, qu'on

1 ¶ Gilles Personne dit Roberval.

2 ¶ François Viète.

Emprunter des noms heureux, &c.

qu'on croit pouvoir tenir lieu de bons augures.

Lors enfin qu'on n'a songé qu'à procurer plus de crédit & d'autorité à son Ouvrage, sans abuser d'ailleurs ni du nom qu'on emprunte, ni de l'attente d'un Lecteur: on peut dire que la supposition d'un nom d'autrui n'a rien de plus criminel que la fiction d'un nom qui n'appartiendroit à personne.

C'est par quelque une de ces considérations que j'ai crû devoir ôter du nombre des Impositeurs divers Auteurs déguisés sous les noms des Anciens dans le Recueil des Pseudonymes; lors qu'il m'a paru que leur conduite n'avoit pas été tout-à-fait sérieuse sous ces apparences trompeuses, & que leur dessein n'avoit pas été d'imposer jusqu'à la fin aux esprits des Lecteurs qu'ils vouloient tenir dans la suspension.

Les égards que j'ai eus pour le mérite d'un célèbre Mathématicien de nos jours (1), m'ont porté à le considérer sous le nom d'*Aristarchus Samius*, de la même manière que nous envisageons d'autres Mathématiciens de ces derniers siècles sous les noms d'*Apollonius Gallus* (2), d'*Eratosthenes Batavus* (3), &c. quoique notre Mathématicien eût dû à leur imitation appeller son Aristarque, *Gallus* plutôt que *Samius*, pour aller au devant de l'imposture.

Il :

Il est encore moins difficile de justifier un Auteur moderne qui nous a voulu représenter la Morale de Gerson sous le nom de *Joann. Charlierius*. Quoiqu'il ait emprunté ce nom de Gerson même, il suffit qu'il n'en ait pas emprunté le tems ni les autres circonstances qui auroient pû servir à le faire confondre avec le vrai Gerson.

Nous en pourrons dire autant en faveur d'un *Jean Reuchlin* second du nom (1), qui sort actuellement de la presse: Il n'y a point d'apparence que son Auteur ait voulu supposer au vieux Reuchlin, dit Capnion, qui vivoit à la fin du quinzième siècle (2), les choses qu'il a écrites contre un Adversaire qui pourra vivre, Dieu aidant, plusieurs années dans le dix-huitième siècle. Il suffira, pour nous faire demeurer dans cette pensée, de remarquer que le jeune Reuchlin n'a écrit ni en Allemand ni en Latin: mais que son original est en une langue que le vieux Reuchlin ne savoit point parler.

Préter son nom pour de l'argent.

§. IV. Depuis que l'interêt est entré parmi les considérations qui ont fait prendre la plume aux Auteurs, on ne doit plus être surpris que l'Amour de l'argent ait pû faire des transactions avec l'Amour de la gloire. Il n'est point sans exemple que des gens curieux de cette prétendue gloire qui s'attache à la qualité d'Auteur

1 ¶ Richard Simon.

2 ¶ Il vivoit encore en 1522, étant mort le 30. Juillet

d'Auteur ayent négocié avec les véritables Auteurs pour acheter des Ouvrages tout faits, & payer le droit d'y mettre leur nom. On ne peut nier que les personnes qui sont entrées dans un commerce de cette nature, n'en ayent usé au moins avec plus de conscience que les Plagiaires, qui ne font pas difficulté de voler les Ouvrages d'autrui, & de les payer en injures. C'est en quoi je les trouve plus heureux qu'une Dame de qualité, à qui j'ai oui désirer il y a quelques années qu'il lui fût permis d'acheter des enfans pour s'épargner la peine d'en faire.

Un Auteur qui se dépouille volontairement de la propriété de son Ouvrage en vendant sa qualité d'Auteur, ne reçoit aucune injure lorsqu'il en reçoit l'argent: & je ne doute pas que plusieurs de nos Ecrivains mal-aisés ne donnassent souvent des preuves de ce que je dis, s'ils trouvoient souvent des Traitans pour écouter efficacement leurs propositions.

S'il étoit vrai que Nic. An. Stelliola eût reçu 100. piaſtres de *Ferrante Imperato*, pour donner à celui-ci la permission de mettre son nom à l'Histoire naturelle qu'il avoit composée touchant les métaux, les minéraux, les pierres, les plantes & les animaux, Stelliola auroit eu tort de vouloir revendiquer son Ouvrage, à moins que de restituer les 100. piaſtres.

Juillet de cette année-là, comme en font foi les Inscriptions de Pierre Apien page 459.

piastres. Les Critiques feroient de leur côté une injustice à l'Imperato de le troubler dans la possession de ce livre où il se trouveroit être de bonne foi par sa convention (1). Leur censure auroit plus de lieu sur ceux qui achètent les Ouvrages manuscrits des Auteurs après leur mort, afin de les publier sous leur nom, après avoir transigé de la réputation des défunts avec leurs héritiers. Il n'en est pas toujours de ces sortes de Postumes comme des Orphelins à qui la bonne Police ne manque pas de procurer des Tuteurs capables de leur tenir lieu de Peres. Si l'Auteur défunt n'a point d'autres amis que des héritiers qui sont sans Lettres, & qui ne sont occupés que de la vûe de leurs propres intérêts, ses Ouvrages postumes courent risque de ne connoître jamais leur Pere, & de porter le nom d'un étranger s'ils viennent à voir le jour.

Mais toute irrégulière que paroît la passion de porter la qualité d'Auteur en achetant le droit de mettre son nom à l'Ouvrage d'autrui, elle n'est pas encore si extraordinaire que celle qui soutient les Auteurs dans la composition d'un Ouvrage jusqu'à sa fin, mais qui les abandonne lorsqu'il s'agit d'y mettre leur nom. Quand des Ecrivains de ce caractère réussissent à faire des livres, ils rencontrent toujours des personnes assés généreux.

1. ¶ Placcius page 379. de *Pseudonymis* n. 1430. rapport.

néreuses pour leur prêter leur nom gratuitement. Mais il faut avoir l'ame aussi haute qu'étoit celle du Cardinal de Richelieu pour vouloir acheter même le nom d'autrui.

Donner de l'argent pour paroître Auteur d'un livre qu'on a fait c'est une double misère qui ne manque pas d'être souvent siflée par ceux qui trouvent encore la condition d'un Auteur trop misérable lorsqu'ils n'y donnent que du tems. Mais recevoir de l'argent pour paroître Auteur d'un Livre qu'on n'a pas fait, c'est une bonne fortune qui paroitra double à ceux qui font consister le bonheur de ce monde à recueillir les fruits des travaux d'autrui. Le dernier des hommes pour le rang, & le plus ignorant pour la capacité peut arriver tous les jours à ce double bonheur sans passer par aucun degré, pourvû qu'il ait un nom qu'il puisse prêter, & une main pour recevoir de l'argent.

Mr. Chapelain qui étoit Parisien, de l'Académie François, & qui portoit la qualité de Conseiller du Roi en ses Conseils, n'étoit assurément ni le dernier ni le plus ignorant des Hommes. Il n'avoit besoin ni du travail ni de la bourse d'autrui pour s'établir dans la réputation que son mérite personnel lui avoit acquise. Cependant il eut un jour la confusion de se voir tenté sur ce sujet par le Cardinal de

de

rapporte sur ce fait toutes les opinions pour & contre.

de Richelieu, qui le fit prier de lui prêter son nom pour une Pièce de Théâtre de sa compoſition (1), ajoutant qu'*en récompense il lui prêteroit ſa bourse* (2).

Mr. d'Ablancourt dans le tems qu'il étoit du nombre des Catholiques en uſa auſſi généreuſement, & peut-être plus charitablement que le Cardinal à l'égard d'un de ſes amis qui s'étoit trouvé dans le beſoin après être forti de ſon Couvent (3). La néceſſité d'aſſiſter cet ami le ſurprit dans un tems où il manquoit d'argent. N'ayant donc pas de bourse à lui offrir, il lui dit à peu près ce que ſaint Pierre dit au Pauvre qui lui demandoit l'aumône; & il s'avifa de lui donner une Traduction Françoisé des Sermons du P. Narni pour en diſpoſer comme de ſon bien, & d'en tirer ce qu'il pourroit des Libraires. L'ami pouvoit traiter avec le Libraire pour ſon profit en conſervant le nom de Mr. d'Ablancourt. Mais celui-ci pouſſa la généroſité juſqu'au bout, en permettant à ſon ami d'y mettre ſon nom, afin qu'il pût avoir encore l'honneur du Livre avec le profit (4).

CHA-

r ¶ L'invention du ſujet étoit du Cardinal, mais les cinq Actes de la pièce étoient de cinq Poètes différens, chacun deſquels faiſoit un Acte. Ces cinq Poètes étoient Rotrou, l'Etoile, Colletet, Boïſrobert.

C H A P I T R E III.

Suite de la manière de prendre le nom d'autrui pour se déguiser. Usage de cette manière entre les Parens, les Alliés & les autres personnes unies ensemble par des engagemens & des relations particulières.

1. *Des Peres qui prennent le nom de leurs Enfans.*
2. *Des Freres qui prennent le nom de leurs Freres, & des Sœurs qui prennent le nom de leurs Freres.*
3. *Des Femmes qui prennent le nom de leurs Maris, & des Maris qui prennent celui de leurs Femmes.*
4. *Des Maîtres ou Seigneurs qui prennent le nom de leurs Domestiques; & des Domestiques qui prennent celui de leurs Maîtres.*
5. *Des Maîtres ou Précepteurs qui prennent le nom de leurs Écoliers; & des Écoliers qui prennent celui de leurs Maîtres.*

L Es Rélations particulières qui sont formées par la Parenté, par l'Alliance, & par d'autres liaisons de société qui font dépendre les hommes les uns des autres, méritent qu'on mette de la distinction entre l'emprunt des noms qui se fait

bert & Corneille.

2 Hist de l'Acad. Franç. pag. 117.

3 Le P. du Bosc Cordel. Prédic.

4 ¶ Tiré de la Bibliothèque choisie de Colomiés.

fait parmi ces Relations, & celui qui se fait avec des Etrangers. Il semble que le déguisement est moins grand, & que ce n'est changer de nom qu'à demi, à cause de l'usage commun de plusieurs choses, qui est comme une suite de la communauté des biens.

Prendre le
nom de ses
Enfans.

§. I. Ainsi il s'est trouvé des peres qui n'ont point fait difficulté d'emprunter les noms de leurs enfans, sur tout lorsqu'il a été question de publier quelque Ouvrage plus capable de faire honneur au fils qu'au pere.

Il n'est pas surprenant qu'un homme avancé en âge, meuri par l'expérience des affaires, & placé en quelque rang où la gravité ne doive pas le quitter, puisse recourir à un artifice de cette nature, lorsqu'il veut publier quelque Ouvrage de jeunesse. Mais je crois que c'est par d'autres considérations que le Marquis de Trocival, l'un des grands Seigneurs de Portugal, qui a eu les premières Charges de la Cour d'Espagne sous le Roi Philippes IV. a pris le nom de son fils aîné Dom Antoine Suarez de Alarcon, Chevalier de l'Ordre de Calatrava. pour publier ses *Relations Généalogiques* de son illustre Maison & de ses alliances (1).

L'Envie, qui va quelquefois chercher les grands hommes jusqu'au berceau, & qui poursuit le mérite dès qu'elle le voit naître, n'a point manqué de profiter de
cc

1 En 1656. à Madrid in-folio.

2 Il a été imprimé depuis.

ce prétexte, lorsqu'elle a eu occasion de faire rejeter sur les peres la gloire qui devoit revenir à leurs enfans pour des Ouvrages où l'on voyoit les noms de ces derniers. Lorsque les enfans studieux & savans ont eu l'avantage d'avoir des gens de Lettres pour peres, l'Envie a souvent trouvé le moyen de rendre cet avantage préjudiciable à leur réputation naissante. On a vû de doctes enfans, qui pour s'être hâtés de produire les fruits de leurs études avant l'âge, se sont trouvés en danger de perdre la récompense de leurs travaux, parce que l'Envie les a fait attribuer à leurs peres, toutes les fois que ceux-ci ont pû devenir suspects avec quelque vrai-semblance.

J'espère vous en produire quelques exemples, Monsieur, dans un Traité historique que je vous prépare pour l'Été prochain touchant les Enfans devenus célèbres par leurs études ou par leurs écrits (2). Vous y verrez un Jacques Ghilini Milanois soupçonné d'avoir pris le nom de son fils *Camille*, pour publier un Recueil historique des Actions & des Paroles remarquables des Anciens, traduit de l'original d'un Doge de Gènes (3).

Vous y trouverez aussi l'Astronome André Argoli, accusé sans raison d'avoir fait imprimer le Poëme de l'Endymion sous le nom de son fils, sous prétexte qu'il

* C'est le Traité précédent. *

3 Enfans célèbres n. 37, pag. 115.

qu'il n'auroit pas été de la bienfiance d'un Mathématicien de paroître Poète & Auteur d'un Ouvrage de jeunesse à son âge (1).

Enfin je vous y ferai remarquer que Mr. Descartes ayant vû le Traité des Coniques, fait par le jeune Mr. Pascal (2), se moqua de ceux qui voulurent lui persuader que c'étoit l'Ouvrage d'un enfant de seize ans, parce que le jeune Pascal étoit fils d'un pere savant dans les Mathématiques; & qu'il aima mieux soupçonner Mr. Pascal le pere d'avoir voulu faire passer cet Ouvrage sous le nom de son fils, que de croire une chose, qui, bien que véritable, ne paroïsoit pas vraisemblable.

Prendre le
nom du
Frere.

§. II. Les freres n'ont pas été plus scrupuleux que les peres dans l'usage de prêter leur nom pour la publication des livres. Il faut avouer que la liberté qu'ils ont prise à ce sujet, peut être une dépendance du droit que la parenté leur donne mutuellement les uns sur les autres. Mais il semble que cette liberté n'ait pas dû dispenser celui qui prêtoit le nom de reconnoître par des marques publiques qu'il n'étoit pas le véritable Auteur de l'Ouvrage. C'est ce qui a été pratiqué d'affés bonne foi par Christophle Besol-

1 Ibid. n. 64 p. 189.

2 Ibid. n. 77. p. 270.

3 ¶ Voyés l'exemple d'Octavius d'Isa dans le Toppi pag. 230. & 231. de sa Bibliothèquè Napolitaine, où il est dit que ces quatre Comédies *la Elamina, la Fortunia, la Ginevra, & la Malmaritata,* imprimi-

Besoldus Jurisconsulte Allemand , lorsqu'il a prêté son nom aux Mémoires de son frere ; & par un Canonite Espagnol, nommé Valentin de la Hera, qui a mis son nom à un Traité d'Astronomie composé par son frere. Mais nous ne pourrions pas nous empêcher de considérer les freres qui n'ont pas eu la même sincérité comme de véritables Plagiaires ; si nous avons lieu de douter que les freres aient sur le bien des freres le même droit que les enfans sur celui de leurs peres (3).

Il y a une manière d'emprunter le nom d'un frere , qui paroît d'autant plus digne d'approbation , qu'elle semble avoir plus de fondement sur les maximes de la modestie , ou de la prudence. Nous en trouvons l'usage beaucoup plus grand parmi les Réguliers que parmi les Séculiers , parce que l'état de ceux-ci ne les obligeant pas à des égards semblables à ceux que ceux-là doivent avoir , il leur a été libre de produire sous leur propre nom ce que les autres auroient eu scrupule de faire par respect pour leur profession. Il s'en est trouvé même plusieurs que le mépris de la gloire a fait recourir à cet artifice par la crainte de recevoir dans ce monde , & de la part des

imprimées sous le nom d'Ottavio d'Isa passioient pour être véritablement de Francesco d'Isa son frere, Prêtre mort à Rome, dans l'Epitaphe duquel, *se mal non mi ricordo*, dit le Toppi, *si fa menzione di tutto questo.*

des hommes, une récompense vaine & passagère au lieu de celle qu'ils attendoient de Dieu pour l'autre vie. C'est ce qui m'a paru particulièrement dans la conduite de divers Jésuites de l'Espagne & de l'Italie. Le Pere Jean Gondin Jésuite d'Aragon n'a point eu d'autre vûe lorsqu'il a publié sous le nom de son frere *Laurent*, qui étoit dans le monde, la Guide spirituelle pour vivre & mourir dans la grace & dans l'amitié de Dieu. On en pourroit dire autant du Pere Jean Antoine Xarque Jésuite de la même Province, pour ce qu'il a publié sous le nom de son frere *François* touchant la Vie de quelques Peres de sa Compagnie, & sur l'état misérable de la Maison d'Autriche: & d'un autre Jésuite Portugais nommé François Freyre, qui a pris le nom de son frere *Blaise de Pigna-Freyre*, pour publier en Latin & en Portugais l'Histoire & l'Office de sainte Elizabeth Reine de Portugal (1). Voila les traits de la modestie de ces Espagnols; mais le Pere Baltasar Gratian en a donné un de sa prudence, lorsqu'il a pris le nom de son frere *Laurent*, selon Nic. Antonio, pour ne point voir le sien au catalogue des Auteurs profanes (2).

Cette pratique n'est guères moins ordinaire en Italie, comme il paroît par les exemples des Jésuites qui ont pris les

1 ¶ Touchant lesquels on peut voir Placcius de *Pseudonymis*, n. 411. 1219. & 2906.

2 Ce n'est pas le sentiment de Mr. Amelot.

3 ¶ Le même Placcius n. 408. 1780. 2014. parle de

les noms de *Laurent Mirabel*, *Marc-Antoine Martinengue*, *Octave Pancirol*, *Paul Bisciola* (3), &c. c'est-à-dire, des freres qu'ils avoient laiffé dans le monde en le quittant.

Mais hors les confidérations que nous avons marquées, il faut avouer que le zéle pour la réputation de son frere en a porté peu d'autres à employer ces moyens, pour en faire revivre la mémoire après la mort du frere. Les Auteurs de qui les générations font toutes spirituelles, n'ont jamais pris pour eux la loi du Deuteronomie (4), qui ordonne d'épouser sa belle-sœur lorsqu'elle est devenue veuve sans enfans, & qui veut qu'au moins le premier né de cet engagement porte le nom du frere défunt, c'est-à-dire qu'il soit réputé pour son fils.

Il s'est trouvé dans la République des Lettres des freres d'une autre espèce, & qui pour mieux se déguiser ont employé la fraternité au sens du Christianisme, où l'on peut dire que ceux qui ont Dieu pour Pere, peuvent se traiter mutuellement de freres. Mais on en a vû qui sous ce prétexte n'ont pas laiffé de feindre une fraternité charnelle, en prenant le surnom même de leurs adversaires pour réussir plus sûrement dans le dessein de se déguiser. C'est ainsi qu'un Jésuite d'Allemagne s'est appelé *Cunradus Andreæ Jacobi* de Bisciola, Mirabel & de Pancirol, mais il ne dit rien de Martinengue.

4. Deuteron. cap. 25. v. 5.

Jacobi frater, quoique ce Jacobus Andreaë, dont il s'est dit le frere, fût un Protestant; & qu'un autre Jésuite de France a pris le nom d'*Andreas Scioppius Gasparis frater*, quoique Gaspar Scioppius ne fût point alors l'ami des Jésuites (1).

Enfin l'on a remarqué des sœurs qui ont emprunté le nom de leurs freres, pour laisser voir le jour à leurs Ouvrages, soit pour favoriser leur propre modestie, soit pour tâcher par une véritable dissimulation de rendre moins extraordinaire une merveille qu'on admireroit davantage dans le sexe des femmes, que dans le nôtre. Néanmoins les exemples en sont si rares, que je n'en ai pas encore trouvé que je puisse joindre à celui de Mademoiselle de Scudery, qui a fait l'honneur à Mr. son frere de laisser paroître quelques Romans sous son nom.

Prendre le
nom de
son mari.

§. III. Quant à ce qui regarde les femmes mariées, il faut avouer que depuis qu'on a laissé introduire dans le monde l'usage de leur faire porter le nom de leurs maris, celles qui sont devenuës Auteurs, n'ont pas dû réussir à vouloir se déguiser sous ces noms. Mais celles même qui en ont usé avec la plus grande ouverture de cœur, n'ont pas toujours eu soin de prévenir une espèce de confusion qu'elles ont causée dans la République des Lettres, lorsqu'elles ont commencé

1 ¶ Baillet dans sa liste dit que c'est François Garasse Jésuite. Bayle au mot *Scioppius* lettre S. dit la même chose & rapporte le titre de deux livres

mencé à paroître dès le tems qu'elles n'étoient encore que filles, Parce qu'on parloit de Mademoiselle de Parthenay Dame de Soubize, de Mademoille Deschamps, de Mademoiselle Segulier, de Mademoiselle de Clermont, de Mademoiselle de l'Aubépine, &c. avant qu'on eût connu dans le monde Madame de Rohan, Madame Servin, Madame de la Vergne, Madame de Retz, Madame de Villeroy, &c. la diversité des noms a été un sujet de trouble dans l'esprit de ceux qui ne songeoient point à développer la naissance des Demoiselles d'avec le mariage des Dames.

Il a plû aux Dames savantes d'augmenter encore la confusion & l'embarras, lorsqu'elles ont jugé à propos de passer à de secondes noces. Mais on ne doit pas leur faire l'injustice de les accuser de ne s'être remariées que pour tromper les connoisseurs en changeant de nom. C'est une malice dont on n'a jamais dû soupçonner celles du caractère de Mademoiselle des Jardins, qui après s'être lassée de porter le nom de Madame de Villedieu, a trouvé le moyen de le changer contre celui de Madame de Chatte.

Un Auteur de ce sexe qui aura porté successivement le joug de sept maris, trouvera toujours dans l'Évangile de quoi répondre à ceux qui lui feroient des questions

vres de ce prétendu frère de Scioppius. Baillet en avoit aussi déjà parlé dans ses *Anti* sur la fin de l'art. de l'*Anti-Coton*.

tions de Sadducéens pour l'état de l'autre monde. Mais si cet Auteur a composé des Ouvrages dans tous les intervalles de ces catastrophes, on peut dire qu'il s'est exposé au danger de se voir couper en autant d'Auteurs différens, qu'il a pris de noms; ou de laisser prendre les sept noms qui lui seront échus depuis ses premières noces pour autant de masques servant à déguiser le nom de sa famille, qu'on lui avoit vû porter avant le premier des sept engagements.

Néanmoins la conduite des femmes savantes, toute embarrassante qu'elle paroît dans le changement de leur nom en celui de leur mari, ne doit point passer pour un déguisement, à moins qu'elles n'ayent vécu dans les lieux & dans les tems où les femmes, nonobstant la société conjugale, retenoient le nom de leur famille. Telle pourroit avoir été la célèbre Polla Argentaria, dont quelques Critiques croyent que nous lisons les vers en plusieurs endroits de la Pharsale sous le nom de son mari. C'est une opinion qui paroît n'avoir de fondement que sur la réputation qu'elle avoit d'aider son mari dans ses vers, & d'avoir retouché, corrigé & changé ses Poësies & particulièrement sa Pharsale après sa mort (1).

Cette conduite ne paroitra pas si surprenante que celle des femmes qui se sont dégui-

1 ¶ Cela n'est fondé que sur une conjecture assez foible tirée de Sidonius Apollinaris 2. Epist. 10.

2 Luífia de Padilla,

déguisées sous les noms des hommes étrangers, & sur tout des Dames séculières qui ont emprunté celui des Religieux, comme on prétend qu'a fait l'illustre Comtesse d'Aranda en Espagne (2), lorsqu'elle engagea un Ex-provincial des Augustins du Royaume d'Aragon (3) à lui prêter son nom pour le mettre à la tête de ses Ouvrages.

Mais il n'est rien de plus rare que de voir des maris emprunter le nom de leurs femmes pour paroître Auteurs ; & sans ce qu'on a publié des complaisances de Mr. Colletet pour la Claudine (4) qui se piquoit de faire des vers, nous pourrions nous persuader que la chose seroit encore sans exemple.

§. IV. Les Princes & les autres Personnes qui se sont trouvées sur les premiers rangs dans le monde, n'ont pas toujours crû que les Sciences & la profession des Lettres fussent à leur bienséance. Parmi ceux qui ont établi le contraire par leur propre expérience, il s'en est trouvé plusieurs qui n'ont pas eu le loisir, ni souvent même la volonté d'acquiescer la qualité d'Auteur. Dans le petit nombre de ceux qui n'ont pas dédaigné de prendre la plume, on en a remarqué quelques-uns qui n'ont pas eu honte de se couvrir du nom de leurs Domestiques pour publier leurs Ouvrages, sur

Prendre le nom des Domestiques ou des Maîtres.

3 Petr. Henr. Pastor.

4 ¶ Voyés le Menagiana pag. 83. 84. & 85. du tome 2.

sur tout lorsqu'ils y étoient personnellement intéressés. C'est ainsi que l'Empereur Adrien en a usé à l'égard de l'un de ses Affranchis, nommé *Phlegon* que l'on prétend n'avoir été en réputation d'Auteur que par le travail de son Maître (1). C'est peut-être de la même manière que *Jean Gobelin*, que quelques Auteurs ont pris mal-à-propos pour *Gobelinus Persona*, a prêté son nom au Pape Pie II. son Maître pour les Commentaires Historiques de ce qui s'est passé sous son Pontificat (2).

On fait assés maintenant que *Matthæus Tortus* étoit le Chapelain du Cardinal Bellarmin, & que *Gu. du Puy* (3) étoit l'Aumonier d'Arnaud de Pontac Evêque de Bazas. Mais Tortus & du Puy ne sont que des noms empruntés par Bellarmin

1 ¶ On ne doute point que les Ouvrages de *Phlegon* rapportés par *Suidas* de quelques-uns desquels il nous reste des fragmens que *Meursius* a recueillis ne soient véritablement de *Phlegon*. L'expression trop générale de *Spartien* ne doit pas faire conclure que tous les livres publiés sous le nom de *Phlegon* fussent d'Adrien, mais que ceux d'Adrien avoient paru sous le nom de *Phlegon*. Tels, par exemple, pouvoient être ceux de la Vie de cet Empereur, qu'on citoit toujours comme d'Adrien, parce qu'on savoit fort bien qu'ils étoient de lui, quoiqu'il eût fait mettre à leur tête le nom de son Affranchi.

2 ¶ François Bandini Archevêque de Siéne, neveu du Cardinal Jean Piccolomini aussi Archevêque de Siéne, ayant, parmi les livres que son oncle lui laissa, trouvé le manuscrit intitulé *Commentarii Pii 2. Pontificis maximi*, où est contenuë la relation de beaucoup de choses glorieuses à la mémoire de Pie 2. crut qu'il étoit de la modestie de faire paroître le

larmin & de Pontac, pour tenir lieu d'Auteurs à des Ouvrages de controverse. Mr. Cujas en a usé de même à l'égard de *Marchand* son valet, dont il s'est contenté de tourner le nom en Latin (4).

On veut que le Sieur de *Hedouville*, que les Etrangers font passer pour le premier Auteur des Journaux des Savans n'ait été autre que le serviteur de Mr. de Sallo Conseiller au Parlement en la quatrième des Enquêtes (5): & l'on prétend que *Pierre Bessin*, qui est considéré comme l'Auteur de l'*Index* des noms propres qui se trouvent Latinisés dans l'Histoire de Mr. de Thou, n'étoit que le domestique du fils du Président de Thou, quoique cet Ouvrage passe pour le travail de l'un de Messieurs du Puy (6).

Du

le livre plutôt sous le nom de Jean Gobellin Secrétaire de ce Pape que sous le nom du Pape même. L'Ouvrage néanmoins est constamment de Pie 2. Platine & Campanus, témoins l'un & l'autre irréprochables, l'ont ainsi attesté dans la Vie qu'ils ont écrite de ce Pape dont ils étoient contemporains. On peut même voir l'ample & honorable jugement qu'a fait Campanus de *Commentariis Pii 2.* dans son éloquente Lettre au Cardinal de Pavie. C'est la 1. du liv. 1.

3 ¶ Baillet dans sa Liste explique ce nom par *Guillaume* du Puy.

4 ¶ Le livre de Cujas sous le titre de *Notata Antonii Mercatoris ad libros Animadversorum Joannis Roberti*, fut pour la première fois imprimé à Bourges in 4. 1581. Robert y a répondu.

5 Frere du Conseiller de la premiere.

6 ¶ Voyés Ménage tome 1. de l'Anti-Baillet pag. 109. ch. 33.

Du reste il ne faut pas douter que la fourbe ne soit quelquefois entrée dans cet usage par les pratiques serviles des domestiques des Savans. C'a été quelquefois sans la participation des Maitres, que leurs Ouvrages ont porté le nom de leurs Valets ou de leurs Secrétaires. En un mot il semble que cet usage ait donné lieu à des vols domestiques. C'est de ce nom que quelques Auteurs modernes (1) ont qualifié l'action de *Cnaeus Flavius* Secrétaire d'Appius Claudius du tems de la République Romaine, quoique la chose soit contestée entre les Critiques, & que plusieurs estiment que les dignités de Tribun du Peuple, de Sénateur & d'Édile, dont on a crû devoir honorer le livre qui portoit son nom, étoient plutôt la récompense de son travail, que de son vol. On ne s'intéressera pas tant à la réputation de *Pierre Belon* Manseau, valet du savant mais infortuné *Pierre Gilles*. Mais comme il ne s'agit pas ici des Plagiaires, il n'est point à propos d'entrer dans la discussion de l'affaire de ces voleurs domestiques.

Après tout il est beaucoup moins rare de voir les Domestiques écrire sous le nom de leurs Maitres & particulièrement ceux qui ont fait la fonction de Secrétaires ou d'Hommes de Lettres. Mais on auroit eu tort d'y chercher matière de déguisement, puisque c'est un usage généralement établi & reçu du Public

2 Apud Tomaf. ex Pompon. & aliis p. 187.

blic dans toutes fortes de tems. On est affés persuadé que les Princes sur tout, & les personnes publiques n'ont contribué souvent que de leur consentement & de leur autorité aux Ouvrages qui portent leur nom. *Theodoric* Roi des Ostrogots n'a trompé personne en employant la plume de *Cassiodore*; & le nom de l'Empereur *Frederic II.* n'a point empêché qu'on ne reconnût le style de Pierre des Vignes.

Ce n'étoit point par un esprit de dissimulation que Pierre de Damien mettoit le nom du Pape *Alexandre III.* à ce qu'il écrivoit sous lui & par son ordre: & l'on peut dire que lorsque le Bembe s'étudioit à polir ce qu'il écrivoit sous le nom du Pape *Leon X.* il esperoit de la fidelité de son style qu'il seroit toujours affés reconnoitre celui à qui étoient dûs les fruits & la gloire de son travail. Saint *Charles Borromée*, à qui les fonctions Episcopales ne laissoient pas le loisir d'écrire, s'est contenté de donner son nom au Botero, en lui abandonnant le reste.

Il faut néanmoins excepter les Maitres qui ont été en réputation de doctrine, & qui ont affecté de porter la qualité d'Auteur par eux-mêmes. S'il est vrai que *Charlemagne*, qu'*Alfonse* Roi de Castille, que *Henri VIII.* Roi d'Angleterre aient employé la plume de leurs domestiques pour des Ouvrages qu'ils ont honoré de leur nom, le droit qu'ils ont eu d'en user de la sorte, n'ôte pas cet air de déguisement qui s'est trouvé dans

la volonté qu'ils avoient eüe de faire croire au Public qu'ils en étoient les véritables Auteurs.

Prendre le nom de son Ecolier ou de son Maître.

§. V. La liberté que les Maitres ont presque toujours prise de couvrir leurs compositions du nom de leurs Ecoliers, est une des moins surprenantes d'entre les manières de se déguiser sous le nom d'autrui. Ils ont tant d'occasions d'en user ainsi sans déguisement, qu'il est assés difficile de les trouver véritablement déguisés sous le masque de leurs disciples; sur tout lorsqu'il n'est question que de pièces de Collége, faites pour réduire en pratique les règles de la Grammaire, de l'Art Poétique, ou de l'Art Oratoire. On est tout accoutumé à confondre la part du Maitre avec celle de l'Ecolier; & s'il faut attribuer le tout à l'un des deux, on est bien moins porté à donner une pièce à l'Ecolier seul, quand elle est mauvaise, qu'à l'adjuger toute entière au Maitre, quand elle est bonne.

Mais le déguisement dont les Maitres sont capables à l'égard du Public, regarde principalement les Ouvrages d'érudition ou de raisonnement, sur tout lorsqu'ils choisissent le nom d'un Ecolier, qui peut mettre la chose en doute par l'opinion où l'on est de sa capacité ou de son esprit.

Les uns ont eu recours à cet artifice, lors qu'ils se sont trouvés engagés à la défense de leurs personnes ou de leurs propres

1 ¶ Le Pere Hortense Scamacca Jésuite Italien a fait près de 30. Tragédies Italiennes, toutes sur
ces

propres Ecrits, persuadés qu'on en auroit meilleure opinion de leur désintéressement & qu'il seroit aisé de faire attribuer la chose au zèle que les disciples ont témoigné de tout tems pour l'honneur de leurs Maitres. C'est dans cette vuë que Gisbert Voet fut accusé par Mr. Descartes d'avoir pris le nom de *Martin Schoockius* son disciple, pour écrire en sa faveur contre la nouvelle Philosophie. *Godefroy Driell* de Nimégue prêta son nom à son Maitre Busée pour la publication de l'Apologie que ce Pere avoit faite du livre qu'il avoit composé en faveur du Chapelet. Et le Pere Augustin Vasquez emprunta celui de son Ecolier *Louis de Salvatierra* en Espagne, pour défendre les droits du Collège des Jésuités de Cadiz en Andalousie.

Les autres y ont été portés par l'affection qu'ils avoient pour leurs disciples, soit qu'ils ayent été curieux de faire voir que leurs leçons ne leur avoient pas été inutiles, soit qu'ils ayent crû que la gloire des Ouvrages qu'ils vouloient leur faire attribuer, fût plus à la bienfaisance de leurs Ecoliers, qu'à la leur. C'est ainsi que le Pere Hortense Scamacca avoit voulu publier d'abord ses Tragedies Italiennes sous le nom de *Martin la Farina*, & de quelques autres de ses disciples, qui avoient eu soin de ramasser & de conserver ces Pièces (1). C'est ainsi

des sujets pieux. Il s'en voit dit-on, 44. d'imprimées

ainsi que le Pere Darius Tambourelli a fait passer ses Questions Philosophiques pour l'Ouvrage de son Ecolier *Octave Farnese* fils du Duc de Parme; & que le Pere Honorat Fabri a publié quelques parties de sa Philosophie Démonstrative sous le nom de *Pierre Mousnier*, qui avoit été son Ecolier. On a soupçonné d'une pareille tendresse le célèbre Sanctius, ou son gendre Balthasar de Cespede à l'égard de *Laurent Ramirez de Prado*, qui avoit étudié sous l'un & sous l'autre: & l'on a cru que le livre intitulé *le Pentecostarque*, qui porte le nom de Ramirez, étoit l'Ouvrage de Sanctius ou de Cespede, ou même de tous les deux ensemble.

Mais de tous les Maitres affectionnés à leurs Disciples on n'en a peut-être pas vû qui ayent été plus zélés que Charles Sigonius pour leur acquérir de la reputation par la voie des livres. Ce que nous avons touchant l'état & l'histoire de la Pologne sous le nom de *Joan. Crassinus*; ce que nous avons touchant les droits ou les titres de Philippe d'Autriche, second du nom, Roi d'Espagne, sous le nom de *Jacob. Mainoldus Galeratus*; ce que nous avons touchant le Sénat Romain sous le nom de *Joan. Sarius Samoscius*; ce que nous avons sur les Epitres de Ciceron sous le nom de *Hieronimus Ragazonius*; enfin ce

mées par les soins & sous le nom de Dom Mario la Fatina. C'est ainsi qu'est appelé dans le Crescimbeni le Disciple du P. Scamacca. Léon Al-lacci

ce que nous avons de Scholies sur les Oraisons, du même Cicéron sous le nom de *Bernardinus Lauretanus*, sont autant d'Ouvrages composés par Sigonius : & Crassini, Menoldo, Ragazzoni, Loredano & Zamoieski étoient autant d'Ecoliers de ce bon Maître.

Mais pour prendre le change des Maîtres aux Ecoliers, on peut remarquer que ces derniers ont fait quelquefois par respect & par reconnoissance pour leurs Maîtres ce que les premiers ont fait par affection pour leurs Ecoliers. Plusieurs ont crû qu'Arrianus de Nicomedie avoit pris le nom de son Maître *Epictete*, pour en publier les sentimens, tels que nous les avons. On fait ce qu'ont fait les Ecoliers du célèbre *Vatable*, qui n'a point écrit ce que ces zélés disciples ont recueilli & publié sous son nom. Enfin on n'ignore pas la peine que Melancthon s'est donnée pour faire vivre la mémoire de son Maître *Jean Carion*. Il semble qu'il n'y ait guères que le respect ou la reconnoissance qui l'ait dû porter à mettre son nom à un Ouvrage, dont il ne restoit presque plus que le dessein qui pût appartenir à Carion après les soins qu'il avoit pris de le refaire entièrement.

CHA-

Iacci pag. 416. de sa *Drammaturgia* parle fort au long de ce Père qui mourut âgé de 86. ans à Palerme le 26, Février 1648.

CHAPITRE IV.

3. Manière. *Se former des noms Patronymiques, à la façon des Anciens, sur le nom du pere, de la mere, du grand-pere, ou de quelque autre d'entre les Aïeux. Usage des Auteurs parmi les Peuples de différens lieux.*

L Es gens de Lettres qui ont crû que, pour mieux se maintenir dans la réputation de Savans, ils devoient affecter une grande connoissance de l'Antiquité, n'ont pas oublié de faire revivre les usages des Anciens touchant la manière de se donner des noms. C'est peut-être ce qui a donné lieu à une partie des noms *Patronymiques*, dont plusieurs Auteurs se sont qualifiés dans ces derniers siècles. Ce seroit nous resserrer dans les termes d'une exactitude trop scrupuleuse, si par les noms *Patronymiques* on prétendoit nous réduire à ne comprendre que les noms formés à la Grecque sur le nom propre d'un pere ou d'un grand-pere, tels que pourroient être ceux d'*Alcides*, de *Tydides*, d'*Æacides*. On nous permettra de rassembler sous ce terme les noms que les enfans ou les autres descendans ont pris de ceux dont ils tenoient la vie immédiatement, ou non, quelque inflexion & quelque terminaison qu'il ait plû à ceux qui les ont portés de leur donner dans leur langue. Les

1 *Genit. v. g. Plato Aristonis,*

Les anciens Grecs avec leurs terminaisons en *ides* ou leurs cas obliques (1); les anciens Romains avec leurs terminaisons (en *ius* pour les noms qui marquoient la *Maison* (2), & non pas la famille, n'ont apporté aucun trouble par leurs noms *Patronymiques*. Mais après la décadence de la République, & sur tout depuis le siècle des Antonins, le changement de cette methode a mis de la confusion dans ces sortes de noms. Ce qu'ils appelloient *Prénoms*, devint inutile pour les distinguer dans la parenté. Les surnoms qui avoient servi à discerner les familles d'une même Maison, vinrent à se confondre. Les noms propres même des Maisons, quoique communs à plusieurs familles, vinrent à se perdre & à se dissiper, ou du moins à se disperser dans des races d'Etrangers, d'Affranchis ou de Clients.

Dans les siècles suivans, & sur tout du tems des Empereurs Chrétiens, on fut plus curieux de noms *Patronymiques*: mais le zèle qu'on témoignoit pour en porter plusieurs à la fois, sans en changer la terminaison ni l'inflexion, donna lieu à de nouveaux embarras. Les uns se sont contentés de celui du pere, & de celui du grand pere, comme saint Fulgence Evêque de Ruspe, dont le nom propre étoit Fabius, & qui s'appelloit *Claudius* du nom de son pere, & *Gordianus* de celui de son grand-pere. Les autres

autres ont porté celui de l'oncle paternel & du grand-pere maternel, comme le jeune Symmaque fils du célèbre Symmaque, dont nous avons les Ouvrages (1). Il s'appelloit Quintus, du nom qui lui étoit propre, mais il s'appelloit encore *Flavianus*, du nom de son oncle, & *Memmius* de celui de son grand-pere. D'autres ont eu des noms pris de parens encore plus éloignés, mais il est trop tard dans notre siècle de vouloir démêler ces différences, dont on a perdu la connoissance de bonne heure.

Depuis le tems de ces Anciens il ne s'est peut-être pas trouvé de peuples qui aient mis l'emploi des noms *Patronymiques* en si grand usage que les Arabes. On peut dire au moins d'une très-grande partie de leurs Auteurs, qu'ils nous sont beaucoup plus connus sous les noms de leurs peres, de leurs grands-peres, ou de quelque autre de leurs Ancêtres, que sous leurs noms propres. *Avicenna* & *Averroës*, qui sont si souvent dans la bouche & dans les Ecrits de nos Scholastique Péripatéticiens, ne sont que des noms *Patronymiques*, qu'ils ont corrompus, pour en faciliter peut-être la prononciation. Le premier ne marque autre chose que le fils de *Sina*, mais dont le nom étoit Abo Ali Al Scheich Al Raïs; le second ne veut dire que le fils de *Rush'd*, mais qui s'appelloit de son vrai nom Abu'l'walid Muhammed. De même le
nom

1 Not. Sirin. ad Sidon. pag. 2.

nom d'*Abdamir*, ou *Damir*, sous lequel on nous cite souvent un Auteur assés célèbre nommé Kemal Eddin Muhammed fils de Musa, étoit celui de son grand-pere : & ainsi de plusieurs autres *Patronymiques*, à la connoissance desquels on s'intéresse peu parmi nous, hors ceux qui font profession d'une érudition Arabe.

Les Auteurs Juifs n'ont peut-être pas donné moins d'exercice aux connoisseurs par leurs noms *Patronymiques*, lorsqu'ils en ont pris encore d'autres que ceux de leurs peres en différentes rencontres, comme a fait le Rabin Abraham *Aben-Azuz*, qui s'est fait appeller quelquefois *Aben-Burghil*. Un autre Rabin nommé Moÿse *Aben-Chabib* ou Chaviv, n'a point porté ce surnom *Patronymique* par la même raison que les Rabins Jacob *Aben-Chabib*, Levi *Aben-Chabib*, &c. Il étoit fils du Rabin Shem Tobh, & Chabib n'étoit que l'un de ses Aïeux assés éloigné. Le nom de *Maimonide*, que nous donnons ordinairement au Rabin Moÿse ben Maimon, est un *Patronymique* formé à la Grecque par les Auteurs modernes qui ont écrit en Latin ou en Langues vulgaires de l'Eglise Occidentale.

Les Espagnols & les Italiens semblent avoir introduit, ou du moins pratiqué plus qu'aucune autre nation, l'usage d'une autre espèce de *Patronymiques*, si le nom des femmes doit entrer dans ce genre. Il n'est rien de plus ordinaire parmi les Espagnols que de leur voir porter le
nom

nom de la mere, & quelquefois celui de l'aieule avec celui de leur pere. C'est ce qui produit souvent une suite de quatre ou cinq noms. Mais cette suite se trouve embarrassante pour la connoissance des Auteurs, lorsqu'elle est dérangée, ou lorsque les Auteurs mêmes ne sont pas uniformes dans la manière de les employer. Dans un Ouvrage on verra une file de noms, comme *Joseph Pellicer de Salas Ossau de Tovar*, ou *Gonçalo Mendez de Vasconcelos y Cabedo*; dans un autre on trouvera *Joseph de Salas de Tovar*, ou *Gonçalo de Vasconcelos*; dans un troisiéme on ne verra que *Joseph Pellicer de Tovar*, ou *Gonçalo Mendez de Cabedo*, & dans un autre enfin qui sera Latin, on ne trouvera que *Josephus Pellicerius*, ou *Gundissalvus Mendefius*. Cette diversité n'est-elle pas un piège capable de prendre les plus clair-voyans? Ceux même qui en ont usé plus simplement, & qui ne se sont donné qu'un surnom à la fois, ont été soupçonnés d'avoir voulu nous tromper en gardant leur simpli-

1 ¶ Nous apprenons de Majoragius (*Orat. 10.*) que son pere, dont le nom étoit *Julianus Comes*, en Italien *Giuliano de' Conti*, fut nommé Majoragius à *vico Majoragio* où il demuroit. Giuliano épousa Maddalena de' Conti, de laquelle il eut un fils qu'il nomma *Antoine*, & que sa mère par un esprit de piété, nomma de son coté *Maria*, uniquement parce qu'elle avoit une dévotion particulière à la Vierge. Cet enfant fut donc nommé *Antonio Maria de' Conti*, mais on ne peut pas dire qu'en ces trois noms, il en eût aucun de sa mère. Elle étoit, je l'avouë, de la famille des *Comi*, mais Giuliano son mari, nommé *Giuliano de' Conti*, en étoit aussi

simplicité, lorsqu'ils ont changé de nom. C'est pour cela que *Pierre Guevarra*, qui s'est appellé ainsi du nom de sa mere dans quelques Ouvrages, s'est fait mettre au rang des Auteurs déguisés, pour avoir pris dans une autre édition le nom de *Pierre Alagona*, qui étoit celui de son pere.

Au reste il n'est pas fort extraordinaire que les enfans en Espagne portent le surnom de leurs meres, à l'exclusion même de celui de leurs peres. C'est un usage que nous trouvons pareillement établi en Italie: & Majoragius, qui a porté plus de vingt ans durant le nom de *Maria Conti* ou *Comes*, qui étoit celui de sa mere, peut suffire pour nous en laisser un exemple (1). Mais on ne pourra pas dire que les gens de Lettres ou les Auteurs aient voulu user de singularité dans cette pratique, puisqu'ils n'ont fait que s'accommoder à l'usage public introduit dans diverses Nations. Dès le tems d'Herodote les Lyciens étoient tout accoutumés à souffrir que leurs enfans

aussi, & l'on doit présumer que c'est du côté paternel que l'enfant tenoit ce nom. Elle ne s'appelloit pas non plus *Maria*, puisque son nom étoit simplement *Maddalena*, & que ce fut par un motif de piété qu'au nom d'*Antonio* que portoit son fils elle ajouta le nom de *Maria*. Dans la suite du tems ce fils à qui le féminin *Maria*, & le masculin *Antonius* ne paroissent pas quadrer, changea *Maria* en *Marcus*, & parce que son nom Latin de famille *Comes* donnoit lieu à de frequentes equivoques, se faisant, à l'exemple de son pere, appeller *Majoragius*, il devint par là *Marcus Antonius Majoragius*.

fans portassent le nom de leurs meres (1). Et pour ne nous point tant écarter de notre tems, nous pouvons remarquer qu'encore que les Ecrivains en France ne paroissent pas avoir quitté à dessein le nom de leurs Peres pour prendre celui de leurs Meres, ils ont pû trouver des exemples infinis de cet usage dans nos Histoires Généalogiques, où nous voyons que la noblesse du sang, ou les richesses venuës de l'alliance des femmes, ont été les motifs ordinaires qui ont fait prendre aux enfans le nom de leurs Meres, & aux Maris celui de leurs femmes (2).

Cet usage n'est pas inconnu en Allemagne; & pour ne parler que des Auteurs, on fait que le Poëte Melissus qui n'est mort que dans le commencement de notre siècle, ne s'appelloit ainsi que par sa mere Otilia Melissa, quoiqu'il portât aussi quelquefois le nom de son pere Balthasar Schedius.

Le grand usage des Pays-bas pour les noms *Patronymiques* dans les Auteurs comme dans le reste des Habitans, a été jusqu'ici de prendre le nom de Batême ou le *prénom* du Pere, & de s'en faire un surnom au cas oblique, comme on le pratiquoit autrefois parmi les Grecs (3). Ainsi ces Auteurs au lieu de porter le surnom du Pere ou de la Famille, ont été contens de s'appeller Henricus *Adriani*,

1 Lib. *Clio* n. 173.

2 La Lontiere, *Origine des Noms* ch. 3. *suiv.*

ni, *Adrianus Adriani*, *Jacobus Antonii*, *Guillelmus Bernardi*, *Martinus Constantini*, *Joannes Cornelii*, *Gerardus Eligii*, *Gerardus Gerardi*, *Petrus Gerardi*, *Joannes Guillelmi*, *Everardus Nicolai*, *Petrus Godefridi*, &c. En quoi il ne s'est trouvé de confusion que lorsque ces mêmes Auteurs se sont avisés de reprendre le surnom de leur famille, ou de donner le change à leur Pere; ce qui est arrivé au sujet de deux Magistrats célèbres, Présidens du Conseil souverain de Brabant à Malines. Le Pere s'appelloit *Nicolaus Everardi*, parce qu'il étoit fils d'Everard; le Fils ayant repris le prénom de son grand-pere, dont son pere s'étoit fait un surnom, mit le prénom de son Pere en cas oblique pour lui servir de surnom, & s'appella *Everardus Nicolai*.

Mais les Italiens semblent avoir usé d'un autre raffinement dans l'art des *Patronymiques*. Au lieu de tourner le prénom du Pere en surnom, ils se sont fait du surnom du Pere un prénom, & un surnom pour eux-mêmes, comme il paroît dans les noms de *Latino Latini*, de *Mutio Mutii*, de *Galileo Galilei*, d'*Oddo Oddi*, de *Sperone Speroni*, d'*Alëssio Alessii*, de *Viviano Viviani*, de *Baldo Baldi*, de *Vinciolo Vincioli*, &c. qui sont tous noms d'Auteurs connus dans la République des Lettres. Et lorsqu'il a été question de s'exprimer en Latin, ils se
font

3 Alexander Philippi,
Ptolomæus Lagi.

sont contentés de la terminaison des anciens Romains pour les Patronymiques en s'appellant *Latinus Latinus*, *Spero Speronius*, comme ont fait aussi la plupart des Flamans que j'ai nommés *Adrianus*, *Nicolaius*, *Guillelmus*, &c.

D'autres ont fait revivre celle des anciens Grecs, & se sont fait appeller *Stephanides* pour Fitz-Steven, ou fils d'Etienne; *Simonides*, *Johannides*, *Andreades*, *Nicolaides*, *Antonides*, &c. pour fils de Simon, de Jean, d'André, de Nicolas, d'Antoine: & nous reservons à parler dans le Recueil des Auteurs déguisés de ceux d'entre ces derniers qui ont prétendu user de déguisement sous ces noms.

C H A P I T R E V.

4. Manière. *Prendre des noms Appellatifs pour être substitués aux noms propres. Appellatifs de Dignités, de Professions, de Conditions, de Pays, de Dispositions d'esprit ou de cœur.*

Vous venés de voir, Monsieur, que les noms *Patronymiques* ont été peu commodes aux Auteurs pour se déguiser, & qu'ils n'ont presque pû jeter personne dans l'erreur que par leurs variations, & le peu d'uniformité dans leur emploi. Nous n'en pouvons pas dire autant des noms *Appellatifs*. Quoi qu'ils n'aient été inventés que pour qualifier les

les hommes, on peut dire que rien n'est plus propre à les déguiser lorsqu'ils se trouvent détachés des noms propres. Mais le déguisement qu'ils peuvent produire est peut-être le seul de tous les déguisemens que l'on doive considérer comme entièrement innocent, parce qu'il est le seul qui puisse servir à cacher un Auteur sans blesser la vérité. L'*Appellatif* étant commun à plusieurs personnes, déguise l'Auteur qui s'en sert en ce qu'il le confond dans la multitude, & qu'il ne le peut distinguer d'avec tous ceux à qui il convient. Mais il le retient en même tems dans les termes de la sincérité, lorsqu'on ne le prend point à faux; & cette fausseté est d'autant plus rare qu'elle est inutile au déguisement que l'on cherche. Il est inutile par exemple à un Avocat de mentir en se qualifiant *Abbé*, lorsqu'il peut se cacher aussi facilement sous le nom d'*Avocat*, que sous celui d'*Abbé*: Un Religieux qui ne se donne que le nom de *Religieux* à la tête de son Livre, est souvent mieux caché que lorsqu'il s'y donne celui d'*Officier de l'Armée*.

De tous les termes *Appellatifs* dont les Auteurs sont en droit de se servir, ceux qui marquent une dignité éminente ou un rang de trop grande distinction, sont les moins susceptibles de déguisement. Il y en a même qui par leur singularité ne peuvent convenir qu'à une seule personne à la fois; & l'on peut dire qu'ils tiennent lieu du nom propre tant que la personne est vivante. Tant

que Mr. le Prince de... Mr. le Duc de... Mr. l'Archevêque de... Quens d'Anjou, Quens de Bretagne (1) ont été dans le monde, il n'y avoit point d'équivoque à craindre pour ceux de leur tems. Mais les mêmes noms ayant passé à leurs successeurs, qui n'ont pas été Auteurs de Livres, ou qui n'ont pas composé les mêmes Ouvrages, ils ont été considérés comme des *Appellatifs* embarrassans pour la Posterité, parce qu'ils sont devenus communs à plusieurs personnes successivement.

Lorsque les Dignités, les Emplois, ou les rangs marqués par un nom *Appellatif* ne sont pas uniques ou singuliers, on peut en sûreté les employer sans craindre d'en être trahi. C'est ce qu'ont éprouvé la plupart des Auteurs cachés qui ne se sont fait connoître au Public que sous les noms *Appellatifs*, de *Conseiller du Roi en ses Conseils*, d'*Officier des Armées*, d'*Aumônier du Roi*, de *Curiale di Roma*, de *Docteur en Theologie, en Droit, en Médecine*, d'*Abbé*, de *Chanoine*, de *Curé*, &c.

Il y a d'autres *Appellatifs* que nous pouvons appeler de condition ou d'état, & qui ne servent pas moins à cacher les Auteurs. C'est ce qu'on a remarqué dans ceux qui n'ont employé que les noms de *Nobilis Francus*; *Nobile Francés*; *Gentilhomme François*; *Eques Polonus*; *Seigneur*

1 ¶ Touchant ces deux Quens, c'est-à-dire Comtes, Royés

gneur de la Cour; Dame de qualité; Dame pénitente; Bourgeois de Paris; Fidelis Subditus; Fidelis Servus; &c.

D'autres marquent le Pays, comme *François Picard; Germanus Bavarus*, qui sont des noms communs à des Nations entières, & par conséquent incapables de trahir ceux qui se les sont appropriés.

Mais il n'y a point d'*Appellatifs* que les Auteurs déguisés ayent plus fréquemment employés à la tête de leurs Ouvrages anonymes, que ceux de profession.

La Librairie est remplie de Livres, qui ne font connoître ceux qui les ont écrits ou publiés que par les noms vagues d'*Avocat*, de *Jurisconsulte*, de *Médecin*, de *Philosophe*, de *Théologien*; par celui d'*Historiographe*, de *Poëte*; par celui d'*Ecolier*, de *Studiosus*, de *Professeur*, de *Lecteur*; par celui de *Religieux*, d'*Asceta*, d'*Ecclésiastique*, de *Prédicateur*; par celui d'*Académicien* ou *Academicus*, qui ne veut pas toujours dire un Membre de quelque Académie de beaux Esprits, mais quelquefois un simple Suppôt de l'Université, & quelquefois aussi un Platonicien de ces derniers tems.

Enfin il y a d'autres *Appellatifs* formés sur les Dispositions de l'esprit ou du cœur, comme celui d'*Amicus*, *Irresolutus*, voyés la *l'Aggirato*, *Philomathus*, *Instabilis*, *lo Smar-* Liste.
rito,

voyés Faucher l. 2. des anciens Poëtes François chap. 62. & 76.

rito, & la plupart des *Sobriquets* que les Particuliers portent dans les Académies d'Italie. On y peut aussi rapporter ceux que plusieurs de nos Ecrivains Galants se sont donnés au lieu de leurs noms propres, comme l'*Esclave fortuné* (1), l'*Esperant mieux* (2): l'*Amant sans parti*: le *Traverseur des voies périlleuses*, & d'autres du même genre, dont je n'ai pas crû devoir charger le Recueil de nos Auteurs déguisés.

CHA-

1 ¶ Antoine du Verdier & la Croix du Maine s'accordent à dire que Michel d'Amboise Sieur de Chevillon, Poète du rems de François I. prenoit le nom de l'Esclave fortuné.

2 ¶ L'Espérant-mieux, selon les mêmes Auteurs, est le nommé Jean le Blond contemporain de Michel d'Amboise. Je ne connois point l'*Amant sans parti*. Quant au *Traverseur des voies périlleuses*, personne n'ignore que c'est Jean Boucher. Lui-même dans sa 61. Epitre familière reconnoit que c'est un Ouvrage de sa façon, intitulé *les Renars traversans & Loups ravissans*, qui lui acquit le surnom de *Traverseur*. Voici l'endroit.

Autre plaisir n'ai guère prins au monde
 Depuis trente ans, & ne fais chose immonde
 Avoir écrit, fors en l'an mil cinq cens
 Que fol amour avoit surpris mon sens,

Qui

CHAPITRE VI.

5. Maniere. *Prendre des noms de Communautés ou de Sociétés ; tels que sont ceux de Colléges, d'Académies, de Facultés de Corps ou Assemblées, de Maisons Régulières, & même d'Associations feintes ou passagères. Et de la pratique contraire, lorsque des Sociétés se donnent le nom d'un Particulier.*

LEs noms de Communautés ou de quelque Société que ce puisse être ne paroissent pas plus susceptibles de déguisement que les Appellatifs. L'on est assés persuadé qu'une Communauté entière dont on voit le nom à la tête d'un Livre, adû, selon l'usage ordinaire, n'employer le ministère que d'un particulier, soit de l'un de ses membres, soit de quelque autre qu'elle ait voulu reconnoître.

Qui contraignit ma fole main écrire
L'Ayant transi, voulant Amour décrire,
 Dont, non à tort, me repentis soudain
 Par un livret faisant d'amour dédain.
 Depuis me mis, pour au mal satisfaire,
 A mes Renars & Loups ravissans faire,
 Où je conquis le nom de Traverséur.

La Croix du Maine dit que Jean Bouchet a été surnommé non seulement *le Traverséur*, mais aussi *l'Esclave fortuné*, en quoi il se trompe, de même que dans la qualité qu'il lui donne d'Avocat, au lieu de celle de Procureur à Poitiers. Il n'y a certainement eu que Michel d'Amboise qui ait été connu par ce nom d'*Esclave fortuné*.

tre pour Secrétaire de sa Compagnie. Mais ce Particulier qui a gouverné, pour ainsi dire, la plume de la Communauté, n'en est pas moins caché. Et si d'un côté la gloire de son travail (quand il en acquiert) doit retourner à toute la Communauté, il est juste de l'autre que toute la Communauté soit chargée des périls du Livre adopté, & de la fortune de l'Auteur qu'elle a avoué.

Les Communautés où l'on se soucie le moins d'avouer les Particuliers qui en prennent le nom, sont ordinairement les Colléges, les Universités & les autres Ecoles de la Jeunesse. La liberté pour ce point y est d'autant plus grande & d'autant moins dangereuse que les choses y sont de moindre importance en ce qui concerne les intérêts du Public. Lorsque les Particuliers travaillent de bonne foi pour l'utilité de leurs Colléges, on doit présumer qu'il n'y a que la gloire des mêmes Colléges qui les porte à en faire porter le nom à leurs compositions.

Ceux de cette dernière espèce n'ont pas tous réussi à demeurer cachés sous les noms de leurs Colléges, & plusieurs se sont vus obligés de leur vivant, de reprendre une partie de la gloire qu'ils avoient acquise à leur Communauté dès qu'ils ont été découverts. Ainsi la gloire d'un Ecrit publié sous le nom de *Collegium Anglicanum* est retombée de bonne heure sur la personne de *Robert Personius* Jésuite qui l'avoit composé au nom du Collége établi à Rome pour les Anglois. L'on n'a point tardé à nous faire savoir
que

que l'honneur des Ouvrages qui portent les noms de *Bruxellense Collegium*, de *Coloniense Coll.* d'*Augustanum Coll.* de *Constantiense Coll.* de *Molsheimensis Academia*, de *Crosense Coll.* de *Monachiense Coll.* d'*Eystettense Coll.* de *Dillinganum Coll.* de *Paderbornense Gymnasium*, de *Pragenſe Coll.* de *Romanum Coll.* de *Rhedonense Coll.* de *Salamanticense Coll.* de *Braïdenſis Academia* à Milan, &c. est dû au P. Andries, au P. Leurenus, au P. Schellemerch, au P. Biffelius, au P. Coccius, au P. Casimir, au P. Brunner, au P. Stengel, au P. Curtzius, au P. Horriou, au P. Soliman, au P. Cardulus, au P. de Cresfol, au P. de la Mere de Dieu, au P. Bisdomini, &c. lesquels ont tous été Jésuites, connus d'ailleurs parmi les Gens de Lettres, hormis le P. de la Mere de Dieu, qui étoit de l'Ordre des Carmes.

La découverte de ces Particuliers n'a point toujours été sans embarras & sans confusion, sur tout lorsqu'il s'en est trouvé plus d'un qui ont pris le nom d'une même Communauté sans se nommer. *Ingolſtadiense Collegium* veut dire Georg. Strengelius, à la tête d'une Pièce; mais il veut dire Albert Curtzius, à la tête d'une autre, & il signifie Joann. Biffelius en une autre occasion. *Cracoviense Collegium* est tantôt Paul Kuhn, & tantôt Severin Karvat. Ce que nous avons sous le nom de *Conimbricense Collegium* est dû non seulement au P. Côme Magailhan, mais encore au P. Manuel Goez, & au P. Sebastien Couto Jésuites Portugais. Ce que nous

nous avons sous celui de *Complutense Collegium* a été travaillé non seulement par un Carme François nommé Blaise de la Conception, mais par deux autres Carmes Espagnols, savoir Michel de la Trinité & Antoine de la Mere de Dieu. Mais si l'on s'étoit mis en devoir de découvrir les Auteurs des Pièces de Poësie & d'Eloquence, qui se sont publiées sous les noms de quelques Classes particulières de Colléges, & sur tout de celle des Rhétoriciens de divers endroits, on peut dire que les recherches en seroient infinies, & la peine assés inutile.

Il est aussi fort ordinaire à des Facultés entières d'une Université, de prêter leur nom aux Particuliers, & les Ouvrages où se trouvent ces noms, doivent être d'un poids d'autant plus grand, que la circonspection & les mesures qu'on a coutume d'y prendre, sont plus exactes. Lors qu'un Ecrit porte le nom d'une Faculté de Théologie comme de celle de Paris, de celle de Louvain, de Douai, l'Ecrit acquiert autant d'autorité qu'en peut avoir toute la Faculté, quoique celui qui l'a dressé n'en ait que très-peu par lui-même. Le Docteur Sinnigh à Louvain & le Docteur Randour à Douai n'en avoient qu'autant que la doctrine & la vertu peuvent en donner à un Auteur particulier. Mais les Ecrits qu'ils ont faits l'un contre l'autre semblent avoir quelque

¶ C'est Mr. Le Clerc dont pour la première fois le Livre parut en 1685. comme le reconnoit Mr. Le Clerc lui-même page 50. de sa Vie, imprimée.

quelque chose de plus qu'une autorité privée, parce qu'ils les ont publiés sous le nom & de l'aveu de leurs Facultés. Les Théologiens des Facultés Protestantes n'en ont pas usé autrement, lorsqu'il a été question de donner plus de poids à leurs Écrits. C'est ce qui a paru dans la conduite de Zacharie Ursin, de Jacques d'André, de Juste Fewrborne & de quelques autres hétérodoxes, qui ont écrit sous le nom commun de *Théologiens de Heidelberg, de Wirtemberg, de Hesse-Darmstadt, &c.* C'est aussi ce que l'on a vû pratiquer aux Anti-Trinitaires, qui ont souvent affecté de ne paroître qu'en corps, pour mieux se fortifier. Blandrate, Pauli, Vitrelini, Stoinski, &c. n'ont guères écrit que sous les noms communs de *Théologiens ou Ministres de Transilvanie, de Racovie, de Pinczovie; &c.* Ceux qui chercheront une exception à ces exemples, la trouveront dans celui d'un Savant de nos jours (1) qui vient de se cacher sous le nom des *Théologiens de Hollande*, pour écrire contre l'Histoire critique du vieux Testament. Il lui auroit été assés inutile de recourir à l'autorité de ses confrères rassemblés en corps, dans une affaire où le Public ne devoit exiger que du raisonnement & de l'érudition.

Les Facultés des autres Sciences n'ont pas été moins en usage de prêter leurs
noms

mée l'an 1711. à Amsterdam. [D'ailleurs ce n'est pas sous le nom des *Théologiens &c.* mais de quelques *Théologiens &c.*]

noms aux Particuliers. Celle de Droit dans diverses villes d'Allemagne & des Pays-bas a prêté le sien à des personnes même qui n'étoient pas du corps ni du pays. Celle de Médecine en Italie a laissé prendre celui de *Schola Salernitana*, à Jean de Milan, celui de *Collegium Bononiense*, à Ulisse Aldrovando, &c.

Mais lorsque des Sociétés entières ont travaillé en commun à quelque Ouvrage qui en porte le nom, le petit nombre de ceux d'entre les membres de ces Sociétés qui n'y ont pas eu de part, ne fait pas que les autres soient véritablement déguisés sous le nom qui est commun à toute la Société, & qui en ce cas-là leur appartient plus légitimement qu'à ceux qui n'ont pas travaillé à l'Ouvrage. Cela regarde particulièrement les Académies libres & volontaires, où l'on ne s'associe que pour travailler ensemble, ou pour se communiquer mutuellement ce que l'on fait. C'est une vérité si commune, qu'il me paroît superflu d'alléguer en témoignage les exemples de l'Académie de la Crusca pour son Vocabulaire, & de l'Académie Françoisse pour la censure du Cid & le Dictionnaire qu'elle nous prépare.

Les Communautés Régulières servent aussi assés souvent de voile aux Religieux particuliers qui se dépouillent de la gloire de leur travail pour la rendre commune à tout l'Ordre. C'est ainsi que sous le nom de *Religieux Bénédictin de la Congregation de S. Maur* nous voyons paroître

tre de jour en jour divers Ouvrages qui n'appartiennent souvent qu'à un ou à deux Auteurs de cette Congrégation. Il est même arrivé quelquefois que des Communautés Régulières ont prêté leur nom à des Auteurs qui n'étoient ni de leur Maison, ni même d'aucune Profession Religieuse. C'est ce qu'ont fait les *Religieux Dominicains* d'une des Maisons de Paris, sous le nom desquels Mr. de Sacci a publié la Vie de Dom Barthelemi des Martyrs. Mais on ne dira pas la même chose des *Solitaires de l'Égypte* à l'égard de Jean Cassien Auteur du cinquième siècle, puisque Cassien ne leur demanda point permission de publier sous leur nom ce qu'il prétendoit avoir appris d'eux.

Les Corps des Sociétés générales, je veux dire les Assemblées Ecclésiastiques & Politiques, hors des tems même auxquels elles se tiennent actuellement, autorisent tous les jours ce que des Particuliers font en leur nom après qu'ils en ont mérité l'approbation.

Le Corps Ecclésiastique de la Religion en France s'exprime tantôt par le terme des *Evêques de France*; Mr. de Marca l'a employé pour quelque composition qu'il avoit faite au nom des Prélats du Royaume; tantôt par celui de *Clergé de l'Église Gallicane*, qui est celui que Mr. Godeau a mis à la tête d'une Piece d'éloquence. Mais si je vous faisois remarquer un Auteur qui s'est couvert du nom pompeux des *Eglises de Fran-*

ce , vous porteriés peut-être vos conjectures sur quelque Prélat illustre de notre Communion, si je ne vous avertissois en même tems que c'est Calvin qui a pris ce nom.

Il en arrive autant à des Corps Politiques & à des Assemblées d'Etat. Un Aggæus Albada (1) s'est caché plus d'une fois sous le nom du *Cercle de Bourgogne*; Dominique Baudius sous celui des *Etats des Provinces Belghiques* (2); sans parler de divers Pensionnaires & Syndics de Villes, de Républiques, & d'autres Communautés, dont les fonctions ne regardent pas proprement le dessein que nous avons de ne traiter ici que des Auteurs cachés.

Il se fait quelquefois des Sociétés, que nous pouvons appeller *Passagères*, parce qu'elles ne subsistent qu'autant que durent les assemblées ou les délibérations qui s'y font. Mais il est arrivé quelquefois que ces Sociétés n'ont été qu'imaginaires, & qu'elles ont été feintes par des Auteurs qui ont crû que l'on auroit plus d'égard au nom d'une multitude, qu'à celui d'un seul. C'est ainsi qu'un Auteur de ce siècle ayant été repris, puis arrêté par les Inquisiteurs pour avoir parlé & écrit indignement de la sainte Vierge, crut que sa Requête au Pape seroit reçue plus favorablement; si elle lui étoit

1 ¶ Voyés touchant cet Albada qui vivoit sur la fin du 16. siècle, & qui étoit Swenckfeldien, l'Épître de Daniel Heinsius à Corneille Vander Myle au devant des deux Centuries de Lettres Latines d'hom-

étoit présentée au nom de toute la Nation des Basques (3).

Enfin il y a des Corps qui ne faisant pas de Société particulière, & qui ne pouvant pas tenir d'assemblées réelles, ne laissent pas de fournir le nom à des Auteurs inconnus: comme si on vouloit persuader au Public que ces Corps auroient voulu déposer leurs intérêts entre leurs mains. C'est ainsi que depuis le tems de la Ligue jusqu'à la fin de nos dernières guerres civiles, on a vû paroître divers Ecrits anonymes publiés au nom *des bons François* contre les ennemis du gouvernement & du repos de la France. Les *Pauvres* ont eu aussi leurs Avocats particuliers, qui ont dressé leurs Requêtes & d'autres Ecrits en leur nom, sans être jamais convenus ensemble pour en délibérer & sans y avoir eu la moindre part. Et de nos jours, les Fidèles du Royaume, qui se sont nouvellement réunis au corps de l'Eglise Catholique, viennent de voir plus d'une Réponse faite comme de leur part à leurs anciens Ministres par quelques Evêques & par quelques Abbés sous leur nom général de *Nouveaux Convertis*.

Voilà, Mr., beaucoup de manières différentes de se couvrir du nom commun des Sociétés, lorsque les Auteurs ne doivent ou ne veulent point paroître sous leur

d'hommes illustres, imprimées à Leyde in 8. 1617.

2 ¶ Dans le Discours à Jaques I. Roi d'Angleterre de non *invenudo fœdere cum Hispano.*

1 *Natio Cantabrica,*

leur nom particulier. Vous ne trouverez pas à la tête des livres d'autres noms de Communautés, soit dans l'Eglise comme ceux des *Confréries*, soit dans le monde comme ceux des *Compagnies*, que vous ne puissiez réduire à quelqu'une de ces manières. Mais il est bon de vous faire remarquer qu'il s'est aussi introduit parmi les Auteurs une pratique toute contraire à celle-là, qui toute opposée qu'elle paroît à son égard, ne laisse pas d'être aussi commode pour les tenir cachés. C'est celle des Sociétés qui prennent le nom de quelque particulier à la tête d'un Ouvrage composé conjointement ou séparément par plusieurs personnes.

Quelquefois on affecte de ne prendre le nom des personnes qu'après leur mort, soit parce qu'elles ont eu la meilleure part à l'Ouvrage, soit parce qu'elles ont été d'un rang plus élevé que les autres qui

1 ¶ Voici comme il s'en explique dans son Epître du 15. Octobre 1633. à Jean des Cordes Chanoine de Limoges : *Ut ad Canonem Auranicanum veniam, non video quid in Sirmondum tam acriter insurgat Aurelius, sive is unus est homo, seu, quod magis credo, constans ex plurimum contributa opera, alio forte bonarum literarum & eloquentiæ subsidia, alio Ecclesiastica notitiam historiae, alio spinosam illam de Schola Theologiam conferenté.* Il y a long tems qu'on ne doute plus que *Petrus Aurelius* ne soit l'Abbé de S. Cyran, nommé Jean du Verger de Hauranne. C'est surquoi dans sa Liste Baillet n'auroit pas dû hésiter.

2 ¶ L'*Ami*, suivant Baillet dans sa Liste est Antoine le Maître. On a ci-devant suffisamment éclairci les noms *Le Bon, de Trigny, & Antoine Godefroy.* Reste *Des Periers*, savoir Bonaventure des Périers que Baillet dans sa Liste dit être Jaques Peletier. Cette explication est trop imparfaite pour n'avoir pas besoin

qui y ont travaillé. C'est ce que nous avons vû pratiqué au sujet des cinq livres des Pseaumes qui portent encore aujourd'hui le titre de *Pseauteur de David*, quoiqu'il y ait beaucoup de Pseaumes faits par d'autres Auteurs. Dans notre siècle nous avons vû des Ouvrages faits par quelques PP. de l'Oratoire, ne porter que le nom du Pere *Gondren* qui avoit été Général de sa Congrégation, parce que les autres Auteurs étoient encore vivans, ou peut-être parce qu'ils n'avoient été que de simples particuliers de la Congrégation. Quelquefois les Associés se contentent de prendre un nom qui paroisse étranger aux uns & aux autres, soit qu'il paroisse emprunté de quelqu'un, ou qu'il soit feint, comme Grotius l'a cru au sujet d'*Aurelius* (1), & comme on peut encore le remarquer dans les noms de *l'Amy, le Bon, de Trigny, des Periers*, (2)
 &c.

soin d'un supplément. Une preuve convaincante que les Contes attribués à Bonaventure des Périers ne peuvent pas être tous de lui, c'est qu'il mourut avant l'an 1544. & que dans quelques-uns de ces Contes il est fait mention de certaines choses postérieures de plusieurs années. Que Des Périers soit mort avant l'an 1544. la préface mise au devant du recueil de quelques-unes de ses Oeuvres tant en prose qu'en vers, imprimées cette année-là chés Jean de Tournes in-8. ne permet pas d'en douter. Dans le Conte cependant qui a pour titre: *De l'Avocat qui fit abattre sa barbe pour la pareille*, il est parlé de la mort du premier Président Liset, qu'on fait n'être arrivée qu'en 1554. dix ans après celle de Des Périers. Je pourrois à cette preuve en ajouter d'autres semblables qui font voir que La Croix du Maine pag. 36. 193. & 341. de sa Bibliothèque a eu raison d'ajuger la meilleure partie de ces Contes à Jaques
 Fele-

Et c. Tantôt les Associés forment un nom de leurs prénoms, comme on le peut voir dans le prétendu *Antoine Godfroy*; & tantôt ils sont convenus que l'un des Associés mettroit son nom renversé dans un anagramme, comme il a paru par le nom de *Clouset* (1).

C H A P I T R E VII.

6. Manière. *Prendre des noms de guerre. Des Religieux qui se travestissent en Cavaliers ou gens d'épée, pour se deguifer dans leurs Ouvrages.*

J'Ai été long-tems fans vouloir me persuader qu'il y eût eu des Auteurs dégui-

Peletier & à Nicolas Denifor. Il pouvoit en favoir des nouvelles étant Manceau comme eux, & je l'en croirois plutôt que Paquier, qui dans une de ses Lettres (c'est la 12. du 8. livre) reprend Tabourot d'avoir fait Jaques Peletier Auteur de ces Contes. Paquier ne prenoit pas garde qu'ils roulent la plupart sur des gens de l'Anjou, du Maine, & du Poitou, pays peu connus de Bonaventure Des Périers, mais très-fréquentés & pratiqués par Peletier & par Denifot. La première édition de ces Contes est de Lyon in-8. l'an 1552. par Robert Granjon en caractères qui imitent l'écriture de ce tems-là. Elle ne contient en 107. feuillets que 90. Contes. Ceux qu'on y a depuis ajoutés, sont tirés du Recueil des plaisantes & facétieuses Nouvelles imprimées in-16. à Lyon 1555. du Traité préparatif à l'Apologie d'Herodote, &c. A quoi n'ont pas fait attention ceux qui ont cru qu'Henri Etienne Auteur de ce Traité préparatif nomme vulgairement l'Apologie d'Herodote y avoit inséré mot à mot plusieurs Contes de Des Périers. On voit que c'est tout le contrai-

déguifés qui fe fuflent avisés de recourir à l'exemple des foldats pour fe donner des noms de guerre. Mais ayant confulté un Auteur de nos jours fur les raifons qu'il avoit eüs de fe faire appeller tantôt *la Chevre*, & tantôt *la Lueur*, pour fe déguifer dans quelques-uns de fes Ouvrages : je n'ai pas eu lieu d'en douter davantage après qu'il m'eût répondu que c'étoient des noms de guerre, tels que l'on s'en donnoit fous les Miniftères des Cardinaux de Richelieu & Mazarin, pour publier des Pièces volantes & des Opuscules du tems. C'est ce qui m'a fait juger depuis, que les masques de plusieurs de nos Pseudonymes qui fe font appellés *la Riviere, la Fontaine, la Tour, la Tourelle, la Montagne, la Vallée, la Fleur, la Verdure, la Forest, Maître*

re. Il y a eu auffi diverfité d'opinions touchant le lieu de la naiffance de Des Périers. Etienne Tabourot chap. 7. de fes Bigatures le dit être d'Arnai le Duc petite ville de Bourgogne dans l'Auffois. La Croix du Maine ayant fans doute oui dire que Des Périers étoit Bourguignon, l'a fait natif de Bar fur Aube en Bourgogne, mais ayant depuis reconnu que Bar fur Aube étoit en Champagne, il a corrigé cette faute dans fon *Errata*. La Croix du Maine apparemment n'a pas été fi bien instruit que Tabourot, & ce qui me le perfuade, c'est que Dolet ami intime de Des Périers, de la main duquel en 1534. ou 35. il s'étoit servi pour mettre au net le 1. tome de fes Commentaires de la Langue Latine, l'appelle dans le 2. tome col. 535. *Joannem Eutychem De Perium Heduum Poëtum*, où *Eutychem* est le fynonyme Grec de Bonaventure, & *Heduum* la preuve évidente que Tabourot ne s'est point mépris.

1 ¶ Voyés la Liste.

tre Tiburce (1), *Thrasylbule*, *Holoferne*, (2), *Nicanor*, *Passavant* (3), *du Pescher*, &c. ne seroient peut-être que de simples noms de guerre.

Nos Pseudonymes ne se vanteront pas pour cette fois d'avoir voulu imiter les Anciens dans cette pratique. Les soldats de la Grèce ne leur ont pas fait l'exemple, & quoique nous ne lisions pas qu'il leur fût défendu de changer de nom dans la profession des armes, nous ne voyons pas qu'ils se soient mis en peine d'user de la liberté qu'on pourroit leur avoir laissée sur ce point.

Les

1 ¶ Le nommé Jean d'Abondance Bazochien, & Notaire du Pont S. Esprit, a composé vers le milieu du 16. siècle divers Ouvrages de plaisanterie en rime, entre autres quelques-uns sous le nom de Maître Tiburce de Papetourre. Du Verdier en rapporte les titres pag. 634. & 635. de sa Bibliothèque.

2 ¶ Le même du Verdier pag. 1185. rapporte sous le nom, apparemment supposé, de *Tubal Holoferne*, un Almanac burlesque intitulé *Prognostication nouvelle & joyeuse pour trois jours après jamais*, dont il cite deux quatrains assez plaisans. L'édition est datée de 1478. à Paris. Mais cette date pourroit bien être fautive. Baillet dans sa Liste a raison de douter que cet Almanac soit ou de Geoffroi Vallée (c'est ainsi qu'il devoit dire, & non pas de la Vallée) ou de Bonaventure des Périers. Le premier n'a rien composé de tel ; & pour ce qui est du second sa *Prognostication des Prognostications pour tous tems à jamais*, est un Ouvrage très-différent, contenant une invective très-plate de près de 300. vers de cinq pieds contre les prédictions des Astrologues. Du Verdier pag. 1026. fait encore mention d'un Pierre de Nogerolles Auteur d'une *Pronostication pour toujours & à jamais en rime*, que je crois aussi très-différent de Tubal Holoferne.

3 ¶ Le nom de Passavant n'a pas toujours été un faux nom. Il y avoit sur la fin du 14. siècle un

Les Soldats Romains sont encore plus éloignés de pouvoir leur servir de modèle. Loin d'avoir été dans l'usage de changer leurs noms lorsqu'ils se faisoient enrôler, on prétend qu'ils étoient obligés de représenter leurs vrais noms sans déguisement, & de les faire graver même sur leurs boucliers, afin qu'ils pussent être reconnus & notés, s'ils venoient à les abandonner.

Il n'y a donc que la Soldatesque moderne qui puisse leur avoir inspiré cette émulation: & lorsque nos Pseudonymes nous auront prouvé qu'il n'y a rien que de

Iacopo Passavanti Jacobin Toscan, Auteur du *Specchio di penitenza*, si souvent cité par les Académiciens de la Crusca dans leur Dictionnaire, & par les autres puristes d'Italie. Comme il n'avoit pas le même talent pour le Latin ni pour les belles Lettres que pour sa langue maternelle, de mauvaises petites notes qu'il a faites sur S. Augustin de la Cité de Dieu, donnèrent occasion à Vivès de railler ce bon Religieux, dans le nom duquel il trouvoit d'ailleurs je ne fais quoi de comique. C'est ce même Passavant que Rabelais a eu en vuë chap. 14. de son 1. livre, quand il a parlé de *Passavantus cum commiato*. Théodore de Beze a écrit sous le nom de *Magister Benedictus Passavantius* une Epître fort plaisante en prose macaronique contre le Président Lifer. Peu de tems après, c'est-à-dire en 1556. on vit paroître le *Passevent Parisien répondant à Pasquin Romain*. Dialogue que l'Auteur de la Comédie du Pape malade a cru être d'Artus Désiré, mais qui très-certainement est d'un Ex-Cordelier Albigeois nommé, comme dit Baillet dans sa Liste, Antoine Cathelan ou Cathalan à qui Du Verdier pag. 52. de sa Bibliothèque le donne en termes exprès. Passavant de plus est le nom qu'a pris dans quelque Ouvrage l'Evêque de Bellei Jean Pierre Camus, au rapport du même Baillet dans sa Liste.

de louable dans cette émulation, nous pourrons les obliger de reconnoître que l'honneur en est dû aux goujats & aux soldats de la dernière condition, puisqu'il n'y a guère que ceux du dernier ordre de la milice, qui s'avisent de changer de nom.

Il semble qu'il y ait quelque distinction à faire en faveur des Religieux Pseudonymes, qui ont affecté de se travestir en Cavaliers à la tête de leurs Ouvrages. Mais auparavant il faudra qu'on nous persuade qu'il y a quelque chose de plus noble & de plus relevé dans leur déguisement, lors qu'au lieu de prendre des noms serviles & destinés pour la lie des soldats, ils se sont qualifiés Gentilshommes ou Officiers de l'armée. Si le Public ne les en a estimés ni plus braves, ni plus nobles, il a pû au moins faire quelque cas de la prudence de ceux d'entre ces Religieux qui ne se sont déguisés sous des noms de Cavaliers ou d'autres personnes séculières, que pour publier des choses qui leur paroïssent n'avoir pas assés de conformité avec la sainteté de leur Profession.

Un Religieux Espagnol de notre siècle n'ayant pû obtenir de son esprit que ses Comédies fussent entièrement supprimées, a fait au moins quelque chose pour sauver l'honneur de sa robe, lorsque sa prudence lui a inspiré le dessein de prendre le

x ¶ Le P. Zacharie de Lisieux, Auteur du *Gyges Gallus*,

le nom d'un Aventurier. C'est ce que vous pourrés remarquer en la personne d'un Religieux de Notre-Dame de la Merci, quand il fera question de vous montrer dans notre Recueil le masque du Capitaine *Molina*. Vous y verrés aussi un Carme Espagnol prendre le nom d'un Centurion de soldats ; un Cordelier pareillement Espagnol prendre celui d'un *Almirante* ou Amiral de Castille.

Les Religieux Italiens n'ont pas été moins discrets que les Espagnols dans les occasions de même nature. On fait combien de postures Cavalières a prises le célèbre Pere Aproso Gênois de l'Ordre des Augustins, en se travestissant pour défendre l'Adonis du Cavalier Marin. Un autre Italien mais Cordelier de Profession, pour ne point laisser perdre ses galanteries, & ne point s'exposer en même tems à la correction de ses Supérieurs s'est caché sous le masque du Sieur *Micheli* séculier.

Il s'est trouvé néanmoins des Religieux, lesquels, après avoir fait des Ouvrages qui n'avoient rien que de sérieux & d'honnête, n'ont pas fait difficulté de les publier sous des noms de Cavaliers & de gens d'épée. J'aurai occasion dans la suite du Recueil de nos Pseudonymes de vous produire des Capucins sous le masque du Sieur *de Saint Marcel* (1), sous celui du Sieur *de la Motte*

Gallus, de *Somnia Sapientis*, & de *Seculi Genius*, Ouvrages publiés sous le nom de *Petrus Firmianus*,

Motte (1), &c. & de vous représenter encore d'autres Religieux sous celui de *Gentilhomme Provençal*, de *Chevalier Polonois*, de *Chevalier Anglois*, &c. Mais on aura quelque lieu de justifier cette conduite tant que l'on sera obligé d'approuver celle des Missionnaires Réguliers qui se déguisent en Cavaliers dans leurs habits & dans le reste de leur extérieur pour vivre en sûreté dans les lieux où regnent l'Hérésie ou l'Infidélité.

C H A P I T R E VIII.

7. Manière. *Prendre ou donner des surnoms burlesques que le peuple appelle ordinairement Sobriquets. Masques injurieux & passifs que les Auteurs jettent sur le visage de ceux dont ils entreprennent de parler.*

L'Usage des noms de surcroît que le vulgaire appelle *Sobriquets*, est plus ancien que ne l'ont crû quelques Auteurs modernes (2). C'est au moins ce que ne pourront nier ceux qui souffriront que l'on renferme sous ces termes les épithètes dont les Anciens parmi les Grecs & les Romains avoient coutume de caractériser les personnes. Ces épithètes se donnoient souvent par rapport à quelque qualité de l'ame, de l'esprit ou du corps.

1 ¶ Le P. Jean Louis d'Amiens.

& plus souvent au fujet de quelque défaut ou de quelque vice, que de quelque perfection ou de quelque talent particulier, quoique ces dernières considérations en aient fourni aussi un grand nombre. De simples actions ou des rencontres particulières ont été souvent d'ailleurs les sources d'où plusieurs de ces sobriquets ont pris leur naissance.

Mais nous ne voyons' pas qu'on les ait employés pour déguiser les Auteurs. Ce n'a été que dans la suite des tems qu'on s'est avisé, de les faire glisser à la place des surnoms qui se sont infailliblement perdus ou anéantis par cette suppression. De sorte que de noms surnoméraires qu'ils étoient dans leur origine, ils sont devenus de vrais surnoms, & des noms propres de famille avant qu'on en ait pû faire des masques d'Auteurs.

On ne doit pas néanmoins refuser à l'industrie des Auteurs modernes le témoignage d'avoir su former sur le moule des sobriquets des masques diffamans & injurieux pour couvrir le visage de leurs Adversaires, lorsqu'ils ont cru qu'ils seroient plus libres de ne les pas épargner en épargnant leur nom. Pour marquer leur différence d'avec les masques que les Auteurs déguisés ont pris pour eux-mêmes, j'ai cru qu'on nous permettroit de les appeller des masques *passifs*, parce que ceux qui en ont été couverts n'y ont rien contribué de leur part, qu'ils ne les ont
souv-

soufferts même que contre leur gré, & qu'en un mot ils ne se sont trouvés ainsi masqués que dans les écrits d'autrui.

Ces masques passifs ne sont pas en si petit nombre qu'on n'en puisse trouver assés pour remplir plusieurs classes & pour être divisés en plusieurs espèces.

Les uns sont formés sur les noms mêmes des Auteurs, soit par de simples allusions, soit par des Anagrammes. C'est ainsi que Casaubon semble avoir voulu déguiser le fameux Scioppius tantôt sous le nom de *Scorpius*, & tantôt sous celui de *Scoppius* dans quelques-unes de ses Lettres à ses amis (1). Ces deux masques ressembloient si bien au visage de son Adversaire, qu'ils paroissent faits plutôt pour l'offenser que pour le cacher à ceux qui ne l'auroient pas connu d'ailleurs. En quoi il n'est pas incroyable que Casaubon, qui aimoit l'Antiquité autant qu'aucun Humaniste, ne se soit proposé pour exemples ceux des Anciens qui s'étoient étudiés à changer ainsi les noms des Auteurs pour marquer les caractères de

1 ¶ Il n'en est pas de *Scoppius* comme de *Scorpius*. Celui-ci est manifestement injurieux, mais l'autre ne peut l'être, puisque ni *Scoppius* ni Σκόππιος ne signifient rien. A la vérité *Scoppio* en Italien a diverses significations, de quelques-unes desquelles on pourroit faire une application injurieuse: mais outre que cela seroit extrêmement tiré, la coutume, quand on n'écrit pas à un Italien, n'a jamais été de faire en Latin une allusion Italienne. Ce qui obligea *Scioppius* à orthographier ainsi son nom, qui originaiement s'écrivoit *Schoppius*, c'est qu'en Italie, où il étoit, ceux du pays, suivant leur manière de prononcer le CH comme un K l'appelloient il *Signore Scoppi*,

de leurs esprits par des allusions, comme il a paru dans les noms de *Rabiennus*, d'*Elenxinus*, d'*Epitimaus*, &c. qui avoient été substitués à ceux de Labienus, d'Alexinus, de Timæus (2), &c.

Mr. de Saumaise a fait voir en plus d'une rencontre qu'il n'étoit pas des moins ingénieux dans l'art de faire des masques injurieux & diffamans. On peut s'en rapporter à ce qu'il a écrit contre un Professeur d'Utrecht qu'il appelle *Coprianus* (3), auquel il ne donne d'épithètes que celles qui peuvent se dériver ἀπό τῆς *κρίσις* dans toutes les pages où il allégué cet Auteur. Si Mr. de Saumaise en avoit été le maître, nous n'aurions jamais su que cet Auteur s'appelloit *Cyprianus*. Mais pour avoir mal réussi à défigurer le visage de cet homme, on peut dire que l'infamie en est demeurée attachée à son nom plutôt qu'à celui de *Cyprianus*. Le sobriquet de *Coprianus* n'a servi qu'à nous faire voir qu'il y avoit quelque chose de plus bas & de plus sale dans sa passion, que dans celle des

Excrément.

enne-
Scoppi, en sorte que pour leur faciliter le moyen de prononcer moins mal son nom, il changea *Schoppius* en *Scioppius*. C'est ce qu'il nous apprend lui-même pag. 64. de son *Scaliger hypobolimaus*.

2 ¶ L'allusion de *Rabiennus* à *Labienus* se lit dans la préface du 5. livre des Controverses de Senèque le Rhéteur. Celle d'*Elenxinus* à *Alexinus*, dans Diogène Laërce en la Vie d'Euclide, & dans Hesychius de Milet. Celle d'*Epitimaus* à *Timæus*, dans Strabon l. 14. dans Diodore l. 5. & dans Athénée l. 6.

3 ¶ Parce que le nom de ce Professeur étoit *Cyprianus Regnerus*.

ennemis de S. Cyprien Evêque de Carthage, lorsque ceux-ci par une allusion semblable au nom de ce Saint l'appelloient *Caprianus* pour *Cyprianus* (1).

Le Coprianus de Mr. de Saumaïse ne me permet pas d'oublier le *Stercorarius* de Joseph Scaliger, à qui Mr. de Saumaïse a mérité d'être comparé pour plus d'une raison. Mais pour sortir promptement de ce parallèle d'infamie; il faut dire en deux mots, que Scaliger vouloit désigner sous le nom de *Stercorarius* un Astronome ou Chronologiste de Blois nommé *Temporarius*. Il est vrai que ces deux noms ne se rapportent l'un à l'autre que par la terminaison; mais l'allusion de Scaliger retomboit sur le mauvais sobriquet que l'on a donné aux Habitans de la Ville de Blois. (2).

Mr.

1 Erasm. præf. in Hier. Op.

¶ Erasme dans sa Préface sur les Oeuvres non pas de S. Jérôme mais de S. Cyprien a dit: *Jam quod quidam (ut refert Lactantius) homo difertus, sed impius, Caprianum pro Cypriano vocavit, hoc magis nobis placere debet vir optimus, quod viro pessimo displicuerit.* Où l'on voit qu'Erasme au lieu de lire *Coprianus* suivant les meilleures éditions de Lactance, avoit lu *Caprianus*.

2 ¶ L'Ouvrage intitulé *Chronologicarum demonstrationum libri tres* de Joannes *Temporarius* Jurisconsulte de Blois, dont le nom François étoit peut-être *Jean des Temps*, fut pour la première fois imprimé l'an 1596. à Francfort *in-fol.* & pour la seconde à la Rochelle en 1600. aussi *in-fol.* Joseph Scaliger s'étant apperçu que l'Auteur affectoit par-ci par-là de le picoter, lui rendit le change avec usure en divers endroits de ses Animadversions sur Eusebe; en trois desquels, savoir pag. 14. pag. 69 & pag. 121. de l'édition d'Amsterdam 1658. il l'a nommé
ment

Mr. de Saumaïse en favoit bien d'autres que Scaliger en ces matières. Il ne faut pour en être persuadé, que se souvenir de son *Cercopitavius* (3), qu'il avoit figuré sur le modèle de *Circopithecus* pour tâcher de deshonorer un Auteur célèbre caché sous le nom de Kercoëtius. Cela me fait songer au génie des Hérétiques du seizième siècle, où les plus zélés Réformateurs croyoient qu'il étoit bon d'injurier les Peres de l'ancienne Eglise pour mieux détruire leur autorité. Témoins ceux qui de *S. Athanasius* ont eu l'impudence de forger *Sathanasius*; qui ont changé *Ambrosius* en *Ombrosius*, &c. (4).

Les Protestans ne manqueront peut-être pas de relever cette réflexion; & de nous objecter qu'il n'est pas nécessaire d'être

ment traité, non pas de *Stercorarius*, mais de *Stercoreus*, par une équivoque maligne de foire *foira*, à foire *nundina*, à cause des Concessions Royales de plusieurs foires aux habitans de Blois, nommées de là ridiculement *les foireux de Blois*.

3 Singe à queue.

¶ Saumaïse n'a rien fait en cela de fort extraordinaire, le P. Petau sous le nom de Kercoët ayant été l'agresseur.

4 Vid. apud Fr. Feuard. & Gilb. Genebr.

¶ Feuardent & Genébrard ne devoient pas être cités d'une manière si vague. Il falloit marquer les endroits précis où ils rapportent les exemples de ces allusions injurieuses. Le P. Garasse pag. 713, de sa Recherche des Recherches de Paquier dit que Servet appelloit le Symbole de S. Athanase, *Symbolum Sathanasii*; mais quoi qu'on sache que Servet a été très-capable de dire cela, le P. Garasse pourtant devoit alléguer le passage exprès de son Auteur.

d'être hérétique pour former des masques injurieux à son Adversaire. Nous ne pourrons nier qu'ils n'ayent raison, si nous considérons ce qu'a écrit André Alciat Jurisconsulte Milanois sous le titre Latin d'Apologétique contre *Ranciscus Olidus* (1), qui est une allusion ingénieuse, mais fort désobligeante pour *Franciscus Floridus* que nous connoissons beaucoup mieux sous son nom ordinaire de Sabinus (2). Un Italien de nos jours, homme de mérite que je ne vous nommerai que lors qu'il sera question de le louer, & qui certainement ne paroît pas moins éloigné de l'hérésie qu'Alciat, n'a point fait difficulté de metamorphoser Mr. Gronovius le jeune en *Grunnovius*: & il s'est moqué de tous les égards qui pouvoient être dûs au mérite de ce docte Hollandois, qui n'est pas moindre que le sien en matière des Sciences humaines (3). On avoit trouvé moins à redire aux allusions que les Poëtes de Paris, & quelques autres Esprits facétieux avoient faites sur le nom du Pédant Montmaur ou Mommor (4), lorsqu'ils l'ont déguisé les uns sous le masque de *Gomor*, les autres

1. ¶ Alciat Emblème 163. & son Commentateur Claude Mignault, qui s'est nommé *Minos*.

2. ¶ J'ai fait voir que *Floridus* étoit le nom de famille de cet Auteur, & *Sabinus* le nom de son pays natal. Rabelais ou l'Auteur du 5. livre attribué à Rabelais appelle ch. 19. ce *Franciscus Floridus* François Fleuri.

3. ¶ *Jasitheï Apolog.* &c.

¶ Cet *Jasitheï*, car c'est ainsi que ce mot doit être

autres sous celui de *Cormorius*, & d'autres sous celui de *Mamurra*.

Les Anagrammes injurieuses tiennent aussi quelquefois lieu de masques propres à déguiser ceux qu'on maltraite, comme a fait Scioppius (5) lorsqu'il a tourné Scaliger en *Sacrilege*, qui fait une anagramme très-parfaite de son nom dans tous les cas obliques de la Langue Latine. Il y a d'autres anagrammes qui n'étant pas injurieuses peuvent passer néanmoins pour des masques passifs, lorsqu'on les jette sur le visage de celui dont on veut épargner le nom sans lui en demander son consentement. C'est ainsi que le Jurisconsulte Baudoin appelloit son ancien ami Calvin *Lucanius* par des considérations pour leurs anciennes habitudes, lors même qu'il étoit obligé d'écrire contre lui. Hotman a déguisé pareillement le même Calvin sous l'anagramme de *Lucianus*, non pas qu'il fût mal avec lui, mais parce-qu'il étoit dangereux d'être surpris en communication avec le fondateur de la nouvelle Prélature de Genève.

Une autre espèce de Masque passif, est

être écrit, est Raphaël Fabretti, qui a interprété son nom de batême Raphaël par *Iasitheus* composé d'*iasis* & de *theus* parce qu'en Hébreu Raphaël est la même chose qu'*iasis theus medicina Dei*.

4 ¶ Le nom de ce Pédant parasite s'écrivoit *Montmaur*, & non pas *Mommor*. Dalibrai qui l'a nommé *Gomor* a fait contre lui sous le titre d'*Anti-Gomor* un livre entier de vers satiriques.

5 *Adversus Josephum Sacrilegum.*

est celle des Synonymes ou des noms approchant de la signification du nom que l'on veut cacher. C'est ainsi que Meursius a voulu déguiser *Petrus Scrizarius* sous le nom de *Rupex signatorius*, pour lui marquer avec plus de liberté le mécontentement & le chagrin qu'il lui avoit donné. On y peut rapporter aussi les autres synonymes que les Auteurs ont substitués aux noms propres de leurs Amis, lorsqu'ils ont appréhendé de leur nuire en les découvrant. C'est ce que Vossius le pere a fait à l'égard de Grotius dans leur commerce mutuel des Lettres qu'ils s'écrivoient sur les affaires de la Religion en Hollande. Il eût pû choisir le nom de *Magnus* pour représenter celui de Groot ou Grotius : mais pour éloigner encore plus les soupçons, en cas que ses Lettres fussent interceptées par la faction des Gomaristes, ou le Parti du Prince d'Orange, il jugea plus à propos

1 ¶ Erasme n'a jamais songé à donner le nom de *Polyphemus Borussus* à Oecolampade, dont il étoit ami, quoiqu'il ne fût pas de son avis sur le dogme. L'application d'un tel nom, soit de *Polyphemus* pour les mœurs, soit de *Borussus* pour le pays, n'auroit été rien moins que juste. Ce qui a brouillé là-dessus les idées de Baillet, c'est qu'il y eut des gens qui s'imaginèrent qu'Erasme dans un endroit de son Colloque intitulé *Cyclops*, où il fait parler *Polyphemus* & *Cannius*, avoit eu en vuë Oecolampade, ce qui étoit très-faux, comme Erasme s'en explique dans sa Lettre du 15. Juillet 1529. à Bilibaldus Pirckeimerus, & dans une autre de la même année à Oecolampade même.

2 ¶ Il faut écrire *Perot* & *Brotheus*. De la manière dont Baillet s'explique on croiroit que par
Brotheus

propos d'employer celui de *Celsus*.

Il y a encore des Masques passifs d'une autre espèce, lorsque pour diffamer un Adversaire, on ne le fait connoître que sous un nom connu, mais décrié dans l'Antiquité, comme est celui de *Polyphemus Borussus*, qu'Oecolampade a reçu d'Erasmus (1); & comme sont ceux de *Fidentinus* & de *Brotheus* dont Nicolas Perrot (2) & Ange Sabin ont été couverts par Domitius Calderinus. J'y joindrois volontiers celui de *Zoilus Ardelio*, dont parle Erythræus (3), si l'Auteur ne s'étoit donné lui-même ce masque, & s'il ne l'avoit porté volontairement jusqu'à la mort.

Mais lorsque nous trouvons des personnes cachées par d'autres sous les masques de *Museus*, de *Linus*, de *Bias*, d'*Homere*, d'*Orphée*, de *David*, & d'autres Anciens d'une réputation heureuse, nous devons nous persuader que tous ces masques,

Brotheus Calderin entendoit Ange Sabin, & par *Fidentinus* Pérot. C'est tout le contraire. Voyés Sabellicus dans son Dialogue de *Latina Lingua reparatione*, & Gyraldus lib. 1. de *Pœtis sui temporis*.

3 Pinac. part. 1. n. 133. pag. 240.

¶ Il ne faut pas croire que l'homme nommé *Zoilus Ardelio* par Erythræus, eût pris un nom aussi injurieux que celui-là, & qui auroit si mal convenu à toutes les belles qualités dont il se croyoit revêtu. Le faux nom qu'il se donna étoit Italien & non pas Latin. Il quitta le sien uniquement par la honte d'une affaire arrivée dans sa famille: ce qui fait voir combien il étoit sensible à l'honneur. *Zoilus Ardelio* est donc un nom postiche, de l'invention d'Erythræus, comme *Emilio* & *Fortunatulus Lurco*, qui se trouvent dans la suite de ses Eloges.

masques, quoique de la même nature que les autres, ne sont pas faits pour deshonorer ceux à qui on les fait porter.

Enfin, l'on peut dire que nos Auteurs Polémiques ont encore inventé une autre espèce de masques injurieux pour leurs Adversaires, lorsqu'ils leur ont appliqué des noms employés autrefois pour caractériser des gens de mauvaise réputation, afin d'en faire passer l'idée sur leur personne. On pouvoit demander à Grotius, si ce n'étoit point son intention, lorsqu'il appelloit *Borborite* un célèbre Ministre, dont il vouloit épargner le nom (1). Mr. D. V. ayant à écrire contre un célèbre Docteur de son tems, avoit entrepris de ne le faire connoître que sous le masque d'*Eraniste*, dans le dessein de nous faire transporter sur ce Docteur les idées que Theodoret avoit autrefois attachées au nom d'*Eranistes* (2). Sur le modèle du feu Duc de Buckingham, qui avoit voulu travestir un Poète Anglois (3) mais Catholique, dans une Comédie sous le nom de *Bays*, à cause des expressions enflées & des caractères extravagans qu'il lui attribuoit,

&

1 ¶ Baillet dans sa Liste croit que *Borborita* est André Rivet. Il se trompe, c'est Samuel Des-Marets, par rapport à *ερβερ* bouë, dont les marais sont pleins.

2 ¶ Les deux lettres initiales D. V. signifient *De Valois*, savoir Mr. de Valois le jeune, nommé Hadrien, qui piqué de ce que sa Dissertation de *Basilicis* fut critiquée par un écrit qu'y opposa Mr. de Lannoy Docteur de la Maison & Société de Navarre, avoit dessein, dans la Réponse qu'il y fit, de ne
donner

& sous celui de *Drawcansir*, à cause de quelque prétenduë fanfaronnade ; sur ce modèle, dis-je, le Sieur Marwell en ces derniers jours a prétendu deshonorer Mr. l'Evêque d'Oxford (4) sous les mêmes masques de *Bays* & de *Drawcansir*, dans l'espérance que son Lecteur pourroit se le représenter sous les mêmes caractères.

CHAPITRE IX.

8. Manière. *Prendre des noms tirés du fond de son sujet, ou formés sur la matière que l'on traite, sur les intentions que l'on a en la traitant, sur la fin qu'on s'y propose, ou même sur la manière dont on a entrepris de la traiter.*

P Parmi les manières différentes de se déguiser, vous n'en remarquerez pas qui ayent été de plus grand usage, que celle de se former des noms sur la matière même des Ouvrages que l'on compose. Elle est certainement des plus fines

donner à son Adversaire nul autre nom que celui d'*Eraniste*, mot Grec, qu'il pouvoit se contenter de prendre dans le sens de *Socius*, pour désigner la qualité de *Socius domus Navarra*, mais qu'il prenoit dans le sens de *collecteur*, pour appliquer à Mr. de Launoy la signification odieuse que Théodoret donne au nom *Roanthe* dans la Préface des trois Dialogues qu'on a de lui sous ce titre.

³ Nommé Dryden.

⁴ Samuel Parker.

nes & des plus ingénieuses, ce qui suffit pour nous faire comprendre pourquoi elle a été tant recherchée par les Pseudonymes qui ont affecté de paroître spirituels. Un Controversiste Allemand de la Compagnie de Jesus (1) ayant à traiter de la Foi ancienne de l'Eglise Romaine contre les Protestans, s'est caché sous le nom de *Romanus Altglaub*, & il suffit de remarquer qu'Altglaub chés les Allemans veut dire *la Foi ancienne*, pour deviner la raison qui a fait prendre ce surnom au prétendu Romanus. Vous ne verrés point d'*Alethophile*, ni de *Philalethe* dans tout notre Recueil, qui n'ait eu intention de persuader à son Lecteur, que c'est l'amour de la Verité qui lui a fait prendre la plume. Vous n'en excepterés pas même Mr. de Saumaïse, qui ne s'est appelé *Verinus*, que dans cette intention, & je vous laisse à juger de celle que peuvent avoir eüe ceux qui ont pris les noms d'*Amandus Verus*, *Lucius Verus*, &c. (2). Il s'en est trouvé qui ont mieux aimé prendre ces sortes de noms dans les Langues vulgaires, que d'exposer leurs intentions à n'être pas entendues de ceux qui n'entendent que la Langue du Pays. Ainsi un Danois assés connu dans notre siècle (3) s'est

1 Le P. Aschendorff.

2 Chryf. Eggenfeld. Wilh. Goes.

3 Borrichius.

4 Hermanus Conringius.

5 H. Wolmar.

s'est appellé *Blottesandæus*, qui veut dire, la *Verité toute nuë*, plutôt que *Nudiverius* : & dans notre Pays l'on a vû un Abbé prendre le nom du Docteur *Auvray*, pour publier ce qu'il pensoit du *Prædestinatus*.

Nous pourrons sans témérité faire un jugement semblable de l'intention de ceux qui se sont déguifés sous le nom d'*Irenée*, soit qu'ils ayent voulu traiter de la paix de l'Eglise ou de l'Etat, soit qu'ils ayent voulu insinuer qu'ils n'étoient animés que de l'esprit de paix en écrivant. Se sont-ils mêlés de donner de bons conseils pour la paix? Ils l'ont voulu marquer par le nom d'*Irenæus Eubulus* (4). Ont-ils voulu nous persuader qu'ils désiroient la paix? Ils se sont appellés l'un à la Grecque *Erasmus Irenicus* (5), l'autre à la Romaine *Desiderius Pacius* (6). Il s'en est vû qui n'ayant à traiter que de la trêve de quelque guerre, n'ont pas laissé de s'appeller en Latin *Pacatus Latinus* (7). D'autres ne s'étant pas soucié d'exprimer leurs dispositions par le terme Grec d'*Irenée*, ont voulu employer celui de *Pacidius* (8), ou de *Pacificus* (9) pris des Latins : & un des Ecrivains de notre Pays, quoiqu'il ne fût pas Moine, n'a point fait difficulté de
se

G. Saldenus.

7 Dom. Baudius.

8 Jacq. Godefroy.

9 Chr. Herdesian.

nommer *Dom Pacifique d'Auranches* (1). En Allemagne le Sieur Oldenburger s'est donné le surnom de *Friedberg*, pour faire connoître en sa Langue qu'il en étoit redevable à la matière de son Ecrit sur la paix de Munster. Et Cassander s'étant engagé de travailler à la paix de l'Eglise, & à la réconciliation des partis de Religion par l'ordre de deux Empereurs d'Allemagne, n'auroit pas manqué de s'appeller aussi *Friedberg*, s'ils n'avoit jugé le nom Latin de *Pacimontanus* capable d'être entendu de plus de monde.

De ceux qui ont écrit sur la Prédestination & la Grace, le Pere Courtot s'est déguisé sous le nom de *Charitopolitain*, pour marquer qu'il prétendoit demeurer toujours dans les termes qui lui étoient prescrits par la Grace, ou mériter que la Grace demeurât en lui. Le Pere Baggot s'est appelé *Thomas Augustin*, pour persuader ses Lecteurs, qu'ils ne devoient trouver que la doctrine de saint Thomas & de saint Augustin dans son Livre de la Défense de la Liberté & de la Grace. Le Pere Gerberon s'est nommé *Flore de sainte Foi*, parce qu'il jugeoit ses Maximes sur la Grace très-propres à rendre notre Foi florissante. Enfin le Sieur Sinnigh se croyant parfaitement couvert des armes de saint Paul, & inaccessible aux traits de ses adversaires comme un hérifson, s'est donné le nom de *Paulus Ery-*

Erynachus (2), dans la Triade des Pères sur la Grace.

Dans d'autres matières de Religion, le Pere Jacques Canisius a pris le nom de *Christianus Tanatophrastus*, tiré du fonds de la matière qu'il a traitée dans son Livre de la mort d'un vrai Chrétien : Jérôme de Perea s'est appelé *Gerardus de Cruce* dans ce qu'il a fait sur la Passion de JESUS-CHRIST. Le Pere d'Alva s'est servi du nom de *Petrus à Conceptione*, pour publier une partie de ce qu'il avoit écrit sur la Conception de la Sainte Vierge. Beatus Rhenanus s'est nommé *Licentius Evangelus* dans ce qu'il a écrit contre quelques entreprises de la Cour Romaine, sous prétexte de parler pour la liberté Evangelique ; & le Pere Maimbourg s'est déguisé sous le nom de *François Romain*, dans les quatre Lettres, où il a tâché de concilier quelques opinions de Rome avec celles de France.

Le Pere Jérôme Gracian de la Mere de Dieu, fameux par ses disgraces, a pris le nom d'*Anastasio* pour faire la description de son rétablissement, comme s'il avoit voulu paroître ressuscité. Et l'Abbé de saint Germain ayant à décrire ou plutôt à déplorer les afflictions de la Reine Marie de Medicis, s'est donné le nom de *Benoni*, par rapport au dernier enfant de Rachel. Mais le même Auteur

voulant

2 ¶ L'orthographe dans *Erynachus* pour *Erinacens*, est extrêmement corrompue.

voulant montrer combien il étoit ferme & entier contre le Cardinal de Richelieu, a pris le nom de *Caton Chrétien*, dans un autre Ouvrage en faveur de cette Reine.

Dans des sujets de Politique & de Jurisprudence, Melchior Voets s'est fait un nom de *Juliers*, & un surnom de *Berg* ou *Monts*, pour le mettre à la tête de son Histoire du Droit de Juliers & de Berg. C'est lui que vous trouverés appelé du nom de *Julius de Monte* dans notre Recueil. Mr. Placcius dans son Traité du Jurisconsulte parfait, s'est donné le nom de *Nomicus*, & le surnom qu'il a pris d'*Analyticophilus* ne lui convient pas moins pour quelques-uns de ses autres Ouvrages, que pour celui-là. On peut rapporter aux matières de la Politique le fameux masque de *Junius Brutus*, dont s'est couvert Hubert Languet, pour écrire contre le gouvernement Monarchique, parce qu'il semble avoir voulu se revêtir du caractère Républicain des deux célèbres Brutus, qui se sont soulevés l'un contre les Tarquins & l'autre contre Cesar. A propos de quoi vous saurés aussi que plusieurs Sociniens ont voulu transporter ce même caractère dans la Religion, pour tâcher d'y établir la liberté des consciences; & nous en connoissons au moins deux de cette sorte, qui ont

1 ¶ Je croirois plutôt que *Gabalus* viendroit du vieux mot François *Gab* conte pour rire, bourde, ou de l'Italien *Gabbare* synonyme d'*ingannare*.

ont voulu porter le nom de *Brutus* à la tête de quelques-uns de leurs Ouvrages. Crellius,
Lubienic-
ki.

Nos recherches seroient fatigantes pour nous & peut-être ennuyeuses pour nos Lecteurs, s'il falloit s'affujettir à représenter ici les sujets différens, qui n'ont fourni les noms aux Auteurs Pseudonymes, que du fonds de leur matière. Contentons-nous d'en produire encore un petit nombre d'exemples, pour donner quelque idée de l'industrie de ceux qui ont usé de cet artifice dans d'autres genres d'écrire.

L'Abbé de Villars semble n'avoir mis le nom du *Comte de Gabalis* à la tête de ses Entretiens sur les Sciences secrètes, que parce qu'il entreprenoit d'y traiter des rêveries de certains Cabalistes (1). Le Pere Schonsleder Jésuite Allemand ayant beaucoup travaillé sur la Musique, pour en découvrir les beautés, & pour en faire sentir les agrémens, a pris le nom de *Volupius Decorus Musagetes*. Le Pere Fabri ayant fait un Traité en faveur de la Poudre du Perou, qui chasse la fièvre, & qui s'appelle autrement Quinquina, contre ceux qui révoquoient sa vertu en doute, a pris le nom de *Conigius*, qui semble ne vouloir signifier autre chose qu'une Poudre de santé (2). Un Conseiller de la Ville

2 Κόνις υγιής.

¶ Κόνις υγιή, c'est pulvis sanus.

Κόνις υγιήσις seroit pulvis sanitatis.

le d'Anvers, nommé Pierre Scholier s'est déguisé sous le nom de *Magirus* ou de Cuisinier pour traiter de la Cuisine. Dans le genre Erotique Mr. Porcheres Laugier s'est caché sous le nom d'*Erandre*, pour publier ses Lettres galantes: & François Colonna s'est appelé non *Polyphilus*, mais *Poliphilus*, dans son Hypnerotomachie au sujet d'une Demoiselle de la famille des Poli de Trevis en Lombardie, pour laquelle il avoit de l'inclination (1). Enfin il s'est trouvé un Poète, qui voulant décrire un combat de Porcs. s'est fait appeller *Publius Porcius*. Son Ouvrage étoit un de ces Poèmes que nous appellons *Lettrisés* ou *Tautogrammes*, & tous les mots de la Pièce commençant par la Lettre P. il n'auroit rien gâté de son œconomie, s'il s'étoit appelé *Petrus Placentinus*, qui étoit son nom, mais il lui préfera celui de *Porcius*.

De la manière de censurer un Adversaire sont venus les noms d'*Epitimus*, de *Censor Carpitanus*, de *Severinus*, &c. Un Protestant d'Allemagne nommé *Beyer* a pris le premier, pour écrire contre un Evêque Catholique de son Pays; l'Avocat *Feramus* s'est servi du second contre Montmaur, & le troisième a été employé dans un sujet plus sérieux par le
Pere

1 Voyés le Menagiana pag. 71. du tom. 4.

2 ¶ *Nathanael*, qui est interprété *don de Dieu*, se rapporte à *Théodore*, mot Grec. de même signification, & nom de batême de Beze. *Nezeckius* de l'Hébreu *nafchak* baiser est une allusion au nom de
Beze,

Pere Annat contre un Docteur de Louvain.

Il y a d'autres manières de traiter des sujets, par lesquelles les Ecrivains ont eu intention de marquer les dispositions de leur esprit, afin de prévenir le monde en leur faveur. Ainsi Theodore de Beze s'est nommé *Nathanaël Nezechius* (2), croyant nous persuader qu'il n'avoit apporté que la prudence du serpent jointe à la simplicité de la colombe, ou à l'ingénuité d'un vrai Israélite dans l'Ouvrage qu'il a publié sous ce nom. Ainsi le Socinien Slichting a cru nous surprendre par une affectation de simplicité, lorsqu'il a pris le nom de *Joannes Simplicius*, & Socin s'est appelé *Desiderius Peregrinus*, pour tâcher de se représenter comme un Etranger qui soupire après sa patrie céleste dans l'exil de ce monde. Parmi les Catholiques, le Pere Balduinus Junius s'est servi du nom de *Constantius Peregrinus*, pour marquer la constance avec laquelle il nous faut souffrir cet exil commun; & le Pere Zacharie de Lizieux a voulu marquer la fermeté avec laquelle il s'estimoit fondé sur la pierre lorsqu'il a pris le nom de *Petrus Firmianus*.

CHA-

Beze, comme s'il s'écrivoit *Baise*. Par où l'on voit que Théodore de Beze en prenant le nom de Nathanael n'a point eu en vuë ces paroles du verset 48. de l'Evangile S. Jean: *Ecce vere Israëlita in quo dolus non est*, comme Baillet se l'est imaginé.

CHAPITRE X.

9. Manière. *Se cacher sous les Personnages de Dialogues, lorsque les Dialogues sont anonymes.*
10. Manière. *Prendre des noms formés sur les Titres des Livres: Des noms de Livres qui deviennent des noms d'Auteurs.*
11. Manière. *Affecter l'Antiphrase. Former des Antithèses par rapport à d'autres noms d'Auteurs.*
12. Manière. *Prendre des Synonymes, ou des noms dont la signification approche de celle du nom qu'on supprime.*

§. I. **L**orsque les Auteurs ôtent leur nom aux Dialogues qu'ils ont composés, on peut dire qu'ils n'en deviennent pas plus anonymes. La destinée de ces sortes d'Ouvrages veut que le principal Personnage soit pris pour le nom de l'Auteur qui se trouve en ce cas-là dans le sort des Auteurs Pseudonymes. Il arrive même assés souvent que tous les Personnages soient pris pour l'Auteur qui les produit lorsqu'il leur donne des caractères qui n'éloignent point le Lecteur de l'idée que l'on peut d'ailleurs avoir conçüe de celui qu'on croit avoir composé le Dialogue.

Si les caractères sont ménagés différemment, & s'ils sont partagés de sorte qu'on en mette les Personnages dans une contrariété de sentimens, pour soutenir une dispute jusqu'à la fin du Dialogue, on

on peut sans s'exposer au danger de se tromper, chercher hardiment l'Auteur du Dialogue sous le masque du Personnage que l'on rend victorieux dans la dispute.

Ces noms de Personnages qui s'entreparlent dans les Dialogues se forment assés indifféremment, suivant le caprice de ceux qui les introduisent.

Au tems de Platon & de Ciceron, on n'alloit pas hors de son siècle ni de son pays pour les emprunter. C'est une pratique qui s'observoit encore assés volontiers du tems de Politien, d'Erasmus & de Pierius. On ne s'avisoit pas même de déguiser les noms, ni de travestir les Personnages; & Mr. Huet (1) a renouvelé avec succès dans ces derniers tems cette double manière de prendre des entreparleurs de son siècle & de son pays, & de n'apporter pas plus de déguisemens dans leurs noms que dans leurs sentimens. Mais pour faire voir qu'on ne prétendoit pas imposer à ceux que l'on faisoit entrer dans la conversation, l'Auteur avoit toujours soin de se nommer pour se mettre en état de répondre par lui-même de ce qu'il faisoit dire à ses personnages.

Ceux qui dans la suite des tems ont jugé à propos de ne se pas nommer ont affecté de donner à leurs personnages des noms pris dans l'Antiquité, ou tirés au moins de personnes mortes depuis long-tems, de crainte qu'il ne se trouvât quel-
qu'un

1 De Interpretatione.

qu'un qui pût s'intéresser à leur réputation. Mais la plupart ont eu recours à la fiction pour ces sortes de noms, soit qu'ils se soient étudiés à forger des noms qui fussent propres à marquer le caractère des personnages qu'ils vouloient représenter comme les Irenées, les Philalthes, les Eusebes, &c. soit qu'ils ayent voulu prendre des noms incapables d'aucun sens convenable au sujet, comme les Attiques, les Octaves, &c.

§. II. Il y a des noms de livres qui ressemblent de si près à des noms d'hommes, que si les Auteurs n'ont soin d'exprimer leur nom propre à ces sortes d'Ouvrages, ils s'exposent à porter le nom de leur livre & de passer pour des Auteurs Pseudonymes. C'est ainsi que Barclay se trouve appelé *Euphormion*, quoique son intention eût été d'abord de n'en faire que le nom & le titre de son livre, comme il a fait du nom d'Argenis pour un autre de ses Ouvrages. L'Empereur Maximilien I. porte le nom de *Tewrdanck* qui est celui d'un livre que ce Prince a fait de ses propres aventures (1). Les Etrangers appellent *Amadeus* ou *Amadisius* l'Auteur du Roman qui porte le nom d'Amadis de Gaule. Et un livre composé au tems des disciples des Apôtres fait encore aujourd'hui porter le nom de *Pæmen* ou de *Pastor* à Hermas son Auteur.

II

1 ¶ Voyés Placcius dans ses Anonymes pag. 472.
n. 1914. β.

Il est moins extraordinaire de voir que les titres de Livres ayent servi de surnoms à leurs Auteurs, lorsqu'il a été question de les distinguer d'avec d'autres Ecrivains de même nom. Jean le Scholastique s'appelle Jean *Climaque* du nom de son livre de l'échelle sainte. Avant lui, Clement Alexandrin a été surnommé *Stromateus* de son Ouvrage des tapisseries: & avant Clement, le Grammairien Demetrius d'Adramyte du tems d'Auguste avoit porté le surnom d'*Ixion*, du nom Selon Suidas. d'une Tragédie d'Euripide qu'il s'étoit attribué comme s'il en avoit été l'Auteur. Dans les tems postérieurs un Moine nommé Antoine ayant donné le nom de *Melissa* à un Recueil de lieux communs qu'il avoit tirés des Peres Grecs, a été appelé dans la suite *Antorius Melissa*. Jean de Hantwille porte le nom d'*Archithrenius* qu'il avoit donné à son Ouvrage en vers sur les désordres & les misères de ce monde. Guntherus quoi qu'Allemand est appelé *Ligurinus* par Baronius & par le commun des Ecrivains, à cause du titre de Ligurinus qu'il avoit donné à son Histoire de la guerre de Frederic I. dans le Milanois qu'il appelle ordinairement Ligurie. Jean de Salisbery se trouve pareillement surnommé *Polycrate* du titre de son livre sur les vanités des gens de Cour (2). Matthieu de Westminster pour ses Recueils historiques qu'il

2 ¶ Le titre du livre étant *Polycraticus* & non pas *Polycrates*, c'est *Polycratique*, suivant le raisonnement de

qu'il avoit intitulés, *Fleurs des Histoires*, porte le nom Latin de *Florilegus* qui ne revient pas mal au surnom Grec de *Melissa* dont nous venons de parler. *Marbodæus* pour son *Traité des pierres précieuses*, s'appelle *Lapidarius*. *Thomas de Cantimpré*, dit le *Brabantin*, porte le nom de *Thomas Apiarus*, à cause de son livre des *Abeilles*, où il se propose la forme d'une conduite Chrétienne pour toute sorte d'états sur le modèle de l'économie des *Abeilles*. *Durand Evêque de Mande* est surnommé le *Speculateur* à cause du titre de *Miroir de Droit* qu'il a donné à son livre; & le nom de *Conciliator* est retourné à *Pierre d'Albano* (1) qui ne l'avoit destiné que pour son livre des différens entre les *Philosophes* & les *Médecins*. Enfin le penchant y est si grand, que l'Auteur du *Micrologue* sur les

de *Baillet*, que *Jean de Salisberi* devoit être surnommé, & non pas *Polycrate*. Aussi *Guillaume de Lorris* feuillet 128. tourné du *Roman de la Rose*, de l'édition de *Galliot du Pré* 1529. a-t-il dit *Polycratique*, mais plusieurs autres depuis, quoique plus sçavans, tels que *Pétrarque* pag. 459. de l'édition de *Bâle* 1581. *Marfile Ficin*. l. 4. de ses *Lettres*, dans celle qu'il écrit *Jacobo Bracciolino Poggii Oratoris filio*; *Bodin* dans le sixième & dernier livre de son *Colloquium Heptaplomeres* manuscrit, & même *Ménage* au mot *Fongleur*, ont tous écrit *Polycrate*, ce qui est une double faute. Un impertinent *Commentateur* du faux *Boëce de Disciplina Scholarium* a bien fait pis. Au chap. 3. il cite *Joannem Solobriensem in Polycratone*. Sur quoi l'Auteur de l'*Apologie* de *Lucilio Vanini* imprimée in-8. l'an 1712. à *Rotterdam* paroît avoir encheri, lorsqu'à la page 27. il fait mention *Joannis Petiti* (ce sont ses mots) seu *Politiani*, désignant par *Joannis Petiti* *Jean de Salisberi* dont le nom Anglois étoit

les Observations Ecclésiastiques étant demeuré entièrement inconnu, on a mieux aimé lui forger un *Prénom* que de ne lui pas donner le surnom de Micrologue qui fait le titre de son livre : de sorte que *Joannes Micrologus* est un nom purement chimérique d'un Auteur qui est encore caché au jugement des Critiques (2).

Mais la conduite que l'on garde au sujet d'un Grammairien de Constantinople nommé Etienne de Byzance doit faire connoître que cette licence a besoin de bornes. L'Ouvrage qui est cause que nous l'appellons vulgairement *Stephanus de Urbibus* n'avoit été intitulé *des Villes* ni par son Auteur, ni par son Abbréviateur Hermolaiis. L'erreur des Critiques postérieurs avoit fait porter le titre de *περὶ πόλεων* à l'abregé de l'Ouvrage qu'Etienne

étoit *Lisle*, en François *Petit*, comme nous l'apprend Salisberi lui-même dans cet endroit de son Epître 192. *Sed quantum est quod me totum, id est hominem, parvum nomine, facultate minorem, minimum merito, vobis debere profiteor.* On pardonneroit à l'Apologiste de Vanini l'affectation d'avoir désigné l'Auteur du Polycratique par une dénomination aussi peu connue qu'est celle de *Joannes Petitus*, mais on ne peut lui pardonner l'équivoque de *Politianus* pour *Polycraticus*.

1 ¶ *Lifés Pierre d' Abano.*

2 ¶ Le titre de *Micrologue* qui en général pouvoit se donner à tout Traité succinct de quelque manière que ce fût, a été affecté en particulier au livre de *Ritibus Ecclesiasticis*, qu'on croit du onzième siècle, mais dont l'Auteur est inconnu. Feu Mr. Bossuet Evêque de Meaux pag. 51. de son Traité de la Communion sous les deux espèces a pris le *Micrologue* pour l'Auteur du livre même.

tienne avoit intitulé *ibuxà*. Et l'on ne peut que louer la discrétion de Messieurs de l'Académie Françoisé, qui ne pouvant empêcher que cet Auteur ne soit appelé *Stephanus de Urbibus*, ont employé du moins leur autorité pour empêcher qu'on ne l'appelle *Estienne des Villes*, en notre Langue (1).

§. III. L'Antiphrase & l'Antithèse ont été aussi de quelque usage aux Auteurs déguisés principalement pour les Ouvrages où ils ont voulu combattre quelque Adversaire. La plus simple des manières de se cacher sous des noms *Antiphrastiques*, est celle de joindre la particule Grecque d'*anti* au nom de son Adversaire. C'est ainsi que Gentillet a été appelé *Anti-Machiavel*, & Hotman le jeune *Anti-Choppin*, quoique plusieurs de ces noms semblent avoir été faits d'abord pour servir de titre à des Livres dont les Auteurs prétendoient se faire Anonymes. C'est au moins ce qui a paru dans la conduite de ceux qui ont composé les Satires d'*Anti-Coton*, d'*Anti-Theophile*, d'*Anti-Garasse*, &c. Une autre manière plus figurée, est celle de se former un faux nom pour être opposé à celui de l'Adversaire. Un Conseiller de Barcelonne nommé Vilofa, du tems que Mr. de Marca étoit employé en Catalogne, voulant écrire contre le Sieur
Martin

2 Nouvelles de la République des Lettres 1684, Juillet pag. 482.

Martin Jurisconsulte Catalan du parti de la France, s'appella *Martinus contra Martinum*, à la tête de son Livre. Mais il y a plus d'industrie dans le prétendu *Nicodemo Macro seniore*, qui a écrit contre *Nicolo Crasso juniore*. Passés le nom de *Nicodemo* qui n'est que le synonyme de *Nicolo*, vous voyés que ceux de *Macro* & de *Seniore* ne sont point mal opposés à ceux de *Crasso* & de *Juniore*. L'antithèse est encore plus belle dans le prétendu *Anastafius à Valle Quietis* par opposition au prétendu *Constantius à Monte Laboris*. Quelques-uns estiment aussi qu'il y a quelque air d'Antithèse dans le nom de *Bernardus Stubrockius* opposé à celui de *Wilhelmus Wendrockius*. Enfin lorsqu'on a vû un célèbre Théologien écrire sous le nom de *Vincentius Severinus* contre un autre Théologien célèbre qui s'étoit appellé *Vincentius Lenis*, on n'a pas eu lieu de douter que *Severinus* n'eût eu intention de marquer par cette Antithèse la manière dont il prétendoit vaincre *Lenis* qui avoit affecté de se rendre victorieux par une manière opposée (2).

§. IV. L'emploi des Synonymes est encore une manière fort connue aux Auteurs Pseudonymes lorsqu'ils veulent se déguiser. La liberté qu'ils ont eue de ne pas prendre les Synonymes lors même qu'ils les prenoient, semble en avoir dispensé la plupart d'une exactitude trop scrupuleuse.

1 ¶ Cherchés dans la Liste l'explication de tous ces noms.

scrupuleuse : & l'on peut dire que peu d'entre eux se sont fouciés de représenter précisément le sens de leur nom dans leur échange. L'illustre Dame Venitienne si connue par son nom de Modesta Pozzo, se trouve déguisée sous celui de *Moderata Fonte*, qui, sans changer de Langue, ne laisse pas de rendre à peu près le sens de *Modeste du Puis*. Le Sieur Nicolas Villani a trouvé aussi de quoi se travestir par Synonymes sans recourir à une autre Langue, lorsqu'il s'est appelé *Vincenzo Foreze*. Vincenzo ne marque que la moitié du nom de Nicolas, mais celui de Foreze ne représente pas mal celui de Villani, c'est-à-dire de Payfan ou de Villageois (1). De même en notre Langue le Pere Binet a crû que le nom synonyme de *René* seroit capable de le cacher & de le dérober au Public, parce que tout le monde ne devoit pas deviner qu'il avoit voulu dériver *Binet* du Latin *Bisnatus*. La plupart des autres masques synonymes ne vous paroîtront guères plus exactement appliqués : ni le *Ferrarius* au lieu de Fabricius (2), ni le *Fornari* au lieu de Furnio, ni le *Rupex Signatorius* au lieu de Petrus Scriverius, ni plusieurs autres de ce même genre. C'est ce qui vous fera peut-être juger que les Synonymes parfaits ne se rencontrent souvent que par le changement d'une Langue en une autre. Il y a pourtant des Langues assés riches pour fournir plusieurs

x En Allemand *Brentius* s'est appelé *Engster*.

plusieurs noms d'une même signification sans aucune altération du sens. Et pour ne pas sortir du sujet de nos Pseudonymes, je me contenterai d'alléguer l'exemple du jeune Socin, dont le nom étoit *Faustus*, & qui a changé ce nom quelquefois en celui de *Felix*, & quelquefois en celui de *Prosper*, sans sortir des termes de la Langue Latine. Ajoutés-y l'exemple de Melanchthon qui a su trouver le synonyme de *Melangeus* pour se déguiser sans quitter la Langue Grecque.

On peut compter aussi parmi les vrais Synonymes certains noms Géographiques, lorsqu'ils marquent précisément le même pays, tels que sont ceux de la Géographie ancienne substitués à ceux de la moderne. C'est ainsi que Gregoire Hungarus s'est déguisé sous le nom de *Pannonius*.

CHA

2 Ou Fabricius pour Ferrarius.

O 2

C H A P I T R E X I.

13. Manière. *Changer son nom d'une Langue en une autre contre un nom de signification semblable ou approchante. Noms tournés du Vulgaire en Hebreu, & de l'Hebreu en Latin & en Vulgaire. Noms tournés du Vulgaire en Grec. Noms tournés du Vulgaire en Latin. Noms tournés en Langues vulgaires. Réflexion sur ceux qui tournent mal à propos les noms des Auteurs étrangers en notre Langue. Exemples d'une semblable conduite parmi les Allemans & les Italiens.*

DE toutes les espèces d'Ecrivains qui se trouvent dans la Republique des Lettres, les Auteurs déguisés sont peut-être les seuls que l'on puisse justifier sur le changement de leur nom en d'autres noms pris d'une Langue étrangere. Les plaintes que l'on a formées jusqu'ici contre la licence exorbitante qui s'est introduite dans ce changement ne doivent tomber que sur les Auteurs qui n'ont eu ni besoin de demeurer inconnus, ni intention de se déguiser.

§. I. Supposant que nos Pseudonymes n'ont pas besoin d'Apologie sur ce point, je me contente de vous faire remarquer qu'ils ont toujours été libres de choisir telle Langue étrangere qu'il leur a plu pour se dépayser. Cette liberté en a porté, quelques-uns à, se donner des noms
He-

Hebreux, comme François du Jon qui s'est appellé *Nadab Agmon*, & Antoine de la Roche-Chandieu qui a pris tantôt le surnom de *Sadéel*, & tantôt celui de *Zamariel* (1). D'autres qui avoient reçu au Batême des noms pris des Hebreux, les ont changés en des noms pris des Latins, comme Blondel qui a changé son nom de David en celui d'*Amandus*, & Jacques Stein qui a changé celui de Jacob en celui de *Lucretius*; sans parler de tous ceux qui ont quitté Joannes pour *Janus*, ce qui n'a d'ailleurs aucun rapport à notre sujet, parce que *Janus* n'a point la même signification que *Joannes*. Au lieu de quoi nous pourrions rapporter quelques exemples de ceux qui ont changé ce prénom Hebreu en un autre, équivalent dans la Langue Allemande, comme a fait Brentius qui s'est fait appeller *Huldrich* au lieu de *Joannes*.

§. II. Plusieurs ont fait échange de leur nom contre quelqu'autre de même valeur tiré de la Langue Grecque. Mais ils ne s'y sont pas comportés tous de la même manière. Les uns n'ont pris ces noms étrangers que pour un tems, & pour quelques Ouvrages particuliers seulement, sans prétendre que le nom Grec leur demeurât hors le cas du Livre auquel ils l'ont fait porter. Les autres se les sont donnés pour les conserver éternellement, en supprimant une bonne fois leur nom vulgaire, tel qu'on le portoit dans leur famille;

1. ¶ *Sadéel* Champ-Dieu. *Zamariel* Chant-Dieu.

le; de sorte qu'on peut dire que ces noms Grecs ont été plutôt attachés à la personne qu'à aucun Ouvrage particulier de ces Auteurs.

De la première espèce sont les noms de *Tbalassius Basilides*, pour dire Marin le Roy, parce que Mr. de Gomberville n'a point prétendu retenir ce nom Grec hors de la rencontre que je vous marquerai dans notre Recueil. Tels sont aussi *Alopecius* & *Bassarius*, pour dire Vosius; *Agathius* pour Bonacci; *Asterius* pour Stern ou l'Etoile; *Agathochronius* pour Bontemps; *Chlorus* pour Virét; *Cisseus* pour Schilsem ou de Lierre; *Dermasius* pour Feller; *Theophilus Ellychnius*, pour Gottlieb Dachtler; *Cephalus* pour Capito; *Dendrinus* pour Boom; *Aretius* pour Martin; *Nicius Erythraeus* pour Vittorio de' Rossi; *Hephestion* pour Smidt; *Hegemonius* pour Guide; *Melas* pour Schwartz; *Melancthon* pour Chambrun; *Melangaus* pour le vrai Melancthon; *Oxyorus* pour Montaigu; *Philyra* pour du Tillet; *Phyllarque* pour Général des Feuillans; *Myon* pour Musculus ou Meusel; *Selenus* pour Monnerus & pour Lunebourg; & d'autres de même nature employés pour déguiser les personnes en de certaines occasions & pour un certain tems.

Mais on peut dire que le déguisement n'est entré qu'à demi dans l'autre espèce de noms Grecs pris par des Auteurs, qui loin de se cacher sous ces nouveaux noms, & de vouloir demeurer inconnus

au Public, ont eu intention de supprimer entièrement le nom qu'ils avoient reçu de leurs Peres, & de retenir le nom Grec au-de-là de la mort même dans toute la posterité. De cette dernière espèce sont *Acakia* au lieu de celui de Sansmalice, qui s'est trouvé supprimé même dans les descendans du Médecin qui avoit fait ce changement; *Ammonius* au lieu de Vander Maude; *Angelocrator* au lieu d'Engelhart; *Artopaus* au lieu de Backer & de Brotbacker; *Batrachus* pour Froschius; *Capnion* pour Reuchlin, quoique ce dernier nom soit rentré dans ses droits malgré l'usurpateur Capnion; *Chytraeus* au lieu de Rock-Hafe; *Cycnaeus* au lieu de Swaens; *Dryander* au lieu de Enzina nom Espagnol; *Echinus* au lieu de Erizzo nom Italien; *Eutrachelus* au lieu de Goethals; *Gnapheus* au lieu de Foullon; *Haloander* au lieu de Hoffinan; *Hamaxurgus* au lieu de Wirstelin; *Ischyrius* au lieu de Sterck; *Leucander* au lieu de Whiteman, nom Anglois; *Lithotomus* au lieu de Steen-Hauwer; *Lithodomus* au lieu de Steen-Huyse; *Lycosthene* au lieu de Wolfhart; *Macarius* au lieu de l'Heureux; *Macropedius* au lieu de Lanckweld; *Melancthon* au lieu de Schwartz-erdt; *Melander* au lieu de Schwartzman; *Nauclerus* au lieu de Vergehaus; *Naogeorgius* (1) au lieu de Kirchmayer; *Nicandre* au lieu de Victoria Espagnol qui

1 ¶ Lisés *Naogeorgus* & voyés l'art. 1323 des Jugemens des Savans.

a été pris par ses propres Compatriotes pour un ancien Auteur Grec (1); *Oecolampadius* au lieu de Haufzſchein; *Oinotomus* au lieu de Schneidwin; *Oporinus* au lieu de Herbst; *Palæonydorus* au lieu de Oude-Watter; *Panagathus* au lieu de Goethals que nous avons déjà vû dans une autre ſignification transformé en *Eutrachelus*; *Pelargus* au lieu de Storck; *Peristerus* au lieu de Taub; *Polypus* au lieu de Wackefeld Anglois; *Pylander* au lieu de Thorman; *Siderocrates* au lieu de Eifen Menger; *Strabo* au lieu de Borgne; *Tragus* au lieu de Bock; *Xylander* au lieu de Holtzman; & grand nombre d'autres que je reſerverai dans une Liſte ſeparée après le Recueil des vrais Pſeudonymes, parce que je n'ai pas crû que ceux de cette dernière eſpèce tirés tant des Grecs que des Latins fuſſent eſſentiellement de notre ſujet. Vous avés pû remarquer, Monſieur, que la plupart de ces Auteurs *transnommés*, pour me ſervir du terme Latin de Suetone, ont été ou Allemans ou Flamans: & l'on me permettra de demander grace pour les Ecrivains de ces deux Nations à ceux qui prétendent faire le procès aux Auteurs qui ont tourné leurs noms en Grec ou en

2 ¶ Il eſt vrai que le faux Luitprand & le faux Julien dans leurs Chroniques ont fait de ce Nicandre un Poète natif de Toléde au 9. ſiècle, mais ils n'ont pas dit que ce fût un Poète Grec. Il n'y a eu à Toléde au 9. ſiècle nul Poète ni Grec ni Latin nommé Nicandre. Ce n'eſt qu'au 16. ſiècle qu'il s'y en eſt trouvé un dont le nom de batême étoit Ambroïſe & le nom de famille apparemment

en Latin. J'allégué pour la défense des Allemands & des Flamans non seulement la raison de la dureté & de l'inflexibilité de leur langue naturelle, mais encore l'exemple des Anciens qui n'ont pas fait difficulté de passer cette liberté aux étrangers qui vouloient se donner un nom Grec parmi les Grecs, ou un Latin parmi les Romains. Je me contente de vous remettre devant les yeux celui du Philosophe *Porphyre* & celui de l'Hérétique *Pelage*. *Porphyre* s'appelloit *Malch* en sa langue, qui étoit la Syriaque, parce qu'il étoit Phénicien. Personne ne trouva mauvais qu'il quittât ce beau nom pour celui de *Porphyre* qui est Grec, quoi qu'on eût pû lui objecter que celui de *Basile* dans la même langue auroit encore été plus propre & plus approchant de celui de *Malch* pour la signification. *Pelage*, qui étoit des Isles Britanniques, s'appelloit dans son pays *Morgan*, qui marquoit la Mer en langage Breton de ce tems-là. Mais ayant à vivre dans les Provinces les plus florissantes de l'Empire, où l'on ne parloit que le Grec ou le Latin, il se fit appeller *Pelagius*, sans que personne y trouvât à redire. Cependant on peut assurer que *Malch* &

Morgan

Victoria, que l'amour du Grec lui fit changer en *Nicandre*. C'est lui qui donna en 1515. une édition de *Silius Italicus* plus correcte de beaucoup que les précédentes, chés *Philippe Giunti* à Florence in-8. Il vivoit encore en 1513. comme le fait voir *Dom Nicolas Antoine* qui en parle assés au long & dans sa Bibliothèque ancienne d'Espagne pag. 372. & tome 1. de la nouvelle pag. 53.

Morgan n'avoient rien de plus rude à l'oreille des Grecs & des Latins de leur tems , que les Allemans & Flamans en peuvent avoir à notre égard.

Mais nonobstant la permission que les Allemans semblent avoir obtenue pour nous représenter leurs noms vulgaires en Grec ou en Latin , tous n'ont pas crû qu'il fût de la bienséance d'user de cette permission. Il s'en est trouvé à qui le bon sens a fait juger que tout ce qui est permis , n'est pas toujours avantageux. Melchior Adam nous en a donné un exemple en la personne de Frischlin , dont il nous a donné la Vie. Frischlin pouvoit se faire appeller *Hygianus* en Grec , ou *Vegetius* en Latin , pour exprimer le sens de son nom Allemand. Il a pourtant résisté jusqu'à la mort au torrent qui emportoit la plupart des gens de Lettres de son pays. Il faisoit gloire de prouver à toute la posterité qu'il avoit été d'origine Allemande , & il croyoit que ce changement ne pouvoit être qu'injurieux à ses parens , sur tout lorsqu'on est d'une famille distinguée. Je veux vous représenter ici une partie des vers qu'il a faits sur ce sujet contre ceux qui par une allusion injurieuse à son nom , l'appelloient Froschlin pour Frischlin (1).

Frisch-

x Frosch *Frosch*

Frischlino mihi non Frofchlino nomen avitum est :

Hoc me Teutonici sanguinis esse probat.

Cacropiâ dices HYGIANUM voce ; Latinâ

Si vis , me poteris dicere VEGETIUM.

Mens tamen est nobis nomen retinere paternum ,

Ut me Germani stemmatis esse probem ,

Hoc Tritavus nobis Bernhardus nomine vixit :

Hoc Atavus dudum nomine Janus erat :

Militia jurata manus , pia fulcra Senatus ,

Legatique Ducum , signiferique Ducum.

Il avoit raison. Personne n'auroit deviné qu'un *Hygienus* , ou un *Vegetius* de ces derniers siècles fût descendu en droite ligne de tant de personnages qui avoient eu les premiers emplois à la Cour, dans les armées, & dans le Conseil des Ducs de Würtemberg en Souïabe.

§. III. Je ne m'arrêterai pas à vous faire voir que le nombre de ceux qui ont quitté leur nom vulgaire pour s'en donner de Latins , est incomparablement plus grand (2) que celui des Auteurs qui en ont pris de Grecs. Le détail en seroit infini , & l'on ne peut ouvrir de Catalogues ou de Bibliothèques d'Auteurs, qu'on ne puisse s'en convaincre par soi-même. De sorte que ceux qui ont prétendu se déguiser sous des noms Latins, ne sont presque plus reconnoissables dans la foule de ceux qui n'y ont point apporté

² Il faut lire moins grand.

porté de déguisement. A peine découvre-t-on un *Flavianus* pour dire Blondel; un *Vulturius* pour dire Gerard; un *Tubero* pour dire la Mothe; un *Turpio* pour dire Socin; un *Ocella* pour dire le Vayer; un *Tenebrio* pour dire Schott; un *Victorius Rusticus* pour dire Nicolas Villani; un *Refrigeratorius* pour dire Kuhlman; un *Felinus* pour dire Bucer; un *Candidus* pour dire de Witte; & quelques autres en petit nombre, qu'on ne peut pas ne pas considérer comme de vrais masques au milieu de tant d'autres qui ne le sont pas.

J'ajouterai aux manières de tourner son nom en des langues de Savans, c'est-à-dire en Hébreu, en Grec & en Latin, celle de le tourner aussi en une langue vulgaire. C'est une manière qui doit paroître vicieuse à toute personne intelligente: aussi n'est-elle pas venue d'aucun des Auteurs qui se trouvent changés de nom en cette sorte, mais de ceux qui ayant eu à les citer, ont crû devoir les tourner selon la langue en laquelle ils écrivoient. Après cette déclaration l'on ne m'accusera pas d'avoir voulu donner mon approbation à ceux de nos Ecrivains François qui ont forgé des noms pris de notre Langue pour des Auteurs qui n'auroient souffert au plus qu'une terminaison Française; & dont la plupart s'ils revenoient au monde ne se reconnoïtroient pas, & ne répondroient certainement pas lorsqu'on les appelleroit par ces sortes de noms.

On

On n'approuvera jamais ceux qui ont appelé *du Gardin & du Jardin* à la tête de leurs Traductions Françoises deux Auteurs qui n'ont même jamais porté, soit en langue maternelle, soit en Latin, un nom qui eût voulu dire un jardin. Le premier de ces Auteurs n'est inconnu à aucun de ceux qui peuvent se vanter d'avoir étudié en Droit. C'étoit un Jurisconsulte Milanois, vivant du tems de Frederic Barberouffe, qui a traité des Fiefs. Il s'appelloit *Obertus de Orto*; & si la mauvaise Orthographe des Copistes & des Imprimeurs n'y avoit point ajouté d'aspiration, nos Ecrivains du siècle passé ne se seroient peut-être pas avisés de l'appeller *du Gardin*. Ce n'est pas que l'équivoque du nom Italien *dell'Orto* ne puisse avoir rendu plausible le nom ainsi tourné en François: mais un Auteur du même pays que ce Jurisconsulte (1) a prétendu lever l'équivoque en ces termes: *Oberto dell'Orto, il cui cognome prometteva frà quelle cadute nuova nascita, è più felice risarcimento*. Je veux que cette réflexion ne soit qu'un raffinement inventé purement pour faire honneur à la ville de Milan. Mais je suis persuadé que c'est dépayser un homme mal-à-propos, que de vouloir après sa mort & sans sa participation tourner un nom qui doit lui être propre en un nom tout différent & qui lui sera toujours étranger. L'autre Auteur que je trouve mal appel-

16

lé en notre langue, est un Médecin Portugais du dernier siècle. Il s'appelloit *Garfias de Orta*: mais le Traducteur François qui publia l'an 1619. à Lyon une version de son Traité des Simples qui naissent dans les Indes, ayant ignoré jusqu'au nom de son Auteur, qu'il croyoit être *De Horto*, nous l'a représenté sous celui de *Garfia du Jardin*; en quoi il n'auroit pas dû être approuvé, quand même il ne se seroit pas trompé dans le fond.

On n'a pas eu beaucoup plus d'égard pour le *Valere le Grand* de Jean le Blond, imprimé à Paris en François l'an 1548. & l'on n'a pas reçu plus favorablement les autres qui ont appelé Valere Maxime de la même manière (1). Je doute que l'on doive approuver davantage ceux qui se donnent la liberté d'appeller *Valerien le Grand* le Capucin que nous connoissons sous le nom de *Valerianus Magnus*, dont le vrai nom étoit Magni. On n'a pas eu beaucoup plus de raison d'appeller *André l'Heureux* en notre langue un Jésuite de Candie, sous prétexte qu'il se nommoit *Eudamon*: & l'on ne trouve rien ni dans les stations de sa vie, ni dans ses écrits, qui le rendent reconnoissable sous ce nom. Ceux qui ont fait porter le nom de *la Tour* à *Turrianus*, qui s'appelloit auparavant *Torrentis*, paroîtront sans doute plus

1 ¶ *Valerius Maximus* n'est pourtant pas appelé en François autrement que *Valère Maxime*.

recevables dans la pensée que le changement est moindre du nom Espagnol de la Torre au François qu'au Latin. Mais enfin avouons qu'il ne nous appartient pas de donner des noms à ceux qui en ont déjà, ni de les changer à notre fantaisie, sous prétexte qu'ils se sont donnés eux-mêmes la liberté de faire de pareils changemens.

C'est une pensée qui m'est venuë presque toutes les fois que j'ai vû citer sous le nom de *Rochefort* un saint & célèbre Casuiste du treizième siècle, nommé Raimond de Pennaforti. C'étoit un Catalan, troisième Général des Dominicains, Pénitencier du Pape Grégoire IX. Son vrai nom étoit de *Peña* (que nous prononçons *Pegna*) *Fuerte*. De sorte que ceux qui feroient difficulté de l'appeller en Latin *De Penna Forti*, qui est le nom que Raimond s'est donné lui-même, me paroîtront toujours moins libres de l'appeller en notre langue *Rochefort*, que *Peñasuerte* en sa langue maternelle.

Ceux qui prétendent ne nous faire connoître le Cardinal de Torquemada, ou plutôt Torre-chemada (2), que par le nom du Cardinal *De la Tour brulée*, ont crû sans doute pouvoir imiter l'exemple même de ce Cardinal, qui a fait passer son nom d'Espagnol en Latin, & qui s'appelle communément à *Turrecremata*. Mais ils me permettront de leur faire
voir

2 ¶ Il falloit écrire *Torrequemada*.

voir qu'il n'en est pas de même, puisque ce Cardinal n'a jamais écrit en François, & que le nom de Tourbrulée ne peut pas être venu de lui. Nous n'approuverions pas des Italiens ou des Espagnols, qui dans leurs écrits appelleroient le Cardinal de Richelieu *De Riccoluogo*, ou *De Ricolugar*. C'est tout ce que le Public a pû faire que de passer au P. Petau (1) le nom Latin de *Ricolucius*, lorsque les autres ont dit *Richelius* pour ne pas trop s'écarter. Croyons que les Espagnols & les Italiens ne seront pas plus favorables au nom de la *Tourbrulée*, qui en qualité de nom propre n'est pas même capable de rappeler celui d'*Turrecremata* dans la mémoire de plusieurs François. Après cette réflexion je vous laisse à penser ce qu'il vous plaira de la liberté de quelques autres Auteurs de ces derniers tems, qui nous ont parlé de Frere Thomas *Clochette* comme d'un Auteur que nous eussions dû connoître sous ce nom (2). Il est vrai que Campanella ayant eu à passer les dernières années de sa vie en France, auroit pû se donner un nom pris de la langue du pays, comme ont fait quelques autres Italiens habitués parmi nous: mais il n'a point souffert d'autre changement que celui de la terminaison, & il en a été quitte pour se voir appelé *Campanelle*.

Permettés-moi, Monsieur, de vous re-
tenir

1 Rat. Temp.

2 P. Col, Du Val, &c.

tenir encore un moment sur cette manière de tourner les noms des Étrangers en notre langue, pour vous faire voir par deux exemples tout récents que cette bizarrerie arrive souvent aux plus habiles gens. Un savant homme (3) (que je vous nommerai une autre fois, lorsqu'il se présentera une occasion de suivre son sentiment) écrivant en François, nous parle de deux Auteurs de nos jours, dont l'un nous est assés connu sous le nom de Mr. David, & l'autre sous celui de Lupus. Ce savant homme appelle le premier *Davidius* par trois ou quatre fois, quoi qu'il écrive en François, & que Mr. l'Abbé David, dont j'honore le mérite, & qui n'a jamais écrit qu'en notre langue, ne se soit jamais appelé autrement que David. Nous lui passerons volontiers son *Davidius*: mais en même tems pourquoi appelle-t-il toujours le *Pere Loup* en notre langue celui qui ne s'est jamais appelé que *Lupus* depuis Anvers & Cologne jusqu'à Rome, & qu'il n'a jamais trouvé nulle part cité sous le nom de *Loup*? S'il avoit envie de rendre à *Lupus* le nom vulgaire qu'il portoit en sa langue maternelle, il devoit l'appeller le *P. Wolff* ou *Wolfius*; ce qui ne nous auroit nullement paru nouveau, puisque *Lupus* ne s'étoit fait connoître que sous ce nom dans ses premières années. Mais au moins auroit-il apporté

3 ¶ C'est Mr. Le Clerc dans sa Bibliothèque universelle Tom. 6. pag. 159.

porté plus d'uniformité, si pour tout mettre en Latin, il avoit dit *Lupus* en retenant *Davidius*; ou pour tout mettre en François, s'il avoit dit *David* en retenant le *Pere Loup* (1). Mais pour ne surprendre personne, il devoit faire le contraire de ce qu'il a fait, & dire avec tout le monde *M. David* & le *P. Lupus*.

Le second exemple de bizarrerie que je vous ai promis est celui d'un autre Savant de différent caractère (2). Ayant eu a parler de *Turrianus*, dont je vous ai déjà entretenu (3), il l'appelle dans une même page tantôt *De la Torre*, & tantôt *De la Tour*, en lui donnant par tout la qualité de célèbre Jésuite, quoiqu'il n'ait trouvé que *Turrianus* dans les Originaux qu'il allégué. Il continué dans la suite de l'appeller *De la Tour*, & quelquefois *Turrianus*, sans nous avertir s'il a eu dessein d'en faire trois Auteurs.

Les Allemans & les Italiens n'ont pas été plus exemts de cette bizarrerie que nos François. Les premiers ont fait de *Capegistus Niger* Jurisconsulte Italien un Auteur Allemand sous le nom de *Kopwisch der Schwartz*; & les seconds ont fait de *Schwartz-erdt*, ou *Melanchthon* Théologien Allemand, un Auteur Italien sous le nom de *Terranera* (4).

CHA-

1 Le même Auteur pag. 170. dit *Bellarmin* & *Davidius* énonçant en François celui qui n'a écrit qu'en Latin; & en Latin celui qui n'a écrit qu'en François.

2 ¶ Mr. Nicole.

CHAPITRE XII.

suite de la manière de changer les noms
 d'une langue en une autre sans chan-
 ger de signification. *Différence entre*
les Auteurs qui ne disposent que de leur
nom, & les Historiens qui se donnent la
liberté de changer les noms des autres.
Que les Historiens sont moins excusables
que les Auteurs particuliers, à qui dans
le fond l'on ne peut contester le pouvoir
de se TRANSNOMMER selon leur ca-
price dans des choses de nulle importan-
ce. Que l'exemple des anciens Historiens
Grècs & Latins ne peut justifier au plus
que ceux des Historiens modernes, qui se
contentent de mettre aux noms propres
des Etrangers les terminaisons de la lan-
gue en laquelle ils écrivent leur histoire.
Que l'exemple même de Moïse, qui a
changé plusieurs noms propres en Hébreu,
ne doit point autoriser la licence des Mo-
dernes.

QUoi que je ne voulusse pas me
 rendre l'Avocat des Auteurs qui
 se sont transnommés d'une langue
 à l'autre, lorsqu'ils n'ont pas eu be-
 soin de se cacher, & qu'ils n'ont pas
 songé à se déguiser : je ferois pourtant
 difficulté de les condamner, avec leurs
 cen-

Préjug. part. 2. pag. 152. 153. 155. 168. &c.

3 Voyés les Art. 222. 393. 876.

4 Decker. n. 193.

cenfeurs, lorsque leurs changemens n'ont point caufé de confufion, & qu'ils n'ont apporté de dommage à perfonne. Où eft, par exemple, le crime de Riccio, de Preud-homme, &c. pour s'être appellés l'un *Crinitus*, l'autre *Probus*, &c; Que nous importe que l'un ait eu le nom de *Riccio* ou d'*Erizzo*, & que l'autre ait eu celui de *Preudhomme* ou de *Bienné*, pourvû que ces noms fupprimés ne paroiffent nulle part pour mettre le trouble dans la connoiffance que nous avons de ces Auteurs? Je veux qu'ils ayent eu tort une fois fur ce point: mais le tort qu'ils peuvent avoir eu ne nous nuira pas, tant qu'on ne les trouvera cités nulle part que fous les noms de *Crinitus*, de *Probus*, &c.

Au contraire, les chofes étant une fois établies & généralement reçues fur ce pied-là, on s'exposeroit à tout gêner dans l'art de connoître les Auteurs, fi l'on entreprenoit de faire revivre des noms fupprimés, qui peuvent paffer à leur égard pour entièrement éteints. Nous n'y comprendrions plus rien, fi l'on nous citoit *Holtzman*: que nous ne connoiffons pas, pour *Xylander*: que nous connoiffons; *Stern de Zweibruck* pour *Stella Biontinus*; *Vander Beken* pour *Torrentius*; *Schloffers* pour *Serrarius* (1); *La Scala* pour *Scaliger*; *Hollywood* pour de *Sacrobosco*;

1 ¶ Lifés *Serarius* parce qu'en Allemand *Schloss* c'eft *Sera* une ferrure, & non pas *Serra* une fcie.

2 ¶ Parmi les Epigrammes de Jérôme Balbus de Gurck,

osco ; de *Roquetaillade* , ou de *Roche-aillée* pour de *Rupe-scissa* ; *Bruggs* pour *Pontanus* ; *Cramers* pour *Mercator* , *Middleton* pour de *Mediavilla* ; *Gerard* pour *Erasmus* ; *Spies-hammer* pour *Cuspinianus* (2) ; *Habnopol* pour *Cornarius* ; *Bawrn* pour *Agricola* , &c.

Le tort de ces Auteurs , s'ils en ont un , n'est donc retombé que sur eux-mêmes , pour avoir abusé de la liberté qu'ils voient de changer leur nom dans des choses indifférentes. Mais il n'en est pas de même des Historiens , qui semblent être les dépositaires des noms des personnes dont ils ont à parler , & qui ne sont pas moins obligés de garantir ces noms , que les choses mêmes qu'ils rapportent. Il n'y a point d'érudition , point d'éloquence qui puisse aujourd'hui nous persuader que ces Historiens , surtout ceux que nous appellons Modernes , aient dû se travestir & masquer , pour ainsi dire , les personnes qui ont porté des noms propres dont le sens étoit capable d'être rendu dans une autre langue. On aura beau nous alléguer l'uniformité que ces Historiens ont crû devoir garder dans leur langage , afin de n'y pas laisser entrer de locutions étrangères. Car outre que cette uniformité prétendue n'a pas pu même être gardée par ceux qui l'ont affectée le plus , & qu'ils l'auroient beaucoup mieux obser-

urck , imprimées l'an 1494. à Vienne en Autriche
 -4. il y en a une sur le nom de *Cuspinianus* tort
 aisante , mais trop Cynique pour être ici rappor-
 e.

observée en se contentant de donner chaque nom propre la terminaison de la langue en laquelle ils écrivoient leur histoire; c'est qu'il s'est trouvé très-souvent que les noms que ces Historiens ont substitués à ceux qu'ils ont supprimés, étoient & plus obscurs & moins connus. Ce qui est pécher autant contre le sens commun, que contre l'esprit & l'institution de l'Histoire.

Pour vous en donner quelques exemples tirés des Historiens, même du premier ordre; je vous citerai l'*Interamnus* de Mr. de Thou. N'est-il pas vrai Monsieur, que vous connoissés fort bien le nom d'*Entragues*, & même celui d'*Entraignes* en notre langue; & que vous ne connoissés celui d'*Interamnus* que comme un nom qui marque un habitant de Terni en Ombrie? *Interamnus* dans l'emploi qu'en fait Mr. de Thou, vous est donc plus obscur & moins connu que celui d'*Entragues*. Je pourrois vous alléguer encore son *Acromontanus*, son *Altorivus*, son *Amurathes*, & un grand nombre d'autres, où l'on peut dire qu'il n'est point toujours égal à lui-même. C'est ce que vous paroîtra dans son *Quercetanus*, dans son *Quadrigrarius* & ailleurs. *Quercetanus* chés lui veut dire en un endroit *La Chenaye*, & en un autre il veut dire *Du Chesne*. Ce n'est pas tout, un autre

1 Mornac appelle aussi *Quadrigrarius* l'Avocat Mathieu Chartier pag. 38.

2 Grot, ad cap. 11, Genes, pag. 20.

de la Chesnaye s'appelle chés lui *Quercus* ; un autre Du Chesne s'appelle encore *Quercæus* ; & ailleurs, mais toujours chés lui-même, *Quercæus* signifie encore des Chesnays. Pour son *Quadrigrarius*, ai lieu de croire qu'il l'avoit pris de Paul Emile autre Historien du premier ordre, mais de même humeur pour le changement des noms vulgaires. Paul Emile donne le nom de *Quadrigrarius* à un Evêque de Paris nommé G. Chartier au tems de Louis XI. Mr. de Thou donne le même nom à un Chartier, mais il appelle un autre homme du même nom *Arterius*, sans qu'on voye le sujet de cette différence. Il ne manquoit plus que le nom d'*Auriga*, & nous ferons voir ailleurs qu'il étoit déjà retenu pour Alain Chartier (1).

Je sai que les Historiens Modernes & les autres Partisans de cette liberté ne manqueront pas de nous renvoyer aux Anciens Historiens. Mais je doute que la manière dont en ont usé ces Anciens, puisse servir d'exemple à nos Modernes. Je sai que les Anciens n'ont point fait difficulté d'exprimer en Grec s'ils écrivoient pour des Grecs, ou en Latin s'ils écrivoient pour des Latins, certains noms propres des Persans, des Syriens, des Egyptiens (2). Mais il paroît que la plupart de ces noms étoient moins des noms d'hommes,

Huetii Demonstr. pag. 130.
Théol. de Holland. pag. 430.

mes, que des noms de lieux, ou d'Offices militaires ou politiques. Ce qui fait une différence si considérable dans la question dont il s'agit, qu'elle change entièrement l'état de l'exemple dont nos Modernes auroient besoin pour soutenir leurs prétentions. Il faut avouer qu'on a toujours eu plus d'égard pour les noms des Hommes que pour ceux des Choses. Herodote, Quinte-Curce & les autres qui ont exprimé en leur langue divers noms appellatifs de Charges & de Dignités, & quelques noms propres de Lieux, dont la signification étoit utile à quelque chose, ont été allés scrupuleux pour ne pas toucher aux noms des Hommes, si ce n'est pour leur donner une terminaison de la langue en laquelle ils écrivoient. Si nos Modernes avoient eu la discrétion de mettre dans leurs Histoires le noms propres avec la signification, tel qu'il leur auroit plu de leur donner: s'il avoient dit, par exemple, dans leurs Histoires Latines *Chartier*, id est, *Quadrigarius*; *Le Fay*, id est, *Gracchus* (1) *Du Bois*, id est, *Silvius*; *La Perriere* id est, *Petrejus*; *Del Pozzo*, id est, *Puteanus*, &c. il y auroit eu dans cette conduite de quoi faire cesser les plaintes qu'on forme contre eux. Ils auroient pu s'autoriser de l'exemple des Evangelistes je ne dis pas pour des noms de Lieux tels qu'*Haceldama*, *Golgotha*, &c. mai pou

1 Le Fay pour le Geay.

2 Euseb. de Præpar. Evang. lib. 9.

pour des noms d'Hommes changés par Jesus-Christ même, comme *Cephas*, *Boanerges*, dont ils n'ont pas permis que nous ignorassions la signification.

Ce que je viens d'avancer sur la réserve respectueuse que les anciens Historiens semblent avoir eüe pour les noms propres des Personnes plus que pour les autres, n'est pourtant pas si général, qu'il n'y en ait eu parmi les Grecs qui ont pris la liberté de changer en leur langue quelques noms Hebreux, comme celui d'Isaac en *Gelos*, celui d'Edom (que portoit Esau) en *Erythras* (2). Mais cela étoit de l'invention de quelques Ecrivains profanes, tels qu'Alexandre Polyhistor: & nous ne voyons pas que cette liberté ait jamais été suivie ou approuvée par aucun Grec Chrétien. Nos Modernes ne nous presseront pas sur l'exemple d'un Rabin (3), qui ayant pris un Abrégé assés mauvais de l'Histoire sainte pour un Ouvrage véritable de Philon Juif, en publia la Traduction Hébraïque sous le nom de *Jedidée*, qui dans sa langue étoit équivalent au nom de Philon. Nous n'avons pas d'instances à craindre sur ce changement du Grec en Hebreu, ne venant que de gens incapables de faire un exemple, depuis qu'ils sont hors de commerce avec nous.

Mais il n'en est pas de même de l'objection qu'on peut nous former sur la conduite de Moÿse, c'est-à-dire, du premier

³ R. Azarias.

mier des Historiens. J'avoue que nos Modernes n'ont pas de modèle plus parfait à se proposer, mais ils ne doivent pas se vanter de l'avoir parfaitement imité dans le changement des noms propres. Je veux que Moyse ait tourné en Hebreu les noms propres des Personnes qui avoient vécu depuis Adam jusqu'à Nemroth, & qu'il les ait changés en des noms d'une signification semblable (1). Mais il n'y avoit pas de confusion à craindre de ce changement dans la supposition que la première langue du monde étoit entièrement éteinte du tems de Moyse. Tous ces noms propres que Moyse a changés de la langue primitive en Hebreu se sont trouvés tellement supprimés, que personne n'en a ouï parler depuis, & que les noms changés par Moyse ont été considérés comme des noms primitifs & comme les originaux mêmes. Il n'en est pas de même de nos Modernes; ils n'ont point changé les noms propres d'une langue éteinte en une langue florissante. Ils ont fait tout le contraire de Moyse, qui a fait passer les noms d'une langue morte en une langue qui étoit vivante & vulgaire de son tems: au lieu que nos Modernes qui ont écrit en Latin, ont changé en une langue morte des noms de langues vivantes, qui loin d'être demeurés supprimés après ce changement subsistent encore & subsisteront plus long-tems que les noms Latins par la propagation

1 Grot. ut supr. Huct. prop. 4.

gation des familles. Moÿse a fait en sorte qu'il ne nous est point resté d'autre nom pour marquer les anciens Patriarches, que ceux qu'il leur a donnés d'*Adam*, d'*Eve*, de *Mathusala*, &c. Mais nos Modernes n'ont pû venir à bout de supprimer les noms vulgaires de *Creve-cœur*, des *Croisettes*, de *la Motte*, du *Mesnil*, de *la Haye*, &c. par leur *Crepacordius*, leur *Cruciarus*, leur *Cespitius*, leur *Mansionilius*, leur *Sepinus*, &c. La fortune de ces noms changés fera toujours fort contraire à celle des noms que Moÿse a introduits, puisque ceux-ci vivront autant que l'Écriture sainte, & que ceux-là sont déjà censés être péris dans l'esprit de ceux qui pourront se passer de ces Histoires modernes.

Avertissement sur les deux Chapitres
suivans.

Les Chapitres XIII. & XIV. qui suivent, dépendent tellement du Chapitre précédent, qu'on auroit eu sujet de se plaindre, si après avoir parlé du changement des noms d'une Langue en une autre, on s'étoit dispensé de parler du changement des terminaisons, & de la suppression ou de la mauvaise expression de l'Article des Langues vulgaires. C'est ce qui m'a porté à ramasser dans le XIII. tout ce que le Lecteur peut raisonnablement exiger sur la bizarrerie du changement de Terminaison: & dans

le XII. ce qui peut concerner les Articles. Comme il ne s'agit pas de déguisement affecté dans l'une ni dans l'autre de ces manières, il n'en sera point parlé du tout dans le Recueil des Auteurs déguisés ; c'est ce qui m'a obligé à faire ici un détail plus grand des noms propres que nous trouvons altérés du côté de la terminaison ou de l'article, afin de donner à ceux qui s'en trouveront embarrassés en lisant les Auteurs les moyens de les rétablir en leur Langue naturelle.

CHAPITRE XIII.

Ceux qui condamnent le changement des noms propres en d'autres Langues ne doivent pas désapprouver l'usage des Terminaisons de la Langue en laquelle on écrit. Exemples des Anciens Ecrivains qui en ont usé de la sorte. Bizarrerie de ceux qui se mêlent de donner des Terminaisons Latines à des noms François, ausquels elles ne sont pas propres. Combien une Terminaison Latine, qui est presque toujours la même, confond & défigure la plupart des noms François, à cause de la variété de leurs Terminaisons.

J' Ai déjà insinué plus haut que je ne prétendois pas comprendre l'usage des terminaisons étrangères parmi les changemens des noms propres. C'est un usage

sage qui paroît quelquefois indispensable, & qui sert même à la beauté du style en certaines occasions. Ainsi ceux qui sont dans cette pratique ne doivent pas craindre de se voir enveloppés dans la condamnation des autres pourvû que les Terminaisons soient toujours très-simples, & incapables de faire changer la prononciation & l'orthographe des noms propres. Il se trouve même des occasions où l'on ne doit point faire difficulté de leur passer le changement de la lettre que nous appellons *caractéristique* ou *figurative*, pourvû que l'altération que ce changement peut causer dans l'orthographe ou dans la prononciation ne fasse pas de changement essentiel au nom original.

C'est ce qui a été pratiqué par les Historiens & les autres Ecrivains de tous les tems dans presque toutes sortes de Langues. Il nous restera des monumens de cette honnête liberté tant que nous aurons les livres des Grecs & des Latins où nous voyons les noms des Egyptiens, des Phéniciens, des Persans & des Africains conservés en leur entier autant qu'il a été possible, mais terminés par une inflexion Grecque ou Latine. César en a usé de même à l'égard des noms Gaulois ou Celtiques auxquels il a tâché de donner des Terminaisons convenables, si bien que la plupart des noms en *ich* se trouvent terminés en *ix* plutôt qu'en *us*, comme *Dumnorix*, *Ambiorix*, &c. parce que *Dumnoricus*, *Ambioricus* lui paroissent un peu trop éloignés des origi-

naux. Un aussi religieux conservateur des noms propres qu'étoit Cesar, ne doit pas être légèrement accusé d'infidélité sous prétexte de la difficulté que l'on a de trouver aujourd'hui l'étymologie de quelques-uns de ces noms. Quand il seroit vrai que les copistes n'auroient pas corrompu chés lui *Arionistus* en *Ariovistus*, & que l'étymologie de ce nom seroit *Erbnuest*, on ne peut que louer Cesar de l'avoir fléchi si doucement: & il faut croire que c'est par une demangeaison familière aux Critiques que quelques-uns veulent réformer son *Vercingetorix*, afin de le faire venir du Saxon de *Hertoge Hinrich* que nous appellerions aujourd'hui le Duc Henri en notre Langue (1).

Les Historiens qui ont paru depuis ont usé de la même liberté sans opposition, à l'égard des noms Gothiques, Lombards, Esclavons, Saxons & Teutons, & nous ne voyons pas qu'on y ait trouvé autre chose à redire que l'ignorance de ces Langues qui a fait cotrompre l'orthographe des noms à plusieurs d'entre eux.

Il ne seroit donc pas juste que nos Modernes si bien fondés en exemples & appuyés d'une tradition si longue, fussent privés du droit de donner les terminaisons de la Langue en laquelle ils écrivent au nom des Langues étrangères. Mais d'un autre côté il est juste de

1 Wilh. Schickar. tom. 1. ad calc.

2 Autre Auteur est Manethon.

ne point étendre ce droit au-delà de ses bornes naturelles.

On ne peut pas contester à la Langue Françoisè l'avantage d'être l'une des Langues les plus commodes en terminaisons. Il n'y a point de noms Grecs, Latins, Barbares, que l'on ne puisse terminer selon ses manières tant masculines que féminines qui lui sont particulières, sans jamais changer ou détruire une *caractéristique*: & lors qu'après avoir consulté ce que le sens commun dicte à l'oreille, elle rencontre quelque chose qui la choque dans la prononciation, elle aime mieux laisser les noms tels qu'elle les trouve en original. Elle a eu cette circonspection pour la plupart des noms Hébreux. Elle en a eu aussi pour quelques-uns des Grecs en *as*, comme *Bias*, *Pausanias*, *Suidas*, *Sabas*, *Ctesias*, *Pallas*; en *es*, comme *Thales*, *Eutyches*, *Dares*, & même pour les Etrangers qui n'avoient que la terminaison Grecque, comme *Apries*, *Xerxes*, &c. en *is*, comme *Panyasis*, *Anacharsis*; en *os*, comme *Eros*, *Manethos* (2), *Minos*; en *ys*, comme, *Diçtys*, & en d'autres terminaisons dont il est aisé à chacun de se faire un détail, sans avoir entrepris de mettre en usage les prononciations de *Bie*, *Pausanie*, *Suide*, &c. Le scrupule est allé si loin que plusieurs noms de femmes, dont les noms pouvoient avoir une terminaison

¶ On dit *Manethos* & *Manethon* indifferemment, mais *Suidas* distingue le Mendésien du Sébennyte.

son féminine en notre Langue, sans changer même l'orthographe de la terminaison Grecque, gardent parmi nous presque la même prononciation qu'ils avoient parmi les Grecs, comme *Daphné* au lieu de *Daphne*, *Calliopé* au lieu de *Calliope*, *Niobé*, *Ariadné*, *Arachné* (1).

Notre Langue n'est pas moins circonspecte envers les terminaisons (2), soit des noms Latins, comme *Ennius*, *Duilius*, *Crassus*, *Cornelius*, *Germanicus*, qu'elle n'a point tournés par *Ennie*, *Duille*, *Crasse*, *Corneille*, *Germanique*; soit des noms Grecs ou Barbares terminés à la Romaine, comme *Apollonius*, *Hermolaus*, *Cyrus*, *Cræsus*, *Darius*, &c. qu'elle n'a point tournés en *Apolloine*, *Hermolas*, *Cyre*, *Crese*, *Darie*, &c. Elle n'a point touché aux noms en *os*, comme *Nepos*; elle a laissé même en leur entier beaucoup de leurs noms en *a*, comme *Agrippa*, *Galba*, *Sylla*, *Juba*; quelques-uns en *is*, comme *Cerealis*; & tous ceux en *or*, en *ex*, en *ix*, en *ux*, dont on peut produire beaucoup d'exemples.

C'est une réserve qu'il fera difficile de trouver en pareil degré dans les Langues Italienne & Espagnole. Mais il n'en faut pas chercher de vestige dans la Grecque, dont les Ecrivains de moyen & de bas âge animés du même esprit que leurs Anciens n'ont pas manqué de fléchir ou de réduire

1 ¶ L'usage est pour *Ariadne* & *Calliope*.

2 *Latinorum rationem sequi places, quò usque patitur decet,*

réduire à leurs manières les noms des Francs ; c'est-à-dire des Occidentaux, ceux des Sarazins & des Turcs. C'est ce qu'on n'auroit pas eu lieu de blâmer en eux s'ils s'étoient contentés d'ajouter leurs terminaisons. Mais les changemens, les additions, les retranchemens de lettres qu'ils ont faits à divers noms propres, nous portent à les considérer plutôt comme des noms corrompus, que comme des noms simplement terminés à la Grecque (3).

Qui pourra s'empêcher d'avoir la même pensée, non pas des Latins anciens, mais des *Latinistes* modernes, parmi lesquels on a vû une dernangéaison presque semblable se communiquer comme une maladie contagieuse, dont il semble qu'on ne soit pas encore bien guéri de notre tems ? Encore aurions-nous quelque prétexte pour excuser leur caprice s'ils avoient au moins fixé leur fantaisie par quelque règle à laquelle on pût se tenir pour s'empêcher de tomber dans l'erreur. Au moins devoient-ils garder quelque uniformité dans leur conduite, & ne pas démentir si souvent un usage par un autre.

La terminaison en A dans quelque EN A. Langue vulgaire que ce soit devrait être la moins embarrassante, puisqu'elle est semblable à une terminaison que les Latins

cor, praesertim si auctoritatem consuetudo non superet.
Quintil. Inst. Lib. 1. cap. 9.

3. v. g. Charilaus pour Carolus, &c.

tins ont employée fort communément pour les noms d'hommes. Comme nous avons conservé en Langue vulgaire ceux de *Sura*, *Scapula*, *Columella* (1), *Caligula*, *Fenestella*, *Caracalla*, &c. il étoit juste que nos Latinistes conservassent aussi dans leurs écrits Latins les noms François, Italiens & Espagnols en *a*. C'est ce qu'ils ont fait assés volontiers tant qu'ils n'y ont pas trouvé d'obstacle. Mais s'ils ont eu des raisons suffisantes pour tourner *Pignoria* en *Pignorius*, *Gambara* en *Gambarus*, *Settala* en *Septalius* (2), pourquoi n'ont-ils pas été uniformes? & pourquoi ont-ils dit en d'autres rencontres *Pignoria*, *Gambara*, *Septala* en Latin? Le Comte de Dona est appelé par les uns *Donaus*, par les autres *Dona* & *a Dbona*. Mais Mr. de Thou l'appelle *Donavus* lui qui tourne assés souvent en *a* simplement les noms Allemans terminés en *aw*.

ARD. A l'égard des terminaisons en **ARD** &
 ART. en **ART**, le même Historien les a presque tournées toutes en *arius*, & il les a confonduës ainsi avec celles qui sont en **ARS** ou en **AR**, en leur faisant perdre leur *caractéristique* qui devoit servir à leur distinction. *Louchard*, *Passart*, &c. *Luscarius*, *Passarius*, &c. Un seul *Mollarius* chés lui sert à trois personnes nommées

1 ¶ On dit *Columello*, & peut-être hazardera-t-on, sur tout en Poësie *Caligule* & *Caracalle*.

2 ¶ On doit dire en François comme en Latin, *Pignorius*, *Gambara*, & *Septalius*.

3 *Nigr.* Le Noir.

4 ¶ Il faut avec *Coras* lui-même écrire *Corus* &
Coru.

mées différemment *Mollars*, le *Mollard*, de *Mollard*, qui seroient perdus d'extraction si elles n'étoient connues que dans l'Histoire Latine de cet Auteur. Il appelle *Scholarius* un nommé *Cholard*, qui n'étoit ni Grec, ni Allemand, mais Gascon. La lettre Allemande *sch* dont il a exprimé notre *ch*, me fait souvenir de la manière de tourner le nom de *Choart*, nom fort connu dans l'épée & dans l'une & l'autre robe parmi nous. Il est vrai que M. de Thou n'a point fait perdre la *caractéristique* au nom de Choart comme aux autres; mais c'est ce qui a encore contribué davantage à le rendre Allemand. Si l'on ne connoissoit d'ailleurs Paul Choart de Buzanval Ambassadeur de France à la Haye, on pourroit le confondre sur le nom qu'il lui donne de *Schuartius* avec des Allemands, auxquels il fait servir plus naturellement le même nom pour exprimer celui de leur langue, qui est *Schwartz* (3).

Les noms vulgaires en AS se latini-^{AS.} sent assés ordinairement en *asius*, Colas *Colasius*, Corras *Corrasius* (4). Et quoique cette terminaison leur soit commune avec les noms en *ais*, comme *Sangelasius* saint Gelais; & en *aise*, comme *Salmasius*, Saumaïse (5): nous aurions pu nous

Corasius, que par une maligne allusion Duaren dans son Epitre à François Baudouin du 13. Janvier 1549. appelle plus d'une fois *Corax*.

5 Quoique Boulais se nomme toujours *Boulasius* & que Porthais soit *Porthasius*, *Protasius* & *Protasius*.

nous y accoutumer sans l'inconstance de nos Latinistes. Mais lors que nous penserons traduire *Gallafius* par *Gallas*, il viendra quelqu'un appuyé de l'autorité de Mr. de Thou nous soutenir que c'est un autre homme appelé *des Gaillards*; & que c'est aussi un nommé *des Galars*, selon la Croix du Maine; quoique Nicolas Gallafius Ministre de Genève au siècle passé s'appelle communément en notre langue *N. de Gallas* (1), Mr. de Lauvoy appelle Mr. Varillas *Varillaüs*: mais les Actes de Leipsick le nomment plus naturellement *Varillasius*. Le Poëte de Vias s'est nommé *Viaffius*; & Mr. Cujas ne s'est pas moins éloigné de cette règle en s'appellant *Cujacius*, comme Mr. de Thou a dit *Duracius* pour de Duras. C'est une liberté qu'on pouvoit laisser aux noms en Ac, comme de Pybrac & de Balzac, qui s'appellent *Pybracius* & *Balzacius*. Mais Mr. de Thou s'est mis au dessus de la règle en disant *Campanicius* pour Champagnas, *Fabatus* pour Favas, &c.

AU. Nos terminaisons en AU se tournent volontiers en *avius*; *Petau*, *Sarrau*, &c. *Petavius*, *Sarravius*, &c. Mais de deux personnes qui ont porté le nom de *Gau*, Mr. de Thou a jugé à propos d'appeller l'une *Gallius* (2), l'autre *Govinus* (3). Pour augmenter encore notre embarras, il se sert du nom de *Gallius* pour marquer

1. ¶ Beze pourtant dit *Gallafius* en Latin, & *Des Galars* en François.

quer le Sieur de *Gallé*, & se sert aussi du nom de *Govinus* pour désigner un Doyen de Beauvais nommé *Gouyn* ou *Gouynes*. Le Sieur de *Palluan* chés le même Auteur se trouve tourné en *Paludellus*; & la femme de Pierre Pithou, qui se nommoit Catherine de Palluan., s'appelle elle-même *Paludella* dans l'Épithèque qu'elle a dressée à son mari.

Les noms en *AULD* ou *aud*, en *AULT* AUD: ou *aut* ne nous feront pas de difficultés AUT. tant qu'ils ne seront qu'en *aldus* ou *olus*, en *altus* ou *altius*. On peut y joindre la terminaison en *audus* ou *audius*, & *autius*. De sorte qu'on n'a rien à reprocher à Mr. de Thou, lorsqu'il tourne le nom de *Foucauld* par celui de *Fulcodius*. Ceux qui se souviennent que dès le tems des premiers Empereurs Romains *lo* & *lau* se prenoient l'un pour l'autre, & qu'on disoit *Plostrum* & *Clodius* aussi volontiers que *Plaustrum* & *Claudius*, ne trouveront pas mauvais que le Pape Clement IV. qui s'appelloit *Foucauld* du nom de sa famille, se soit nommé *Fulcodius* avant son Pontificat. Je doute que la même raison pût servir aux amis de Pierre *Airault* Lieutenant Criminel d'Angers au siècle passé, s'ils entreprennent de justifier le nom d'*Ærodus*, qu'il s'est donné. Cette licence auroit pu anéantir le nom de sa famille, s'il en avoit été le seul.

2. *Gallius*. Gau & Gallé.

3. *Govinus*. Gau & Gouyn.

seul ornement, ou si elle n'avoit été connue d'ailleurs. L'inégalité de Mr. de Thou peut être embarrassante sur ces noms. Il les tourne le plus souvent en *audius* & *autius*, quelquefois en *aldus*, comme *Bressaldus* de *Bressault*: mais lorsqu'il change ce même nom en *Bressalius*, il nous porte mal-à-propos à en changer la prononciation & l'orthographe Françoisse. C'est encore pis pour nous, lorsqu'il tourne par *Pluvialius* non seulement un nommé *Pluviot* ou *Pluvot* (pour *Pluviaut*) mais encore un nommé *Puy-vidal*. Le même Auteur voulant déployer ses richesses en matière de terminaisons, appelle *Andronius* un homme nommé *Andrault*. Les autres Auteurs n'ont pas tous été plus réguliers sur eux-mêmes. Robert *Cenaut* Evêque d'Avranches s'est appelé *Cenalis* (1); Gabriel du *Puy-Herbault* Moine de Fontevraud s'est appelé *Putherbeu*. Claude *Minault* de Dijon (2), mais Avocat du Roi à Estampes, a voulu approcher les terminaisons bien ou mal, & a changé son nom de *Minault* en celui de *Minos*. Les Berauds de France n'ont presque rien altéré dans leur nom en se faisant appeller du nom de *Beroaldus*, mais ils se

1 ¶ La Croix du Maine page 208. de sa Biblioth. parlant de cet Evêque l'appelle *Robert Ceneau*. Du Verdier pag. 1223. de la sienne écrit *Senalis*, Calvin par une allusion bouffonne au mot Latin *Canis*, parce que cet Evêque a lui-même écrit son nom *Canalis* l'a nommé *Robert Soupier*. Voyés le *Menagiana* tom. 1. pag. 170. & 171.

2 ¶ J'ai remarqué plus haut que c'est *Minault* qu'il

se font exposés à être confondus avec les *Beroaldes* d'Italie (3).

Les noms en *AY* se tournent indifféremment en *aus* & en *aius*, sans faire beaucoup de violence à la terminaison Françoisse. *Aius* est moins en état de nous embarrasser, parce qu'on ne peut l'appliquer qu'à des noms en *ay*, quoiqu'il faille quelquefois deviner pour rencontrer juste, comme lorsqu'on trouve *Caius* pour dire *Du Quay* ou *Le Quay*, au lieu du nom Romain dont ce mot nous a laissé l'idée. Mais la terminaison en *Aus* étant commune à plusieurs terminaisons Françoises, même féminines, outre celle en *ay*, elle ne peut qu'apporter beaucoup de confusion. Vous croirez que *Codraus*, *Crenaus*, &c. veulent dire du *Coudray*, du *Crenay*, &c. & quoique vous ayés raison, je trouve qu'ils signifient *De la Coudre* & *De la Cresne*, &c. Encore aurions-nous quelque chose de fixe, si l'on s'en tenoit à une même terminaison Latine pour les noms François qui sont les mêmes: mais à quoi veut-on nous déterminer, lorsqu'après nous avoir produit *Codraus*, pour dire tantôt du *Coudray* & tantôt de la *Coudre*, on nous propose encore dans un même

qu'il s'appelloit.

¶ Mathieu Béroalde & François Béroalde son fils Auteur du *Moyen de parvenir*, n'ont jamais eu nom *Beraud*. Ils peuvent bien à la vérité au lieu de *Broald* ou de *Beroald* avoir écrit *Beroalde* en ajoutant un *e* final à l'ancienne orthographe de leur nom, telle qu'on la trouve dans *La Croix du Maine* & dans *Du Verdier*.

même corps d'histoire tantôt *Corileus*, tantôt *Corilanus* & *Corilensis*, pour marquer aussi du *Coudray* & de la *Coudre*?

E. Notre terminaison en E, toute simple qu'elle est, ne laisse pas de souffrir beaucoup de la part de nos Latinistes dans leurs variations. Elle s'exprime le plus souvent en *aus*; d'Argentré, d'Urfé, *Argentraus*, *Urfaus*; & même *Coritæus*, pour dire de la Charité. Cela paroît assés tolérable. Budé y a pourtant été pris, & malgré la volonté qu'il a eüe de conserver son nom à sa famille, il se trouve aujourd'hui nommé *Budée* par la plupart du monde sur le modèle de son *Budeus*. Mais Mr. de Thou a fait voir encore en cette occasion, que l'uniformité n'étoit point sa règle. L'aidé dans son histoire est *Lædus*, *Taboué* est *Taboetius*, *André* (en surnom) est *Andreanus*, qui veut dire aussi chés lui *Andrieu* en d'autres rencontres; enfin les noms d'Aubigné, d'Aubigny & d'Albigny n'ont reçu de lui qu'une même terminaison dans le mot *Albinus*, qui semble n'être pas propre pour les noms en *é*.

EAU. La terminaison des noms en EAU ayant pris la place de celle des noms en *el*, a donné lieu aux Auteurs d'en retenir la terminaison Latine. Bobineau, Chantreau (1), Godeau, &c. n'ont point paru flexibles autrement, comme on le peut

1 ¶ On écrit *Chantereau*.

2 ¶ Il entend *Gui Jovenneaux* Abbé de S. Sulpice de Bourges. On a de lui sous le nom de *Guido Juvencalis* des Commentaires sur Térency imprimés.

peut juger par les noms de *Bobinellus*, *Cantarellus*, *Godellus*, &c. Ragueau & Tiraqueau ont si bien accoutumé le monde à les appeller *Raguellus* & *Tiraquellus*, que plusieurs croient avoir raison de les appeller en François *Raguel* & *Tiraquel*. C'est ce que leurs descendans font en droit de rejeter, comme ceux de Budé rejettent le mot efféminé de *Budée*. Peut-être que le Médecin Moreau se seroit fait appeller aussi *Morellus* plutôt que *Moræus*, s'il n'avoit appréhendé de porter le nom de Morel dans la postérité, & de se voir hors de sa race confondu parmi le grand nombre des Morels. Mais je ne fai si ç'a été par un motif semblable que Mr. de Thou a donné à Pastoureau & à Charboneau les noms de *Pastoreus* & de *Carboneus*, plutôt que ceux de *Pastorellus* & de *Carbonellus*, parce qu'il y a d'autres gens du nom de Pastorel & Carbonel. Il n'en faut rien croire, puisqu'un nommé Pastorel s'appelle aussi chés lui *Pastoreus* sans distinction. S'il avoit été aussi curieux de belle Latinité que Jovenneau (2), il l'auroit peut être appelé *Pastoralis*, comme ce Jovenneau s'est nommé *Juvenalis*, apparemment pour ne pas se confondre avec *Juvenel* des Ursins (3); à qui on vouloit laisser le nom de *Juvenellus*. Cette terminaison en *alis*

pour

sur la fin du 15. siècle. Du Verdier l'appelle *Gui-Juvenal*.

3 ¶ On dit plutôt Jean *Juvenal*, que Jean *Juvenel* des Ursins.

pour des noms en *eau* n'étoit pas tout à fait inconnuë à Mr. de Thou, qui a dit *Caprealis* pour marquer *Capreau*. Chés lui *Capralis* veut dire encore *Chevreau* (1), ou plutôt le Sieur de Chevreux, qui se trouve appellé aussi *Capralius*, puis *Capreolus* par le même Auteur en divers autres endroits, comme le Sieur de Capres, & le nommé Cabral, sont pareillement appellés *Capralis*, & le Sieur de Cabrol *Capreolus* dans la même Histoire qui peut passer ainsi pour une pépinière perpetuelle de confusion. M. de Thou ne se seroit pas laissé facilement épuiser en terminaisons Latines pour les noms en *eau*. Si le P. Fronteau de sainte Geneviève, qui s'est nommé *Fronto* plutôt que *Frontellus* ou *Fronteus*, a cru être l'inventeur de la terminaison Latine en *o* pour la Françoisé en *eau*, j'appréhende que ce savant homme ne se soit trompé pour cette fois, puisque long-tems avant lui Mr. de Thou avoit dit *Bocho* pour Bouchonneau (2). Souvenés-vous toujours, Mr. que ce n'est pas la fécondité, mais l'uniformité qui manque à Mr. de Thou. S'il dit *Fortellus* en un endroit, il dit *Forteus* en un autre pour marquer Forteau. De Monceau (3) est tantôt *Moncellus*, & tantôt *Monceanus*, tandis que les autres Latinistes disent *Monceus* & *Moncejus*. S'il appelle du Cluseau *Clusellus*, il appelle Clausel

1 ou *Carpeau*.

2 *Primitif* pour *diminutif*.

3 *Item* De Monceaux *plur.*

Clausel aussi *Clusellus*, mais pourquoi appelle-t-il des Cluseaux *Clusius*? *Fresens Fresellerius* veut dire chés lui Freseau de la Freselière; mais le second mot fait voir qu'il devoit au moins en cet endroit tourner le premier par celui de *Fresellus*. Je m'étonne qu'ayant tourné lui-même Brodeau par *Brodæus* (après plusieurs Latinistes (4)) Daneau par *Dareus*, Couronneau par *Coronæus* (5), &c. il ait voulu introduire *Burgeolius* pour dire Bourgeau, *Preolius* pour dire Preau & du Preau dans le tems même qu'un Docteur de Paris natif de Marcouffis, nommé Gabriel du Preau, se faisoit appeler publiquement Gabriel *Prateolus*. Je m'étonne aussi qu'il ait voulu mettre non pas *Corvus* pour Corbeau (6), mais *Rullus* pour Roulleau, & même *Blondus* pour Blondeau, quoiqu'il ait peut-être songé à nous ôter Blondel de la pensée. Je m'étonne encore davantage qu'employant le nom de *Rufus* pour marquer non seulement les noms de Le Roux, Rosso, Ruffo, Ruffi, mais aussi celui de *Rousseau*, il ait forgé encore celui de *Rufillus* pour dire du *Rousseau*. Mais je ne suis pas étonné qu'un Auteur qui ne s'accorde pas ordinairement avec lui-même, ne soit pas souvent d'accord avec d'autres sur la terminaison en *eau*. Voulés-vous savoir comme les bons Auteurs traduisent

4 ¶ Après *Brodeau* lui-même.

5 & Daneau par *Danæus*.

6 Nom d'homme.

duisent Boisseau & Belleau? Mr. de Thou dit *Bocellus*, & Mr. Gassendi *Buxens* pour exprimer Boisseau: Mr. de Thou dit *Bellaquens*, & Mr. de sainte Marthe *Bellaqua*, pour marquer Belleau (1). Mais je trouve Mr. de Launoy plus agréable encore que les autres Latinistes, lorsqu'il appelle Mr. Boileau Doyen de Sens *Bevilaqua* à la tête des Lettres Latines qu'il lui a écrites. Mr. de Thou n'a point affecté tant de génie que Mr. de Launoy, lors qu'il s'est contenté d'appeller *Bevilaca* un Gentilhomme Italien nommé Bevilacqua. Ce n'est pas au reste par ignorance du Latin que Mr. de Launoy n'a pas appellé Mr. Boileau *Bibaquens*, comme auroit fait Mr. de Thou; ou *Bibaqua*, comme auroit fait Mr. de sainte Marthe. Ce n'est pas même par ignorance de la terminaison en *ens*, qu'il ne l'a pas appellé *Boelens* ou *Buleus*, lui qui n'a pas oublié d'appeller Mr. Phelippeau de Brosse *Phelippæus Brossa*; Mr. Fauveau *Fauvæus*, Mr. Gattineau *Gattineus*.

La diversité des terminaisons Latines pour les noms en *eau* ne peut avoir lieu
 EL. pour ceux en *EL*. De sorte que nos Latinistes n'auroient rien à craindre de la part de leurs censeurs, s'ils avoient apporté pour tous les autres noms autant de simplicité qu'il en paroît dans la manière

1 Coëffeteau par les uns, *Coiffetaus*: par les autres, *Cuffetellus*.

2 ¶ Il vivoit encore en 1531. comme il paroît par l'Épître dédicatoire qu'il a mise au devant de son

nière dont ils ont tourné Cappel, Blondel, Justel, Gaffarel, &c. Mais il seroit à souhaiter que Mr. de Thou eût eu deux mots différens pour exprimer les noms de l'Ange & de Langel, qu'il appelle *Angelus* l'un & l'autre. Je ne sai si c'est par raison ou par caprice que le Jurisconsulte Forcadet s'est fait appeller *Forcatulus*, qui est d'un degré moins diminutif que *Forcatellus*. Mais à l'égard du Mathématicien Bouvel ou de Bovelles, qui vivoit il y a près de deux cens ans (2), je croi qu'il a préféré *Bovillus* à *Bovellus*, à cause qu'il étoit plus Latin.

Nôtre terminaison en EU & EUX EU. EUX. est une des moins traitables, quand il s'agit de se laisser latiniser. C'est ce qui paroît par l'exercice qu'elle a donné au seul Mr. de Thou, dont les variations sont toutes plus gênées l'une que l'autre. De Brimeu est chés lui *Brimaus*, de Pisseleu est *Pisseleus*. Maigneu ou de Magneux est tantôt *Mainius*, & tantôt *Minutius*; de Brigneux est en un endroit *Brignellius*, & en un autre *Brigneus*. *Hevius* veut dire De Heu, *Schuletus* Schuleu, & *Cantalupus* signifie également Canteleu & Chanteloup. Ce qui, bien que fondé en bonne raison, ne laisse pas de causer de l'embarras à un Lecteur qui ne comprend point par les mots de *Cantalupus*

son Livre de *differentia vulgarium linguarum, & Gallici sermonis varietate*, datée du 5. Septembre de cette année-là.

talupus & *Cantalupius* la différence qui se trouve entre plusieurs personnes du nom de Chateleu, Chanteloup & Chantelouve. Si Mr. de Thou avoit eu à parler de quelque *Tuleu* dans son Histoire, nous avons quelque sujet de croire qu'il l'auroit appelé *Tullius*, puisque la Dame de Celi qui s'appelloit Tuleu du nom de sa famille, se trouve nommée *Tullia* par cet Auteur. Chasseneu ou plutôt de Chasseneuz Avocat du Roi à Autun s'est donné le nom de *Cassaneus* autrement *Chassaneus*: mais ce nom Latin est devenu équivoque depuis qu'il a été pris aussi pour un Jurisconsulte François nommé de la Chassaïne (1).

EVIL. A l'égard de notre terminaison en **EVIL**, nous sommes assés accoutumés à la voir changer en *olius* par nos Latins, & rien ne nous fait hésiter quand il s'agit de remettre en notre Langue *Monantholius*, *Longolius*, *Bizolius*, *Nantolius*, *Santolius*. Mr. de Thou appelle le Sieur de Saint Forgeuil *Forgeolius*; mais il gêne l'uniformité lorsqu'en un autre endroit il tourne le même nom par *Forgeus*, qui est celui que l'on a donné dans les pays étrangers au célèbre Cartésien Mr. de la Forge. Mr. de Thou a tourné encore assés naturellement du Breuil par *Brolius*, comme avoit fait avant lui Charles du Moulin & quelques autres. (2). Mais il n'a pû s'en tenir à ce nom, &

1 ¶ Alexander Chassaneus Parisinus.

2 Wilhelms. Brolius G. du Breuil Avoc.

& l'on trouve que du Breuil selon lui est encore *Bruelius*. Il ne s'est point servi du nom de *Bolius*, mais de celui de *Buellius* pour dire de Beuil, quoique l'analogie de l'un & de l'autre nom soit la même, & que les termes de Broglio & de Boglio soient également connus en Italie. Mais comme Mr. de Thou ne s'est pas assujetti à tourner tous les noms terminés en *euil* par *olius*, l'on se tromperoit aussi de croire qu'il fallût retourner en *euil* tous les noms qu'il a terminés en *olius*, témoin *Rugerolius* qui chés lui ne veut dire autre chose que Rouge-oreille.

Les noms terminés en EUR ne sont pas tous latinisés de la même sorte. Les verbaux, c'est-à-dire ceux qui viennent des verbes, se tournent quelquefois en Latin pur, comme le Veneur *Venator* chés Mr. de Thou; le Tourneur *Tornator* chés le même Auteur (3). Mais Jean le Tourneur étant venu s'habituer à Paris du tems de Charles VII. pour suivre la coutume des gens de Lettres de son siècle, aima mieux s'appeller *Verforis* que *Verfor*. Le nom de *Verforis* est demeuré tellement attaché à ses descendans dans toute sa postérité qui a été nombreuse, & qui a paru avec honneur dans le Palais, que l'ancien nom de le Tourneur s'y est trouvé entièrement éteint. Le Laboureur n'est pas moins un nom verbal que les précédens. Néanmoins

3 Le Pêcheur *Piscator*,

moins un Auteur de notre tems , pour qui j'ai d'ailleurs beaucoup de considération , a mieux aimé appeller *Laborerius* que *Laborator* Mr. le Laboureur Prevôt de l'Isle-Barbe , qu'il nomme même en une autre occasion *Agricola* d'une manière plus éloignée , mais plus Latine. Nicolas le Sueur & les autres du même nom devoient ce semble prendre plutôt le nom de *Sudator* que de celui de *Sudorius* qui vient moins *Sudare* que de *Sudor*. Néanmoins *Sudorius* semble avoir reçu une espèce de passe-droit parmi ceux qui ne condamnent pas indifféremment toutes sortes de noms latinisés , & on le souffre presque aussi volontiers que les noms de *Tectorius* & de *Sartorius* pour dire le Couvreur & le Tailleur. Les autres noms en *eur* qui ne sont point verbaux se tournent ordinairement en *orius*, comme le Prieur *Priorius* , de Mercœur ou Mercueur *Mercorius* , que plusieurs expriment aussi par *Mercurius* & par *Mercurianus* , comme fait Mr. de Thou. Le même Auteur dit *Vassorius* pour marquer le Vasseur ; mais Mr. de Launoy écrit *Vasseurius* (1) dans la pensée de s'éloigner moins de l'original (2). Mr. de Thou a voulu introduire encore une autre terminaison pour ces sortes de noms , comme il paroît par le nom de *Balerus* pour signifier le Baleur.

La terminaison des noms en IER a été sans

IER. IE-
RE. IE-
RIE.

1 ¶ Le Vasseur lui-même ne s'est pas autrement nommé que *Vassorius*.

fans doute l'une des plus favorables au caprice de nos Latinistes, tant qu'il n'a été question que de la tourner en *arius*, ou en *erius*. Mais leur industrie ne leur ayant pû rien fournir qui fût capable de faire sentir les différences de cette terminaison au féminin de notre Langue, ils n'ont pû éviter le désordre qu'ils ont causé en tant d'autres occasions. Ils n'ont pû fournir que le nom de *Pere-rius* pour marquer ceux de *Perier*, du *Perier*, de la *Perriere* & de la *Peyrere*. *Carrerius* leur sert pour *Charrier* ou *Carrier*, & pour de la *Carriere*; *Castellerius* pour *Chastelier*, du *Chastelier*, & de la *Casteliere*. De même il faut que *Poterius* leur tienne lieu de deux noms différens, pour marquer tantôt *Potier* & tantôt la *Poterie*, comme *Cevallerius* signifie chés eux tantôt *Chevalier* & tantôt de la *Chevalerie*; *Grangerius* quelquefois *Grangier* & quelquefois de *Grangeres*. Mr. de Thou avec toute sa fécondité n'a que le nom de *Ferrerius* pour marquer du *Ferrier*, de la *Ferriere*, *Ferrier*, *Ferrieres*, *Ferrero*, *Ferriero*, &c. mais en récompense de sa disette il y a trois noms différens pour marquer celui de *Chandener*, qu'il exprime par *Chandenerius*, *Can-denarius* & *Campodenarius*. Le nom de *Furnarius* chés lui sert aussi à marquer les nommés *Fournier*, *Fourneau*, des *Fourneaux* & *Fornari*; comme il employe celui de *Castellarius* pour signifier de *Castellard*

² Comme le Tanneur *Tanneurius*.

lard aussi bien que *Chastelier*. Mais cet Auteur ne s'est pas toujours contenté de la terminaison en *arius* ou en *erius* pour les noms en *ier*. Le nommé *Bonouvrier* est appelé dans son Histoire *Bonovrius*, il nous auroit moins surpris s'il l'avoit appelé *Bonoperarius*. Il n'est pas le seul qui ait employé *Castaneus* pour marquer ceux qui ont porté le nom de *Chasteignier*, mais il embarrasse son Lecteur lorsqu'il se fert aussi du nom de *Castaneus* pour signifier le Sieur de la *Chastegneraye* & le Cardinal *Castanaga*. Le nom de *Pasquier* n'a pas toujours été terminé de la même sorte par les Latinistes. J'en connois deux qui se sont nommés eux-mêmes *Paschasius*; celui qui fut brûlé en 1560. pour le sujet de la Religion, & l'Avocat Général de la Chambre des Comptes. Les autres *Pasquier* s'appellent simplement du nom de *Pasquierius*, nom qui a servi aussi à Mr. de Thou pour marquer le Sieur de *Pasquieres* ou de *Pasquiers*. Enfin la terminaison en *erius* nous est encore un sujet d'équivoque, lorsqu'elle est employée pour marquer les noms François terminés en *ery*. Si *Auberius*, *Villerius*, *Guterius*, &c. signifient *Aubery*, *Villery*, *Gutterry* en de certaines rencontres; en d'autres ils signifient *Aubier* & des *Aubiers*, de *Villiers*, de *Goutiere*.

Pour ce qui regarde notre terminaison en IEU & en IEUX, on peut dire qu'il n'y en a guères de plus indomptable, ni de moins propre à subir le joug de la
Langue

Langue Latine. Mais les Latinistes ont crû pouvoir les réduire premièrement en retranchant les articles, comme ils ont fait à la plupart des autres, puis en restreignant la terminaison Françoisise dans des bornes si serrées, que les noms Latins semblent être racourcis des noms François. Mais quelque invétérée que soit la mode de voir tourner nos *ieu en ius*, je doute qu'elle prescrive jamais sur les droits de notre Langue, & que nos Latinistes puissent gagner leur cause contre leurs Adversaires devant l'Academie Françoisise. *Rossius*, selon eux, veut dire *Rossieu*, & même *de Rossieux*: mais qui m'empêchera de croire qu'il veut dire plutôt *Rossi* & *Ros*, & de deviner qu'il peut signifier en notre Langue *de la Rossie* & *le Roux*? C'est Mr. de Thou, me dirés-vous, qui a dit *Rossius* pour marquer *Rossieu* & *de Rossieux*? Et moi je vous répons que c'est Mr. de Thou qui dit *Rossius* pour signifier *Rossi*, *de i Rossi*, & le Capitaine *Ros*. Devant qu'on eut oui parler du Cardinal de Richelieu en Latin, *Richelius* ou *Rickelius* n'étoit en usage que pour Denys le Chartreux. *Bressius* veut dire à la vérité, tantôt *Bressieu*, & tantôt *de Bressieux*, comme *Boesius* veut dire de *Boissieu*, & *Barbesius* de *Barbesieux*: mais voudrions-nous qu'ils ne signifiaissent pas aussi *de Bresse*, *de Boissy*, & *des Barbès*? Je ne comprends pas aisément pourquoi Marvieu est *Marvius* chés Mr. de Thou, & que Marcieu n'est pas *Marcius*, mais *Marciellus*; pourquoi Pa-

sius veut dire de Puyfieux, & *Cuziens* de Cuyfieux; pourquoi *Mereus* & *Villeus* plutôt que *Merius* & *Villius* pour dire de Merieu & Villieu; pourquoi *Griens* de Grioux, *Sarriens* Sarrieu, lui qui dit *Disemius* Disimieu, au lieu de *Disimians*, comme a fait Mr. Chorier depuis ce tems-là, dans le dessein de faire un peu mieux sentir la terminaison Françoisse. Il faut croire que c'est par un semblable motif que Mr. Jurieu est appelé tout communément *Jurians* par les Latinistes d'aujourd'hui. Ils ont raison au moins de ne l'avoir point appelé *Jurinus*, parce que, s'ils s'en rapportent à Mr. de Thou, *Jurinus* veut dire de Jours. Mais j'admire toujours Mr. de Thou qui dit *Argenlius* pour marquer le Sieur d'Argenlieu, & qui represente le Sieur de Beaulieu par le nom de *Bellilocus*, qui ne me paroît guères plus recevable que le *Ricolocius* de quelques modernes pour dire le Cardinal de Richelieu. A propos de quoi je ne puis m'empêcher de rire de la manière grotesque dont Voffius (1) ou ses garans ont voulu latiniser le surnom de Geoffroy de Beaulieu Historien du Roi S. Louis. Ces Messieurs appellent cet Auteur *Beaglerius*, qui est une corruption venuë apparemment de la manière vicieuse dont les Etrangers tâchent d'exprimer notre *l* mouillée avec notre terminaison en *ieu*. Ce qu'il y a de divertissant pour ceux qui connoissent Geoffroy de Beau-

lieu,

1 De Hist. Lat.

lieu, est que Vossius & les autres voyant la différence qui se trouve entre *G. Beaglerius* & *G. de Belloloco*, en ont fait deux Auteurs fort différens, sans s'aviser de mettre en question de savoir si l'un ou l'autre s'appelloit *de Beaulieu*, ou si Geoffroy de Beaulieu étoit un troisième Auteur différent de ces deux masques d'Auteurs. Mr. de Thou n'est pas plus uniforme dans les noms en *dieu*, que dans ceux qui sont en *lieu*. Il appelle Donadieu *Deodatus* en un endroit, & *Donadens* en un autre. Il dit *Ludaus* pour de Ludieu, & *Locideus* pour de Lieudieu. Mais il dit *Chandens* pour Chandieu, soit que le nom Hébreu Sadéel ne l'ait pas fait souvenir de l'étymologie de Chandieu, soit qu'il n'ait pas voulu s'écarter du vulgaire. Il a eu cette considération pour le nom de Rieux qu'il a tourné simplement en *Riusius* & en *Riussius*; au lieu que les autres Latinistes ont dit *Rivius* qui signifie aussi du Rieu.

Nous avons une terminaison en *IEU* qui semble venir originairement d'une autre en *if*, comme celle qui est en *eau* vient d'une autre en *el*. Cela paroît justifier le mot de *Tardivus* pour marquer Tardieu, & déclarer irréguliers en même tems ceux de *Tardens* & de *Tardiens* employés dans la même signification.

La terminaison en *is* n'a point tant donné d'exercice aux Latinistes. C'est ce qui les rend moins excusables de n'y avoir pas apporté plus d'uniformité que dans celles qui leur étoient plus diffi-

les à tourner. Mais ils ne s'accordent pas mieux entre eux sur ce point que dans les autres. La terminaison en *ius*, qu'ils ont donnée le plus communément aux noms en *is*, est une des plus équivoques de toute la Latinité. Le hazard qui nous fera deviner que *Sanprius* dans Mr. de Thou doit signifier S. Pris, ou plutôt S. Prix, nous fera-t-il conjecturer que *Sanguenius* & *Fargius* voudroient dire de S. Geniez & de la Farge, plutôt que de S. Genis & du Fargis, quoiqu'ils signifient l'un & l'autre dans Mr. de Thou? Beuxamis, que Possevin & le Mire appellent *Pulcheramicus*, & Mr. de Thou *Bellamicus*, se trouve nommé par d'autres *Beuxamius*, & même *Beuxamis* en terminaison Latine. G. de Lorris ou de Lauris est appelé communément en Latin *Laurisius*, & un nommé de Lauris au xiv. siècle est appelé *Laureus* par Mr. de Thou, qui d'ailleurs nomme *Patricius* deux personnes qui ont porté le nom de Patris (1). Floris & du Lis, comme encore le Lis, s'appellent chés le même Auteur *Florus* & *Lilius*. Mais nous nous tromperons si nous pensons tourner tous les *Florus* de Mr. de Thou par *Floris*, & tous ses *Lilius* par le *Lis* ou du *Lis*. *Florus* outre *Floris* signifie encore dans son Histoire Fleury, de Fleury, Flory, Florio ou Floriot, & de la Fleur: de même que *Lilius* veut dire aussi Lilio,

&

1 Mr. Patris ou Patrix de notre siècle est appelé *Patrisius* par quelques Latinistes.

& Gigli en Italie de Giglies, & même Leslé ou Lesley en Angleterre.

Les noms propres en OIR sont si rares, qu'on ne doit pas s'étonner que l'industrie de nos Latinistes y ait trouvé si peu d'exercice. Je me contente de vous faire remarquer les variétés de Mr. de Thou dans Beaumanoir, Beurevoir, Beauvoir, &c. qu'il exprime par les termes de *Bellomanerius*, *Bellorivius*, *Bellovarius*, &c.

Les noms en OIS sont beaucoup plus fréquens dans l'usage de la société humaine. Vous diriez que nos Latinistes se feroient attachés particulièrement à les tourner en *osius* sur les exemples de *Blofius*, de *Chamosius*, de *Ragosius*, &c. pour dire de Blois, de Chamois, le Ragois. Mais l'exception des noms terminés en *esius* est d'une si grande étendue, qu'elle pourroit passer pour la règle. *Curtesius*, *Valesius*, *Citesius*, *Gallesius*, *Burghesius*, &c. s'offrent en foule pour en fournir les exemples sur les noms de Courtois, Valois, Citois, Gallois, Bourgeois, &c. Nos Latinistes n'ont pas mis du Bois, ni le Pois dans la même analogie : du premier nom nous trouvons des *Bosius*, des *Boisius* & des *Boscius*, sans parler des *Silvius* ; mais il faut qu'Antoine le Pois Médecin du Duc de Lorraine ait jugé le nom de *Poisius* trop barbare pour la politesse de sa littérature : puisqu'il a mieux aimé se nommer *Piso* à la Romaine. Je veux finir nos terminaisons en *ois* par le prétendu Comte d'*Alfinois*, dont j'aurai

occasion de parler dans le Recueil de nos Pseudonymes. Muret, Mr. de Thou, & la plupart des Latinistes du siècle passé n'ont pas hésité à lui faire porter le nom d'*Alfinoüs* : parce qu'ils ont jugé qu'un nom qui a quelque air d'Antiquité ne convenoit pas mal à un Poëte & à un Humaniste.

ON. Notre terminaison en ON tient le milieu entre celle des Grecs en *ων* & celle des Latins en *o*. De sorte qu'il n'y a pas de noms en notre Langue qui paroissent plus propres à être latinisés. On peut considérer ces sortes de noms de deux manières, & en faire deux classes différentes, dont la première est celle des noms en *on* sans l'article du génitif, l'autre de ceux qui sont précédés de cet article. A l'égard de ceux de la première classe j'ose me persuader que nos Latinistes n'auroient rien à craindre de la part des Critiques, s'ils s'étoient contentés de les tourner simplement en *o*. On fait que le Parquet de nos Rois n'a été ouvert jusqu'à présent qu'à des Magistrats qui ont dû joindre la belle littérature, & ce qui s'appelle l'érudition, aux autres qualités que demande la Magistrature. On fait par conséquent que Messieurs du Parquet, qui portent la qualité de Gens du Roi, ont eu des noms sujets à être latinisés par les gens de Lettres, & sur tout ceux qui tiennent parmi les

1 ¶ Omer Talon, Professeur en éloquence dans l'Uni-

les Savans un rang aussi élevé que les *Marions*, les *Bignons*, les *Talons*. Mais quoique Mr. Marion ait été appelé *Marionus* par Mr. de Thou, & *Marjonius* par le Sieur de Mornac; quoique Mr. Bignon porte le nom de *Bignonius* d'un consentement qui est devenu presque universel, quoiqu'enfin Messieurs Talon aient vû leur nom tourné en *Talinius* par le petit nombre, & en *Talaus* par le plus grand nombre des Latinistes (1): je suis assuré que notre vénération pour ces grands Magistrats n'auroit souffert aucune atteinte par les noms simples & naturels de *Mario*, *Binio*, *Talo*, qui ne sont pas moins augustes, ni peut-être beaucoup moins Romains que les noms Consulaires de *Scipio*, *Piso*, *Libo*, *Cato*, *Carbo*, *Curio*, *Tabero*, &c.

Sur cette règle on ne fera point difficulté de juger les autres noms en *on*, qui n'ont point d'article. Puisque le nom du Président Briffon est de ce nombre, j'estime qu'on n'a pas eu entièrement mauvaise raison de vouloir proscrire celui de *Briffonius*, qu'il s'étoit donné lui-même, & de lui substituer celui de *Brisso*, comme a fait Loyfel dans son épitaphe, & quelques autres qui étoient en ce point du sentiment de Joseph Scaliger, & qui avoient estimé Savaron de s'être nommé simplement *Savaro*. Mais la bien-séance n'a obligé personne à cette règle
plus

l'Université de Paris ne s'est jamais nommé autrement qu'*Audomarus Talans* en Latin,

plus que les deux Nicolas *Bourbon*, qui sont sans doute deux ornemens remarquables de la République des Lettres (1). Leur surnom n'avoit pas d'article, & cette considération devoit les porter (sur tout l'ancien des deux qui n'étoit que le fils d'un Forgeron) à se distinguer, même en Latin, de la Maison Royale des Princes de Bourbon, & à prendre dans cette vûë le nom de *Burbo*, plutôt que celui de *Borbonius* (2). On peut dire qu'un Jurisconsulte Breton, mais Professeur à Bourges, nommé Eguinaire Baron, en usa avec plus de connoissance que Nicolas Bourbon l'ancien, dont il étoit contemporain, puisqu'il ne s'est jamais fait appeller autrement que *Baro* en Latin. En quoi il auroit été bon qu'il eût été suivi par le Jacobin Vincent Baron, qui a vécu dans notre siècle, & qui a pris le nom de *Baronius* sans nécessité. Ce n'est pas au reste sans autorité que je dis que les deux Nicolas Bourbon pouvoient prendre au moins par modestie le nom de *Burbo* (3), & laisser par respect celui de *Borbonius* (4): puisque Mr. de Thou a usé d'une précaution assés semblable au sujet d'un nommé Bouillon, qu'il appelle *Bullo*, pour le distinguer sans doute de

1 ¶ C'est de quoi l'on ne conviendra jamais à l'égard de Nicolas Bourbon l'ancien Auteur du misérable livre intitulé *Nuga*.

2 ¶ Tout ce raisonnement n'est qu'une chicane. Nicolas Bourbon l'ancien trouvant le nom *Borbonius* tout fait, le prit, sans que cela fit de peine à qui que ce soit, jusque-là qu'en parlant de lui on l'appelloit communément le Poëte *Borbonius*. C'est ce qu'on

de ceux de la maison de Bouillon, pour lesquels il a réservé le nom de *Bullionius* à cause de l'article du Génitif. On ne dira point que Mr. de Thou n'a pas songé à nous faire sentir la différence que cet article doit mettre dans les noms propres latinisés, si l'on veut prendre garde que pour exprimer Gouyon de Matignon, il a dit en deux terminaisons différentes *Gobio Matignonus*. Mais il faut avouer d'ailleurs que cet Historien ne s'est pas trouvé plus conforme à lui-même dans la terminaison en *on*, que dans les autres. Il n'a point oublié sa regle dans les noms de Calignon, Masson, Piron, & les autres qui n'ont pas d'articles, & qu'il a tournés par *Caligno*, *Masso*, *Piro*, &c. mais il ne s'en est pas souvenu dans d'autres rencontres, où les mêmes personnes se trouvent nommées chés lui *Calignonus*, *Massonius*, *Pironus*, &c. On auroit pu lui passer la terminaison *onus* pour les noms sans article (5), & *onius* pour les autres, s'il s'étoit fixement arrêté à cette distinction : mais on jugera qu'il ne s'est pas voulu contraindre sur ce point, lorsqu'on lira dans son Histoire non seulement *Arpajonus* & *Argentonus* pour d'Arpajon & Argenton, mais en-
core

qu'on peut voir au titre d'une Epigramme de Marot.

3 Ou quelque nom venant de *Βιρβοπος* bourbe.

4 ¶ Il y a au contraire bien de l'apparence qu'outre qu'ils se seroient fait moquer d'eux, on se seroit imaginé qu'ils auroient voulu par là rectifier le nom Latin *Borbonius* comme irrégulièrement formé,

5 On entend toujours l'article du Génitif.

core *Pegulio* & *Puiguillionius* pour de Péguillon ou de Puiguillon (1), comme *Castellio* & *Castellionæus* indifféremment pour *De Chatillon* (outre son *Castellio* pour du Chastel) de même qu'*Albo* & *Albonus* pour d'*Albon*, quoi qu'*Albonus* signifie encore chés lui d'*Aubonne*, de même qu'*Anconus* veut dire d'*Ancone*; au lieu qu'il employe le nom de *Carbo* pour signifier *De Carbonne*; comme je crois que par une suite de la même irrégularité il n'auroit pas fait difficulté de dire *Carbonius* pour marquer quelqu'un de Messieurs *Carbon*. Mr. de Thou a eu encore recours à d'autres terminaisons pour les noms en *on*. Le nom de *Martinius*, qui est d'ailleurs un des plus équivoques, lui sert aussi pour exprimer un nommé Martignon, qu'il ne laisse pas d'appeller encore *Martino*, pour multiplier nos embarras. *Du Lion* chés lui est tantôt *Leontius*, & tantôt *Leonius*, selon qu'il se trouve prévenu par la pensée du Grec, ou par celle du Latin. *De Bourron* est *Burrus*; *Truchon* *Truchius*. Les autres Latinistes n'ont pas été beaucoup plus réguliers que Mr. de Thou. *De Benjon*, qui étoit un Breton enseignant à la Rochelle, puis à Genève, s'est fait appeller *Bignonæus*; *Du Jon*, qui étoit un Berruyer enseignant à Heidelberg, puis à Leyde, s'est donné le nom de *Ju-*
nius,

1 Le Sieur de Beaucaire s'est appellé lui-même *Pegullio* à la tête de son Histoire.

2 D'autres estiment qu'il devoit s'écrire *Du Jonc*.
 Ainsi

nus, qu'on fait être équivoque pour plusieurs autres noms, comme sont De Jonghe, Giugni, le Jeune, &c. (2). Mais je ne veux pas finir mes réflexions sur les noms en *on*, sans vous faire remarquer, Monsieur, que votre nom même n'a pas été à l'épreuve du caprice des Latinistes. L'article dont il est précédé sembloit les inviter à le tourner en *Lamonionius*, comme ont fait deux ou trois Savans : mais ce nom a paru trop long & trop embarrassant à d'autres qui ont mieux aimé employer le nom de *Lamodio*, & il faut avouer que ce nom n'exprime point mal la terminaison, quoiqu'il ne fasse point sentir la force de l'article. Je ne parle pas de ceux qui ont dit *Mognonius*, *Mogno* & *Mognius*, parce qu'ils ont fait voir qu'ils ne connoissoient pas votre nom, non plus que les *Arrestographes* & autres Copistes du Palais qui écrivent en François de la *Moignon*. Je ne m'arrête pas non plus à ceux qui ont dit *Lamonæus* & *Lamoignius* dans divers Ouvrages de vers & de prose Latine. Mais le mot de *Lamonius*, quoique très-imparfait, n'exprimant ni l'article ni la terminaison de votre nom, n'a pas laissé de l'emporter sur tous les autres depuis près de cent cinquante ans. Les Savans l'ayant trouvé plus commode que les autres (3), l'ont tellement autorisé,

que

Ainsi cela ne regarderoit plus cette terminaison.

3 Comme le Patronymique *Lamonides* & l'Adjectif *Lamonianns*.

que nous pouvons maintenant mettre la chose au nombre de ces erreurs invétérées qu'on est obligé de suivre, parce qu'elles ont pris un cours qu'on ne peut ni arrêter ni détourner.

OU. Notre terminaison en OU se trouve aussi fort diversifiée par les Latinistes. Il semble qu'elle soit tournée d'une manière assez simple par ceux qui l'expriment en *ovius*, comme Mr. de Thou a dit *Challovius* pour marquer Chaillou, *Anassovius* pour Anassou, & comme on a coutume de tourner les noms Allemans & Polonois de la même terminaison. Mais parce que plusieurs de ces noms en *ou* dans notre langue étoient originairement terminés par une *l* simple, comme *choû*, *coû*, *moû*, *foû*, *soû* (1), ou par une *l* mouillée, comme *genouû*, *fenouû*, *verrouû*, &c. (2) nos Latinistes ont crû sans doute qu'il seroit plus naturel de tourner les noms d'Hommes de cette espèce par *olius*. C'est ainsi que Mr. de Thou dit *Briolius* pour de Briou, *Giolius* pour de Giou, *Majolius* pour Mayou, *Priolus* ou *Priolius* pour Priou, *Tusfolius* pour Tuffou; & s'il a dit *Vernulius* pour marquer Vernou, c'est peut-être pour ne le pas confondre avec *Vernolius* qui devoit signifier de Verneuil. Le même Auteur a dit *Pedifolius* pour exprimer Puy-du-Fou par une licence qu'il n'auroit pas osé prendre sans doute, s'il avoit pû for-

mer

1 Choul, col, mol, &c.

2 Genouil, fenouil, &c.

3 *Podisagijs* ne seroit pas plus dur que *Pedifolius*

mer quelque Adjectif commode sur les deux mots de *Podium Fagi* (3). Il est vrai qu'un nommé du Fou est appelé chés lui *Folius*, mais je ne vois pas ce qui l'auroit empêché de l'appeller *Fagius*, nom qui avoit déjà été mis en usage avant lui, & qui pouvoit signifier également *Du Fou*, *Du Feu* & *Du Fau*, selon les différens dialectes, dont on appelle en diverses Provinces du Royaume l'arbre nommé d'ailleurs *Foûteau*, & quelquefois *Fayan*, mais qui s'appelle le plus communément *Hêtre* (4). Mr. de Thou a peut-être mieux rencontré, lorsqu'il a appelé *Folius* le Sieur de Fouillou, parce qu'il paroît y avoir mieux suivi l'étymologie. Cette inclination que Mr. de Thou a fait paroître pour tourner en *olius* les noms terminés en *ou*, donne quelque sujet de s'étonner qu'il ne se soit pas appelé lui-même *Tholius* (5), ou du moins *Tollius*, plutôt que *Thuanus*. Je ne doute pas que Joseph Scaliger son Ami, qui trouvoit à redire à *Thuanus*, n'eût toléré *Tollius*, s'il est vrai qu'il lui avoit remontré qu'il devoit s'appeller *De Tolla*, comme on l'a remarqué dans le Manifeste des noms propres latinisés que Mr. de Beauval a inferé dans son Histoire des Ouvrages des Savans (6). Mais pour excuser Mr. de Thou, il est à présumer qu'il n'étoit plus libre de réformer *Thuanus*, lorsqu'il commença à

écrire,

4 ¶ On l'a nommé aussi *fayard*, mais nullement *feu*.

5 De θήλος.

6 Novemb. 1687, art. 5.

écrire, parce que ce nom étoit déjà reçu parmi les Savans par la tolérance de son pere & de ses oncles. La même raison nous fait juger qu'il n'auroit pas mieux réussi à vouloir rendre plus régulier le nom Latin de ses amis Messieurs Pithou, parce que Cujas Maître de l'année avoit déjà mis en vogue le mot de *Pithæus* (1). Mais on peut dire qu'il n'y a point de liberté que Mr. Thou ne se soit donnée sur la terminaison des autres noms en *ou*, qu'il a diversifiée en autant de manières qu'il lui a plû. Chés lui Romegou est *Romegus*, Romerou est *Rommereus*, Serriou *Sarrius*, Cadiou *Cadius*. Il tourne Fourrou par *Foraldus*, Clou & le Clou par *Clavius*, De Diou par *Dioûs*, Babou par *Baboûs*: mais *Ciboûs* qu'il employe pour marquer le nom Italien de *Cibo*, me paroît encore plus irrégulier que les autres. Pour le nom de Monjou ou Montjou, il se trouve diversément exprimé, tantôt par *Monjoius*, tantôt par *Monjolius*, & quelquefois même par *Mongonius*: mais je m'étonne qu'il ait oublié *Monjovius*, comme venant de *Monte Jovis*.

OUÉ.
OUR.
OURT.
OUX.

Nos terminaisons en OUE, en OUR, en OURT, & en OUX ne sont pas toujours faciles à développer, quand il s'agit de les débarrasser des artifices de nos Latinistes. Le Sieur de la Nouë est appelé

1 ¶ Nicolas Bourbon l'ancien avoit auparavant dit pag. 472. de ses *Nugæ* plus naturellement *Pitholis* dans une Epigramme qu'il adresse *Joanni Pithoo Juris*.

pellé par les uns *Noæus*, par les autres *Lanovius*, & par d'autres *Lanua*. Mr. de Thou, qui est du nombre de ceux qui le nomment *Lanovius*, appelle un nommé de la Louë *Loëus*, & le Sieur de Longuejouë *Longojolius*.

Les noms en *our* se terminent ordinairement en *orius*, & plus communément encore en *urius*, comme *Curius*, *Solturius*, &c. De la Cour, De Sautour. Mr. De Thou exprime Gigour par *Gigoreus*, & plus artificieusement encore Échauffour par *Caldofurnius*.

Ceux en COURT (qui est une terminaison Géographique) devoient être tournés en *Curtius*, pour ne pas perdre leur *caractéristique*, qui leur est venuë du mot Latin *cors* ou *cortis*, ou plutôt *cohors* (2). Ainsi Maximilien de Vignacourt, Jean de Morecourt, &c. ont eu raison de se faire appeller dans leurs Ouvrages Latins *Vineacurtius* ou *Vignacurtius*, *Morocurtius*, &c. Mais Mr. de Thou, sans s'assujettir à ces minuties, dit *Bentencurius*, *Al-dencurius*, *Allincurius*, pour de Betencourt, de Hodencourt, d'Allincourt; & pour égayer son Histoire par la variété, il forme des Adjectifs de ces noms sans *caractéristique*, & il dit *Altacurianus*, *Bessancurianus*, pour signifier de Hautcourt, de Bessancourt.

La terminaison en *oux*, quoi qu'assés
peu

Jurisconsulto Trecensi. J'ai lu aussi quelque part *Tholls* pour de Thou.

2 Court de Ferme, basse-court.

peu d'usage, ne laisse pas de souffrir aussi quelques variations de la part des Latinistes. L'un exprime Pardoux par le mot de *Pardulphus*; l'autre Le Goux par celui de *Legulphus*. Mr. de Thou dit *Ventosius* pour exprimer De Ventoux; & il se sert tantôt de *Pideus*, & tantôt de *Pidoxius* pour marquer Pidoux.

- Y. - Enfin toute simple que paroît la terminaison des noms propres en Y, & toute facile qu'elle est à se laisser latiniser, nous ne trouvons pas plus d'uniformité dans les manières dont les Latinistes l'ont traitée, que dans celles dont ils ont usé envers les autres. On auroit pû s'accoutumer aux deux terminaisons en *ius* & en *iacus*; comme *Calvinus*, *Marinus*, pour marquer de Cauvigny & de Marigny; *Aliacus*, *Juniacus* pour d'Ailly & de Joigny. Mais on a rendu ces terminaisons trop équivoques pour s'y fier, lorsqu'on les a appliquées à divers noms de différente analogie. Le nom de *Gruchius* semble ne devoir appartenir qu'à Nicolas de Grouchy qui a écrit sur les Antiquités Romaines: Mais Mr. de Thou, qui lui donne ce nom de *Gruchius* comme le reste des Latinistes, s'en sert aussi pour désigner un autre homme nommé de Grouches. De même *Guerrerus*, qui veut dire Guerry chés lui, signifie aussi Guertero, Guerreiro & Guerrieri. *Malinus* veut dire également de Maligny & de Malain; *Marrus*, de Marry & Marrier; *Bussus*, de Buffi & de Bus. De même *Campaniacus* dans Mr. de Thou veut dire
- re

re tantôt de Champigny & tantôt de Champagnac; *Attimiacus* ici d'Attigny & ailleurs d'Attignac. La diversité d'expressions pour un seul nom en Y a donné aussi matière à beaucoup de confusion dans la connoissance des vrais noms. Mr. Hardy, par exemple, est appelé *Hardæus* par Messieurs Gassendi & Colomiés; *Hardius* par Vossius, & *Ardisius* par Mr. Sarrau. Il n'est pas extraordinaire que chacun suive sa fantaisie en appelant comme il lui plaît un homme dont il lui est libre de tourner le nom, pourvu qu'il ne détruise pas en un endroit un nom qu'il aura employé en un autre, en prétendant les établir tous à la fois; mais si Mr. Gassendi ou Mr. Sarrau avoient entrepris de donner trois noms différens à Mr. Hardy en le nommant tantôt *Hardæus*, tantôt *Hardius*, & tantôt *Ardisius*, ils ne seroient pas moins extraordinaires ni plus excusables que Mr. de Thou, qui a donné au Sieur de Buhy de la maison de Mornay les noms de *Bubius*, *Bujus*, & *Buxetus* en différens endroits de son Histoire. Le Cardinal du Perron, dont le nom étoit Davy, s'étoit appelé assés régulièrement *Jac. Davius* dans ses premiers Ecrits Latins. Cette terminaison, toute simple qu'elle étoit, n'a pas laissé de tromper Vossius, Lipenius & quelqu'autres étrangers qui n'ont pas cru devoir confondre *Jac. Davius* avec *Jac. Cardin. Perronius*. Mais il semble que d'autres, comme Mornac, &c. aient travaillé à augmenter encore le désordre en le nom-

- mant

mant *Davidius*. De sorte que ce surnom ayant été pris par d'autres pour un nom de batême, & la corruption s'étant mise en même tems dans celui de Du Peron, il s'en est formé un Auteur chimérique sous le nom de *David Perona*, ou *David de Peronne*, dont j'aurai lieu de vous parler parmi les noms corrompus d'Auteurs.

Vous voyés, Monsieur, dans quels dérèglements la diversité de nos terminaisons Françaises a engagé nos Latinistes, pour avoir entrepris de réduire sous le joug des Latins des noms qui sont inflexibles & indépendans des manières des Latins & des Grecs.

S'ils avoient affecté une terminaison Latine à une terminaison Française, de telle sorte que l'une put nous régler pour la fixation de l'autre, le mal qu'ils ont causé ne seroit peut-être pas sans remède, & nous devinerions au moins par la terminaison Latine la terminaison Française que l'on devoit donner au nom qu'il seroit question de remettre en François. Mais vous trouverez encore beaucoup plus de désordre & de confusion de ce côté-là que de l'autre.

La seule terminaison en *ÆUS* enveloppe indifféremment les noms de notre Langue en *a*, en *au*, en *ay*; en *é*, en *eau*, en *eu*, en *ey*; en *in*, en *on*, en *ou* sans parler de l'*e* muët final, ou de notre terminaison féminine, qui se trouvant diversifiée en plusieurs manières fort agréables parmi nous, a souffert seule presque

que autant d'inflexions Latines en *ans* que toutes les terminaisons masculines que nous avons rapportées (1).

La terminaison en ANUS n'est guères moins équivoque; quoiqu'elle ne soit pas d'une si grande étendue. Il faut avouer qu'*anus* est fort naturel pour les noms de notre Langue terminés en *an* & en *ain*. Voyés cependant l'embarras où Mr. de Thou nous jette quelquefois par l'usage qu'il fait de cette terminaison Latine; lorsqu'il employe par exemple le nom de *Castellanus* (qui est un de ces noms latinisés qui méritent le plus d'approbation) pour marquer non seulement *Chastelain*, mais encore *du Chastel*, *Castelan*, ou *Câtelan*, *de Castelane*, *da Castello*, *di Castiglia*, *Castellano*, &c. Pour nous fixer à quelque chose de certain, & pour nous faire juger en conséquence, d'une terminaison par une autre, il devoit ce semble appeller aussi *Capellanus* un nommé Chapelain dont il parle dans son Histoire. Mais il a jugé à propos de ne l'appeller que *Capella*, qui est un nom qu'il a rendu fort équivoque en le donnant aussi aux nommés *de Capelle*, *de la Chapelle*, *Cappel* & *Capello*, quoiqu'il exprime encore les deux derniers par les noms de *Capellus* & *Capellius*.

Il n'y a pas plus de sûreté à se fier aux autres terminaisons Latines. Nous avons remarqué que la plupart des Auteurs

1 Outre beaucoup de consonnes finales, *Mеровans*, *Chlodovans*, *Ducans*, *ec*, *ic*, *uc* & autres.

teurs en *ois* aimoient à se tourner en *esius*. Sur cette règle irons-nous dire que *Cartesius*, *Cordesius*, *Maresius*, *Merbesius* veulent dire, *Cartois*, *Cordois*, *Marois*, *Merbois*? Nous ferons-nous une règle générale de la terminaison en *erius*? Si nous suivions la raison qui nous l'ordonne nous abandonnerions ceux qui ont dit *Bætallerius* pour dire du Bœstailié; *Cugnerius* pour dire de la Coignée: En un mot nous ne le pardonnerions pas même à Mr. de Roberval pour s'être fait appeler *Personerius*, lui qui s'appelloit *Personne* du nom de son pere, à moins qu'il ne nous parût que pour imiter ceux qui veulent relever leur condition, il auroit voulu changer son nom de *Personne* en celui de *la Personniere*.

Ce n'est pas encore tout ce que nous avons à reprocher aux Latinites qui nous ont ainsi défiguré les noms propres des langues vulgaires. Qu'auront-ils à répondre à ceux qui trouvent mauvais qu'ils aient, je ne dis pas déguisé, mais détruit tous nos pluriels? En effet quelle marque de distinction peuvent-ils nous donner pour nous faire entendre quand leur *Rupius* veut dire *des Rocs* & *des Roches*, & quand il signifie simplement *de la Roche* & *de la Roche*? Leur *Vallius* ne marque-t-il pas aussi souvent *de Vaux*, & *des Vallées*, que *du Val*, & *la Vallée*? *Pruneus* signifie *des Pruneaux* & *des Prunes* aussi bien que de *Prunay*; *Æmarius* veut dire des *Emars* & *Aymar*; *Amorius* d'*Amours* & *l'Amour*; il n'est pas jusqu'au
nom

nom de *Grotius* qui signifie dans Mr. de Thou le Sieur des Crottes aussi bien que le Sieur de Groot. Comment favons-nous qu'*Altarius* marque plutôt des Autels que de l'Autel ; & que *Prateolus* veut dire plutôt du Preau que des Preaux ? puisque *Pratus* signifie des Prés & du Pré aussi bien que *Pratensis*.

De toutes les objections que les Latinistes peuvent faire pour leur justification, je n'en trouve de plausible que celle qui nous peut venir de la part de ceux qui sont obligés de composer en Latin. On ne peut nier que la construction de la Langue Latine ne demande que l'on réduise les noms propres sous la regle des autres noms ; & il n'est pas possible de faire sentir la différence des cas obliques dans un nom propre de Langue vulgaire qu'on laisse sans inflexion.

L'objection est très-raisonnable, & s'il ne s'agissoit que de noms propres qui peuvent se conserver en leur entier avec une simple terminaison, comme *Sirmondus*, *Rapinus*, il y auroit de l'injustice à condamner des noms qui s'accommodent si facilement à la regle de la Latinité par le moyen d'une terminaison. Mais je crains qu'à l'égard de tant d'autres noms inflexibles nos Latinistes ne puissent recevoir aucune composition de leurs Adversaires, qu'en s'assujettissant à mettre le nom de Batême ou quelque Appellatif déclinaison (1) avant le surnom qui par ce

1 v. g. *Princeps*, *Dux*, *Comes*, *Cardinalis*, &c.

ce moyen pourra demeurer en son entier, & rendre les uns & les autres contents.

C'est dommage que les Latins n'ont pas l'usage de quelque article *præpositif* comme est celui des Grecs *ε*, *η*, *το*. Un article de cette espèce pourroit servir de resnes pour gouverner toutes sortes de noms vulgaires indéclinables selon tous les cas de la Langue Latine: & dès que l'usage l'auroit établi, l'on n'en seroit pas surpris plus que si l'on voyoit dans le livre de quelque Grec moderne *ο* de la Nouë, *ο* du Preau; *τοῦ* de la Nouë, *τῆ* du Preau; *τῆς* de la Nouë, *τῆς* du Preau; *τῶν* de la Nouë, *τῶν* du Preau. Et pour les Auteurs de l'autre sexe, *η* le Fevre, *η* des Jardins; *τῆς* le Fevre, *τῆς* des Jardins, &c.

C H A P I T R E XIV.

De l'expression & de la suppression des Articles des Langues vulgaires dans les noms latinisés. Embarras causés par cette pratique. Plaintes de quelques Auteurs sur ce sujet.

LEs Articles des noms propres dans les Langues vulgaires ont donné lieu à quelques désordres aussi bien que les terminaisons, lorsqu'on a voulu latiniser les

les noms qui en étoient précédés. On fait de quelle importance est l'usage de ces articles, sur tout lorsqu'ils marquent le cas de la dépendance & de la possession, je veux dire le génitif des Grammairiens, comme est dans notre Langue celui que nous exprimons par *de, du, de la, des*. On y a attaché une idée de qualité & de distinction dans le monde, de sorte que nous connoissons encore aujourd'hui diverses personnes (1.) qui dans la pensée de rehausser celui qu'elles y tiennent, ont entrepris d'ajouter un article du génitif à leur nom. Il s'est trouvé même des gens assés scrupuleux, qui touchés de cette passion n'ont osé prendre cette liberté sans l'autorité ou la permission du Prince. Nous voyons que *Jean Loir*, Commissaire Général de l'Artillerie & de la Marine du Ponant, obtint en l'an 1596. des Lettres patentes du Roi Henri IV. dattées du mois d'Avril, portant permission d'ajouter l'article *du* à son surnom, & de se faire appeller *Jean du Loir*. Louis XIII. accorda la même faveur au Sieur Ambroise Vic par des Lettres du 2. de Mai de l'an 1613. pour *de Vic* (2).

Nous pourrions accorder aux Latinistes que l'expression de l'article du nominatif *le* est assés inutile dans un nom latinisé, telle que seroit *le Comte, le Duc, le Roi, le Juge, le Brun, le Roux, le Grand, le Borgne, le Veneur, le La-*

boureur,

2 G. Andr. de la Roq. Orig. des noms pag. 185.

boureur , le Normand , le Boulanger , le Tellier , & autres venus de termes appellatifs ; encore faudroit-il en excepter les noms des femmes qui ne changent jamais cet article quoique masculin , parce que c'est proprement le nom de leur pere ou de leur mari qu'elles portent. Mais à l'égard de l'article du génitif de quelque nombre qu'il soit , les Latinistes ne peuvent pas se vanter d'avoir encore trouvé le moyen de contenter le Public. Lorsqu'ils ont entrepris de le supprimer , on peut dire qu'ils ont soulevé contre eux la plupart des intéressés ; & lorsqu'ils ont tâché de l'exprimer , ils se sont presque toujours rendus ridicules.

Il est certain que la suppression de l'article du génitif n'est pas favorable à la conservation ou à la distinction des familles. Si les personnes qui portent encore aujourd'hui les noms de la *Mouche*, de la *Monnoye*, de la *Ruë*, &c. étoient curieuses de faire remonter leur généalogie jusques au tems de la Ligue, elles devroient savoir mauvais gré à Mr. de Thou d'avoir appelé leurs ancêtres *Musca*, *Moneta*, *Ruta*, &c. Mais les Plaintes des particuliers qui n'ont que peu de nom, seroient de petite conséquence auprès de celles que toute l'Europe pourroit former contre cet illustre Historien, qui par ses manières de latiniser les noms propres a confondu une infinité de familles considérables avec d'autres moins con-

fidé-

fidérables dans la France, dans l'Italie, dans l'Espagne, & dans les Pays-bas par le retranchement des articles. Mr. Descartes trouvoit dans cette pratique, quoi qu'invétérée & déjà fort établie de son tems je ne sai quoi de bizarre qu'il ne pouvoit goûter. Encore qu'il parût prendre peu de part à tout ce que les Latinistes auroient voulu entreprendre sur son nom, il ne laissa point de témoigner à quelqu'un de ses amis qu'il n'étoit pas trop content du nom de *Cartesius* que les Flamans, les Hollandois, les Allemans, & quelques Latinistes François lui donnoient (1). La perte de l'article *des* jointe à une terminaison qu'il ne pouvoit approuver pour les raisons que vous avés pu remarquer dans le Chapitre précédent, lui faisoit prendre *Cartesius* pour un vrai masque sous lequel on le faisoit paroître déguisé. Néanmoins tout son raisonnement ne l'a pu rendre assés fort pour résister à la violence de ces petits Tyrans des Langues, & se laissant dans la suite entraîner à la multitude pour ne pas affecter de singularité, il consentit qu'on l'appellât *Cartesius* dans les écrits Latins (2), sous prétexte que *Des-Cartes* comme indéclinable, ou *Descartés* décliné par *Descartis* auroit été trop rude en Latin. C'est dommage que Mr. Descartes n'avoit pas lu l'Histoire Latine de Mr. de Thou. il auroit peut-être adopté le nom Latinisé de *Descartens*, dont

cet

cet Historien s'est servi pour marquer une personne du nom de Des-Cartes, voyant que l'article y est exprimé avec une terminaison qui n'auroit eu rien de trop rude à l'oreille (1). Mr. Descartes auroit encore eu plus sujet de se plaindre de la perte de l'article de son nom, si le Latin de *Cartesius* avoit renfermé quelque équivoque en signifiant quelqu'autre nom qui n'auroit pas eu d'article en notre Langue. C'est en quoi consiste principalement la confusion que l'on reproche aux Latinistes qui employent souvent un même mot pour marquer plusieurs noms, dont les uns ont l'article, & les autres ne l'ont pas, comme *Bosius*, *Capella*, *Pratus*, *Ferrerius*, & une infinité d'autres qui nous embarrassent en ce qu'ils signifient tantôt simplement *Bois* & *Bos*, *Capel*, *Pré*, *Ferrier*, & tantôt *du Bois* & *de Boissy*, *de la Chapelle*, & *des Chapelles*, *du Pré*, & *des Prez*, *du Ferrier* & *de la Ferriere* (2); sans porter aucune marque de distinction. Mais on pourra détourner ce reproche de dessus les gens de lettres qui ont eux-mêmes supprimé l'article de leur nom, si l'on songe qu'ils ont usé de leur droit en cette rencontre, & que le tort qu'ils ont pu se faire par cette pratique a été très-volontaire.

Ceux qui se déclarent contre la suppression des articles dans les noms latinisés

1 Naudé l'appelle *Descardius*, qui est encore pis. Judic. de Niph. &c.

ne conviennent pas entre eux de la manière dont ils voudroient qu'on l'exprimât. Les uns semblent favoriser l'expression de l'article au génitif: les autres se contentent qu'on l'exprime au nominatif quand il est au féminin, sans y faire sentir la marque du génitif. Mr. du Cange, qui aime mieux suspendre son jugement que de condamner ce qu'il ne peut approuver, estime qu'il vaut toujours mieux exprimer l'article dans les noms latinisés que de le laisser périr (3). Il croit que cette manière d'agir, toute barbare qu'elle paroît aux Grammairiens Latins, est néanmoins conforme à la maxime de Quintilien qui veut que l'on garde toujours la bienséance, & que l'on se sauve des inconvéniens qui sont inévitables selon lui par la suppression des articles. Il demande même quelque chose de plus pour la sûreté des noms latinisés. Car il est d'avis qu'on oblige les Latinistes à marquer les deux lettres capitales, celle de l'article; & celle du nom par deux caractères de *majuscules*, & que l'on écrive par exemple *Du Closius*, *La Bardæus*, au lieu de *Duclosius*, *Labardæus*, &c. pour signifier du Clos, de la Barde, &c. Il faut avouer que cette pratique ne seroit pas conforme aux maximes de l'orthographe Latine; mais enfin la chose n'est pas si nouvelle qu'on n'en puisse trouver des exemples. Le Docteur

André

2 *Ramus*: de la Ramée.

3 *Præf. Gloss. Lat. pag. 15.*

André du Val est appellé dans plusieurs Ecrits Latins *Du-Vallius* aussi bien que *Vallius*, & du nom *Du Vallius* est venu celui de *Du-Valistes* que les Richeristes ont donné à ses Sectateurs, & qui n'est guères moins dur à l'oreille que celui de *Des-Cartistes* que Mr. Clerfelier vouloit introduire pour celui de Cartesiens. Mr. du Cange lui-même a déjà eu le plaisir de voir son sentiment mis en pratique dans l'expression de son nom faite en Latin par quelques étrangers qui écrivent *Du Cangius*. Mais quoiqu'il en coute si peu, je n'ai pas assés bonne opinion de la docilité des Latinistes pour croire qu'ils veuillent s'affujettir à suivre l'avis de Mr. du Cange. Ils jugeront sans doute que s'ils ont à se rendre ridicules, il vaut mieux pour eux le devenir avec ceux qui les ont précédés, que de causer un schisme sans éviter le ridicule. Mr. de Thou, diront-ils, n'auroit pas été mieux reçu du Public en écrivant *De Speüs*, *De-Potius*, *Du-Peracus*, *De Loinius*, *De Ganaius*, *De-Molineus*, &c. que quand il a dit *Despens* pour signifier *De Scepeaux* en notre Langue, *Depotius* pour *Des Pots*, *Duperacus* pour *Du Peyrac*, *Deloinius* pour *De Luines*, (Honoré d'Albert,) *Deganaius* pour *De Ganay*, *Demolineus* pour *De Moulins*, &c. Sans applaudir à leur raisonnement, nous pouvons dire que s'il y a quelque chose dans cette pratique de Mr. de Thou qui ne mérite pas entièrement l'approbation du Public, c'est principale-

principalement l'inégalité qui le fait varier en ce point. En effet, pourquoi dire *Dubrolius* en un endroit pour marquer du Breuil, & dire en un autre *Bruellius* & *Brolius* pour désigner le même nom? Pourquoi dire avec plusieurs autres Latinistes *Demontiosius* pour dire de Mont-Josieu, & dire ailleurs tout seul *Montjosius*? Pourquoi enfin dire *Depreus* pour des Prez (lui qui a dit en d'autres rencontres *Pratus* & *Pratensis*) & dire encore ailleurs *Depreus* au lieu de *Dupreus* pour signifier du Pré?

Les Auteurs même en qui tout semble devoir être toléré, tant qu'ils ne font d'entreprises que sur eux-mêmes ou sur leur nom en particulier, ont eu de la peine à nous faire passer l'expression de l'article. Il a fallu que le tems intervînt avec l'autorité dans la personne de Jean de *Merliere*, de Jean des *Pautres*, de Jacques du *Port*, de Guillaume & Jean-Baptiste du *Val*, de Jacques du *Pont*, de Pierre des *Bans*, de Luc d'*Achery*, &c. pour faire accepter les noms de *Demerlierus*, *Despauterius*, *Duportius*, *Duvallius*, *Dupontus*, *Desbannus*, *Dacherius*. Et l'on fait qu'André du Chesne, Historiographe de France, après s'être fait un scrupule de porter le nom de *Quercetanus* qu'il s'étoit imposé d'abord, n'a point trouvé beaucoup de facilité à faire recevoir celui de *Duchesnius* qu'il lui vouloit substituer. Il a jetté la division parmi les Latinistes, dont plusieurs vouloient qu'il s'appellât

pellât *Chesnius* ou *Chesneus* (1) : ce qui a porté le Pere Labbe à lui donner enfin le nom d'à *Quercu* pour couper la racine à toute équivoque (2).

Mais lorsque les Auteurs ont trouvé le moyen de cacher l'irrégularité que forme la jonction de l'article par la rencontre de leur nom latinisé avec quelque beau nom de l'Antiquité, il semble que leur industrie leur tienne lieu de passeport parmi les gens de Lettres, comme nous voyons qu'il est arrivé au sujet du *Demochares* de Picardie, & du *Demetrius* de Flandre. Le Docteur Antoine de Mouchy se seroit peut-être rendu ridicule en s'appellant *Demuchius*; mais à droit ou à tort, on lui a passé le nom de *Demochares*, à cause de sa beauté & de sa ressemblance avec l'un des noms les plus populaires de la Grece ancienne. On peut dire qu'il en est presque de même de celui de *Demetrius* qui a été pris assés ingénieusement par l'Historien Emmanuel van Meteren que l'on a voulu faire passer pour le Tite-Live des Pays-bas. Cet Auteur connu d'ailleurs par le nom latinisé de *Meteranus*, changeant l'article Flamand (*van*) en François (*de*) s'est contenté de le joindre à son nom, non pas selon l'orthographe vulgaire, mais selon notre manière de prononcer pour en former *de Metre*, d'où est venu *Demetrius*. Il est aisé de juger que ce n'est pas.

1 Du Cange Gloss. Lat. Præf. n. 15.

2. ¶ Labb. Bibl. Bibl. pag. 5.

pas la rudesse ou la barbarie de l'article *Van* ou *Vander* qui a fait prendre l'article François à cet Auteur, puisqu'il ne pouvoit ignorer l'usage introduit par plusieurs de ses compatriotes de joindre l'article vulgaire de leur Langue avec leurs noms latinisés, comme on le peut voir par les noms *Wanderwillius*, *Vandermylius*, *Vanbelmontius*, *Vandalius* (pour *Vandale*) *Vander-Burchius*, &c. ce qui est arrivé aussi quelquefois aux articles de la Langue Espagnole, comme dans les noms de *Delrius*, *Delpafius*, pour *del Rio*, *del Pas*.

L'autre manière de joindre l'article avec les noms latinisés, regarde particulièrement l'article féminin, & la différence de cette expression d'avec celle de l'article masculin, consiste au retranchement de la marque du génitif, comme *Lalandeus*, *Labessæus*, pour dire de la Lande, de la Bassée. Le Sieur de la Nouë est appelé *Lanua* par Possevin, & par quelques autres étrangers dont quelques-uns ont quelquefois dit *Nua*, & quelques autres *Noæus* par le retranchement de l'article entier: mais il est nommé *Lanovius* par Mr. de Thou, chés qui un nommé le Sieur de la Nohe se trouve pareillement appelé *Lanoüs* (3). Mais il faut se mêler un peu de l'art des Devins pour découvrir que dans l'Histoire du même Auteur *Lapardens* veut dire le Sieur de la

3 *Lanovius* signifie encore De Lanoi dans d'autres Auteurs,

la Part-Dieu, & *Labonus* le Sieur de la Baune ou de la Bonne. *Lalanus* chés lui est un terme équivoque, parce qu'il lui fait signifier tantôt la Lane & tantôt Lallain : mais après avoir employé le nom de *Lavernius* pour marquer Mr. de la Vergne, il semble qu'il ait voulu se rétracter dans son dernier volume, où il exprime le même nom par celui de *Vernia*. En effet, si tout le monde étoit du goût du Pere de la Cerda Jésuite Espagnol, l'on ne délibéreroit pas si long-tems sur la proscription des articles des Langues vulgaires dans les noms latinisés. Ce Pere n'a pû s'empêcher de faire connoître quel étoit son sentiment sur cet usage, prenant occasion de se plaindre du Pere Abram Jésuite de Lorraine qui l'avoit appelé *Lacerda* (1). On ne peut pas dire que la plainte du Pere de la Cerda soit injuste, mais on peut raisonnablement douter qu'il ait eu raison de soutenir que le Pere Abram devoit l'appeller en Latin *Cerda Cerda*, &c. puisque la suppression de l'article n'en vaut pas mieux que l'expression. Je suis persuadé que le Pere Abram (2) a mieux rencontré pour ce point que le Pere de la Cerda lorsqu'il l'appelle *Cerdanus* (nom qu'il lui donne beaucoup plus souvent que celui de *Lacerda*) parce que la terminaison marquant une espèce de nom adjectif en *Cerdanus*, elle fait sentir l'article

1. Joh. Lud. de la Cer. p. 497. Adv. sacr.

2. Nicol. Abram, not. ad Virgil. passim.

ticle du génitif qu'on ne peut appercevoir dans le substantif *Cerda*. C'est ainsi que Fronton *du Duc* Jésuite célèbre de France, & Henri *de Roi* fameux Cartésien d'Utrecht se sont nommés par des adjectifs *Ducius*, *Regius* pour ne pas laisser périr dans notre esprit la force de l'article qui étoit au génitif dans leur nom. C'est ce que j'ai cru pouvoir remarquer ici d'autant plus à propos, que plusieurs se sont donné la liberté de changer ces articles en notre langue, & de les remettre au nominatif en disant Fronton *le Duc*, Henri *le Roi*. Mr. Des-Cartes lui-même qui connoissoit si particulièrement ce Mr. Regius le second de tous ses Disciples qui ait enseigné publiquement, ne l'appelle pas autrement que *le Roy* à la tête des Lettres qu'il lui a écrites en notre Langue : mais pour ôter tout lieu de douter de la chose, il suffit de consulter la souscription des Lettres de Mr. Regius qui signe toujours *H. de Roy*. On peut remarquer même au sujet des autres Savans qui ont porté le nom de *le Roy*, de *le Duc*, de *l'Evêque*, avec l'article nominatif, que l'usage des Latins ne leur a pas permis de prendre l'Appellatif Latin *Rex*, *Dux*, *Episcopus* (3), &c. mais seulement l'Adjectif *Regius*, *Ducius*, *Episcopus*, au lieu que le même usage a établi le contraire pour d'autres Appellatifs de même genre, comme *Comes*,

(3) Louis le Roi, Laurent le Duc, Nicolas l'Evêque.

mes, *Baro.*, *Advocatus* pour des Auteurs nommés le *Comte*, le *Baron*, l'*Avocat*, &c. Mais lorsque les Latinistes, au lieu de se tourner en Latin pur, se sont contentés d'une terminaison Latine au bout du nom vulgaire, ils ont presque toujours affecté d'y exprimer l'article du nominatif même : Ainsi le Sieur l'*Aumônier* se trouve appelé *Laumonierius*, au lieu d'*Eleemosinarius*; L'*Allemand Lalemantius*, au lieu d'*Alamannus*; L'*Abbé Labbaeus*, au lieu d'*Abbas*; L'*Agneau Lagneus*, au lieu d'*Agnus* ou *Agnellus*; L'*Echassier Lechasserius*, au lieu de *Grallator*; L'*Oysel Loyfelius*, au lieu d'*Avis* ou *Avicula*, ce qui n'empêche pas que parmi tant de gens de Lettres de la famille des Loyfels, on n'en ait vû quelques-uns qui se sont donné le nom Latin d'*Avis* (1).

C H A P I T R E X V.

14. Manière. *Changer le Prénom que nous appellons le nom de Batême, sans toucher au Surnom. De la transposition du Prénom & du Surnom.*

NOUS rentrons enfin dans les termes du déguisement des Ecrivains dont nous avons été obligés de nous écarter

1. ¶ Jean L'Oysel Médecin, grand oncle d'Antoine L'Oysel, fut par allusion à son nom L'Oysel, nommé

ter au sujet des noms latinisés, & je vous fais revenir au changement des noms que nous avons interrompu par celui du *Prénom* des Auteurs. Mais pour me sauver de la véxation de nos Grammairiens sur le terme de *Prénom*, je demande au Lecteur & sa protection & la permission d'employer ce mot que j'emprunte des anciens Romains pour l'opposer à ce que nous appellons *Surnom*, & pour ne pas blesser le respect dû au Batême & la Confirmation, dont il est bon de ménager les noms dans des sujets où il ne s'agit pas de Religion.

Ce n'est pas au reste sans fondement que je vous fais compter le changement du *Prénom* parmi les manières de se déguiser, puisque nous connoissons grand nombre d'Auteurs qui ne sont Pseudonymes que par cet endroit. Mais il est à remarquer que la plupart de ces Auteurs n'ont été déguifés que fort imparfaitement, parce qu'ayant conservé leur surnom de famille, ils ont donné lieu à une découverte plus facile & plus prompte que les Pseudonymes, en ce qu'on n'a point été obligé de sortir hors de leur famille pour les rechercher. On en a souvent été quitte pour chercher entre le Pere & le Fils, entre le Frere & le Frere, entre l'Oncle & le Neveu, entre le Cousin & le Cousin où pouvoit être l'Auteur déguifé. Cette

nommé *Maitre Jean Avis*. Voyés les Mémoires de Beauvais de L'Oifel pag. 215. & sa Vie par son petit fils Claude Joly pag. 4. & 5.

Cette manière de déguisement a paru jusqu'ici d'un usage beaucoup plus fréquent en Espagne & en Italie que dans les autres quartiers de l'Europe; & il semble que l'invention en soit due principalement aux Réguliers, qui se sont avisés d'emprunter le *Prénom* de leurs frères, ou des autres parens qu'ils avoient laissé dans le monde en le quittant pour publier des Ouvrages dont ils ne souhairoient point de paroître Auteurs. Mais il y a parmi les Réguliers une autre manière de changer le *Prénom* que l'on ne peut pas toujours attribuer au déguisement. Je n'entends point parler des Religieux qui changent tout & nom & surnom avec leur habit & leur premier genre de vie à l'entrée du cloître, comme on le pratique chés les Feuillans, les Carmes, les Capucins, &c. mais de ceux dans l'Ordre desquels il est libre de conserver le nom de sa famille. Ceux de cette dernière espèce qui n'ont embrassé la profession Religieuse qu'après avoir déjà paru dans le siècle en qualité d'Auteurs ou de gens de Lettres, ont quelquefois embarrassé les connoisseurs, lors qu'après avoir changé le *Prénom* qu'ils avoient porté dans le siècle, & sous lequel ils avoient déjà composé quelques Ouvrages, ils en ont publié de nouveaux sous le *Prénom* qu'ils avoient reçu dans le cloître. Les exemples n'en sont pas si fréquens que des autres Religieux qui ont changé de surnom, & écrit diversement sous l'un & sous l'autre. Le nombre en

en est pourtant trop grand pour pouvoir être ici allegués en témoignage. Vous trouverés bon que je vous les réserve dans un Recueil à part de *Prénoms* changés qui suivra le Recueil général des Auteurs déguifés, avec un autre Recueil de Religieux qui ont changé leur surnom avec leur *Prénom*.

Le changement de demeure & le changement de condition ont encore produit assés souvent celui du *Prénom* dans les Auteurs hors de l'état Religieux. Le Luthérien Prætorius, ayant vécu assés longtemps dans la Saxe tant à Wittemberg qu'à Magdebourg sous le *Prénom* de Gotteschalc, se crut obligé de le changer pour se mettre à couvert de la mauvaise volonté de ses Adversaires, & prit celui d'*Abdias* pour pouvoir vivre en sureté dans les terres de l'Electorat de Brandebourg. Le Calviniste de Beaulieu s'appelloit Eustorge étant dans la Communion de l'Eglise Catholique & faisant les fonctions de Prêtre à l'Autel & de Musicien au Chœur: mais depuis qu'il se fut fait Huguenot, & qu'il se fut retiré à Genève, il se fit appeller *Hector*, de peur qu'on ne le reconnût pour ce qu'il avoit été auparavant. Le Déiste Acoſta Portugais qui se tua de son pistolet il y a environ 40. ans (1), portoit le *Prénom* de Gabriel étant Chrétien & Bénéficier dans son pays: mais il le quitta pour prendre celui d'*Uriel* après s'être fait Juif,

Juif, Sadducéen, puis Naturaliste, ou Sectateur de ce qui s'appelle Naturalisme en matière de Religion.

On peut rejeter aussi sur le changement d'état & de demeure celui que divers Savans ont fait de leur *Prénom* dans la vuë de se rendre plus recommandables, ou par un simple amour pour l'Antiquité profane. Flaminius ne s'étoit appelé qu'Antonius Maria pendant tout le tems qu'il avoit été à Boulogne : mais dès qu'il fut passé à Rome il le quitta pour prendre celui de *Marcus Antonius*.

Un autre Flaminius qui portoit le surnom d'Antonius pendant son séjour en Italie & en Sicile, se fit appeller en Espagne où il alla ensuite s'habiter, *Lucius Flaminius Siculus*. Ce qui me fait souvenir de Jean Cauvin, qui est devenu le Pere des Calvinistes dans la suite des tems, & qui ayant quitté le *prénom* de Jean, s'est fait appeller par un caprice de jeune Humaniste *Lucius Calvinus Civis Romanus*, quoiqu'il ait repris depuis son *prénom* de *Joannes* avec le surnom de *Calvinus*.

On ne peut guères attribuer qu'à cette passion pour l'Antiquité profane la fantaisie que plusieurs Savans ont eüe de quitter leur *prénom*, lors principalement que c'étoit quelque nom de Saint ou de Chrétien reçu au Batême ou à la Confirmation, pour prendre quelque nom d'usage dans la Gentilité. *Petrus Valerii* s'est nommé *Pierius Valerianus*, & à son imitation *Petrus Danielis*, ou Pierre de Daniel,

Daniel, de qui nous avons le Servius, s'est fait appeller *Pierius Aurelianus*, parce qu'il étoit d'Orleans. Je ne répéterai pas ce que je vous ai déjà fait remarquer ailleurs sur les noms de *Janus*, *Iacchus*, *Aulus*, *Petrejus*, &c. qui semblent n'être que des altérations faites à la Païenne des noms de Jean, Jacques, Paul, Pierre, de même que le nom de *Pierius* par les Savans de ces derniers siècles. Mais j'ajouterai en faveur de Papyre Masson que si le Public l'a excusé d'avoir changé son *prénom* de Jean en celui de *Papyrius*, ç'a été sur la protestation qu'il lui a faite de n'avoir songé en cela qu'à se distinguer de son frère Jean Masson, & de n'avoir pas eu intention de supprimer le *prénom* de Jean, mais seulement de lui associer celui de Papyre.

Il y a parmi les Savans d'autres manières de changer son *prénom*, qui semblent être plus ingénieuses & qui paroîtront encore plus innocentes. Telle est celle de le renverser par une anagramme; comme a fait un Jésuite de Naples nommé *Lionardo Cinnami* qui s'est appelé *Orlando* (pour Rolando) Cinnami, lorsqu'il a été question de publier des Poësies Italiennes. Telle est encore celle de changer le *prénom* d'une langue en une autre, lorsqu'on agit sans préjudice de l'intérêt ou de l'honneur de qui que ce soit, & lorsqu'on conserve son surnom pour se faire reconnoître. C'est ce qu'a fait.

fait Gaucher de Sainte Marthe, qui s'est appelé *Scevole*.

La transposition du *prénom* & du *surnom* semble avoir été aussi de quelque usage parmi les Auteurs Pseudonymes pour servir à leur déguisement. Nous en trouvons un exemple assés récent en la personne d'un Théologien de nos jours connu sous le nom de M. Feydeau. Cet Auteur a pris le nom de *F. Mathieu* à la tête de ses Ouvrages de piété, c'est-à-dire qu'il a mis la lettre capitale de son *surnom* en forme de *prénom* qu'il laisse à deviner, & qu'il s'est fait un *surnom* de son *prénom* de Mathieu. Ce n'est pas que nous n'ayons des exemples assés anciens de la Transposition des *prénoms* parmi les Auteurs & nous disons encore tous les jours dans nos conversations *Sidoine Apollinaire*, au lieu de *Apollinaire Sidoine*; *Prosper Tiro*, au lieu de *Tiro Prosper*. Mais il ne seroit pas juste d'attribuer ces transpositions à ces anciens Auteurs, puisque selon la remarque du P. Sirmond (1) c'est un abus dont la source ne remonte pas au-delà de Politien (2). Au reste, ce qui paroît si rare parmi nous, & qui semble n'avoir été pratiqué parmi les Auteurs que par déguisement ou par abus, est d'un usage fort autorisé & tout commun parmi divers peuples, comme les Esclavons, les Hongrois, les Transilvains. Leurs his-

toires

toires nous fournissent des exemples de ces transpositions de *prénom* en *Chimin*. *Janos*, pour dire Jean Chimin, en *Bethlen Gabor* pour Gabriel Bethlen, &c. Il est arrivé aussi fort souvent dans les Pays-bas, que des personnes qui avoient pris le *prénom* de leur pere en forme de surnom, ont eu des enfans qui ont remis ce *prénom* en son premier état, & qui se sont fait un surnom de leur *prénom*. *Nicolaüs Everardi* étoit fils d'Everard, *Everardus Nicolai* étoit petit-fils du même Everard & fils de Nicolas. Il en est de même de *Cornelius Adriani*, ou *Adrianssen*, par rapport à *Adrianus Cornelii* ou *Cornelissen*.

CHAPITRE XVI.

15. Manière. *De la Pluralité des surnoms qui donne lieu aux Auteurs de varier dans l'expression de leur nom. De l'embarras que causent les Auteurs que nous appellons Polyonymes, quand il est question de les citer.*

LA pluralité des noms n'est pas moins propre à déguiser un Auteur que le changement, lorsque l'Auteur s'appelle tantôt d'un nom, tantôt d'un autre, n'étant pas également connu sous l'un & l'autre.

2 ¶ Voyés les notes sur la 1. Epitre de Politien à la fin du *Menagiana* tom. 1. pag. 385.

l'autre. Cette diversité a souvent fait prendre une même personne pour deux Auteurs différens : & plusieurs des connoisseurs qui ne s'y sont pas trompés, n'ont pas laissé de prendre le nom moins connu dont ils se sont servi, pour le masque de celui sous lequel ils étoient plus communément connus du vulgaire. Le nom de la famille n'étoit pas toujours le plus connu dans un Auteur ; c'étoit quelquefois celui du lieu de sa naissance, de la demeure, du Bénéfice, de la Seigneurie, quelquefois aussi celui de la dignité ou de l'office qu'on exerçoit, & quelquefois celui de quelque qualité ou défaut du corps.

Plusieurs citent *Robertus Arboricensis* sans savoir que c'est R. Cenault. (1) dit *Cenalis*, & qu'*Arboricensis* ne marque autre chose que la ville d'Avranches, dont cet Auteur étoit Evêque. Guillaume *Alvernus* ou *Arvernus* a été pris quelquefois pour un autre que celui que nous appellons Guillaume de Paris, & que quelques-uns prétendent avoir été nommé *Divus* du nom de sa famille. Le nom d'*Armachanus* est devenu embarrassant dans ces derniers tems. Jusqu'aux tems d'Usserius & d'Isaac Vossius ce nom n'avoit trompé que ceux qui ne savoient pas que c'étoit le même que le célèbre Richard Fitz-Raph, dit en Latin *Radulphi*, Archevêque d'Armagh en Irlande, défen-

1. ¶ Voyés ci-dessus chap. 13. pag. 350.

2. ¶ Jaques de Voragine Jacobin, fait Archevêque.

défenseur de la Hiérarchie contre les Mandians. Mais depuis cinquante ans le nom d'Armachanus cité tout court a signifié tantôt Ufferius Archevêque Protestant d'Armagh, & tantôt le prétendu Patricius, *id est* Jansenius, au sujet de son *Mars Gallicus* dans les Ecrits de plusieurs de leurs Adversaires.

2 *Henri Brabantin, Guillaume de Morbeck, & Thomas de Cantimpré* sont plusieurs noms & plusieurs surnoms d'un même Auteur, qui a donné lieu par cette diversité à se faire couper en trois Auteurs différens par ceux qu'il a trompés. Qui ne croiroit qu'Hieronimus *Castellioneus* ou *Castillioneus* est un Auteur différent de Jerôme Cardan? Qui est-ce qui voyant à la tête de quelques Ouvrages Italiens *Girolamo da Ferrara*, & de quelques Traductions Angloises *Jerom of Ferrari*, s'imaginera d'abord que ces Ouvrages sont du fameux Savonarole, si l'on ne fait qu'il porte aussi le nom d'*Hieronimus Ferrariensis*? N'en dirons-nous pas autant d'Alphonse de *Madrigal*, appelé aussi Alphonse d'*Avila* ou *Abulensis*, qui n'est autre qu'Alphonse Tostat? Du *Panormitain*, ou de l'Abbé de Palerme, qui s'appelle diversement l'Abbé de Sicile *Siculus* & *Nicolas Tudeschi*? de Jacques de *Janua* ou *Jannensis*, *id est*, de Gènes, qui est le même que Jacques de *Voragine* ou de *Viragine* (2)? de Jean de *Rochester*,

que de Gènes en 1292. n'est point appelé simplement *Jacobus de Janua*, *Jannensis* ou *Gennensis*, mais
ou

chester, qui est plus souvent cité sous le nom Latin de sa ville Episcopale *Roffensis*, que sous celui de sa famille qui étoit Fisher? Pour augmenter notre embarras il s'est trouvé depuis lui un autre *Joannes Roffensis*, dont le vrai nom étoit Mountaguë.

Les noms de Terres ou de Seigneuries, que l'on appelle Toparchiques, semblent avoir aussi contribué quelquefois à rendre les Auteurs méconnoissables en multipliant leur surnom. *Franciscus Verulamius*, que plusieurs de nos Ecrivains appellent mal *Verulam* simplement, n'a pas été reconnu par tout le monde pour le Chancelier Bacon. Nous voyons beaucoup de faiseurs de Catalogues (1) qui distinguent mal-à-propos Nicolas Durant d'avec le Chevalier de Villegagnon, & plusieurs Auteurs, sur tout d'Angleterre, qu'ils énoncent tantôt sous le surnom de leur famille, & tantôt sous celui de leur pays ou de leur fief. Mr. de Callas, Mr de Peiresc, Nic. Claud. Fabricius, & Nicolaus Faber ne signifient quelquefois qu'un seul homme.

Les noms de profession, d'emploi, de condition ont fait aussi tomber les plus clairvoyans dans l'erreur. Je me contente d'alléguer pour exemple *Petrus Bibliothecarius*, *Petrus Diaconus*, *Petrus Casinensis*

ou *Jacobus Archiepiscopus Genuensis*, ou *Jacobus de Voragine*. Ceux qui l'ont cité sous le nom de *Jacobus Januensis* ou de *Janua* sont des Auteurs postérieurs

sinensis & *Petrus Ostiensis*, qui ne font qu'un Auteur qui a été d'abord Moine & Bibliothécaire du Mont Cassin, puis Diacre de l'Eglise d'Ostie. Cette multitude de surnoms détachés l'a fait prendre tantôt pour quatre, tantôt pour trois, & tantôt pour deux Auteurs différens. Le même surnom de *Diaconus* séparé de celui de *Warnefridus*, a fait croire à quelques Auteurs que Paul Diacre de l'Eglise d'Aquilée, & Paul Warnefride ou Winfrid, Auteur de l'Histoire des Lombards, étoient différens. Il en a été souvent de même à l'égard des noms de Profession, comme *Grammaticus*, *Scholasticus*, &c. lorsqu'ils ont servi de surnoms à des Auteurs qui en portoient encore d'autres.

L'ordre établi dans les noms Romains du tems de la République pour distinguer les Maisons, les familles de chaque Maison, les Branches de chaque Famille, & les Particuliers les uns d'avec les autres, s'étant troublé & confondu peu à peu sous les Empereurs, le désordre s'est mis parmi les noms des Auteurs, comme des autres hommes, qui se sont donnés plusieurs noms suivant la coutume des personnes qualifiées de ces tems-là, & que nous appellons *Polyonymes*. Les noms sous lesquels nous connoissons aujourd'hui

rieurs de 250 ans, & par conséquent des Auteurs sans autorité.

1 Ce qui est arrivé aussi au Catalogue des Auteurs du Glossaire Latinit, barb,

jourd'hui la plupart de ces Auteurs, principalement ceux des quatre & cinquième siècles ne font pas toujours les vrais noms sous lesquels ils étoient connus de leur tems. Celui que nous appellons *Macrobe* s'appelloit ordinairement *Theodose*, & il se trouve cité par la plupart des Anciens sous le nom de *Theodosius Grammaticus*, qui a trompé quelques-uns des Modernes, en leur représentant l'idée d'un Auteur tout différent de *Macrobe* (1). On conteste encore sur l'arrangement de ses quatre noms. Les uns disent *Ambrosius Macrobius Aurelius Theodosius*; les autres *Aurelius Macrobius Ambrosius Theodosius*; d'autres commencent par *Macrobius* avec plus de vrai-semblance, & écrivent *Macrobius Ambrosius Aurelius Theodosius*. Mais tous généralement s'accordent à mettre *Theodosius* le dernier selon la coutume de ces tems-là, qui vouloit qu'on mît toujours le nom propre à la fin, pratique qui étoit opposée à celle du tems de la République.

On a lieu de douter que *Prudence* soit le nom propre du Poëte Chrétien que nous connoissons sous ce nom, s'il est vrai qu'il s'appelloit *Aurelius Prudentius Clemens Amœnus*. C'est une conjecture établie sur la persuasion où sont aujourd'hui les habiles Critiques que le Poëte *Amœnus* de qui nous avons l'*Enchiridion veteris & novi Testamenti* en vers, n'est autre que *Prudence* même; & cette sup-

1 Avien. præf. Fabul. Boëtius, &c.

position nous fait croire qu'*Amænus* étant placé le dernier, devoit être le nom propre de Prudence à qui la pluralité des noms a causé le tort de se voir long-tems divisé en deux Auteurs différens. On peut avoir la même pensée de Palladius qui a écrit *de re Rustica*, & qui étoit cité autrefois sous le nom propre d'*Æmilianus*. La suite de ses noms est *Palladius Rutilus Taurus Æmilianus*; de sorte que quand S. Isidore de Seville (1) compte parmi les Auteurs de l'Agriculture celui qu'il appelle *Æmilianus sive Columella*, & qu'il qualifie d'Orateur insigne, nous ne pouvons juger autre chose sinon qu'il y a erreur dans la disjunctive glissée à la place d'une copulative, & que cet *Æmilianus* n'est autre chose que Palladius fort différent de Columella qui parmi ses quatre noms n'a jamais porté celui d'*Æmilianus*.

La même chose est arrivée à Cassiodore qui n'étoit pas le nom propre de l'Auteur qui le porte maintenant, mais qui s'appelleroit sans doute *Senator* sans l'erreur de ceux qui ont cru mal-à-propos que ce dernier nom n'étoit que son épithète, ou un terme appellatif pour marquer son rang. Mais enfin, puisque nous sommes tout accoutumés à ces erreurs, je ne puis approuver l'affectation de certains Savans de ces derniers siècles, qui, pour se distinguer du commun par une singularité que j'ose

1 Orig. lib. 17. cap. 1.

j'ose appeller puérile, n'ont voulu citer Cassiodore que sous le nom de *Senator*. Ces Savans que nous n'osons presque regarder qu'à genoux les yeux en haut, toujours soigneux de ne pas se laisser confondre avec le vulgaire, & de ne pas tomber dans nos manières triviales de citer les Auteurs, se gardent bien de citer *Quintilianus*, mais ils allèguent savamment *Fabius*; jamais *Suetonius* chés eux, mais toujours *Tranquillus*; *Manlius Severinus* leur paroît plus exquis que *Boëtius* ou *Boëthius*, parce qu'il est plus rare; & qui oseroit leur représenter que Boëce est le nom propre & le seul qui doit être allégué, seroit traité sur l'heure d'ignorant ou d'insolent.

Nous avons eu peu d'Auteurs *Polyonymes* de cette manière parmi les Modernes; au moins s'en est-il vû très-peu qui nous aient embarrassés par la pluralité de leurs surnoms, & qui aient été facétieux en ce point, comme le fameux Paracelse qui se trouve appelé quelquefois *Philippus Aureolus* simplement, quelquefois *Philippus Bombastius*, quelquefois *Philippus Theophrastus*, & peut-être encore autrement. Ce qui a donné lieu au Comte de Gabalis de se divertir de lui & de ses six (1) noms, qui étoient *Philippus Aureolus Theophrastus Bombastius Paracelsus*.

2 ¶ Il pouvoit dire sept, & y ajouter celui que Paracelse lui-même y ajoutoit, savoir *Eremita*, pour marquer le petit bourg de Suisse nommé *Einsideln*, en Latin *Eremitus*, où il naquit. Erasme lui écrivait,

racelus ab Hobenheim. Les Espagnols modernes, sur tout ceux de qualité, ou ceux qui aiment leur parenté, ne méritent pas moins le nom d'Auteurs *Polyonymes*, que ces Anciens dont nous avons parlé. S'ils étoient uniformes à exprimer de suite tous les surnoms qu'ils se donnent à la tête de leurs Ouvrages, ils nous embarrasseroient moins que lorsqu'ils se contentent tantôt de l'un, tantôt de l'autre.

CHAPITRE XVII.

16. Manière. *Retourner ou renverser son nom dans une Anagramme. Des Anagrammes parfaites & imparfaites, des Anagrammes retrogrades.*
17. Manière. *Renfermer son nom dans une Acrostiche.*
18. Manière. *L'envelopper dans une devise en forme d'Anagramme. Des devises que les Auteurs mettent à des écrits Anonymes à la place de leur nom.*

IL semble que l'artifice auquel les Auteurs ont eu recours pour se déguiser n'a paru nulle part plus ingénieux que dans le tour de l'Anagramme, dont l'art fait

vant, mit au dessus de sa Lettre, qui non plus que beaucoup d'autres n'a pas été jusqu'ici imprimée parmi les siennes, *Rei medica peritissimo Doctori Theophrasto Eremita,*

fait partie de la cabale au sentiment de quelques Savans. Ceux qui ont préféré cette manière de déguisement à celles que nous avons rapportées, peuvent se vanter d'avoir quelque avantage sur les autres Pseudonymes qui se sont forgés de faux noms, ou qui ont supposé ceux d'autrui. Car on ne peut pas absolument les convaincre d'avoir supprimé leur nom pour lui en substituer un autre qui ne leur appartient pas, puisque leur nom se trouve renfermé dans l'anagramme. Ainsi ils ont le plaisir de se voir cachés dans leur propre nom à la faveur d'une simple transposition de lettres; & lorsqu'ils sont las de demeurer cachés, ou qu'ils ont intérêt de se découvrir, ils n'ont pas besoin de témoins ni de preuves étrangères comme les autres Pseudonymes pour en venir à bout.

Il faut avouer que l'*Anagrammatisme* ou l'art des Anagrammes n'est pas de l'invention de nos Pseudonymes. Il étoit d'usage parmi les Grecs; & c'est ce qui avoit rendu le Poëte Lycophron agréable à Ptoloméé Philadelphé, & à sa sœur Arsinoé qu'il divertissoit par cet amusement. On prétend même qu'il n'étoit pas inconnu à Homère, autant qu'on l'a pû remarquer par quelques allusions (1). Il est devenu d'un goût un peu plus universel depuis la décadence de l'Empire & des deux Langues savantes, sur tout parmi les Versificateurs qui succédèrent aux vrais Poëtes

1 Eryc. Putean. pag. 18. &c.

Poètes depuis les inondations des Barbares, & l'on peut dire qu'il s'est perpétué jusqu'à ces derniers siècles. Mais il n'est pas juste d'envelopper nos Pseudonymes dans la censure que les Personnes de bon goût ont porté du mauvais usage que divers Poètes & Humanistes ont fait de ces subtilités. On peut assurer pour leur justification qu'ils n'ont point de part à ce que ces sortes de subtilités peuvent avoir de faux, de puérile, de ridicule & de superstitieux, puisqu'ils ne les ont employées que pour se dérober à la connoissance de ceux à qui ils n'ont pas voulu se faire connoître, sans prétendre y renfermer d'autres mystères.

Les plus simples des Anagrammes que les Auteurs Pseudonymes aient faites pour se déguiser, sont celles où il ne se trouve que la transposition & le dérangement d'une seule lettre. Ainsi les noms de *Cirellus*, de *Farbius*, d'*Aceilly*, d'*Arminis*, &c. sont des anagrammes très-simples, qui sans causer grand trouble n'ont pas laissé de cacher à nos yeux le Socinien *Crellius*, le Pere *Fabri* Jésuite, le Chevalier de *Cailly*, le Sieur de *Marinis* Génois, &c.

Autant qu'il est facile de découvrir ces Auteurs dont le voile n'est, pour ainsi dire, attaché qu'à une petite lettre, autant est-il difficile de développer ceux qui ont embarrassé leur nom dans des anagrammes imparfaites. Il faut être plus qu'*Oedipe* pour pouvoir déchiffrer sur tout celles des Auteurs Espagnols. Mes yeux

ne m'ont pas encore fait appercevoir le nom d'*André Rey de Artieda* dans celle d'*Artemidoro*; le nom de *Ferdinandus de Santander* dans celle de *Petrus Pentareus Sideratus*; le nom de *Joannes Ramos del Mancano* dans celle de *Romanus Sfortia Cusanus*, &c. Les Italiens en ont auffi qui ne font quelquefois pas moins imperceptibles, & il faut fuer beaucoup avant que de trouver *Francesco Maria de Luco Sereni* dans *Cesare Leone Fruscadino*; & *Gio: Francesco Loredano* dans *Gneo Falcidio Donalero*. Il y a d'autres Anagrammes imparfaites qui font plus agréables, du moins parce qu'elles font plus courtes, & forment des noms qui ne paroissent pas nouveaux; comme celle du Pere *Bidermannus*, qui s'est appellé *Bernardinus*; celle du Pere *Fisber* qui s'est nommé *Perseus*; celle de Mr. de Saumaïse qui a tourné *Salmasius* en *Messalinus* (1). J'y ajouterois celle du Pere Gerberon comme auffi imparfaite qu'aucune autre, si le nom de *Rigberius* ne m'avoit paru tout-à-fait nouveau.

Les Anagrammes parfaites sont certainement plus estimables, sur tout lorsqu'elles forment d'autres noms plausibles qu'on peut substituer à la place de ceux que l'on cache, sans être surpris ou arrêté par quelque air de nouveauté ou quelque arrangement extraordinaire des lettres. Et si l'on veut rendre justice à l'indus-

1 Mais à *Massalia* est une Anagramme parfaite pour à *Salmasia*.

l'industrie de nos Pseudonymes, on connoitra par notre Recueil qu'elles sont en beaucoup plus grand nombre que les imparfaites.

Il y en a qui forment des équivoques par la rencontre avec d'autres noms de personnes connuës, comme *Gustarus* pour Augustus, *Livius* pour Julius, *Lucianus* & *Alcuinus* pour Calvinus, *Pavillon* pour Poullain, *Macer Jurisconsultus* pour Volmarus Kirstenius, &c.

Il y en a d'autres qui ne paroissent pas si aisées à découvrir, parce qu'on les a fait changer de langue pour en faire des noms véritablement Latins, & qui ne sont anagrammes véritables que quand on les met en leur langue vulgaire. Les plus belles de cette espèce qui me reviennent maintenant dans la mémoire sont celles d'un Docteur de Sorbonne, qui s'est nommé *Hieronymus ab Angelo-Forti* dans quelques écrits Latins de controverse, mais qu'il faut retourner en François par *Hierôme d'Ange-fort*, si l'on veut trouver l'anagramme de son nom : & celle du Théologien de la Seigneurie de Venise, qui se trouve appelé *Petrus Snavis Polanus* sur son anagramme vulgaire de *Pietro Soave Polano* (2).

Il y a d'autres Anagrammes parmi nos Pseudonymes que l'on peut appeller *Retrogrades*, & qui n'ont rien de recommandable que la manière de se faire lire
comme

2 ¶ C'est-à-dire *Paolo Sarpio Veneto*.

comme les Ecritures des Peuples Orientaux, pour découvrir le nom des Auteurs qu'elles cachent. Ainsi *Letfac* par rétrogradation n'est autre que *Castel*; *Nobel* est *le Bon*; *Torvobat* est *Tabourot*. On peut y ajouter *Itenev Ichanom Itnegluf*, qui n'est qu'une rétrogradation du nom de Fra Fulgentio Servite au génitif, pour dire *Fulgenti Monachi Veneti*. On sent dans des noms retournés de la sorte un air de barbarie capable de les faire prendre pour des termes de Magie. Mais les Anagrammes rétrogrades ne sont pas les seules que l'on puisse mettre au nombre des noms barbares. Il s'en trouve d'autres qui n'ont ni l'apparence des noms d'hommes, ni des terminaisons convenables, comme *Donaes Indinau*, pour dire *Foannes David*; *Resene Gibronte Runeclus Hanedi* pour marquer *Daniel Schwenter Noribergensis*. Des noms si extraordinaires pourroient fort aisément passer pour des termes de Cabalistes, de Magiciens ou d'autres Sectateurs des Sciences occultes, où la barbarie tient lieu d'élégance, où le bouleversement des lettres quoique fait au hazard, ne laisse pas d'être mystérieux, & où le sens paroît d'autant plus énergique, que les mots ne signifient rien.

Au reste les Anagrammes barbares qui n'ont aucun sens, qui sont sans affectation, & où les Auteurs déguisés n'ont entendu aucune finesse, paroîtront toujours plus innocentes que ces Anagrammes malicieuses, où certains Auteurs, au lieu d'ana-

d'anagrammatifer leur propre nom, se font couverts de la peau retournée de leur Adversaire pour leur faire insulte. C'est ainsi que le fameux Pere Aprozio voulant écrire contre le Cavalier Stigliani, qui étoit de la ville de Matera, prit le nom de *Masoto Galistoni da Terama*, qui est l'anagramme de son Adversaire, dont le nom étoit *Tomaso Stigliano da Matara*. C'est une malice dont quelques personnes, quoique sans fondement, avoient long-tems auparavant soupçonné les Ministres de Genève, dans la pensée qu'ils pourroient avoir pris le nom de *Clarus Bonarscius*, pour jouer un mauvais tour à *Carolus Scribanus*.

§. II. Il en est presque de l'Acrostiche comme de l'Anagramme par rapport à l'usage que les Auteurs en ont fait pour se déguiser. Il semble qu'elle ne cache leur nom que pour le mieux conserver, & il faut avouer que le nombre des Auteurs qui l'ont employée pour demeurer inconnus, n'est rien auprès de celui des autres qui s'en sont servi pour ne point laisser périr leur nom, & pour ne point tomber eux-mêmes dans l'oubli de la Postérité. C'est ainsi qu'Epicharmus, au rapport de Diogène Laërce, avoit coutume de mettre à la tête de chaque section ou chapitre dans la plupart de ses Ecrits les lettres de son nom, afin de laisser par ce moyen des preuves convaincantes que ces Ecrits étoient de lui. Les argumens des Comédies de Plaute renferment par des Acrostiches les noms ou

les titres de ces Comédies. On fait que *Philostorge* a affecté de commencer les douze livres de son histoire par les douze lettres de son nom, qu'il prétendoit garantir de l'oubli par cet artifice. *Nicephore Calliste* autre Historien Ecclésiastique a poussé encore plus loin cette passion de se faire reconnoître à la Postérité, lorsque non content d'avoir commencé la première phrase de son Histoire par l'expression de son nom à la manière de quelques Anciens, il a voulu encore accrocher toutes les lettres du même nom à la tête de chaque livre de son Ouvrage. L'Empereur *Basile* n'étoit pas sans doute plus curieux de se cacher que *Nicephore*, lorsque, dans les Instructions qu'il a dressées pour son fils, il a jugé à propos de commencer chaque chapitre par une lettre du titre de son livre, dont son nom fait le premier mot.

Publius Optatianus Porphyrius s'est aussi servi de l'Acrostiche dans son Panegyrique à Constantin. S'il avoit eu dessein de se déguiser & de ne se point faire connoître au Prince, sa pièce ne lui auroit pas valu le retour de son exil. Enfin je doute qu'on puisse raisonnablement attribuer au desir sincère de demeurer caché dans les livres, la curiosité qu'ont eue plusieurs Religieux & quelques Ecrivains séculiers des siècles postérieurs, de renfermer leurs noms dans des Acrostiches,

1 Comme *Casarius de Heisterbach* & *Roger Bacon*, &c.

ches, plutôt que de les mettre à la tête de leurs livres (1).

Il faut avouer pourtant qu'on ne pourra se défendre de prendre cette pratique pour une des manières de se déguiser dans ceux qui n'ont pas exprimé leur nom d'ailleurs, sur tout lorsqu'ils n'ont pas laissé la clef de leur Acrostiche. A dire le vrai, l'Acrostiche ne permet pas absolument qu'on les considère comme des Auteurs Pseudonymes, ni même qu'on les mette au rang des Anonymes; mais elle n'empêche pas que nous ne les considérons comme des Auteurs véritablement déguisés par cet artifice. La Stance de dix vers que Lazare de Baif a mise à la tête de sa Traduction Françoisise de l'Electre de Sophocle, est une espèce de masque qui le cache à ceux qui ne s'avisent pas de rassembler les premières lettres de chaque vers pour en former son nom. Il en est de même de Pierre Gringore, dit Vaudemont, de Thomas Sibillet, & de quelques autres Ecrivains François, qui n'ayant pas déclaré leur nom à la tête de leurs livres, se sont contentés d'y mettre quelque Epigramme ou quelque Sonnet, dont les vers commençoient par une lettre de leur nom, selon la pratique de l'Acrostiche (2). C'est ainsi que ceux qui seroient Anonymes d'ailleurs, ont trouvé le secret de restituer leur nom à leurs livres.

Ceux

2 ¶ Tiré de la Croix du Maine aux mots *Lazare de Baif, Pierre Gringore & Thomas Sibillet.*

Ceux même qui s'étoient donnés de faux noms au commencement de leurs Ouvrages, ont eu quelquefois recours à l'artifice de l'Acrostiche, lorsqu'ils n'avoient pas résolu de demeurer toujours cachés & d'imposer long-tems au Public. Un Religieux Hieronymite d'Espagne, nommé Juan de Orche, ayant pris le nom de Laurent Calvete pour publier la Vie de saint Fructueux, fit imprimer avec cet Ouvrage des vers Acrostiches de son nom, composés par un de ses amis (1). Un autre Religieux Italien (2) nommé Francesco Colonna s'étant déguisé sous le nom de *Poliphile* au commencement de son livre intitulé *Hypnerotomachie*, ou combat de l'amour & du songe (3), n'a pas eu honte de comprendre son nom & son dessein dans les premières lettres des chapitres de son livre, qui étant assemblées composent les mots, *Poliam Frater Franciscus Columna peramavit*, Acrostiche qui ruine toutes les belles moralités que divers Humanistes ont tâché de tirer sur la spiritualité prétendue de cet Ouvrage, dans la pensée que l'Auteur s'étoit appelé non *Poliphile*, mais *Polyphile* (4).

Tous les Auteurs qui ont employé l'Acrostiche pour exprimer leur nom dans leurs Ouvrages, n'ont pas toujours affecté d'en accrocher les lettres au commencement

1 Bibl. Hisp tom. 2. pag. 2.

2 Naud. Add. à l'hist. de L. xi. pag. 74.

3 ¶ Il falloit traduire *combat de l'amour en songe*.

4 ¶ Ménage sur Diogène Laërce pag. 217. de l'édit.

commencement des livres, des chapitres, des phrases, ou des vers. Il s'en est vû qui pour les rapprocher davantage, les ont attachées au commencement de chaque mot de la phrase, comme a fait Jean de Fordun dans sa Chronique d'Ecosse, appelée ordinairement *Scotichronicon*. Il y a trois vers Latins à la tête de cet Ouvrage, dont tous les mots commencent par une lettre de son nom de cette sorte:

Incipies Opus Hoc Adonai: Nomine Natri

Exceptum Scriptis Dirigat Emmanuel.

Fauces Ornate Ructent, Dum Verbera Nectant.

c'est-à-dire JOHANNES DE FORDUN (5).

§. III. La Devise a été jugée plus propre au déguisement par les Auteurs qui ont voulu sérieusement demeurer cachés, que ni l'Acrostiche, ni l'Anagramme même. Il est vrai que plusieurs se sont donnés des Devises qui ne sont proprement que des Anagrammes de leur nom: mais il suffisoit pour leur dessein que ces Devises formassent un sens assés éloigné pour détourner le Lecteur de l'idée de leur nom. C'est ce qui paroît avoir été particulièrement au goût des Sociniens. *Veri promus custos est u-*
ne

Pédit. de Wetstein, par une méprise moins supportable l'appelle *Palydore*.

5 ¶ Voyés Sandius pag. 150. de sa Critique de Vossius de *Historicis Lat.*

ne Devise & une Anagramme tout à la fois. Elle exprime & elle cache tout ensemble le nom de *Petrus Morscovius*. *A Jesu jugi clementia cinctus*; *Sapis purius cum zelo*; *Pacis es ostium*; *Magnus Amicus honesti*, &c. sont autant de Devises anagrammatiques qui ont servi à déguiser les Sociniens Gittichius, Przypcovius, Pisecius, Stegmannus, &c.

Les Sociniens n'ont pas été seuls dans cette curiosité. Le Président d'Espagnet, que d'autres se contentent de faire Conseiller de Bourdeaux, a tourné son nom en Anagrammes, tantôt sous la Devise de *Penes nos Unda Tagi*, tantôt sous celle de *Spes mea est in Agno*. Pierre du Val Evêque de Séez en a fait autant de son nom (1) dont les Anagrammes de *Vray Prélude* & de *Le Vray Perdu* peuvent passer pour des Devises, comme *Cber Repos* qui cache le surnom de Mr. Porcheres; *Spes me durat*, qui comprend le nom de Petrus Daems Auteur des Pays-bas; *Divi Leschi genus amo*, qui renferme assés ingénieusement le nom d'un Polonois amateur de sa patrie, nommé *Mich. Sendivogius* (2); *Omnium è alis hærens*, qui toute Anagramme qu'elle est du nom de *Joannes Hemelarius*, célèbre Médailliste, a été presque inutile jusqu'ici pour découvrir cet Auteur qui l'avoit placée

1 ¶ La Croix du Maine pag 418. de sa Bibliothèque prétend que ces Anagrammes *Le Vrai perdu*, ou *Vrai prélude* ne dénotent point *Pierre du Val*, Evêque de Séez incapable de ces puérités, mais un *Pierre du Val*, auteur du livre intitulé *Le Pay*

placée dans un coin de son livre anonyme, où très peu de gens l'ont aperçue.

Il y a quelques Devises qui se forment de la dissolution d'un nom d'Auteur, & qui ont quelque rapport à l'Anagramme. Je vous en alleguerai deux Grecques qui m'ont paru des plus ingénieuses; savoir *εὐδὲν ὀ βίῳ*, qui n'exprime pas mal le surnom d'*Utenhovius*, Auteur des Pays-bas; & *Ἀνδρὸς ἐπὸς ἄλιῳ*, qui marque le nom entier d'André Ortelius, qu'on ne doit pas confondre avec Abr. Ortelius.

Il y en a d'autres formées sur de simples allusions aux noms des Auteurs, & qui ne laissent pas de les déguiser autant que les noms les plus éloignés, lorsqu'ils n'ont point mis dans leurs livres d'autres marques pour se faire reconnoître. Aussi ne devons-nous pas nous étonner que Du Verdier & les autres n'ayent pas reconnu l'Auteur d'une Histoire Evangélique à la devise de *Crainte de Dieu vaut zele*, que Jean de *Vauzelles* avoit mise à cet Ouvrage, au lieu de son nom. Mais les Auteurs ne se sont pas toujours assujettis à faire ces allusions en la langue vulgaire de leurs noms. Pierre de Mémes, qui vivoit sous François I. & Henry II. en a mis une en Italien à la fin de sa Grammaire Italienne

du souverain amour. A quoi j'ajoute que ces Anagrammes peuvent aussi bien dénoter un *Paul Verdier*, qu'un *Pierre du Val*.

à *S. Leschni* Patron de la Pologne,

ne & François, où on lit *Per me stesso son sasso*, qui veut dire en François, *De moi-même je suis Pierre*, ou par transposition, *Moi je suis Pierre de Mesme* (1). Un Chanoine de l'Isle nommé Florent Vander-Haer (2) au commencement de ce siècle en fit une Latine sur son nom vulgaire, savoir *Floridus castis Aris addictus ab incestis Haris alienus*. Elle est un peu longue pour mériter le nom de Devise, mais elle a servi à faire reconnoître ce Vander-Haer pour Auteur des Antiquités Liturgiques imprimées en trois Tomes in-8°. à Douai en 1605.

Au reste il y a peu de Savans qui ne se soient donnés quelque Devise particulière, vraie ou fausse, parfaite ou imparfaite, tirée de l'Écriture sainte, de quelque Auteur profane, de quelque ancien Auteur ou forgée de nouveau. C'est ce qui rendroit très-pénibles & presque infinies les recherches qu'on voudroit faire de celles qui ont servi de symboles aux Auteurs pour se reconnoître entre eux dans leurs Ecrits particuliers, & sur tout dans les Lettres qu'ils se sont écrites mutuellement sans y exprimer leur nom. Les Savans eux-mêmes ont contribué à rendre cette curiosité inutile, lors qu'ils ont rassemblé ces Lettres en Recueils, auxquels ils ont fait porter leurs noms en les rendant publics.

CHA-

1 ¶ La Croix du Maine aux mots *Jean de Vanzelles*, & *Jean Pierre de Mesmes*,

CHAPITRE XVIII.

19. Manière. Désigner son nom par les lettres capitales qui le commencent. Des noms formés de lettres capitales. Usages des Auteurs Juifs en ce point. Des lettres finales, & autres Monogrammes qui ont servi à marquer les noms des Auteurs cachés.

LEs Auteurs déguifés n'ont point mal profité de l'exemple qui nous a été laissé par les Anciens touchant l'usage de n'exprimer les mots que par des notes littérales ou par des lettres capitales des mêmes mots. Cette manière de déguifement est certainement l'une des plus embarrassantes d'entre toutes celles dont ils aient pû s'avifer pour se découvrir en se cachant; & quoiqu'elle soit d'ailleurs l'une des plus ordinaires, je n'ose dire que le nombre de ceux à qui j'ai tâché de lever le masque soit fort grand, par rapport à la multitude des autres.

Quelque petit que puisse paroître le nombre de ceux que j'ai ramassés, il ne m'a point empêché d'en faire un Recueil assez considérable, que je pourrai joindre à ceux qui suivront celui de nos Pseudonymes. Je suis persuadé que c'est toujours servir le Public, de la manière qu'il a été servi par Valerius Probus, par Magnon,

2 ¶ Cet Auteur dans ses livres Latins se nomme *Florentius*, & dans ses livres François *Floris*.

gnon, par Pierre Diacre, par Sertorio Orfati, qui ont fait de semblables Recueils pour expliquer les mots de la Langue Latine, chiffrés & abrégés par des lettres, par des notes & par d'autres monogrammes.

Les Auteurs à qui il a plu de ne se faire connoître que par ces marques, n'ont pas suivi tous la même méthode. Ceux qui ont cherché la manière la plus simple, se sont contentés d'une seule lettre qui marque ordinairement leur surnom, quelquefois leur nom de batême simplement, & quelquefois autre chose qu'ils n'ont pas voulu nous faire savoir. C'est ce que nous pourrons voir dans notre Recueil sous les lettres uniques de D... de F.... de M.... de S.... &c. qui désignent des Auteurs qui sont encore vivans parmi nous.

Les autres, qui sont assurément le plus grand nombre, ont voulu marquer leur *prénom*, & leur surnom: ce qui a produit au moins deux lettres capitales, comme A. B. Adrien Beverland, C. D. Cario Dati, E. G. Edouart Grant, &c. quelquefois trois, lorsque les Auteurs ont eu deux *prénoms* avec un surnom, comme J. E. N. Joannes Eusebius Nierembergius; ou deux surnoms avec un *prénom*, comme P. H. G. Philibert Hegemon Guide, quoique ce ne soit qu'un même surnom en deux langues: ou enfin lorsque le surnom est précédé de l'article, comme A. L. F. Antoine le Fèvre, B. D. S. Benoist de Spinoza, L. V. B. Lancelot

celot Van Brederode, &c. mais l'article féminin de notre langue est souvent cause de quatre lettres, comme F. D. L. T. François de la Treille, M. D. L. B. Margarin de la Bigne.

D'autres ajoutent leurs qualités, leur profession ou leurs emplois en lettres capitales comme leurs noms, & ils contribuent un peu plus que les autres à se faire reconnoître par ce moyen, comme A. G. E. D. G. Antoine Godeau Evêque de Grasse, D. H. P. E. M. Denys Henrion Professeur en Mathématiques, J. C. A. A. P. E. I. Jean Cufson Avocat au Parlement & Imprimeur. P. A. E. A. P. & P. A. V. D. M. *Petrus Allix Ecclesie Anglicanae Pastor, & Petrus Allix Verbi Dei Minister.* D'autres, pour éviter cette longue file de lettres, se sont contentés de celle de leur surnom avec celle de leur profession, comme le feu Pere René Rapin, qui a signé quelques-uns de ses Ouvrages par les lettres R. J. c'est-à-dire, Rapin Jésuite, ce qui a été pratiqué aussi par d'autres Auteurs de la même Compagnie sous les lettres de V. J. de B. J. (1) &c. qui sont encore au monde. C. C. veut dire Carneau Chanoine, suivant la même méthode.

Mais rien ne paroît plus embarrassant que les titres appellatifs de *Pere*, de *Frere*, de *Sieur*, de *Monsieur*, de *Maitre*, &c. lorsque les Auteurs en ont voulu mettre les lettres capitales avant celles

1 ¶ C'est-à-dire Verjus Jésuite. Bouhours Jésuite.

celles de leur nom. On ne fait souvent si P. veut dire Pere, ou Pierre, Paul, Philippes, &c. si R. P. veut dire *Reverend Pere*, ou Robert Personius. Les mêmes lettres P. T. signifient *Pater Tiburtius*, *Pontus Thiardæus* (1), *Paulus Tavernier* ou *Tafferner*, *Pater Tomsonus*, *Pater Thunderus*, &c. F. J. F. C. R. S. T. P. A. P. C. veut dire *Frater Joannes Fronto Canonicus Regularis Sacræ Theologiæ Professor Academia Parisiensis Cancellarius*. Quelquefois les Appellatifs de *Pere* & de *Frere* se trouvent joints ensemble avant le nom. P. F. F. F. F. signifie *Padre Fra Francesco Fulvio Frugoni*: souvent celui de *Reverend* ne quitte pas celui de *Pere*; comme R. P. B. B. C. P. *Reverendus Pater Bonaventura Bassæanus Capucin. Prædicat.* Quelquefois tous les titres honorifiques d'un Religieux se trouvent rassemblés en trois lettres R. P. F. qui veulent dire *Reverend Pere Frere* avant le nom & le surnom; & en quatre L. R. P. F. lorsque l'article y est mis en capitales, ce qui n'empêche pas que le nom & le surnom ainsi précédés ne soient encore suivis de plusieurs autres capitales, qui marquent la profession, le rang, les emplois du cloître.

Ce n'est pas seulement parmi les Religieux que l'on trouve de ces capitales d'Appellatifs qui sont embarrassantes. Un

Catho-

1 ¶ Il falloit écrire *Tyardæus*, comme *Pontus de Tyard* l'écrivoit.

Catholique aura peine à deviner que R. D. T. veut dire *Reverend Docteur Tillofon*. Il en est souvent de même des Appellatifs honorifiques de *Sieur*, comme L. S. R. le *Sieur* Robert fameux Cuisinier ou Traiteur, L. S. P. J. P. E. P. E. T. A. R. le *Sieur* Pierre Jurieu, Prédicateur & Professeur en Théologie à Rotterdam; de *Monsieur*, comme M. L. M. D. B. Mr. le Marquis de Beauveau (2), M. L. R. A. D. H. Monsieur le Roi Abbé de Hautefontaine; de *Maître*, comme M. C. S. Maître Charles Sorel; de *Messire*, comme M. A. G. E. D. V. Messire Antoine Godeau Evêque de Vence, M. P. C. Messer Paolo Catanio. Les mêmes embarras peuvent arriver au sujet des Auteurs de l'autre sexe touchant les appellatifs de *Madame*, de *Mademoiselle*, de *Mere*, de *Sœur*. M. L. P. D. C. veut dire Madame la Princesse de Coni (*Louise Marguerite de Lorraine*) L. M. D. L. V. R. D. S. T. veut dire, la Mere de la Visitation Religieuse de Saint Thomas. L. B. D. M. veut dire la Baronne de Marcé (*Agnés de Guilberdiere*) Les mêmes lettres marquent aussi des noms d'Hommes sans presque toucher à leur arrangement.

Quelquefois les Auteurs ont exprimé es deux premières lettres de leur *Prénom* pour le déterminer un peu davantage, en écartant l'idée de divers autres Prénoms qu'on

2 Dans la première édition à Metz.

qu'on l'auroit pû comprendre sous une seule lettre. Ainsi *Pa. P.* veut dire Paul Petau Conseiller au Parlement ; *Cl. S.* Claudius Salinasius ; *Sa. Oxon.* Samuel Oxoniensis , *id est* feu M. Parker Evêque d'Oxford. D'autres au contraire ont jugé plus à propos d'exprimer les deux premières lettres de leur surnom, en ne marquant que la capitale de leur prénom, comme *M. Fl.* Mathias Flaccius ; *L. Cr.* Ludovicus Cressolius ; *N. Ab.* Nicolaus Abramus ; *P. Be. Ju. Th.* Pierre Belloy Jurisconsulte Tholosain (pour Toulousain). Il s'en est trouvé qui ont passé jusques aux trois premières lettres de leur surnom, comme un Dominicain qui vivoit il y a deux cens ans , & qui s'est appel-

r Sand. not. ad Voss. de Hist. Lat. pag. 328.

¶ Il y a ici une faute de Vossius le père , une de son Critique Sandius , & plusieurs de Baillet. La faute de Vossius est qu'ayant pu aisément s'instruire du nom & de l'époque de ce Jacobin, désigné par les lettres initiales *B. Mor.* il ne l'a point fait. La Bibliothèque des Jacobins d'Antonius Senensis n'est pas fort rare. Il pouvoit la consulter, elle lui auroit page 47. indiqué le nom de *Bartholomæus Mortarius* Ecrivain de la Vie du bienheureux Jaques de Bévagna. Vossius y auroit appris que ce *Mortarius* vivoit en 1510. & n'auroit pas été réduit à mettre le Jacobin *B. Mor.* entre les Historiens dont ni le nom ni le tems ne sont pas bien connus. Sandius a fort bien remarqué cette négligence de Vossius , mais il s'est trompé, lorsqu'en voulant lui en imputer une seconde, il l'a repris de n'avoir pas observé que les Lettres initiales *B. Mor.* qui dénotoient *Bartholomæus Mortarius*, pouvoient aussi dénoter *Benedictus Morandus*. Sandius ne faisoit pas réflexion qu'il s'agissoit là d'un Jacobin , & que *Benedictus Morandus* ne l'a pas été. Il étoit vers le milieu du 15. siècle

appelé *B. Mor.* Ce qui l'a fait reconnoître enfin dans ces derniers tems pour Bartholomæus Mortarius; quoi qu'un Savant estime qu'on pourroit fort bien entendre par ces lettres un Dominicain de même tems nommé Benedictus Morandus (1). C'est dans la catégorie des surnoms aux trois premières lettres que M. le Chevalier d'*Her...* (2) a voulu ranger le sien dans ces dernières années. S'il demeure caché aussi long-tems que *B. Mor...*, il faut espérer que nos arrière-neveux pourront le découvrir au dix-neuvième siècle; mais s'il continuë de rencontrer des Lecteurs du caractère de ceux dont il est parlé au mois de Juin 1683. du *Mercur Galant* (3) il lui reste

Secretaire de la ville de Bologne. C'est la qualité qu'il se donna dans ses deux investives contre Laurent Valle, comme celui-ci nous l'apprend dans sa Réponse. Il étoit Jurisconsulte, Orateur, Poëte, Historien. Il écrivit contre les Députés de Siéne, qui à la faveur du Pape Pic II. pretendoient avoir la presséance sur ceux de Bologne. Il fit plus d'une fois la fonction d'Envoyé de cette République à Rome, en Espagne, à Milan. Philelphe & Mantuan ont fait son éloge; le premier, Epitre 3. du 26. livre; le second, dans une Sylve faite exprès à l'occasion de la dispute des Boulonnois contre les Siénois pour le rang. Il n'est pas nécessaire de s'étendre ici sur les fautes de Baillet. On voit qu'elles consistent à ne s'être point apperçu de celles que j'ai marquées de Vossius & de Sandius.

2 ¶ Au moment que les Lettres du Chevalier d'*Her...* parurent, on fut, quoi qu'en veuille dire ci notre Auteur, qu'elles étoient de Mr. de Fontenelle.

3 Item tom. 2. des Lettr. nouv. contre Mairbourg pag. 763. 764.

te encore beaucoup de nazardes & de censures à effuyer, uniquement pour ne vouloir pas se faire connoître, & pour ne pas ajouter ce qui manque à son surnom de trois lettres.

D'autres Auteurs pour demeurer plus sûrement cachés sous les capitales de leurs noms, & pour mieux jouer l'industrie des connoisseurs, ont voulu faire transposition de lettres, en mettant celle du surnom la première, & celle du *Prénom* ensuite. Ainsi C. E. veut dire Edouard Coffin; F. T. Thomas Fitz-Herbert; D. P. Philippe Dirixson, &c. D'autres enfin se sont avisés de vouloir imiter les Juifs & les autres Peuples qui ne se servent pas des voyelles dans leurs écritures, & rassemblant les consonnes de leur nom en ont formé des capitales qui ne sont pas à la vérité les lettres initiales d'un seul mot, mais de chaque syllabe de leur nom. Il paroît que c'est par cet artifice que Mademoiselle de Scudery se trouve marquée des lettres de M. de S. D. R. dans le nouveau Livre qu'elle vient de publier (1). Et j'ai crû qu'on pourroit attribuer à une personne dont le mérite ne nous est pas inconnu le *Traité des Excommunications* imprimé à Dijon aux dépens de son Auteur l'an 1683. parce que les lettres PHBT m'ont paru é

tré

1 ¶ La Morale du monde, ou Conversations, 2. vol. in-12. 1686.

2 ¶ Le nom de batême de M. C. c'est-à-dire de Mr. Collet, de Chatillon lez-Dombes, Avocat Médecin,

tre les trois consonnes maitresses du *Pré-
nom Philebert*, les deux autres n'étant
que des liquides. C'est une conjecture
qui ne se trouvera solide qu'en cas que
M. C. s'appelle *Philebert* (2). Il s'en
est vû d'autres qui, par une conduite tou-
te opposée à celle dont nous venons de
parler, ont formé des noms nouveaux
avec les lettres capitales de leurs vrais
noms, en donnant des voyelles aux con-
sonnes. Ainsi *Carlostad* dont les noms
étoient *Andreas Bodensteinius Carolostadius
Doctor* ayant pris les initiales de ces qua-
tre mots A. B. C. D. en a formé le nom
d'*Abecedarius* qu'il a voulu porter princi-
palement depuis qu'il avoit renoncé à la
lecture & aux Sciences. Mais personne
parmi nous ne doit se vanter d'avoir été
plus ingénieux que les Auteurs Juifs, &
sur tout les Rabbins dans l'art de se for-
mer un nom de plusieurs capitales. Les
uns se sont contentés de joindre les let-
tres initiales sans autre raffinement, com-
me אאא *Aa* ou *Aagb*, pour dire *Abraham
Aben Ezra*, ou אע seulement pour dire
Aben Ezra; אביה *Abiab* ou *Aviab* pour
marquer *Eliezer Ben Jose Hagalili*, c'est-
à-dire *Eliezer fils de Jose Galiléen*.

Les autres y ont ajouté la qualité de
Rabbin, & en ont pris la capitale pour
former le nom d'abréviation, comme

רר

Médecin, Historien &c. étoit véritablement *Phili-
bert*, car c'est ainsi qu'on devoit régulièrement é-
crire & prononcer, non pas *Philebert* ni *Philbert*,

רח *Rach*, c'est-à-dire Rabbin Chafdai;
 רקק *Radagk*, c'est-à-dire Rabbin David Kim-
 hi; רג *Rag* est tantôt le Rabbin Gama-
 liel, & tantôt le Rabbin Gersom; רל *Ral*
 tantôt le Rabbin Levi, tantôt Resch La-
 chis Docteur du Talmud des Juifs. רלבג
Ralbag, id est, Rabbi Levi Ben Gersom,
 ou le Rabbin Levi fils de Gersom. רמך
Ramach, le Rabbin Moyse Cohen ou le
Prêtre. רמבם *Rambam* Rabbi Moyse Ben
 Maimon qui s'appelle aussi d'un nom Pa-
 tronimique Maimonide; רמבן *Ramban*,
 Rabbi Moyse Ben (ou *Bar*) Nahman,
 & quelquefois Rabbi Meir Ben Nathan.
 רמ tout seul marque aussi plusieurs autres
 Rabbins du nom de Meir. Par le même
 artifice רשבא *Rasba* signifie le Rabbin Sa-
 lomon fils d'Adrath; רשבג *Rasbag* le Rab-
 bin Simeon fils de Gamaliel, & רשבם
 son frere רת *Rasbam* & *Rat* le Rabbin
 Samuel fils de Meir & le Rabbin Tam
 enfans de la fille de Rasci. רשבי *Rasbi*
 veut dire le Rabbin Simeon fils de Jo-
 chai; רשט *Raschat* Rabbin Sem Tob ou
 Schem Tof; רשי *Rasci*, Rabbin Salomon
 Maaki que plusieurs ont confondu avec
 Jarhi, & רש tout seul désigne divers au-
 tres Rabbins du nom de Salomon, de
 Samuel, de Sem, de Simeon, &c.

D'autres y ont encore voulu ajouter
 la lettre capitale de la qualité honorifi-
 que de *Monsieur* ou de *Sage* dont le mot
 en leur langue commence par ה. Ainsi
 le nom abrégé de הראש *Haraash* ou *Ha-
 rasch* veut dire Monsieur le Rabbin As-
 her ou Ascher; הראבד *Haraavad* ou *Ha-
 rabad*,

rabah, Monsieur le Rabbin Abraham Bar Dior ou fils de Dior; הרבם *Haram* signifie le sage Rabbin Elie Misrahi (ou de l'Orient.) Il en est de même de הרן *Haran*, de הרף ou הרפף *Hariph* ou *Harriaph*, pour dire le Rabbin Nissim, le Rabbin Isaac Phès ou Isaac Alphès, *id est* de la ville de Fez, & de plusieurs autres noms de même espèce.

Ce que nous avons rapporté touchant les Auteurs Latins ou Occidentaux, qui ont quelquefois exprimé les deux ou trois premières lettres de leur nom, n'est pas aussi sans exemple parmi les mêmes Juifs. Je me contente de vous rapporter celui d'Onkelos fameux Paraphraste Chaldéen du Pentateuque, qui s'appelle fort communément en abrégé, אונק *Onk*, ou plutôt *Onak*, qui n'est que la première moitié du nom d'Onkelos.

Buxtorf qui a fait un petit Traité des Abréviations des mots dans la Langue Hébraïque a remarqué que non seulement les lettres initiales, mais même les finales des noms étoient employées par les Juifs pour marquer ces mêmes noms en abrégé, & il ajoute que cette manière de désigner les noms par la queue est d'assés grand usage parmi les Cabalistes. Nous ne voyons pas que nos Ecrivains des Langues Occidentales ayent été fort curieux de cette pratique, & je n'ai encore pû découvrir que Guillaume Cambden, l'un des plus célèbres Auteurs des Isles Britanniques, qui se soit avisé de marquer son nom & son surnom par M. N. qui sont les

lettres finales de *William Cambden* en Anglois.

Il y a d'autres notes d'Auteurs lesquelles, bien que literales, ne sont pourtant ni initiales ni finales de leur nom. Telle est principalement la lettre N. à qui l'on fait signifier tout ce qu'on veut, & qui peut cacher un Auteur avec autant de sûreté que s'il étoit entièrement Anonyme. Nous avons un grand nombre de petits Traités ou Dissertations, de Lettres détachées & d'autres Ecrits volans & fugitifs, tantôt sous le nom de N. adressés à N. tantôt sous celui de N. N. & souvent sous celui de Monsieur N. dont nous ne pouvons pas connoître certainement les Auteurs, parce que cette note ne peut nous aider à les découvrir. Quelques-uns ont crû pouvoir se jouer de la curiosité de leurs Lecteurs, en prenant des lettres qui marquent toute autre chose que ce qu'on pourroit s'imaginer en devinant. C'est ainsi que M. Mauger, Avocat du Roi & Médecin à Beauvais, a fait imprimer une Dissertation sur une diète ou *medie* de plusieurs mois sous les lettres D. Q. ne voulant dire autre chose sinon, *Devinés Qui?* Enfin il s'en est vû qui non contents de prendre des lettres qui ne signifioient rien dans leur esprit, se sont attachés à en choisir qui fussent capables de nous empêcher de songer à eux par leur éloignement d'avec les lettres de leur nom. C'est ce qu'a fait Mr. Amelot de la Houffaye lorsqu'il a pris les lettres de Z. M. P. R. V. en publiant

III. PARTIE CHAPITRE XIX. 437
publiant sa Traduction Françoisse du *Squit-
tinio della Libertà Veneta*, comme je l'ai
appris de sa bouche.

CHAPITRE XIX.

20. Manière. *Allonger son nom pour le
déguiser: & de l'usage d'allonger son nom
sans déguisement.*

21. Manière. *Abbreger son nom pour le
déguiser, & de l'usage de cette abbrevia-
tion parmi ceux-mêmes qui ne font pas
profession des Lettres.*

IL faut avouer que la manière d'allon-
ger & de racourcir son nom, n'est pas
de l'invention de nos Auteurs Pseudony-
mes. Nous la pouvons néanmoins con-
sidérer comme une de leurs manières de
se déguiser sur l'exemple de quelques
Modernes qui ont cherché à se cacher
par cet artifice.

§. I. On dira tant qu'on voudra qu'un
Auteur ne perd rien de son nom en lui
donnant de l'augmentation, il faut si peu
de chose pour brouiller nos idées, & u-
ne seule lettre de trop ou de trop peu
est si capable de nous déranger, qu'il est
aisé à un Auteur de se déguiser en ajou-
tant quelque chose à son nom, comme
à un homme qui trouve le moyen d'ajou-
ter par artifice deux pieds à sa taille pour
marcher en masque.

Les Espagnols & les Portugais qui

connoissoient Antoine *Vasquez*, furent surpris lorsqu'il s'appella *Velasquez* d'autant plus facilement que ce nom allongé étoit d'ailleurs de grand usage parmi eux pour marquer d'autres personnes. En France la pratique d'allonger les noms par le moyen des terminaisons géographiques selon la diversité des Provinces semble être devenuë si commune qu'on auroit lieu de croire qu'un Auteur qui auroit eu dessein de se déguiser, seroit néanmoins assés mal déguisé par ce moyen. Nous ne pouvons pas douter que Mr. Simon n'ait eu intention de se déguiser lorsqu'il s'est donné le nom de *Simonville* à la tête de l'un de ses Ouvrages. Cependant ceux qui songent que ce fameux Ecrivain est de Normandie, ne le trouveront peut-être pas plus déguisé sous ce nom allongé que le seroit un Picard de même nom sous celui de *Simoncourt*, un Breton sous celui de *Kersimon*, un Auvergnac ou Limousin sous celui de *Simoniac*, un Dauphinois sous celui de *Simonieu*, un Allemand sous celui de *Simonstadt* ou de *Simonsbourg*. Si l'Auteur avoit voulu se faire connoître le visage entièrement découvert, il auroit sans doute pris le parti de se nommer Mr. *Simon de Simonville*, sur plusieurs exemples de diverses familles remarquables de Normandie, tels que sont les Estouts d'Estouteville, les Godards de Godarville, les Durands de Duranville, les Normans de Normanville, &c.

Il y a parmi nous une autre manière d'allon-

d'allonger les noms, lorsqu'on veut leur donner quelque air de Seigneurie, comme si ceux qui en usent de la sorte vouloient prendre le nom de quelque *Genzilhommerie* qui auroit été formé sur le surnom même de leur famille, la Mesnardiere, par exemple, la Renaudiere, la Freseliere, la Murdraguiere, &c. noms de Terres ou de Maisons de Campagne formés sur les surnoms de leurs Maîtres ou Possesseurs, Mesnard, Renaud, Freseau, Murdrac, &c. Parmi les gens de Lettres on avoit cru que l'Auteur des Voyages d'Athenes, de Candie & de Lacedemone anciennes & nouvelles avoit voulu user de quelque déguisement en se donnant le nom du *Sieur de la Guilletiere*, qu'on s'imaginait sans raison ne devoir être connu que sous le nom de *Mr. Guillet* (1). L'Auteur semble insinuer dans l'un de ses Ouvrages que ces deux noms ne sont qu'une même chose, & que l'un est allongé sur l'autre par une manière différente de terminaison qui n'est pas sans déguisement. Mais puisqu'il s'est donné tantôt l'un, tantôt l'autre dans les mêmes Ouvrages, nous ne le trouvons pas plus déguisé sous le nom de *Guillet de la Guilletiere*, que divers autres Auteurs que nous connoissons sous les noms de Martin de la Martiniere, de Girard de la Girardiere, de Thaumassas de la Thaumassiere, &c. Ce n'est pas d'au-
jour-

1 Voyés Ath. anc. & nouv. p. 334. de la 1. édit. & 340. de la 2.

jourd'hui que les noms allongés sont considérés comme des noms de noblesse, marquant quelque grandeur ou quelque qualité plus élevée que celle qui seroit désignée par les primitifs de ces noms allongés. On fait là-dessus l'histoire de ce Simon dont Lucien a parlé dans son Dialogue du Songe. Tant qu'il avoit été gueux & misérable, il ne s'étoit appelé que Simon, mais s'étant vû gros Seigneur après une riche succession qu'il avoit recueillie, il se fit appeller *Simonide*. Il se plaignoit de l'injure qu'il prétendoit que lui faisoient ceux qui ne l'appelloient que *Simon*, comme si ce n'étoit qu'une mutilation du nom de *Simonide*, faite pour le deshonorer.

§. II. En effet il semble que l'abréviation ou la diminution des noms n'étoit autrefois que pour les valets, & pour les petits enfans, dont l'état n'est guères différent de celui des valets jusqu'à un certain âge, selon la remarque même de S. Paul (1). Ce n'est qu'au mépris pour les uns, & à la familiarité ou privauté caressante envers les autres, qu'il faut attribuer la plupart des noms propres que les Grecs se donnoient la liberté de raccourcir à leur sujet (2), *Demas* n'est qu'un

1 ¶ Gal. 4. 1.

2 Casaub. in Athenæum l. 7. c. 12.

Voss. l. 4. Inst. Orat. cap. 1. n. 5.

3 Baron ad an. 31. Opt. Mil. Greg. Naz.

4 τῆς δευτέρας δεσπότη μονοσύλλαβου.

¶ Vossius, dans l'endroit de ses Institutions Ora-
toires

qu'un raccourci de Demetrius, comme *Menas* de Menelaüs, *Amphis* d'Amphiaräus, *Artemon* d'Artemidorus, *Alexas* d'Alexander, *Theudas* de Theodorus, *Antipas* d'Antipater, *Cleophas* de Cleophilus, &c. Mais il faut avoir l'inclination Grecque à l'excès, pour prétendre que *Cephas* n'est qu'un abrégé de *Cephalus*. C'est ce qui a été avancé à l'occasion de saint Pierre, comme du Chef de l'Eglise visible de Jesus-Christ par quelques Peres qui ont crû pouvoir ôter ce nom aux Syriens, comme celui de Pâque aux Hébreux, en le faisant venir ἀπὸ τοῦ πάσχα (3).

Ce Simon, dont nous venons de parler sur le rapport de Lucien, n'avoit pas grand tort de prétendre que le nom de Simon n'étoit qu'un abrégé de celui de Simonide, pourvû que l'on considère ce nom comme un mot purement Grec, sans faire réflexion au Simon des Hébreux. Il savoit que l'on avoit affecté presque de tout tems de ne donner que des noms d'une ou de deux syllabes aux esclaves & aux autres personnes viles, & que les noms de quatre ou cinq syllabes n'étoient que pour les personnes de qualité (4). C'est pourquoi, dit Lucien, de

roïres ci-dessus marqué, rapporte ainsi ce Proverbe, qu'il auroit pourtant mieux fait de rapporter tel qu'il se trouve dans le Traité περὶ ἑρμηνείας, vulgairement, quoique faussement, attribué à Demetrius le Phalerien, où il est conçu en ces termes : πᾶς δειπότης δέλω μοιστύλλαβῶ, pour donner une idée

de *dissyllabe* qu'il avoit été pendant la bassesse & la misère de sa première condition, il devint *tetrasyllabe* après le changement de sa fortune. Eustathius l'Interprète d'Homère, qui convient aussi que *Simon* n'est qu'un Simonide raccourci ou retranché par la moitié (1), comme *Bacchon* un diminutif de Bacchylide, attribué ces raccourciffemens aux manières de caresser les enfans & les autres personnes que nous aimons & que nous traitons avec privauté. C'est un usage qui a toujours été assés répandu dans le monde; & pour ne répondre que de celui de notre pays, on peut se contenter de citer les noms de *Phlés* pour Philippes, de *Colin* pour Nicolas; *Alix* pour Adelaïde, *Phanette* pour Esthephanette ou Estiennette, *Favote* pour Geneviève, *Toinon*, *Babet* & autres noms corrompus par tendresse.

Nous ne voyons pas que les Auteurs Pseudonymes aient eu recours à ces sortes d'Abbréviations pour se déguiser. Si l'on trouve un *Scalvus* qui s'appelloit d'ailleurs *Godtscalcanus*, un *Mullerus*, dont le nom ordinaire étoit *Schragmullerus*, on ne s'aperçoit pas qu'ils aient eu intention de tromper le Public, ou de se dérober à sa connoissance. Ce n'est pas
la

de la dignité & de l'air supérieur d'un maître qui parle à son valet. Scaliger dans son *Στροματευς παροιμιῶν ἑμμέτρων* a fort bien conservé l'expression de l'adage dans cet iambe

Πᾶς ἐστὶ δὲλα δεσπότης μονοσύλλαβος.

Vossius l'a au contraire altérée, de quoi Henri Estienne

la crainte de se voir avilis ou considérés comme les Esclaves & les roturiers de la lie du Peuple, qui a dû les détourner de ce moyen de déguisement, puisqu'ils ne peuvent pas ignorer qu'on racourcissoit aussi son nom quelquefois pour paroître plus noble & plus qualifié. C'est ce qui a donné lieu à Martial de se divertir d'un nommé Cinnamus, qui vouloit se faire appeller *Cinna*, pour se rehausser après s'être vû riche & faisant le Chevalier Romain, de barbier qu'il avoit été auparavant. Voici les vers de ce Poëte :

Cinnam, Cinname, te jubes vocari.

Non est hic, rogo, Cinna, barbarismus?

Tu si Furius antè dictus esses,

Fur ista ratione dicereris.

Mais de la manière d'abrèger le nom & le surnom & de les joindre ensemble, il résulte un nom nouveau qui peut contribuer au déguisement des Auteurs Pseudonymes. La chose est arrivée à un savant Prélat du siècle passé (2), qui n'étoit déjà point mal déguisé sous le nom d'*Elias Philyra*. Cet Auteur n'avoit marqué les deux mots de ce nom supposé qu'en

tienne n'auroit pas manqué de le reprendre, comme il en a repris Erasme.

1 In Odyss. 10. Eustath. Allar. de Symeonib. pag. 205.

2 J. du Tillet Evêque de Meaux.

qu'en écrivant *Eli. Phili.* par abbréviation; mais l'union de ces deux morceaux a formé le nom d'*Eliphilus*, qui peut passer pour un masque renforcé d'un autre masque de J. du Tillet. Cette manière de composer un nom abrégé de plusieurs est assés commune d'ailleurs, pour nous empêcher de croire qu'elle n'ait été introduite que pour le déguisement. Sans quitter les gens de Lettres, vous trouvés parmi les Auteurs Espagnols des *Pedralvez*, parmi les Italiens des *Colanton*, des *Basgapé*, parmi les Allemans des *Wolffpiatz*, &c. qui ne sont que des composés abrégés de *Pedro Alvarez*, de *Nicolas Antonio*, de *Basilica-di-Pietro*, de *Wolfgangus Platzius*; quoiqu'il s'en voye aussi qui sont composés de plusieurs mots sans abbréviation, comme *Cadamustus* Auteur Italien, *Confucius* Philosophe Chinois, &c.

CHAPITRE XX.

De la corruption des noms des Auteurs; venue de ces manières de les abréger, ou même de la manière de les transformer d'une langue en une autre. Cette corruption a produit beaucoup d'Auteurs chimériques qui n'ont jamais été. Diverses espèces de cette corruption d'où sont nés tant de faux Auteurs.

LEs noms des Auteurs ayant souffert tant d'altérations de différentes espèces, on ne doit pas être surpris que la corruption s'y soit mise. Les permutations qu'on leur a fait faire d'une langue en une autre, les changemens de terminaisons, la ressemblance & la proximité des noms & des surnoms des Personnes, les adouciffemens de prononciation, les abréviations d'écriture, la mauvaise orthographe, les fautes d'impression, les additions & les retranchemens des Copistes, en un mot les bévuës des Critiques qui ont pris quelquefois des noms de Choses pour des noms de Personnes sont les sources les plus ordinaires de cette corruption.

Les Catalogues des Livres, les Bibliothèques, les Recueils d'hommes illustres pour les Lettres, & sur tout les Livres de l'*Index* sont chargés de ces sortes de corruptions, tant par l'inadvertance ou l'ignorance de leurs compilateurs, que par la nécessité inévitable où sont les

derniers venus de copier ceux qui les ont devancés. De là est venu l'intrusion de beaucoup de faux Auteurs parmi les véritables, dont la multitude n'est déjà que trop onereuse au Public.

Je ne prétens point mettre au nombre de ces faux Auteurs les Ecrivains Arabes dont nous avons corrompu presque tous les noms, pour les rendre plus flexibles au tour de la Langue Latine, & les accommoder à notre prononciation, quoique cette corruption ne soit venue à l'égard de plusieurs que de l'ignorance de leur Langue. Jamais ces Auteurs, je l'avouë, n'auroient pû se reconnoître à des noms tels qu'*Avicenna* ou *Abincenus*, *Apomasares*, *Averroës*, *Alchabitius* ou *Al-lacen*, *Alcmeon* (Arabe) &c. mais au moins ne les avons-nous pas multipliés en prenant ceux que nous avons nommés de la sorte pour des Auteurs différens de ceux que les personnes les plus intelligentes appellent de leur véritable nom.

Je ne crois pas y devoir aussi comprendre les autres noms corrompus qui n'ont pas leur origine dans les Langues Grecque ou Latine. Tels sont les noms venus d'Allemagne, *Albert*, *Lambert*, *Adalbert*, *Edilbert*, *Hildebert*, *Elbert*, *Autpert*, *Lampert*, *Ansbert* (1), qui sont presque tous corrompus l'un de l'autre, & qui ne se ressemblent que par leur racine de *Werd* corrompuë en *bert* ou *pert*,
qui

1 Schard. Schand, Voss, Lambec, Vise,

qui veut dire en langue vulgaire cher ou précieux. De même *Amalaricus*, *Almaricus*, *Amalricus*, *Aymericus*, *Eymericus*, *Emericus*, *Mericus*, *Amalarius*, *Amaury*, *Aymar*, &c. qui pourroient se rapporter à une même racine *Imerrich*, *id est*, toujours riche, à son aise. De même *Arnoldus*, *Arnaldus*, *Reinoldus*, *Rainaldus*, *Ernoldus*, *Renaudus*, *Reginaldus*, *Regnoldus*, & même *Bernoldus* & *Bernaldus*, qui peuvent venir du mot *Ernhold*, qui veut dire honnête. De même *Rupertus* ou *Ruitpertus*, *Rotbertus*, *Robertus*, *Orbertus*, *Osbertus*, *Osbernus*, *Northbertus*, *Rutbertus*, &c. que quelques-uns font venir de *Rutprecht*, & d'autres de *Ratwerd*, *id est*, d'une sagesse aimable. Nous ne voyons presque pas de noms propres Allemands latinisés, qui ne soient plus ou moins corrompus de la même manière. Un seul Auteur peut avoir été nommé par corruption, *Herbertus*, *Heribertus*, *Herbrechtus*, *Hebertus*, *Erembertus*, *Echrempertus*, *Werempertus*, *Aripertus* (qui se trouve aussi transposé en *Pertaritus*, comme *Hulfricus* en *Richulfus*) *Herebertus*, *Cherebertus* ou *Charibertus*, *Erchempertus*, *Rembertus*, *Rampertus*, & peut-être *Ratbertus*, qui est le plus près de la racine *Ratwerd*. Il est à croire qu'on a divisé quelquefois un Auteur en plusieurs sur l'expression différente d'un même nom, comme de *Gilbertus*, *Gislebertus*, *Gisbertus*, *Guibertus*, *Wibertus*, *Vigbertus*, *Engelbertus*, *Guillebertus*, &c. comme de *Gaufredus*, *Gaufridus*, *Galsfridus*, *Goffridus*,

du, *Godefrius*, *Gothofredus*, *Odofredus*, *Gotfridus*, *Geofridus*, *Alfredus*, *Walafrius*, *Winfrius*, *Wilfridus*, &c. qui paroissent n'être qu'un seul nom corrompu en diverses façons.

Les corruptions des noms & surnoms venus des Grecs & des Latins sont infinies. Par mutilation on a doublé un Auteur sous les noms de *Saus* & de *Perseus*, on en a triplé un autre sous ceux de *Simachus*, *Symmachus*, & *Lysimachus*, *Amblus* & *Iamblichus*, *Melesagoras* & *Amelesagoras* sont multipliés par la même voie d'erreur. *Clidamus*, *Xenon* &c. ayant été mutilés par la fin sont devenus différens de *Clitodemus*, *Xenocrates*, &c. Les modernes ont été doublés aussi quelquefois sur de pareilles mutilations, *Niverius*, *Spekianus*, *Butius*, &c. ne sont que des noms tronqués & corrompus en core d'ailleurs, d'*Oliverius*, *Espencans*, *Dudithius*, &c. *Agellius* est une autre manière de corruption par abrégé d'*Aulu Gellius*: mais la contestation qui s'est élevée entre les Critiques sur ce nom n'a jamais eu pour but de faire deux Auteurs différens d'*Agellius* & d'*Aulu Gelle*.

Les additions vicieuses faites au nom des vrais Auteurs ont aussi contribué multiplier les faux Auteurs. Et quoi qu'en aient écrit divers Critiques, le Poëte *Arrianus* n'est point différent d'*Rhianus*, *Adelphius* de *Dellius*, *Clavoniu*

de Cervinus, *Romacianus* de Chromatius, *Sudines* de Suidas, *Othocus Fruxinensis* d'Othon de Frisinge, & plusieurs autres Auteurs chimériques de cette espèce; dont il vaut mieux réserver le dénombrement pour un Recueil à part.

La corruption s'est glissée aussi dans plusieurs noms d'Auteurs qu'on a entrepris d'exprimer en des langues étrangères: de sorte que ces Auteurs dépayés ont été pris souvent pour d'autres qu'ils n'étoient dans leur pays. Les Grecs modernes nous ont envoyé deux espèces d'Auteurs de cette sorte, dont l'un est appelé *Anchinoüs*, & l'autre *Theacinus*. Mais on n'en a pas été long-tems la duppe (1), & l'on a reconnu sans peine que l'un & l'autre n'étoient point différens de S. Thomas Docteur des Ecoles Latines; qu'*Anchinoüs* étoit une pure corruption d'*Aquinas*, & que *Theacinus* étoit une autre venuë de l'abréviation du nom de *Thomas* joint au surnom d'*Aquinas* (2). Les mêmes Grecs ont corrompu quelques-uns de nos Jules en *Jolaüs*, de nos Charles en *Charilaüs*, &c. sous prétexte de les accommoder à leurs terminaisons. Des noms d'Auteurs Grecs corrompus ont aussi formé quelquefois des noms Latins d'Auteurs chimériques, comme *Sempronius*, qui est venu de *Sophronius*. Les Juifs ont aussi corrompu divers noms des Grecs & des Latins, pour les réduire à leur manière. C'est

ce:

ce qui a fait croire que leur *Jesopito* שופיטו étoit différent de l'Esopé des Grecs. Parmi les Espagnols, Allemans, Anglois & François il n'est pas rare de trouver aussi des noms d'Auteurs corrompus d'une langue vulgaire en une autre. *Hamen-Welton*, qui a l'extérieur d'un Auteur Anglois, n'est pas différent de *Goldast* Allemand, dont le surnom de *Haiminsfeld* semble avoir été corrompu en *Hamen-Welton*, & trompé ceux qui en ont fait deux Auteurs. *J. du Breuil*, le *Sieur Osrés*, *Beaglerius* sont de faux Auteurs corrompus sur les vrais noms de *J. Bruck*, d'*Hier*, *Oforius*, de *G. de Beaulieu*.

On ne peut dire de quelle fécondité ont été les fautes des Copistes en matière d'Orthographe, & celles même des Ouvriers de l'Imprimerie pour la production des faux Auteurs. De là nous est venu probablement un *Phornutus* pour *Cornutus*, un *Marius Sergius* pour *Maurus Servius*, un *Georgius Nicetas* pour *Gregorius Nyffenus*, un *Octavius* pour *Actuarius*, un *Vaccæus* pour *Bacchius*, un *Sopitarinus* pour *Sosipater* qui n'est autre que *Charisius*, un *Antonius Curchinus* pour *Aytonus Georgianus*, que nous appellons ordinairement *Hayton Arménien*, un *Paul de Prayeres* pour *Raou de Pressés*, & plusieurs autres, dont j'espère avoir lieu de découvrir la corruption ailleurs. Mais les Protestans ne permettront de dire que c'est une chicane qu'un de leurs Ecrivains a faite à Mr
Sou

Soulier Auteur Catholique, lorsqu'il a prétendu l'accuser de fourbe en supposant un Auteur chimérique sous le nom de *Daret* à la place de celui qu'il devoit appeller *Durel* (1). Il est visible que la corruption de ce nom ne s'est formée que sous la presse, & ceux qui savent les manières négligées de l'écriture ne demanderont pas comment un Imprimeur a pû lire *Daret* pour *Durel* sur le manuscrit d'un Auteur.

Des termes appellatifs soit de qualités, soit de pays, qui n'étoient pas des noms d'Auteurs étant en leur entier ont passé depuis pour tels par voie de corruption. Les Italiens nous ont produit en leur langue un Auteur sous le nom de *Lelo Demno Saraceno* qui suffiroit seul pour en faire foi. Il n'y a jamais eu d'Auteur de ce nom, & le livre qui le porte est une traduction du fameux livre de la sagesse des Indiens, pour lequel toutes les Nations Orientales ont témoigné une passion demesurée. Il a été tourné d'Indien en Persan, en Arabe, en Turc, en Ethiopien, &c. en Grec, en Italien, puis en Latin: mais il est faux que l'Auteur du livre, ni même le Traducteur Arabe ait été appelé *Lelus Demnus*. L'erreur est venuë de ce que le livre étant anonyme a pris les noms de deux entre-parleurs du Dialogue *Kulile wa Dimne* qui ne sont que des appellatifs pour le nom propre

1 Tom 2. de l'Espr. de Mr. Arnauld, pag. 239. 240. 241. 242.

propre & le surnom d'un homme; & l'on en a formé *Lelo Demno* par corruption, au lieu de tourner *Kulilé* par le mot de Roi ou de Prince couronné, & *Dimné* par celui de Philosophe ou de Curieux. Des appellatifs qui ne marquent que le pays d'un Auteur ont été pareillement corrompus en noms propres d'Auteurs. Agatharchide Philosophe & Historien du tems de Ptolomée Philometor. étoit de Gnide & s'appelloit par manière de surnom ὁ Κνιδιος. De la corruption de cet appellatif est venu un Auteur Latin, mais chimérique nommé *Ovidius*, & par transposition du *Prénom* & du surnom, l'on a appelé cet Auteur *Ovidius Abatarcides*, & *Ovidius Sabatarcides* de peur qu'il y restât encore quelque chose à corrompre. De même le prétendu *Thoromachus*, qui a trompé jusques ici tant de Savans, & des Critiques même du premier rang qui l'ont pris pour un Historien Grec, n'est qu'une corruption du terme appellatif qui marque le nom de la ville de Grégoire de Tours. *Thoromachus* s'est écrit au lieu de *Thoronachus* qui se trouve encore à la tête de quelques Mss. de Chroniques tirées de Grégoire de Tours, & *Thoronachus* est un terme corrompu sur *Turonicus* ou *Turonensis*.

Enfin la corruption s'est communiquée même sur des choses inanimées qu'elle a fait passer imprudemment pour des noms d'Auteurs qui servent à grossir les catalogues. *Enantiophanes* a été pris par quelques personnes pour un Auteur Grec qui

qui avoit interpreté les Loix : mais ce nom ne veut dire autre chose qu'un Recueil de Loix qui se combattent en apparence & que l'on est en peine de concilier. *Basilus* est aussi un faux nom d'Auteur que quelques-uns ont crû avoir expliqué les Ordonnances des Empereurs, & ce nom a été forgé sur celui des Basiliques: C'est une chose tout-à-fait divertissante de voir citer *Acuerdus Oliva* comme l'Auteur du Roman de l'Amadis par les uns, ou comme le Traducteur de cet Ouvrage de l'original Flamand en Espagnol par les autres. *Acuerdus Oliva* n'est qu'un nom corrompu de deux mots Espagnols *Acuerdo Olvido*, *id est*, souvenir, oubli, qui composent la devise du Sieur des Esfars. que cet Auteur a mise à la tête de sa Traduction Françoisise de l'Amadis. Le Sieur *du Vergier* dont parle Vaupri-vas (1) & les autres, & en Latin *Viridarius* qui a été cité comme Auteur du livre intitulé, le Songe, n'est pas un nom d'homme, mais de jardin ; de sorte que le livre qui a pour titre *le Songe du Verger* dans l'original François, & *Somnium Viridarii* dans la version Latine, ne doit nous représenter autre chose qu'une production ou un amas de pensées conçues dans un Jardin où l'on a coutume de méditer & de discourir en se promenant. *Franciscus Layette Campanus* est encore une chimère d'Auteur assés burlesque. Ce nouvel Auteur est de l'invention du Pe-
re

Viridari-
rium.

re Macedo, qui se l'est imaginé sur ce qu'il a vû dans Messieurs de sainte Marthe comme tiré de la *Layette* marquée du nom de *Champagne* & cottée F, & qui a fait par ce moyen un homme d'un tiroir. Il s'est fait encore en notre siècle un autre miracle de même espèce dans la métamorphose d'une *Pierre de touche* en un Auteur Italien sous le nom de *Pierre de Paragone*, ou plutôt *Pietro del Paragone*, corruption légère de *Pietra del Paragone* qui est le titre d'un des Ouvrages de Politique que nous avons sous le nom du Boccacini. *Don Gratia Theotistes* ou *Theotiste* au genitif est encore un Auteur plus ridiculement forgé sur le titre d'un livre composé au neuvième siècle par un Moine de Weissenburg en Alsace nommé Otfrid. Le titre de l'Ouvrage qui est en cinq livres commence ainsi : *Liber Evangelior. primus Domini Gratia Theotiscè conscriptus*, c'est-à-dire écrit par la grace de Dieu en Langue Tudesque ou vulgaire de ce tems-là (1). Ce qui suffit pour vous montrer la source de la corruption du prétendu *D. Gratia Theotiste*. L'Auteur que l'on a produit sous le nom d'*Urbanus Pestonensis* n'a jamais été au monde. C'est une corruption pure de *Pastanus* & de *Vibonensis*,

1 Lamb. Thomaf. Voff. &c.

2 Scalig. Animad. ad Euseb. edit. Amstelod. 1658. pag. 47.

3 Feller. Sander. Bib. Mff. Mir. &c.

4 ¶ On n'a pas été peu surpris de trouver le surnom de *Nauta* donné à Properté en divers manuscrits.

sis, qui sont des noms de bayes ou de golphes, dont Ciceron a fait mention dans ses Lettres à Attique. Le prétendu *Paradius* Historien, dont parle saint Jérôme dans les fourrures de la Chronique d'Eusebe, a été forgé sur deux mots Grecs *παρά Διὸς à Jove* (2). La foi des manuscrits nous promet encore un bon nombre d'Auteurs chimériques, c'est-à-dire des noms de choses transformés par leurs copistes en noms d'Auteurs de l'espèce d'un *Promptuarius*, d'un *Piper de tempore*, d'un *Scackerius de Ludo*, d'un *Peritorius de vitiis & virtutibus*, d'un *Florus de Laudibus B. Mariæ*, &c. Mais nous espérons que les savans Critiques (3) auront le crédit d'exterminer tant de faux Auteurs, & de restituer leurs noms aux titres des Livres anonymes, à la tête desquels nous nous contenterons de lire *Promptuarium Sermonum; Granum piperis; de Ludo scacchorum; Repertorium de vitiis; Flores de Laudibus B. Mariæ*, &c. La corruption des adverbes a fait donner quelquefois des surnoms aux Auteurs ou des sobriquets propres à nous divertir. Témoin deux anciens Poëtes Latins. *Propertius Nauta* est venu de *Propertius non ita* (4): *Martialis Co-*
quus

nuscrits, & dans les premières éditions. *Nauta* que Lipsé vouloit y substituer comme un nom de famille Romaine, lui a paru à lui-même une assez vaine conjecture. On a eu plus de raison de croire que l'erreur étoit venuë de ce qu'au 38. vers de la 24. Elégie du 2. livre, on avoit originairement lu *navita dives eras*, au lieu de *non ita dives eras*.
 C'étoit

quus est venu de *Martialis quoque* (1).

C'est ainsi, Monsieur, que la corruption a contribué à multiplier le nombre des Auteurs Pseudonymes. Je n'ai pas crû la devoir compter parmi les vraies manières de se déguiser, parce qu'elle n'est jamais volontaire, & qu'elle est plutôt le fruit de l'ignorance que de la malice. Mais cette considération seroit fort inutile à ceux qui prétendroient en avoir des pensées plus favorables que des autres manières de déguisement. Elle ne peut avoir de motifs qui soient capables de la sauver ou de la justifier, comme les autres manières qui ne sont pas sans dessein: & elle peut avoir des conséquences aussi fâcheuses que toutes les autres qui servent à nous tromper. C'a été sans doute sans motif, sans dessein, & par une ignorance que les Latins modernes ont corrompu le nom du Rabbin *Aben-Esra* pour en faire un Auteur de leur
Langue

C'étoit au rapport d'Alexandre ab Alexandro chap. 1. du 2. livre de ses Jours Géniaux le sentiment de Sannazar.

1 ¶ L'opinion générale est que le surnom de *Cocus* n'a été donné à Martial qu'en conséquence de ces mots de Lampride dans la Vie d'Alexandre Sévère: *Ut Martialis coci Epigramma significat.* Gruter dans sa note sur cet endroit a cru qu'il falloit, conformément à deux manuscrits de la Bibliothèque Palatine, lire: *Ut Martialis etiam Epigramma significat,* & l'a fait ainsi imprimer dans l'édition d'Hannau 1611. parmi les *Scriptores Latini minores Historia Augusta in fol.* A quoi il avouë que ne contribua pas peu la conjecture dont lui fit part Meursius: qu'au lieu d'*etiam*, quelques Copistes pouvoient avoir mis *quoque*, mot équivalant, qui étant écrit à l'an-
tique

Langue sous le nom d'*Avenarius*. Ce faux nom, quoique peu éloigné de son original, a tellement trompé les Auteurs de l'*Index* des livres défendus, que ce Juif tout superstitieux & tout impie qu'il a été se trouve rangé dans cet *Index*, non parmi les Hérétiques dont on condamne la personne avec les écrits, mais parmi les Catholiques, dont on ne condamne que ce que l'on en exprime en épargnant toujours leur personne. C'est un inconvénient qu'a fait naître le nom corrompu d'*Avenarius*; mais voyons en deux mots ceux que le changement de nom a produit parmi les Auteurs.

QUA-

tique *coci*, avoir dans la suite aisément dégénéré en *coci*. Cependant, comme Saumaïse atteste n'avoir trouvé ni *coci* ni *etiam*, mais simplement *ut Martialis Epigramma significat*, soit dans le plus ancien manuscrit de la même Bibliothèque Palatine, soit dans l'édition de Milan 1455. antérieure de 15. ans à celle de Venise 1480. que Casaubon croyoit la première, on a cherché une autre raison de l'Epithète *coquus* attribuée à Martial, & quelques-uns se sont imaginé que ce pouvoit être par rapport à la fréquente mention qu'il fait de soupés, de dînés, de ragouts, de parasites, d'invitations, & de cent autres choses qui appartiennent près ou loin à la cuisine. Mais la première raison, tirée du texte, quoique corrompu, de Lampride est très-assurément la meilleure.



QUATRIÈME PARTIE,

Des inconvéniens que le changement de nom dans les Auteurs a causé dans le monde ou dans l'Eglise, mais principalement dans ce qui s'appelle République des Lettres.

CHAPITRE I.

Le tort que peut faire l'insinuation d'une doctrine dangereuse à la faveur d'un nom qui n'est pas suspect. 1. Dans les matières de Religion.

Rien ne justifie mieux la précaution des Puissances Ecclésiastiques & Seculières contre les faux noms, que les inconvéniens qui ont suivi les déguisemens de ceux qui ont usé de ces moyens pour imposer au Public.

Il n'y a point de matières qui demandent d'être traitées avec moins d'artifice que celles qui regardent la Religion. Mais l'Eglise n'a pas toujours eu la satisfaction qu'elle devoit attendre de ses soins à cet égard. Malgré sa vigilance &

& ses empressements pour connoître le nom & les habitudes de ceux qui ont tâché d'infinuer des dogmes & des opinions étrangères dans l'esprit de ses enfans; malgré le zèle qu'elle a toujours témoigné pour les écarter en rendant leur nom suspect parmi les Fidèles, elle n'a pas toujours pû éviter les inconvéniens qu'elle en appréhendoit. Un nom rendu suspect n'embarasse pas ceux qui ne font pas plus de difficulté de changer de nom que d'habit, & qui font leur étude de l'art de dissimuler. Et l'on peut dire que le changement de nom a été le détour ordinaire par où les Adversaires de l'Eglise sont revenus contre elle, soit qu'ils se couvrissent du nom de quelque personne qui lui étoit agréable, ou qui ne lui pouvoit être suspecte, soit qu'ils prissent quelque nom qui lui étoit entièrement inconnu, & contre lequel elle ne pouvoit établir de sentinelle. Ceux qui savent un peu la conduite que ses ennemis ont gardée en ces occasions, à les prendre depuis Ebion & Cerinthe jusqu'à ceux qui se sont élevés contre elle en ces derniers siècles sous prétexte de réformation, ne demanderont pas de quelle espèce sont les inconvéniens causés par leurs impostures. La supposition & la fiction des noms parmi les Auteurs s'étant trouvée plus à la mode que jamais au tems des nouveaux Réformateurs, elles n'ont pû qu'augmenter encore ces inconvéniens. Il ne suffisoit pas pour leurs fins, & pour l'exécution

de leurs desseins qu'ils trompassent le Public sous le nom & l'apparence de quelques anciens Peres ou Docteurs de l'Eglise, il falloit encore séduire les gens de bien sous le manteau de quelques Religieux ou de quelques autres Catholiques du tems. Mais quoique l'on en ait vû qui ont sù supposer leurs Ouvrages à des Evêques & à des Cardinaux mêmes, il ne s'en est pas trouvé, à mon avis, de plus artificieux que Socin qui a réussi pendant quelque tems dans la fourbe avec laquelle il a fait recevoir son Traité de l'Autorité de l'Ecriture Sainte pour l'Ouvrage d'un Jésuite nommé *Domini-que Lopez*. L'inconvénient de cette imposture auroit été d'autant plus grand que quelques Savans de la Compagnie de Jesus l'avoient déjà reçu au nombre des Ecrivains de leur Société, si la pénétration de quelques autres n'eût enfin découvert ce loup travesti qui s'étoit glissé dans le bercail.

Messieurs de l'Inquisition qui ont toujours appréhendé la surprise du côté des faux noms, n'ont pû éviter l'inconvénient de nous faire passer pour des Auteurs Catholiques dans les compilations de leur *Index* les plus fameux Hérétiques, lors même qu'ils travailloient à nous préparer des préservatifs contre leur doctrine. Il est vrai qu'on ne doit pas prendre droit contre leur silence à l'égard de plusieurs Protestans déguisés sous de faux noms dans des Ouvrages de Théologie; & c'est une mauvaise maxime qui s'est répan-

répanduë parmi nous de croire que ces Censeurs approuvent ce qui ne se trouve pas exprimé ou expressément condamné dans leur *Index*. Mais l'inconvénient consiste en ce que nous permettant de prendre pour Catholiques ou Frères de communion Ecclésiastique ceux qu'ils ont rangé dans la seconde classe, ils remettent sans le savoir dans le sein de l'Eglise par ce moyen ceux qui en ont été exclus comme les chefs même de ses ennemis. C'est ce qui leur est arrivé au sujet de Melanchthon qu'ils appellent *Hérésiarque*, & qu'ils ont mis en cette qualité dans leur première classe sous le nom qui sert à le faire connoître à tout le monde. Mais on ne pourra nier qu'ils n'aient été la dupe de ce rusé Protestant, lors qu'il s'est avisé de se travestir en *Hippophilus Melangæus*, pour publier un Abbrégé de la Théologie, & une Exposition sur l'Evangile de saint Mathieu. Ils ont eu assés de discernement pour condamner ces Ouvrages, mais ils ont fait grace à l'Auteur à la faveur de son masque. De sorte qu'il ne tient plus à eux que Melanchthon ne jouisse parmi nous de la réputation d'un Auteur Catholique, pourvû que nous ne l'appellions que *Melangæus*; tandis qu'ils retiennent dans la classe des Hérétiques les Erasmes, & d'autres Catholiques qui ont eu le malheur de leur déplaire, ou de leur être inconnus.

Ce n'est point là l'unique inconvénient qui soit arrivé du changement des noms

dans les matières de Religion au sujet du même Melanchthon. Quelques-uns de ses amis ou de ses sectateurs ayant conçu le dessein de faire donner du cours & de la vogue à ses Lieux Communs de Théologie parmi les Catholiques, principalement en Italie, crurent que le succès de leur entreprise dépendoit du déguisement de l'Auteur de cet Ouvrage & du changement de son nom. Ils tournèrent son nom du Grec en Italien pour rendre l'Auteur plus agréable, & l'accès de son livre plus facile. L'ayant fait imprimer à Venise sous le nom de *Messer Filippo di Terra-nera*, ils ne manquèrent pas d'en envoyer des exemplaires à Rome, où Scaliger, sur la foi du Cardinal Seraphin, dit qu'on les debita & qu'on les lut avec tant de satisfaction & d'empressement, qu'il fallut en faire revenir de Venise. Mais un Cordelier qui avoit lû autrefois ces Lieux Communs sous le nom véritable de Melanchthon, reconnut l'artifice, & en donna avis aux Inquisiteurs, qui supprimèrent l'Ouvrage comme Luthérien, & firent brûler le reste des exemplaires. C'est une ruse qui a réussi encore en d'autres occasions contre les Italiens, dont le raffinement, quoique tant vanté parmi les autres peuples de l'Europe, s'est souvent

Y ¶ Le nom *Martinus Bucerus* est caché dans celui d'*Aretius Felinus* d'une manière à n'en pouvoit donner une explication bien nette. Du Grec Ἄρης, qui veut dire Mars, on a formé l'adjectif inusité Ἀρήτιος *Aretius*, pour désigner *Martinus*. L'allusion

trouvé borné aux noms des Auteurs en matière de livres. Je ne veux pour exemple que celui de l'un des plus célèbres de nos Avocats, qu'ils affectent d'appeler par tout *l'impie du Molin*. Ses Ouvrages sont détestables sous le nom de *Molizæus*, mais ils sont excellens sous le nom de *Gaspar Caballinus de Cingulo*. Il n'est plus impie dès qu'il ne s'appelle plus du Molin.

Si l'on nous objecte que l'inconvénient n'est que pour un parti, & que le parti opposé à celui qui le souffre, trouve son avantage dans ce déguisement des noms des Auteurs, nous pourrons répondre que c'est déjà trop pour le bien public, que quelqu'un ait à souffrir de ces fortes de déguisemens, lorsqu'ils ne sont d'aucune nécessité. Mais pour vous faire voir que l'inconvénient peut quelquefois retomber sur les deux partis opposés, malgré l'intention de l'Auteur déguisé, il suffit de se souvenir de l'aventure arrivée au Commentaire de Martin Bucer sur les Pseaumes. Cet Ouvrage ayant paru sous le nom d'*Aretius Felinus* (1), qui n'étoit suspect à personne; parce qu'il étoit inconnu à tout le monde, fut couru d'abord par les Catholiques, estimé même par des Prélats & des Cardinaux, & pour cette considération rejetté par les Protes-

220, 17
 tans
 sion de *Bucerus* à *buch* qui en Alemand signifie *livre*, a fait changer *Bucerus* en *Felinus*, parce que *fell*, autre mot Alemand, signifie cuir ou peau qui sert à couvrir les livres.

tans qui n'en connoissoient pas l'Auteur. Mais les Catholiques étant venus à savoir que ce Felinus n'étoit autre que Bucerus, ils le rejetèrent aussi-tôt comme un méchant livre, & le supprimèrent de toute leur industrie. Ce qui auroit fait périr l'Ouvrage, si les Protestans, par la crainte de se trouver d'accord avec les Catholiques, n'eussent repris leur contrepied, & n'eussent ramassé les restes qu'ils avoient eux-mêmes supprimé auparavant, pour en multiplier les exemplaires par de nouvelles éditions.

CHAPITRE II.

De l'Inconvénient que le changement des noms jette dans les Familles. Etrangers intrus dans les Familles en prenant le nom de ces Familles. Naturels & legitimes censés déchus ou sortis de la Famille pour en avoir quitté le nom.

LA République des Lettres dans la pensée de ceux qui ne la considèrent pas comme une pure chimère, passe pour une République d'Esprits, dont la police, s'il y en a, ne paroît pas avoir grand rapport à la forme du gouvernement des autres Etats que nous voyons dans le monde. Mais toute spirituelle que puisse être cette République, elle se trouve quelquefois sujette à des inconvéniens semblables à ceux que l'impostu-
re

re des faux noms a produit de tems en tems dans les Royaumes de la terre, & dans les familles particulières.

Le petit nombre de ceux d'entre ces Imposteurs qu'on a pû découvrir, & dont la mémoire est demeurée dans l'histoire, nous fait assés juger de la multitude de ceux qu'une fourbe bien concertée a tenu cachés jusqu'à la fin de leurs desseins. Pour un faux Antiochus, un faux Agrippa, un faux Chlotaire, un faux Baudoin de Flandres, un faux Sebastien de Portugal, dont on est venu à bout de lever le masque & de mettre l'imposture à jour, combien devons-nous croire qu'il est demeuré d'imposteurs qui n'ont jamais été découverts & qui ont joui paisiblement à la faveur de leurs faux noms des fruits de leurs suppositions? Et si les familles destinées à porter la Couronne, que l'on fait être uniques dans chaque Etat, n'ont pas été exemptes de ces inconvéniens, que doit-on penser du desordre & de la confusion que de semblables entreprises peuvent avoir apportée dans les Familles particulières, où la supposition semble être moins importante, & par conséquent moins examinée.

Les conséquences du trouble que les Gens de Lettres ont causé dans les familles dont ils ont pris les noms, n'ont pas été si dangereuses jusques ici. Leur supposition n'est point allée jusques à vouloir arracher la succession des héritiers du vrai nom & des biens d'une famille.

Les Savans qui se sont fait appeller *Ma-*

nutius, Flaminius, Puccius, Scaliger, &c. n'ont point prétendu renverser ou déranger les Familles des Manucci, des Flamini, des Pucci, della Scala. Et tout l'inconvénient venu de leur usurpation consiste dans l'erreur où leur ambition a fait tomber ceux à qui ils ont pû persuader qu'ils étoient des rejettons de ces familles.

La supposition des Etrangers, qui ont tâché de s'inferer dans les familles dont ils avoient affecté de prendre le nom, n'est pas plus préjudiciable au bien public, que l'imagination de ceux qui par une passion toute opposée, de naturels & legitimes qu'ils étoient dans leurs familles, se sont exposés à déchoir de cet avantage & à se voir considérés de leurs proches comme étrangers par le changement de leurs noms. Je parle principalement de ces familles dont il est dit dans le Corps de Droit, que le Public a intérêt de conserver l'ordre & la dignité (1). C'est ce qui regarde moins précisément les Savans de France, d'Italie & d'Espagne, où les langues vulgaires sont venues de l'ancien Latin, que ceux d'Allemagne & du Nord, où la mode s'est introduite parmi la plupart des Auteurs de tourner les noms vulgaires des familles en Latin ou en Grec. L'inconvénient où cette pratique les a fait tomber est d'autant plus remarquable, qu'ils pa-

rois.

2 *Publisè interest partus non subjici, ut ordinum dignitas,*

roissent plus empressés & plus inquiets que les autres Peuples du monde sur la conservation de leur noblesse & sur les faites généalogiques de leurs familles.

On n'a jamais prétendu empêcher les particuliers de se faire ce tort à eux-mêmes, & l'on s'est contenté souvent de les desapprouver & de rire de leur caprice. Mais le Public croit devoir aller plus loin contre les Historiens qui corrompent ou altèrent tellement les noms des personnes dont ils ont à parler; qu'ils les rendent méconnoissables à leurs proches, & les exposent à les faire rejeter & les exclure de leur famille par leurs Descendans. Je suis sûr que les Irlandois ne reconnoissent pas aujourd'hui de *Finville* parmi leur Noblesse. *Finville* est un étranger, ou pour mieux dire une chimère formée sur le *Finvillanus* de Mr. de Thou, &c. *Finvillanus* n'est qu'une corruption Latine de *Fitz-William*, comme nous dirions *Fils de Guillaume*. Au nom de *Fitz-William* il n'y a personne qui refuse de reconnoître une famille illustre de Barons Mylords d'Irlande; & une autre encore plus illustre de Comtes Mylords connuë sous le nom de *Tirconnel*. Si celui que le même Auteur appelle *Firsaverenus Botomensis*, s'étoit présenté au Parlement d'Angleterre dans le dessein de s'y faire reconnoître pour Mylord *Fitz-Walter Comte de Bathe*, je suis

120, familiarumque salva sit. L. 1 §. 13. D. de vent. inspici.

fuis trompé , ou il auroit été pris pour un imposteur avec un nom si défiguré (1).

Encore que plusieurs de ces changemens de noms puissent s'excuser dans les Historiens , sous prétexte qu'ils ne seroient que des corruptions involontaires , l'inconvénient ne laisse pas d'en demeurer à leurs Lecteurs qui ne s'apperçoivent pas toujours de la corruption. *Percy* ne paroît pas un nom corrompu de celui de *Perez* à ceux qui ont quelque teinture de l'histoire d'Angleterre. Après la Maison Royale il y a peu de familles qui puissent disputer de la grandeur avec celle de *Percy* , qui a produit des Comtes & Ducs de Northumberland. Cependant l'on prétend que cet éclat n'a pas empêché un de nos plus célèbres Historiens d'aujourd'hui de la confondre avec une famille Espagnole du nom de *Perez* en nommant *Percy* un homme qui s'appelloit *Perez* (2). Mais de combien de cas semblables auroit on pû charger l'illustre Mr. de Thou ? N'est-on pas la duppe de son *Latinisme* , lorsqu'on prend celui qu'il nomme *Paccius* pour quelqu'un de la maison Italienne de *Pazzi* , au lieu que c'est un homme de famille Septentrionale du nom de *Becken* ? Les exemples d'une semblable ambiguité ne sont pas en petit nombre dans cet incomparable Historien , & ils sont presque autant

1 Cette corruption vient peut-être de l'Imprimeur, plutôt que de l'Auteur, Voyés l'*Index* Thuani,

tant de sujets de confusion & de desordre pour les Familles, à la pureté desquelles on veut bien s'intéresser.

Mais l'inconvénient n'est pas si considérable à l'égard des Gens de Lettres, lors qu'il ne s'agit que de Familles obscures, dont on se soucie peu de laisser perdre la suite & le nom. Un Poëte Allemand, qui a changé son nom de famille en celui d'*Helius Eobanus*, a si bien fait par son industrie, qu'on ne fait plus quel étoit ce nom de famille. Mais qu'importe-t-il au Public que ce nom soit perdu, s'il est vrai que ce Poëte étoit du nombre de ceux qu'on trouve sur les derniers rangs du genre humain, & qui ne savent souvent compter au-delà de leur grand-pere dans la généalogie de leur famille? On ne s'est pas mis en peine de conserver parmi les Chrétiens le nom de famille qu'avoit eu Jean Leon d'Afrique avant son batême. Et quoique son retour au Mahométisme nous donne lieu de croire qu'il aura repris son nom de famille & quitté celui de son batême, nous continuons de l'appeller *Jean Leon* sans nous imaginer qu'il soit fort important de nous informer de sa famille. Ce n'est pas agir sans doute selon l'esprit des Arabes, qui sont curieux de généalogies autant que les anciens Romains & que les Peuples modernes de l'Europe. Les Grecs n'avoient cer-

taine-

2 Voyés Mr. de la Rocque pag. 44.

tainement pas cette passion au même degré; & l'on ne s'est jamais plaint que celui de leurs Poëtes, que nous appellons *Stefichorus* d'un terme appellatif, ait fait grand tort à la Postérité d'avoir laissé perdre la connoissance du nom qu'il avoit reçu de ses parens.

Après tout, quand il iroit du trouble ou du changement de quelques familles qu'on auroit pris à tâche de conserver dans quelque éclat, nous ne voyons pas que le sujet mérite que l'on se récrie si fort contre cette licence des Gens de Lettres. Où seroit le desordre de la famille de Messieurs le Cocq, s'ils avoient continué de se faire appeller *Galli* depuis le célèbre *Jean Galli* qui vivoit au quatorzième siècle? N'en seroit-on pas quitte pour dire que ceux qui s'appelloient autrefois le Cocq, se nommeroient *Galli* depuis trois cens ans? N'est-ce pas sans inconvénient & sans confusion d'idées que nous disons que la famille de Messieurs *Verforis* portoit le nom de *le Tourneur* avant Charles VII. du tems duquel Jean le Tourneur se fit appeller *Verforis*? Certainement on peut assurer que sans cette ressource du changement des noms les plus illustres familles des derniers siècles auroient eu de la peine à persuader le Public de leur antiquité. Accordés aux Généalogistes que les noms ont changé autant de fois qu'ils en ont besoin, ils conduiront une famille d'aujourd'hui jusqu'aux Romains, jusqu'aux Grecs & jusqu'aux Troyens.

CHA.

CHAPITRE III.

Des erreurs qui naissent tous les jours du changement des noms touchant la connoissance des Auteurs. Inconvéniens de l'ambiguité ou de l'équivoque d'un nom changé, lorsqu'il sert à plusieurs Auteurs. Inconvéniens de la diversité des noms qui ne marquent qu'un même Auteur.

Tout ce que nous avons rapporté des manières différentes de changer ou d'altérer les noms, suffit pour nous faire connoître le peu de fidélité avec laquelle les Pseudonymes ont répondu aux intentions du premier Homme, j'ose dire de Dieu même, dans l'établissement des noms qui n'a été fait que pour nous donner la connoissance des Personnes & des Choses. Rien n'est plus éloigné de la fin de sa première & légitime institution, qu'un faux nom, & toutes les manières de le falsifier que l'on peut s'imaginer sont autant de sources d'erreur.

Un Auteur n'est pas distingué du reste des hommes dans la liberté qu'il prétendrait avoir de disposer de son nom, & il semble qu'il ne doive rien entreprendre sur ce point au-delà de ce qui peut servir à le faire connoître. Autant de fois qu'il change le nom qui lui est propre, autant faut-il compter d'Erreurs qu'il fait naître dans nos esprits. Selon ce calcul Beze nous aura fait peut-être tomber cinq fois dans l'erreur, parce que
par

par le moyen des cinq masques différens qu'on suppose qu'il s'est donné, il a eu intention en se montrant au Public de se faire passer pour six Auteurs différens. De même il n'aura point tenu au Pere-Macedo qu'il ne nous ait abusé au moins onze fois, lorsqu'il a fait douze personnages sur le théâtre des Lettres dans la vue de se multiplier en autant d'Auteurs différens. Que sera-ce de Scioppius, qui s'est joué du Public sous près de vingt visages divers? A-t-on mauvaise raison de prendre cette fausse multitude d'Auteurs, qui n'est qu'une multiplication ou une variation de masques pour l'un des principaux inconvéniens qui puissent arriver dans la connoissance ou le discernement des Auteurs?

Doutera-t-on des inconvéniens que produit l'ambiguité ou l'équivoque d'un nom qui est devenu commun à plus d'un Auteur, soit par imposture, soit par telle autre usurpation que ce soit? Le nom d'*Aristote* devenu commun au Philosophe Précepteur d'Alexandre & au Rabbín Abraham fils de Chasdai; celui de *Cicéron* commun à un Orateur & Consul de l'ancienne Rome, & à un Humaniste moderne de l'Italie; celui d'*Aristarque Samien* commun à un ancien Astronome Grec de l'Isle de Samos, & à un Mathématicien François de nos jours; celui de *Cleante* commun à un ancien Stoïcien & à un homme de l'Académie Française, &c. sont assurément des pièges pour notre ignorance. Que pourrons-nous

nous penser d'un *Angelus Politianus* d'Allemagne, d'un *Desiderius Erasmus* d'Angleterre, d'un *Jean Reuchlin* de France sur les idées que nous avons d'un autre Politien, d'un autre Erasme & d'un autre Reuchlin?

L'ambiguïté d'un nom étranger servant à plusieurs Auteurs de différens noms est encore plus embarrassante, quoique souvent ils n'ayent pas songé à se cacher. Je demande à un connoisseur qui est *Fabricius*? Il me répond que c'est un Auteur Anglois nommé *Carpenter* ou Charpentier. Non, reprend un autre connoisseur, *Fabricius* est un Auteur François nommé *Maréchal*. Pardonnés-moi, repart un troisième, *Fabricius* est un Auteur Allemand nommé *Schmidt*. Un quatrième connoisseur prend la parole, pour me dire qu'on me trompe, & que *Fabricius* est le nom de deux Auteurs Normands nommés *Le Févre* en notre Langue, & surnommés *De la Boderie*; & un cinquième vient me soutenir que *Nic. Fabricius* veut dire *Nic. Fabri*; mais pas un ne s'avise de me persuader que ce nom peut signifier *Fabrice*. Ce n'est pas encore tout. Les connoisseurs, pour multiplier mes embarras, m'apprennent qu'il y a des Auteurs & d'autres Savans non Auteurs du nom de *Charpentier*, de *Schmidt*, de *Maréchal*, de *Fabri*, & de *Le Févre*, qui s'appellent non *Fabricius*, comme ceux de dessus, mais *Faber*; & que le même nom de *Faber* marque encore d'autres Auteurs du nom vulgaire de

DU

Du Faur, Favre, Faure, Zimmerman, Werckman, &c. Ainsi je trouve dans la République des Lettres près de quatre-vingts Auteurs du nom latin & étranger de *Faber* & de *Fabricius* dont l'équivoque me trouble dans la distinction qu'il faut faire des noms propres & des personnes particulières de ces Auteurs. C'est l'équivoque du nom de *Nicolaus Faber* qui a trompé Selden Anglois, lorsqu'il a pris pour Mr. de Peirefc Mr. le Févre Précepteur de Louis XIII. sur la mention que Baronius en avoit faite sous ce nom Latin.

Cette République des Lettres n'est presque composée que de gens travestis de la sorte, elle n'est remplie que de noms tournés, ou du moins terminés d'une manière étrangère à la langue du pays où ils vivent. C'est ce qui nous retient dans des appréhensions continuelles de nous tromper en prenant l'un pour l'autre, sur tout dans cette prétendue République qui fourmille de Chicaneurs & de Pedans, qui ne savent point pardonner l'erreur d'une seule lettre, & qui prennent pour des injures atroces les bévûes les plus légères dont ils sont eux-mêmes la cause. Si les Sieurs des Marais, de Fay, des Prez, des Hayes, &c. se trouvent mal nommés par ceux qui sans les connoître les ont appellés *de la Pallu, de la Faye, du Prat, de Selve, &c.* ils ne doivent s'en prendre qu'à eux-mêmes comme aux seuls coupables, & n'accuser que le caprice qui leur a fait prendre

dre les noms équivoques de *Paludanus*, *Fayus*, *Prateus*, *Silvius*, &c. pour se faire connoître au Public (1). Je me croyois heureux d'avoir deviné que *Salicetus* pouvoit signifier de *la Sausfaye*, & j'éto's déjà tout joyeux d'en avoir trouvé la preuve; mais mon industrie se trouve à bout lorsque jé pense appeller auffi de la Sausfaye un autre *Salicetus* qui s'appelloit de *Saulx*. Je ne gagne donc rien d'avoir évité le piège qu'on me tendoit d'un côté, si j'y suis tombé lorsqu'on me l'a tendu d'un autre. Cet inconvénient augmente, si vous le voulés, la précaution qui m'empêche de me laisser surprendre une autre fois, & lorsque je trouve un Auteur nommé *Fraxineus*, je n'hésite point à l'appeller *du Fresne*. Mais peu de tems après je m'apperçois que le raisonnement ne vaut rien sur des conduites capricieuses qui n'ont pas d'autre règle, que la fantaisie, lorsque pensant tourner un autre *Fraxineus* par du *Fresne*, j'apprens qu'il faut l'appeller de *la Fresnaye*.

Voilà ce que peut produire l'équivoque d'un nom qui devient commun à plusieurs Auteurs par le changement qu'on en fait d'une langue en une autre. Ajoutés-y les réflexions que l'on peut faire sur ce que j'ai rapporté non seulement de la bizarrerie de ceux qui par le moyen d'une autre terminaison Latine confondent & défigurent plusieurs noms diffé-

rens

1 Bibl. Am. Verd.

rens d'Auteurs, mais encore des embarras que cause la suppression & quelquefois l'expression des articles d'une langue vulgaire dans les noms latinisés: & vous pourrés alors juger des suites que peut avoir cet inconvénient lorsqu'il s'agit de connoître les Auteurs.

L'autre extrémité venant de la diversité des noms qui ne marquent qu'un même Auteur, n'est pas moins sujette à l'inconvénient, parce que si l'équivoque d'un même nom nous fait confondre plusieurs Auteurs en un, la diversité de plusieurs noms nous en fait couper un en plusieurs. Les erreurs dans lesquelles cette diversité a fait tomber les Ecrivains sont infinies; & il suffit de vous souvenir de ce que j'en ai dit dans les manières différentes de se déguiser qui composent la troisième partie de ce Traité pour en demeurer persuadé. Mais après tout il se trouvera peu de Juges équitables à qui ces erreurs ne paroissent pardonnables, & qui ne se sentent disposés à rejeter la faute sur les Auteurs mêmes de ces variations de noms. On peut dire que le Jacobin *Sèche-espée* ou *Saichespée*, l'un des Docteurs de Paris qui furent au Concile de Trente, s'est mis dans ce cas lorsqu'il a donné lieu à ceux qui l'ont cité en notre langue de l'appeller *Aridiense* après s'être imposé le nom Latin d'*Aridiensis*. Cela fait deux Auteurs, je l'avoue, dans l'esprit de la plupart du monde, mais la faute en est au Docteur *Sèche-espée*, qui pouvoit s'appeller

peller *Secbespeus* ou tout au plus *Siccaspatha* s'il avoit la maladie des Latinistes. *Aridiensis* n'étant pas séparé en deux mots, ressemble si fort à un nom de pays de la qualité d'*Ariciensis*, *Arigiensis*, &c. qu'on pourroit le pardonner à ceux qui l'auroient pris pour un habitant de quelque lieu du nom d'*Aridie*. C'est ce qui est arrivé à un Traducteur François d'un Auteur nommé de la Forest qui avoit pris le nom Latin de *Nemore* ou *Nemorensis* (1). Le Traducteur n'est-il pas excusable d'avoir appelé cet Auteur de *Nemours* en notre langue plutôt que de *la Forest*? Voila de faux noms géographiques, qui, comme vous le voyés, ont apporté du désordre dans l'art de connoître les Auteurs. Mais il en est de véritables qui n'ont pas laissé de tromper le monde lors qu'ils ont été employés dans un sens figuré par les Auteurs déguisés. C'est par une erreur de cette nature que Mr. Mandosi a mis parmi les Ecrivains natifs de la ville de Rome *Eugenius Philadelphus Romanus*, sans avoir apperçu sous ces noms mystérieux le P. Annat né & mort en France. Il n'est rien de plus commun aux Pseudonymes que de feindre les noms du lieu de leur naissance ou de leur demeure, ou simplement celui de l'impression de leurs Ouvrages. C'est pourquoi tous ceux qui se sont nommés *Veronensis*, *Constantiensis*,
Urbe-

1 La Croix du Maine pag. 414.

Urbevetanus, de *Villefranche*, *Eleutheropolitanus*, *Francopolita*, *Hierapolitanus*, *Faventinus*, *Placentinus*, *Coloniensis* ne sont pas de *Verone*, de *Constance* ni de *Cou-tance*, d'*Orviete* ni d'*Aldenbourg*, ni de *Ville-franche*, ni des autres lieux marqués par ces noms équivoques.

CHAPITRE IV.

Inconvéniens survenus à la reputation, à la fortune, & à la vie de quelques Particuliers par le changement des noms. Des innocens que ce Déguisement a fait prendre par erreur pour les coupables, & des maux qu'il ont soufferts injustement par ces méprises.

IL faut avouer que les Auteurs déguisés sont moins à plaindre lorsque leur déguisement leur attire deméchantes affaires, que quand ils se trouvent mal-traités à découvert & en leur propre nom. Il en est presque de ce déguisement comme de celui des Princes, des Ambassadeurs & des autres Personnes qualifiées qui portent des caractères extérieurs de distinction dans le monde. Lorsque ces personnes se dépouillent de ces caractères & des autres marques qui servent à les faire reconnoître, afin de ne paroître qu'*incognito*, non seulement elles ne supposent pas qu'on doive tous les égards & toute la déférence qui seroit renduë à leur rang

en

en toute autre occasion, mais elles s'exposent encore à recevoir tous les traitemens que l'inadvertance, l'incivilité & la malice sont capables de faire souffrir à des étrangers & à des innocens. Les Auteurs qui se déguisent doivent être dans de semblables dispositions, & je suis persuadé que le vertueux Cardinal Bellarmín s'étoit bien préparé à la patience contre les duretés & les expressions désobligeantes qu'il pouvoit attendre de ceux qui ont réfuté Tortus & Schulckenius. D'un autre côté les Adversaires n'auroient peut-être pas manqué au respect dû à la pourpre Ecclésiastique, si ce Cardinal avoit honoré de son nom & du titre de sa dignité les Ouvrages qu'il n'a publiés que sous les masques de Tortus & de Schulckenius.

Voilà des fruits du déguisement des Auteurs. Mais il est quelquefois arrivé que le simple changement de noms dans les gens de Lettres leur a été funeste, lors même qu'il n'étoit pas question de déguisement. Il faut pour vous en faire voir quelques exemples, vous rappeler dans l'esprit un trait de l'Histoire des Savans de Rome & d'Italie qui vivoient sous le Pape Paul II. Ce Pontife qui n'avoit nul goût pour les Lettres, & qui n'avoit ni protection, ni faveurs à donner pour ceux qui en faisoient profession, avoit pris occasion de les tourmenter sur la fantaisie qu'ils avoient eüe de changer leurs noms. Un amour un peu trop affecté

fecté pour la belle & savante Antiquité joint au desir de se distinguer du reste des hommes dans leurs Assemblées, leur avoit fait prendre des noms d'anciens Grecs ou Romains, & ils avoient formé une espèce d'Académie dont tous les membres portoient de ces noms étrangers. Le Pape, au lieu de rire de ce caprice, alla s'imaginer que c'étoit un artifice dont ces gens de Lettres vouloient couvrir quelque conjuration tramée contre sa personne: & il les regardoit comme des gens de cabale, à peu près comme la Populace de Paris avoit conçu l'Académie Française comme une bande de Monopoleurs. Il en fit mettre plusieurs en prison, & en fit mourir quelques-uns. Les plus connus de ceux qui purent survivre à la rigueur des tourmens furent Pomponius Lætus, Platine & Philippe Callimachus Experiens dont on a perdu le vrai nom (1). Mais on peut dire que si les Lettres avoient encore quelque Paul II. à craindre, le seul récit de la cruelle & longue question que Platine & Callimachus ont soufferte, seroit capable d'ôter aux Savans pour jamais le desir de changer leur nom. Il semble que le déguisement ait apporté aussi quelquefois du préjudice à la réputation des Auteurs, je ne dis pas en les rendant suspects, mais en leur faisant perdre l'honneur

1 Jov. Elog. p. 94. & 96. M.

¶ Baillet par cette M. qui doit être expliquée *Mihi*, donne à entendre qu'il cite les Eloges de Paul

neur qui leur seroit infailliblement revenu de leur Ouvrage, s'ils l'avoient fait paroître sous leur nom véritable. Un Comédien de nos jours (2) connu pour un homme d'esprit par ceux qui ont le goût du théâtre, a été privé à sa mort des honneurs de la sépulture solennelle des Fidèles, suivant la sévérité de la discipline de l'Eglise. Mais il est probable que s'il avoit été reconnu pour l'Auteur d'une Vie des Saints nouvellement publiée sous le nom emprunté du Sieur *du Mesnil*, l'Eglise considérant ce travail édifiant comme le fruit de sa pénitence, auroit pû lui rendre cet honneur ou quelque autre récompense que son changement de nom lui a peut-être dérobée.

Ce n'est pas seulement à la réputation, c'est encore aux biens d'une famille que ce changement peut préjudicier. Pierre Joyeux Médecin du Prince de Dombes n'avoit acquis la réputation d'homme de Lettres que sous le nom Latin de *Petrus Lætus*. Sa femme qui ne l'avoit connu de son vivant que sous le nom de Joyeux ayant un Procès après sa mort contre les héritiers du Comte de Laval qui mourut en Hongrie, fut assés embarrassée pour faire connoître aux Juges que son mari avoit été un homme célèbre parmi les Savans, & considéré des Grands & des honnêtes gens pour son mérite. Elle

Paul Jove suivant l'édition de l'exemplaire qu'il en avoit, savoir de Bâle in-8. 1561.

2 ¶ Rosimont.

Tome V. Part. II.

X

le ne réussissoit point d'abord à persuader ses Juges; dont plusieurs, quoique gens de Lettres & allés instruits des vers & de la prose, de *Petrus Latus*, ne connoissoient pas le Médecin Joyeux. Il fallut qu'elle prouvât que ce *Latus* n'étoit autre que son mari, & ayant produit pour cet effet les éloges de Scévole de Sainte Marthe, ce moyen parut suffisant pour l'empêcher de perdre son procès.

Que des Auteurs ayent à souffrir de leur propre déguisement, c'est ce qui ne doit surprendre personne. Mais qu'ils soient cause que d'autres soient maltraités pour eux, c'est à mon avis le plus fâcheux des inconvéniens que puisse produire le déguisement. Un Auteur résolu de demeurer caché sous son masque peut en galant homme laisser recueillir à un autre la gloire ou la récompense de son Ouvrage. Le mal n'est pas important, & le remède est de se découvrir, comme fit Virgile pour empêcher que Bathylle ne jouit long-tems du fruit de ses vers. Mais c'est une chose doublement mortifiante pour un honnête homme, pour un homme innocent, de voir que sous un faux nom l'on s'avise de le soupçonner d'avoir fait l'Ouvrage d'un autre, & que par une suite de cette méprise ou lui fasse souffrir les mauvais traitemens qu'on auroit intention de faire souffrir à l'Auteur véritable. C'est ainsi que le Jurisconsulte François Baudoin a été maltraité par Calvin qui le croyoit

croioit Auteur du livre touchant les devoirs d'un homme de piété dans les différens qui s'élevent sur la Religion. L'erreur de Calvin venoit d'une fausse conjecture, qui lui avoit fait croire que *Verranius Modestus*, Auteur du livre, étoit Baudoin, quoique ce fût Cassander. Mais il fallut que Baudoin essuyât pour Cassander de la part de Calvin des injures qui font encore aujourd'hui honte à ses Sectateurs. C'est ainsi que le Pere Baron Jacobin avoit chargé Théophile Rainaud de tous les reproches qu'il avoit à faire au Théologien qui avoit pris le nom d'*Amadeus Guimenius*, parce qu'il ne savoit pas que ce Théologien étoit un Ecrivain Espagnol.

Mais il faut vous faire voir que le déguisement sous de faux noms a fait souffrir à des innocens quelque chose de plus dur à digérer que des paroles. Un Théologien Protestant de Breslau en Silesie nommé Ursinus ou Beer ayant publié une *Exegese* sur le Sacrement de l'Eucharistie sous le masque de *Joachim Curæus*, avoit excité du trouble parmi les Luthériens d'Allemagne. Dans le tems que les Théologiens de Saxe faisoient éclater leurs plaintes contre cet Ouvrage, il arriva par une fâcheuse conjoncture pour Gaspar Peucer gendre de Melanchthon qu'il se rendit suspect de Zuinglianisme. Cela le fit juger capable d'avoir fait le livre de *Curæus*. L'Electeur de Saxe le fit arrêter. Il eut beau protester contre la fausseté des con-

jectures & contre la malice de ses délateurs. Le témoignage du Libraire qui déposoit en sa faveur lui fut inutile, & il fut jetté dans les prisons de Dresde. Peucer ne fut pas le seul qui eut à souffrir pour l'*Exegete de Curæus*, on prétend qu'un Libraire nommé Voegelinus fut aussi puni pour ce sujet: cependant quoiqu'il fût innocent du fait, il semble qu'il avoit mérité sa punition pour s'être vanté faussement dans la première édition de cet Ouvrage d'en être l'Auteur. Mais on ne conviendra pas qu'Alexandre Morus ait mérité les injures qu'il a reçues du fameux Milton & du Gazetier de Londres pour l'Auteur d'un Livre publié contre les Partisans de Charles I. Roi d'Angleterre sous le titre de *Clamor Regii sanguinis*. Cet Auteur n'étoit autre que le jeune Pierre du Moulin Chapelain du Roi & Chanoine de Cantorbery. Morus fit imprimer ce Livre à la Haye sans y exprimer le nom de du Moulin: mais pour n'avoir pas eu soin de supprimer aussi le sien au bas de l'Épître dédicatoire qu'il en fit au Roi Charles II. il s'attira les insultes & les mauvais traitemens que Milton & le Gazetier n'avoient destinés que pour l'Auteur du Livre (1). Ce défaut de prudence dans Morus le fait considérer encore aujourd'hui par plusieurs Anglois comme l'Auteur du Livre du jeune du Moulin; de sorte qu'il n'est pas absolument injuste qu'il en porté les

les charges tant qu'il en recevra les honneurs.

C'est une des règles de la justice qui a été funeste à Trajano Boccalini, s'il est vrai qu'il ne soit pas l'Auteur du Livre de politique qui porte son nom sous le titre de *Pietra del Paragone*. C'est un livre que plusieurs connoisseurs veulent attribuer au Cardinal Gaëtan, & que d'autres prétendent avoir été du moins composé par plusieurs personnes de la première qualité, de la manière que Scipion, Lelius, Furius Pius, Sulpitius Gallus, Popillius, Fabius Labeo avoient fait les Comédies de Terence. Mais sans entrer dans la discussion d'un fait qui me paroît assés incertain, il suffit de remarquer que le Boccalini s'étoit rendu responsable du livre en y mettant son nom, & qu'il s'étoit exposé par ce moyen à recevoir seul tout le bien & tout le mal qu'il pourroit produire. Ainsi ce livre lui couta la vie de la part des Espagnols, dont il avoit choqué le Gouvernement & la Monarchie, & qui apostèrent six soldats pour l'assommer à Venise.

VOILA, Monsieur, les réflexions que m'a fait faire le Recueil des Auteurs Pseudonymes. Je suis persuadé que la lecture de ce Recueil en pourra faire naître encore davantage dans l'esprit des Lecteurs, s'ils jugent après avoir lu ce Discours qu'il soit de quelque utilité de le rendre public. Quand il en faudroit demeurer-là, je pense avoir fait assés pour découvrir une grande partie de ce que

c'est que l'Homme, mais l'Homme par son plus bel endroit. Car on peut dire de Messieurs les Auteurs, au danger de s'attirer leur indignation, qu'ils ont assés de vanité pour se croire la portion la plus pure du Genre Humain. Mais quoi qu'après les Ignorans volontaires (sur tout ceux qui ayant le crédit & les richesses de ce monde sont en possession de mépriser les autres) j'ose m'imaginer qu'il n'y a point de race plus difficile à servir & plus incomprehensible que celle des Auteurs ; j'espère néanmoins qu'en récompense de la bonne foi & de la finérite avec laquelle j'en ai usé à leur égard, ils avoueront que je ne me suis pas rendu indigne de leur bienveillance, & qu'ils reconnoîtront les considérations que j'ai euës pour leur mérite.



AVIS

AVIS AU LECTEUR.

Comme la première Partie du Recueil des Auteurs déguifés qui pourra fuivre ce Traité préliminaire est la plus importante de toutes, & qu'elle est presque la feule où l'on découvre des Auteurs qui puiffent intereffier quelques Particuliers dans leur découverte : j'ai cru devoir donner ici la Liste des Auteurs renfermés dans cette Partie pour ne point furprendre ces Particuliers, & ne rien faire qui puiffe déplaire à perfonne.

En prévenant ainfi l'édition du Recueil, je me mets en état de recevoir les avis de ceux qui feroient contens qu'on ne découvrit pas ce qu'ils fouhaitent de voir caché pour de bonnes raifons, & de ceux qui feroient fâchés qu'on parlât d'eux-mêmes ou de leurs amis autrement qu'ils ne le défireroient. Comme il ne s'agit pas de Jugemens des Savans dans ce Recueil qui n'eft qu'hiftorique, c'eft une fatisfaction que je ne veux refufer à perfonne.

Il y a plusieurs noms d'Auteurs, lesquels, quoique faux, tant par ufurpation que par fuppoftion d'Ouvrages, ne fe trouveront pas dans cette Liste. Mais il faut fe fouvenir que les uns appartiennent au Recueil des Plagiaires, & les autres à celui des Impofteurs, de la publication defquels il n'eft pas ici queftion.

AVIS DE L'AUTEUR DES NOTES

Touchant la Liste suivante.

Lorsqu'en mil six cens quatre-vingts dix Mr. Baillet publia cette Liste, il promit d'y joindre incessamment les témoignages par lesquels il paroîtroit que tel & tel nom désignoit tel & tel Auteur. Sa promesse, quoique depuis il ait vécu quinze années entières, n'a point eu d'exécution, ce qui n'empêche pas que la Liste qu'il a donnée ne soit très-commode & très-utile. Chaque article en effet y masque un Auteur & le démasque. On y trouve le nœud & le dénouement, le mensonge & la vérité, l'énigme & le mot de l'énigme. Placius dans ses Anonymes & Pseudonymes pourra suppléer au défaut d'une partie des preuves que Mr. Baillet avoit promises. Celui ci s'étant mépris sur quelques-uns des noms qu'il rapporte, j'ai pris soin de rectifier par des notes les endroits où cela lui est arrivé. J'ai aussi ajouté en d'autres des éclaircissemens nécessaires, qui ne se rencontrent pas sous la main. J'ai plus fait: comme dans son Discours préliminaire sur les Déguisemens des Auteurs, il a quelquefois par occasion touché des particularités instructives qui donnent du jour à divers articles de cette Liste, j'ai coté avec exactude, dans chacun de ces articles, les pages où sont contenues ces instructions, afin que dans le besoin le Lecteur y ait recours.

LISTE



LISTE D'AUTEURS DE GUISE'S

Contenus dans la première Partie du Recueil, où les Modernes se trouvent selon l'ordre des surnoms.

A.

- A** A ou Aagh compos. de lettr. Ebr.
 Abraham Aben Ezra. 433
 Abammon *Egyptien*: Jamblique Syrien.
 Abdamir: Muhammed fils de Musa.
 Abecedarius: André Caroloftad. 433
 Aben Burghil: Abraham Aben-Azuz. 259
 Aben-Chabib: Moyse fils de Shem-Tobh. 259
 Abiah: Eliezer fils de Jose Galiléen. 433
 Abiobseibea: Achmed ben Casem, ou *Abu Elaighbas Ahmed ben Casem*.
 Accords, le Seigneurs des: Etienne Tabourot. 131
 Achillinus, *Philotheus*: Jean Desmarets ou des Mares, *faux*. Nicolas Oresme, *faux*. Raoul de Presles, *faux*. Guillaume de Dormans, *faux*. Philippes de Maizieres, *faux*. Alain Chartier, *faux*. Charles de Louvieres, *douteux*. Gio: Filoteo Achillini n'est pas

490 LISTE DES AUTEURS DE'GUISE'S

- pas un masque d'Auteur (1).
 Acilly: le Chevalier de Cailly.
 Acronius, *Joannes*: Christianus Hartsoecker
 ou Hartsoucre, *faux* ou *douteux*.
 Adamantius, *Origenes*: Richard Simon.
 Adormentato, *Voyés* Intrizzato, *ci-après*.
 Adulfi, *Leon*: Noël du Fail. 130
 Ælianus, *Nathanaël*: *Voyés* Matthania, *ci-*
après.
 Africano, *Scipione*: *Voyés* Berti, *ci-après*.
 Afscalco, *Bernardino*: François Alibrandi.
 Aggi-

1 ¶ Nul d'entre les noms proposés en cet article n'étant fondé sur l'autorité d'aucun manuscrit, ils devoient tous sans exception être rejettés comme faux. Charles de Louviers, c'est ainsi que le nomme Savaron pag. 16. de son *Traité que les Lettres sont l'ornement des Rois*, n'étoit, par la raison que j'ai dite, pas plus recevable que les précédens. Naudé dans son *Addition à l'Histoire de Louis XI.* pag. 360. de la 1. édition, sa mal changé *Louviers* en *Louvieres*. Mais le plus téméraire de tous ceux qui ont cherché un nom à l'Auteur du *Songe du Verger*, est Goldast, qui pag. 58. du tom. 1. de sa *Monarchia S. Romani Imperii*, a fait imprimer ce *Songe* sous le titre *Philothei Achillini Consiliarii Regii*. On a peine à comprendre ce qui a pu l'y déterminer. Dans sa *Dissertation préliminaire sur les Auteurs* dont son *Recueil* est composé, il dit lorsqu'il en vient à *Philotheus Achillinus*, que l'exemplaire lui en avoit été communiqué par Jaques Bongars, ce qui feroit croire que Bongars avoit effectivement un exemplaire du *Songe du Verger*, imprimé sous un tel nom, si immédiatement dans la suite il n'étoit aisé de reconnoitre que cet exemplaire étoit simplement le *Somnium Viridarii* de l'édition *in-quarto* de Galliot du Pré à Paris l'an 1516. dans laquelle très-certainement le nom de *Philotheus Achillinus* ne paroît nulle part. Ce ne peut donc être que sur ce qu'ayant vu que Jean Névizan chap. 1. du l. 1. de sa *Forest nuptiale* n. 9. citoit *Philotheus Achillinus in proœmio Viridarii*, il a cru que cette citation, quoique
 selon

Aggirato, *Ac. Incogn.* Jerome Bruffoni. 267

Agmonius, *Nadabus* : François du Jon.

168. 317

Agnès, *Charles de sainte* : Jacques de Chevanes.

Agnon, *Le Sieur de saint* : Jacques de Chevanes.

Agresto & Siceo : Pierre Aretin, *douteux.*

Annibal Caro & Mario Molza, *douteux* (2).

Agri-

felon lui *Philothæus Achillinus* fût un faux nom, lui donnoit le droit de le mettre à la tête du *Somnium Viridarii*. Cela, comme on voit, n'est guère sensé & l'est encore d'autant moins que le *Philothæus Achillinus* de Névizau est le vrai nom d'un Italien son contemporain, Auteur d'un poëme en rime octave intitulé, *Il Viridario di Gioanne Philotheo Achillino Bolognese*, imprimé à Boulogne in-4. l'an 1513. Aussi Névizan ne le cite-t-il pas *in proœmio Somnii Viridarii*, mais seulement *in proœmio Viridarii*. Il en use de même chap. 1. du l. 4. n. 33. & plus haut n. 14. ne le nommant qu'*Achillinus* il le cite *in suo Viridario*, mais pour le dire en passant, cette dernière citation est fautive. Du reste celle du Songe du Verger est très-fréquente dans Névizan, qui n'en connoissant point l'Auteur, dit toujours simplement *Somnium Viridarii*. On ne sera pas fâché d'avoir appris l'origine de l'erreur de Goldast. Le poëme Italien intitulé *Viridario*, qui m'a plénement servi à la découvrir, est des plus rares. Son Auteur Jean Philothée Achillini l'acheva en 1504. Il étoit cadet du fameux Averroïste Alexandre Achillini & ami de Merlin Cocaie qui a parlé de lui dans sa 17. Macaronée, & dans quelques-unes des suivantes. Ce Philothée vivoit encore en 1536. Baillet a eu raison de dire que ce n'étoit pas un masque d'Auteur.

2 ¶ On n'a jamais douté que Ser Agresto Commentateur du *Capitolo de' fichi* ne fût Annibal Caro, ni que ce *Capitolo* ne fût de Francesco Maria Molza, surnommé *Sisto* du Grec *σῦνον*. Cela se justifie par les

Agricola , *Christophorus* : David Schram de Nortling.

Agrippino Piffeni, *Vegetio* : Pierre Joseph Justinien.

Aiora Valmifoto , *Fernandez* : Ferdin. d'Avila & Soto-mayor.

Alagona , *Messire Artelouche de* : Adam Fumée, *douteux*. Martin Fumée, *douteux*.

Albertus Pasiphilus : Hermannus Buschius.

Albertus M. : Jean Roi d'Arragon ; *faux*. mais cela regarde plutôt le Recueil des Imposteurs.

Albinus , *Joannes Scotus* : Alcuin.

Alcandro , ou plutôt Aleandro Pisano , *Giovanni* : Jean André Spinola.

Alcasvin : Zachar. f. de Mah. *palea*. (1). 213

Alcuinus : Jean Calvin. 415

Aldeano , *Academ*. Nicolas Villani.

Aldes ,

les éditions séparément faites de ces *fichi* du Molza tant à Venise qu'à Florence & ailleurs : par la Lettre du Caro mise sous le nom du prétendu Imprimeur Barbagrighia au devant de l'Ouvrage. Par diverses autres Lettres du Caro qui se lisent parmi les siennes. Par une Latine de Paul Manuce au même Caro , qui est la 13. du livre 2. Par la Bibliothèque du Doni feuillets 9. & 19. tourné de l'édition in-12. L'Arétin n'a eu nulle part ni au Capitolo ni au Commentaire , sinon que l'un & l'autre ont été imprimés à la suite de ses *Ragionamenti* , long-tems après sa mort arrivée en 1556. celle du Molza en 1544. & celle du Caro en 1559.

¶ Il y a lieu de croire que par tout où Baillet a mis *Palea* , il a entendu que suivant le sens attaché vulgairement , dans les éditions du Decret de Gratien , à ce mot , il falloit tenir pour faux , incertains , obscurs , ou qui demandent quelque discussion , les articles de cette liste , au bout desquels il se trouveroit,

- Aldes, *Theodorus*: Mathieu Slade.
 Aldimachio, *Cinthio*: François Maldachini.
 Aldinus, *Tobias*: Pierre de Castelli.
 Alectorius, *Ludovicus*: Theodore de Beze, *douteux*.
 Alemannus, *Christianus*: Basile Monner.
 Alessio Abbatutis, *Gian*: Jean Baptiste Basile.
 Alethæus *Theophilus*: Jean Lyser.
 Aléthophanes: Fr. Blondel *le Medecin de Paris*.
 Alethophilus Charitopolitanus: Jean Courtot.
 Alethophile, *Sebastien*: Samuel de Sorbriere.
 Alitophilus: Claude Barthelemi Morisot (2).
 Allancé, *le Seigneur de*: Alain Chartier (3).
 Allifus, *Phœbus*: Joseph Balli.

Alod-

2 ¶ Claude Barthelemi Morisot de Dijon, où il mourut le 23. Octobre 1661. dans sa 70. année, fit étant jeune une Satire contre les Jésuites, intitulée *Veritatis lacryma* sous le nom d'*Alethophilus*, que par ignorance il écrivit *Alitophilus*, mot qui du Grec *αλιτομας* signifioit amateur du mensonge, & non pas amateur de la vérité, comme d'*αληθεύω* ou d'*αληθειομας* l'auroit signifié *Alethophilus*. Voyés dans le 3. vol. du Menagiana pag. 39. ce qui a été remarqué touchant cette Satire mal attribuée à Barclai par Adrien Beverland pag. 35. de sa Dissertation du péché Originel.

3 ¶ Il ne faut pas croire qu'Alain Chartier ait jamais caché son nom sous celui d'*Allancé*. Il est vrai que Jean le Mâle a remarqué dans son Bréviaire des Nobles imprimé in-8. à Paris 1578. que le Seigneur d'Allancé Gentilhomme Angevin, ancien Poëte François, avoit fait en vers un livre aussi intitulé Bréviaire des Nobles, surquoi comme il y en a un de

- Alodnarim, *Fabricio*: Antoine Mirandola.
- Alopecius, *Joannes*: Jean Vos ou Vos-
sius (1). 318
- Alopecius, *Desiderius*: Gerard Voffius. 318
- Alpesei, *Landino*: Daniel Spinola.
- Alpharabius: Mohammed Abu Nafr. *palea*. 213
- Alphraganus & Ferganius: Ahmed Ebn
Cothair. *palea*. 213
- Alfinois, *Le Comte de*: Nicolas Denifot. 9
- Altglaub Philochristianus, *Romanus*: Guil-
laume Aschendorff. 298
- Amadis Orianæ: Gerard de Espés. 308
- Amatus Lusitanus: Jean Rodrigue de
Castel-branco.
- Amator ou Amadeus: Jean Mendez.
- Ambrosiaster (2): Remi Archev. de Lyon,
faux. Optat de Milevi, *faux*. Pelage
l'hérésiarque, *faux*. Hilaire Diacre,
douteux. C'est selon d'autres un Pela-
gien, dont le nom s'est perdu.
- Ambrun, *Pierre*: Richard Simon.
- Amœnus: Prudence Poète Chrétien. *Ce
n'est pas un masque* (3).
- Amore, *Liberius de sancto*: Jean le Clerc.
- Amstelius, *Peregrinus*: Augustin van Tel-
lingen. 216
- Amy ou Lamy: Antoine le Maître. 278. 279
- Amyntas: Jean Louis Guez de Balzac,
palea (4).
- Analyticophilus. *Voyés Pacemutus*. 302
Anasta-
de ce même titre parmi les Oeuvres d'Alain Chartier,
La Croix du Maine pag. 27. de sa Bibliothèque a
dit qu'il ne savoit lequel des deux en est l'Auteur,
- 1 ¶ Voyés la note sur *Bassarins*.
- 2 ¶ Ambrosiastès.

- Anastasio: Jerome Gracian de la Mere de Dieu. 301
- Ancona. *Voyés Juniperus.*
- Andreas, *Conradus*: Conrad Wetter. 243
- Andreas Taxander, *Valerius*: André Schott.
- André, *Antoine de saint*: Antoine Verjus.
- Angeloforti, *Hieronymus ab*: Godefroy Hermant. 415
- Anglois banni, *Catholique*: Louis d'Orleans.
- Anglus & Albius, *Thomas*: Thomas White.
- Anilo, *Orosius*: Vitus Bering.
- Antarvetus, *Joannes*: Jean Riolan le fils.
- Antenor: Jean Balth. Schuppius.
- Antiate, *Il Timauro*: Charles Dati.
- Anti-Choppin, Anti-Colazon: Jean Hotman de Villiers.
- Anti-Coton: Pierre du Coignet.
- Anti-Garasse: Estienne Pasquier, *douteux.*
Theophile Viaut, *douteux.*
- Anti-Gastorello: Jean-Baptiste Noceto.
- Anti-Macchiavellus: Innocent Gentillet.
- Anti-Sixtus, Anti-Espagnol: N. du Fay.
- Antistius Constans, *Lucius*: Louis du Moulin, *faux ou douteux (5).*
- Anti-Sturnius a Sturmeneck, *Laonicus*: Luc Osiander.
- Anti-Theophile: Henri Alby.
- Anti-Tribonien: François Hotman.
- Antivigilmi, *Voyés Aspasio ci-après.*
- Antoniatius, *Janus*: J. Guinther d'Andernach. 100

Anto-

3 ¶ *Voyés ci-dessus part. 3. des Déguisemens des Auteurs chap. 16.*

4 ¶ *Amyntas est le nom que Balzac se donne dans ses poësies.*

5 ¶ *C'est constamment Spinosa.*

Antonius *Alphonsus*: Alfonse Gianotto.

Apelles *post tabulam*: Christophle Scheiner.

Apiarius: Thomas de Cantimpré. 310

Apulus, *Franiscus*: Simon Ruccellani.

Aquifolio, *Franciscus de*: Francisque de Euzinas.

Aquilinius, *Cesar*: Sallé ou plutôt Sallo, faux. Fabien Scotti, douteux. Scipion Errico ou Henri, vrai-semblable (1).

Aquilonius, Voyés Libertus ci-après.

Aquis, *Claudius de*: Claude de Seyffel (2).

Arbois, *Sillac de*: Jean François Sarrazin.

Arca, *Andrea dell'*: Ferdinand Carli.

Arcas, *Baccalaurus*: Diegue Hurtado de Mendoza.

Archithrenius, *Joannes*: Jean de Hantwile. 309

Arcuarius, *Daphnæus*: Laurent Beger ou Boëger (3).

Ardel-

1 ¶ Il pouvoit dire : vrai, parce que *Cesar Aquilinius* n'est effectivement autre que Scipione Herrico de Messine comme l'apprend n. 92. la *Visiera alzata* du P. Angelique Aprasio. Ancillon, qui pag. 162. 163. &c. du tom. 2. de son *Mélange Critique*, reprend Baillet d'avoir cru qu'*Aquilinius* étoit *Scipion Henri*, merite d'être repris lui-même de n'avoir pas vu que cet *Aquilinius*, quoi qu'il s'érige en censeur de *Scipion Henri*, de *Fra Paolo*, & de *Palavicin*, ne l'est néanmoins véritablement que des deux derniers, excusant, approuvant & soutenant toujours le premier, en sorte qu'il est visible que le faux *Aquilinius* n'est autre que le véritable *Scipion Henri*, reconnu avec raison pour tel par *Aprasio*, & qui étoit, non pas Calviniste, comme le Sieur d'Hédouville, c'est-à-dire *Denys Sallo*, l'a presumé, mais Catholique Romain.

2 ¶ Claude de Seyffel batard d'une famille illustre de Savoie, étant né à Aix proche Chamberi fut d'abord nommé Claude d'Aix, en Latin *Claudius de Aquis*.

Mais

Ardelfranchi, *Luigiano*: Julien Francardelli.
 Ardelio, *Zoilus*: Ferdinand ou Ferrante
 Carli. 295

Ardinghellus, *Augustinus*: Gaspar Sciop-
 pius, douteux.

Ardo: Sinaragdus.

Aretinus, *Scipio*: Jacques Lampadius.

Arianus ou Arrianus, *Discipulus*: Fauste
 Socin, douteux. Pierre Statorius ou
 Stoinski, vrai-semblable.

Aridiensis, *Petrus*: Pierre Sechespée. 475

Arimini, *Anonymo de*: Jérôme de Marini.

Aristarque: N. de Javerfac.

Aristarchus Samius: Gilles Personne de
 Roberval. 231. 472

Ariste & Eugene; Eudoxe, &c. Domini-
 que Bouhours.

Aristoteles: Abraham fils de Chasdai. 472

Armachanus, *Voyés Patricius ci-après.*

Arminis,

Mais il n'a jamais rien écrit sous ce nom. Il y a
 grande apparence qu'on prononçoit *Sciffel*, son nom
 du moins dans le livre imprimé chés Regnauld
 Chaudière in 4. à Paris l'an 1520 *adversus errores &*
sectam Valdensem est écrit Sciffel, ce qui donne lieu
 de croire que la seconde lettre qui étoit un c. ayant
 été prise pour un e. on a écrit Seiffel pour Sciffel.

¶ Voyés sa Vie par Charles Ancillon pag 439.
 Laurent Beger ayant composé par ordre de l'Elec-
 teur Palatin Charles Louis, dont il étoit Bibliothe-
 caire, un Traité en Alemand intitulé *Von Ehé Sa-*
chen, c'est-à-dire *Instructions sur le mariage*, y prit le
 nom de *Daphneus Arcuarius* par allusion de Δάφνη,
 Laurier, à son nom de baptême Laurent, & d' *Ar-*
euarius à son nom de famille *Bögger* tiré de l'Ale-
 mand *Bogen* qui signifie un arc. Le Livre parut en
 1679. comme l'ont remarqué plusieurs Auteurs, en-
 tre autres feu M. Bossuet pag. 289. du Tom. I. de
 ses *Variations des Eglises Protestantes*, Ouvrage impré-
 mé en 1688. deux années avant celui-ci.

498 LISTE DES AUTEURS DE'GUISE'S

- Arminis, *Hieronimus de*: Jerome de Marini.
 Arsenius: Wala.
 Arteaga, *Fortunius de*: Fort. Garzia de Erzilla.
 Artiaga, *Felix de*: Hortense Felix Paravicino.
 Artemidoro: Andre Rey de Artieda. 414
 Artemidorus Oneirocriticus: Libert. Fromond, *douteux*.
 Ascanius: Joffe Badius Ascensius. (1) *palea*.
 Ascelinus: Adalberon (2).
 Aspasio Antivigilmi, *Cornelio*: Angelico Aprofio de Vintimiglia.
 Aspastes Salassus, *Johannes Franciscus*: François Hotman.
 Asterius, *Justus*: Hugues Grotius, *faux*.
 Jean Stiern ou de l'Etoile, *plus vraisemblable*. 318
 Asterius, *Turcus Rufus*: Claudien Marmert, *douteux*. Sedulius le Poëte, *plus vrai-semblable*.
 Athanasius: Pierre Paul Vergerio.
 Athanasius, *Alexand. Episc.* Vigile de Tapfe.
 Athanasius, *Alexand. Episc.* Henri Bullinger, *douteux*.
 Attizato, *Acad.*: Baptiste Guarini, Daniel Spinola, &c.
 Aubin, *Louis de saint*: Isaac le Maistre de Saci.

Au-

1 ¶ Badius étant d'Affche auprès de Bruxelles pouvoit auffi bien être de là nommé *Ascanius* qu'*Ascensius*.

2 ¶ Adalbéron Evêque de Lan, mort au commencement du xi. siècle est appelé *Ascelin* & *Azelin* par divers Auteurs.

- Augustinus, *Thomas*: Jean Bagot. 300
 Augustino, *Franciscus à sancto*: François Macedo.
 Augustino Macedo, *P. à sancto*: Henri Noris.
 Auratus, *Joannes*: Jean Disnemandi. *Ce n'est pas un masque.* 155
 Aurelio, *Carlo*: Lelio Guidiccioni.
 Aurelius, *Corn.* Cornelis vanden Goude.
 Aurelius, *Petrus*: Jean de Cordes, *faux.*
 N. de saint Germain, *faux.* Jean d'Artis, *faux.* Nicolas' le Maître, *faux.*
 François du Moutier, *faux.* Jean Tarrin, *douteux.* Jean Aubert, *douteux.*
 Jean du Verger de Hauranne, *douteux* (3). Martin de Barcos. 227
 Auvray Docteur, *Le Sieur*: Martin de Barcos. 299
 Avenarius: Aben Ezra, *Voyés parmi les corrupt.* (4). 457
 Avis, *Jean*: Avis, *Jacques*: Jean Loyfel, Jacques Loyfel.
 Avitus, *Aurelius*: Jean Baptiste Sinnigh.
 Axiane: Charlotte des Ursins (5).
 Azarias. 337

B.

3 ¶ On ne doute plus que *Petrus Aurelius*, ne soit Jean du Verger de Haurane Abbé de S. Cyran.

4 ¶ Avenarius, nommé Jean, étoit un Docteur Luthérien, mort sur la fin du seizième siècle: Aben Ezra un Rabbín du douzième.

5 ¶ C'est la Vicomtesse d'Auchi plus célèbre par le nom de Caliste dans les écrits de Malherbe.

B.

- B** Achelier, *Le Sieur de*: N. Guyot.
- Bahamonde, *Jean Martinez de*: Jean Antoine de Vera & Zuniga.
- Balbuceo, *Balbino*: Agostino Lampognani.
- Baldefanus, *Guillelmus*: Bernardin Rosignol.
- Banny de Liesse: François Habert d'Isfoudun.
- Bardi, *Francesco*: Jean Palazzi, ou de Palatiis.
- Barlietus, *Gabriel*: Barthelemi Gerick.
- Barna ou Varna, *Basilius de*: André Libavius.
- Barnabé, *Le Sieur*: Antoine Arnaud, *douteux*.
- Baronnie, *François de la*: Florent Chretien.
- Baronius, *Iustus*: Juste Kahl ou Calvin.
- Barræus Antuerpianus, *Iustus*: Jean Saubert.
- Barrius Francicanus, *Gabriel*: Guillaume Sirlet.
- Barthelemi, *Le Sieur*: Pierre-Nicole.
- Bas-Breton, *Gentilhomme de Province*: Dominique Bouhours.
- Basilides, *Thalassius*: Marin le Roy de Gom-

1 ¶ Pour conserver à ces trois noms *Gerard*, *Jean* & *Vossius* leur signification dans leur ordre, il falloit écrire *Bassarius*, *Gratianus*, *Vulturius*, afin qu'en lisant à rebours *Vulturius Gratianus Bassarius*, le premier mot *Vulturius* répondit à *Gérard*, le second *Gratianus* à *Jean*, & le troisiéme *Bassarius* à *Vossius*. Parce que *Vulturius*, Vautour, est appelé en Flamand *Ghier*, ce qui répond à *Gérard*. *Gratianus* pris pour gracieux revient à la signification Ebraïque de *Jean*, & *Βασσαρος*, d'où vient *Bassarius*, signifie en Grec Cyrénéen un renard, qu'en Flamand on appelle *Vos*.

Gomberville. 318

Basile de Rouen: François Clouet.

Basilius Groninganus: Jean Wessels ou Vesselius.

Bassarius, *Vulturius Gratianus*: Gerard Jean Vossius (1). 318Basseanus ou de la Bassée, *Bonaventura*: Louis le Pippre.Bastone, *Scipione*: Jean Capponi.Batterman, *Rudolphus*: Jean Schucking.Baumann, *Bernard*: Chretien Hohburg.Baume, *Denis de la sainte*: Jean-Baptiste Guesnay.Bavarus Hallensis, *Germanus*: Jean Lagus.

Bays & Drawcanfir: N. Dryden & Samuel Parker.

Beaubourg, *Clande de*: Antoine Arnaud.Beaulieu, *Le Sieur de*: Pierre Thomas du Fossé.Beaumanoir, *Louis de*: Louis Richeome.Beckerus Elbingensis, *Georgius*: Michel Radau.Bechtius, *Joannes G.* Balthasar Venator avec d'autres.Belga. *Voyés Spiritus. Voyés aussi Tiberius ci-après.*

Beller-

Vos. J'aurois pu remarquer ci-dessus au mot *Alopecius* que le même Gérard Jean Vossius se jouant sur le nom de Gérard & sur celui de Vossius, s'étoit quelquefois appelé *Desiderius Alopecius*, savoir *Desiderius* par rapport à Gérard qu'il dériveroit de l'Alemand *geren* désirer, & *Alopecius* du Grec ἀλώπηξ synonyme du Flamand *Vos*, renard. Mais comme il n'a jamais publié sous ces sortes de noms aucun Ouvrage, on ne doit pas les regarder comme des masques sous lesquels il ait sérieusement voulu se cacher, & l'on pouvoit se passer de les rapporter ici.

- 302 LISTE DES AUTEURS DE'GUISE'S
- Bellermontanus, *Nicolaus*: Forstner, Beld, Ammirato, Machiavel, & autres
- Bellius, *Martinus*: Jerome Bolsec, faux Lelio Socin, douteux. Sebastien Castalion ou Chatillon; *vrai-semblable*.
- Bellocirius, *Petrus*: Pierre Danès.
- Bellus, *Nicolaus*: G. Schonborner, douteux
- Belon ou Bellonius, *Petrus*: Pierre Gilles. *C'est plutôt un Plagiaire.* 250
- Belfensi, *Gregorio*: Berlingiero. Geffi.
- Belus de Rocca contrada, *Lucianus*: Antoine Marie Betti.
- Bembellona de Godentiis, *Antonius*: Barthelemi Goericus ou Gerick.
- Benancio, *Liset*: Antoine Belise. Symphorien Champier douteux.
- Benedictis, *Aristoteles de*: Pierre Antoine Spinelli.
- S. Benedicti *Mariangelus*. Voyés à Fano ci-après.
- San-Benedictus, *Franciscus*: Jean Guillaume Calaveroni.
- Benoni, *Le Rabin*: Mathieu de Morgues. 301
- Beragrem Marq. d'Almacheu (1), *Pier*

1 ¶ Le livre publié sous le nom du Marquis d'Almacheu est un in-douze composé de divers morceaux tous plus mauvais l'un que l'autre, assemblés sans ordre & sans suite par un escroc qui ayant besoin d'argent, vendit ce fatras à un Libraire auquel il fit accroire que c'étoient des Mémoires énigmatiques de la Cour, qui seroient avidement recherchés des curieux.

2 ¶ C'étoit un Catholique Anglois, Professeur en éloquence à Ingolstadt, où son écrit touchant la mort de Marie Stuart, de *cade Maria Scotia, Franciagu Regina*, fut imprimé en 1588. Quelques-unes de ses Epitres, où il est appelé *Robertus Turnerus* y avoient été

re François Prodez: Aremberg, douteux.

Berenicus, Theodosius: Mathias Bernegger.

Bernardinus ou plutôt, Bemardinus, Didacus: Jacques Biderman. 414

Berneftapolius, Obertus: Robert Turnell (2).

Bernicius. Voyés Lupus, ci-après.

Berose, Manethon, & autres: Jean Annius de Viterbe: mais cela regarde plutôt les Imposteurs.

Berocal, Petrus de: Gabriel de Adarzo & Santander.

Bersabita, Francesco: Jacques Castellano.

Berti, Scippione Africano di: Cesar Cremonino.

Bertolino, R. M. Leone: Antoine Valentino.

Bertramus: Jean Scot Erigene, faux. C'est Ratramne.

Bessin, Pierre: Jacques du Puy. 249

Beuil de saint Val, Le Sieur de: Isaac le Maître de Saci.

Biel ou Byel, Gabriel: Eggeling de Brunswick.

Biga Salutis Pannonius: François Hugarius ou Hungarus (3).

Bituris,

été imprimées in-8. quatre ans auparavant, avec une partie de celles de Muret.

¶ Rabelais parmi les livres imaginaires dont il a composé sa Bibliothèque de Saint Victor, y en a rapporté quelques-uns qui ne le sont pas. Tel est ce recueil fait par un Cordelier Observantin du Couvent de Pesth en Hongrie, de 120. Sermons imprimés sous le titre de *Biga Salutis* à Haguenau l'an 1497. ils y furent réimprimés avec une augmentation de quatre Sermons en 1502. On voit dans la Bibliothèque Royale de Berlin cette seconde édition. Mr. le Duchat qui l'y a vuë en a mot à mot extrait le titre en ces termes: *Sermones Dominicales peritiles*

- 504 LISTE DES AUTEURS DE'GUISE'S
 Bituris, *Olivus de*: Pierre Joannis.
 Blondel, *Marin*: Pierre Langlois de Belest
 Blote-Sandæus, *Benedictus*: Olaus Bor
 chius. 29
 Bobola, *Jean*: Albert Rozciszewski.
 Bocalini, *Trajano*: Le Cardinal Gaëta
 (1), *douteux*.
 Bodenstein, *Liberius* ou *Liborius* à: La
 rent Grimalius.
 Bohemus, *Balthasar*: Balthasar Osthovinu
 Bois, *Le Sieur des*: Gabriel Gerberon
douteux.
 Boific, *L'Abbé de*: François Pinthereau.
 Bojus, *Conradus*: Pierre de Rosenheim.
 Bolleville, *Le Prieur de*: Richard Simon. 22
 Bon, *Le Sieur le*: Antoine Arnaud
 Pierre Nicole, *conjointement*. 27
 Bona casa, *Mirabilis de*: Eberhard de Weib
 Bonagratia, *Nuncio*: Jean Ange Du
 Altaemps.
 Bonano: Jean Pierre Bellori.
 Bonarscius, *Clarus*: Charles Scribanus. 41
 Bonel, *Charles*: Claude Fleury. Ce
regarde peut-être les Plagiaires.

Bor

2 quodam fratre Hungaro Ordinis Minorum de Observan
 tia in Conventu Pesthiensi comportati, *BIG A SALUTI*
intitulati. Mr. le Duchat reprend avec raison Simle
 d'avoir ainsi rapporté ce titre: *Hungarii fratris Mi*
norum Conventus Pesthiensis Sermones &c. comme
Hungarius avoit été le nom propre de ce Cordelier
 Mais c'est avec bien plus de justice, qu'il repren
 Baillet d'avoir corrompu tout ensemble & le titre
 de ces Sermons, & le nom du bon Cordelier Hon
 grois qui les a recueillis.

1 ¶ Voyés les Déguisemens des Auteurs, à la fin
 du 4. chap. de la 4. part.

2 ¶ Les Lettres Italiennes de Bonino de Bonin
 faites

- Bonglarus, *Vandius Datirius*; ou plutôt
Clathirius: Claude Aubry de Lorraine.
 Bonino Bonini: Pierre Paul Vergerio (2).
 Bonlieu, *Le Sieur de*: Noel de la Lane.
 Bonneval, *Le Sieur de*: Antoine Arnaud.
 Bonneval, *Le Sieur de*: Isaac le Maître
 de Saci.
 Borborita (3): André Rivet, *passivè*. 296
 Borealis. Voyés Heliocantarus, *ci-après*.
 Boruffus, *Polyphemus*: Jean Oecolampa-
 de, *passivè*. 295
 Bosc, *Le Pere du*: Nicolas Perrot d'A-
 blancourt.
 Botero, *Barragan*: Jean de Ribas ou Ri-
 vas Carrasquilla.
 Bourdouin, *Le Sieur*: Antoine Singlin.
 Bourg-l'Abbé, *Olenix du*: Jean Pierre Camus.
 Boutigny, *Matbieu de*: François Sagon.
 130, 131
 Brandeburg; *Christianus Willelmus Mar-*
chio: Laurent Forer.
 Brandinus, *Sibaldus*: Barthelemi Pitiscus.
 Bredembachius, *Bernardus*: Guillaume
 Canoersin ou Caoursin.

Britan-

faites en apparence pour justifier la Cour de Rome,
 mais qui en effet s'en moquent & la condamnent,
 sont très-certainement de Pietro Paolo Vergerio. Elles
 se trouvent avec ses *dodici Trattatelli* & divers autres
 petits écrits très-rares de sa façon, recueillis ensem-
 ble in-8. & imprimés à Bâle chés Giacomo Parco
 1549. & 1550. Benoit Bonin est un autre faux nom
 sous lequel Michel Parmentier imprima en 1538. à
 Lyon le *Cymbalum mundi*.

3 ¶ Voyés ci-dessus dans les Déguisemens des
 Auteurs, la note sur le mot *Borborite* à la fin du
 chap. 8 de la 3. part.

- Britannus, *Paulus*: Gabriel Bowel.
 Brito, ou plutôt Britto, *Jean de*: Jean de Payva.
 Brotheus, ou plutôt Broteus: Angelus Sa-
 binus, *passivè*. 295
 Bruck, *Jean*: David George.
 Brugge, *François vander*: François Mile-
 man.
 Brun, *Le Sieur le*: Dom Morillon.
 Brunet, *Hugues*: Bertrand Carbonel, *palea*.
 Brunswick, *Henricus Julius Dux*: Wer-
 ner Konig.
 Brussus ou Bruscus, *Fredericus*: Fred.
 Bartscius.
 Brutus: Stanislas Lubieniecki de Lubie-
 nietz. 303
 Brutus Polonus, *Junius*: Jean Crellius. 303
 Brutus Celta, *Stephanus Junius*: Hubert
 Languet 302
 Buccabella ou Boccabella, *Stephanus*: Co-
 felini.
 Buddas: Terbinthe ou Terebinte, *palea*.
 Buer, *Claus*: Bado Minensis.
 Bulifon, *Antonio*: Pompée Sarnelli.
 Bumaldus, *Joannes Antonius*: Ovide Mon-
 talbani.
 Buonchier: Cherubin Bozzomo. 132. 133
 Burghefius, *Scipio*: Jean Briccio.
 Burgillos, *Thomas de*: Fel. Lopé de Vega.
 132. 133
 Burgkardus, *Franciscus*: André Eisenber-
 ger ou Erstenberger, *douteux*. André
 Gailius, *douteux*.
 Burgoldensis, *Philippus Andreas*: Philippe
 André Oldenburger.
 Burinus, *Petrus*: Florent Chretien, *douteux*.
 Buronzi, *Gio: Alberto*: Nicolas Berzetti.
 Busoni

Bufoni ou Buzoni, *Joseph*: Jean Rho.
 Buy Sieur de la Perrie, *Jonas le*: Pierre
 de Launay.

C.

CAballinus, *Gaspar*: Charles du Mou-
 lin. 463
 Cabiac, *Paul de*: Henri Alby.
 Cæcilius ou Cecilio de Granada: Louis
 de la Cueva.
 Cæsius, *Willelmus*: Guill Jansson de Blaew.
 Calathino, *Despotico*: Dominique Panaroli.
 Calcolone, *Estore*: Charles Celano.
 Calderius, *Henricus*: Alexandre Cariero.
 Calliopius: Alcuin.
 Calvaire, *Eliezer du*: Jacques Goutiere
 ou Gutherius.
 Calvete, *Laurent*: Jean de Orche.
 Camillus; *Marcus*: Thomas Pisecius.
 Campaneo, *Philastes*: Felician de Silva.
 Campanus, *Flavius*: Jean Goja.
 Campanus, *Juannes*: Rousselet.
 Campis, *Victor à*: François Mileman.
 Campolini Veronois, *Fabricio*: François
 de la Mothe le Vayer.
 Camus, *Hieronymus le*: Richard Simon.
 Canaldo, *Vito*: Donato Calvi.
 Candidus, *Ægidius*: N..... de Witte. 324
 Candole, *Pyrame de*: Claude Fauchet.
 Cannius, *Nicolaus*: Didier Erasme.
 Cantellus, *Cæsar*: Raphaël Castelli.
 Capella Veronensis, *Janus*: Gilles Mé-
 nage.
 Caracotta, *Hippolytus Fronto*: Pierre du
 Moulin.

Carafa Card. *Decius*: Antoine Carracciolo.

Carion, *Joannes*: Philippe Melanchthon. 255

Cariopo Carcaria. *Voyés Clorio, ci-après.*

Carolis, *Luca de*: Jean Briccio.

Carolus Magnus: Alcuin, *douteux.*

Carolus V. Pflug, Helling, Agricola, *palea.*

Carpeneto ou Carpinettus, *Tarquinius*:

Adrien Spigelius.

Carpitanus, *Papyrius*. *Voyés Censor, ci-après.*

Carpus Bononiensis, *Jacobus*: Jac. Berengarius.

Carrera,

¶ C'est naturellement au chap. des Trad. art. 204. que j'aurois du m'expliquer touchant *Lapus* nommé en Latin par Philelphe *Castelliunculus*; en Italien par Landin, *Lapo de' Castiglioni*; par Leandre Albert, *Lapo Castiglione*; & d'ordinaire simplement par ceux qui le citent en Latin, *Lapus Florentinus*. *Lapus* est un nom de batême synonyme de *Jacobus*, Ces corruptions de noms étant très-familières aux Italiens, ils ont d'*Iacopo* fait *Lapo*, *Lappo*, *Lampo*, *Lampugnino*, & *Lampugnano*. Ce que je remarque en partie pour faire voir l'ignorance de celui qui faisant imprimer à Venise en 1478. chés Nicolas Jenson in-folio des Vies de Plutarque traduites en Latin par *Lapus*, le nomma *Joannes Lappus*; en partie, & principalement pour indiquer la source de l'erreur qui a fait confondre *Lapus Castelliunculus*, vulgairement appelé *Lapus Florentinus* avec *Lapus*, *Lappus*, *Lampus*, ou *Lampugninus Biragus*. Ils ont été l'un & l'autre contemporains, avec cette différence qu'il paroît par l'Épître 1. du 26. livre de Philelphe datée du 1. Août 1465. qu'il y avoit déjà du tems que *Lapus Castelliunculus* étoit mort, au lieu que par l'Épître 36. du 31. livre il paroît que *Lampugninus Biragus*, car Philelphe ne l'appelle jamais autrement, étoit plein de vie le 9. Décembre 1469. Il faut que ce *Biragus* ait vécu longtemps, puisqu'il étoit déjà sur l'âge lorsqu'au mois d'Août 1449. il étudioit encore le Grec. Il avoit en 1459. traduit en Latin les 7. livres de Xénophon de

- Carrera, *Francisco de la*: Balthazar Cam-
puzano.
Carrerius, *Alexander*: Beliffaire Bolgarini.
Carvellus, *Thomas*: Thom. Thorold.
Carus ou Caro, *Josephus Maria*: Jos.
Mar. Thomasius.
Casolo, *Claudio*: Louis de la Casa.
Castilioneus, *Hieronymus*: Jerome Cardan.
Castelliunculus: Lopus Biragus (1).
Castim, *Josephus*: Thomas Pisecius.

Castro

de l'Expédition du jeune Cyrus & la Vie d'Artaxer-
xe du Grec de Plutarque. Ce sont très-assurément
les deux Ouvrages que Philelphe désigne écrivant à
Pie II. le 17. Octobre de cette année-là, & qu'il
spécifie avec un plus ample éloge tant dans sa Let-
tre à Louis Casella du 6. Avril 1462. que dans la
suivante. Ces Versions ne sont point venues jusqu'à
nous, mais il ne faut pas douter que celle de De-
nys d'Halicarnasse publiée sous le nom de *Lopus Bi-
ragus Florentinus*, ne soit véritablement de *Lampu-
gninus Biragus*. J'ai dit que Philelphe le nommoit tou-
jours *Lampugninus*. Laurent Valle livre 4. de son
Antidote contre Poge, le nomme de même. Il est
pourtant aisé de faire voir qu'on a beaucoup varié
là-dessus. Naudé pag. 524. de *studio militari*, & le P.
de Montfaucon pag. 42. de son *Diarium Italicum* ci-
tent un manuscrit intitulé *Strategicum Lampi Buragi
contra Turcas*. L'Evêque d'Aléria Jean André le
nomme aussi *Lampus Biragus* dans l'Épître dedicati-
re de son édition de Plin à Paul II. *Attingam ne ca-
tera*, dit-il, *qua exquisitissime Lampus Biragus*. (C'est
un Traité que celui-ci avoit fait des choses nouvelle-
ment inventées) *multumque investigavit, & ut puto,
redegit in volumen*. Et ce qui achève de prouver que
Lampugninus, *Lampus*, *Lappus* & *Lopus* se disoient in-
différemment, c'est que le même Evêque d'Aléria
dans l'Épître dédicatoire de la traduction Latine de
Strabon au même Pape, faisant mention de notre
Biragus, le nomme *Lappus*. Voici les termes: *Ami-
corum ope addi omnia procuravi. In quo Theodoro meo*

Gaza

510 LISTE DES AUTEURS DE'GUISE'S

- Castro de Torres, *Centurion*: N. Jerome de Pancorvo.
- Catharina, *Joannes à sancta*: Jean Bona Cardin.
- Catharinus Senensis, *Ambrosius*: Lancelot Politi.
- Catherine, *le Sieur de sainte*, N. Thouret.
- Catholicus, *Christianus*: François Pinthereau.
- Caton Chrétien: Mathieu de Mourgues. 302
- Catoli, *Manardo*: Thomas Cardani.
- Cavalcante: Paul Beni.
- Celsus: Grotius. 295
- Celsus, *Julius*: Samuel Przypcovius.
- Celsus Senensis, *Minus*: Lelio Socin.
- Censor Carpitanus, *Papyrius*: Charles Feramus. 92. 304
- Centralbo, *Giulio*: Charles Bentivoglio.
- Cervinus, *Franciscus Maria*: Franc. Mar. de Amatis.
- Cervinus, *Marcellus*: le même.
- Challudre, *Simon*: Charles du Moulin.
- Chantelouve, *le P. de*: Mathieu de Mourgues, *douteux*.

Chan-

Gazæ, atque Andronico, Lappo item Birago, Grace, Latineque doctissimis viris non exigua gratia est habenda.
 En voila plus qu'il n'en faut pour démontrer l'équivoque du nom *Lapus*. Reste *Biragus*, surnom qui étant propre à l'illustre & ancienne famille des Biragues de Milan, de laquelle étoit *Lapus Biragus* Milanois, ne peut par conséquent appartenir à celle de *Lapus Castellinuculus* de Florence. Cependant comme le Florentin *Lapus*, qui mourut très-jeune, étoit célèbre par ses Versions, long tems avant que le Milanois *Lapus* eût produit les siennes; que d'ailleurs le *Lapus* de Florence, & le *Lapus* de Milan avoient tous deux traduit la Vie d'Artaxerxe du Grec de Plutarque, on doit croire qu'en 1480.

- Chanteresne, *le Sieur de*: Pierre Nicole.
 Chanveau ou peut-être Chauveau: Castellionis Brannovius.
 Chappelain, *Jean*: Jean Armand de Richelieu.
 Charlierius, *Joannes*: Honorat Fabri, douteux.
 Chartier, *Jean*: Guillaume Davifson.
 Chlorus, *Firmianus*, Pierre Viret. 318
 Chreggrene, *Æmilius*: Michel Geringer.
 Christianus, *Adamus*: Jean Anastase.
 Christianus, *Simplicius*: Timannus Gesselius. 114
 Christianus, *Sincerus*: Ernest Landgrave de Hesse. 52. 114
 Christianus, *Timotheus*: Stanislas Lubiecki.
 Christiano-Catholicus, *Simplicius*: Timannus Gesselius.
 Christodulus, *Joasaphus*: Jean Cantacuzene. 50
 Chrysippus: Libert Fromond.
 Chu-soze, *Christianus*: Rodrigue de Figueyredo.

Ciac-

lorsque pour la première fois on imprima le Denys d'Halicarnasse traduit par Lapus Biragus, mort aloz de même que Paul II. les Editeurs ne faisant point d'attention à *Biragus*, y ajoutèrent d'office *Florentinus* parce qu'ils ne connoissoient point d'autre *Lapus* que le Florentin. C'est ainü que Raphaël Regius de Bergame ayant traduit l'Odyssée en proë Latine, sa traduct'on fut imprimée sous le nom de *Raphaël Regius Volaterranus*, uniquement parce que ce dernier étoit plus connu. J'avoueraï au reste ingénument que j'ai différé jusqu'à cet endroit la note sur les deux *Lapus*, à cause de ia difficulté qu'il y avoit à les démeler, laquelle me paroissant fort grande, je ne pouvois presque me résoudre à l'entamer.

512 LISTE DES AUTEURS DE'GUISE'S

- Ciacconius, *Alphonsus*: Alexandro Donato, Famien Strada, &c.
 Cicero conversus, *M Tullius*: Joffe Beifselius.
 Cicero, *M. Tullius*: Charles Sigonius (1). 202
 Cichocki, *Gaspar*: Gaspar Sawicki.
 Cicogna, *Strozzi*: Thomas Garzoni.
 Ciffranchi, *Sepuccio*: François Rinuccini.
 Cingallus, *Hermannus*: Christophle Sandius le jeune.
 Cinonius Academ. Filergites: Marc-Antoine Mambelli.
 Ciprés de Povar, *Silvius*: Louis Crespi & Borja.
 Cirellus, *Joannes*: Jean Crellius.
 Cirfea: Felician de Silva.
 Civilis, *Gratianus*: François Gomarus, douteux. Pierre du Moulin, douteux.
 Sibrand Lubbert, douteux.
 Clara, *Franciscus à Sancta*: Davenport.
 Clavedan, voyés Estanco ci-après.
 Clavigero, *Girolamo*: Jean Capponi.
 Cleante:

1. ¶ C'est de Sigonius qu'on doit entendre ce qu'a dit Baillet chap. 3. de la 4. partie des *Déguisemens des Auteurs* pag. 472. que le nom de Cicéron étoit devenu commun à l'illustre Orateur de l'ancienne Rome, & à un Humaniste moderne d'Italie. Cet Humaniste n'est autre que Sigonius, qui ayant ramassé avec art les fragmens restés du livre fait par Cicéron pour se consoler de la mort de sa fille, y joignit de sa façon, soit par le style, soit par le raisonnement, tout ce qu'il crut pouvoir aider à former un Ouvrage semblable à cette Consolation perdue, & le publia en 1583. sous le titre de *M. Tullii Ciceronis Consolatio vel de luctu minuendo* feignant en avoir découvert le manuscrit. Plusieurs Savans s'inscrivirent en faux contre cette prétendue découverte,

- Cleante : Jean Barbier d'Aucourt *douteux*. (2) 472
 Clemens, *Fabius* : Jacinthe de Villapandoc. 135
 Clemens Placentinus, *Julius* : Gaspar Scioppius, *douteux*. Fabio Scotti, *douteux*.
 Cleonville, *le Sieur de* : Jean Sirmond.
 Cleophilus, *Octavius* : François de Fano. 91
 Clevier, *Thomas du* : Bonav. des Periers.
 Clorio Cariopo Carcaria, *Anassiride di* : Jean-Baptiste Noceto.
 Clouset ou du Clouset, *le Sieur* : Jean Coustel & Isaac le Maître conjointement.
 Coccaius, *Merlinus* : Théophile Folengi. 132
 Cochart, *Jean* : Gui Patin, *douteux*.
 Cocles, *Bartholomæus* : André Corvo de la Mirandole.
 Colato, *Seraphino* : Jean-Baptiste Guarini.
 Colertius, *Petrus* : Jean Bolthe.
 Colet Champenois, *Claude* : Gilles Boileau. (3).

Col-

te, ce qui n'empêcha pas que d'autres en assés bon nombre n'en fussent les dupes, jusqu'à ce que, comme je l'ai remarqué ailleurs, lui-même, peu de tems avant sa mort, il déclara l'imposture.

2. ¶ Barbier d'Aucourt étoit très-certainement Auteur des Lettres sur les Entretiens d'Ariste & d'Eugène. On pourroit lui avoir fourni quelques mémoires, mais il les avoit mis en œuvre. Bailler au reste pag. 472. de ses *Déguisemens des Auteurs* paroît avoir oublié la différence d'orthographe qu'il y a entre l'ancien Philosophe Stoïcien Cleanthe & Cléante le Critique des Entretiens d'Ariste & d'Eugène.

3. ¶ Si l'on pouvoit compter sur ce qu'écrivent La Croix du Maine il paroîtroit que vers 1550. Claude Colet.

- 514 LISTE DES AUTEURS DE'GUISE'S
 Coltellenus , *Paulus*: Jerome Gessius ou
 Gypsius.
 Colvinus, *Ludiomans*: Louïs du Moulin.
 Columba: Jean Coster.
 Comes ou de Comitibus , *Antonius Ma-*
ria: Marc Ant. Majoragius. 44. 103. 261
 Comicus Veter, *Lepidus* (1): Leon Bap-
 tiste Alberti.
 Comodianus , *Hercules*: Jean de Lau-
 noy , *palea*. (2).
 Comperat de Carcaffone , B. : Estienne
 Gourmelen.
 Conceptione, *Alphonsus* à: Alph. Hidalgo.
 Conceptione, *Antonius* à: Ant. de Vina-
 raen, ou Ant. de Sienne.
 Conceptione, *Petrus* à: Pierre d'Alva &
 Astorga. 301
 Conchetta, *Toddaro*: Julien Roffi.
 Conchis, *Guillelmus de*: Helinand de Froid-
 mont.
 Conchlax: Pamphile d'Alexandrie. 35
 Condren, *Charles de*: Touffains des Ma-
 res , & Charles de Condren *conjoin-*
tement

Colet Champenois auroit fait imprimer sous son nom la traduction du neuvième tome d'Amadis, de laquelle cependant le nommé Gilles Boileau de Bouillon se disoit l'Auteur. Mais en ce cas Claude Colet, au lieu d'être ici rapporté comme un Ecrivain déguisé, devoit être renvoyé parmi les plagiaires.

1 ¶ Alde Manuce fils de Paul s'avisa d'imprimer en 1588. in-8. une mauvaise Comédie qu'il disoit avoir tirée d'un vieux manuscrit & qu'il vouloit faire passer pour l'Ouvrage d'un ancien Poète comique nommé *Lepidus*, quoique la pièce fût en prose, qu'elle ne valût absolument rien ni pour le dessein, ni pour le style, & que le titre même *Philodoxios* n'en fût pas correct. Ceux qui ont cru qu'elle étoit de

LEON

tement avec Pasquier Quesnel:

Congregans , *filius Vomentis*: Agur fils de Jaké.

Conigius , ou plutôt Conygius , *Antimus*: Honorat Fabri. 303

Connestable , *Henri*: Jacques Davy du Perron.

Constantius , *Marcus Antonius*: Estienne Gardiner. 73

Contalgeni , *Ostilio*: Augustin Coltellini.

Coobuck , *Robarts*: Rob. Personius ou Pearsons.

Coprianus: Cyprien Règneri. 290

Coppa , *Idoplare*: Placide Reina.

Copus , *Alanus*: Nicolas Harpsfeld. 228

Corallus , *Abydenus*: Ulric ou Huldreich Hutten.

Cordatus , *Eubulus*: Ulric Hutten.

Cordo , *Geniate*: Simon de Genes.

Cordus , *Euricius*: Henri Urbanus.

Cornelius Europæus , *Lucius*: Melchior Inchoffer.

Cornicen Danicus: Pierre Vinstrup.

Corona:

Leon Baptiste Albert se sont trompés. Elle est constamment de Charles Arétin comme on en peut juger par les morceaux qu'en a rapportés Albert d'Eyb dans sa Marguerite Poétique imprimée à Bâle in-folio 1495. Mais Charles Arétin ne prétendoit pas donner au public pour ancienne cette composition. Baillet tombe dans la même faute, lettre D. au mot *Diabetes*.

2 ¶ C'est le P. Theophile Raynaud Jésuite qui dans son livre intitulé *Hercules Commodianus* a désigné le Docteur Jean de Launoy par ce titre, sur quoi on peut voir ce dernier dans la Préface de son livre de *vera causa secessus Brunonis in eremum*. Baillet au lieu de *palea* devoit mettre ici *passivè*.

Corona ou Coronæus, *Joannes*: Jacques Estienne Menochius.

Coronein, *Cesfranco*: François Rincône ou del Rincon.

Corradino ou Conradinus, *Annibal*: Henri Noris.

Cortelerius ou Cortelliero, *Thebaldus*: Alexandre Cariero.

Cosmas. *Voyés Fabricius ci-après.*

Cosmopolita, Michel Sendivogius.

Costa, *Jerome à*: Richard Simon.

Costerius, *Joannes*: Cornelius Blockius.

Cranmerus, *Thomas*; Joseph Creswell.

Crapin, *le Sieur de*: Jean Tristan de S. Amant.

Craffinus, *Joannes* ou *Petrus*: Charles Sigonius. 254

Critobulus. Saint Jerome.

Critobulus Hierapolitanus: Jean le Clerc.

Crotta, *Iroldo*: Charles de' Dottori.

Crox, *Florent de*: Jean le Peletier.

Cruce, *Geraldus de*: Jerome di Perea.

Cruce, ou de la Cruz, *Joannes de*: Martin de Bonilla.

Cruce, *Alypius à sancta*: Jean Hamont.

Crucius, *Christianus*: Chrestien Adrichomius.

Crudello, *Egidio*: Louïs de la Casa.

Cuebas ou Cuevas, *Francisque de las*: Franc. de Quintana.

Cüræus Freistad. *Joachimus*: Zacharie Urfin ou Beer. 483

Cynæus:

1 ¶ Il faut au lieu de *Jean Blaeuw*, lire *Jean Boom*, ce qui est relatif au chap. XI, de la 3. partie des *Déguis*.

Cynæus: *Theodorus*: Leuchtius de Francfort.

Cyprianus Carthag.: Didier Erasme. 207

Cyrillus, *Decius*: Joseph Augustin.

Cyrinus, *Frising*: Aribon.

Cyfenius Paraschius, *Joannes*: Quirinus Reuterus.

Czecanovius ou Cieckanoviecki *Silvester*:
Georges Cassander ou de Cassandt,
douteux.

D.

D Acrianus, Abbas: Louis Blofius ou de Blois. 50

Dalarini, *Francesco*: François Rainaldi.

Damasius, *Wilhelmus*: Guil. Lindanus.

Damvilliers, *le Sieur de*: Pierre Nicole.

Dankwerths: Philippes Reinhard.

Dani: Nicolas Davy. 145. 146

David, Salomon, Asaph, Eman, les enfans de Coré, & les autres Auteurs des Pseaumes avec David.

Decorus Musagetes, *Volupius*: Wolffgan-
gus Schonsleder. 303

Demetrius: Emmanuel van Meteren. 392

Demno Saraceno, *Lelo*: Voyés les noms corrompus.

Democrito-Filosofo: Dominique Bartoli.

Denaisius, *Pierre*: George Michel de Lingsheim, *palea*.

Dendrinus, *Henricus*: Jean Blaeuw. (1).
Denius

Déguisemens des Auteurs, p. 318. lign. 18. Le Grec *διδασκαλος*, d'où vient *didascala*, signifiant *locus* en Fla-

- 318 LISTE DES AUTEURS DE'GUISE'S
 Denius Brugenſis, *Cornelius*: Raoul Mat-
 man.
 Dentatus, *Joachimus*: Joach. Mynfinger
 de Frundeck, *palea*.
 Dermasius Hermundurſus, *Franciſcus*: L.
 Joachim Feller. 318
 Desmarets, *le Sieur*: Jean Armand de
 Richelieu.
 Deviræus, *Renatus*: André Rivet.
 Diaretes, *Philodoxius*: Leon Baptiſte Al-
 berti.
 Dictiunus ou Dictuinus, *mais plutôt Di-*
dymus. Voyés Veridicus, ci-après.
 Didascalicus, *Erotinus*: Jean Rhodius.
 Didoclavius, *Edouard*: David Calderwod.
 Dilectus Luſitanus: Jean Rodriguez de
 Caſtelbranco.
 Dioconne, *Geri*: Dominique Geri.
 Dionyſio, *Leo Hubertinus à Sancto*: Leo-
 nardus Leſſius.
 Diplici, *Gelaſius*: Eufſtache Giſelius.
 Diſunito, *Accadem. Incapace*: Florindo
 de Silveſtris.
 Dithmarſus, *Urfus*: Nicolas Raymarus.
 Docomenſis, *Jacobus*: Michel d'Iſſelt
 d'Amoersfort.

Dola-

Flamand, c'eſt-à dire *arbre* en François. Le mot
blaeuw en Flamaud eſt la même choſe que *bleu* en
 François, auſſi les *Blaeuw* fameux Imprimeurs d'Am-
 ſterdam ſe nommoient-ils en Latin *Willelmus Caſius*,
Joannes Caſius.

¶ Le nom de cet Auteur étoit Gratian du Pont
 Sieur de Drufac Lieutenant Lai général du Séné-
 chal de Toulouſe, qui a compoſé en mauvaiſes ri-
 mes le livre intitulé *Controverſes des ſexes masculin*
 & féminin. Baillet trompé par la Croix-du-Maine
 le nomme mal *Gabriel*. Voyés Antoine du Verdier.

pag.

- Dolabella. *Voyés Pomponius ci-après.*
 Dolerie, le Sieur: Guillaume Postel. 144
 Dolet: Jerome Aleander l'ancien.
 Dolmand: Rob. Pearsons, Guill. Allen,
 Franc. Inglefeld.
 Dolscius, *Paulus*: Philippe Melanchthon.
 Domitius Calderinus: Dominique de Cal-
 dariis. 104
 Donalero, *Gneo Falcidio*: Jean François
 Loredano. 414
 Doulaeus ou Dowley, *George*: Guillau-
 me Warford.
 Dourman, *Casimirus*: Adrien Crommius.
 Douté ou Douteus, *Philippus*: François
 Blondel.
 Draxus ou Drack, *Thomas*: André Willet.
 Driellius Noviomagensis, *Godofredus*: Jean
 Busée.
 Drusac ou Drussac: Gabriel du Pont. (1)
 Duëtor, *Optatus*: Jacques Munford.
 Duncarena, *Solfrius*: Ferrante Carli.
 Duranti ou Durantes, *Johannes Stephanus*:
 Pierre Danès, *douteux*. (2).
 Dynaterus, *Eabulus*: Redolphus Gualthe-
 rus.
 Dyfidæus, *Prosper*: Fauste Socin.

E.

pag. 464. de sa Bibliothèque.

2 ¶ Il falloit dire *faux*. Les 3. livres en effet de *ritibus Ecclesia Catholica* sont véritablement de Jean Etienne Duranti premier Président au Parlement de Toulouse, & non pas de Pierre Danès à qui sans aucune preuve on a voulu les attribuer. Pierre Danès avoit un style bien plus poli & s'attachoit plutôt aux belles Lettres, au Grec & à la Philosophie d'Aristote, qu'à lire les Historiens Ecclesiastiques, les Pères & les Canonistes.

E.

- E**Blanus, *Candidus*: Jean Labenus.
 Edmonds, *Father* ou *Pater* Edmundus: Guillaume Weston.
 Egiste: François de la Mothe le Vayer. (1)
 Egnatius, *Baptista*: Joannes de Cipellis. (2)
 Ehrenberg ou Ernberg, *Wabremundus*: Eberhard de Weihe.
 Ehrenhold: Balthasar Schuppilus.
 Elching ou Elchingensis, *Joannes*: Henri Wangnereck.
 Eliphilus ou Elias Philyra: Jean du Tillet.
 Elisabat Griego ou Grec: Garcia Ordognes de Montalvo.
 Elpidius, *Ludovicus*: Gaspar Sevenstern.
 Elverfeld, *Jonas ab*: Henri Rantzow.
 Elychnius ou plutôt Ellychnius, *Theophilus*: Gottlieb Dachtler. 318
 Emigliani ou Emiliani, *Pomponio*: N....
 Miniani.
 Emonerius, *Stephanus*: Theophile Raynaud.
 Engsterus, *Huldricus*: Jean Brentius.
 Enotus, *Everhardus*: Martin Becan.

Epic-

1 ¶ La Mothe le Vayer a pris tantot le nom de Tubertus Ocella, tantot d'Orasius Tubero, mais non pas d'Egiste, que plus correctement il faloit écrire Egisthe. C'est par ce nom tiré d'*αἴξ*, au génitif *αἰγός*, chèvre, qu'il a désigné Chevreau, l'un des personnages de son Hexameron rustique, comme je l'ai remarqué pag. 21. de l'Indice expurgatoire du Menagiana.

2 ¶ On est tellement accoutumé aux noms ou faux ou déguisés qu'ont pris quelques Auteurs, qu'on ne les reconnoitroit pas si on vouloit leur rendre leurs véritables noms soit de batême, soit de famille. Si on

- Epictetus Philosophus : Arrianus Nico-
mediensis, *palea.* 255
- Epitimus, *Andreas* : Hartmannus Beyerus 304
- Erandre : Honorat Laugier de Porcheres,
304
- Erasmus, *Desiderius* : Guillaume Lilius ou
Lesle. 473
- Eremicola, *Gratiosus* : Hippolyte de S.
George.
- Eremitte Exocionite, *Eusebe* : Pierre Al-
lix, *douteux.*
- Erhardus Francus, *Georgius* : Michel Gas-
par Lundorpius.
- Ernest Land-grave de Hesse : Adrien &
Pierre de Walemburg.
- Erynachus, *Paulus* : Jean Baptiste Sinnigh
300. 301
- Erythræus, *Janus Nicius* : Jean Vittorio
de Roffi. 318
- Esclave Fortuné : Michel d'Amboise de
Chevillon. 268
- Esperant, *l'Humble* : Jean le Blond. 268
- L'Espinœil, *Charles de* : François Garasse.
- Estanco, *Clavedan del* : Vasco Diaz de
Frexenal.

Etiro,

on citoit par exemple, *Joannes de Cipellis in Racemationibus*; *Dominicus de Caldariis* sur Martial, sur Stace, ou sur Juvenal; *Joannes Paulus de Parisiis* sur Claudien; *Petrus de Valeriis* dans les Hiéroglyphiques; *Gerardus Gerardi* dans ses Adages, &c. qui reconnoitroit Baptiste Egnace dans le premier? *Dimitius Calderinus* dans le second? *Janus Parrhasius* dans le troisième? *Pierius Valerianus* dans le quatrième? *Erasmus* dans le cinquième &c. ? En cette rencontre les faux noms paroissent les véritables, & les véritables les faux.

- 522 LISTE DES AUTEURS DE'GUISE'S
 Etiro, *Partenio*: Pierre Aretin. 136
 Etrobius, *Joannes*: Jean Berotius.
 Ettonville, *le Sieur de*: Blaise Pascal.
 Ettore Rocobella, *Marco*: Charles Torre.
 Evandrophylax: Vincent Calzavelia.
 Evangelus, *Licentius*: Beatus Bildius Rhe-
 nanus. 301
 Eubulius: Methodius de Tyr, *palea*.
 Eubulus, *Irenæus*: Herman Conringius.
 Eucharius, *Eligius*: Eloi Houchart, *palea*.
 Euclides Catholicus. *Voyés Ferrerius ci-
 après.*
 Eudæmon-Joannes, *André*: Gaspar Sciop-
 pius, *douteux*.
 Eudocia Augusta: Pelagius Patricius, *palea*.
 Eugenius, *Theophilus*: Gaspar Scioppius,
douteux. Theophile Raynaud, *vrai-
 semblable*.
 Eyiratus ou Moschus, *Joannes*: *Voyés So-
 phronius, ci-après.*
 Europæus, *Lucius Cornelius*: *Voyés ci-
 devant Corn.*
 Eusebe: Nicolas Lombard.
 Eusebe: Jean des Marais.
 Eusebiis, *Joannes Ernestus de*: Fabio Chi-
 gi. 75
 Eusebiis, *Philomarus de*: Jean Baptiste
 Roffi.
 Eustachius ou plutôt Eutychius: Saint
 Bonaventure, *dont le nom étoit Jean Fi-
 danza.*

Eu-

1 ¶ Hubert de Giffen, en Latin *Hubertus* ou *Ober-
 tus Gifanius* ne s'est jamais déguisé sous le nom de
Fannius Buranus. C'est Jean Douza le père qui dans
 ses Satires l'a nommé tantôt *Fannius* par allusion à
 Gifa-

- Eustathius, Su. P.: Janus Gruterus.
 Eutichius Alexandr.: Said fils de Batrick.
 Eutyphron: Pierre Petit.
 L'Excluisse, *Alexandre de*: Jean du Verger de Hauranne.
 Expolitus, *Academ.*: Joseph Fotius.

F.

- F** Aber, *Christophorus*: Theodoric ou Dietricht de Witte.
 Fabricius: Robert de Moshaim.
 Fabricius, *Jacobus Cosmas*: Jacques Sirmond, *douteux*.
 Fabricius Dantiscanus, *Johannes*: Jacques Golius.
 Fagel: Gilbert Burnet, *douteux*.
 Fagiani ou Phasianus: Nicolas Villani.
 Falcidio Gneo. *Voyés Donalero ci-devant*.
 Fallopio, *Gabriele*: Jean Bonacci.
 Faluel, *Jean*: François l'Alouette.
 Famianus: Quardus.
 Fano sancti Benedicti, *Mariangelus à*: Gaspar Scioppius.
 Fannius Buranus: Hubert de Giffen (1).
 Farbius, *Antimus*: Honorat Fabri.
 Farina, *Martinus de la*: Hortense Scammacca. 253.
 Farnesius, *Alexander*: Marcel Cervin.
 Farnesius, *Octavius*: Dario Tambourelli.

Faven-

Gifanius, tantôt *Buranus*, par rapport à *Buren*, lieu de la naissance de Gifanius au Duché de Gueldres. Bayle dans son Dictionnaire détaille ceci amplement après Thomasius § 445. de *Plazio literario*.

324 LISTE DES AUTEURS DE'GUISE'S
Faventinus, *Didymus*: Philippe Melanch-
thon.

Fausto, *Bartholomæus à sancto*: Pyrrhus
Siculus, ou Pierius Platiensis.

Fedeli, *Anfonio*: Jean-Baptiste Livizani.

Felicianus ou Felicitarius: S. Cefaire
d'Arles, *palea*.

Felinus, *Aretius*: Martin Bucer. 318. 324. 463.

Ferrarius, *Fanus Alexander*, ou Alexius:
N. Fabricius. 317

Ferrier, *le Sieur du*: Jean Sirmond.

Fide, *Hieronimus à sancta*: Richard Si-
mon, *faux*.

Fidele; *François*: Matthieu de Mourgues.

Fidelis Verimontanus, *Annofus*: Jean
Floyde.

Filaleto. *Voyés Philalethes, ci-après*.

Filauro, *Flaminio*: François Fulvio Fru-
goni.

Filergites, *Academ. Voyés Cinonius ci-après*.

Filoteo. *Voyés Philotheus, ci-après*.

Fioretti da Vernio, *Carlo*: Pierre del Con-
te, *douteux*. Jean de' Bardi, *douteux*.

Firmianus, *Petrus*: Zacharie de Lisieux,
305

Fisherus, *Joannes*: Martin Bucer, *douteux*.

Flaminius, *Lucius* ou *Lucivus*: Lucas
Marinæus.

Flaminius, *Le Sieur*: François de la Nouë.

Flavianus, *Amandus*: David Blondel. 324

Flavianus, *sanctus*: Anastase le Sinaïte.

Flavio, *Angelo*: Jean Turiel de Roxas.

Floren-

i ¶ Il faloit écrire *Francefe*, le livre qu'on indique
ayant paru en Italien sous le titre d' *Aviso piacevole
alla bella Italia per un-nobile Francefe in-4. 1586. C'est
un.*

- Florentia, *Hieronimus*: Fernando Chirinos de Salazar.
- Floridus: Vander Haer, &c. 424
- Fontana, *Joannes*: Antoine Possevin.
- Fontanus, ou plutôt De la Font, *René*: Louis Richeome.
- Fontanus, ou plutôt Fontaine, *François*: Etienne Binet.
- Fontaine, *Louis*: Voyés le titre de S. Marcel ci-après.
- Fonte, *Moderata*: Modeste du Puis, ou plutôt del Pozzo. 314
- Forbetta *Friano*: Ange Mathieu Buonfante.
- Forefi ou Forensis, *Vincentius*: Nicolas Villani. 314
- Fossa, *Jacobus à*: Sebastien Berettari.
- Fosseus, *Fulgentius*: Henri Noris.
- Foy, *Christophe de la*: Martin Fumée de Genilly.
- Foy, *Paul de la*: Adam Fumée de Roches.
- Foy, *Flore de sainte*: Gabriel Gerberon. 300
- Fragoso, *Pedro Fernandez*: Jean Antoine de Vera & Zuniga.
- Franceschi, *Ottavio de*: Benoît Giustiniani.
- Francesius, *Ludovicus Petrus*: Martin de Roa.
- Francez (1), *Nobile*: François Perrot. 266
- Franchi, *Francesco*: Emmanuel Tesoro.
- François, *Claude*: Alphonse le Moine & Claude Morel.
- François, *René*: Etienne Binet. 314
- Francus, *Franciscus*: Claude de Saumaïse.
- Fran-

un écrit qui, ni par les manières de penser, ni même par le style, ne mérite point du tout l'éloge qu'en a fait Colomiés dans sa Bibliothèque choisie.

526 LISTE DES AUTEURS DE'GUISE'S

Francus , Georgius. *Voyés Erhardus ci-devant.*

Francus , *Joannes*: J de Monte Regio, ou J. Muller, dit Regiomontanus, *palea.*

Francus, *Theophilus*: Simon Vigor.

Franolpinus, ou plutôt, Transalpinus, *Neotericus*; Jacques le Moine.

Frevill, *Robert*: R. Jeniffon.

Fridberg, *Christianus Gottlieb von*: Guill. Ferdinand d'Efferen.

Friedberg ou Frideberg, *Wakremundus*: Philippes André Oldenburger. 300

Frigido-monte, *Guillelmus de*: Helinand de Pron-le-Roi.

Frizius, *Joachimus*: Roberd Fludd, ou de Fluxibus.

Froimont, *Le Sieur de*: François Delfau.

Fron dator, *Mercurius*: Emeri de la Croix.

Fronto Caracotta, *Hippolytus*: Pierre du Moulin.

Fructuosus Episcopus: Jean Ferrer.

Fruscadino, *Cesare Leone*: François Marie de Luco Sereni. 414

Fugitivo *Accadem.* Indomito: Augustin Lampognani.

Fulgentius: Libert Fromond.

Fulgofo, *Raffaele*: Raph. Fregose. (1)

Fulvio Savojano, *Valerio*: Jacques Castellani.

Furnesterus, *Zacharias*: Hugues Doneau
ou

¶ Le nom Frégose, en Italien *Fregoso*, s'étant presque toujours rendu en Latin par *Fulgosus*, il est ensuite arrivé que du Latin *Fulgosus* on a fait l'Italien *Fulgofo*, mais il est visible que ce *Fulgofo* n'est pas un masque, & n'a pas du être rapporté comme tel.

ou Donellus. 46

Furstenerius, *Casarinus*: Esaïe Puffendorff,
douteux. N.... Alexandri, *douteux*.
 Ludolphe Hugon, *douteux*. Godefroi
 Guillaume Leibnitz, *vrai-semblable*.

G.

G Abalis, *Le Comte de*: l'Abbé de Vil-
 lars (2). 303

Gabrias: Ignatius Diaconus. *palea*.

Gaëtano, *Silvio*: Augustin Viale.

Galersis: Felician de Silva.

Galiardi, *Facibonio*: Boniface Agliardi.

Galindo: Prudentius Trecass. *palea*. imò
 Prudentius est Galindo.

Galindus Cantaber, *Fortunius*: Gaspar
 Scioppius, *douteux*.

Galiotus Galiaceus Karelsbergius: Conrad
 Samuël Schurtzfleisch.

Galistoni, *Majoto*: Angelique Aproffio. 417

Galistoni, *Carlo*: Angelique Aproffio.

Gallerius, *Nicolaus*: Antoine Possévin.

Gallus, *Joannes-Baptista*: Jean de Machaud.

Gallus, *Optatus*: Charles Hersent.

Ganajus, ou de Ganay, *Ludovicus*: An-
 toine Vaira.

Gangapano, *Ventidio*: Paganinus Gau-
 dentius.

Garcia, *Juan*: Pierre de Alva & Astorga.
 Gar-

¶ Le Comte de Gabalis est simplement un titre
 de livre & non pas un nom sous lequel l'Abbé de
 Villars ait caché le sien. Il auroit falu pour cela
 qu'il eût intitulé son livre en ces termes: *Entretien*
sur les sciences secretes par le Comte de Gabalis.

- 528 LISTE DES AUTEURS DE'GUISE'S
 Gavardo Vacalerio , *Ginnesi*: Jean Sa-
 gredo.
 Gazonval, *Le Sieur de*: Jean Sirmond.
 Gebhardus, *Joannes Wernerus*: Hippolyte
 Colli ou à Collibus.
 Gemberladius, *Guillelmus Rodolphus*: An-
 toine le Brun.
 Genari ou Januarius, *Paolo*: Angelique
 Aproffio.
 Gendre, *Le Sieur le*: Guillaume de La-
 moignon, avec Olivier le Fèvre d'Or-
 messon. 225
 Gennadius Patriarcha C P.: Georgius
 Scholarius.
 Genova, *Ignetto da*: Inghetto Contarde
 ou Corrado.

Ge

1 ¶ C'est Pierre Tressan de la Vergne, né l'an
 1618. & mort au mois d'Avril 1624. en passant
 dans les Cevennes une rivière où il se noya.

2 ¶ Il y a ici beaucoup de fautes, qui seront re-
 dressées par ce qui suit. La Croix du Maine
 corrompu le nom de l'Auteur, & le titre du livre
 lorsqu'il a dit que *Geusroy de la Vallée* avoit intitu-
 lé son écrit: *Erre Geru*. Ce livre dont en 1713.
 je fis present à Mr. l'Abbé d'Estrées nommé de-
 puis à l'Archevêché de Cambrai, & mort le 3. Mars
 1718. consiste en un discours tres-mal conçu & très-
 mal raisonné de 8. feuillets in-8. En voici tout au
 long le titre avec toutes les fautes d'orthographe
 très-fidèlement copiées: *La Béatitude des Chrestiens, ou
 le sico de la Foy, par, Geoffroy Vallée natif d'Orleans,
 fils de feu Geoffroy Vallée & de Girarde le Berruyer.
 Ausquels noms d's Pere & Mere assemblez il s'y trou-
 ve Lerre, Geru vrey sico D. La Foy bygarrée. Et au
 nom du fils. Va sico regle Foy. Autrement. Guère la
 sole Foy. Au devant de cet exemplaire, l'unique
 peut être qui existe, étoient ces mots d'une écriture
 très-ancienne: Il fut condamné à être pendu & son
 corps*

Genna, *Genovese ou Genuensis*: Passera ou de Passeribus, Balbo, Mongiardini, &c.

Georges, *Le Prieur de saint*: N.... le Tourneux.

Gerardo *Espagn.* Gonçalo de Cespedes & Meneses.

Gerardus, *Petrus*: Fauste da Longiano.

Germain Docteur, *Le Sieur*: Pasquier Quesnel, *douteux*.

Germain, *Le Sieur de saint*: N.... de la Vergne (1).

Germanicus, *Constantinus*: Philippe André Oldenburger.

Geroyle, *Alce du*: Claude le Goyer.

Geru, *Erre*: Geofroi de la Vallée (2).
Ghe-

corps réduit en cendres, le 2. Janvier 1573. au Chatelet de Paris, & fut des Juges, dont appel, la Sentence exécutée le 9. jour de Fevrier ensuivant, place de Greve, & abjura son erreur publiquement cognoissant sa faute. Bayle, qui dans son Dictionnaire au mot VAL &c. a fait un article fort defectueux de ce Geofroy Vallée, semble douter un peu qu'on y trouve, que quiconque veut être Athée, doit être premièrement Huguenot. Il n'en auroit pas douté, s'il avoit vu le livre & qu'il y eût lu ces mots f. 5. tourné: *Le libertin ne croit, ni d'croit, ne se fiant, ne desiant de tous, ce qui le rend toujours douteux, pouvant venir s'il est bien instruit, ou qu'il medite souvent, à plus heureux port que tous les autres qui croient, (pourvu qu'il ait passé par la Huguenoterie) d'autant qu'il monte en intellect plus que le Papisse, aussi s'enferme-t-il lourdement, s'il ne se retire, pouvant tomber à l'Athéisme (il est vrai que l'homme ne peut jamais être Athéiste, & est ainsi créé de Dieu) mais il peut tomber au plus mauvais état que tous les dessusdits.* Louis d'Orléans, fameux ligueur, a dit à ce propos dans son Banquet du Comte d'Arète p. 48. *Et ne vous souvenez*

- 530 LISTE DES AUTEURS DE'GUISE'S
 Gherus, *Ravutius*: Janus Gruterus. 8
 Gibronte Runeclus Hanedi, *Resene*: Daniel Schwenter.
 Gielli ou Gellius: Nicolas Machiavel.
 Giraldinus, *Joannes*: Christophle de Sacrobosco.
 Gimontius Sclavonenfis, *Paulus*: Jean Boucher.
 Giraldus Patavinus, *Bernardinus*: Gaspar Scioppius, *douteux*.
 Girard, *Le Sieur*: Talon de l'Orat. *conjointement avec Gir*.
 Giron de Palaceda, *Martinus*: Jean Martinez de Ripalda.
 Giscatedro ou Guiscaredo: Jacques Puche ou Puig.
 Gistel ou Ghittel, *Josse*: Ambroise Zeebout.
 Glareano, *Scipio*: Angelique Aprofsio.
 Glas, *Le Sieur de saint*: N... de S. Usans (1).
 Glottocrifio, *Fidentio*: Camille Scrofa.
 Gluckradius, *Christophorus*: Jean Hartman.
 Gobelinus, *Joannes*: Pie II. 248
 Godefroy, *Antoine*: Ant. Arnaud & God. Hermant, *conjointement*.

Godel-

Souvenez vous point du beau Vallée, qui fut brulé à Paris & le confirma par un livre, que plusieurs ont, que c'étoit Calvin qui l'avoit fait Athée. Gui Patin dans sa Lettre à Charles Spon du 1. Avril 1657. croit que l'Athée dont parle le P. Garasse pag. 142. de sa Doctrine curieuse, & qu'il dit avoir été exécuté le grand Jeudi de 1573. n'étoit autre que ce Vallée, ce qui est assés vraisemblable, quoique la date & les circonstances du fait, telles que les rapporte le P. Garasse, Ecrivain sur ces sortes d'articles, & generalement très-peu exact, ne s'accordent point avec

Godelmannus, *Joannes Georgius* : David Chrytræus.

Godentiis, *Antonius de* : Voyés Bembellonna, *ci-devant*.

Goffar ou Goffaert, *Antonius* : Edouard Knott, *douteux*. Jean Floyde, *douteux*.

Goffridus Vindocinensis : Jean Roscelin, *douteux* ou *Impost*.

Gongora, *Luis de* : Carlo Sperone.

Gotlieb, *Christianus* : Voyés Fridberg *ci-devant*.

Gotwifus, *Donatus* : D. Wifart.

Grafedi, *Celio* : Felix Girardo.

Grandval, *Le Sieur de* : Jean du Verger de Hauranne.

Grace, *Felix de la* : Louïs Richeome.

Gratianus, *Vulturius* : Voyés Bassarius, *ci-devant*.

Greenwayus, Grenæus, Greenweld : Oswald Tesmond.

Griere, *Le Sieur de* : Henri Etienne.

Grifagni, *Astero* : Guidubaldo Benamati.

Grimming, *Rodolphus* : Guillaume Gumpenberg.

Grisimani, *Dario* : Jean Ambroise de Marini.

Grosip-

avec ce qui a été dit ci-dessus. On peut voir dans le 4. vol du Menagiana pag 311. mes autres remarques touchant ce Geoffroy Vallée.

¶ L'Abbé de Saint-Ussans de Toulouse nommé Pierre de S. Ussans, Auteur des Billets en vers imprimés à Paris in-12. 1688. y avoit dix ans auparavant fait imprimer sous le nom de S. Glas, un volume de même taille intitulé *Contes nouveaux en vers*. C'étoit fort peu de chose. Il mourut le 11, Mai 1699,

532 LISTE DES AUTEURS DE'GUISE'S

- Grosippus, *Pascasius*: Gaspar Scioppius.
 Grubinius, *Oporinus*: Gaspar Scioppius.
 Grundmannus, *M. Christ.*: Jacques Eifenberg.
 Guadagno, *Giuseppe Lorenzo*: Paul Principe, ou Prince.
 Gualterus: *Joannes*: Janus Gruterus.
 Guerrero, *Francesco Antonio*: Archange Belboni.
 Guersens, *Cajus Julius* ou *Julien de*: Catherine Fradonnet des Roches.
 Guevara, *Petrus*: Pierre Alagona. 261
 Gufo de Gufonibus: Augustin Coltellini.
 Guidiccio, *Joannes à*: François Macedo.
 Guillelmi ou of Williams: J. Keynesius, autrement Neoportus.
 Guillelmi ou Wilhelmi: J. Harlemius.
 Guimenius, *Amadeus*: Mathieu de Moya. 483
 Guymara, *Marc-Antoine*: Jean le Bon, douteux. Jacques Charpentier ou Charpentier, douteux.
 Guymier, *Cosmas*: Jacques Maréchal, douteux. (1)
 Gylander ou Gylmannus, *Adrianus*: Nicolaus

1 ¶ Il n'a pas tenu à du Moulin sur la Règle de la Chancellerie de *verisimili notitia* n. 53. que Jaques Maréchal (Quelques-uns le nomment mal Jean) ne soit cru le véritable Auteur du commentaire sur la Pragmatique Sanction attribué à Cosme Guymier, mais comme son opinion n'est fondée que sur des conjectures assés vagues, on ne balancera pas, je pense, à leur préférer les raisons solides qu'en faveur de Guymier y a opposées François Pinsson docte Avocat au Parlement de Paris, dernier éditeur de la Pragmatique.

2 ¶ Il s'agit des six tomes *Supplicationum Camera-*
lium.

H.

H Aechtanus, *Laurentius*: L. Godtsen-
Hoven.

Haeres, *Voyés* Cyrinus *ci-devant.*

Hailbronnerus, *Jacobus*: Gaspar Barthius.

Hallus, *Edwardus*: Ed. Oldcorne.

Halyabas ou Haly fils d'Abat: Isaac Is-
raélite.

Hanedi, *Runeclus*: *Voyés* Gibronte *ci-de-
vant.*

Harasch ou Haraash: R. Ascher ou As-
her. 434

Haravaad ou Harabad: Abraham bar Dior. 434

Haram: Elie Misrahi ou Oriental. 435

Haran: Nissim. 435

Hariaph ou Hariph: Isaac Phés ou Al-
phés. 435

Harteveltius, *Gaspar*: Nicolas Susius,
douteux.

Hafolle, *James*: Elias Ashinole.

Hauletus, *autrement* Howlet; Robert Perfo-

lium, c'est à-dire des Requêtes présentées à la Cham-
bre Impériale de Spire. Quoique la collection qui
en fut faite, eût paru sous le nom d'Adrien Gyl-
man, on savoit néanmoins que Paul Mathias Weh-
ner en avoit recueilli le troisième tome. C'est ce
qu'on apprend n. 941. des Anonymes de Placcius,
qui de plus n. 1276. de ses Pseudonymes témoigne
ne pas bien entendre ce qu'a voulu dire ici Baillet
qu'il croit avoir mis par erreur *Nicolaus Wineus*,
(car c'est ainsi qu'il l'écrit) à la place de *Panlus*
Mathias Vehnerus.

- Perfonius ou Pearsons.
 Hausen, *Henricus*: François Macedo.
 Hay Benedictinus, *Romanus*: Gaspar Sciop-
 pius, *douteux*.
 Hebius, *Tarraeus*: Gaspar Barthius.
 Hedouville, *Le Sieur de*: N.... de Sallo. 249
 Heerden, *Eitel Friederich von*: Jean
 Schwartzkopff, *douteux*. N.... Heiden-
 reich, *douteux*.
 Heister, D.: Jean Grothaus.
 Helenoceus, *Balduinus*: Jean Louis Scion-
 leben ou Schonleben.
 Heliocantharus Borealis: Michel Sendi-
 vogius.
 Henri, *Petrus*: Jean-Baptiste Guesnay.
 Hephæstion, *Euty chius*: Bonaventure
 Schmidt ou Vulcanius. 318
 Hercinianus, *Fabius*: Jacques Keller.
 Hermannovillanus, *Didymus*: Thomas
 Clagius.
 Hermanni, *Basilius*: Jean Wessels de
 Gansford.
 Hermannus Colonienfis: Jean Gropper.
 Hermodore: Jacques de Chevanes.
 Heron Philosophe: Maxime le Cynique.
 Herou-

1 On n'a jamais douté, ou du moins on n'a ja-
 mais du douter que les deux Ecrits satiriques pu-
 bliés pour la première fois l'an 1646. contre An-
 toine Godeau Evêque de Grassie, l'un intitulé *An-
 tonius Godellus Episcopus Grassensis, an elogii Aureliani
 Scriptor idoneus?* sous le nom de *Paulus Romanus*;
 l'autre, *Antonius Godellus Episcopus Grassensis utrum
 Poëta?* sous le nom de *Candidus Hesy chius* ne fussent
 du Jésuite François Vavasseur. La diction seule en
 est une preuve convaincante; aussi n'a-t-on pas man-
 qué

Herouval, *Antoine Vion de*: Hyacinthe ou Jacinte Carme.

Herpin, *René*: Jean Bodin.

Hesliander, *Christianus*: Theodore de Beze, *douteux*. Christophle Herdesianus, *vrai-semblable*.

Hesychius, *Candidus*: Pierre Mambrun, *douteux*. François Vavasseur, *vrai-semblable*. (1)

Heyland, *Gottlieb*: Henri Wesner ou Henri Gebhard, ou Henri Gerhard Wesner.

Hibernus, *Leonardus*: Paul Sherlogh.

Higatus, *Ranutius*: Ignace Huarte.

Hilpericus ou Helpericus, *Ferius*: Alcuin, *douteux*.

Hispaniolus, *Joannes*: Baptiste Mantouan. (2)

Holopherne, *Tubal*: Bonaventure des Perriers, *douteux*: Geoffroi de la Vallée, *douteux*. 282

Homerus Auricularius: Angilbert de saint Riquier.

Honorius, *Philippus*: Julius Bellus, Jules Belli.

Honuphris Citerciensis: Christophle Borri ou Burrhus.

Hortibonus: Isaac Casaubon.

Hospi-

qué de les imprimer avec toutes ses autres œuvres à Amsterdam in-fol. 1709

2 ¶ Quoique ce Poëte fût de la famille des Spagnoli de Mantouë, *ex gente*, comme dit Paul Jove, *Hispaniola*, il est pourtant bien sûr qu'il n'a jamais pris & qu'on ne lui a jamais donné le nom de *Joannes Hispaniolus*. Il est vrai que Vossius dans ses Historiens Latins, cent onze ans après la mort de Baptiste Mantouan, l'a nommé *Baptista Spagnolus Mantuanus*, mais ce n'est pas une raison pour le mettre parmi les Auteurs déguisez.

- 536 LISTE DES AUTEURS DE'GUISE'S
 Hospitalius, *Daniel* : Gaspar Scioppius ,
douteux.
 Howlet John. *Voyés* Hauletus, *ci-devant.*
 Hubertinus, *Leo.* *Voyés* à sancto Diony-
 sio, *ci-devant.*
 Humbertus Asceta, Cartuf. : François
 Macedo.
 Hyperetes, *Basilius* : Samuel Puffendorff.

I.

- J** Anssonius Campentis, *Robertus* : An-
 dré Voidovius.
J Januarius Fronto, *Quintus* : Jean Sir-
 mond. (1) 92
 Jastheus : Raphaël Fabretti. 292
 Ichanom, *Itenew* : *Voyés* Itnegluf *ci-après.*
 Idiota : Raimond Jordani. 49
 Jehubi, Jekutiel fils de Juda.
 Jemicius, *Joannes*, Pierre Pazmany.
 Jesu-Maria, *Christophorus* à : Christ. de
 Cabrera.
 Jesu-Maria, *Gerardus* à : Ambroise Ro-
 cha de la Serna.
 Imbröll. *Voyés* Salvator *ci-après.*
 Imocreba ou Imorreba : David Aberby
 ou Abercrombe.
 Imperato, *Ferrante* : Nicolas Antoine
 Stelliola. 233
 Incaminato, *Academ.* Instabile : Louis
 Valesio.

Incer-

1 ¶ J'ai fait voir pag. 93. que *Quintus Januarius Fronto* étoit Hadrien de Valois, & non pas Jean Sirmond.

2 ¶ Alexandre Piccolomini de l'Academie des *Intronati* de Sienne avoit pour son nom particulier d'Aca-

Incerto: Jean François Loredano.

Incerto: Dominique Bartoli.

Incertus, Sebastien Fox de Morzillo.

Incognitus: Michel Ayguanus ou d'Ay-
gue. 49

Incognito: Michel Aguayo ou d'Aguayo,
différent du précédent.

Incognito, *Accademico*. Voyés le titre d'Ag-
girato.

Inconnu: le Comte de Cramail, *douteux*.
Charles Sorel, *douteux*.

Indinau, *Donaes*: Jean David.

Indomito *Accademico*: Voyés Fugitivo,
ci-devant.

Indris Boemo, *Gio*: Maria: Jean Am-
broise de Marini.

Ingenuis, *Franciscus de*: Paul Sarpi.

Innocent Egaré: Gilles d'Aurigny.

Instabile *Accadem.* Voyés Incaminato *ci-*
devant. 267

Intirizzato *Accadem.* Adormentato: Pier-
re Joseph Justinien.

Intronato *Accadem.* Alexandre Piccolo-
mini. (2)

Jonas, *Iustus*: Joffe Kock ou Coch.

Josema, *Hermannus*: Jean Hammer.

Josephus Schonaugientis: Hildegonde Re-
ligieuse.

Josseval, *Le Sieur de*: Voyés la Mothe
ci-après.

Ire-

d'Académicien celui de *lo Stordito* qu'il joignoit tou-
jours à celui d'*Intronato*, en sorte qu'il ne se trou-
vera pas qu'il se soit jamais déguisé sous le simple
nom d'*Intronato*, Voyés plus bas *Stordito*.

538 LISTE DES AUTEURS DE'GUISE'S

- Irenæus : Cælius Secundus Curio.
 Irenæus, *Prulus* : Pierre Nicole.
 Irenicus, *Erasmus* : Isaac Wolmar. 299
 Irenicus, *Franciscus* : Philippe André
 Oldenburger.
 Irresoluto, *Accadem.* Charles Papin ou
 Papini. 267
 Isauro, *Fileno di* : Ganges di Gozze du
 Pezzaro.
 L'Isle, *Le Sieur de* : Charles Sorel, *dou-*
teux. N..... de l'Isle Marivault, *dou-*
teux.
 L'Isle, *Richard de* : Richard Simon.
 Itnegluf, *Itenew Ichanom* : Fulgence Servite.
 Julien, *Le Sieur de saint* : Godefroy Her-
 mant.
 Jungermannus, *Hyginus Tbalassius* : Pier-
 re Merfenne.
 Juniperus de Ancona, *Franciscus* : Gaspar
 Scioppius.
 Junius Brutus, *Stephanus* : Voyés Brutus
ci-devant.
 Justinopolitanus, *Thomas* : Bernardin O-
 chin.
 Justo, *Eusebius à sancto* : Jean Durel.

K.

- K** Aiferstein, *Salomon à* : Quirinus Kulh-
 mann.
 Karelsbergius. *Voyés Galiotus Galiaceus* :
ci-devant.
 Kercoëtius Aremoricus, *Antonius* : Denys
 Pezau.
 Knott, *Edouard* : Mathias Wilson.
 Kriegsoederus, *Holofernes* : Gaspar Sciop-
 pius. L.

L.

- L** Aca, *Larcando*: Charles Cala.
 Lælius Fulginas, *Lucius*: Jules Re-
 calchi.
 Lætus, *Ambrosius*: François Duarein.
 Lætus, *Calvidius*: Claude Quillet.
 Lætus, *Petrus*: Pierre Joyeux. 48r
 Lætus, *Julius Pomponius*: Petrus Cala-
 ber. 89. 142r
 Lamira, *Trepus Ruitanus*: Petrus Turria-
 nus Ramila.
 Lamostoso, *Andrea*: Thomas Fardella.
 Lampugnanus, *Pompeius*: Marquard Fre-
 her, *douteux*.
 Lamuël ou Lemuël: Salomon.
 Lando, *Pamfilo* ou *Pamphilus*: Jules Ne-
 grone ou Nigronius.
 Lanel: Guillaume Colletet.
 Langeveltius, *Hermannus*: Nicolas Sufius.
 Lapede, *Hippolytus* à: Jean Joachim de
 Rusdorff, *douteux*. Joachim Dransé
 ou Transé, *douteux*. Bogisslaus Philip-
 pus Chemnitius, *peu vrai-semblable*.
 Lapede, *Pacificus* à: Philippe André Ol-
 denburger.
 Lasca, *il*: Antoine François Grazzini.
 Lassarino, *Benedetto*: Alexandre Benet.
 Latinus, *Pacatus*: Dominique Baudius. 299
 Laval, *Le Sieur de*: Guillaume le Roi,
 dit, l'Abbé de Hautefontaine.
 Laval, *Monsieur de*: Mr. le Duc de Lui-
 nes Louis Charles d'Albert.
 Laval, *Le Sieur de*: Catherine Agnès de
 S. Paul.

- 540 LISTE DES AUTEURS DE'GUISE'S
 Laretanus, *Bernardinus* : Charles Sigo-
 nius. 255
 Lazaro Sacco, *Ottone* : Charles Constan-
 zo Costa.
 Leewe, *Jean de* : J. van Heelu.
 Leidhresserus : *David* : Didier Heraud.
 Lellus, *Juannes Ludovicus* : Louis de Torres.
 Lelonato, *Odomenigico* : Jean Dominique
 Ottonelli.
 Lenis, *Vincentius* : Libert Fromond. 313.
 Leoclavicus, *Didymus* : Thomas Mazza.
 Leon de Modene : Salomon Uschi avec
 Lazare di Graziano Levi.
 Leopoldus, *Ludovicus* : Leon de Jode ou
 Leo Judæ.
 Lepidus. *Voyés Comicus ci-devant.*
 Lepta, *Thrasylbulus* : André Dinnerus.
 Lersac : Castel.
 Liberius à Sancto Amore. *Voyés Amo-
 re ci-devant.*
 Libertinus, *Clemens* : François Manoël
 ou Emmanuel.
 Libertus Aquilonus : Bertilus Canuti.
 Lichurdus Neocomensis : Jean Jacques
 Huldricus.
 Licinio Taba, *Paolo*. *Voyés Taba ci-après.*
 Licinio, *Publio* : Nicolas Craffo.
 Licinius, *Marcus* : Gilles Menage. 92
 Ligurino, *Mirtio* : Pierre Joseph Giustiniani.
 Lindius, *Stephanus* : Jean Castel.
 Lincuski, *Juannes Stephanus* : Jean Antoi-
 ne Caprini.

Lip-

¶ C'étoit ici le cas de mettre *douteux* : On croit
 que les commentaires sur l'*Encomium Maria* d'Eras-
 me imprimés sous le nom de *Liftrius*, sont d'Eras-
 me

- Lipsius, *Iustus*: Melchior Goldastus Haiminsfeldius, *apparence d'Imposteur*.
- Liftrius, *Gerardus*: Didier Erasme. (1)
- Locman: Esope, *palea*.
- Loemelius, *Hermanus*: Jean Floyde ou Lloyd.
- Loo, *Adrianus van*: Thomas Saillius.
- Lopez, *Dominicus*: Fauste Socin.
- Loranicus, *Julius*: Louis Carnolius.
- Lorge de Montgommery, *Mr. le Comte de*: René Ouvrard.
- Lorme, *Le Sieur de*: Jean du Verger de Hauranne.
- Loiseau, *Charles*: Antoine Hotman, *douteux*.
- Lucanius & Lucianus: Calvin. 293. 415
- Lucifer: Nicolas Oresme ou d'Oresmieux.
- Luck, *Good*, ou Godlucius: Roger Tui-
ford.
- Ludovisius, *Princeps*: Virginio Cesarini.
- Lunowski, *Lucas*: Gaspar Savicki.
- Lupa, *Alcinio*: Ferrante Pallavicino.
- Lurtzius, *Petrus*: Mathieu de Gracow.
- Lusininus, *Euphormio*: Jean Barclay.
215. 216. 308
- Lusino, *Gio: Gabriele Antonio*: Antoine Jules Brignole.
- Lufancy: Beauchateau: *Cela regarde peut-être les Imposteurs*.
- Lys, *Samuel du*: Simon Goulart.
- Ly-yo-fan: Jean-Baptiste de Moralez.

M.

me lui-même. Charles Patin dans la préface de son édition a fait voir qu'il y avoit dequoi le présu-
mer, mais on ne sauroit le démontrer.

M.

- M** Accati, *Grazia-Deo* : Jean-Baptiste Agocchia de Boulogne.
- Macer Jurisconsultus : Wölcmarus Kirstenius. 415
- Macer, *Jean* : J. le Bon d'Autreville.
- Macer Senior, *Nicodemus* : Ascanius Perfius, *douteux*. Gaspar Scioppius, *vraisemblable*.
- Macrinus *Salmonius* : Jean Salmon, *palea*.
- Madathanus, *Henricus* : Adrien Mynsicht.
- Madianus, *Tonantius* : Antoine Damiani.
- Madrid, *Francisco Antonio de* : Gabriel de Moncada.
- Magenhorstius, *Julianus* : Gaspar Koch.
- Magirus, *Marcus Antonius* : Pierre Scholier ou Schuller. 304
- Magnalpina : *Gio* : *Tanto* : *Voyés Tanto*, *ci-après*.
- Magnesius, *Hugo* : Hugues Cavell.
- Mainoldus Galeratus, *Jacobus* : Charles Sigonius. 254
- Malberg, *Albertus* : Philippes Bebius.
- Malcomesius, *Joannes Richardus* : Guillaume Ludwell.
- Mandrini, *Salpice de* : Jean Sirmond.
- Manés ou Manichée : Cubricus, *palea*.
- Manrique, *Pedro* : Guillaume Bate ou Batteus.

Man-

1 ¶ Voyés ci-dessus parmi les Poètes sur l'article 1267.

2 ¶ Mascurat & Saint-Ange sont les personnages d'un Dialogue dont Naudé est Auteur, mais on ne

- Mantuanus, *Baptista*: Jean B. Fiera. (1)
 Marc, *l'Abbé de saint*: N.....: Amelot
 de la Houffaye.
 Marcel, *Louis Fontaine Sieur de saint*:
 Zacharie de Lisieux. 285
 Maréscot, *Guillaume*: Papyre le Masson.
 Maria, *Ignatius à sancta*: Jean-Baptiste
 Catala, *douteux*. Michel de Molinos,
vrai-semblable.
 Marinius, *Franciscus*: Jean Sax ou Sachs
 de Fraustadt.
 Marius, *Hieronymus*: Cælius Secundus
 Curio.
 Marsilly, *Paul Antoine*: Isaac le Maître
 de Saci, conjointement avec Nicolas
 Fontaine.
 Martignac, *Joannes Baptista*: Nicolas Ri-
 quel.
 Martinez, *Jean*: Voyés Bahamonde &
 Fragofo, *ci-dessus*.
 Martinus: Raphaël de Vilofa.
 Mas, *Theophile du*: Symphorien Champier.
 Masarellus, *Angeius*: Les Théologiens de
 Neustad en corps.
 Mascurat: Gabriel Naudé. (2).
 Masius, *Gilbertus*; Henri Baertius Veken-
 styl.
 Massalia, *Alexius à*: Claude de Saumaïse.
 Masson, *Papyre*: Gui Patin, Jacques Gil-
 lot, &c.
 Malfonius: Christianus Becmannus.

Mata-

ne peut pas dire qu'il y ait pris ni le nom de Saint-
 Ange, ni celui de Mascurat. On peut seulement
 dire qu'il n'y a pas mis le sien, & qu'ainsi le li-
 vre est anonyme, mais non pas Pseudonyme.

544 LISTE DES AUTEURS DE'GUISE'S
Matago de Matagonibus: François Hot-
man.

F. Mathieu: M. Feydeau.

Mathæus, *Franciscus*: Edmons Mac-ma-
hone.

Matthania, *Nathanael Ælianus*: Dietrich-
tus Dorschius.

Maxeo, *Valerius*: Ismael Orxeau.

Mayerne Turquet, *Theodore*: Seguin &
Akakia.

Medius, *Jocosus Severus*: Sebastien Mit-
ternacht.

Medzibofius ou Miedzibos: Albert Ros-
cizewski.

Megnedinus, Victor, Pagius: Uytenbo-
gaert, Grevinchovius, Borrius.

Mey ou Mei, *Franciscus*: Franc. Rainaldi.

Melampodio, *Falcidio*: Joseph. de gli A-
romatarii.

Melanchthon, *Le Sieur de*: Jacques Pi-
neton de Chambrun. 318

Melanchthon, *Philippus*: Jean Brentius.

Melander, *Philoxenus*: Gaspar Scioppius.

Melangæus, *Hippophilus*: Philippes Me-
lanchthon ou Schwarzerdt. 315.318.319

Meleager: Balthasar Venator.

Meleagro, *Gianadino*: Jean André Moni-
glia ou Moneglia.

Melilambius, *Ambrosius*: Balthasar Schup-
pius.

Melifone, *Androvinci*: Alexandre Tassoni.

Melissus, Philander, &c.: Jean Mallara,
Fer-

x ¶ *Mere Sorte* est le titre du livre dont Pierre
Gringore est l'Auteur. Il n'a pas mis son nom à
la

Fernandés de Herrera, &c.

Melrose: Jean Caramuel.

Menart, *le Sieur*: Godefroy Hermant.

Menu, *le Sieur le*: N.... le Maistre.

Mercator, *Antonius*: Jacques Cujas. 47.249

Mercator, *Antonius*: Marc Lycklama.

Mercurius Britannicus: Joseph Hall.

Mere-Sotte: Pierre Gringore de Vaudemont. (1)

Merus, *Pasquillus*: Conrard de Zurphen d'Achtevelt.

Mesnil, *Jean-Baptiste du*: N.... Rosimond. (2) 481

Messalinus, *Wallo*: Claude de Saumaise. 414

Michaël, *Eliachim*: Jean Desmarests de S. Sorlin.

Michalowicz Zagielus, *Martinus*: Jérôme Stéphanowski.

Micheli, *Olmerio de*: Jérôme de Savone. 133. 285

Migeo, *Joannes*: Gaspar Thaumassiere de la Thaumassiere.

Minore, *Teofilo il*: Archange Rocca.

Minuccio Minucci: Paul Sarpi, *faux ou douteux*.

Miriteus Onatinus, *Rolandus*: Martin Antoine Delrio.

Mirtio. *Voyés le titre Ligurino ci-devant*.

Misenus: Christianus Simon Lithus.

Misoponerus: Isaac Casaubon.

Misoponero, *Filofilo*: Angelique Aprofio.

Misoscolo, *Eureta*: François Pona.

Modero,

la tête, mais il l'a découvert par acrostiche à la fin de l'Ouvrage.

2 ¶ Il falloit écrire *Resimont*.

- 546 LISTE DES AUTEURS DE'GUISE'S
 Modero, *Toascio*: Thomas Oderico.
 Modestin: Jean Pierre Camus.
 Modestus Pacimontanus, *Veranius*: Georges Cassander. 52. 53. 115. 483
 Moerbeanus, *Guillelmus*: Thomas de Cantimpré.
 Molina, *Tyrso de*: Gabriel Tellez. 134. 135. 285
 Mombrigny, *Le Sieur de*: Pierre Nicole.
 Mondier, *Melchior*: Goldast d'Haiminsfeld, *douteux*. Simon Goulart, *douteux*.
 Moneta, *Raphaël*: Dominique Minutoli.
 Moni, *Le Sieur*: Richard Simon.
 Mont, *Le Sieur du*: Isaac le Maistre de Saci.
 Montagnes, *Le Sieur des*: Jean Sirmond.
 Montagnes, *François des*: Voyés Montanus, *ci-après*.
 Montaldo, *Christianus de*: Chrétien Hoßburg.
 Montalte, *Louis de*: Blaise Pascal.
 Montanus, *Franciscus*: Louis Richeome.
 Montdieu, *B. de*: Florent Chrétien. (1).
 Monte, *Julius de*: Melchior Voets. 302
 Monte-Laboris, *Constantius de*: Jean Thuilus 313
 Monte-sperato, *Ludovicus de*: Herman Conringius.
 Monte-Tonali, *Zaninus Patelottius à*: Annibal Raimond.

Mon-

¶ Les trois Poètes Huguenots qui écrivirent en même tems contre Roufard sont Antoine de la Roche-Chandieu, B. de Montdieu & Florent Chrétien; le premier sous le nom d'A. Zamariel, le second eut le nom vrai ou faux de B. de Montdieu, le troisième, savoir Florent Chrétien, prit le nom de Fran-

Montholon ou Monthelon, *Jacques*: Pierre Coton.

Mont-sacré, *Olenix du*: Nicolas de Montreux.

Monzambano, *Severinus de*: Samuel Puffendorff.

Moraines, *Antonin*: Jean Martinon.

Moralez, *André de*: Martin de Roa.

Morsius, *Rodericus*: Henri Brinckelow.

Morus, *Alexandre*: Pierre du Moulin le jeune. 484

Mofa, *Harminius de*: Herman Fabronius.

Mofchus Sidonius: Moyse. *palea*.

Motte, *R. P. Seigneur de la*: Jean Louis d'Amiens. 286

Motte, *Le Sieur de la*: Antoine Arnaud.

Motte, *Le Sieur de la*: Pierre Thomas du Fossé.

Motte ou Mothe-Josseval d'Aronfel, *Le Sieur de la*: N..... Amelot de la Houffaye d'Orleans.

Mousnier ou Mousnerius, *Petrus*: Honorat Fabri.

Muela, *Terzon &*: Laurent Matheu & Sanz.

Mulot, *Le Docteur*: Mathieu de Mourgues.

Munscrod, *Raphaël Sulpicius à*: Guillaume Jocker, *douteux*. Justus Eckardus, *douteux*.

Munsterus Hypobolimæus: Gaspar Scioppius,

François de la Baronnie fort bien remarqué ci-dessus au mot *Baronnie* par Baillet qui ne s'en est pas ici souvenu. Ronfard dans sa Réponse en prose à ses calomnieux, sans nommer Florent Chrétien, l'a intelligiblement désigné par les mots de *Chrétien reformé*.

548 LISTE DES AUTEURS DE'GUISE'S

pius, *passivè.*

Mufæus: Moyse. *palea.*

Mufæus, Linus, Orpheus, Monantheuil,
Pithou, Loyfel.

Mufagetes: *Voyés le titre Decorus, ci-
dessus.*

Mufambertus, *Claudius*: Theodore de
Marcilly.

Mutus, *Pompeius*: Paul Bombino.

Mylius, *Erasmus*: Jacques Gretfer.

Mylonius, *Nicolaus*: Antoine Possevin.

Myon, *Eutychius*: Wolfgangus Muscu-
lus. 318

N.

NAcattel, *Lootri*: Troilo Lancetta.

Narcisse: Jean Louis Guez de Bal-
zac, *passivè. palea.*

Nascosto, *Accadem.*: Tancredo Cottoni.

Nasturzius, *Petrus*: Jean Louis Prasch.

Natalis, *Marcus*: Abraham Remy, *dou-
teux.* Jean Sirmond, *douteux.* &c.

Nathanael: Daniel Toffanus.

Nebelthavius, *Joannes*: Christophle Pezelius.

Nebriffensis, *Antonius*: Jean Louis de la
Cerde.

Neglec-

¶ C'est tout le contraire, *Andrea da Bergamo*,
est le masque, *Pietro Nelli* le vrai nom. Nous avons
de ce Pietro Nelli de Sienne deux livres de Satires
intitulées *Satire alla Carlona di Messer Andrea da
Bergamo*, écrites d'un style aisé & divertissant. Elles
furent imprimées à Venise in-2. l'an 1548. & l'an
1566. Le 1. livre contient 16. Satires, le second
26. Naudé pag. 217. de son Mascarat n'a guère
connu le goût des Satires *alla Carlona* quand il les

Neglectus, *Accadem. Romanus*: Barthelemi Tortolotti.

Nerone ou Nero: Jean-Baptiste Agocchi ou Agocchia.

Nelli, *Pietro*: André de Bergame. (1)

Nezeckius, *Nathanaël*: Theodore de Beze. 304

Neuffer, *Brüno*: François Macedo.

Nicander, *Ambrosius*: Amb. de Victoria.

Nicanor, *Lysimachus*: Jean Lesle douteux.

Henri Lesle, douteux. Jean Corbet, vrai-semblable. 282

Nicasius, *Chelidonius*: Jean-Baptiste Sinigh.

Nicius Erythræus, *Fanus*: Voyés Erythræus.

Nicolaïdes, *Theophilus*: Valentinus Smalcus.

Nicocleon: Mathieu de Mourgues.

Nicocleonte, *Collenuccio*: Vittorio Siri.

Nicolucci, *Amadio*: Nicolas Machiavel.

Nigris ou Neri, *Josephus de*: Jos. Fotius.

Nisielli da Vernio, *Udeno*: Benoit Fioretti. (2)

Nobel, *Jean*: J. le Bon Heteropolitain, ou d'Autreville.

Noctinot, *Ausonius*: Antoine Cotoni.

Nomisenti, *Girolamo*: Alexandre Tassoni. Norbin,

a comparées avec celles de Régnier.

2. ¶ Ce nom auroit été plus correctement énoncé de cette sorte: *Nisieli Udeno*: Benedetto Fioretti da Vernio. Ce dernier mot marquoit le lieu de la naissance de Benedetto Fioretti: & pour *Udeno Nisieli*, c'étoit un nom bisairement formé du Grec *ἕως*, du Latin *nisi* & de l'Ebreu *Eli*. par où il donnoit à entendre qu'il ne s'attachoit qu'à Dieu seul.

550 LISTE DES AUTEURS DE'GUISE'S
Norbin, *Jean*: Jean Brinon.
Noringius, *Livius*: Jules Negrone ou Ni-
gronius.

O.

O Cella, *Tubertus*: François de la Mo-
the le Vayer.
O&ave, *N...*: Costar de Lyon.
Oedickovius, *Joannes*: J. Erhard ou Rein-
hard Ziegler.
Oligenius, *Chianeus*: Fabio Paolini, ou
Paulinus.
Onak, ou Onk: Onkelos.
Onatinus, *Roland*: *Voyés* Miriteus, *ci-devant*.
Onuphrius. *Voyés* Honuphrius, *ci-devant*.
Opalenus, *Lucas*: Paulus Næocellus.
Origenes Adamantius. *Voyés* Adamantius
ci-devant.
Ormegrigny, *Le Sieur de*: Pierre du Mou-
lin le jeune.
Ofiteo, *Lucido*: Louïs Sesti.
Oforius, *Petrus*: Jean-Baptiste Verace,
ou Verax.
Otonali, *Arenif*: Antonio Alferi.
Otreb, *Rodulfus*: Robert Fludd.
Oxyorus: Montaigu. 318

P.

P Acemutus Analyticophilus, *Nomicus*:
Vincent Placcius. 302
Pacidius, *Jacobus*: Jacques Godefroy. 299
Pacifcus, *Hermannus*: Christophe Herde-
sianus.

Pacifi-

- Pacifique d'Avranches : N.... des Deserts. 300
- Pacimontanus, *Veranius* : *Voyés Modestus*, *ci-devant*. 300. 483
- Pacius, *Desiderius* : Guillaume Saldenus. 299
- Padilla DF : Antoine de Lebrixa ou Nebriffensis.
- Paeon & Pythagoras : Jean Jacques Harder & Jean Conrad Peyer.
- Pagnalmino, *Gio* : *Sonta* : Augustin Lampognani.
- Palaceda, *Martin de* : *Voyés Giron ci-dessus*.
- Palæologus, *Phileremus* : Martin Lardenois.
- Palæophilus : Jacques Mentel.
- Palmerius, *Joannes* : François Hotman.
- Palmerio, *Verante* : Sebastien Scarabici.
- Paltronio, *Carlo Lancio* : Jean-Baptiste Capponi.
- Palumbus, *Lælius* : Paul Belli.
- Pamlerus ou Bamlers, *Gaspar* : Gilles Hunnius.
- Pandochæus, *Helias* : Guillaume Postel.
- Pannonius, *Cælius* : Gregorius Hungarus. 315
- Pantherus, *Salomon* : Rifinski, ou Rifinius.
- Panurgus, *Vincentius* : Jean-Baptiste Morin.
- Papenaufem, *Wolffgangus Ernestus* : Antoine le Brun.
- Papon, *Louis* : Laurent Joubert.
- Paprocki, *Alexander* : Adalbert ou Albert Tylcowski.
- Paradinus, *Daniel* : Baltasar Hagelius.
- Paragerio & Paragesius, *Nicolaus* : Angélique Aprofio.

Para-

552 LISTE DES AUTEURS DE'GUISE'S
Paraschius, *Joannes* : Voyés Cysenius ci-
devant.

Paris, *Claude de* : Claude de la Place.

Parifius : Jacques Leschaffier.

Parker : Joffelin.

Parma, *Archangelus à* : François Macedo.

Parochus, *Fidelis* : Adalbert Tylcowski.

Parrhæsius, *Aulus Janus* : J. Paul de Parifiis.

101

Partenio, *Filofilo* : François Marie Fio-
rentini.

Pascale & Aliton : N.... de Villars.

Pasculo, *Durus de* : Everhard de Weihe.

Passagerius, *Roland* : Rol. Rodolph. de
Passégariis.

Passavantius, *Benedictus* : Theodore de
Beze.

Passavant ou Passevent Parisien : Antoine
Cathelan ou Catalan. (1)

Passavant, *Le* : Jean Pierre Camus.

Pastor, *Petrus Henricus* : Louise de Padilla.

247

Pasto-

1 ¶ Le mauvais petit Dialogue entre Passevent
Parisien & Pasquin Romain fut imprimé in-16. l'an
1556. sans nom de lieu, mais à Lyon, comme je
pense. L'Auteur de la Comédie du Pape malade
imprimée à Genève in 8. l'an 1561. attribué ce li-
belle au nommé Artus Desiré en ces termes pag. 60.

*Messag-er, as-tu tant viré
Pour connoître Artus Désiré,
Ce grand Poëte, & fort savant;
Qui a fait ce beau Passavant?*

Mais il est sûr que le *Passevent Parisien* est verita-
blement de cet Antoine Cathelan auquel il est ici
attribué, & contre lequel Calvin publia en la même
année

- Pastoris, *Adamus*: Rodulphus Martinus.
 Patricius Arinachanus, *Alexander*: Cornelius Jansenius.
 Pavillon, *Nicol. Georg.*: Poullain d' Agen. 415
 Pecheur Penitent: N... Patrix ou Patris. 50
 Pegeus, *Quirinus*: George Philippe Harsdorffer.
 Pensans-manus, *Frater*: Wigandus Cauponis.
 Pentareus Sideratus, *Petrus*: Fernandez Santander. 414
 Pentito, *Accadem.*: Torquato Tasso.
 Pepe da Sufa, *Crescentio*: Alexandre Tassoni ou Tassonné.
 Perdu, *Le vrai*: Pierre du Val.
 Peregrinus: Vincent de Lerins. 36. 112
 Peregrinus: Jean Gerson. 49. 50
 Peregrinus A. S.: André Schott.
 Peregrinus, *Constantius*: Balduin Junius ou de Jonghe. 305
 Peregrinus, *Desiderius*: Michel Servet. (2)
 Peregrinus, *Joannes*: Pelgromius Puldenius.
 Pere-

année 1556. un petit écrit dont le titre est: *Réformation pour imposer silence à un certain belitre nommé Antoine Cathelan, jadis Cordelier d'Albigeois.* Ni la Croix du Maine, ni du Verdier ne donnent à Artus Désiré le *Passavent Parisien* dans leurs Bibliothèques, au lieu que le second le rapporte en termes exprès dans la sienne parmi les livres d'Antoine Cathalan Albigeois.

2 ¶ Bailler s'est donc mépris lorsqu'à la fin du 9. chap. de la 3. partie de ses *Déguisemens des Auteurs*, il a dit que c'étoit Socin qui s'étoit caché sous ce nom. C'est très-certainement Michel Servet qui se le donna dans le petit livre Espagnol de sa façon, intitulé *Tesoro de l'Anima Cristiana*, traduit depuis en Latin, en Italien, en François, en

- 554 LISTE DES AUTEURS DE'GUISE'S
 Peregrino, *Lelio* : Pedre Hernandez ou
 Fernandez Navarrete.
 Peregrinus: Conradus Dominic.
 Peregrinus: Conradus Benedict.
 Perellius, *Johannes* : François Coster.
 Periander Rhœtus, *Antonius* : Jean Albert
 Portner.
 Periers, *Bonaventure des* : Jacques Pele-
 tier. 278. 279
 Pernius, *Joannes* : Joseph Creswell.
 Perrie, *Le Sieur de la* : Voyés Le Buy,
ci-dessus.
 Perseus, *Joan.* : John Fisher. 414
 Pescher, *le Sieur du* : N... Barry. 282
 Petolottus à Monte-Tonali, *Zaninus* :
Voyés Monte-Tonali, ci-dessus.
 Petrus Andreades, *Lucretius* : Jacques
 Stein.
 Petri, *Christ* : Stadius Buscherus.
 Petronius, *Jason* : Jean David.
 Pfefferkorn, *Joannes* : Arnaud de Tongre.
 Pflug, *Christophorus* : Janus Gruterus.
 Phædrus: Jacques Goutiere ou Gutherus.
 Phœ-

en Allemand, en Flamand, & même en rimes Fla-
 mandes. Sur quoi on peut voir Sandius pag. 11. &
 12. de sa Bibliothèque des Anti-Trinitaires,

I ¶ Ce Thomas Inghiramio de Volterre fut sur-
 nommé *Phædra* & depuis *Phædrus*, pour avoir,
 étant jeune, représenté le personnage de Phèdre dans
 la cour du palais du Cardinal de Saint George,
 où l'on jouoit l'Hippolyte de Senèque. C'est d'E-
 rasme dans sa Lettre du 1. Mars 1524. à Joffe
 Gaver qu'on tient cette particularité, rapportée long-
 tems après avec plusieurs autres par Leo Allatius
 sur la fin de son livre intitulé *Animadversiones in Antiqui-
 tatum Etruscarum fragmenta ab Inghiramio (Curtio) edita*,
 où il justifie Phædrus d'avoir supposé ces fragmens.
 Thomas Inghiramio, qu'Erasme, dans l'endroit cité,
 nomme

Phœdrus Volaterranus: Thomas Inghiramio. (1)

Phasianus. *Voyés Fagiani, ci-devant.*

Philadelphus Romanus, *Eugenius*: François Annat. 52. 477

Philadelphie, *Eusebe*: Theodore de Beze. 51

Philadelphus, *Irenæus*: Louis du Moulin. 52

Philalethes Polytopiensis: Hortense Lando.

Philalethes Utopiensis: Huldreich Hutten.

Philalethes, *Candidus*: André Bianchi.

Philalethes, *Endoxus*: Jérôme Donzellini.

Philalethes, *Eugenius*: Thomas Vaughan.

Philalethes, *Germanus*: Jacques Platel.

Philalethes, *Irenæus*: Samuel Przypcovius.

Philalethes *Irenæus*: ou *Eirenæus*: George Hornius.

Philalethes, *Irenæus*: Jean Lawfon, *douteux*. François Withe, *douteux*. Jean Prideaux, *douteux*. Gilbert Ironside, *douteux*.

Philalethes, *Irenæus*: Jean Crocius, *douteux*.

Phi-

nomme mal Pierre, fut Chanoine de S. Pierre de Rome & pendant cinq ans, savoir depuis 1505. jusqu'à 1510 tems de sa mort, Bibliothécaire du Vatican. Il n'y a je pense rien d'imprimé de lui qu'une Lettre Latine du 5. Décembre 1506. pag. 139. du Recueil de Mr. Burman in-4. 1697. Baillet a du écrire *Phædrus* & non pas *Phædrus*. Le Bembe l'appelle *Phædra* dans la Lettre qu'il lui écrit de Venise le 15. Septembre 1502. Mais presque tous ceux qui ont parlé de lui, & Bembe lui-même ailleurs, l'ont nommé *Phædrus*. Philippe Béroalde le jeune son successeur dans l'emploi de Bibliothécaire du Vatican a fait une Ode sur sa mort. Ceux qui en voudront savoir davantage pourront voir Bayle au mot *Phédre* (Thomas).

- 556 LISTE DES AUTEURS DE'GUISE'S
 Philalethes, *Irenæus*: Louis du Moulin,
faux. Voyés Philadelphus.
 Philalethes Hyperboreus: Jean Cochlée,
faux. Henri Corneille Agrippa, *dou-*
teux. Jean Louis Vivès, *probable*.
 Philalethes Eupistinus, *Germanus*: Char-
 les de l'Assomption.
 Philalethe: Pierre Alix, *douteux*.
 Philalethe & Empiriate: Simon Foucher.
 Philanax Anglicus: Pierre du Moulin le
 jeune, *faux & contr.*
 Philanderfons: Bernard Schmid.
 Philaretus, *Gilbertus*: Gisleb. Limburg.
 Philetymus *Baccal.*: Jean-Bapt. Sinnigh,
 ou Libert Fromond.
 Philiatros ou Philiatier, *Evonymus*: Con-
 rad Gesner.
 Philo Christianus, *ou plutôt Philochristia-*
nus. Voyés Altglaub.
 Philoecus, *Gratianus*: Jean Freinshemius
 Philomathus: Fabio Chigi. 9. 267
 Philomusus: Jacques Locher. (1)
 Philopater, *Andreas*: Robert Pearson, ou
 Joseph Creswel.
 Philopatris, *Antonius*: Thomas Stapleton
 Philophrone: Jean Labadie.
 Philoponus, *Honorius*: Gaspar Plautius.
 Philo-Romæus, *Alexius*: Dorothee Louf-
 fus.
 Philothée Bachelier, &c.: Jean Gontery
 ou Gontier.
 Philotheus ou Filoteo d'Asti, *Giovan*: le
 même. Phyl-

1 ¶ Jacques Locher n'a point écrit sous le nom
 simple de *Philomusus*, il a seulement joint cette épi-
 thète à ses deux autres noms.

Phyllarque: Jean Goulu de S. François.

10. 318

Piccini, *Paolo*: Scipion Paolucci.Pickarts, *Jeswald*; Philippe de Marnix de sainte Aldegonde.Picke Christophilus, *Guillelmus*: William Lucy.Pienorzecki, *Joseph*: Frederic Szembeck.Piercham, *Morin*: Symphorien Champier.Pierius Valerianus, *Joannes*: Pierre Valiero ou Valerii.Pietad, *Francisco de la*: Jean de Ribas Carrasquilla.Piguerre, *Miles* ou *Milon*: Lancelot Voisin de la Popeliniere, *douteux*.Pinto, *Celio*: Dominique Ponticelli.Piperno, *Theodoro Valle da*: Voyés Valle, *ci-après*.Piscina, *Diego Ramirez de la*: Jean d'Avalos.Pisseni: *Vegetio Agrippino*: Voyés Agrippino *ci-devant*.Pistorius, *Hermes*: Hermannus Rosendorff.Pitocco da Mantoa, *Limerno*: Theophile Folengi.Pius, *Thomas*: Th. de Ituren.Pius Manut. Rom. *Aldus*: Ald. de Bassiano. *palea*. (2) 149. 150Placentinus, *Dydimus*: Thomas Emser.

Placidus: Warinus ou Guarinus Abb.

Plazzonus, *Franciscus*: Jérôme Fabricius d'Aquapendente.

Plomb,

2 ¶ *Palea* n'est point ici à propos, tout étant vrai dans cet énoncé, hors *Bassiano* au lieu de *Bassano*.

- 558 LISTE DES AUTEURS DE'GUISE'S
 Plomb, *Le Sieur de*: Jacques Esprinchard.
palea. (1)
 Pocili, *Andrea*: Placide Reina.
 Pogoinmega, *Robusto*: André Barbazzi.
 Polano, *Pietro Soave*: *Voyés Soave ci-*
après.
 Polelli, *Gio*: *Francesco*: Charles Papin.
 Polemarchus: Amatus ou Peramatus, *Es-*
pagn.
 Polemarque: Jean Pierre Camus.
 Politianus, *Angelus*: Jean Ingolstetter. 473
 Polito, *Ermanu*: Emanuël Porto.
 Polonus, *Eq.* Jean Lans *Rel.* *Les autres*
déguifés sous le nom de Polonus, Voyés
ailleurs. 266
 Polyander, *Joannes*: J. Kerckhovius. *palea.*
 Polyandre: Charles Sorel. (2)
 Polyphilus, *ou plutôt Poliphilus*: François
 Colonna. 304. 420
 Pomponius Dolabella, *Julius*: Jean Sir-
 mond. 93
 Pontis, *Le Sieur de*: Pierre Thomas du
 Foffé.
 Ponzano, *Stopinus de*: Cesar Orfini.
 Porcius, *Publius*: Petrus Placentinus. 304
 Poreti, *Michel*: Petrus Michele.

Posse-

¶ Il ne faut point non plus ici de *Palea*. Jaques Esprinchard de la Rochelle étoit véritablement Sieur du Plomb, c'est-à-dire, du lieu nommé *le Plomb*. Il est souvent ainsi qualifié dans les Epitres Françoises à Joseph Scaliger, parmi lesquelles il y en a plusieurs des siennes. Nous avons de lui une Histoire des Empereurs depuis Jule César jusqu'à Rodolphe II. en deux volumes *in-8.* à Genève 1600. Voyés la clef de Colomiés sur les Epitres de Scaliger, & sur celles de Casaubon. Esprinchard mourut l'an 1604.

- Poffevinus, *Joannes-Baptista*: Bernardus
Mirandulanus.
- Postio, *Giorgio*: Cesar Alucci.
- Povar, *Silvius Ciprés de*: *Voyés Ciprés*
ci-devant.
- Prædestinatus, Hyginus, *douteux.* Arno-
be le jeune, *douteux.* Vincent Victor,
douteux. Primasius, *faux.*
- Prætorius, *Elias*: Chrestien Hohburg ou
Hombourg.
- Prelude, *vrai.* Pierre du Val.
- Presles, *le Baron de*: N.... Poncet.
- Primus: Jean Germain. *palea.*
- Probus, *Æmilius*: Cornelius Nepos. 7
- Prœckshorst, *Hilarius von*: Christophle
Rosselius.
- Promus Custos, *Veri*: Pierre de Morscow.
- Prosper Fesulanus: Guillaume Postel,
faux. Thomas Fedro, *douteux.* Cur-
tius Inghiramius, *douteux.* (3)
- Prosper, *Gratianus*: Fauste Socin. 315
- Pueroni de Cremone, *Dominic.*: Dom
Minutoli de Lucques.
- Puccius, *Franciscus*: F. Filidinus.
- Purwæus, *Joannes*: J. Wicleff.
- Puy, *Guy ou Guillaume*: Arnaud de
Pontac.

2 ¶ Polyandre est le titre d'un livre dont Sorel est Auteur, mais ce n'est pas un nom sous lequel il se soit caché. C'est une erreur assés familière à Baillet de prendre, lorsque l'Ouvrage est anonyme, le titre du livre pour le nom de l'Auteur.

3 ¶ Leo Allatius qui a écrit contre les prétendus Antiquités publiées sous le nom de *Prosper Fesulanus*, accuse uniquement *Curtius Inghiramius* de les avoir supposées.

Pontac. 69. 248
 Pyrard de Laval, *François*: Jérôme Bignon.
 Pytonillus, *Theophilus*: Hippolyte Tonelli.

Q.

Querberus: Cosme Rugeri ou Roger, dit l'Abbé de S. Mahé. (1)
 Quercetanus, *Josephus*: N. de la Violette.

Quercu, *Leodegarius à*: Adrien Turnebe.
 Quevedo: Moscherofsch.

Quevedo Villegas, *Francisque*: Laurent vander Hammen & Leon.

Quintil Horatien: Charles Fontaine.

Quintinus Heduus, *Leodegarius*: Theophile Rainaud.

R.

RA: Akiba ou Akiva.

Ra: Abraham, &c. Eliezer, &c.

Raba: Abraham Aben-Ezra.

Raba: Eliezer fils d'Akiba.

Rabiah: Eliezer fils de José Galiléen.

Rabus, *Ludovicus*: L. Gyncer ou Gynzer.

Rach ou Rah: Chasdai ou Chasda de Babylone. 434

Racemius: François de la Motte le Vayer. (2).

Radak: David Kimhi. 434
 Ræ-

1 ¶ Le P. Garasse écrit Quelberus pag. 156. de sa Doctrine curieuse.

2 ¶ Il fait ici une faute toute semblable à celle que j'ai remarquée ci-dessus au mot *Egiste*. Il prend pour

- Ræmond, *Florimond de*: Louïs Richeome.
 Rag: Gamaliel & Gersom, &c.
 Ragazonius, *Hieronymus*: Charles Sigonius.
 Ragusa, *Hilarius à*: François Macedo.
 Raimond, *Denys*: Claude Girard & Noël de la Lane.
 Ral: Resch Lakis.
 Ralbag: Levi fils de Gersom.
 Ram: Meir.
 Ramach: Moyse Cohen. 434
 Rambam: Moyse fils de Maimon. 434
 Ramban: Moyse fils de Nahman. 434
 Ramban: Meir fils de Nathan. 434
 Ramirez ou Ramiresius à Prato, *Laurentius*: François Sanchez ou Sanctius, & Balthasar de Cespedes. 254
 Rantzovius, *Christophorus*: Lucas Holstenius.
 Raptus Renovatus: Antoine ou André Picciolo, *douteux*.
 Rasba: Salomon fils d'Adrath. 434
 Rasbag: Simeon fils de Gamaliel. 434
 Rasbam: Samuel fils de Meir. 434
 Rasbi: Simeon fils de Jochai. 434
 Rasch: Salomon, Simeon, &c. 434
 Raschat: Sem Tob, ou Schem T'of. 434
 Rasci: Salomon Isaaki, *plutôt que* Salomon Jarhi. 434
 Rat: 'Gam fils de Meir. 434
 Rebulgo, *Mingo*: Jean de Mena ou Rodrigue Cota.

Refrî-

pour la *Motte le Vayer*, qu'il écrit toujours mal la *Motte*, un des personnages de l'Hexaméron rustique, savoir *Racemius* Bautre par allusion au Grec *β. τ. π. υ. ς.* raisin.

- §62 LISTE DES AUTEURS DE'GUISE'S
 Refrigeratorius , *Quirinus* : Quir. Kuhl-
 man. 324
 Regenvolscius , *Adrianus* : André Wen-
 gerscius.
 Reggius , *Honorius* : George Hornius.
 Reginaldus , *Guillelmus* : Guil. Gifford.
 Regius , *Nicolaus* : Chrestien Francken.
 Regnartius , *Valerianus* : Eudes Malcot.
 Regulus , *Albonescius* : Thesée Ambrogio.
 Reiferus , *Petrus* : Jean Stalpart vander
 Vielen.
 Relfensfo , *Johan. Volffg.* : Jean W. Ro-
 senfeld.
 Religioso , *Pio* : Jérôme Ghetti.
 Rénatus , *Ivo* : Philippe Pflaumer.
 René Clerc : Jean le Noir.
 Repos , *Cber* : Porcheres Laugier.
 Reppone , *Marfillo* : Pompée Sarnelli.
 Reuchlinus , *Andreas* : Valentin Smalcus.
 Reuchlin , *Jean* : Richard Simon. 473
 Reves , *Michel de* : Mich. Servet.
 Reymaeckerius , *Franciscus Carolus* : Franc.
 Cauve.
 Ramnusius Satyromastix Severinus : Jean
 Rhodius.
 Rhodiensis , *Menedemus* : Alexandre de
 Vincentinis. Riah

1 ¶ Du Verdier pag. 620. de sa Bibliothèque dit
 que Jaques Spifame a écrit sous le nom de Pierre
 Richer la *Réfutation des folles reveries & mensonges de*
Nicolas Durand dit le Chevalier de Villegaignon, livre im-
 primé l'an 1562. in-8. Surquoi Bayle aux mots *Ri-*
cher & Spifame, prétend que Pierre Richer n'est pas
 un masque, & que c'est véritablement de lui qu'est
 l'Ouvrage. Mais quoi qu'en 1561. comme le re-
 marque Bayle, il ait paru un in-4. à Genève inti-
 tulé *Petri Richerii Apologetici libri duo contra Ni-*
colanum Durandum qui se Vilazagnonem vocat; quoique
 cc

- Riah ou Riach : Janna Hacoheh. *Item*
 Juda Hajat.
 Riba ou Ribe : Jacob fils d'Eliezer.
 Ribag : Joseph fils de Gorion.
 Ribal : Josue fils de Levi.
 Ribaldus, *Petrus* : Michel Pieczek.
 Ribam : Joseph fils de Meir.
 Riban : Isaac fils de Nathan.
 Riban : Juda fils de Nahman.
 Ribasch : Isaac fils de Schefchat.
 Ribaz : Johanan fils de Zachée.
 Riboboli da Matelica, *Benduccio* : Benoît
 Buonmattei.
 Ricardus, *Antonius* : Etienne Deschamps.
 Riccio Veneto, *Annibale* : François Ma-
 cedo.
 Riccius, *Joannes Paulus* : Pedre de la Tor-
 re Ramila.
 Richard, *Joannes Christophorus* : Jean Pas-
 serat.
 Richea, *Dodo* : Otton Aicher.
 Richelieu, *Jean Armand* : Amable de
 Bourzeys, N.... de l'Isle Marivault
 & autres Docteurs.
 Richer, *Pierre* : Jacques Spifame. (1)
 Richwort, *Guillelmus* : Thomas White.
 Rigbe-

ce soit de ce livre-là même que Jean de Léry, qu'il cite, entende parler, lorsqu'il dit que *Petrus Richerius* y dépeignit *Villegagnon de toutes ses couleurs*, il se pourroit cependant bien faire que l'*in-8.* attribué par du Verdier à Spifame n'étant qu'une traduction Françoisise de l'*in 4.* le Traducteur l'auroit par cette raison publié sous le nom de Richer, du Latin duquel il l'a voit traduit. Il y a une Lettre de ce Richer du 31. Mars 1557. *ex Gallia Antartibi-*
ca, parmi celles de Calvin.

- Rigberius: Gabriel Gerberon. 434
 Rigogoli di Nibbiaia, *Lattanzio*: Mat-
 tieu Pinelli.
 Rimantel, *Le Sieur de*: Pierre Lombert.
 Ripa, *Cesar*: Jean Zaratino Castellini &
 d'autres.
 Riff, Conradus: N.... Cinglius (an Hul-
 drich. Zuingl.)
 Ritba: Jom. Tob fils d'Abraham.
 Riviere Augustinien, *A....* Theophile
 Raynaud.
 Riviere, *Le Sieur de la*: Roch le Bailly. 281
 Ro, *Clerarto*: Charles Torre.
 Robarts ou Robert, *John*: Thomas Swi-
 nerton.
 Robertus, *Carolus*: Alexandre Gottifredi.
 Rocabella ou Rocobella, *Marco*: Voyés
 Ettore.
 Rocca Contrada, *Lucianus de*: Voyés Belus.
 Rodrigo Rodriguez: Pierre d'Alva &
 Astorga.
 Roel Belga, *Conradus van*: Fortunio Li-
 ceti.
 Roffensis, *Joannes*: Richard Mountagu,
douteux. Jean Buckeridge, *plus vrai-*
semblable.
 Roffensis, *Joannes*: Martin Bucer, *douteux*.
 Roghi,

1 ¶ Voyés ci-dessus la note sur le mot *Hesychius*:

2 ¶ François Baudouin a toujours écrit *Rochius*,
 jamais *Roquius* ni *de la Roque*, le nom qu'il pre-
 noit lorsqu'en 1547. & 1556. il écrivoit à Calvin,
 dont il suivoit alors les sentimens. Il prétendoit
 par ce nom de *Petrus Rochius*, lui donner à en-
 tendre qu'il auroit dans l'attachement à sa doctri-
 ne une fermeté semblable à celle de la pierre &
 de la roche. On fait pourtant que Baudouin, à
 qui

- Roghi, *Francesco*: Jacques Fuligatti.
 Rolegravius, *Joannes*: Samuel Puffendorff, *douteux*.
 Romain, *François*: Louis Maimbourg. 301
 Romanus Veronensis: Charles Scribanus.
 Romanus, *Eusebius*: Philippe le Prieur.
 Romanus, *Joannes Baptista*: Elie Egyptien.
 Romanus, *Paulus*: François Vavasseur.
 N... de Vignacourt: *douteux*. Pierre
 Mâmbrun, *douteux*. (1)
 Romulus, *Franciscus*: Robert Bellarmin. 74
 Romulus, *à trois points*: Paradisus.
 Rondinus, *Julius*: Samuel Puffendorff,
douteux.
 Roquius ou Rochius ou de la Roque,
Petrus: François Baudoin. (2).
 Rosacius ou Rosarius, *Amandus*: Elie
 Putschius.
 Rosbecius, *Julianus*: Dominique Baudius.
 Rosetus, *Christophorus*: Gregorius Roseffius.
 Rossæus, *Guillelmus*: Thomas Morus.
 Rossæus, *Guillelmus*: Guill. Gifford, &
 Guill. Raynolds ou Reginaldus.
 Rosso, *Giulio*: Benoît Giustiniani.
 Royaumont Prieur de Sombreval, *Le*
Sieur de: Nicolas Fontaine.
 Rudius, *Eustachius*: Jérôme Capivacci,
c'est

qui on a reproché qu'en vingt ans de tems depuis 1544. jusqu'à 1564. il avoit changé sept fois de Religion est mort en 1573. bon Catholique. Les Epitres de Petrus Rochius c'est-à-dire de François Baudouin ont été imprimées in-4 l'an 1562. sans nom de lieu mais apparemment à Genève, avec la Réponse de Calvin *ad Balduini convicia*, une Epitre de Duaren, quelques opuscles d'Antoine le Comte &c.

566 LISTE DES AUTEURS DE'GUISE'S

c'est plutôt un Plagiaire.

- Ruelle, *R. de la*: Theodore Maimbourg.
 Ruifius, *Godefridus*: Gualtherus Gravius.
 Ruitanus ou plutôt Ruritanus. *Voyés Lamira ci-devant.*
 Runeclus. *Voyés Gibronte ci-devant.*
 Rusbrochius ou Ruysbrochius, *Fulcherius*: François Macedo.
 Risbrochius, *Fulgentius*: le même.
 Rusticus, *Victorius*: Nicolas Villani. 324
 Rutgersius, *Janus*: Joseph Scaliger. (1)
 Ruys ou Ruiz, *Franciscus*: Michel Turbavi.
 Ruzante: Ange Beolque.
 Ryssen, *Leonardus à*: Gisbert Voetius.

S.

- S**abin, Paul Hay du Chastelet, *douteux.*
 Sabinus, *Julius Pomponius*: Petrus Calaber. 89
 Sacco ou Scacco. *Voyés Lazaro, ci-devant.*
 Sadeel, *Antonius*: Ant. de la Roche-Chan-

¶ Scioppius ayant attaqué la naissance de Joseph Scaliger qui se disoit descendu des Scaligers Princes de Vérone, & celui-ci ne voulant pas lui faire l'honneur de lui répondre par lui-même, se cacha sous le nom d'un jeune Ecolier de Droit de l'Université de Leyde *Janus Rutgersius*, encore ne le désigna-t-il que par les deux lettres initiales J. R. dans le titre de la Réponse ainsi conçu: *Confutatio stultissima Burdonum fabula*, Auctore J. R. Batavo, juris studioso. Bien des gens qui furent ce que ces deux lettres signifioient, crurent qu'effectivement la Réponse étoit de Rutgersius. Naudé l'a citée sous ce nom p. 243. 255. 262. & 266. de son Addition

Chandieu. 317

Sadiletus, *Claudius*: Jean Henri Alstedius.Saenen, *Leonardus van*: Jean Vander Laen.Sala, *Antonius à*: Gualterus Burlæus, c'est
plutôt *Impost*.Salassus, *Johannes Franciscus*: Voyés As-
pastes ci-devant.Saliebregno, *Gottilvano*: Antoine Jules
Brignole Sale.Sallaüs ou Sallai, *Stephanus*: Pierre Paz-
mani.Salmone ou Salamone, *Pier-Antonio*: Bal-
thasar Boniface.Salvatierra, *Louis de*: Augustin Vasquez.

Salvator Imbroll: Athanase Kircher.

Sammosto Rima, *Alpino*: Thomas Spino-
la Marini.Samonius: Robert Bellarmin, *incertain*.Sanchez del Aquila, *Didacus* ou *Diego*:
Thomas Hurtado.Sanchez, *Joannes*: J. Martinez de Cor-
douë.Sanga, *Liberius*: Martin Antoine Delrio.Sanlorini, *Alessandro*: Matthieu Pinelli.

Sapri-

à l'Histoire de Louis XI. L'Ouvrage cependant est très-certainement de Scaliger, qui dans sa 433. Lettre s'explique bien nettement de la conduite qu'il vouloit garder en cette occasion. *Nomen, dit-il, non apponam, neque meum, qui scripsi, neque ejus quem anonymum hujus auctorem facio. Itaque odorem hujus rei ad quenquam emanare nolo.* Il en fit même un secret à Casaubon qui ne sachant pas la signification des deux lettres J. R. fut obligé pour l'apprendre de recourir à un tiers. C'est ce qu'on peut voir dans la Lettre même qu'il en a écrite à Rurgerius du 29. Aout 1609.

368 LISTE DES AUTEURS DE'GUISE'S

- Sapricio Saprici: Angelique Apro시오.
 Saracenus: *Hieronymus*: Martinus Constantini.
 Sarava, *il Dottor*: Alphonse d'Ulloa.
 Sarckmasius, *Eusbulus Theosdatus*: Conrad Samuel Schurzfleisch.
 Sarfius, *Lotharius*: Horace Grassi.
 Sartorius, *Joannes*: J. Stoinski ou Stoinius dit Statorius.
 Sasbout, *Adam*: Jean Hessels ou Hesselius.
 Saura, *Antonius de*: Jean-Baptiste Poza.
 Sauveur, *le Sieur de Saint*: Jean-Baptiste Thiers.
 Savi, *Buenardo*: Urbain Davisi.
 Savignona, *Raffaële*: Jean Etienne Marrenco.
 Scacchi, *Girolamo*: Louïs della Casa.
 Scaliger, *Camillus*: Adrien Banchieri.
 Scandelens: Alexandre Cariero, *incertain* ou *defectueux*.
 Scappuzzo, *Ceccone*: Joseph Gualdo.
 Scaurus, *Hadriannus*: Pierre Petit.
 Schaumijs, *Eggebertus*: George Rittershusius.
 Schoockius, *Martinus*: Gisbert Voetius.
 Schulckenius, *Adolphus*: Robert Bellarmine. 74. 479
 Scimeon, *Recared*: Richard Simon.
 Scioppius, *Andreas*: François Garasse. 244.
 Scioppius ou Schoppius, *Gaspar*: Jean Buxtorf le jeune.
 Scïoppio, *Oldauro*: Angelique Apro시오.
 Scipio ou Scippione: Jérôme Mercurio, *palea*.
 Seba, *Adeodatus*: Theodore de Beze.
 Secundus, *Atticus*: Jean François Sazazin.

- rafin. 93
 Sedaletophilus, *Irenaus*: Jean Preuffius
 avec un Ministre Lutherien.
 Segala, *Giuseppe*: Marc Antoine Oliva.
 Selenus, *Gustavus*: Auguste de Lune-
 bourg. 10. 137. 318
 Selenicus, *Amator*: Antoine Ulric de
 Brunswick.
 Selenus, *Regius*: Basile Monner. 318
 Sella-Dei, *Antonius*: Elifade ou de Elizalde.
 Semanius, *Joannes*: Jacques Masenius.
 Semenzi, *Girolamo*: Cyprien Boselli.
 Semini, *Girolamo*: Bernardin Zaroni.
 Servilius, *Laelius*: Silvestre de Petra-sancta.
 Servius, *Christianus*: Chr. Becmannus.
 Servus, *Fidelis*: Barthelemi Clerck. 267
 Seuberlich, *Andreas*: Chrestien Hohburg.
 Severinus. *Voyés Rhamnufius, ci-devant.*
 Severinus, *Vincentius*: François Annat.
 304. 313
 Severus, *Alexander*: Jérôme Tortoletti.
 Severus Medius, *Jocosus*: Jean Sebastien
 Mitternacht.
 Sfortia Cufanus, *Romanus*: Jean Ramos
 del Mancano. 414
 Sideratus. *Voyés Pentareus ci-devant.*
 Sidereus, *Aloysius*: Vincent Caraffa.
 Si-es No-es, *Joannes*: Pierre d'Alva &
 Astorga.
 Sifilinus, *Hugo*: Honorat Fabri.
 Signatorius, *Rupex*: Pierre Sriverius.
 294. 314
 Silvanus, *Jacobus*: Jacques Keller.
 Silvester, *Christianus*: Cyriacus Spangenberg.
 Simon ou Simonis, *Franciscus*: Gilles
 Estrix.

- 570 LISTE DES AUTEURS DE'GUISE'S
 Simonius: J. Gondier ou plutôt Gontier
 ou Gonteri.
 Simonville, *Le Sieur de*: Richard Simon. 438
 Simplicius, *Joannes*: Jonas Schlichtingius.
 52. 305
 Sincerus, *Actius*: Jacques Sannazar. 107
 Sincerus, *Conradus*: N... Culpis ou Kulpis.
 Sincerus, *Jodocus*: Juste Zinzerling.
 Singletonus, *Guillelmus*: Leonard Lessius.
 Sitwald, *Philander von*: Jean Michel Mo-
 scherofsch.
 Smarrito, *Accadem.*: Charles Dati. 267
 Smidelinus ou Schmidelinus, Jacques An-
 dreæ. (1)
 Smithæus, *Nicolaüs*: Edouard Knott.
 Soave Polano, *Pietro*: Paul Sarpi. (2) 415
 Solangues, *François*: Gaspar Scioppius,
douteux.
 Solerius, *Anselmus*: Theophile Raynaud,
douteux. (3)
 Solitaire: le Comte de Cramail.
 Solitarius: Jacques Gohorry. (4).
 Solita-

1 ¶ On voit dans les *Anti* de Baillet chap. 199. que Jacques André fut appelé en Alemand Schmidlin parce qu'étant jeune il avoit travaillé du métier de maréchal. C'est un mal entendu. Melchior Adam dit parlant du père de Jacques André: *Exercuit autem ille artem fabrilem*, à quoi il ajoute que c'est ce qui attira au fils le sobriquet de petit maréchal, *unde huic Jacobo Smidlini nomen adhaesit*, & *Schmidlin ab aequalibus in pueritia fuit dictus*. Placcius n. 2553. de ses Pseudonymes a fait la même faute. Jaques André n'a pris nulle part le nom de Schmidelin.

2 ¶ Il faut écrire *Paolo Sarpio Veneto*, pour y trouver sans aucun changement *Pietro Soave Polano*.

3 ¶ Il y a long-tems que ce n'est plus un fait douteux. Outre que le livre étoit imprimé dans le

Solitarius : Jean François André Ustarroz.
Sommerfeld , *Jacobus* : George Rollenhagen.

Sonta Pagnalmino , *Gio* : *Voyés* Pagnalmino.
Sophodrus Vinerius , *Christianus* : Christophe Sandius le jeune.

Sophonius : Jean Moschus ou Eviratus
ou le contraire. (5)

Sorfi , *Nofaste* : Etienne Roffi.

Sorfi , *Tripeo* : Pierre Roffi.

Sotwellus ou South-wels : Th. Bacon.

Sovero , *Bartolomeo* : Fortunio Liceti , *faux*.

Spenserus , *Joannes* : Vincent Haecliffe.

Spica Apocopata : Ambroise Granello,
ou Ambr. Spighetto.

Spinola , *Joannes Ambrosius* : Odon de i
Conti , ou de Comitibus.

Spiritus Belga : Rodolphus Martini.

Spironcini , *Ginifaccio* : Ferrante Pallavicin.

Spontone , *Ciro* : Jean Antoine Magini.

Sprenger Ubiorum Consul : Antoine le
Brun.

Sprin-

le 13. volume des Ouvrages de Théophile Raynaud dès l'an 1665. il paroît encore que l'Auteur l'a reconnu pour sien pag. 54. de l'Apopompæus imprimé 4. ans après. Il étoit bien aisé par conséquent à Baillet qui n'a publié sa Liste qu'en 1690 de savoir la chose au vrai.

4 ¶ Il est vrai qu'on le surnommoit le Solitaire , mais il n'a fait imprimer aucun livre soit Latin , soit François , sous le nom pur de *Solitarius* ni de *Solitaire*.

5 ¶ L'autorité de Photius qui reconnoit Jean Moschus pour Auteur du livre, intitulé τὸ βίον Ἀμωροδπίου , ne permet pas de l'attribuer à Sophronius , puisque , ajoute Photius , c'étoit à Sophronius même, comme à son disciple, que Moschus , prêt à passer à une meilleure vie, l'avoit adressé.

- 572 LISTE DES AUTEURS DE'GUISE'S
 Springerus, *Justus*: Pierre Siringius, c'est
 peut-être le contraire.
 Squentius, *Petrus*: Daniel Schwenter.
 Squillas, *Septimontanus*: Tobie Adami.
 Statileus, *Marinus*: Pierre Petit.
 Stenonio Gorago, *Apolo*: Augustin Orenco.
 Stordito, *Accadem. Intronato*: Alexandre
 Piccolomini.
 Strumpfius, *Oswaldus*: Jean Scharffius.
 Stubrockius, *Bernardus*: Honorat Fabri 313
 Stumelius, *Fredericus*: François Macedo.
 Sturmeneck. *Voyés Anti-Sturmius ci-de-
 vant.*
 Sturmius, *Hermannus*: Jean Sturmius.
 Sturgardia, *Wilhelmus de*: Guill. Holder.
 Suavius, *Leo*: Jacques Gohorry.
 Subasiano: Joseph Aromatario.
 Subditus, *Fidelis*: Jérôme Moscorovius.
 50. 267
 Sulpicius: Culpifius ou Kulpis.
 Sulpitius Raphaël: *Voyés Munscrod ci-
 devant.*
 Supe-

1 ¶ C'est sous ce nom qu'a paru la Préface du
 livre intitulé *Vindicia contra Tyrannos*. Mais ce *Cono
 Superantius Vasco* à qui l'on attribue cette Préface ;
L. Scribonius Spinther Belga, & *Alphonsus Menesius Be-
 navides Tarraconensis*, l'un prétendu Auteur des 16. vers
 Elégiaques qui sont à l'entrée du livre, l'autre des
 78. qui sont à la fin, ces trois noms, dis-je, m'ont
 bien la mine d'être de l'invention d'Hubert Languet
 qu'on fait avoir composé sous celui de *Stephanus
 Junius Brutus Celta*, les *Vindicia contra Tyrannos*.

2 ¶ Il se trompe ici de la même manière qu'il a
 fait ci-dessus au mot *Nelli*. C'est en effet sous le
 faux nom de *Justus Springerus* que *Petrus Syringius* a
 écrit le traité de *pax Religionis*, comme divers Au-
 teurs que cite Placcius n. 2612. de ses Pseudonymes
 l'ont

- Superantius, *Conon*: Philippe de Mornay,
douteux. (1)
 Surdus, *Simon*: Jean-Baptiste Leo.
 Syringius, *Petrus*: Juste Springer. (2)

T.

- T** Aba, *Paolo Licinio*: Tobie Pallavicin.
 Tabia, *Joannes de*: J. Cagnatus ou
 Cagnasso.
 Tacera, *Rinaldo*: Raphaël Badii.
 Tacitus, *Erminius*: Terence Alciat.
 Talpi, *Glemoglio*: Guillaume Plati.
 Talpiteo da Contilmanno, *Costantio*: Au-
 gustin Paoletti.
 Tanaglia, *Sulpizio*: Sebastien Forteguerra.
 Tanquerel: Bertrix.
 Tanto Magnalpina, *Giovan*: Augustin Lam-
 pognani.
 Tavernier, *Jean-Baptiste*: N.... Chap-
 puzeau, &c. (3).
 Tenebrio: Schottus. (4)

324

Teren-

Pont remarqué, entre autres Decker à la fin de sa
 7. section de *Scriptis adespotis.*

3 ¶ Ce n'est ni tout à fait Tavernier, ni tout à
 fait Chappuzeau. Jean Baptiste Tavernier a fourni
 la matière des relations; Samuel Chappuzeau l'a
 rédigée par écrit.

4 ¶ On pourroit reprendre ici Baillet, première-
 ment de ce que Schottus étant le nom de plusieurs
 Auteurs morts avant lui, tels que Petrus, Francis-
 cus, Andreas, Gaspar &c. connus tous par leurs
 Ouvrages, il devoit spécifier par le nom de barême
Andreas, le *Schottus* qu'il avoit en vuë. Seconde-
 ment le Jésuite *Andreas Schottus* de tant de livres
 qu'il a faits, n'en ayant absolument publié aucun
 sous le nom de *Tenebrio*, on ne voit pas que pour
 avoir

574 LISTE DES AUTEURS DE'GUISE'S

- Terentius: Scipion, Lælius, &c. 7
 Terra-nera: Melanchthon. 462
 Tertre, *Le Sieur du*: N.... Torrentier.
 Terzon y Muëla, *Sancho*: Laurent Matheu & Sanz.
 Teutonicus Philosophus: Jacques Bohmen.
 Teutopulus, Teupolus, Tiepoli: François Piccolomini.
 Texeira, *Jofephus*: Etienne de Lufignan, *douteux*.
 Thalassus Jungermannus, *Hyginus*: Pierre Merfenne.
 Tanatophrastus, *Christianus*: Jacques Canifius. 301
 Theocrenus ou Theocreno: Benoît Tagliacarné. (1)
 Theodericus Virdunensis: Vennericus Vercellensis.
 Theodontius (2): Paul de Peroufe.
 Theodorus, *Elæus*: Elie Diodati.
 Theodotus, *Salomon*: Gilles Affnackeer.
 Theophanes Cerameus: Gregorius Tauromenita.
 Theophilus: Guillaume Lindanus Damafus.
 Theophi-

avoir un jour, écrivant à Voffius, fini son billet par dire, *Salutat te Tenebrio qui Photium dedit Latine*, on ait du lui donner place parmi les Auteurs déguifés. Ce ne fut qu'un pur jeu de mots, sur ce qu'ayant nom *Schottus* qu'il tiroit du Grec σκῆτος tenebres, il n'avoit pas laiffé de traduire & d'illustrer de quelques notes la Bibliothèque de Photius, ainfi nommé de τῶς lumière.

1 ¶ L'Abbé Tagliacarné Génois peu content de son nom Italien, s'avifa d'en relever la bassesse par une noble allusion Grecque. Au lieu de Tagliacarné il se fit de Θεὸς Dieu & de πηγή fontaine, appeler *Theocrenus*, nom qu'il retint toujours depuis tant

Theophilus, *Christianus*: Thomas Bartolin.
Theophilus Cosmopolita: Gisbert Voetius, *douteux*.

Theophilus, *Joannes*: Jérôme Bolsec, *douteux*. Jean Tauler, *faux*. Gaspar Schwenckfeld, *douteux*.

Theophilus Francopolita: *Joannes*: Jean de la Renaudie.

Theophilus & Tranquillus: Godefroy Wandelman.

Theophile & Timoleon: Louis de Courcillon de Dangeau, & Timoleon de Choisy.

Theophorus: Jean Gerson.

Theopompus: Anaximenes, *Imposst. Voyés ailleurs*.

Theoreste, *Epimelio*: Mich. Ang. Torcigliani.

Theosdatus: *Voyés Sarckmasius, ci-devant*.

Theffalus: Omer Talon.

Theupulus ou Tiepoli: *Voyés Teutopulus, ci-devant*.

Thewrdanck: Maximilien I. ou Michel Pfin-

tant en vers qu'en prose, même en François notwithstanding la terminaison, témoin le Rondeau de Clément Marot au Seigneur Theocrenus. Par où l'on voit que ce qui originairement étoit un masque cessa de l'être, & que c'en auroit au contraire été un pour cet Abbé si au lieu de Mr. Theocrenus on l'avoit appelé Mr. Tagliacarné.

3 ¶ Theodontius n'est pas un faux nom dont Paul de Pérouse se soit couvert. C'est véritablement un Auteur, de même que Paul de Pérouse. Ils sont cités l'un & l'autre par Bocace dans son livre de la Généalogie des Dieux.

Pfinzing.

308

Thiacus Scotus, *Agricola*: George Tom-
son.

Thomas Aquinas: François Haræus.

Thomassinus, *Jacobus Philippus*: Joann.
Rhodius; *cela regarde les Plagiaires.*Thomson ou Tomson, *Georgius*: Jac-
ques Tyrius.Thormarius Spado, *Charisius*: Jean-Bap-
tiste Capponi.Thrasylbulus, *Christophorus*: Basile Mon-
ner.

282

Thrasymachus, *Cyriacus*: Herman Con-
ringius.

Thurentensis Physicus: Thomas Erastus.

Tiberius Belga, *Philippus*: Ph. Briet.Tientibene, *Modello*: Benoît Mellini.Tilebomenus, *Cajus*: Jacques Mentel.

Timandre: Jean Sirmond.

Timauro, *Voyés Antiatae, ci-devant.*Timocrate: N.... Larroque le jeune,
*douteux.*Timophile, *Thierry de*: François d'Am-
boise. (1)

Timo-

1 ¶ La Croix du Maine dit que François d'Amboise a tous le nom de Thierry de Timophile fait imprimer à Paris chés Robert le Mangnier 1583. *le Dialogue & Devis des Dèmoiselles*, mais il n'ajoute pas que ce Dialogue est une traduction de celui d'Alessandro Piccolomini *trà Madonna Raffaella, e Margarita*, dont le titre est *La bella creanza delle Donne*, où l'on donne aux Dames des leçons de galanterie. C'est dequoi Du Verdier donne avis pag. 271. & 779. de sa Bibliothèque.

2 ¶ Il faloit écrire *Toso*.

3 ¶ Etienne Tabourot n'a jamais rien mis au jour sous le nom de *Torvobatus*, ou de *Torvobat*. Seulement

- Timotheus: Salvien de Marseille. 36. 52. 184
 Timotheus: Jean Thierry ou Joan. Theodoricus, *faux*. 52
 Tirel, *Darinel de*: Gilles Boileau.
 Tirelli, *Alberto*: Pierre Paul Caravaggio.
 Titus de Moldavie: Mamout. *palea*.
 Tomasini: *Voyés* Thomalinus, *ci-devant*.
 Tonfo (2) da Burden: Jules Cesar Scalliger. *palea*.
 Torbizi, *Cleonte*: Nicolas Berzetti.
 Torelli, *Pietro Paolo*: Santi Mariale, ou Sanctes Marialis.
 Torner, *Joseph*: Raimond Dalman de Roccaberti.
 Torrasius ou Torasius: *Voyés* Tofarrius, *ci-après*.
 Torres Centurion: *Voyés* Castro *ci-devant*.
 Torrus, *Ascanius*: Benoît Justinien ou Giustiniani.
 Tortus, *Matthaus*: Robert Bellarmin. 74. 248. 479
 Torvobatius, *Steph.*: Etienne Tabourot. (3)
 Tofa, *Philippus*: Antoine Possévin.
 Tofar-

lement dans ses Bigarrures au chapitre des Anagrammes, il rapporte tant en Latin qu'en François la sienne, & celles de deux Tabourots ses parens, que par une espece de bienfiance il nomme *Torvobat* & *Torvobatus*, ne jugeant pas à propos de les nommer par leurs vrais noms. Il aimoit d'ailleurs à se déguiser ayant pris dans ses Bigarrures le nom de *Des Accords* & celui de *Jean Vostet Breton*, anagramme d'Etienne Tabourot dans son Almanac imprimé in 8. à Paris 1588. Son Oncle Jean Tabourot s'est de même par transposition de lettres appelé Thomas Arbeau dans son Compt & dans son Orchestographie.

- 478 LISTE DES AUTEURS DE'GUISE'S
 Tosfarius ou Tosarius : Jean Sartorius ou
 Taylour.
 Tour, *Le Sieur de la* : Guillaume le Roy. 281
 Tourelle, *Le Sieur de la* : Touffains des
 Mares, *douteux*. 281
 Tranquillus, *Hortensius* : Jeremie Lando. (1)
 Transalpinus : Voyés Franolpinus *ci-devant*.
 Treisbach, *Hippolytus* à : Gaspar Lerck
 de Darmitein, *douteux*. Jean Conrad
 Keitman ou Kreidenman, *douteux*.
 Trembecius, *Joannes* : Jacques Rinieviecki.
 Trevus, *Perfius* : Pierre Servius.
 Triacaro, *Anello* : Troile Lancetta.
 Tribander, *Laurentius* : Laur. Stegmannus.
 Trigny, *Le Sieur de* : Antoine Arnaud
 & Claude Lancelot. 279
 Tubero, *Orasius* : François de la Motte
 le Vayer. (2)
 Turlupinus, *Nicodemus* : Jean Hotman.
 Turpinus ou Tilpinus, *Joannes* : Robert
 de saint Remi, *douteux*.
 Turpio Urbeveticus, *Felix* : Fauste So-
 cin. 324
 Turpio Gerapolensis, *Gratianus* : Fauste
 Socin.
 Tyburce, *Maistre* : Jeand'Abondance. (3)
 282

V.

1 ¶ Le nom de batême de ce Lando n'étoit pas
 Jérémie, maist véritablement *Ortensio* ou *Hortensius*.
 Ainsi ce n'est que son surnom qu'il déguisoit, sub-
 stituant à Lando ou Tranquillus en Latin, ou Tran-
 quillo en Italien. Voyés Bayle au mot *Lando*.

2 ¶ Baillet devoit écrire François de la Motte,
 &

V.

V Adin, Notoniano : Antoine Nau-
dino.

Vadiscus: Hulric Hutten.

Valentiis, *Ventura de* : Jurgen ou Geor-
ge Winther.

Valentinus, *Bafilins* : André de Solea,
douteux. N.... Tholden de Hesse,
douteux.

Valla, *Laurentius* : Barthelemi Petracci.

Valle da Piperno, *Theodoro* : Denys de
Occillis.

Valle, *Renatus à* : Theophile Raynaud.

Valle-claufa, *Petrus à* : Theophile Ray-
naud.

Valle-Quietis, *Anastafius à* : Voyés à Mon-
te-Laboris *ci-devant*. 313

Valle-Quietis, *Eques Germanus de* : Jean
Joachim de Rusdorff.

Vallo, *Christophorus à* : Leonard Hutterus.

Valmisfoto : *Voyés Aiora ci-devant*.

Vandoni, *Lucca* : Charles Basgapé.

Vannerus : Cosme Ruger, *dit l'Abbé de*
S. Mahé. (4)

Vargas, *Alphonfus de* : Gaspar Scioppius.

Vargas, *Emmanuel de* : Gabriel de Adarzo
& Santander.

Varna:

& François de la Mothe, *Horafius*.

3 ¶ Antoine du Verdier rapporte ces deux noms
pag. 634. & 635. de sa Bibliothèque, mais ils font
tous deux faits à plaisir.

4 ¶ Le P. Garasse pag. 156. de sa Doctrine cu-
rieuse,

580 LISTE DES AUTEURS DE'GUISE'S

Varna: *Voyés Barna ci-devant.*

Vassellus, *Fontanerius*: Sertorius de Galles.

Vatablus, *Franciscus*: Rodolphus Gualterus. *Item N..... Bertin & autres.* 255

Vatelmo, *Constantino*: Antoine Muscettola.

Vaticanus: Lelio Socin.

Vaux, *Le Sieur de*: Le Comte de Cramail.

Ubaldu, *Sinibaldus*: Hippolyte Colli ou à Collibus.

Ubeda, *Francisco*: André Perez de Leon.

Udenius, *Utes*: George Wolfgang Vedelius.

Vecchi, *Eraclio* ou *Heraclius*: François Rainaldi.

Vekiti, *Turanus*: Theodore Kievit.

Velasquez, *Antonio*: Ant. Vasquez.

Velasquez, *Didacus*: Diegue de Simancas.

Velasquez, *Geronimo*: Louïs Guerrero.

Vellay, *François de*: Jean Sirmont.

Vellejus, *Gregorius*: George Reveau.

Velli, *Francesco*: François Marie Maggi.

Vera, *Luis de*, Gaspar Gerzeran de Pinos.

Verato: Jean-Baptiste Guarini.

Verdæus ou Verdajus, *Renatus*: André Rivet.

Veresmartus, *Michaël*: Pierre Pazmani.

Veridicus, *Didymus*: Thomas Stapleton.

Veridi-

¶ Ceci a besoin d'éclaircissement. Majoragius accusé d'avoir changé son nom, allégué dans la dixième de ses Oraisons entre autres Savans, qui avoient usé impunément de la même liberté, ce Fabius Vigil, mais comme il parloit à des gens instruits de la chose, il ne l'a dit qu'à demi mor. Voici le fait plus au long. Fabiano della Veglia de

Veridicus Belgicus : Charles Scribanius.
 Veridicus Germanicus : Guillaume Federle.
 Veridicus Christianus : Jean David.
 Veridicus Catholicus : Thomas Saillius.
 Verimontanus : *Voyés Fidelis ci-devant.*
 Verinus, *Simplicius* : Claude de Saumaïse.

298

Verita, *Latino* : Vittorio Siri.
 Verité, *L'Abbé* : Jean le Noir.
 Verone, *François de* : Jean Boucher, *doux.* Robert Bellarmin, *faux.*
 Veronensis, *Romanus* : Charles Scribanius.
 Vertumnus Academicus : Melchior In-
 choffer.

Verus, *Amandus* : Chrysofome Eggenfeld.
 52. 298

Verus, *Joannes-Baptista* : J. Rhodius.

Verus, *Lucius* : Guillaume Goes.

Vezelet, *Glaumalis du* : Guillaume des
 Autels.

Vezzalmi, *Grivilio* : Virgile Malvezzi.

Ughelli, *Ferdinandus* : Charles Borelli.

Victor, *Ambrosius* : André Martin.

Vidal ou Vitalis, *Frutos ou Fructuosus* :
 Jean Ferrer.

Vigil, *Christianus* : Frederic Gesenius.

Vigil, *Fabius* : Fabianus Vetulæ. (1) 90

Vilbonius : Philebert Monet.

Villa-

de Spolète, célèbre au seizième siècle par son mé-
 rite dans les Lettres, n'aimant ni son nom de ba-
 rême *Fabiano*, ni son nom de famille *Veglia* qui
 signifient *Veille* & *Vieille*, donnoit lieu à une équi-
 voque desagréable, comme s'il avoit eu nom *Fa-*
biano de la Vieille, se fit appeler *Fabio Vigile*, en La-
 tin *Fabius Vigil*, nom qui lui demeura propre, &
 qu'il

- 582 LISTE DES AUTEURS DE'GUISE'S
- Villano Napolitano, *Giovanni*: Barthelemi Carracciolo.
- Villanovanus, *Michael*: Michel Servet.
- Ville, *Louis de la*: N.... de Valois.
- Villela ou Vilela, *Balthasar*: Jean Baptiste Poza.
- Villierius ou Vilierius, *Franciscus*: Fr. Hotman.
- Villiomarus, *Tvo*: Joseph Juste Scaliger.
- Vincentia ou Vicentia, *Petrus à*: Antonin Reginaldi ou Regnaud.
- Vincentius, *Athanasius*: Jean Lyserus.
- Vincentius Hollandus, *Liberius*: A. Melvinus, *faux*. Pierre Cunæus, *faux*. Nicolas Craffo, *vrai-semblable*.
- Vincentius, *Nicolaüs*: Joseph Scaliger.
- Vinerius: *Voyés* Sophodrus, *ci-devant*.
- Vitus Wigandus, *Joachimus*: Jean Valentin Willius.
- Vitus, *Thomas*: Laurent Forer.
- Ulefeld, *Cornificius ab*: Jacobus Henricus Pauli.
- Ungersdorff, *Christophorus ab*: Guillaume Ferdinand von Efferen.
- Voge ou Vauge, *Solon de*: Jean le Bon-Volvic, *Amable de*: Amable de Bourzeis.
- Vortficher ou Wort-Fisher: Nicolas Laffon. Ur-

qu'il garda toujours depuis, ayant même, après la mort de sa femme, été fait sous ce nom le 9. Septembre 1539. Evêque de Foligno, & le 23. du même mois de l'année suivante Evêque de Spolète, dignité dont il ne jouit pas long tems, étant mort la même année. Il étoit grand Antiquaire & grand Humaniste. C'est l'idée qu'en donne Pierius dans ses Hiéroglyphiques dont il lui a dédié le 9. livre. Je ne sache pas qu'il y ait rien d'imprimé de lui hors

- Urbanus, *Horatius*: Nicolas Zucchi.
 Urbino: Jean-Baptiste Livizani.
 Ursinus, *Joachimus*: Innocent Gentillet,
 Christianus Becmannus, *douteux*.
 Ursulanus, *Edmundus*: Edm. Mac-Ma-
 hone, *autrement* Franciscus Matthæus.
 Vulturius Geldenhaurius: Gerard de Ni-
 megue. (1)
 Vulturius: *Voyés Bassarius ci-devant*.

W.

- W** Ahrenberg, *Sincerus*: Esäie ou Gas-
 par Puffendorff, *douteux*.
 Walley: Henri Garnet.
 Warendorp: *Le Sieur de*: François Li-
 sola ou d'Isola.
 Warfenius, *Johannes*: Jean Louis Vivés.
 Weckerus, *Joan. Jacob*: Pierre André
 Mathiolus. *Voyés les Plagiaires*.
 Weiffius, *Robertus*: Philippe Pflaumer.
 Wendrockius, *Wilhelmus*: Pierre Nicole.
 Wernerus: *Voyés Gebhardus: ci-devant*.
 Wernerus, *Joannes Sigismundus*: Gaspar
 Swenckfeldt.
 Widdrington, *Roger*: Thomas Preston,
douteux.

hors tres-peu de vers Latins dans le recueil intitulé
Coryciana in 4. à Rome 1524. où il est nommé *Fabius*
Agathidius Vigil.

1 ¶ *Vulturius* indique le nom Gérard tiré de Ghier
 en Flamand *Vantour*. Erasme dans une Lettre du
 2. Aout 1530. à Melanchthon parlant de ce Gérard:
Commigravit Argentoratum, dit il, ebriolus quidam Ge-
rardus Noviomagus, quem in Epistola, civilitatis gratia,
Vulturium Neocomum nominavi.

584 LISTE DES AUTEURS DE'GUISE'S.

- douteux.* Simon Vigor, *douteux.*
 Wineus, *Joannes* : Guillaume Ranchin,
plutôt Plagiaire.
 Witlingus, *Joannes* : J. Brentius.
 Witus ou Whitus, *Joannes* : Etienne Gar-
 diner.
 Wolfgangus, *Christophorus* : Jean Albert
 Portner, *douteux*. François Lifola,
vrai-semblable.
 Wolffius, *Ambrosius* : Christophle Herde-
 fianus.

X.


X Averius : Conrad Samuel Schurtz-
 fleisch.

Z.

- Z** Abiel ou Zagiel : *Voyés* Michało-
 wicz, *ci-devant.*
 Zaboi & Jacometto : Charles François
 Foppa.
 Zamariel : Ant. de Chandieu, ou de la
 Roche. Chandieu. 317
 Zambeccari : Jean Antoine de Vera, Com-
 te de la Rocca.
 Zambrano, *Melchior* : Diegue Alvarez.
 Zamoscius ou Samoscius, *Joannes* : Char-
 les Sigonius. 254
 Zancume, *Antonino* : Vincent Montana.
 Zangmaistre, *Jean Paul* : Laurent Joubert.
 Zegers, *Jacobus* : Libert Frémond, *dou-
 teux.*
 Zercovicus ou Zercowski, *Joannes* : An-
 dré Rosenwald.

TABLE





T A B L E

D E S

CHAPITRES

DU DISCOURS

PRELIMINAIRE

des Auteurs déguifés.

PREMIERE PARTIE.

Contenant quelques Réflexions fur le changement des noms en général, & fur l'ufage qui s'est observé dans cette pratique parmi le monde.

CHAP. I. *L* Es noms font fujets à la viciffitude commune des chofes de ce monde. Exemple de cette viciffitude dans les noms différens du premier de tous les Ecrivains.

Bb 5

- vains. page 14
- CHAP. II. *L'usage de changer les noms est fort ancien. Exemples divers de cette pratique en général.* 19
- CHAP. III. *Usage particulier des Auteurs dans la pratique de changer leurs noms. De la mode de mettre son nom au commencement du texte ou dans le titre du Livre. Différence des Anonymes, des Plagiaires & des Imposteurs d'avec les Pseudonymes.* 25
- CHAP. IV. *L'usage de changer son nom devenu trop fréquent dans les derniers tems; cause & occasion d'une partie des abus qui s'y sont glissés. Dans quelles Personnes & dans quelles Professions ces abus ont été tolerés plus volontiers.* 38
- CHAP. V. *Des rencontres où l'usage de changer son nom étant indifférent de lui-même peut devenir innocent ou criminel dans ses circonstances.* 43
- CHAP. VI. *Ce qu'il y a de permis & ce qu'il y a de défendu par les Loix séculières & les Ordonnances des Princes touchant le changement des noms.* 55
- CHAP. VII. *Le changement ou la supposition des noms défenduë aux Auteurs des Livres en particulier par les Loix Ecclésiastiques & Séculières. Règlement ou Decret du Concile de Trente sur ce sujet. Edits de nos Rois sur le même sujet. Du peu d'exécution de ces Edits & du Decret du Concile.* 62

SECONDE PARTIE.

Des Motifs que les Auteurs ont eus, ou pu avoir, pour changer leurs noms, & pour se déguifer.

CHAP. I. **D**Es motifs ou raisons de changer son nom en général. 84

CHAP. II. Premier Motif. *L'Amour de l'Antiquité profane qui a porté divers Auteurs Pseudonymes à quitter leur nom pour en prendre selon l'usage de l'ancienne Grece & de l'ancienne Rome.* 87

CHAP. III. Second Motif. *La Prudence qui a porté les Auteurs à se cacher, & qui leur a fait chercher les moyens d'arriver à leurs fins sans être reconnus.* 108

CHAP. IV. Troisième Motif. *La crainte de tomber dans quelque disgrâce, ou d'en courir des peines de la part des Adversaires qui ont le crédit & l'autorité en main.* 116

CHAP. V. Quatrième Motif. *La Honte que l'on a de produire ou de publier quelque chose qui ne seroit pas digne du rang que l'on tient dans le monde, ou de la profession qu'on exerce: & la Confusion qui pourroit revenir des Ecrits, du succès desquels on a quelque raison de se défier.* 124

CHAP. VI. Cinquième Motif. *La fantaisie de cacher la bassesse de sa naissance*

ce ou de sa condition, & celle de rehausser quelquefois sa qualité. 138

CHAP. VII. Sixième Motif. *Le desir d'ôter l'idée que pourroit donner un nom qui ne seroit pas d'une signification heureuse, ou qui n'auroit pas un son assés agréable à l'oreille.* 152

CHAP. VIII. Septième Motif. *Le dessein de sonder les esprits sur quelque chose qui pourroit paroître nouveau, ou dont le succès seroit incertain.* 170

CHAP. IX. Huitième Motif. *La Modestie dans ceux qui ne cherchent pas à paroître par leurs Livres; qui se soucient peu de la gloire imaginaire qu'on peut acquérir par la plume; & qui négligent de recueillir les fruits passagers de leurs travaux. Exemple particulier de Salvien de Marseille.* 175

CHAP. X. Neuvième Motif. *La Piété de ceux qui veulent laisser des marques extérieures de leur changement de vie, ou de leur renoncement au monde.* 194

CHAP. XI. Dixième Motif. *La Fourbe & l'Imposture pour séduire les simples qui ne peuvent juger du fonds que par la surface; & pour abuser de la bonne foi des autres.* 197

CHAP. XII. Onzième Motif. *La Vanité qui donne quelquefois le change à la Modestie, lorsqu'il s'agit du mépris qu'on peut faire de la gloire à laquelle les autres aspirent par le moyen de leurs Ecrits.* 206

Douzième Motif. La Médifance ou l'Envie de médire avec impunité, & d'in-

des Auteurs déguifés.	589
<i>d'injurier à son aife.</i>	208
Treizième Motif. <i>L'Impiété & le Libertinage.</i>	ibid.
Quatorzième Motif. <i>Le mouvement d'une pure gayeté de cœur.</i>	ibid.

TROISIE' ME PARTIE.

Contenant les Manières différentes dont les Auteurs ont ufé dans le changement des noms.

CHAP. I. **P**remière Manière. *Chan- ger son nom de famille en celui de quelque lieu. 1. En celui du Pays natal. 2. En celui du lieu de la Demeure. 3. En celui d'un Fief ou Sei- gneurie. 4. En celui du lieu du Bene- fice qu'on pofféde.* 210

CHAP. II. Seconde Manière. 1. *Prendre le nom d'autrui pour se déguifer fans faire injure à la perfonne dont on l'em- prunte. 2. Défense de cette pratique contre un Auteur déguifé fous le nom de P. Aurelius. 3. Emprunter des noms heureux, des noms de crédit & d'auto- rité. 4. Prêter son nom aux Auteurs pour de l'argent.* 226

CHAP. III. Suite de la manière de pren- dre le nom d'autrui pour se déguifer. *Usage de cette manière entre les Parens, les Alliés & les autres perfonnes unies enfemble par des engagements & des ré- lations*

lations particulières. 237

1. *Des Peres qui prennent le nom de leurs Enfans.* 238

2. *Des Freres qui prennent le nom de leurs Freres; & des Soeurs qui prennent le nom de leurs Freres.* 240

3. *Des Femmes qui prennent le nom de leurs Maris, & des Maris qui prennent celui de leurs Femmes.* 244

4. *Des Maîtres ou Seigneurs qui prennent le nom de leurs Domestiques; & des Domestiques qui prennent celui de leurs Maîtres.* 247

5. *Des Maîtres ou Precepteurs qui prennent le nom de leurs Ecoliers, & des Ecoliers qui prennent celui de leurs Maîtres.* 252

CHAP. IV. Troisième Manière. *Se former des noms Patronymiques à la façon des Anciens, sur le nom du Pere, de la Mere, des Grands-Peres, des Oncles, ou de quelqu'autre d'entre les Aïeux. Usage des Auteurs pour ce point parmi les Peuples de différens lieux.* 256

CHAP. V. Quatrième Manière. *Prendre des noms Appellatifs pour être substitués aux noms Propres. Des Appellatifs de diverses sortes; de dignités, de professions, de conditions, de pays, de dispositions d'esprit ou de cœur.* 264

CHAP. VI. Cinquième Manière. *Prendre des noms de Communautés ou Sociétés, tels que sont ceux de Colléges, d'Académies, de Facultés, de Corps ou Assemblées, de Maisons Régulières, & même d'Associations feintes ou passagères. Et de la pratique*

tique contraire, lorsque des Sociétés se donnent le nom d'un Particulier. 269

CHAP. VII. Sixième Manière. Prendre des noms de guerre. Des Religieux qui se travestissent en Cavaliers ou Gens d'épée, pour se déguifer dans leurs Ouvrages. 280

CHAP. VIII. Septième Manière. Prendre ou donner des surnoms burlesques que le petit peuple appelle ordinairement Sobriquets. Masques injurieux & passifs, que les Auteurs jettent sur le visage de ceux dont ils entreprennent de parler. 286

CHAP. IX. Huitième Manière. Prendre des noms tirés du fonds de son sujet, ou formés sur la matière que l'on traite, sur les intentions qu'on a en la traitant, sur la fin qu'on s'y propose, ou même sur la manière dont on a entrepris de la traiter. 297

CHAP. X. Neuvième Manière. Se cacher sous les Personnages de Dialogues, lorsque les Dialogues sont anonymes. 306

Dixième Manière. Prendre des noms de Livres qui deviennent des noms d'Auteurs. 308

Onzième Manière. Affecter l'Antiphrase; former des Antithèses par rapport à d'autres noms d'Auteurs. 312

Douzième Manière. Prendre des Synonymes, ou des noms dont la signification approche de celle du nom que l'on supprime. 313

CHAP. XI. Treizième Manière. Changer son nom d'une Langue en une autre contre un nom de signification semblable

ou *approchante. Noms tournés du Vulgaire en Hébreu & de l'Hébreu en Latin & en Vulgaire. Noms tournés du Vulgaire en Grec. Noms tournés du Vulgaire en Latin. Noms tournés en Langues Vulgaires. Réflexion sur ceux qui tournent mal-à-propos les noms des Auteurs étrangers en notre Langue. Exemples d'une semblable conduite parmi les Allemans & les Italiens.* 316

CHAP. XII. *Suite de la manière de changer les noms d'une Langue en une autre, sans changer la signification. Différence entre les Auteurs qui ne disposent que de leur nom, & les Historiens qui se donnent la liberté de changer les noms des autres. Que les Historiens sont moins excusables que les Auteurs particuliers, à qui dans le fond l'on ne peut contester le pouvoir de se transnommer selon leur caprice dans des choses de nulle importance. Que l'exemple des anciens Historiens Grecs & Latins ne peut justifier au plus que ceux des Historiens modernes, qui se contentent de mettre aux noms propres des Etrangers les terminaisons de la Langue en laquelle ils écrivent leur Histoire. Que l'exemple même de Moïse qui a changé plusieurs noms propres en Hébreu ne doit point autoriser la licence des Modernes.* 331

CHAP. XIII. *Ceux qui condamnent le changement des noms propres en d'autres Langues, ne doivent pas desapprouver l'usage des Terminaisons de la Langue en laquelle on écrit. Exemples des Anciens*

ciens *Ecrivains* qui en ont usé de la sorte. *Bizarrerie* de ceux qui se mêlent de donner des *Terminaisons Latines* à des noms *François*, auxquels elles ne sont pas propres. Combien une *Terminaison Latine*, qui est presque toujours la même, confond & défigure la plupart des noms *François*, a cause de la variété de leurs *Terminaisons*. 340

CHAP. XIV. De l'expression & de la suppression des *Articles des Langues Vulgaires* dans les noms latinisés. *Embarras causés par cette pratique*. *Plaintes de quelques Auteurs sur ce sujet*. 384

CHAP. XV. Quatorzième Manière. *Changer le Prénom que nous appellons le nom de Batême, sans toucher au surnom*. De la *transposition du Prénom & du Surnom*. 396

CHAP. XVI. Quinzième Manière. De la pluralité des *Surnoms* qui donne lieu aux *Auteurs* de varier dans l'expression de leur nom. De l'*embarras* que causent les *Auteurs* que nous appellons *Polyonymes*, quand il est question de les citer. 403

CHAP. XVII. Seizième Manière. *Retourner ou renverser son nom dans une Anagramme*. Des *Anagrammes parfaites & imparfaites*; des *Anagrammes rétrogrades*, de celles qui se font malicieusement sur le nom d'un *Adversaire*. 411

Dix-septième Manière. *Renfermer son nom dans un Acrostiche*. 417

Dix-huitième Manière. *Envelopper son nom dans une Devise en forme d'Anagramme*. 417

gramme. Des Devises que les Auteurs mettent à des Ecrits Anonymes à la place de leur nom. 421

CHAP. XVIII. Dix-neuvième Manière.

Désigner son nom par les lettres capitales qui le commencent. Des noms formés de lettres capitales. Usage des Auteurs Juifs en ce point. Des lettres finales, des notes littérales & autres Anagrammes qui ont servi à marquer les noms des Auteurs cachés. 425

CHAP. XIX. Vingtième Manière.

Allonger son nom pour le déguiser : & de l'usage d'allonger son nom sans déguisement. 437

Vingt-unième Manière. Abreger son nom pour le déguiser : & de l'usage de cette abbréviation parmi ceux même qui ne font pas profession des Lettres. 440

CHAP. XX. De la corruption des Auteurs

venue de ces manières de les abréger ou de les allonger, ou de la manière de les transformer d'une Langue en une autre. Cette corruption a produit beaucoup d'Auteurs chimériques qui n'ont jamais été. Diverses espèces de cette corruption d'où sont nés tant de faux Auteurs. 445

QUATRIÈME PARTIE.

Des Inconvéniens que le changement de nom dans les Auteurs a caufés dans le monde, dans l'Eglife, mais particulièrement dans ce qui s'appelle République des Lettres.

CHAP. I. **L**E tort que peut faire l'innofinnation d'une doctrine dangereufe à la faveur d'un nom qui n'eft pas fufpect. 458

I. Dans les matières de Religion.

Des furprifes qui ont fait prendre pour Catholiques des Hérétiques déguifés fous de faux noms. *ibid.*

CHAP. II. De l'inconvénient que le changement des noms jette dans les Familles. Etrangers intrus dans les Familles en prenant le nom de ces Familles. Naturels & Légitimes cenfés déchus ou fortis de la Famille pour en avoir quitté le nom. 464

CHAP. III. Des Erreurs qui naiffent tous les jours du changement des noms touchant la connoiffance des Auteurs. Inconvéniens de l'ambiguité ou de l'équivoque d'un nom changé, lorsqu'il fert à plusieurs Auteurs. Inconvéniens de la diverfité des noms qui ne marquent qu'un même Auteur. 471

CHAP. IV. Inconvéniens furvenus à la réputation, à la fortune, & à la vie de quel-

596 Table des Chapitres des Auteurs &c.
*quelques Particuliers par le changement
des noms. Des innocens que ce Déguise-
ment a fait prendre par erreur pour les
coupables, & des maux qu'il ont souf-
ferts injustement par ces méprises.* 478

Fin de la Table.

NB. Au lieu de ce qui se trouve Page
565. lig. 2. il faut qu'il y ait ainsi :

Rolegravius, *Joannes*: J. Graverol.
Rolletus; *Joannes*: Samuel Puffendorff,
douteux.





**La Bibliothèque
Université d'Ottawa**

Échéance

Qui rapporte un volume
la dernière date timbrée
vous devra payer une amen-
cinq cents, plus deux cents
chaque jour de retard.

**The Library
University of Ottawa**

Date due

For failure to return a book on
or before the last date stamped
below there will be a fine of five
cents, and an extra charge of two
cents for each additional day.

--	--	--	--	--



